U d'/of OTTAWA
39003001013399

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/oeuvrescompltes22roll

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ROMAINE.

TOME X.

MAI 2 4 1972

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

H.10 F. 22

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIV.

Universitas BIBLIOTHECA

D
57
.R6
1830
v.22

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

Exil et rétablissement de Cicéron. L'île de Chypre réduite en province romaine. Quelques autres faits moins importants. Ans de Rome 694 et 695.

§ I. *Défaut de mémoires sur le détail des intrigues secrètes qui opérèrent l'exil de Cicéron. Clodius soutenu par les deux consuls. Leur caractère. Les triumvirs favorisent Clodius. Clodius, pour se préparer les voies à attaquer Cicéron, propose différentes lois : pour la distribution gratuite du blé; pour le rétablissement des confréries d'artisans; pour la diminution de la puissance des censeurs; pour l'abolition des lois Ælia et Fusia. Cicéron, trompé par Clodius, laisse passer tranquillement toutes ces lois. Clodius propose une loi qui condamne à l'exil quiconque aura fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron*

prend le deuil. Réflexions sur cette démarche. Tous les ordres de l'état s'intéressent pour Cicéron. Loi proposée par Clodius pour assigner des gouvernements aux consuls. Le sénat, par délibération publique, prend le deuil avec Cicéron. Clodius arme toute la canaille de Rome. Emportements de Gabinius. Ordonnance des consuls qui enjoint aux sénateurs de quitter le deuil. Pison déclare nettement à Cicéron qu'il ne prétend point le défendre. Pompée l'abandonne. Assemblée du peuple où les consuls et César s'expliquent d'une façon désavantageuse pour la cause de Cicéron. Double danger de Cicéron de la part de Clodius et de la part des consuls et de César. Hortensius et Caton conseillent à Cicéron de se retirer. Il sort de Rome. Songe de Cicéron. Loi portée contre Cicéron nommément. Observations sur cette loi. Elle passe; et en même temps celle qui regardait les départements des consuls. Biens de Cicéron vendus; ses maisons pillées par les consuls. Clodius s'empare du terrain de la maison de Cicéron, et en consacre une partie à la déesse de la liberté. Cicéron, rebuté par le préteur de Sicile, passe en Grèce, et vient à Dyrrachium. Plancius lui donne un asyle à Thessalonique. Douleur excessive de Cicéron. Ses plaintes contre ses amis. Justification de leur conduite. Apologie de Cicéron sur l'excès de sa douleur. Réflexion de Plutarque sur la faiblesse de Cicéron. Caton et César partent, l'un pour l'île de Chypre, l'autre pour la Gaule. Droits prétendus par les Romains sur l'Égypte

et sur l'île de Chypre. Clodius offensé par Ptolémée, roi de Chypre. Loi de Clodius pour réduire cette île en province romaine. Le roi de Chypre n'a pas le courage de jeter ses trésors dans la mer. Il se fait mourir par le poison. Exactitude excessive de Caton à recueillir les trésors de ce roi. Précaution qu'il prend pour le transport. Ses livres de compte perdus. Son retour à Rome. Chicanes que lui fait inutilement Clodius. Édilité de Scaurus. Faste incroyable des jeux qu'il donne au peuple. Jeux donnés par Curion.

L. CALPURNIUS PISO. — An. R. 694. Av. J.C. 58.

A. GABINIUS.

Défaut de mémoires sur le détail des intrigues secrètes qui opérèrent l'exil de Cicéron.

C'est sous le consulat de Pison et de Gabinius que Cicéron fut exilé. Si nous avions des lettres écrites par lui à Atticus dans les temps dont nous allons parler, comme nous en avons de ceux qui ont précédé immédiatement, nous serions pleinement informés de toutes les intrigues et de toutes les manœuvres que l'on fit jouer pour parvenir à le perdre. Mais Cicéron, dès qu'il avait vu que le danger devenait sérieux, avait pressé Atticus de se rendre promptement auprès de lui. « Si vous m'aimez[1], lui disait-il, autant que vous m'aimez certainement, donnez-m'en une preuve en venant ici avec toute la diligence possible. Si vous dormez, éveillez-vous; si vous êtes éveillé, mettez-vous en

[1] « Si me amas tantùm quantùm profectò amas; si dormis, expergiscere; si stas, ingredere; si ingrederis, curre; si curris, advola. Credibile non est quantùm ego in consiliis et prudentiâ tuâ, quodque maximum est quantùm in amore et fide ponam. » (Cic. *ad Att.* II, n. 23.)

« marche ; si vous êtes en marche, courez ; si vous cou-
« rez, ce n'est pas assez encore, volez. Vous ne sauriez
« croire combien je compte sur vos conseils, sur votre
« prudence, et, ce qui est le capital, sur votre amitié
« pour moi. » Atticus, en ami fidèle, ne manqua pas de se rendre à des exhortations si pressantes. Ainsi Cicéron n'eut plus lieu de lui écrire, jusqu'à ce qu'il fut obligé lui-même de sortir de Rome ; et pour les faits que nous avons à raconter, il ne nous aide guère que par ses harangues, dans lesquelles il s'en faut bien qu'il parle à cœur ouvert, comme dans des lettres à un intime ami. Il ne laissera pas de nous être encore plus utile, et de nous fournir plus de lumières que les historiens grecs, qui n'entrent pas dans tout le détail qu'on souhaiterait, et sur l'exactitude desquels il n'est pas possible de prendre une entière confiance.

Clodius soutenu par les deux consuls. Leur caractère. Cic. post red. in sen. De har. res. pro domo. Pro Sext. in Pis. et alibi. Plut. in Cic. Dio, l. 38.

Clodius se trouvait dans la position la plus favorable pour opprimer Cicéron. Il avait les deux consuls pour lui ; et cette année démentait la remarque de Catulus, qui disait que rarement la république avait un consul méchant, mais que jamais, si l'on en excepte les temps de la tyrannie de Cinna, il n'était arrivé qu'elle en eût deux méchants à la fois. Catulus rassurait Cicéron par cette observation, en lui promettant toujours l'un des deux consuls au moins pour défenseur.

Il est vrai que, pour peu qu'un consul eût des sentiments dignes de sa place, il ne pouvait manquer de soutenir la cause de Cicéron, qui était celle de la puissance consulaire et du sénat ; car le prétexte que l'on prenait pour l'attaquer était la mort de Lentulus et de ses complices. Or, Cicéron n'avait rien fait contre ces scélérats que comme consul et en vertu d'un sénatus-

consulte. Et tous les ordres de l'état, dans le danger de Cicéron, se déclarèrent si hautement pour lui, que, s'ils avaient eu un consul à leur tête, jamais Clodius n'aurait pu réussir dans son injuste et criminelle entreprise. Mais, quoique je ne prétende pas adopter en plein les invectives de Cicéron contre Pison et Gabinius, dans lesquelles on ne peut disconvenir que la passion ne l'ait emporté trop loin, les faits parlent; et il est constant que rarement avait-on vu dans la suprême magistrature de Rome un couple aussi malfaisant et aussi vendu à l'iniquité.

Gabinius, ancien ami de Catilina, était débauché de profession; l'un de ces hommes qui ont perdu toute pudeur, et qui font trophée du vice; vil flatteur de Pompée, au crédit énorme duquel il devait uniquement son élévation.

Pison portait un nom qui semblait consacré à la vertu, et il en affectait les dehors : un air sévère, des manières sérieuses et tristes, qui annonçaient presque l'austérité, un grand éloignement du luxe, et un goût de simplicité dans ses équipages, dans son habillement, et sur toute sa personne. Par là il avait imposé non-seulement au public, mais à Cicéron lui-même, qui avait d'autant plus aisément espéré trouver en lui de l'appui, que son gendre était de la même famille et portait le même nom que ce consul. Mais Pison n'était rien moins que ce qu'il voulait paraître. C'était un vrai épicurien, non-seulement pour la spéculation, mais pour la pratique. Cicéron lui reproche des mœurs tout-à-fait corrompues. Ce n'est pas là-dessus que j'insiste. Ce que j'observe principalement, c'est que Pison louait et suivait ces maximes épicuriennes qui vont à la

destruction de toute société : que le sage ne pense qu'à soi, et rapporte tout à son utilité : qu'un homme sensé ne doit point se fatiguer du soin et de l'embarras des affaires publiques : que rien n'est plus excellent qu'une vie oisive et toute remplie par les plaisirs : et qu'au contraire il y a de la folie et une sorte de fanatisme à penser que l'on doive respecter les lois de l'honneur, procurer le bien public, consulter dans la conduite de la vie son devoir, et non son intérêt, enfin s'exposer aux dangers, aux blessures, à la mort même, pour la patrie. Pison, gâté par ces principes si pernicieux, surtout dans un souverain magistrat, et Gabinius, conduit au même but par instinct et par la seule corruption de son cœur, se concertèrent aisément avec Clodius; et, moyennant de bons gouvernements de provinces qui leur furent promis par ce tribun, ils se montrèrent tous deux prêts à seconder ses fureurs.

Les triumvirs favorisent Clodius.

Le triumvirat acheva de rendre l'entreprise de Clodius infaillible, sinon en agissant avec lui, du moins en lui tenant lieu de corps de réserve. Crassus avait toujours haï Cicéron, qui lui rendait bien le change. César était piqué de son obstination à refuser toutes ses offres; et surtout comme il ne doutait point que les défenseurs de l'aristocratie, au premier rayon de liberté, ne fissent les derniers efforts pour renverser tout l'ouvrage de son consulat, il voulait leur ôter les deux hommes qui pouvaient être regardés comme les colonnes de ce parti, Cicéron et Caton. C'est pour cela que Clodius donna à Caton, comme je le dirai dans la suite, un emploi qui l'obligeait de sortir de l'Italie. Pour ce qui est de Cicéron, César était disposé à le sauver, s'il eût pu se résoudre à quitter Rome : sur son

refus, il le livra à la vengeance de Clodius. Et il avait cette opération tellement à cœur, qu'étant sorti de la ville avec la qualité de proconsul, et n'ayant plus la liberté de rentrer, il se tenait dans les faubourgs, faisant la guerre à l'œil, et ayant ses troupes toutes prêtes, en cas qu'il en eût été besoin. Pompée ne pouvait point se séparer de Crassus et de César. Il garda néanmoins un peu plus de mesures; mais, s'il ne contribua pas positivement à opprimer Cicéron, au moins est-il certain qu'il l'abandonna.

Clodius, pour se préparer les voies à attaquer Cicéron, propose différentes lois. Cic. in Pis. n. 9. et ibid. Ascon.

Malgré tant de forces réunies, la cause de Cicéron était si belle, et les gens de bien rangés autour de lui, le sénat et l'ordre des chevaliers, également zélés pour sa défense, lui formaient un si puissant parti, que son ennemi crut avoir besoin de prendre de grandes précautions avant que de l'attaquer. Dès le troisième jour de janvier, Clodius commença à dresser ses batteries, et à proposer différentes lois, soit pour se gagner la faveur de toutes sortes de personnes, soit pour écarter les obstacles par lesquels on pourrait entreprendre de l'arrêter.

Pour la distribution gratuite du blé.

L'une de ces lois regardait la distribution de blé qui se faisait aux citoyens, à très-vil prix. C. Gracchus, auteur de cette largesse, avait voulu que le blé fût vendu à un demi-as et un tiers d'as, c'est-à-dire environ six deniers de notre monnaie, le boisseau. Un prix si bas n'était pas à charge assurément même aux plus pauvres. La loi de Clodius en affranchissait les citoyens, et ordonnait que la distribution de blé fût purement gratuite. C'était un objet considérable pour la république, s'il est vrai, comme le dit Cicéron, que par ce

Cic. pro Sext. n. 55.

retranchement elle se trouvait appauvrie presque de la cinquième partie de ses revenus.

Pour le rétablissement des confréries d'artisans. Liv. lib. 2, c. 27.

Une seconde loi rétablissait ou instituait des espèces de confréries d'artisans. L'usage en était ancien dans Rome, puisqu'il en est fait mention dans les lois des Douze-Tables, et que nous en trouvons une de marchands établie peu d'années après l'expulsion des Tarquins; et même l'institution en remontait jusqu'au règne de Numa. Néanmoins ces confréries, composées de petites gens, qui s'assemblaient, qui célébraient des fêtes, qui donnaient des jeux, parurent dans la suite au sénat dangereuses pour la tranquillité publique; et, après avoir subsisté plusieurs siècles, depuis neuf ans elles avaient été toutes supprimées. Clodius ne se contenta pas de renouveler les anciennes; il en créa de nouvelles, qu'il forma de la plus vile canaille. C'étaient des troupes toujours prêtes à ses ordres, et capables d'exécuter sous lui les plus grandes violences.

Plin lib. 34, c. 1.

Pour la diminution de la puissance des censeurs.

Sa troisième loi énervait et détruisait presque l'autorité de la censure, et devenait par là extrêmement agréable à un très-grand nombre de citoyens, et spécialement de sénateurs, dont la conduite déréglée les mettait dans le cas de craindre une magistrature sévère, qui les menaçait de les réduire aux règles du devoir, ou de les flétrir, s'ils y manquaient. Clodius les délivrait de cette crainte en ordonnant que les censeurs ne pussent ni dégrader un sénateur, ni noter aucun citoyen qui n'eût été préalablement accusé dans les formes devant eux; au lieu qu'auparavant les censeurs, quand ils étaient d'accord, flétrissaient d'office ceux dont les mœurs leur paraissaient répréhensibles, sans

avoir besoin d'être provoqués par le ministère d'un accusateur.

Pour l'abolition des lois Ælia et Fusia.

Par ces lois, Clodius se faisait des amis et des partisans : mais il savait que parmi ses collègues, et dans le collége des préteurs, il y avait des hommes qu'il ne pouvait pas espérer de gagner; il craignait de leur part divers obstacles, et notamment celui qui se tirait des auspices. On sait quelle était la superstition des Romains par rapport aux présages, et surtout par rapport aux signes qu'ils croyaient leur venir du ciel : c'était là un des plus puissants ressorts de la politique des sénateurs pour empêcher les entreprises séditieuses de ceux qui cherchaient à flatter le peuple. Aussi les lois Ælia et Fusia, qui déclaraient nul de plein droit tout ce qui se ferait au mépris des auspices, sont appelées, en mille endroits de Cicéron, *les remparts les plus fermes de la paix et de la tranquillité de l'état.* Un magistrat qui s'était mis à consulter les auspices, s'il le faisait signifier à son collègue, ou à un tribun qui envoyait le peuple aux suffrages, arrêtait tout dans le moment ; et il n'était plus permis de passer outre de tout le reste du jour. Bibulus avait souvent employé cette voie à l'égard de César, qui, agissant de hauteur, méprisa les significations de son collègue, et poussa jusqu'au bout ses entreprises. Clodius voulut une bonne fois se débarrasser de cette inquiétude, en faisant statuer par le peuple qu'il ne fût permis à aucun magistrat de consulter les auspices pendant que les tribus seraient occupées à délibérer. Cette même loi de Clodius abolissait aussi la distinction des jours dans lesquels les assemblées du peuple pouvaient ou ne pouvaient pas se tenir : distinction ménagée de toute antiquité pour

mettre un frein à la licence populaire. Clodius ordonnait au contraire que tous les jours marqués dans le calendrier comme jours d'audience du préteur fussent également libres pour proposer des lois et pour en délibérer.

Cicéron, trompé par Clodius, laisse passer tranquillement toutes ces lois.

Il ne fallait pas avoir toute la pénétration d'esprit qu'avait Cicéron pour comprendre que ces lois étaient des machines dirigées contre lui, et qui préparaient les voies aux assauts qu'on se proposait de lui livrer : aussi prit-il d'abord le parti d'agir avec vigueur pour empêcher qu'elles ne passassent. La plupart des tribuns étaient bien intentionnés pour lui; mais surtout L. Mummius [1] Quadratus, le plus fidèle et le plus courageux ami qu'eût Cicéron parmi les magistrats de cette année, résolut de s'opposer en forme aux lois de Clodius. Celui-ci eut recours à la ruse : il feignit de n'avoir aucun mauvais dessein contre Cicéron. Il changea de langage à son égard : plus de menaces, plus d'invectives; il rejetait sur Térentia la cause de leur inimitié ; enfin il promit solennellement de ne rien entreprendre contre Cicéron, s'il ne mettait point d'obstacle à ses lois. Je ne puis concevoir ni expliquer la facilité avec laquelle Cicéron, et surtout Atticus, donnèrent dans un piége si grossier. Le fait est que Cicéron, de l'avis de son ami, consentit à demeurer tranquille : Mummius ne fit point d'opposition, et les lois passèrent.

Clodius propose une loi qui condamne à

Alors Clodius leva le masque, et proposa une nouvelle loi qui prononçait la peine d'exil contre quiconque ferait ou aurait fait mourir un citoyen sans forme de

[1] Les meilleures éditions de Cicéron varient sur le nom de ce tribun. Je le trouve appelé tantôt *Mummius*, tantôt *Ninnius*. Entre les deux noms j'ai choisi le plus connu.

procès; et, afin que cette loi éprouvât moins de difficultés, il y joignit, ou peut-être avait-il fait précéder une défense aux tribuns d'user contre elle de leur droit d'opposition. Cette restriction apposée au droit des tribuns n'était pas sans exemple; et C. Gracchus s'en était servi dans un cas favorable au sénat, en déférant à cette compagnie la décision souveraine des départements des consuls, sans qu'il fût permis aux tribuns d'y mettre obstacle.

l'exil quiconque aura fait mourir un citoyen sans forme de procès.

Cicéron n'était point nommé dans la loi de Clodius: cependant, dès qu'elle fut proposée, il prit le deuil, et commença à supplier le peuple de la même façon que s'il eût été accusé nommément. Il se reprocha dans la suite cette démarche comme une faute, et prétendit qu'il aurait dû ou compter pour rien cette loi, ou même la louer. J'avoue que j'ai peine à comprendre comment il aurait pu louer une loi qui était le fondement de l'affaire criminelle qu'on voulait lui susciter, à moins qu'il ne soutînt qu'un citoyen condamné à mort par le sénat, pour cause de conspiration contre la république, était jugé dans les formes : ce qui pourtant était contraire au droit commun; car le peuple seul, assemblé en comices par centuries, pouvait juger un citoyen accusé du crime de haute trahison.

Cicéron prend le deuil Réflexions sur cette démarche. Cic. ad Att. III, 15.

Dion présente la chose sous une autre face; et, supposant, comme il est vrai, que la mort de Lentulus était suffisamment indiquée par les termes de la loi, il observe que cette loi attaquait le sénat en corps, qui, à l'occasion de la conjuration de Catilina, avait donné aux consuls un pouvoir illimité, et qui avait rendu le décret en vertu duquel Lentulus et ses complices furent étranglés dans la prison. Selon cette idée, la faute de

Cicéron serait d'avoir fait sa cause propre de ce qui était la cause du sénat.

Dans le vrai, tout cela ne paraît pas toucher au but. La réflexion de Cicéron est celle d'un homme que le malheur a abattu et accablé, et qui, en conséquence, blâme tout le passé parce que le succès n'y a pas répondu. L'observation de Dion aurait lieu, si Cicéron, en se faisant l'application de la loi, eût refroidi le zèle du sénat à son égard. Mais cette compagnie ayant pris fait et cause pour lui avec toute la force imaginable, je demande quel est ici le tort que se faisait Cicéron. Une seule voie lui était ouverte pour prévenir le malheur dont il était menacé; c'était de se rendre favorables les triumvirs en acceptant la lieutenance-générale que César lui avait offerte. L'ayant refusée une fois, il lui était impossible d'éviter l'exil.

Tous les ordres de l'état s'intéressent pour Cicéron.

Cicéron eut d'ailleurs tout le secours et tout l'appui qu'il pouvait désirer. Lorsqu'il prit le deuil, presque tous les chevaliers le prirent avec lui; et vingt mille jeunes gens, la fleur de la noblesse romaine, ayant à leur tête le fils de Crassus, accompagnaient partout Cicéron, sollicitant le peuple en sa faveur. Ce jeune Crassus avait beaucoup de mérite, et l'amour de la vertu et des lettres lui avait inspiré un très-vif attachement pour Cicéron. Tous les différents ordres de la république, toutes les villes d'Italie, témoignèrent leurs inquiétudes et leurs alarmes sur le danger d'un seul homme. Le sénat surtout s'intéressa vivement pour une cause qui était la sienne, et recourut aux consuls, les sollicitant et les sommant de prendre sur eux, comme ils y étaient obligés par le devoir de leur place, la défense de Cicéron.

Mais quelle espérance pouvait-on avoir que des consuls vendus au tribun se résolussent à agir contre lui ? En même temps que Clodius avait proposé sa loi pour perdre Cicéron, il en avait proposé une autre pour assigner aux consuls de grands et importants gouvernements : à Pison celui de la Macédoine, à Gabinius celui de la Cilicie. Ainsi non-seulement le complot était manifeste, mais encore le salaire que ces indignes magistrats se faisaient payer pour livrer au tribun sa victime.

Loi proposée par Clodius pour assigner des gouvernements aux consuls.

Cependant Gabinius étant venu au sénat (car Pison, en conséquence d'une indisposition vraie ou simulée, ne s'y trouva pas), toute la compagnie conjura avec larmes le consul présent de se charger d'une si belle cause, de mettre en délibération l'affaire de Cicéron, et de proposer, selon le vœu général de tous les sénateurs, que l'on prît le deuil avec lui. Les chevaliers adressèrent aussi à Gabinius une députation tendant aux mêmes fins, à la tête de laquelle étaient deux illustres consulaires, Hortensius et Curion. Le consul rebuta avec dédain les prières de tant de grands personnages qui se jetaient à ses pieds. Alors le tribun Mummius, suivant le droit de sa charge, mit en délibération ce que le consul avait refusé de proposer; et il fut rendu un décret portant que tous les sénateurs prendraient le deuil comme dans une calamité publique.

Le sénat, par délibération publique, prend le deuil avec Cicéron.

Cicéron a bien raison de se faire honneur d'une telle délibération : « O jour, s'écrie-t-il, funeste [1] pour le

[1] « O diem illum, judices, funestum senatui bonisque omnibus, reipublicæ luctuosum, mihi ad domesticum mœrorem gravem, ad posteritatis memoriam gloriosum! Quid enim quisquam potest ex omni memoriâ sumere illustrius, quàm pro uno cive et bonos omnes privato consensu, et universum senatum publico consilio mutâsse vestem? Quæ quidem tum mutatio non deprecationis causâ est facta, sed luctûs : quem

« sénat et pour tous les gens de bien, funeste pour la « république, mais aussi glorieux pour moi dans toute « la postérité qu'il m'était douloureux dans le moment « par les maux qu'il m'annonçait! Quel est celui à qui « jamais il soit arrivé rien de si honorable? Tous les « gens de bien, de leur propre mouvement, tous les « sénateurs, par une délibération publique, prennent « le deuil en faveur d'un seul citoyen; et cela dans « l'unique vue de témoigner leur douleur, et non, sui- « vant la coutume, pour rendre leurs prières plus tou- « chantes. Car, qui pouvaient-ils prier, puisque tous « étaient dans les larmes, et que c'était une marque « suffisante pour être reconnu méchant citoyen que de « n'avoir pas pris le deuil? »

Clodius arme toute la canaille de Rome. Pro Sext. n. 34.

Clodius entra en fureur en voyant les efforts que l'on faisait pour arracher de ses mains celui qu'il voulait proscrire. Il avait pris dès auparavant la précaution de s'entourer de gens en armes. Il avait enrôlé, sous prétexte de ces confréries qui venaient d'être renouvelées par sa loi, toute la canaille de Rome et la lie des esclaves. Déja il avait fait usage de cette escorte digne de lui pour insulter Cicéron, pour le couvrir de boue, et lui faire mille avanies, pendant que ce respectable suppliant parcourait la place et la ville, implorant la protection des citoyens. Il avait rempli d'armes et de gens armés le temple de Castor; et, en ayant ôté les degrés, il en avait fait comme une citadelle qui dominait sur la place, et qui le rendait maître absolu de tout ce qui pouvait s'y passer. Alors donc, ayant

enim deprecarentur, quum omnes essent sordidati, quumque hoc satis esset signi, esse improbum, qui mutatâ veste non esset? » (Cic. *pro Sext.* n. 27.)

autour de lui une partie de ses troupes, et l'autre dans le temple qui lui servait de forteresse, il cita à comparaître devant le peuple les députés de l'ordre des chevaliers qui avaient été se présenter au consul; et, au lieu de leur permettre d'exposer leurs raisons, il les livra aux outrages et aux coups de ce vil amas de populace dont il était environné. Hortensius pensa être tué par ces furieux. Un autre sénateur, qui se nommait Vibiénus, fut si maltraité qu'il en mourut peu de temps après.

Pro Milone, n. 37.

Gabinius ne garda plus de mesures. Il sortit tout troublé de l'assemblée du sénat dont je viens de parler; et, ayant convoqué celle du peuple, il y parla comme n'eût osé faire, dit Cicéron, Catilina vainqueur. Il dit « qu'il avait pitié de l'erreur de ceux qui croyaient que « le sénat fût encore quelque chose dans la république; « que, pour ce qui regardait les chevaliers romains, il « allait leur faire porter la peine de l'appui qu'ils avaient « prêté à Cicéron dans son consulat; que le temps était « venu pour ceux qui avaient été alors dans la crainte « (il entendait les conjurés), de se venger de leurs en- « nemis ». Ces discours sont assurément bien étranges dans la bouche d'un consul, et prouvent que Gabinius ne cherchait pas même à déguiser ses desseins criminels sous des couleurs favorables. Ses actions furent conformes à son langage; et sur-le-champ, par une entreprise inouie et sans exemple, il relégua à deux cents milles de Rome un illustre chevalier romain nommé L. Lamia, qui s'était distingué par son zèle pour la cause de Cicéron.

Emportements de Gabinius. Post red. in sen. n 12. Pro Sext. n. 28.

Peu de temps après, on vit paraître une ordonnance des consuls qui enjoignait aux sénateurs de quitter le

Ordonnance des consuls qui enjoint

aux sénateurs de quitter le deuil.

deuil et de reprendre l'habillement de leur état : ordonnance tyrannique[1], qui, laissant subsister les causes de la douleur, en interdisait les marques, et qui arrêtait les pleurs par des menaces, et non en présentant des motifs de consolation.

Pison déclare nettement à Cicéron qu'il ne prétend point le défendre. In Pis. n. 12.

Pison faisait bien connaître par cette démarche qu'il était d'intelligence avec Gabinius. Il le déclara nettement à Cicéron vers ce même temps, dans une visite que celui-ci vint lui rendre accompagné de son gendre C. Pison. « Gabinius, dit le consul à Cicéron, est « abîmé : il ne peut se soutenir que par un gouverne- « ment de province ; le sénat ne le lui donnera pas, il « l'attend du tribun. Moi, j'ai de la déférence pour « mon collègue, comme vous en avez eu pour le vôtre « dans votre consulat. N'espérez aucun appui de la part « des consuls : chacun est ici pour soi. »

Restait Pompée, en qui Cicéron avait toujours eu beaucoup de confiance, et qui l'aurait réellement sauvé, s'il eût eu autant de bonne volonté que de pouvoir. Mais Clodius disait hautement, et répétait dans toutes ses harangues, que les trois plus puissants citoyens, César, Crassus et Pompée, étaient d'accord avec lui et résolus de le soutenir. Pompée se taisait ; et, par un silence si expressif dans de telles circonstances, il autorisait suffisamment les discours du tribun. Les ennemis de Cicéron, voulant même fournir un prétexte à Pompée de lui refuser son appui, imaginaient des embûches, des desseins d'attenter à sa vie ; et ils chargeaient de ces soupçons un homme aussi éloigné

[1] « Quis hoc fecit ullâ in Scythiâ tyrannus, ut eos quos luctu afficeret, lugere non sineret? Mœrorem relinquis, mœroris aufers insignia. Eripis lacrymas non consolando, sed minando. » (Cic. *in Pis.* n. 18.)

par caractère d'un dessein si noir qu'incapable d'y penser dans un temps où ses propres dangers et ses craintes ne l'occupaient que trop. Cependant Pompée, soit peut-être pour accréditer ces bruits, soit pour éviter les sollicitations, soit par honte, avait quitté Rome, et se tenait à la campagne dans une maison qu'il avait près d'Albe.

Cicéron ne put se résoudre à renoncer à l'espérance du secours de Pompée sans avoir fait les dernières tentatives. Il lui envoya son gendre; il alla lui-même à Albe. Plutarque assure que Pompée, rougissant de voir celui qu'il ne rougissait pas de trahir, ne fut pas plus tôt averti que Cicéron entrait chez lui par une porte, qu'il se déroba secrètement par l'autre; et cette conduite convient assez au caractère que Salluste lui attribue [1], d'avoir eu plus de pudeur sur le front que dans les sentiments. Il est pourtant certain que Cicéron parvint à le voir, si ce n'est dans cette occasion précise, du moins dans quelque autre moment. Il se jeta même à ses pieds; et Pompée eut la dureté de ne le point relever, et de lui dire qu'il ne pouvait rien faire contre la volonté de César.

Cic. ad Att. x, 4.

Quatre des premières têtes du sénat, L. Lentulus, actuellement préteur, Q. Fabius Sanga, et deux consulaires, L. Torquatus, et M. Lucullus, frère du vainqueur de Mithridate, voulurent faire encore un effort. Pompée, en traitant avec eux, s'enveloppa dans toute sa dissimulation, et se montra, suivant sa coutume, attentif à sauver les apparences, tandis qu'il comptait pour rien la réalité du devoir. Il les renvoya aux con-

In Pis. 77, 78.

[1] « Oris probi, animo inverecundo. » (Sallust. *ap. Suet. de Gramm.* c. 14.)

suls en leur disant « que c'était aux souverains magis-« trats qu'il appartenait de se charger de la cause de « la république, et de proposer l'affaire au sénat : que, « pour lui, il ne voulait point, sans délibération pu-« blique, combattre contre un tribun qui était armé; « que dès qu'il se verrait autorisé par un sénatus-con-« sulte, il prendrait les armes ».

C'était une collusion manifeste : car Pompée n'ignorait pas quels étaient les sentiments des consuls. Gabinius répondit aux quatre sénateurs d'une façon dure et désobligeante. Pison prit un ton plus modéré, mais qui revenait au même dans le fond. Il dit « qu'il ne se « piquait pas d'autant de courage qu'en avaient montré « dans leur consulat Cicéron, et Torquatus [1] qui lui « parlait : qu'il n'était point question de recourir aux « armes, ni de combattre : que Cicéron pouvait sauver « une seconde fois la patrie en se retirant; que, s'il « entreprenait de résister, le carnage, une fois com-« mencé, n'aurait plus de bornes : qu'en un mot, ni « lui, ni César son gendre, ni Gabinius son collègue, « n'abandonneraient le tribun ».

Assemblée du peuple, où les consuls et César s'expliquent d'une façon désavantageuse pour la cause de Cicéron.

Cette déclaration était nette et précise; mais elle se faisait dans le particulier. Bientôt et les consuls et César eurent occasion de s'expliquer publiquement. Car Clodius, pour faire connaître en même temps à ses amis et à ses adversaires combien il était puissamment soutenu, indiqua une assemblée du peuple hors la ville, afin que César pût y assister. Là il produisit d'abord les consuls, qui improuvèrent l'un et l'autre le supplice de Lentulus, que Pison même osa taxer de cruauté.

[1] Sous le consulat de Torquatus il y avait eu une première conjuration de Catilina, dont nous avons parlé dans le temps.

César, avec cet air de modération et de douceur qu'il garda toujours, sans s'écarter néanmoins jamais de ses vues, dit « que l'on savait assez ce qu'il avait pensé « par rapport à Lentulus et aux autres qui s'étaient « trouvés enveloppés dans la même cause ; que, s'il en « eût été cru, on ne les aurait point mis à mort : que « cependant il n'était point d'avis que l'on fît aucune « recherche du passé, et qu'il valait mieux ensevelir le « tout dans l'oubli ».

Double danger pour Cicéron de la part de Clodius et de la part des consuls et de César.

Cicéron n'avait plus alors que deux partis à prendre : c'était ou de se retirer, ou de combattre. Ses forces ne laissaient pas d'être considérables. Tout ce qu'il y avait de plus vertueux dans la ville, tous les citoyens qui conservaient quelque attachement pour le bien public, pour les lois, pour la liberté, étaient prêts à prendre les armes en sa faveur. Et il n'est pas douteux que, se voyant si bien appuyé, il se serait déterminé à une résistance courageuse, s'il n'eût eu affaire qu'à cette canaille ramassée qui était aux ordres de Clodius, et qui n'était composée que de scélérats tirés des cachots, ou d'esclaves, ou de malheureux débris des troupes de Catilina. Mais il savait qu'un premier combat, quand même il y eût eu la supériorité, n'aurait pas été décisif. Clodius l'avait dit en pleine assemblée : *Il faut que Cicéron périsse une fois, ou qu'il soit deux fois vainqueur.* Ce mot n'avait rien d'obscur, et annonçait fort clairement que, si le tribun était tué dans le combat, les consuls, et César, dont les légions n'étaient pas loin, vengeraient sa mort. Ce second danger, plus grand sans comparaison que le premier, et dont les suites pouvaient être funestes, non-seulement à Cicé-

Cic. pro Sext. n. 43.

ron, mais à la république entière, méritait une extrême attention.

Hortensius et Caton conseillent à Cicéron de se retirer.

Les avis furent partagés entre les amis de Cicéron. M. Lucullus[1] voulait que l'on opposât la force à la force, quel qu'en pût être l'événement. Hortensius, et Caton, qui n'était pas encore parti pour l'île de Chypre, où Clodius l'envoyait, craignaient que cette querelle, si une fois les épées y étaient tirées, ne devînt une guerre civile. Ils représentaient à Cicéron que son éloignement ne pouvait pas être de longue durée; que bientôt Clodius, par ses fureurs, lasserait ses propres amis, et qu'alors toute la république, d'un vœu unanime, redemanderait son libérateur. Ce parti était le seul raisonnable, le seul généreux, à le bien prendre, et ce n'est pas sans raison que Cicéron s'est fait honneur d'avoir deux fois sauvé la patrie[2] : la première fois avec un succès brillant et glorieux, et la seconde aux dépens des plus cruelles disgraces : heureux, s'il eût soutenu cette gloire par sa constance dans son exil, et si, au contraire, le peu de fermeté qu'il montra dans son infortune n'eût pas donné lieu de penser que la timidité avait eu part à la résolution qu'il prit de céder à ses ennemis!

Il sort de Rome.

Il sortit donc de Rome pendant la nuit, après avoir porté au Capitole une Minerve, qu'il paraît avoir jus-

[1] Plutarque nomme Lucullus simplement sans prénom. Mais le grand Lucullus, qui mourut peu de temps après en démence, était vraisemblablement dès-lors dans un état d'affaiblissement qui le rendait incapable d'affaires. C'est par cette raison que j'ai attribué ce que dit Plutarque à son frère M. Lucullus, qui s'était intéressé en faveur de Cicéron auprès de Pompée et des consuls.

[2] « Unus rempublicam bis servavi, semel glorià, iterùm ærumnâ meâ. » (Cic. *pro. Sext.* n. 49.)

que-là vénérée dans sa maison comme sa divinité tutélaire, et qu'il consacra dans ce temple auguste avec le titre de *gardienne de la ville*. Sa pensée était sans doute que la ville de Rome perdait son *gardien* en le perdant, et qu'il était forcé, après avoir inutilement tenté toutes les ressources de la prudence humaine, à lui laisser les dieux eux-mêmes pour *gardiens*. On était alors dans les premiers jours d'avril; et il gagna promptement les côtes de la Lucanie, se préparant à passer en Sicile, où il comptait trouver et de l'affection de la part des peuples, et de la protection de la part du préteur C. Virgilius, homme doux, et qui dans les temps précédents avait toujours montré de l'attachement au meilleur parti.

Cic. ad Att. l. 3.

Je ne sais si je devrais parler d'un songe qu'il eut dans cette fuite, étant encore peu éloigné de Rome. Ce qui m'y détermine, c'est que le jugement qu'il en a porté lui-même peut servir de règle à ceux qui seraient trop frappés du rapport qu'ont quelquefois nos songes avec des événements réels. Il s'imaginait errer dans des lieux solitaires, lorsqu'il vit venir à lui Marius précédé de licteurs, dont les faisceaux étaient couronnés de branches de laurier. Il lui semblait que Marius lui demandait quelle était la cause de sa tristesse, et qu'ayant appris de lui qu'il venait d'être chassé de sa patrie, il lui prit la main, l'exhorta à avoir bon courage, et le confia à son premier licteur, avec ordre de le conduire dans le temple qu'il avait fait bâtir et consacré à l'Honneur et à la Vertu, disant à Cicéron que de ce lieu partirait son salut. Ce songe fut vérifié par le retour de notre illustre fugitif, comme tout le monde sait; et afin qu'il ne manquât rien à son entier

Songe de Cicéron. Cic. de Divin. l. 1, n. 59 et l. 2, n. 140-143.

et parfait accomplissement, ce fut dans le temple construit par Marius que fut rendu l'un des plus célèbres sénatus-consultes dans l'affaire du rétablissement de Cicéron. Cette dernière circonstance fait tout le merveilleux du songe, comme il a eu soin de l'observer : car du reste il pensait si souvent à Marius, il comparait si volontiers sa fortune présente avec celle d'un si fameux compatriote, proscrit autrefois et exilé, puis revenu avec gloire en Italie, qu'il n'est pas étonnant que ces idées se réveillassent chez lui pendant le sommeil. Que le sénat fût auteur de son rétablissement, c'était encore une espérance qui lui roulait sans cesse dans l'esprit. Quant à la conformité de l'événement avec le songe pour ce qui regarde le lieu du sénatus-consulte, Cicéron l'attribue simplement au hasard. Mais comme c'était un usage tout commun que le sénat s'assemblât dans les différents temples de la ville, ne peut-on pas dire que Marius, présent à son esprit, devait renouveler la trace du temple qu'il avait bâti, plutôt que celle de tout autre ?

Loi portée contre Cicéron nommément.

Dès que Clodius fut instruit de la retraite de Cicéron, il le fit condamner nommément à l'exil par une loi qui fut proposée à peu près en ces termes : *Voulez-vous, ordonnez-vous, Romains, que M. Tullius Cicéron, pour avoir fait mourir des citoyens romains sans aucune forme de procès, pour avoir porté sur les registres publics un faux sénatus-consulte, ait été privé de l'usage de l'eau et du feu*[1] *; qu'il soit défendu à toute personne de le recevoir et de lui donner asyle jusqu'à la distance de cinq cents milles de Rome, et*

[1] « Ut interdictum sit. »

que, s'il est trouvé dans cet espace, il soit permis de le tuer, lui et ceux qui l'auront reçu chez eux; qu'il soit en outre défendu à tout magistrat et à tout sénateur de proposer jamais ou de favoriser son rappel, de délibérer, de conclure, d'opiner de quelque façon que ce puisse être qui tende à cette fin; en un mot, de prendre aucune part à aucun décret qui eût pour objet de lui permettre de revenir dans cette ville? La même loi prononçait aussi une amende contre Cicéron, ou même la confiscation de ses biens.

Observations sur cette loi.

Cette loi était dressée avec toute la méchanceté possible, comme on le voit, mais d'ailleurs avec beaucoup d'impéritie. L'expression même n'en était pas correcte. Elle voulait que Cicéron *eût été privé*, et non pas *qu'on le privât*, UT INTERDICTUM SIT, *non* UT INTERDICATUR, de l'usage de l'eau et du feu. C'était supposer un jugement précédent, et il n'y en avait eu aucun. Ce vice d'expression, qui est en soi peu de chose, marque néanmoins la témérité et l'inconsidération de Clodius, qui n'avait pas même soin d'employer des greffiers ou secrétaires qui sussent le style des actes publics. Cicéron lui en fait un reproche. *Tu défendais*, lui dit-il, *que l'on ne me reçût; et tu n'avais pas ordonné que je sortisse.*

Cic. pro Domo, n. 47.

L'imputation d'avoir fabriqué le sénatus-consulte qui condamnait Lentulus et ses complices à la mort était si évidemment calomnieuse, et tellement insoutenable, que ce seul artifice suffisait pour donner moyen de revenir avec avantage contre la loi qui le contenait. On devine aisément que l'intention de Clodius était de priver son ennemi de l'appui qu'il trouvait dans l'autorité du sénat, et de le faire regarder comme le seul

auteur de la mort de plusieurs citoyens du premier rang. Mais la passion l'aveuglait : car, en établissant sa loi sur un faux énoncé, il élevait un édifice ruineux, qui se détruisait par lui-même. « Si j'ai inséré dans les « registres publics un faux sénatus-consulte, dit Cicé- « ron, la loi a lieu : si cela n'est pas, elle est de toute « nullité. Or, par combien de décrets postérieurs le « sénat a-t-il reconnu et confirmé celui que l'on veut « faire passer pour mon ouvrage? »

Elle passe, et en même temps celle qui regardait les départements des consuls.

Cette loi ne laissa pas d'être autorisée par les suffrages, je ne dirai pas du peuple, mais d'une multitude de misérables qui étaient aux gages du tribun. Cicéron s'étant retiré, ses défenseurs n'avaient plus d'intérêt qui les obligeât de combattre. La loi passa sans opposition; seulement elle fut réformée, je ne sais pas pourquoi, quant à la distance, qui fut réduite à quatre cent mille au lieu de cinq cent mille pas, cent trente-trois lieues au lieu de cent soixante-six.

Les récompenses pour les consuls marchaient de pair avec les disgraces de Cicéron. La loi pour leur donner des gouvernements avait été proposée en même temps que celle qui était le fondement du procès criminel qu'on lui intentait : elle fut reçue le même jour que celle qui le condamnait à l'exil. Gabinius même y fit un changement à son avantage; et au lieu de la Cilicie il se fit donner la Syrie, province plus riche, et qui lui ouvrait un plus beau champ à la fortune, et, comme il se l'imaginait, à la gloire.

Biens de Cicéron vendus : ses maisons pillées par les consuls.

Le désastre de Cicéron était assez complet pour satisfaire une haine ordinaire. Mais celle de Clodius était forcenée, et elle s'étendit jusque sur les maisons de ville et de campagne de celui qu'il venait de proscrire.

Soit que les biens de Cicéron fussent confisqués, soit qu'il s'agît du paiement d'une amende dont ses biens devaient répondre, il est certain qu'ils furent mis à l'encan. Pas un honnête homme ne se présenta pour en acheter aucune partie. Il n'y eut que les créatures de Clodius qui voulurent profiter de cet indigne butin. Les consuls ne s'oublièrent pas non plus. Aussitôt après le départ de Cicéron, et avant que la dernière loi eût été portée contre lui, déja le feu était mis à sa maison de Rome : on la pillait en même temps, et les colonnes de marbre avec les autres ornements étaient transportées dans la maison de la belle-mère de Pison, qui était dans le voisinage. Gabinius prit pour lui la dépouille de celle que Cicéron avait dans le territoire de Tuscule. Il la fit détruire, et, comme il en avait une dans le même canton, il s'empara non-seulement des meubles de celle de Cicéron et de tout ce qui est nécessaire pour le ménage de la campagne, mais il n'y eut pas jusqu'aux arbres du parc qu'il ne fît déraciner pour les transplanter dans le sien.

Cic. pro Domo.

Il était bien juste que Clodius recueillît aussi le fruit d'un crime dont il était le principal auteur. Le terrain de la maison de Rome de Cicéron fut l'objet qui piqua sa cupidité. Cette maison était grande et spacieuse, et elle avait été bâtie cinquante ou soixante ans auparavant par le fameux tribun M. Drusus, à qui l'on a attribué la cause de la guerre sociale. Elle était située dans le quartier du mont Palatin, donnant sur la place, et voisine de celle de Clodius. Ce tribun résolut donc de s'agrandir en ajoutant à sa maison l'emplacement de celle de son ennemi. Mais, pour contenter en même temps sa vengeance, voici ce qu'imagina sa rage in-

Clodius s'empare du terrain de la maison de Cicéron, et en consacre une partie à la déesse de la Liberté. Vell. II, 14.

génieuse. La maison de Cicéron touchait d'un côté à un portique qui avait été autrefois la maison de M. Fulvius, tué avec C. Gracchus. Cette maison ayant été rasée comme celle d'un ennemi public, Catulus, vainqueur des Cimbres, y avait construit le portique dont je parle, pour être un monument de sa victoire. Clodius, se réservant les neuf dixièmes du terrain de Cicéron, en joignit une portion à la colonnade de Catulus, afin de confondre la cause de Cicéron avec celle de Fulvius par la société d'une même peine. Ce n'est pas tout encore : pour empêcher que jamais, s'il était possible, le propriétaire ne pût rentrer dans son bien, il consacra ce portique par une dédicace solennelle, dans laquelle le pontife Pinarius Natta lui prêta son ministère; et il y plaça une statue sous le nom de la déesse de la Liberté, comme s'il eût été le vengeur de la liberté publique opprimée par Cicéron. Cette statue représentait originairement une courtisane de la ville de Tanagre en Béotie : tel était l'objet que Clodius, aussi peu scrupuleux en religion qu'en morale, proposait au culte des peuples.

Cicéron, rebuté par le préteur de Sicile, passe en Grèce, et vient à Dyrrachium. Cic. pro Planc. et Ep. ad fam. l. 14, et ad Att. l. 3.

Pendant que Clodius triomphait, Cicéron cherchait un asyle, et avait de la peine à le trouver. Arrivé auprès de la ville de Vibone en Lucanie, il passa quelques jours dans les terres d'un homme qu'il nomme Sica, et qui avait eu de l'emploi sous lui pendant qu'il était consul. Son plan était, comme je l'ai déja dit, d'aller en Sicile. Mais le préteur C. Virgilius, qui avait d'anciennes liaisons avec lui, qui avait été plus d'une fois collègue de son frère, qui pensait comme lui sur les affaires de la république, refusa néanmoins de le recevoir dans sa province : tant les malheureux trouvent

peu d'amis ! Cicéron, exclu de l'espérance d'une retraite douce et tranquille en Sicile, et ne voulant pas, par un plus long séjour dans un même lieu, mettre en danger son hôte Sica, tourna vers la mer supérieure, et fit par terre le chemin de Vibone à Brindes. Il n'entra point dans cette ville, et il se tint comme caché dans la maison de campagne de M. Lénius Flaccus, homme généreux et ami fidèle, qui méprisa le péril auquel il exposait et sa fortune, et même sa vie, en retirant un proscrit; et qui, sans être effrayé de la peine prononcée par une loi injuste et criminelle, rendit pendant treize jours à Cicéron tous les devoirs d'une noble et courageuse hospitalité.

Plancius lui donne un asyle à Thessalonique.

C'eût été une grande douceur pour notre fugitif d'avoir la compagnie d'Atticus. Il l'avait prié de le venir trouver, et il comptait passer avec lui en Épire, où cet ami avait de grands biens. La chose ne fut pas possible; et Cicéron regarda ce contre-temps comme un nouveau malheur qui se joignit au grand nombre de ceux dont il était déja accablé. Atticus ne lui fut pourtant pas inutile à Rome, et il lui rendit des services effectifs qui valaient bien la consolation qu'il lui aurait procurée par sa présence. Il fallut donc que Cicéron s'embarquât seul à Brindes, ce qu'il fit le dernier avril; et il passa à Dyrrachium [1], ville qui était sous sa protection, et qui avait conservé pour lui de l'attachement.

Atticus l'avait invité à se retirer dans les terres qu'il avait en Épire. Mais ce séjour ne plaisait pas à Cicéron, surtout à cause du voisinage d'un grand nombre d'anciens amis de Catilina, qui, depuis la déroute de

[1] Durazzo, dans l'Albanie.

leur parti, forcés d'abandonner l'Italie, s'étaient répandus dans l'Achaïe et dans le reste de la Grèce. Il craignait particulièrement Autronius, l'un des plus audacieux et des plus puissants de ces exilés. C'était le collègue de P. Sylla, nommé avec lui au consulat, privé avec lui de cette charge par un jugement solennel, pour cause de brigue, et qui depuis était entré dans les deux conjurations de Catilina. Cicéron, ne trouvant donc point de sûreté pour lui à rester dans la Grèce, songeait à traverser la Macédoine, et à passer la mer pour aller gagner Cyzique dans la Propontide. Le zèle d'un ami l'empêcha de s'éloigner si fort de l'Italie.

Cet ami était Cn. Plancius, actuellement questeur sous L. Apuleïus, préteur de Macédoine. Plancius ne fut pas plus tôt informé de l'arrivée de Cicéron à Dyrrachium, qu'il y accourut sans licteurs, sans aucune marque de sa dignité, témoignant par tout son extérieur la douleur dont il était rempli. Il l'emmena à Thessalonique, où il avait un palais comme questeur; et il l'engagea à y rester pendant plusieurs mois, quoique Cicéron, effrayé, par de nouveaux avis, des mauvais desseins que formaient contre lui ces conjurés dont j'ai fait mention, inclinât beaucoup à passer en Asie. Plancius le retint par une espèce de violence : il demeura auprès de lui pour veiller à sa sûreté ; il fut tellement occupé des devoirs de l'amitié, qu'il les préféra même aux fonctions de sa charge. Le courage du questeur est d'autant plus louable, que son préteur ne lui en donnait pas l'exemple; et que, plaignant Cicéron et l'aimant, il n'osait témoigner ses sentiments au-dehors, par la crainte qu'il avait de Clodius.

C'est dans cette retraite que Cicéron attendit longtemps son rappel avec une impatience et un abattement peu dignes d'un si grand génie. Son désastre l'avait atterré dans le premier moment, jusqu'à le porter à renoncer à la vie. Atticus le détourna de ce funeste dessein, en l'exhortant à se réserver pour de meilleurs temps. Mais, si Cicéron consentit à vivre, ce ne fut que pour pleurer son malheur. Ses lettres à sa femme, à son frère, à Atticus, sont pleines de lamentations. Il se représente sans cesse toutes les circonstances les plus affligeantes de sa disgrace; et s'il s'arrête, c'est de peur de trop aigrir sa douleur, et parce que ses larmes effacent ce qu'il écrit. Il ne voulut point voir son frère qui revenait du gouvernement de l'Asie, craignant de se trop attendrir, surtout lorsqu'il leur faudrait se séparer. Il n'admettait aucune consolation, si ce n'est celle d'un prochain retour. Encore était-il si découragé, qu'il se défiait toujours du succès, et que les dispositions les plus heureuses avaient peine à faire renaître l'espérance dans son cœur. Sa tristesse alla si loin, que le bruit se répandit dans Rome qu'il y avait du dérangement dans son esprit et dans sa raison. Ce bruit était faux; il y paraît bien par ses lettres. Mais tout ce qu'il avait d'esprit, il l'employait à se tourmenter. Il se rappelle sans cesse les fautes qu'il prétend avoir faites, et se les reproche avec amertume. J'avoue que je n'en vois qu'une, qui est de s'être trop reposé sur les promesses vagues de Pompée, et d'avoir, par une suite de la confiance qu'il prenait en lui, refusé l'emploi de lieutenant-général que César lui offrait. Mais est-il d'un homme sage de se consumer en regrets inutiles sur le passé?

Douleur excessive de Cicéron.

Ce qui me paraît encore moins excusable, ce sont

Ses plaintes

contre ses amis.

ses plaintes contre ses amis et contre Atticus lui-même, à qui il écrit. Il sied si peu à un homme tel que Cicéron d'avoir les défauts des ames vulgaires, que je ne puis lui pardonner de s'en prendre, dans ses maux, à tout ce qui l'environne. Selon lui, Atticus n'a pas manqué de fidélité, mais d'activité et de zèle; et, faute de s'intéresser avec assez de chaleur aux dangers de Cicéron, il n'a point tiré de ce fonds de prudence et de bon conseil dont il était pourvu toutes les ressources que son esprit pouvait et devait lui fournir. Pour ce qui est d'Hortensius et de quelques autres, ce sont des perfides, qui ont abusé criminellement de la confiance qu'il avait en eux. Il leur attribue la cause de sa ruine. « Ce ne sont pas, dit-il, nos ennemis, mais nos envieux « qui nous ont perdus[1]. » Et le fondement de tous ces reproches, c'est le conseil qui lui a été donné de se retirer de Rome plutôt que de combattre. Il n'est pas difficile de justifier les amis de Cicéron contre lui-même et par lui-même.

Cic. ad Q. fr. 1, 3.

Justification de leur conduite.

Premièrement la vive douleur d'Atticus sur le malheur de son ami, attestée par les mêmes lettres où Cicéron se plaint de lui, et les services qu'il lui rendit pendant son exil, à lui et à tout ce qui lui appartenait, à sa femme, à son frère, à ses enfants, sont une preuve indubitable de l'intérêt qu'il avait pris à ses périls. On ne chérit point dans la disgrace celui pour lequel on a été froid dans le temps qu'il se soutenait encore.

Quant à ce qui regarde Hortensius, il y avait longtemps que Cicéron l'accusait de lui porter envie. C'est principalement à Hortensius qu'il en veut lorsqu'il re-

[1] « Non inimici, sed invidi perdiderunt. » (Cic. *ad Att.* III, 9.)

présente comme jaloux de sa gloire ces amateurs de leurs viviers et de leurs carpes, dont il se moque en plus d'un endroit de ses lettres à Atticus. Il est certain que les zélateurs de l'aristocratie, tels qu'était Hortensius, n'avaient pas lieu d'être entièrement contents de Cicéron. Ils s'étaient toujours opposés à Pompée, regardant les commandements accumulés sur lui contre toutes les règles comme une voie qui le menait à la tyrannie. Cicéron, au contraire, avant que d'être nommé consul, avait fait sa cour à Pompée; et depuis son consulat il s'était lié étroitement avec lui. Cependant ces républicains rigides se réunirent autour de Cicéron lorsqu'ils le virent attaqué. Hortensius, en particulier, se chargea, comme nous l'avons dit, d'une députation en sa faveur auprès des consuls; et en s'acquittant de cette fonction, il pensa perdre la vie. Ce n'est pas là assurément la conduite d'un perfide et d'un traître. S'il lui conseilla de se retirer, Caton, selon Plutarque, en fit autant; et Cicéron déclare à Atticus qu'il n'a aucun lieu de se plaindre de Caton. A quoi donc attribuer ses reproches si amers, et si souvent répétés contre Hortensius, sinon au chagrin qui le dominait, et à une mauvaise humeur aigrie par l'infortune? Déplorons la faiblesse de la nature humaine : et, après l'exemple d'un esprit si grand, si cultivé, et néanmoins si fort abattu par la disgrace, concevons qu'afin qu'il nous soit permis de compter sur notre constance, il faut au moins qu'elle ait été mise à l'épreuve.

Cic. ad Att. l. 1, n. 20; l. 2, n. 1, etc.

Cic. ad Att. l. 3, n. 15.

Ce n'est pas la faute d'Atticus si son ami ne témoignait pas plus de courage. Il lui donnait fréquemment, quoique avec douceur, des avis sur cet article : mais il n'était point écouté, et Cicéron justifiait l'excès de sa

douleur par l'excès de son infortune. Lorsqu'il fut rétabli dans Rome, comme ses ennemis lui reprochaient cette mollesse d'ame, il prit un autre tour, et prétendit en faire une vertu. « J'ai ressenti, dit-il, une vive « et cruelle douleur[1], je l'avoue, et je ne prétends pas « faire parade d'une prétendue sagesse qu'auraient dé- « sirée en moi ceux qui trouvent que j'étais abattu et « découragé par ma disgrace. Est-ce donc que, me « voyant arraché à tant d'objets si chers, dont je ne « fais point ici le dénombrement, parce que je ne puis « encore aujourd'hui y penser sans verser des larmes, « est-ce que je devais renoncer à l'humanité et rejeter « les sentiments de la nature? En ce cas, je ne mérite- « rais aucune louange pour le parti que j'ai pris de me « retirer; et je ne pourrais demander que la république

Apologie de Cicéron sur l'excès de sa douleur. Pro Domo, n. 97.

[1] « Accepi magnum atque incredibilem dolorem : non nego, neque istam mihi adscisco sapientiam, quam nonnulli in me requirebant, qui me animo nimis fracto esse atque afflicto loquebantur. An ego poteram, quum a tot rerum tantâ varietate divellerer, quas idcircò prætereo quòd ne nunc quidem sine fletu commemorare possum, inficiari me esse hominem, et communem naturæ sensum repudiare? Tum verò neque illud meum factum laudabile, nec beneficium ullum a me in rempublicam profectum dicerem, si quidem ea reipublicæ causâ reliquissem quibus æquo animo carerem : eamque animi duritiam, sicut corporis quod, quum uritur, non sentit, stuporem potiùs quàm virtutem putarem. Suscipere tantos animi dolores, atque ea quæ captâ urbe accidunt victis, stante urbe unum perpeti, et jam se videre distrahi a complexu suorum, disturbari tecta, diripi fortunas, patriæ denique causâ patriam ipsam amittere; spoliari populi romani beneficiis amplissimis, præcipitari ex altissimo dignitatis gradu; videre prætextatos inimicos, nondùm morte comploratâ, arbitria petentes funeris; hæc omnia subire conservandorum civium causâ, atque ita ut dolenter absis, non tam sapiens quàm ii qui nihil curant, sed tam amans tuorum ac tui, quàm communis humanitas postulat : ea laus præclara atque divina. Nam qui ea quæ nunquam cara et jucunda esse duxit, animo æquo reipublicæ causâ deserit, nullam benevolentiam insignem in rempublicam declarat; qui autem ea relinquit, reipublicæ causâ, a quibus cum summo dolore divellitur, ei patria cara est, cujus salutem caritati anteponit suorum. » (Cic. *pro Domo*, n. 97, 98.)

« m'en tînt compte, comme d'un bienfait, si je n'avais « quitté pour elle que des choses dont il me fût aisé de « me priver. Une telle dureté dans l'ame, comme celle « d'un corps qui ne sentirait pas quand on le brûle, « serait insensibilité, et non pas vertu. S'exposer aux « douleurs les plus cuisantes, et souffrir seul, pendant « que la ville jouit d'un état florissant, les maux qu'é- « prouvent les vaincus dans une ville prise par l'ennemi; « se voir séparé de tous les objets de sa tendresse, voir « sa maison ruinée et ses biens pillés, se priver de sa « patrie pour le bien de la patrie même; être dépouillé « de tous les bienfaits les plus éclatants du peuple ro- « main, et précipité du plus haut degré de la fortune « et de la splendeur; voir des ennemis avides, qui, « avant les funérailles de celui qu'ils persécutent, s'en « font déja payer le salaire; souffrir tant de maux pour « la conservation de ses concitoyens, et cela avec sen- « timent, avec douleur, non en se parant d'une sagesse « que rien n'affecte, mais en retenant tout l'amour « pour soi-même et pour les siens qu'inspire la nature: « voilà ce que j'appelle une gloire admirable et divine. « Car celui qui renonce sans peine, en considération « de la république, à ce qui jamais ne lui a été cher, « que fait-il pour la république? que lui sacrifie-t-il? « Mais celui qui, pour l'avantage de la patrie, aban- « donne des biens auxquels il ne peut s'arracher sans « une extrême douleur, voilà l'excellent citoyen, à qui « la patrie est vraiment chère, puisqu'il en préfère le « salut à tout ce qu'il a de plus cher au monde. » Cette apologie est très-bien tournée, et serait sans réplique, si entre une insensibilité féroce et une molle faiblesse il n'y avait pas un milieu, je veux dire la grandeur

d'ame, qui n'étouffe pas le sentiment, mais qui le modère et en triomphe.

Réflexion de Plutarque sur la faiblesse de Cicéron.

Il n'est pas possible de ne pas convenir avec Plutarque que l'on avait droit d'attendre d'un esprit orné de tant de belles connaissances plus de constance dans l'adversité; d'autant plus que Cicéron se piquait de philosophie, et voulait que ses amis ne l'appelassent point orateur, mais philosophe, prétendant qu'il avait embrassé la philosophie comme son objet, et qu'il ne s'était servi de l'éloquence que comme d'un instrument nécessaire à quiconque veut entrer dans l'administration des affaires publiques. « Mais [1], ajoute ce sage his-« torien, le torrent de l'opinion a une terrible force « pour effacer de l'ame la teinture de tout ce que l'étude « et la doctrine y ont introduit, et pour communiquer « à ceux qui prennent part au gouvernement les vices « de la multitude par le commerce qu'ils sont forcés « d'avoir avec elle. L'homme public ne résistera jamais « à cette séduction puissante, à moins qu'il ne se tienne « sans cesse sur ses gardes, et qu'il n'ait une extrême « attention à n'entrer en société avec le vulgaire que « pour les affaires mêmes, et non pas pour les passions « que font naître les affaires. »

Caton et César partent l'un pour l'île de Chypre, l'autre pour la Gaule.

A peu près dans le même temps que Cicéron fut obligé de s'exiler de Rome, Caton partit pour l'île de Chypre, où l'envoyait Clodius; et César, ayant ainsi écarté de la république les deux hommes qu'il crai-

[1] Ἀλλ' ἡ δόξα δεινὴ τὸν λόγον ὥσπερ βαφὴν ἀποκλύσαι τῆς ψυχῆς, καὶ τὰ τῶν πολλῶν ἀνομόρξασθαι πάθη δι' ὁμιλίαν καὶ συνήθειαν τοῖς πολιτευομένοις, ἂν μή τις εὖ μάλα φυλαττόμενος οὕτω συμφέρηται τοῖς ἐκτὸς, ὡς, τῶν πραγμάτων αὐτῶν, οὐ τῶν ἐπὶ τοῖς πράγμασι παθῶν συμμεθέξων. (Plut. *in Cic.* [32.])

gnait davantage, n'eut plus de raison qui le retînt dans le voisinage de la ville : il en eut même de s'éloigner ; car les partisans de l'aristocratie, commençant à revenir de la consternation où les avait jetés d'abord le consulat de César, et la violence exercée sur Cicéron, se mirent en devoir d'agir contre l'oppresseur de la liberté publique. Deux préteurs, L. Domitius et C. Memmius, voulurent soumettre à l'examen du sénat les actes du consulat de César, dans le dessein de les faire casser. Son questeur fut mis en justice. Lui-même se vit attaqué par le tribun L. Antistius ; mais il implora le secours des autres tribuns pour jouir du bénéfice de la loi qui mettait à l'abri de toute poursuite ceux qui étaient absents pour le service de l'état, et il se hâta de partir. Suet. in Cæs c. 23.

Après son départ, Vatinius, qui l'avait si bien servi l'année précédente, fut aussi accusé au tribunal du préteur Memmius. Vatinius était actuellement revêtu de l'emploi de lieutenant-général sous César, et par conséquent il avait un titre pour se dispenser de répondre à l'accusation. Mais il voulut faire l'homme de bien ; ce qui lui convenait très-peu : et comme s'il se fût confié pleinement en son innocence, il revint de la province où il était déja, et il sembla se mettre en devoir de paraître en jugement. Apparemment il croyait que le crédit de César le tirerait de danger sans peine. Lorsqu'il vit qu'il s'était trompé et que l'affaire se mettait en règle, il commença à craindre, et il implora la protection des tribuns, et nommément celle de Clodius, pour être dispensé de se présenter devant les juges. La chose était sans exemple ; et quelque exorbitante que fût la puissance des tribuns, ils avaient toujours res- Cic. in Vatin.

pecté l'ordre des jugements. Comme donc le préteur allait en avant, Clodius et Vatinius eurent recours à la violence, qui était leur ressource ordinaire. Suivis d'une troupe de gens armés, ils viennent attaquer le préteur sur son tribunal, le mettent en fuite, fracassent les bancs des juges, jettent les urnes destinées à recevoir les bulletins sur lesquels les suffrages étaient écrits : les accusateurs eurent bien de la peine à sauver leur vie. Ainsi Vatinius, accusé, commit dans le jugement même tous les crimes contre lesquels l'ordre des jugements est établi. Quelle fureur ! comment pouvait subsister Rome dans le renversement des lois, et de toute la police, qui est le fondement de la société humaine ? Devons-nous être étonnés que le gouvernement républicain ait enfin péri ? ou plutôt, ce qui a droit de nous surprendre, n'est-ce pas qu'il ait pu se maintenir encore quelques années ?

Suet. in Cæs. c. 23.

Toutes ces accusations ne laissèrent pas de donner de l'inquiétude à César, et elles furent pour lui un avertissement de se procurer toujours l'amitié et l'appui des magistrats qui étaient en charge chaque année. Ce fut une de ses grandes attentions pendant tout le temps qu'il passa dans sa province; et il n'y épargna ni les soins, ni surtout l'argent, dont il fit dans cette vue des profusions incroyables. Je remets au livre suivant le récit de ses premiers exploits dans les Gaules. Je vais rendre compte ici de la commission donnée à Caton par Clodius.

Droits prétendus par les Romains sur l'Égypte, et sur l'île de Chypre.

Ptolémée régnait dans l'île de Chypre, qui avait été souvent un partage de cadet dans la maison des Lagides. Il était frère de Ptolémée Aulète, qui régnait en Égypte, et tous deux enfants bâtards de Ptolémée Lathyre. J'ai

parlé ailleurs d'un testament de Ptolémée Alexandre, dernier prince légitime du sang des Lagides, lequel faisait le peuple romain héritier de tous ses droits ; et j'ai dit que César, après son édilité, avait voulu faire valoir ce testament vrai ou faux, mais qu'il en avait été empêché par les plus gens de bien et les plus modérés du sénat. L'état des deux Ptolémée était donc incertain, tant à cause du vice de leur naissance, que surtout à cause des prétentions qu'avait le peuple romain sur les royaumes dont ils jouissaient. C'est par ce motif qu'Aulète acheta si cher la protection de Pompée et de César, afin de parvenir par leur crédit à se faire reconnaître pour roi d'Égypte par le sénat et par le peuple romain, comme enfin il y réussit sous le consulat de César. Son frère, qui, entre autres vices, était sordidement avare, ne voulut point faire une pareille dépense, et il s'en trouva mal. Clodius, dans son tribunat, fit revivre le testament d'Alexandre et les prétentions du peuple romain, au moins sur l'île de Chypre; et il proposa une loi pour en dépouiller Ptolémée, et la réduire en province romaine.

Vaillant. Hist. Ptolém.

Un motif de vengeance l'animait contre ce roi malheureux. Il y avait déja plusieurs années que Clodius, ayant quitté l'armée de Lucullus après l'avoir soulevée contre son général, et s'étant retiré en Cilicie auprès de Q. Marcius Rex, qui le fit amiral de sa flotte, avait été pris par les pirates. Comme il se trouvait sans argent, il s'adressa à Ptolémée, roi de Chypre, pour avoir de quoi payer sa rançon. Ce prince avare, à qui une telle dépense déplaisait fort, n'envoya que deux talents. Les pirates ne voulurent point recevoir une somme si chétive, et ils aimèrent mieux rendre gratuite-

Clodius offensé par Ptolémée, roi de Chypre. Strabo, l. 14, p. 684. Appian. Civ. l. 2, p. 441. Dio, l. 35.

ment la liberté à leur prisonnier, qu'ils n'osaient retenir, dans la crainte qu'ils avaient de Pompée, alors commandant des mers. Clodius, devenu tribun long-temps après, se souvint de cette injure; et ce fut pour s'en venger qu'il résolut de détrôner Ptolémée.

Loi de Clodius pour réduire cette île en province romaine. Plut. in Cat.

J'ai dit par quelles raisons il avait jeté les yeux sur Caton pour le charger de cet odieux emploi. Dès les premiers jours qu'il fut en charge, il le manda, et lui dit que, le connaissant pour le plus intègre des Romains, il voulait lui donner une preuve effective de son estime et de sa confiance; que plusieurs des plus illustres citoyens briguaient la commission de réduire l'île de Chypre, dont le roi possédait de très-grands trésors; mais que Caton était seul digne d'un emploi qui demandait un désintéressement parfait, et qu'il serait préféré à tout autre concurrent. Caton se récria qu'une telle préférence n'était pas un bienfait, mais un piége et un affront. Alors Clodius, prenant son ton insolent et dédaigneux : *Eh bien*, lui dit-il, *si vous ne voulez point y aller de bonne grace, vous serez forcé d'y aller malgré vous*. Et de fait, il proposa et fit passer la loi pour envoyer Caton avec l'autorité de préteur dans l'île de Chypre, et pour le charger d'en détrôner le roi Ptolémée; et comme si cette commission n'eût pas été assez onéreuse par elle-même, il y ajouta celle de rétablir les exilés de Byzance. Son plan était de donner de l'occupation à Caton pour long-temps hors de Rome, afin de ne le point trouver en son chemin pendant toute l'année de son tribunat. Il se vantait aussi d'avoir [1] par là arraché à Caton cette langue qui avait

[1] « Linguam se evellisse M. Catoni, quæ semper contra extraordinarias potestates libera fuisset. » (Cic. *pro Sext.* n. 60.)

toujours parlé avec tant de force contre les commandements donnés à des particuliers. La liberté d'un tel langage ne lui était plus permise, selon Clodius, puisqu'il se trouvait lui-même dans le cas.

Il est vrai que le commandement donné à Caton n'était pas dans les règles ordinaires; mais assurément il ne pouvait pas passer pour dangereux dans la république : car Caton reçut la commission toute nue, sans aucune force pour l'exécuter; il ne lui fut pas donné un vaisseau, pas un soldat, mais seulement un questeur, avec deux greffiers, dont l'un était concussionnaire public, et l'autre client de Clodius.

Le roi de Chypre n'a pas le courage de jeter ses trésors dans la mer. Val. Max. lib. 9, c. 4.

Il n'eut en effet besoin ni de flotte, ni d'armée. Dès que l'infortuné roi de Chypre eut appris la nouvelle du décret porté contre lui, sentant qu'il lui était impossible de résister à la puissance romaine, il désespéra de ses affaires, et songea non à combattre, mais à mourir. Seulement il eut d'abord la pensée de se venger des brigands qui le dépouillaient, en les frustrant de leur proie. Pour cela il fit charger toutes ses richesses sur plusieurs vaisseaux, et il s'avança en mer dans le dessein de couler à fond sa flottille, et de se noyer avec tout ce qu'il possédait : mais [1], vil esclave de son argent, il n'eut pas le courage de le perdre, pendant qu'il renonçait lui-même à la vie; et, comme s'il eût été chargé de le garder pour les Romains, il le fit reporter dans son palais.

Avant qu'il eût exécuté la résolution qu'il avait prise

Il se fait

[1] « Non sustinuit mergere aurum et argentum, sed futurum suæ necis præmium domum revexit. Procul dubio hic non possedit divitias, sed a divitiis possessus est titulo rex insulæ, animo pecuniæ miserabile mancipium. » (Val. Max.)

mourir par le poison. Plut. in Cat.

de mourir, arriva Canidius, ami de Caton; et il proposa de sa part à Ptolémée de céder à sa mauvaise fortune, et d'accepter, en dédommagement de ce qu'on lui ôtait, le titre et les revenus de prêtre du temple de Vénus à Paphos. Ptolémée était tout déterminé à ne point lutter avec des forces trop inégales contre une puissance qui avait absorbé tous les royaumes de l'univers; mais il ne put se résoudre à déchoir, et à se contenter d'un état inférieur à celui dont il avait joui. Il aima mieux se faire périr par le poison.

Exactitude excessive de Caton à recueillir les trésors de ce roi.

Caton était resté à Rhodes, attendant le succès de la négociation de Canidius. Dès qu'il eut appris la mort de Ptolémée, il fit partir en diligence Brutus son neveu, pour être comme le surveillant de Canidius, et empêcher le divertissement des trésors du roi de Chypre : car le rigide Caton se défiait presque de tout le monde, et même de ses amis. Pour lui, il alla à Byzance, où il n'eut pas de peine, avec le pouvoir dont il était armé, et avec l'autorité que lui donnait sa vertu, à rétablir la paix et la concorde, en faisant rentrer dans leur patrie ceux qu'une faction ennemie en avait chassés.

Dio, l. 39.

Il vint ensuite dans l'île de Chypre, dont les peuples le reçurent avec joie, parce qu'ils haïssaient leur roi, et espéraient être traités plus doucement par les Romains. Il n'éprouva donc aucune difficulté par rapport aux arrangements politiques qu'il s'agissait de donner à cette nouvelle province de l'empire. Son occupation unique fut de dresser l'inventaire des trésors du roi, et de vendre les meubles et les bijoux du palais. Il est superflu, et presque injurieux à Caton de remarquer que dans ce maniement il montra une intégrité parfaite;

Plutarch.

mais il outra cette vertu, comme il faisait la plupart des autres. Il se piqua en tout d'une exactitude rigoureuse; il porta tout ce qui se vendit aux prix les plus hauts; il était lui-même présent à tout, soupçonnant tous ceux qui l'environnaient, huissiers, greffiers, acheteurs, amis. Il parlait lui-même à ceux qui se présentaient pour acheter, tâchant, s'il est permis de se servir de cette expression, d'achalander sa marchandise. Cette roideur, qui serait indécente dans un particulier lorsqu'il s'agit de ses intérêts, devient-elle louable en matière de deniers publics? je ne saurais me le persuader. La fidélité et l'exactitude sont nécessaires, mais sans préjudice de l'humanité et de la modération. Caton indisposa par cette conduite plusieurs de ceux qui lui avaient toujours été attachés, et en particulier le plus ancien et le meilleur de ses amis, Munatius, qui demeura brouillé avec lui pendant un très-long temps; et ce fut là un des reproches sur lesquels César appuya le plus dans ses Anti-Catons. Les attentions de Caton ne furent pas sans fruit. La dépouille du roi de Chypre fut portée par ses soins jusqu'à près de sept mille talents (vingt et un millions de livres). D'une si riche proie Caton ne se réserva qu'une statue de Zénon, chef et auteur de la secte stoïque : et ce qui lui rendit cette statue précieuse, ce ne fut ni la richesse de la matière, ni la beauté du travail, mais uniquement la gloire de la philosophie.

Plin. l. 34, c. 8, et l. 7, c. 30.

Pour le transport de ces richesses, il prit les plus grandes précautions. Il fit distribuer l'argent en plusieurs vases, qui contenaient chacun deux talents et cinq cents dragmes (six mille deux cent cinquante

Précautions qu'il prend pour le transport.

livres [1]). Au col de chacun de ces vases était attaché un long cordeau, au bout duquel était un liége, afin que, s'il arrivait un naufrage, les liéges en se montrant sur la surface de l'eau indiquassent les endroits où les vases seraient enfoncés. Le voyage fut heureux par rapport à l'argent, dont il ne se perdit que très-peu de chose. Il n'en fut pas de même des livres de compte, que Caton avait fait dresser dans le plus bel ordre, avec un soin infini. Il avait même voulu qu'il en fût fait deux copies, qu'il plaça sur deux vaisseaux différents, pour plus grande sûreté. Malgré ces soins, elles périrent toutes deux dans le trajet. Ce fut une vraie mortification pour la vanité de Caton : car il ne craignait pas que son intégrité fût suspecte, d'autant plus qu'il amenait avec lui les intendants et les gens d'affaires du roi de Chypre, qui étaient au fait de tout; mais il eût souhaité que ses comptes eussent été gardés dans les archives de la république pour servir de modèles à tous ceux qui seraient chargés d'une semblable administration; et il fut très-fâché d'être frustré de cette gloire.

Ses livres de compte perdus. Plut.

Son retour à Rome. Vell. II, 45. Plut.

Il ne revint à Rome qu'après une année révolue, sous le consulat de Lentulus Spinther et de Métellus Népos. Lorsqu'on le sut près de la ville, tout le sénat, ayant les consuls et les préteurs à sa tête, et une grande partie du peuple, vint au-devant de lui. Caton ne se montra aucunement attentif à un si grand témoignage d'honneur; ce qui choqua beaucoup de personnes. Il ne descendit point à terre, il ne fit point arrêter ses vaisseaux; mais, uniquement occupé du dépôt dont il avait la charge, il rasa le rivage, qui était bordé d'une

[1] Environ 11,400 fr. — L.

multitude infinie de spectateurs, et ne mit pied à terre qu'à l'arsenal de marine où devaient être remis les vaisseaux du roi de Chypre, et entre autres une galère à six rangs de rames, que Caton lui-même montait. De là il fit porter devant lui en pompe, à travers la place publique, les trésors qu'il avait recueillis et gardés avec tant de soin ; et ce fut comme une espèce de triomphe, qui lui attira les applaudissements de tout le peuple. Le sénat se proposa aussi d'honorer sa vertu, et lui décernait la préture pour l'année suivante avec le droit d'assister aux jeux en robe prétexte. Caton refusa ces récompenses, ne voulant point de distinctions contraires aux lois et au droit commun des citoyens. Il demanda seulement et obtint que l'on affranchît l'un des intendants du roi de Chypre, des services et de la fidélité duquel il avait été singulièrement satisfait.

Chicanes que lui fait inutilement Clodius. Dio.

Au milieu de l'admiration et de l'estime générale, Clodius seul prit occasion de la perte des livres de compte de Caton pour lui faire des chicanes. Il était soutenu dans ce dessein par César, qui de la Gaule, où il faisait alors la guerre, écrivait à Clodius pour l'engager à harceler et à fatiguer Caton. Ce fut sans aucun succès, comme aussi c'est sans aucune vraisemblance qu'ils faisaient répandre le bruit que Caton avait souhaité d'être déclaré préteur hors de rang pour l'année suivante ; que c'était à sa prière que les consuls en avaient fait la proposition dans le sénat ; et qu'il n'y avait renoncé que parce qu'il avait vu que la chose pourrait bien ne pas réussir. Le caractère connu de Caton réfute suffisamment ces soupçons. Il eut encore une prise avec Clodius au sujet des esclaves du roi de Chypre amenés par lui à Rome, et qui devenaient les es-

claves de la république. Clodius prétendait leur donner son nom, parce que c'était en vertu d'une loi portée par lui que Ptolémée avait été dépouillé de son royaume. Les amis de Caton soutenaient au contraire que l'honneur de les nommer appartenait à celui qui les avait transmis en la possession du peuple romain, en détrônant leur maître, et réduisant son royaume en province. Ils voulaient donc qu'on les appelât tous *Porcius*, qui était le nom de famille de Caton. On trancha la difficulté en les nommant *Cypriens*.

Edilité de Scaurus. Faste incroyable des jeux qu'il donne au peuple. Pline. lib. 39, c. 25.

Je reviens au consulat de Pison et de Gabinius, pendant lequel Scaurus fut édile, et fit pour les jeux qu'il avait à donner au peuple une dépense si furieuse, que Pline ne craint point de dire que cet exemple [1] fut une des principales causes de la corruption des mœurs du siècle dont nous parlons.

Scaurus était extrêmement riche. Son père, le fameux Scaurus, prince du sénat, sous une apparence de probité rigide, n'avait négligé, si nous en croyons Pline, aucun moyen de s'enrichir, quelque odieux qu'il pût être; et sa mère Métella, ayant épousé Sylla après la mort du vieux Scaurus, avait bien mis à profit le temps de la proscription, et s'était emparée des dépouilles d'un grand nombre de malheureux citoyens. Des biens si mal acquis furent dissipés follement par celui qui s'en trouvait l'héritier. Il n'est pas possible de n'être pas étrangement surpris de la dépense énorme que fit Scaurus, dans son édilité, pour un théâtre dont l'usage était renfermé dans l'espace d'un mois, et qui surpassait en magnificence des édifices bâtis pour l'éternité.

[1] « Cujus (Scauri) nescio an ædilitas maximè prostraverit mores civiles. »

La scène était une grande face de bâtiment à trois étages, dont le premier était de marbre, le second, chose incroyable et unique, de verre, et le troisième de bois doré. Cette face était ornée de trois cent soixante colonnes du plus beau marbre; celles d'en bas [1] avaient trente-huit pieds de haut. Dans les intervalles des colonnes on avait placé trois mille statues de bronze, et une multitude infinie de tableaux, et entre autres tous ceux de Sicyone, ville du Péloponèse, qui avait été la plus fameuse école de peinture, et qui, se trouvant alors extrêmement obérée, avait vu saisir par ses créanciers tout ce qu'elle possédait de tableaux. Scaurus les acheta, et les transporta sur son théâtre. La partie de l'édifice destinée aux spectateurs était assez vaste pour contenir quatre-vingt mille âmes, c'est-à-dire le double de ce qu'en contenait le théâtre de Pompée, qui fut bâti à demeure quelques années après. Enfin, quant à ce qui regarde les tapisseries et ornements de toute espèce, soit pour la décoration du théâtre, soit pour les habillements des acteurs, la quantité et la richesse en étaient si prodigieuses, que le superflu, ayant été porté par ordre de Scaurus à sa maison de campagne de Tuscule, et cette maison ayant été brûlée quelque temps après, la perte fut estimée cent millions de sesterces (douze millions cinq cent mille livres [2]).

Pour ce qui est des spectacles, outre les tragédies et comédies, sur lesquels nous n'avons aucun détail, Freinshem. CIV. 42, 43.

[1] Je traduis Pline littéralement. Il se trouve pourtant ici une difficulté frappante. La distinction de colonnes d'en-bas et colonnes d'en-haut suppose que les étages de verre et de bois doré étaient garnis de colonnes de marbre. Ce qui ne paraît guère conforme aux règles de l'architecture.

[2] Vingt millions de nos francs. — L.

Scaurus donna des combats d'athlètes, inconnus jusqu'alors à Rome, et seulement en usage dans les villes grecques. Il fit creuser un canal qu'il remplit d'eau, et dans lequel il montra au peuple un hippopotame et cinq crocodiles, animaux qui jusque-là n'avaient point été vus par les Romains. Aux jeux du Cirque il fit paraître cent cinquante panthères; et il exposa aux regards des curieux un squelette de quarante pieds de long, dont les côtes étaient plus hautes que celles des éléphants des Indes, et qui avait l'épine du dos d'un pied et demi de largeur. On disait que ce squelette était celui du monstre marin qui devait dévorer Andromède auprès de la ville de Joppé [1] dans la Palestine, et qui avait été tué par Persée.

Scaurus, après avoir fait tant de profusions pour une vaine satisfaction du peuple, voulut se satisfaire lui-même en ornant et décorant sa maison. Il y fit transporter, lors de la démolition de son théâtre, les plus belles et les plus hautes des colonnes de marbre dont j'ai parlé pour en former dans sa maison un beau péristyle. Pline rapporte que l'entrepreneur [2] qui s'était chargé de l'entretien des égouts publics exigea que Scaurus lui garantît le dommage que pourrait causer aux voûtes des égouts le transport de ces masses énormes par les rues sous lesquelles ils passaient. « Combien « était-il plus nécessaire (dit ce judicieux écrivain) de

[1] C'est là que Pline, Strabon, Pomponius Méla, placent la scène de cet événement. M. l'abbé Bannier, Mytholog. t. III, l. II, chap. 5, p. 117, tâche de concilier ces auteurs avec Ovide, qui suppose le fait arrivé dans l'Ethiopie.

[2] « Satisdari sibi damni infecti coegit redemptor cloacarum, quum in Palatium extraherentur. Non ergo in tam malo exemplo moribus cavere utilius fuerat? » (PLIN. XXXVI, c. 15.)

« prendre des sûretés pour garantir les mœurs publiques « de la contagion d'un exemple si pernicieux ! »

Voilà tout ce que gagna Scaurus à cette excessive dépense, un ornement peu nécessaire à sa maison. Du reste il n'en tira d'autre fruit que de se ruiner, et de contracter beaucoup de dettes. Il en devint plus ardent à piller, pour remplacer par ses concussions les vides que son faste insensé avait faits dans sa fortune.

Jeux donnés par Curion. Plin. lib. 36, c. 15.

A Scaurus Pline joint Curion pour exemple d'une folie qui est du même genre, et qui peut être regardée comme appartenante aux mêmes temps, puisqu'elle n'est postérieure[1] que de quelques années. Curion n'était pas à beaucoup près aussi riche que Scaurus, et, n'ayant eu de ses pères qu'un bien honnête, il l'avait dissipé par son luxe et par ses débauches, jusqu'à s'endetter de soixante millions de sesterces (sept millions cinq cent mille livres), que César paya pour lui dans le dessein de le gagner à son parti. Ainsi il n'avait pour patrimoine[2], comme Pline le dit élégamment, que les troubles de l'état et la discorde des premiers citoyens. Ne pouvant donc, dans les jeux funèbres qu'il jugea à propos de donner pour honorer la mémoire de son père, égaler la magnificence de Scaurus, il voulut y suppléer par la singularité de l'invention. Il fit construire deux théâtres de bois, voisins l'un de l'autre, qui tournaient sur des pivots. Ces théâtres, qui renfermaient et le spectacle et les spectateurs, furent d'abord adossés, et il donna sur chacun d'eux en même temps

[1] Il paraît, par la seconde lettre de Cœlius à Cicéron, que Curion donna des jeux et fit construire un théâtre sous les consuls Sulpicius et Marcellus, an de Rome 701.

[2] «..... Ut qui nihil in censu habuerit, præter discordiam principum. »

des pièces dramatiques, qui furent exécutées par les comédiens sans qu'ils s'entendissent ni se troublassent les uns les autres. Dans l'après-midi du même jour, il fit faire un demi-tour à ces deux théâtres, toujours remplis, de sorte qu'ils formèrent une enceinte et un amphithéâtre, au milieu duquel des gladiateurs combattirent. Il répéta plus d'une fois ce manége, qui exposait la vie de tout un peuple, et la nation fut assez folle pour admirer un jeu qui pouvait la faire périr.

§ II. *Dispositions favorables des esprits pour la cause de Cicéron. Pompée, insulté par Clodius, revient à Cicéron. Délibération du sénat, dès le premier juin, en faveur de Cicéron. Opposition du tribun Ælius. Combats entre Clodius et Gabinius, qui s'était rangé du côté de Pompée. Arrivée du frère de Cicéron à Rome. La haine publique se déclare en toutes façons contre Clodius. Clodius se tourne vers le parti des républicains rigides. Pompée, dans la crainte que Clodius n'attente sur sa vie, se renferme dans sa maison. Les consuls demeurent toujours contraires à Cicéron. Nouveaux efforts des tribuns en faveur de Cicéron sans fruit. Chagrin que cause à Cicéron un décret du sénat en faveur des consuls désignés. Sextius, tribun désigné, va en Gaule pour obtenir le consentement de César au rappel de Cicéron. Deux tribuns du nouveau collége gagnés par la faction de Clodius. Lentulus propose au sénat l'affaire de Cicéron. Avis de Cotta. Avis de Pompée. Le tribun Gavianus empêche la conclusion. Huit tribuns proposent l'affaire au peuple. Violence de Clo-*

dius. Carnage. Milon entreprend de réprimer cette fureur. Son caractère. Il accuse Clodius. Il oppose la force à la force. Suspension totale des affaires dans Rome. Le bon parti prend le dessus. Lettres circulaires du consul Lentulus à tous les peuples de l'Italie. Applaudissements de la multitude. Mouvements incroyables dans Rome et dans toute l'Italie en faveur de Cicéron. Assemblée du sénat au Capitole, et sénatus-consulte pour ordonner le rappel de Cicéron. Assemblée du peuple, où Lentulus et Pompée exhortent et animent les citoyens. Nouveau décret du sénat en faveur de Cicéron. Assemblée solennelle par centuries, où l'affaire est terminée en dernier ressort. Séjour de Cicéron à Dyrrachium pendant huit mois. Son départ de cette ville. Son retour triomphant à Rome. Ses maisons de ville et de campagne rebâties aux dépens de la république. Sur l'avis de Cicéron, on décerne à Pompée la surintendance des blés et des vivres dans tout l'empire. Murmures des républicains rigides contre Cicéron. Sa réponse. Pompée ramène l'abondance dans Rome. Violences de Clodius contre Cicéron et contre Milon. Clodius est nommé édile. Mort de Lucullus. Caractère de l'éloquence de Callidius.

An. R. 694. Av. J. C. 58 Dispositions favorables des esprits pour la cause de Cicéron. Cicero, ubi suprà.

Nous avons laissé Cicéron dans sa retraite de Thessalonique, abîmé de douleur, quoiqu'il eût lieu de concevoir déja d'assez heureuses espérances. Exilé pour la plus belle cause qui fût au monde, il avait emporté avec lui les regrets de tout ce que l'on comptait de

Dio. Appian. Plut. Cic. pro Domo, n. 84, 85.

gens de bien dans Rome et dans toute l'Italie. On ne le regardait pas même comme exilé, et on lui conserva tous les droits de citoyen, excepté ceux que la violence de son ennemi lui avait arrachés. L. Cotta, qui avait été censeur, déclara avec serment dans le sénat que, s'il eût eu à dresser le tableau des sénateurs en l'absence de Cicéron, il y aurait mis son nom dans le rang qui lui appartenait. On ne substitua point de juge en sa place. Aucun de ses amis, en faisant un testament, ne manqua de lui faire les mêmes legs que s'il eût été présent ; aucun, soit citoyen, soit allié de l'empire, ne laissa échapper l'occasion de lui rendre toute sorte de devoirs et les services dont il avait besoin; et Plutarque témoigne que toute la Grèce s'empressa à lui donner les marques les plus éclatantes d'affection et d'attachement. Enfin le sénat, dès qu'il eut un rayon de liberté, le recommanda, comme un dépôt précieux, à tous les rois et à tous les peuples, et rendit de solennelles actions de graces à ceux qui avaient pris soin de conserver à la république un si excellent citoyen.

Pompée, insulté par Clodius, revient à Cicéron.

Ces sentiments furent quelque temps dans le cœur des sénateurs et de la plupart des magistrats sans oser paraître; et quelque bien intentionnés qu'ils fussent, ils ne formèrent que des vœux secrets et impuissants, jusqu'à ce qu'ils eussent l'aveu de Pompée. Mais la témérité et la pétulance incroyables de Clodius ne tardèrent pas à procurer à la cause de Cicéron cet avantage décisif, et à lui rendre un protecteur qui ne l'avait abandonné qu'avec quelque regret.

Cicéron était parti dans les premiers jours d'avril; et dès le mois de mai Clodius commença à insulter Pompée. Le jeune Tigrane avait été fait prisonnier,

comme je l'ai dit, et mené en triomphe par ce général, qui le remit ensuite à la garde de L. Flavius, l'un de ses amis, et actuellement préteur dans l'année dont nous parlons. Clodius, gagné par argent, entreprit de donner moyen à Tigrane de se sauver. Étant à souper chez Flavius, il le pria de lui faire amener le prince. Lorsque Clodius le vit entré dans la salle, il le fit mettre à table, s'empara de sa personne, et refusa de le rendre, soit à Flavius, soit à Pompée lui-même, qui le redemandait. Au bout de quelque temps, il l'embarqua sur un vaisseau qui devait le mener en Asie; mais une tempête étant survenue dans le moment qu'il partait, le força de relâcher à Antium, qui n'était qu'à une petite distance de Rome. Aussitôt le tribun envoya Sex. Clodius, son homme de confiance, pour ramener le prince à la ville. Flavius, qui fut averti de ce qui se passait, alla lui-même avec main forte pour reprendre son prisonnier. Il se livra entre ces deux troupes un combat sur le chemin d'Appius. Plusieurs furent tués des deux parts; mais le plus grand nombre du côté de Flavius, et entre autres un chevalier romain, qui se nommait M. *Papirius*, et qui était ami de Pompée. Flavius fut obligé de s'enfuir, et revint presque seul à Rome.

Délibération du sénat, dès le premier juin, en faveur de Cicéron. Opposition du tribun Ælius.

Pompée fut extrêmement piqué de cette insulte. Il souffrait avec peine que Clodius tournât contre lui les forces du tribunat, dont il avait lui-même rétabli la puissance. La haine contre Clodius réveilla dans son cœur l'amitié pour Cicéron; et il engagea le fidèle et zélé Mummius Quadratus à agir ouvertement pour le rappel de celui dont ce même tribun avait tâché, par toutes sortes de voies, d'empêcher l'éloignement. En effet, le sénat s'étant assemblé le premier juin, Mum-

mius, au refus des consuls, mit en délibération l'affaire de Cicéron. Toutes les voix se réunissaient pour ordonner qu'il fût rappelé; mais l'opposition d'Ælius Ligur, tribun et ami de Clodius, empêcha que le sénat ne pût former son décret.

Combat entre Clodius et Gabinius, qui s'était rangé du côté de Pompée.

Cependant cet événement ranima le courage des amis de Cicéron, et irrita la fureur de Clodius. Il savait à qui s'en prendre; et il n'est point de moyens de chagriner Pompée dont il ne s'avisât et qu'il ne mît en usage. Gabinius, créature de Pompée, s'était rangé du côté de son patron. De là naquirent des combats dans la place, où souvent il en coûta la vie à plusieurs des combattants, et dans l'un desquels les faisceaux du consul Gabinius furent brisés par la multitude attachée à Clodius. « C'était un spectacle bien doux pour le « peuple romain[1], dit Cicéron, que le combat de ces « deux scélérats, Gabinius et Clodius. Il en attendait « l'événement avec une impartialité entière. Quel que « fût celui des deux qui périt, c'eût été un gain; mais « la satisfaction eût été complète, si tous deux eussent « pu périr à la fois. » Clodius poussa la vengeance jusqu'à employer les cérémonies de la religion pour consacrer à Cérès les biens de Gabinius; et Mummius en fit autant des biens de Clodius lui-même. Mais de part et d'autre ce n'étaient que de vaines menaces sans aucun effet réel.

Arrivée du frère de Cicéron à Rome. La haine pu-

Pendant ces débats le frère de Cicéron arriva à Rome dans un équipage convenable à sa douleur, et il fut reçu par un très-grand nombre des meilleurs

[1] « Quo quidem in spectaculo mira populi romani æquitas erat. Uter eorum perisset... in ejusmodi pari lucrum fieri putabat: immortalem verò quæstum, si uterque cecidisset. » (Cic. *in Pis.* n. 27.)

citoyens, qui allèrent au-devant de lui, mêlant leurs larmes aux siennes. Il vint fortifier les sollicitations et les prières du gendre de Cicéron, Pison Frugi, jeune homme d'un très-grand mérite, et qui se montra inviolablement attaché à la cause de son beau-père, mais qui ne put recueillir le fruit de sa vertu, étant mort un peu avant que de le voir de retour. Térentia, femme de Cicéron, fit aussi très-bien son devoir; et tant de supplications réunies attendrissaient les citoyens.

blique se déclare en toutes façons contre Clodius.

Au contraire la haine publique se déclarait en toutes façons contre Clodius. Dans tous les jeux qui furent donnés cette année au peuple il n'osa jamais se montrer, de crainte des huées, des sifflets, et peut-être de quelque chose de pis. Quiconque l'avait servi contre Cicéron, quelque affaire qu'il eût, de quelque genre qu'elle pût être, était condamné à tous les tribunaux. Les chevaliers romains se ralliaient pour unir leurs forces. Les sénateurs, ne pouvant obtenir des consuls qu'ils proposassent de délibérer sur l'affaire de Cicéron, rejetaient toutes les autres, et ne voulaient point en entendre parler que celle qu'ils regardaient comme capitale ne fût terminée.

Clodius se tourne vers le parti des républicains rigides.

Il n'était pas possible que tous ces mouvements n'inquiétassent Clodius. Mais ce qui me paraît plus singulier dans sa conduite, c'est qu'il voulut faire le personnage d'honnête homme, et de zélateur des droits du sénat et de l'aristocratie. Il savait que les républicains rigides avaient été, dans tous les temps, opposés à Pompée, et ne souffraient actuellement qu'avec peine l'autorité qu'il prenait dans la république. Comme il trouvait donc Pompée en son chemin, il se tourna vers le parti qui lui était contraire. Il disait, et dans le sénat,

et devant le peuple, que les lois de César avaient été portées au mépris des auspices; et il ne se souvenait pas, comme le remarque Cicéron, que parmi ces lois était celle qui l'avait fait plébéien. Il produisait sur la tribune aux harangues Bibulus, collègue de César : il lui demandait s'il ne s'était pas occupé du soin d'observer les signes qui paraissaient au ciel dans le temps que César portait ses lois. Bibulus assurait le fait. Clodius interrogeait ensuite les augures, et leur demandait si des lois portées en pareille circonstance n'étaient point nulles de plein droit : ils répondaient que la chose était ainsi. Ce misérable, sans religion comme sans mœurs, se jouait ainsi de tout selon ses intérêts.

Cic. pro Domo, n. 40

Il craignait si peu d'être en contradiction avec lui-même, qu'il allait jusqu'à dire que, si le sénat cassait les actes de César comme contraires aux auspices, lui il était disposé à prêter ses épaules pour reporter dans la ville Cicéron, le sauveur de la ville.

Quelque grossière que fût cette comédie, les défenseurs de l'aristocratie ne laissaient pas d'en être les dupes. Ils étaient si charmés d'entendre décrier Pompée dans les assemblées populaires, qu'ils ne considéraient plus dans Clodius que l'ennemi de celui qu'ils haïssaient. « Clodius décrier Pompée par ses invectives [1] ! « dit Cicéron. Il décriait bien plus véritablement ce « grand homme lorsqu'il le comblait de louanges. »

Pompée, dans la crainte que Clodius n'attente sur sa

Si nous en croyons Cicéron, Clodius fut même assez forcené pour attenter à la vie du premier citoyen de la république. Notre orateur assure en plus d'un endroit

[1] « Detrahat ille vituperando ! Mihi, medius fidius, tum de illius amplissimâ dignitate detrahere, quum maximis laudibus efferebat, videbatur. » (Cic. *de Harusp. Resp.* n. 50.)

qu'un esclave de Clodius fut arrêté dans le temple de Castor avec un poignard, dont il avoua qu'il s'était armé pour tuer Pompée. Ce qui est constant, c'est que Pompée, depuis cette aventure, se renferma chez lui, et ne parut plus de tout le reste de l'année ni au sénat, ni en aucun lieu public; encore ne put-il pas être tranquille dans sa maison, et un affranchi de Clodius, nommé *Damion*, vint l'y assiéger : ce fut inutilement. Mais Clodius fut assez insolent pour menacer, dans ses harangues au peuple, de détruire la maison de Pompée comme il avait détruit celle de Cicéron; et, faisant l'agréable, il déclara qu'il prétendait construire un portique dans le quartier des Carènes [1] (c'était le quartier de Rome où était la maison de Pompée), qui répondît à celui qu'il avait bâti sur le mont Palatin.

vie, se renferme dans sa maison. Cic. de Har. resp. n. 49; pro Sext. n. 64, et pro Mil. n. 18.

Il était bien difficile d'espérer de vaincre ce tribun furieux pendant qu'il était soutenu des deux consuls : car Pison lui demeura toujours fidèle; et Gabinius, quoiqu'il fût en guerre ouverte avec Clodius pour ce qui regardait Pompée, n'en était pas plus disposé à permettre aux sénateurs de délibérer sur le rappel de Cicéron. Le prétexte des consuls était que la loi Clodia les en empêchait [2]. « Oui, dit Cicéron, la loi qui leur assi-« gnait des gouvernements de provinces, et non pas celle « qu'aucun citoyen de Rome ne regardait comme loi. » En effet, le préteur L. Domitius n'était point arrêté par les défenses de cette loi injuste, et il s'offrait de proposer l'affaire au sénat, puisque les consuls le refusaient.

Les consuls demeurent toujours contraires à Cicéron.

[1] « Quum in concionibus diceret, velle se in Carinis ædificare alteram porticum, quæ Palatio responderet. » (Cic. *de Har. Resp.* n. 49.)

[2] « Non se rem improbare dicebant, sed lege istius impediri. Erat hoc verum : nam impediebantur, verùm eâ lege, quam idem iste de Macedonia Syriaque tulerat. » (Cic. *pro domo*, n. 20.)

Les magistrats sont désignés pour l'année suivante.

Enfin les magistrats furent désignés pour l'année suivante. Des deux consuls nommés, l'un était P. Lentulus Spinther, ami décidé de Cicéron; l'autre paraissait devoir être plutôt disposé à lui nuire qu'à le servir. C'était Q. Métellus Népos, cousin de Clodius, et qui de plus avait eu personnellement des démêlés très-vifs avec Cicéron pendant son tribunat. Il fut pourtant assez modéré pour demeurer comme neutre, et nous le verrons même dans la suite devenir favorable à une cause qui acquérait tous les jours de nouveaux défenseurs.

Nouveaux efforts des tribuns en faveur de Cicéron, sans fruit.

Huit tribuns, c'est-à-dire tout le collége, excepté Clodius et Ælius Ligur, qui était dévoué à ses volontés, proposèrent, le 29 octobre, une loi pour le rappel de Cicéron, et mirent ainsi l'affaire en délibération dans le sénat. Les consuls eurent beau réclamer la loi Clodia, et les défenses qu'elle faisait de proposer, de délibérer, de conclure en faveur du retour de Cicéron, le sénat n'y eut aucun égard; et P. Lentulus, premier opinant en sa qualité de premier consul désigné, parla avec une très-grande force sur la nécessité de rendre au plus tôt à la république un citoyen dont elle ne pouvait se passer. Ainsi en toute occasion se manifestaient les vœux du sénat et des gens de bien; mais toujours quelque empêchement en retardait l'effet. Ici le tribun Ælius arrêta une seconde fois le sénat par son opposition.

Chagrin que cause à Cicéron un décret du sénat en faveur des consuls désignés. Cic. ad Att. l. 3, ep. 24.

Quoique Lentulus eût un grand zèle pour le rétablissement de Cicéron, il ne laissa pas, avec son futur collègue, de lui causer un chagrin accompagné d'inquiétude. Ces deux consuls désignés voulurent s'assurer des gouvernements de provinces après leur magistrature, et ils prétendirent même, ce qui ne s'était jamais fait, que l'on *ornât* dès ce moment *leurs provinces,*

comme parlaient les Romains, c'est-à-dire qu'on assignât le nombre et la qualité des troupes qu'ils commanderaient, qu'on leur nommât des officiers-généraux, qu'on fixât les sommes d'argent, les munitions et toutes les autres choses nécessaires pour leurs gouvernements. Le sénat leur accorda ce qu'ils demandaient, du consentement même des amis de Cicéron. Pour lui, il en fut très-fâché par deux raisons principales : la première, c'est que les consuls désignés, n'ayant plus rien à espérer ni à craindre, étaient plus libres, plus indépendants, et que, le crédit des amis de Cicéron leur étant désormais inutile, aucun motif d'intérêt personnel ne les attachait plus à sa cause; mais de plus ce décret du sénat en faveur de Lentulus et de Métellus Népos était une brèche à la loi que cette compagnie s'était faite de ne délibérer d'aucune affaire jusqu'à ce que celle de Cicéron fût terminée. Rien n'était plus honorable pour lui qu'une pareille résolution, et il n'est pas étonnant qu'il fût affligé d'avoir perdu cet avantage. Cependant ses inquiétudes furent vaines; et Lentulus, pour n'avoir plus de raison d'intérêt propre, ne l'en servit pas avec moins de fidélité et de courage.

Sextius, tribun désigné, va en Gaule pour obtenir le consentement de César au rappel de Cicéron. Cic. pro Sext. n. 70.

Les tribuns désignés semblaient tous bien intentionnés pour Cicéron, et huit demeurèrent attachés à sa cause. Entre ceux-ci, Sextius signala son zèle avant même que d'entrer en charge. Les amis de Cicéron savaient qu'ils ne pouvaient réussir, si César ne les appuyait, ou qu'au moins il ne cessât de leur être contraire. Sextius fit un voyage en Gaule pour déterminer ce général, dont le crédit, même en son absence, était si grand dans Rome, à oublier son ressentiment. Il paraît que les sollicitations de Sextius eurent peu

d'effet; César ne se prêta jamais de bonne grace au rappel d'un homme que ses lumières supérieures et son attachement aux droits de la liberté publique lui rendaient trop légitimement suspect. S'il ne s'y opposa pas dans la suite, ce ne fut qu'à la considération de Pompée, qui le voulait tout de bon.

Deux tribuns du nouveau collége gagnés par la faction de Clodius.

Dès que les nouveaux tribuns furent entrés en charge, et qu'il s'agit entre eux de dresser la loi pour le rappel de Cicéron, les deux qui étaient gagnés secrètement par la faction de Clodius, se déclarèrent, Numérius Quintius Gracchus, et Sex. Atilius Gavianus, hommes inconnus d'ailleurs, et que notre orateur représente comme dignes de mépris par toute sorte d'endroits. Les huit autres persévérèrent dans leur louable dessein, et ils avaient un grand avantage sur ceux de l'année précédente, en ce qu'ils étaient puissamment soutenus par l'un des consuls, Lentulus Spinther, qui, dès le premier janvier, agit conséquemment aux déclarations généreuses qu'il avait faites n'étant encore que désigné.

An. R. 695.
Av. J.C. 57.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Lentulus propose au sénat l'affaire de Cicéron.

La première assemblée du sénat, à laquelle présidèrent les nouveaux consuls, fut très-nombreuse : tout le peuple était dans une grande attente, aussi-bien que les députés de toutes les villes d'Italie, qui en étaient venus porter les vœux à la capitale. Lentulus proposa l'affaire de Cicéron, et parla avec une dignité et un courage tout-à-fait dignes de sa place; et son collègue promit que, par déférence pour le sénat, et par la vue du bien public, il se réconcilierait avec un citoyen si universellement estimé et désiré.

On alla ensuite aux voix. L. Cotta, ancien consul et ancien censeur, opina le premier, et d'une façon singulière, mais aussi flétrissante pour Clodius qu'elle était honorable pour Cicéron. Il soutint que rien de ce qui s'était fait contre Cicéron ne s'était fait juridiquement, ni selon les règles : que la loi de Clodius contre lui n'était point une loi, mais le violement de toutes les lois ; que par conséquent sa retraite ne devait être regardée que comme l'effet de la violence d'une part, et de l'autre d'un grand amour pour la patrie, en faveur de laquelle Cicéron avait mieux aimé se sacrifier que de donner lieu au carnage et à l'effusion du sang des citoyens. Il conclut que, puisqu'il n'était exilé par aucune loi, il n'avait point besoin d'être rappelé par une loi, et que le vœu du sénat était suffisant.

Avis de Cotta.

Cette façon de penser était la plus flatteuse pour la cause de Cicéron, mais elle n'était pas la plus sûre pour sa personne. Aussi Pompée, qui parla ensuite, convenant de la justesse des réflexions de Cotta, dit que néanmoins, pour mettre Cicéron à l'abri des émeutes populaires, il croyait qu'il était à propos qu'à l'autorité du sénat se joignissent les suffrages du peuple, et que les consuls proposassent une loi qui annulât celle de Clodius et ordonnât le rétablissement de Cicéron. Cet avis passait, non à la pluralité, mais à l'unanimité, lorsque le tribun Atilius Gavianus, sans s'opposer en forme, demanda que la conclusion fût remise à un autre jour ; ce qu'on ne put lui refuser, et l'affaire manqua.

Avis de Pompée.

Les huit tribuns la relevèrent ; et Q. Fabricius, à leur tête, se mit en devoir, le 23 janvier, de tenir une assemblée pour délibérer sur la loi qui avait été pro-

Huit tribuns proposent l'affaire au peuple. Vio-

lence de Clodius. Carnage.

posée par lui plusieurs jours auparavant. Clodius ne s'amusa point ici à ménager quelque opposition ou à chicaner le terrain par des formalités. Son frère Appius, qui était préteur cette année, avait des gladiateurs qu'il devait donner en spectacle au peuple. Clodius, leur ayant joint des coupe-jarrets tirés des cachots, lâcha cette troupe sur les amis de Cicéron. Cispius, l'un des tribuns, fut blessé. Q. Cicéron ne sauva sa vie qu'en se cachant jusqu'à ce qu'il pût trouver l'occasion de se dérober par la fuite. Le carnage fut si grand, que le Tibre et les égouts furent presque engorgés du grand nombre de corps que l'on y jeta, et la place publique inondée d'un fleuve de sang.

Les fureurs de Clodius ne s'en tinrent point là; et, dans une querelle qui s'éleva sans que nous en sachions assez distinctement la cause, entre le tribun Sextius et le consul Métellus Népos, quoique ce tribun n'agît que par les voies de droit, il se vit tout d'un coup attaqué et porté par terre, où il fut laissé pour mort, ayant reçu plus de vingt blessures. Un tribun, dont la personne était sacrée, assassiné dans l'exercice de sa charge, c'était un attentat bien atroce. Aussi Clodius en craignit-il les suites; mais on ne devinerait pas l'expédient dont il s'avisa pour donner le change au peuple. Il résolut de faire tuer Numérius Quintius, tribun de sa faction, afin que cette mort pût être imputée aux amis de Cicéron, et qu'ainsi la haine du meurtre d'un tribun fût partagée entre lui et ses adversaires. Heureusement pour Quintius, son collègue Sextius ne se trouva point blessé à mort; mais le premier fut en danger tant que l'on ne fut pas sûr de la vie du second.

Contre de telles violences il n'y avait de ressources

que dans la force. Sextius, pour mettre sa vie en sûreté, fut obligé de lever des hommes et de se donner une garde. Milon, l'un de ses collègues, et celui de tous les tribuns qui soutint avec le plus de générosité et de persévérance la cause de Cicéron, étant exposé, par conséquent, aux mêmes dangers que Sextius, prit aussi la même précaution.

Milon était un homme dont le courage allait jusqu'à l'audace, et par là il était plus capable que personne de réprimer la témérité furieuse de Clodius. Aussi, depuis qu'il fut entré une fois en lice avec lui pendant son tribunat, leurs combats se perpétuèrent, sans paix ni trève, jusqu'à ce qu'ils fussent terminés par la mort de l'un et l'exil de l'autre. La naissance de Milon paraît avoir été illustre, mais entre les familles qui, sans être anciennement romaines, tenaient pourtant un rang distingué dans l'Italie. Il était de Lanuvium, et fils d'un Papius, nom fameux dans la guerre sociale. Pour lui, il fut adopté par son grand-père maternel, et prit en conséquence le nom d'*Annius*. Il fallait bien qu'il fût regardé sur un grand pied dans Rome, puisqu'il y fit, quelques années après, une alliance très-brillante, ayant épousé Fausta, fille du dictateur Sylla. Mais, plus que toute autre recommandation, son mérite personnel le mettait en état de prétendre à tout. Il se proposait de s'élever par les voies d'honneur; et, la cause de Cicéron lui ayant paru une belle occasion de s'attirer l'estime et l'affection de tous les gens de bien, il y signala sa vertu d'une façon très-glorieuse, animé de plus, si nous en croyons Appien, par Pompée, qui lui faisait envisager le consulat pour sa récompense.

Milon entreprend de réprimer cette fureur. Son caractère. Ascon. Ped. in Milone.

Cic. ad Att. l. 4, ep. 13.

Comme il voyait que les excès horribles auxquels

Il accuse Clodius.

Clodius se portait chaque jour n'allaient à rien moins qu'à ôter toute espérance de rétablir Cicéron, à décourager entièrement les bons citoyens, et à faire dominer dans la ville la licence d'un forcené, il résolut d'attaquer par les lois celui qui prétendait imposer à tous par la force, et il l'accusa en forme, comme coupable de violences attentatoires à la tranquillité publique. Cette démarche hardie déconcerta Clodius, qui n'espérait pas, ayant Milon pour accusateur, corrompre une seconde fois ses juges. Toute son espérance fut d'éluder le jugement; et, pour cela, il trouva de l'appui du côté des magistrats. Le consul Métellus son cousin, le préteur Ap. Clodius son frère, un tribun du peuple, sa créature, font afficher des ordonnances, qui étaient à Rome sans exemple, pour arrêter le cours de la justice. Ces magistrats défendaient que l'accusé fût obligé de comparaître, qu'on le citât, qu'on fît des informations contre lui.

Il oppose la force à la force.

La protection des lois et des jugements était donc refusée à Milon [1] : il fallait ou qu'il abandonnât une aussi belle cause que celle qu'il avait entreprise, ou que, s'exposant sans défense aux fureurs d'un adversaire armé, il s'attendît à en devenir la victime. Il crut qu'il lui serait honteux, soit de se désister lâchement, soit de se laisser vaincre : il prit le parti d'acheter des gladiateurs, et de s'entourer de gens armés qui pussent résister à ceux par lesquels son ennemi se faisait accom-

[1] « Quid ageret vir ad virtutem, dignitatem, gloriam natus, vi sceleratorum hominum corroboratâ, legibus judiciisque sublatis? Cervices tribunus plebis privato, præstantissimus vir profligatissimo homini daret? an causam susceptam affligeret? an se domi contineret? Et vinci turpe putavit, et deterreri. » (Cic. *pro. Sext.* n. 89.)

pagner en tout lieu. Mais il eut soin de se renfermer dans les termes d'une défense nécessaire, agresseur seulement en justice, et n'employant la force que lorsqu'il était attaqué par Clodius. Les combats furent fréquents : la maison de Milon fut assaillie plus d'une fois par la troupe de Clodius, et toujours bien défendue. Le consul Lentulus ne fut pas lui-même épargné, et les factieux brisèrent ses faisceaux. Tous les quartiers de la ville devenaient des champs de bataille, où souvent bien du sang était répandu. De tant de désordres au moins retirait-on cet avantage, que Clodius ne régnait pas, et trouvait partout un antagoniste qui lui tenait tête, et souvent remportait sur lui la victoire.

Post red. in sen. n. 7.

Cette espèce de petite guerre intestine, jointe à la résolution prise depuis long-temps de faire passer l'affaire de Cicéron avant toute autre, réduisit au silence et les tribunaux, et les assemblées du peuple, et celles du sénat. Tout était suspendu ; point d'audiences données par le sénat aux ambassadeurs, point de jugements, point de décrets du peuple. Un état si violent ne pouvait pas être de durée : il fallait nécessairement que l'un des deux partis ennemis y mît fin en prenant le dessus. Heureusement ce fut le bon qui triompha.

Suspension totale des affaires dans Rome.

Toute la splendeur et toute la majesté de la république était de ce côté. Les deux consuls (car Métellus au moins n'était pas contraire), tous les préteurs, excepté le frère de Clodius, huit tribuns du peuple, protégeaient la cause de Cicéron. Une si grande autorité, soutenue du courage et des troupes de Milon, se fit enfin respecter de ceux qui d'abord avaient tenté la voie d'opposition ; et Lentulus, en vertu d'un sénatus-consulte, auquel personne n'avait osé s'opposer, envoya

Le bon parti prend le dessus. Lettres circulaires du consul Lentulus à tous les peuples d'Italie.

des lettres circulaires dans toute l'Italie, pour inviter à venir à Rome concourir au rétablissement de Cicéron tous ceux qui aimaient le salut de l'état; démarche sans exemple, non-seulement pour les intérêts d'un particulier, mais même dans les périls communs de toute la république!

Pro Sext. n. 118.

Applaudissements de la multitude. Pro Sext. n. 116, 117.

La nouvelle de ce sénatus-consulte [1] ayant été portée sur-le-champ à un spectacle de gladiateurs où se trouvait un très-grand monde assemblé, elle y fut reçue avec des transports de joie inexprimables. Chaque sénateur qui venait à ce spectacle au sortir du sénat fut applaudi. Mais, lorsque le consul lui-même, qui donnait les jeux, y fut arrivé et eut pris sa place, tous les sénateurs se levèrent, et, tendant les bras vers lui, témoignèrent leur joie et leur reconnaissance par des larmes qui faisaient voir combien Cicéron était cher au peuple romain.

Mouvements incroyables dans toute l'Italie en faveur de Cicéron.

Sur l'invitation du consul et du sénat, il se fit et dans Rome et dans toute l'Italie des mouvements incroyables en faveur de Cicéron. Chacun voulut, à l'exemple de la première compagnie de l'état, signaler son zèle pour le rétablissement d'un si illustre proscrit. Dans Rome et aux environs, les chevaliers romains, toutes les sociétés d'intéressés dans les fermes, l'ordre des greffiers, tous les corps même de gens de métier, enfin les communautés d'habitants des campagnes voisines, s'assemblèrent et formèrent des décrets honorables à Cicéron. Les différents peuples de l'Italie en firent autant : Pompée lui-même en donna comme le signal à toutes les villes municipales et à toutes les colonies.

[1] Je suppose que c'est ce sénatus-consulte qui fut rendu dans le temple de l'Honneur et de la Vertu, bâti par Marius.

Car, étant actuellement premier magistrat de Capoue, il fit rendre par cette colonie nouvelle un décret qui servit de modèle à toutes les autres : après quoi il eut encore assez de zèle pour se transporter dans plusieurs de ces villes, et en encourager les habitants à suivre l'exemple qu'il venait de montrer. Ce fut une fermentation universelle dans toute l'Italie, qui envoya de toutes parts à Rome une multitude prodigieuse de citoyens.

Assemblée du sénat au Capitole, et sénatus-consulte pour ordonner le rappel de Cicéron.

Lentulus, se voyant si puissamment appuyé, convoqua au Capitole une célèbre et nombreuse assemblée du sénat. Ce fut là que le consul Métellus Népos se laissa entièrement réconcilier avec la cause de Cicéron. P. Servilius Isauricus, vieillard respectable, ancien consul et ancien censeur, décoré de l'honneur du triomphe, et parent du consul, lui adressa une exhortation touchante et pathétique. Il lui rappela l'attachement qu'avaient toujours eu les Métellus aux maximes de l'aristocratie et à l'autorité du sénat : il lui cita son propre frère, Q. Métellus Céler, qui était mort deux ans auparavant, et qui s'était fait une loi de s'opposer en tout à Clodius : il le fit ressouvenir de Q. Métellus Numidicus, l'honneur de leur maison, exilé comme Cicéron, et comme lui regretté de toute la ville. Enfin il parla avec tant de force, que le consul ne put retenir ses larmes, preuve non équivoque d'une réconciliation sincère; et, de fait, il ne se contenta plus de ne point résister à son collègue, il l'appuya et le seconda dans toutes ses démarches.

Assemblée du peuple où Lentulus et Pompée exhortent et

L'assemblée était composée de quatre cent dix-sept sénateurs. Sur un si grand nombre de vocaux, Clodius se trouva le seul qui opinât contre Cicéron. Il fut donc

animent les citoyens.

résolu que Cicéron serait rappelé, et qu'à cet effet les consuls et les autres magistrats, de l'autorité du sénat, en feraient incessamment la proposition au peuple assemblé par centuries.

Le lendemain le consul Lentulus exposa au peuple ce qui s'était passé dans le sénat; et Pompée, se joignant à lui, fit un discours dans lequel il s'exprima de la façon la plus glorieuse pour Cicéron, et dans les termes qui marquaient l'amitié la plus vive et la plus tendre. Il le traita de sauveur de l'état, et dit que le salut public opéré par lui ne pouvait subsister qu'avec lui. Il n'employa pas seulement les exhortations et les conseils, il y ajouta les prières et les supplications, s'intéressant pour Cicéron comme pour un frère ou pour un père.

Nouveau décret du sénat en faveur de Cicéron.

Le sénat se hâtait de finir; et pour cela il rendit un décret préparatoire contenant plusieurs articles, tous plus favorables les uns que les autres à une cause qui devenait manifestement la cause de la république. Il défendit à toute personne, quelle qu'elle pût être, de mettre aucun obstacle au rétablissement de Cicéron, déclarant que quiconque y apporterait empêchement offenserait le sénat, et serait regardé comme ennemi de la république, du salut des bons, et de l'union des citoyens. Il ordonna même que, si les chicanes des malintentionnés retardaient trop la décision, Cicéron revînt sans qu'il fût besoin d'autre formalité. Il décerna des actions de graces à ceux qui étaient venus à Rome des différentes villes d'Italie, les invitant de plus à porter le même zèle à l'assemblée solennelle du peuple, où l'affaire serait terminée en dernier ressort.

Assemblée

Enfin arriva ce grand jour, objet de tant de vœux

et de tant de négociations depuis plus d'un an. Les protecteurs de la cause de Cicéron avaient jugé, avec grande raison, qu'il fallait donner le plus haut degré d'autorité à la loi qui le rappellerait, afin d'ôter tout prétexte à ses ennemis de pouvoir jamais y donner atteinte. Ainsi, au lieu qu'il n'avait été exilé que par une loi tribunitienne, portée dans cette sorte d'assemblée qu'ils appelaient comices par tribus, lesquels ne comprenaient que les plébéiens, et étaient présidés par un tribun, ce fut une assemblée par centuries qui fut indiquée pour ordonner son rétablissement; genre d'assemblée le plus auguste, et qui représentait pleinement tout le corps de la nation. Les deux consuls, sept préteurs, huit tribuns du peuple, proposèrent ou appuyèrent la loi. Lentulus et Pompée firent des discours remplis de justes éloges pour Cicéron, d'exhortations au peuple, et de prières. Toute l'élite du sénat, les anciens consuls et les anciens préteurs, parurent sur la tribune aux harangues, et tinrent le même langage. Le seul Clodius éleva sa voix contre le vœu unanime de tous les ordres et de tous les citoyens; et il ne fut écouté qu'avec une indignation qui ne put se contenir.

solennelle par centuries, où l'affaire est terminée en dernier ressort.

L'assemblée était la plus nombreuse que l'on eût jamais vue. Tout le peuple, toute l'Italie s'y trouva. Personne ne se crut dispensé ni par l'âge, ni par les infirmités, d'y venir témoigner son zèle pour la patrie en opinant pour le retour de celui qui en avait été le conservateur. Il n'y eut nulle variété dans les suffrages: tous d'une commune voix autorisèrent la loi; et Cicéron a raison de dire, en relevant les circonstances de cette journée si glorieuse pour lui, que Lentulus ne l'a pas

simplement ramené dans sa patrie, mais qu'il l'y a fait rentrer en pompe et sur un char de triomphe[1]. La loi fut portée et reçue le quatrième jour d'août. Ainsi la durée de l'exil de Cicéron, qui était sorti de Rome au commencement d'avril de l'année précédente, fut de seize mois.

Cic. ad Att. IV, I.

Séjour de Cicéron à Dyrrachium pendant huit mois. Son départ de cette ville. Cic. ad Att. III et IV.

Il y avait déja long-temps qu'il s'était rapproché de l'Italie. Dès la fin de l'année précédente, Thessalonique avait cessé de lui paraître un sûr asyle. Cette ville dépendait du gouvernement de Macédoine, dont Pison, son ennemi, devait prendre incessamment possession; et le bruit de l'arrivée prochaine des troupes que ce nouveau gouverneur envoyait d'avance détermina Cicéron à chercher ailleurs une retraite. Atticus, qui était pour-lors dans ses terres d'Épire, l'invitait à le venir joindre. Cicéron préféra Dyrrachium, où il serait plus à portée de recevoir des nouvelles de Rome, et dont les habitants lui avaient toujours témoigné beaucoup d'affection. Il y arriva le 25 novembre, et il y passa plus de huit mois, c'est-à-dire jusqu'au 4 août suivant, qui était le jour même que la loi pour son rappel fut autorisée par les suffrages de tout le peuple. Ce jour il s'embarqua à Dyrrachium, et le lendemain il aborda à Brindes, où il trouva sa chère fille Tullia. Trois jours après il reçut par une lettre de son frère la nouvelle de la loi qui le rétablissait; et ce fut le sujet d'une joie universelle dans toute la ville de Brindes.

Son retour triomphant à Rome.

Son retour à Rome fut triomphant; et Plutarque observe que Cicéron n'a point exagéré en disant que toute

[1] « Itaque P. Lentuli beneficio excellenti atque divino non reducti sumus in patriam, sicut nonnulli clarissimi cives, sed equis insignibus et curru aurato reportati. » (*Post red. in sen.* n. 28.)

l'Italie l'avait reporté en quelque façon sur ses épaules dans le sein de sa patrie. Mais pour mieux concevoir la gloire de ce retour, voyons la description détaillée que notre orateur lui-même en a faite. Je vais rapporter ses termes : « Toute ma route [1], dit-il, depuis Brindes « jusqu'à Rome était bordée d'une file continuelle de « tous les différents peuples de l'Italie : car il n'y eut « aucun canton, aucune ville, qui ne m'envoyât des dé- « putations pour me féliciter. Que dirai-je de la manière « dont j'étais reçu à mon arrivée en chaque lieu ; com- « ment, et des villes et de la campagne, les pères de « famille avec leurs femmes et leurs enfants ou sortaient « au-devant de moi, ou venaient sur les chemins pour « me témoigner leur joie ; quels jours de fête se célé- « braient à mon occasion avec autant d'alégresse et « de pompe que ceux qui sont consacrés à l'honneur « des dieux immortels ? Mais le jour surtout où je ren- « trai dans Rome, ce seul jour me vaut une immorta- « lité. J'y vis le sénat et le peuple entier sortis hors des « portes pour me recevoir ; et Rome elle-même, s'ébran- « lant presque de dessus ses fondements, semblait s'a- « vancer pour embrasser son conservateur. On eût dit

Post red. in sen. n. 39.

[1] « Meus reditus is fuit, ut a Brundusio usque Romam agmen perpetuum totius Italiæ viderem. Neque enim regio fuit ulla, neque municipium, neque præfectura, aut colonia, ex qua non publicè ad me venerint gratulatum. Quid dicam adventus meos ? quid effusiones hominum ex oppidis ? quid concursum ex agris patrumfamilias cum conjugibus ac liberis ? quid eos dies, qui quasi deorum immortalium festi et solennes, sunt adventu meo redituque celebrati ? Unus ille dies mihi quidem immortalitatis instar fuit, quum senatum egressum vidi populumque romanum universum; quum mihi ipsa Roma propè convulsa sedibus suis, ad complectendum conservatorem suum procedere visa est : quæ me ita accepit, ut non modò omnium generum, ætatum, ordinum, omnes viri ac mulieres, omnis fortunæ ac loci, sed etiam mœnia ipsa viderentur, ac tecta urbis, et templa lætari. » (*In Pis.* n. 51, 52.)

« que non-seulement les hommes et les femmes de tout « âge, de tout ordre, de toute condition, mais les mu- « railles elles-mêmes, les maisons et les temples entraient « à ma vue dans des transports de joie. »

De cette foule innombrable de grands et de petits il ne faut excepter que les ennemis déclarés de Cicéron. Je dis déclarés; car Crassus, malgré leurs anciennes brouilleries, se mêla avec les autres, engagé à cette démarche par son fils, dont j'ai parlé ailleurs.

Cic. ad Att. IV, I.

Lorsque Cicéron arriva à la porte Capène, les degrés des temples voisins étaient remplis d'un nombre infini de gens du peuple qui, en l'apercevant, battirent des mains, et firent retentir les airs de leurs cris de joie et de félicitation. Toute cette multitude l'accompagna avec mille applaudissements jusqu'au Capitole, où il alla d'abord remplir les devoirs que la religion lui prescrivait: ensuite de quoi il fut reconduit de la même manière à la maison où il devait loger. Le lendemain, qui était le 5 septembre, il rendit ses actions de grâces au sénat par un discours que nous avons, et dans lequel il ne se contente pas de faire ses remercîments à la compagnie en général, mais il nomme l'un après l'autre tous les magistrats ses bienfaiteurs, et entre les particuliers le seul Pompée. Il satisfit ainsi aux lois de la reconnaissance, qui était une de ses vertus favorites; et cela en gardant l'ordre convenable, commençant par la Divinité, et s'acquittant ensuite envers les hommes.

Tel fut le retour de Cicéron, dont l'éclat est si grand, qu'il lui a donné lieu de dire [1] qu'à ne considérer que

[1] « Ut tua mihi conscelerata illa vis non modò non propulsanda, sed etiam emenda fuisse videatur. » (*Pro Domo*, n. 76.)

les intérêts de sa gloire, il eût dû non pas résister aux violences de Clodius, mais les rechercher et les acheter.

Ses maisons de ville et de campagne rebâties aux dépens de la république.

Il lui manquait encore autre chose pour se croire pleinement rétabli : c'était de rentrer en possession de sa maison, et de la voir reconstruite. On doit se rappeler ici ce que j'ai dit de l'ingénieuse méchanceté de Clodius qui avait voulu et flétrir Cicéron en réunissant le sol de sa maison avec celui de la maison de M. Fulvius, ennemi public, et lui ôter l'espérance de la recouvrer jamais en la consacrant à la religion par une prétendue dédicace à la déesse de la Liberté. Il est aisé de juger quels étaient les sentiments de Cicéron à cet égard. « Si « non-seulement on ne me rend point ma maison[1], « dit-il dans le plaidoyer qu'il a fait pour la revendi- « quer, mais encore qu'elle se trouve changée en un « monument par lequel mon ennemi tire gloire de ma « douleur, de son crime, et du malheur public, en ce « cas, qui peut douter que mon retour ne soit pour moi « un supplice éternel? Ma maison est dans le quartier « le plus fréquenté de Rome, exposée à la vue de tous « les citoyens. Si l'on y conserve ce malheureux édi- « fice qui porte l'inscription d'un nom ennemi, et que « l'on ne peut pas regarder comme une décoration « pour la ville, mais comme en étant le tombeau, il « faut que je me retire en tout autre lieu du monde

[1] « Sin mea domus non modò mihi non redditur, sed etiam monumentum præbet inimico, doloris mei, sceleris sui, publicæ calamitatis; quis erit qui hunc reditum potiùs quàm pœnam sempiternam putet? In conspectu prætereà totius est urbis domus mea, pontifices; in qua si manet illud non monumentum urbis, sed sepulcrum, inimico nomine inscriptum, demigrandum potiùs aliquò est, quàm habitandum in ea urbe in qua tropæa et de me et de republica videam constituta. » (*Pro Domo*, n. 100.)

« plutôt que d'habiter une ville où j'aurai devant les « yeux les trophées d'une victoire remportée sur la ré- « publique et sur moi. »

De Har. resp. n. 11.

La dédicace faisait seule la difficulté ; car la loi qui ordonnait le rappel de Cicéron le rétablissait dans la jouissance de tous ses droits et de tous ses biens. Mais, comme ce qui avait été une fois consacré aux dieux ne pouvait plus être rappelé à des usages profanes, il fallait, avant qu'il fût permis à Cicéron de rentrer dans sa maison, que les pontifes jugeassent si la consécration qui en avait été faite était valable on non.

Cic. ad Att. IV, 2.

Cette question fut plaidée devant le collège des pontifes entre Cicéron et Clodius, le dernier septembre. Notre orateur déploya toute la force de son éloquence pour un objet qui l'intéressait si vivement; et il eut lieu d'être content du succès. Les pontifes prononcèrent que, si celui qui prétendait avoir fait la dédicace n'avait point été chargé nommément de cette commission par le peuple, on pouvait restituer à Cicéron le sol qui lui avait appartenu. Tout le monde regarda ce jugement comme donnant gain de cause à Cicéron : et rien n'était plus certain ; car la dédicace s'était faite sans qu'il y eût eu aucune ordonnance du peuple. Cependant Clodius, toujours impudent à l'extrême, se fit sur-le-champ présenter au peuple par son frère Appius, qui était préteur, et débita une harangue folle, dans laquelle il assura que les pontifes avaient jugé en sa faveur, et que Cicéron voulait se remettre par force en possession de sa maison.

Il n'imposait à personne. Mais le sénat s'étant assemblé le lendemain, premier octobre, ôta tout prétexte à son ridicule triomphe. Tous les pontifes qui étaient sé-

nateurs s'y trouvèrent; et Cn. Lentulus Marcellinus, consul désigné, et premier opinant, leur demanda avant tout les motifs de leur jugement. M. Lucullus répondit au nom et de l'avis de tous ses collègues que ç'avait été aux pontifes de connaître ce qui regardait la religion, et que c'était au sénat de décider de la validité de la loi qui avait ordonné que l'on détruisît la maison dont il s'agissait : que, comme pontifes, ils avaient prononcé sur les droits de la religion, et qu'ils allaient, comme sénateurs, opiner sur la loi. Lui, ses collègues et tous les autres sénateurs se déclarèrent en faveur de la cause de Cicéron. Clodius, qui vit quel train prenait l'affaire, voulut empêcher la conclusion en parlant tout le reste du jour. Il déclama pendant trois heures. Mais enfin l'indignation de toute la compagnie et le bruit qui s'éleva le forcèrent de se taire. Le tribun Atilius Gavianus vint à l'appui de Clodius, et s'opposa au décret, qui ne put par conséquent être formé ce jour-là. Mais le soulèvement des esprits fut si grand, qu'Atilius n'osa persister le lendemain. Le sénatus-consulte fut dressé, et il fut dit que les maisons de ville et de campagne de Cicéron seraient réédifiées aux dépens de la république, honneur qui n'avait jamais été fait à aucun citoyen. Il fut aussi statué que l'on rétablirait le portique de Catulus selon l'ancien plan, et tel qu'il était avant que Clodius y eût réuni une partie de la maison de Cicéron; en sorte que le nom et l'ouvrage de ce furieux disparaissaient entièrement.

Cic. in Pis. n. 52.

Quand Cicéron dit que ses maisons furent rebâties aux dépens du public, cela a besoin de quelque explication, et signifie seulement qu'on lui assigna des sommes sur le trésor pour faire cette reconstruction.

Afin d'y procéder avec justice, on fit l'estimation de ses maisons: et celle de Rome fut portée à deux millions de sesterces, c'est-à-dire deux cent cinquante mille livres. Il paraît que Cicéron était content sur cet article. Mais il se plaint à Atticus, que celles de Tuscule et de Formie ont été estimées sordidement, et beaucoup au-dessous de leur valeur; savoir, la première cinq cent mille sesterces[1], et la seconde deux cent cinquante mille[2]. Il attribue cette lésine aux intrigues de ses envieux. « Ceux qui m'ont ci-devant rogné les ailes[3], dit-il « agréablement, sont fâchés de voir que mes plumes re- « poussent. Mais ils ont beau faire, elles n'en reviennent « pas moins, comme je m'en flatte. »

Sur l'avis de Cicéron, on décerne à Pompée la surintendance des blés et des vivres dans tout l'empire. Cic. pro Domo, et ad Att. IV, I.

Il est vrai que la reconnaissance, des engagements pris, enfin l'intérêt et la politique attachaient si étroitement Cicéron à Pompée, qu'il n'est pas fort étonnant que les républicains rigides en fussent mécontents et alarmés. Tout en arrivant, il avait réveillé leurs inquiétudes à cet égard. Le pain était cher dans Rome, et l'on y craignait une disette. Cette crainte avait donné lieu à la multitude de se mutiner, jusqu'à attaquer et vouloir forcer la maison du préteur L. Cécilius, qui donnait les jeux Apollinaires. Ce mouvement et plusieurs autres semblables avaient pour origine le mécontentement du peuple même: mais Clodius y ajoutait beaucoup du sien, et, toujours prêt à exciter des séditions, il n'avait garde de manquer à augmenter le feu lorsqu'il le trouvait allumé. A son instigation, la

[1] 62,500 livres. = 102,250 fr. — L.

[2] 31,250 livres. = 51,125 fr. — L.

[3] « Iidem illi qui mihi pennas inciderant, nolunt easdem renasci: sed, ut spero, jam renascuntur. » (Cic. *ad Att.* IV, n. 2.)

multitude s'en prit à Cicéron : et dès qu'il fut rentré dans Rome, des troupes de séditieux lui demandaient du pain, comme s'il eût dépendu de lui de leur en donner. Les bons citoyens pensaient aussi qu'il lui convenait de se mêler de cette affaire; d'ôter à un misérable tel que Sex. Clodius l'intendance des vivres que Clodius lui avait donnée dans son tribunat, et de la transférer à Pompée, qui était depuis long-temps la ressource de la république dans les cas difficiles et importants.

Le sénat s'assembla dans le Capitole pour délibérer sur les moyens de remédier au mal. Le tumulte était si grand, et la populace si furieuse, que la plupart des consulaires n'osèrent venir au sénat. Il ne s'y en trouva que trois, Cicéron, Messala et Afranius. Cicéron ouvrit l'avis d'engager Pompée à se charger de l'intendance des vivres, et de faire appuyer par une ordonnance du peuple le sénatus-consulte qui allait intervenir. Cet avis ayant été suivi, Cicéron en rendit compte au peuple sur-le-champ. Le lendemain, le sénat s'étant rassemblé en grand nombre, aucun des consulaires n'y manqua, et tous accordèrent à Pompée tout ce qu'il crut devoir demander. Il voulut avoir quinze lieutenants-généraux, à la tête desquels il mit Cicéron, comme devant être en tout un autre lui-même. Ce furent ses termes.

Il ne s'agissait plus que de la loi qu'il fallait proposer au peuple. Ici nous allons retrouver l'artificieuse ambition de Pompée. Les consuls dressèrent un projet de loi qui lui donnait l'intendance générale et suprême des vivres dans toute l'étendue de l'empire pour cinq ans. C'en était bien assez. Mais un tribun du peuple,

nommé Messius, présenta un autre projet qui ajoutait à celui des consuls la disposition libre et absolue des finances et du trésor public, une flotte et une armée, et, en quelques provinces qu'allât Pompée, une autorité supérieure à celle des propréteurs et des proconsuls qui les gouvernaient. « Notre loi consulaire, dit Cicéron, « paraît maintenant modeste : celle de Messius n'est « pas supportable. Pompée dit qu'il souhaite la nôtre, « et ses amis appuient celle du tribun. » Cicéron ne nous apprend point laquelle de ces deux lois passa. Mais Dion, en comparant le commandement qui fut donné en cette occasion à Pompée avec celui dont il avait été revêtu dans la guerre des pirates, nous donne lieu de penser que ce fut la loi de Messius qui l'emporta, conformément aux vœux secrets de Pompée. Sa puissance [1], depuis son retour de la guerre de Mithridate, s'affaiblissait, et commençait à languir par l'inaction. Il se trouva à portée de lui faire reprendre vigueur au moyen de ce nouveau commandement, qui soumettait à son autorité les ports, les marchés, la vente des grains, en un mot tout ce qui dépend de la navigation et du labourage.

Murmures des républicains rigides contre Cicéron. Sa réponse. Cic. pro Domo, n. 27-30.

Comme Cicéron avait été le premier promoteur de cette affaire, il s'excita à ce sujet des plaintes et des murmures contre lui de la part des zélés défenseurs de la liberté. « A qui en veut Cicéron? disaient-ils. Est-ce « qu'il ignore de quel crédit et de quelle considération « il jouit, quels services il a rendus à la patrie, quel « est l'éclat et la gloire de son rétablissement? Pour- « quoi veut-il décorer celui par lequel il a été aban-

[1] Ὥσπερ ἐκ λειποθυμίας αὐτοῦ μαραινομένην τὴν δύναμιν ἀρχῇ νεᾷ πάλιν ἀναζωπυροῦντος καὶ ἀναλαβόντος. (Plut. in *Pomp.*)

« donné? » Cicéron répond à ces reproches avec beaucoup de franchise, ne disconvenant point des torts de Pompée à son égard, mais protestant bien que jamais il ne se détachera de lui. « Que l'on cesse, dit-il, de « vouloir ébranler mon état après mon rétablissement « par les mêmes ressorts que l'on a fait jouer pour « me renverser. On était parvenu à semer la division « entre Pompée et moi : c'est ce qui n'arrivera plus. Je « sais que j'ai été non-seulement abandonné, mais livré. « Je n'ignore rien de ce que l'on a fait pour me détruire. « Je m'en tais. Mais ce qu'il y aurait de l'ingratitude à « taire, c'est que je suis redevable en grande partie à « Pompée de mon retour; et que, si les chefs du sénat « l'ont égalé pour le zèle, il s'est distingué entre tous « par la puissance, par les efforts, par les prières, par « les dangers enfin auxquels il s'est exposé pour ma « cause. »

Pompée ramène l'abondance dans Rome. Cic. pro Domo, n. 11.

Au reste on n'eut pas lieu d'être mécontent d'avoir confié à Pompée la surintendance des vivres. Il s'acquitta de cet emploi, comme de tous les autres, à la satisfaction et à l'avantage de la république. Il y avait eu réellement stérilité dans quelques-unes des provinces d'où Rome tirait sa subsistance : dans d'autres c'était mauvaise administration; les blés avaient été envoyés ailleurs, sous espérance de les mieux vendre, ou resserrés sur les premiers soupçons de cherté. Pompée envoya de tous côtés ses lieutenants et ses amis; et il prit sur lui-même le soin de visiter les trois greniers de l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, et les côtes d'Afrique. Il y amassa de grandes provisions, et témoigna tant d'ardeur et d'activité pour soulager Rome, que lorsqu'il était près d'y revenir avec ses blés, le vent étant fort

Plut. Pomp.

grand et menaçant d'un orage, en sorte que les pilotes faisaient difficulté de partir, il s'embarqua le premier, et fit lever l'ancre en disant : « C'est une nécessité de nous « mettre en mer, mais il n'est pas nécessaire de vivre. » Son courage lui réussit : il fit la traversée heureusement ; et par les bons ordres qu'il sut donner, les marchés se trouvèrent remplis de blés, et la mer couverte de vaisseaux. L'abondance fut telle, que, semblable à une source féconde, dit Plutarque, non-seulement elle suffit pour la ville, mais elle se répandit sur les pays circonvoisins.

Violence de Clodius contre Cicéron et contre Milon. Cic. ad Att. IV, 3.

Il n'était pas aussi facile de rétablir le calme dans Rome que d'y ramener l'abondance. La même confusion et les mêmes troubles continuaient d'y régner ; et c'était toujours Clodius qui en était l'auteur. J'ai dit qu'il était accusé par Milon de violences et d'attentats contre la tranquillité publique. Les ordonnances des magistrats qui le favorisaient avaient bien pu suspendre, mais non périmer l'instance. Milon ne lâchait point prise ; et Clodius, pour échapper, n'avait d'autre ressource que de se faire nommer édile. L'édilité une fois obtenue lui servait de sauvegarde. Par la même raison, Milon n'omettait rien pour empêcher cette nomination ; et, autant de fois que le consul Métellus prétendait tenir l'assemblée pour procéder à l'élection des édiles, Milon l'arrêtait en lui signifiant quelque présage sinistre, qui rompait l'assemblée pour ce jour-là. Clodius, poussé à bout, devenait de plus en plus furieux ; et il s'en prenait tantôt à Milon lui-même, et tantôt à Cicéron.

Le 3 novembre, des gens armés envoyés par lui chassèrent les ouvriers qui travaillaient aux fondations de la maison de Cicéron ; ensuite ils renversèrent le por-

tique de Catulus, que les consuls, autorisés par un décret du sénat, faisaient rétablir : enfin, ils attaquèrent la maison de Cicéron ; et, après en avoir fracassé à coups de pierres les portes et les fenêtres, ils y mirent le feu par ordre de Clodius à la vue de toute la ville.

Le 11 du même mois, nouvelle scène et nouvelles fureurs de Clodius contre la personne de Cicéron. Lorsque celui-ci descendait la rue Sacrée, il se vit tout d'un coup assailli par la troupe de son ennemi. Cris affreux et menaçants, grêle de pierres, bâtons, épées, tout annonçait un extrême danger. Cicéron se retira dans le vestibule d'une maison voisine : et comme il était bien accompagné, ses gens soutinrent le siége avec un tel avantage, qu'il ne tint qu'à lui de faire tuer Clodius. « Mais, dit-il, les opérations chirurgicales ne me « plaisent plus : le régime [1], et les remèdes doux, c'est « tout ce qu'il me faut. » Il s'était si mal trouvé de verser le sang des citoyens illustres, quoique ce fussent des scélérats, qu'il ne voulait plus tenter la même fortune.

Clodius ne se lassait point. Dès le lendemain, 12 novembre, il vint en plein jour, une heure avant midi, attaquer une des maisons de Milon, avec des gens armés d'épées et de boucliers. D'autres portaient des torches allumées pour y mettre le feu. Il avait pris pour son camp une maison voisine qui appartenait à P. Sylla, défendu, quelques années auparavant, par Cicéron. Il fut repoussé : plusieurs de ses principaux satellites demeurèrent sur la place. Pour lui, il eut soin de se mettre en sûreté.

Était-ce une ville que Rome en cet état, ou un champ

[1] « Sed ego diætâ curari incipio : chirurgiæ jam tædet. » (Cic. *ad Att.* IV, n. 3.)

de bataille? La vie brutale des premiers hommes, telle que les poètes la dépeignent avant l'établissement des lois et des sociétés, eut-elle jamais rien de plus affreux? Il fallait bien, comme je l'ai déja remarqué, qu'une liberté qui produisait de tels excès prît fin au plus tôt, et fît place à la puissance monarchique.

Cic. ibid. et ad Q. fr. II, n. 1.

L'autorité du sénat ne pouvait rien contre de si horribles désordres. Il en fut souvent mention dans les assemblées de cette auguste compagnie : et toujours le consul désigné, Marcellinus, opina avec vigueur. Il voulait que les nouvelles violences commises par Clodius fussent comprises dans l'accusation intentée contre lui, et qu'on lui nommât des juges qui prononçassent sur son affaire avant qu'il fût procédé à l'élection des édiles. Tout le fruit des efforts et du sénat et de Milon fut de reculer la nomination de Clodius. Mais enfin il l'emporta; et, ayant été élu édile, il se vit en état d'insulter à son accusateur.

Clodius est nommé édile. Dio, l. 39.

Mort de Lucullus. Plut. Luc.

Ce fut vers ce temps-ci que mourut le fameux Lucullus, d'une façon déplorable dans un si grand homme, s'il n'était à propos que nous sussions qu'il n'y a ni talents ni exploits qui mettent à l'abri des misères de l'humanité. Il tomba en démence, soit par maladie, soit par l'effet de quelques breuvages qu'un de ses affranchis lui avait donnés. Il fallut que son frère M. Lucullus devînt son curateur, et prît l'administration de ses biens et de sa personne. L. Lucullus ne vécut pas long-temps dans ce triste état, qui ne s'était pleinement déclaré qu'après l'exil de Cicéron. Sa mort ne laissa pas de toucher le peuple : ses funérailles furent célébrées avec un grand concours et de grands témoignages d'estime; jusque-là que la multitude vou-

lait qu'il fût enterré dans le Champ-de-Mars, comme l'avait été Sylla. Son frère eut bien de la peine à obtenir qu'on le transportât au lieu qui avait été destiné pour sa sépulture dans le territoire de Tuscule. M. Lucullus ne lui survécut pas de beaucoup, et suivit de près un frère qu'il avait toujours tendrement aimé.

Caractère de l'éloquence de Callidius.

Je ne puis finir le récit des événements de cette année sans parler de Callidius, qui y fut préteur, et qui, après avoir concouru avec ses collègues au rétablissement de Cicéron, plaida même avec lui devant les pontifes pour obtenir que l'emplacement de sa maison lui fût rendu. Callidius était orateur; et M. Rollin a rapporté dans son Traité des Études le portrait que Cicéron a fait de son genre d'éloquence. Pour éviter les répétitions, je n'en citerai ici qu'un trait, mais qui dit tout. « Si la perfection de l'art de bien dire consiste, « dit Cicéron, dans un style doux et charmant, on ne « peut rien désirer de plus excellent que Callidius[1]. » Mais la force lui manquait totalement; et Cicéron, dans une occasion où il plaidait contre lui, tourna fort habilement en preuve pour sa cause ce défaut de feu et de vivacité dans l'adversaire.

Callidius accusait un certain Q. Gallius d'avoir voulu l'empoisonner; et il était entré dans un grand détail des preuves qu'il prétendait avoir de ce fait. Il avait traité tout cela à sa manière, avec ordre, avec netteté, d'un style fort orné, mais sans mouvement, sans sentiment. Cicéron, en lui répondant, employa d'abord les moyens que lui fournissait la cause. Après quoi il

[1] « Quod si optimum est suaviter dicere, nihil est quod melius hoc quærendum putes. » (Cic. in *Bruto*, n. 276.)

ajouta : « Eh quoi! Callidius[1], si ce que vous racontez « ici n'était pas un roman de votre composition, le dé- « biteriez-vous de cette façon nonchalante? Vous êtes « un grand orateur, et vous savez vous animer lorsqu'il « s'agit des dangers d'autrui : comment donc seriez- « vous indifférent sur le vôtre? Où sont les plaintes « véhémentes? où est la force du sentiment, qui rend « éloquents même les gens du peuple et les hommes les « plus grossiers? Ni votre esprit ni votre corps ne pa- « raissent émus; on ne voit en vous aucune marque « d'indignation, aucun geste de douleur; vous êtes froid « et tranquille. Aussi, bien loin que nous nous sentis- « sions embrasés par vos discours, à peine pouvions- « nous nous empêcher de dormir. »

Un tel orateur manquait de la partie la plus essentielle de son art, et vraisemblablement de l'activité nécessaire pour s'élever dans une république. Il en demeura à la préture, et ne put parvenir au consulat.

Pendant cette année et la précédente César avait fait de grandes choses dans les Gaules. Je n'ai pas cru devoir jusqu'ici en entamer le récit pour ne point interrompre la suite des faits et surtout ce qui regardait l'exil et le rappel de Cicéron. Je vais reprendre dans le livre suivant ce que j'ai été obligé de laisser en arrière.

[1] « Tu istuc, M. Callidi, nisi fingeres, sic ageres? præsertim quum istâ eloquentiâ, alienorum hominum pericula defendere acerrimè soleas, tuum negligeres? Ubi dolor, ubi ardor animi, qui etiam ex infantium ingeniis elicere voces et querelas solet? Nulla perturbatio animi, nulla corporis : frons non percussa, non femur; pedis, quod minimum est, nulla supplosio. Itaque tantùm abfuit ut inflammares nostros animos, somnum isto loco vix tenebamus. » (Cic. in *Bruto*, n. 278.)

LIVRE QUARANTIÈME.

Courte description de la Gaule et des mœurs des Gaulois. Les deux premières campagnes de César en Gaule. Affaire du rétablissement de Ptolémée Aulète. Renouvellement de la confédération entre Pompée, César et Crassus. Second consulat de Pompée et de Crassus. Ans de Rome 694 à 698.

§ I. *Réflexion préliminaire. Bornes et division de la Gaule. Mœurs des Gaulois. Différence entre les Aquitains, les Belges et les Celtes. Les Gaulois se servaient de la langue grecque dans leurs actes. Multiplicité de peuples dans la Gaule formant un seul corps de nation. Deux factions partageaient toute la Gaule. Factions particulières dans chaque peuple et chaque canton. Deux ordres distingués et illustres dans la Gaule, les druides et les nobles. Le peuple compté pour rien. Les druides étaient les pontifes, les philosophes, les poètes, les juges de la nation. Éducation des druides. Chef des druides. Leurs assemblées générales dans le pays Chartrain. Les nobles combattaient tous à cheval; toujours occupés de la guerre. La forme du gouvernement était aristocratique. Silence imposé aux particuliers sur les affaires d'état. Coutumes barbares des Gaulois. Caractère aimable du génie*

gaulois. Valeur des Gaulois. Ils manquaient de persévérance. Leur légèreté. Avantages du corps. Goût des Gaulois pour la magnificence. Beaucoup d'or dans les Gaules. Commerce. Religion des Gaulois. Victimes humaines. Leurs principales divinités. Hercule gaulois. Les Gaulois se disaient issus du dieu des morts. Ils commençaient leur jour civil au coucher du soleil. Usages domestiques. Les fils ne paraissaient point devant leurs pères en public qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Leurs mariages. Leurs funérailles. Les mœurs des Gaulois semblables à celles des anciens peuples du Latium décrites par Virgile. Gloire des armes gauloises. César, jusqu'ici citoyen factieux, va devenir le plus grand des guerriers. Sa gloire efface celle de tous les autres généraux romains. Il se fait adorer des soldats, et les anime de son feu. Traits merveilleux sur ce sujet. Il sait récompenser avec magnificence, et donner l'exemple du mépris des dangers et des fatigues. Faiblesse de son tempérament. Son activité prodigieuse. Facilité et douceur de ses mœurs.

Réflexion préliminaire.

J'avoue que je suis effrayé du sujet que je commence à traiter; et qu'ayant à rendre compte des guerres de César dans les Gaules, je sens combien une telle matière est au-dessus de ma portée. Je me rappelle le trait de ce philosophe qui, ayant osé faire un discours sur l'art de la guerre devant Annibal, fut regardé par ce général comme un radoteur qui n'était digne que de mépris. Il est vrai que le cas où je suis est très-différent

Cic. l. 2, de Orat. n. 75.

de celui où ce philosophe n'avait pas craint de se mettre. C'était de son choix et pour se faire valoir auprès du plus grand capitaine qui fût au monde, qu'il avait pris un sujet qui n'était point de sa compétence; au lieu que je me trouve amené au récit des exploits de César par la suite de mon plan, et par la nécessité d'un engagement qui n'a presque pas été libre de ma part. D'ailleurs j'éviterai de parler d'après moi-même, et César sera mon guide dans tout ce que je rapporterai de sa conduite militaire.

Mais, pour suivre un tel guide, je sais qu'il faut avoir des connaissances dont je suis entièrement destitué. Du côté du style, il semble, par la simplicité [1], par la facilité, par l'air naturel, se rendre accessible à tous les lecteurs : mais, en ce qui regarde le fond des matières, je ne dissimule pas que j'aurai peine à le bien entendre; et comment pourrai-je le bien représenter? Jamais peut-être César n'a eu de digne interprète, si ce n'est ce grand prince, son rival pour la gloire des armes, qui se fit un plaisir en Catalogne d'étudier tous les pas du général romain, et d'observer sur les lieux comment, par l'avantage des postes, il contraignit cinq légions et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat. M. le prince, en rendant compte d'une conduite dont il comprenait toute l'habileté, parce qu'il était capable d'en donner lui-même des exemples, ravissait tous ceux qui l'entendaient; « et jamais, dit « M. Bossuet, un si grand maître n'avait expliqué par « de si doctes leçons les Commentaires de César. »

Or. fun. de M. le Prince.

Toutes ces réflexions devraient me faire renoncer à

[1] « Nudi sunt (Commentarii Cæsaris), recti, simplices, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto.» (Cic. in *Bruto*, n. 262.)

mon entreprise. J'espère néanmoins que la nécessité me servira de légitime excuse; et si quelqu'un de nos guerriers, qui savent joindre le mérite des lettres à celui des armes, s'intéresse assez au succès de mon ouvrage pour me faire connaître les fautes que j'aurai faites en parlant d'un métier que je n'entends pas, je profiterai avidement des avis qui me seront donnés.

La guerre de César dans les Gaules nous intéresse singulièrement, nous autres Français, puisque nous habitons le pays qui en a été le théâtre. Ici les vaincus nous touchent de plus près que les vainqueurs. Je crois donc qu'après que j'aurai exposé les limites et la division la plus générale de l'ancienne Gaule, je ferai plaisir à mes lecteurs de leur tracer le tableau en raccourci des mœurs des Gaulois. Je ne me jetterai point pour cela dans des recherches savantes, qui sont au-dessus de mes forces, et ne conviennent point au dessein de cette histoire. Les principales sources où je puiserai seront César et Strabon.

Bornes et division de la Gaule. Cæs. de Bello Gall. I et VI. Strabo, l. 4.

Les bornes de la Gaule étaient anciennement plus étendues que ne le sont aujourd'hui celles de la France. Elles comprenaient tout ce qui se trouve renfermé entre la Manche au nord, la grande mer à l'occident, au midi les Pyrénées et le golfe de Lyon; à l'orient, tirant vers le septentrion, d'abord les Alpes, puis le Rhin jusqu'à son embouchure.

Toute cette vaste contrée paraît avoir été divisée autrefois en trois parties fort inégales : l'Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées; la Belgique, à l'extrémité opposée, entre la Marne et la Seine d'une part, et le Rhin de l'autre; et cette large bande qui restait au milieu, et qui s'étendait depuis la Manche et l'Océan

jusqu'à la Méditerranée et jusqu'aux Alpes, était ce qu'ils appelaient la Celtique, ou Gaule proprement dite : car les habitants de cette partie, qui seule surpassait en grandeur les deux autres prises ensemble, n'avaient point d'autre nom que le nom commun de la nation, Celtes ou Gaulois. Ce nom même leur est tellement propre, que César ne le donne jamais, ou du moins très-rarement, aux Aquitains et aux Belges.

De la Celtique les Romains, assez long-temps avant César, avaient détaché et s'étaient assujetti, comme je l'ai raconté, toute la partie méridionale le long de la mer, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Ils en avaient fait une province ou pays de conquête, qui comprenait à peu près ce que nous appelons aujourd'hui la Provence et le Languedoc.

Ainsi, du temps de César, la Gaule avait quatre parties : savoir, la province romaine, la Celtique, l'Aquitaine, et les Belges.

Dans la description que nous allons faire des mœurs des Gaulois, nous ne considérerons point la province romaine, qui s'était déja accommodée aux coutumes et à la façon de vivre de ses vainqueurs.

Mœurs des Gaulois. Différences entre les Aquitains, les Belges, et les Celtes.

Entre les peuples des trois autres parties il y avait des différences assez marquées. Les Aquitains, voisins des Espagnols, leur ressemblaient et pour la figure extérieure et pour le caractère. Les Belges, qui confinaient aux Germains, et qui étaient toujours en guerre avec eux, imitaient leur férocité. Ils étaient les plus braves de tous les Gaulois, et ils ne connaissaient point les délices ni les voluptés, de la contagion desquelles leur éloignement de la province romaine les avait garantis. Les Celtes, ayant près d'eux les Romains, d'ail-

leurs étant plus riches que les autres, et faisant un plus grand commerce, commençaient à s'amollir et à perdre, au moins en partie, l'antique fierté gauloise. César à ces différences ajoute celle des langues. Ceux de nos modernes qui ont le plus approfondi ces matières prétendent au contraire qu'il y avait une langue commune, non-seulement à tous les habitants de la Gaule, mais à tous les peuples d'origine celtique; ce qui, outre les Gaulois, comprend les Germains, les Illyriens, les Espagnols; et ils n'admettent entre les langues de tous ces peuples que des diversités de dialectes. Je n'entre point dans cette question.

Les Gaulois se servaient de la langue grecque dans leurs actes. Cæs. de Bello Gall. VI, 14, et I, 29.

Mais une singularité que je ne dois pas omettre, c'est que les Gaulois du temps de César se servaient de *lettres grecques* dans leurs actes publics et particuliers; et il rapporte qu'ayant pris le camp des Helvétiens, il y trouva un registre écrit en *lettres grecques*, qui contenait le dénombrement de tous ceux qui étaient sortis du pays pour aller chercher ailleurs un établissement, hommes, femmes et enfants. Je me sers de l'expression de *lettres grecques*, parce que c'est celle de César, et qu'elle a donné lieu à une double interprétation.

Les uns ont cru qu'il s'agissait uniquement des caractères, et que ces actes étaient écrits en langue gauloise ou celtique, mais avec des lettres grecques. Ils appuient leur opinion sur ce qu'il paraît que la langue grecque n'était point connue des Gaulois : 1° parce que Divitiacus, druide célèbre, ne confère avec César qu'à l'aide d'un interprète. Or, César savait et parlait parfaitement le grec. En second lieu, Q. Cicéron étant vivement pressé par les Nerviens [1], César, qui voulait

Id. ibid. I, 19.

v. 48.

[1] Peuple qui habitait le Cambrésis, le Hainaut, et partie de la Flandre.

lui donner avis d'un prompt secours, lui écrit en grec, afin que, si la lettre était surprise, elle ne pût pas être entendue; preuve manifeste que les Gaulois n'entendaient point le grec.

Mais, d'un autre côté, il faut avouer que l'expression de César est bien ambiguë et bien trompeuse, s'il a voulu parler de mots celtiques écrits en caractères grecs; et Strabon, après avoir dit que Marseille était une école où les Gaulois envoyaient leurs enfants, ajoute qu'en conséquence les Gaulois se poliçaient, qu'ils étaient devenus amateurs des Grecs, et qu'ils dressaient leurs actes en grec [1]; expression au-dessus de toute ambiguité. Il semble donc indubitable que l'usage de la langue grecque, introduit par les Marseillais, était reçu dans les Gaules, mais seulement pour les actes. Dans le commerce ordinaire on se servait de la langue du pays. Cela étant ainsi, il n'est pas étonnant qu'un druide ne pût pas soutenir une conversation en grec; et, pour ce qui est de la lettre écrite en grec par César à Q. Cicéron, c'était dans l'extrémité septentrionale de la Gaule que la chose se passait. Or, il est bien vraisemblable, puisque c'est Marseille qui avait fait connaître la langue grecque aux Gaulois, que cette connaissance ne s'étendait que dans les pays voisins, ou médiocrement éloignés, et qu'elle n'avait pas pénétré dans le nord de la Gaule, dont les habitants avaient conservé jusque-là toute leur férocité.

[Lib. IV, p. 181.]

Chacune des trois grandes parties de la Gaule comprenait plusieurs peuples, qui avaient leurs magistrats, leur sénat, leurs chefs; mais tous ces peuples formaient néanmoins ensemble un corps de nation. Ils avaient

Multiplicité de peuples dans la Gaule formant un seul corps de nation.

[1] Ὥςε καὶ τὰ συμβόλαια Ἑλληνιςὶ γράφειν.

des assemblées générales, et se réunissaient pour les affaires communes.

Deux factions partageaient toute la Gaule.

Dans un corps si vaste, et composé de tant de parties, il n'est pas étonnant qu'il s'élevât des factions. Il y en avait deux générales et subsistantes, qui partageaient toute la nation. A la tête de l'une étaient les Éduens, anciens alliés des Romains. L'autre eut pour chefs tantôt les Arverniens, tantôt les Séquanais, et en dernier lieu, depuis l'entrée de César dans la Gaule, les Rhémois : car César s'était bien donné de garde de travailler à éteindre ces factions, qui empêchaient les Gaulois de réunir si aisément leurs forces; et, après qu'il eut détruit la puissance des Séquanais, il favorisa l'accroissement de celle des Rhémois, qui se substituèrent en leur place, témoignant être tout aussi satisfaits de ceux qui se rangeaient du côté de ces nouveaux chefs que de ceux qui demeuraient attachés aux Éduens.

Factions particulières dans chaque peuple et chaque canton.

Le même esprit de faction qui partageait la Gaule entière partageait aussi chaque peuple, chaque canton, et presque chaque famille. Partout il y avait des partis et des chefs de partis, qui étaient toujours choisis entre les plus puissants et les plus accrédités, arbitres suprêmes des affaires, et protecteurs des faibles. Car César pense que cette pratique ne s'était pas introduite d'elle-même, mais avait été établie à dessein, afin que ceux qui n'étaient point en état de se défendre de l'oppression par leurs propres forces ne manquassent jamais de secours ni d'appui. En effet, ces chefs prenaient toujours en main la cause de leurs clients; et, s'ils y avaient manqué, ils se déshonoraient et perdaient toute autorité.

Dans toute la Gaule le peuple était presque serf; on le comptait pour rien, et on ne l'admettait à aucune délibération publique. Souvent même ceux d'entre le peuple qui se trouvaient réduits à la misère se rendaient esclaves de quelque grand, qui devenait ainsi leur maître, et les traitait comme s'ils eussent été de condition servile. Toutes les distinctions, tous les honneurs, toute la puissance était renfermée entre les deux ordres des druides et des cavaliers, que j'appellerai les nobles, pour plus grande clarté. Ainsi l'ancien état de la Gaule ressemblait beaucoup à l'état présent de la Pologne, où les paysans sont serfs, les bourgeois très-peu considérés, et où les gens d'église et les nobles jouissent seuls, à proprement parler, des priviléges de citoyens, et composent la république.

Deux ordres distingués et illustres dans la Gaule, les druides et les nobles. Le peuple compté pour rien.

Les druides avaient pour objet et pour département la religion et toutes les fonctions qui demandent des connaissances. Ils étaient les pontifes, les philosophes, les poètes, les juges de la nation. Strabon distingue les bardes, qui étaient les poètes; les eubages[1], sacrificateurs; les druides, philosophes moraux : mais il paraît que ces trois ordres faisaient corps ensemble, et étaient tous renfermés sous la dénomination commune de *druides*.

Les druides étaient les pontifes, les philosophes, les poètes, les juges de la nation.

Leur ministère devait donc intervenir dans tous les sacrifices publics et particuliers. La divination, qu'ils portaient, si nous en croyons Pline, jusqu'à la magie; tout ce qui appartenait au culte des dieux, tout ce qu'un reste confus de religion naturelle, ou ce que

Plin. lib. 16, c. 44.

[1] Le texte de Strabon porte οὐάτεις. Il est vraisemblable que l'auteur avait écrit οὐάγεις. Le nom d'*eubages* se trouve dans Ammien Marcellin, l. 15. = Le mot οὐάτεις est le *vates* des Latins : il n'y a rien à changer au texte — L.

l'erreur, abusant du nom de la religion, faisait regarder comme sacré, était de leur ressort.

Leurs vers étaient ou des poésies morales et théologiques qui contenaient les enseignements qu'ils donnaient à leurs élèves, ou des éloges des anciens héros de la nation; ou enfin, comme la poésie a toujours été un métier d'adulation, les bardes chantaient la gloire des rois et des grands qui les prenaient à leur suite : c'est de quoi nous avons vu un exemple dans l'ambassade envoyée par Bituitus, roi des Arverniens, au consul Domitius.

Leur philosophie ne se bornait point aux règles des mœurs, elle s'élevait à l'étude de la nature. César, sans entrer dans aucun détail, nous dit qu'ils discouraient beaucoup sur les astres et sur leur mouvement, sur la grandeur de la terre et même du monde entier, sur la nature et la puissance des dieux. Mais nulle de leurs opinions philosophiques ne nous est mieux connue que celle de l'immortalité des ames, dont ils croyaient la transmigration successive en différents corps, à peu près telle que Pythagore l'avait enseignée. Ils répandaient cette doctrine parmi les peuples comme un aiguillon puissant pour les animer à la vertu en leur inspirant le mépris de la mort.

Enfin c'était dans les druides que résidait la puissance de la judicature. Ils jugeaient les querelles publiques et particulières : ils décidaient souvent de la paix et de la guerre entre les cités. Les affaires criminelles et spécialement celles de meurtre, les procès pour une succession, pour les bornes d'un héritage ou du territoire d'un peuple, étaient portés à leur tribunal; et ils armaient de l'autorité de la religion dont ils étaient

les ministres celle de leurs jugements : en sorte que, si un particulier ou même un peuple refusait de s'y soumettre, ils prononçaient contre les réfractaires une espèce de sentence d'excommunication qui faisait regarder ceux qui en étaient frappés comme des profanes avec lesquels on ne voulait plus avoir aucun commerce, et qui étaient déchus de tous les droits de la société.

On conçoit bien par ce que nous venons de dire que les druides devaient être extrêmement considérés. A quoi si l'on ajoute qu'ils étaient exempts d'aller à la guerre et de payer les tributs, on ne sera pas étonné que l'empressement fût grand pour entrer dans leur corps. Ils n'y admettaient que ceux qu'ils avaient élevés de jeunesse. Leur manière d'enseigner était de faire apprendre un nombre prodigieux de vers ; et leurs disciples passaient quelquefois des vingt années dans cet exercice : car ils n'écrivaient rien, sans doute en conséquence d'un principe commun à toutes les fausses religions et à toutes les sectes philosophiques, de renfermer dans le secret les mystères de leur doctrine, et de se faire admirer du vulgaire en le tenant dans l'ignorance.

Éducation des druides.

Les druides avaient un chef choisi d'entre eux et par eux, qui ne pouvait manquer d'être un personnage très-important. Aussi cette place, lorsqu'elle était vacante, allumait si vivement les désirs des ambitieux, que souvent elle a donné lieu à des guerres.

Chef des druides.

Ils tenaient leurs assemblées générales en un certain temps de l'année dans le pays Chartrain, qui était regardé comme le milieu et le cœur de la Gaule : c'était

Leurs assemblées générales dans le pays Chartrain.

là qu'étaient portées et jugées toutes les grandes affaires.

Les nobles combattaient tous à cheval; toujours occupés de la guerre.

Avec les druides un autre ordre, comme nous l'avons dit, partageait toute la puissance et tout l'éclat de la nation gauloise : c'étaient les nobles, que César appelle *cavaliers*, sans doute parce qu'ils combattaient tous à cheval, comme actuellement la noblesse polonaise, comme autrefois parmi nous ceux que nos ancêtres appelaient *hommes d'armes*. La cavalerie gauloise était excellente : les Romains en tirèrent de grands services après la conquête du pays; et jamais ils n'en eurent une meilleure dans leurs armées. La fonction propre de cette noblesse était la guerre; et ils avaient occasion de la faire tous les ans, parce qu'il y avait toujours des querelles de peuple à peuple. Ils y menaient avec eux leurs clients; et ceux qui en avaient autour d'eux le plus grand nombre étaient les plus honorés.

La forme du gouvernement était aristocratique.

Le gouvernement civil était aussi entre les mains de cette noblesse; car c'était la forme aristocratique qui était la plus usitée parmi les peuples gaulois. Ils se choisissaient tous les ans un magistrat suprême pour la police intérieure, et un général pour les conduire à la guerre.

Silence imposé aux particuliers sur les affaires d'état.

Les plus sages et les mieux policées de ces petites républiques avaient une pratique fort bien entendue : c'est que le silence était imposé aux particuliers sur les affaires d'état. Si quelqu'un avait appris des voisins quelque nouvelle qui regardât la république, il en allait instruire les magistrats; mais il lui était défendu d'en faire part à aucun autre. Cette pratique était fon-

dée sur ce qu'ils avaient remarqué que souvent des bruits vagues et même faux avaient excité des mouvements et jeté des alarmes dont les suites étaient fâcheuses. Par cette raison, on ne permettait de parler des affaires publiques que dans les assemblées qui se tenaient pour en délibérer.

Coutumes barbares des Gaulois.

Toute la nation gauloise était guerrière, à l'exception des druides. Ils s'occupaient peu de la culture des terres, quoique très-fertiles, vivant principalement de leur chasse et de la chair de leurs bestiaux. Ils se fortifiaient le corps par cette vie dure et ces exercices violents; et ils s'y prenaient de bonne heure, si l'on doit attribuer à toute la nation ce que plusieurs auteurs [1] ont rapporté des Celtes, voisins du Rhin, qui allaient laver dans le fleuve leurs enfants nouvellement nés, pour les endurcir contre le froid dès les premiers instants de leur vie.

De là cette férocité qui leur a été reprochée par tous les auteurs grecs et romains; et quoique ces écrivains ne méritent pas créance en tout, des faits incontestables leur rendent ici témoignage. Combattre nus jusqu'à mi-corps, c'est une bravade qui ne convient qu'à des barbares. Rien n'est plus contraire à l'humanité que leur pratique de porter devant le poitrail de leurs chevaux les têtes des ennemis tués dans le combat, et de les attacher ensuite aux portes des villes. Ils ne se contentaient pas de cela quand c'était un personnage illustre, un roi, un chef de guerre qu'ils avaient vaincu et tué. Alors ils en prenaient le crâne, le nettoyaient, le revêtaient d'or, et s'en servaient comme d'un vase,

[1] Les témoignages de ces auteurs ont été recueillis par Lacerda dans son commentaire sur Virgile. (*Æn.* IX, v. 603.)

où leurs prêtres buvaient et faisaient des libations aux jours solennels.

Les Romains et les Grecs trouvaient encore fort étrange la coutume où étaient les Gaulois d'aller en armes à leurs assemblées et aux délibérations communes ; et Strabon rapporte une méthode singulière qu'ils employaient pour y avoir du silence. Si quelqu'un troublait mal-à-propos celui qui parlait dans l'assemblée, un appariteur allait, l'épée à la main, vers cet importun pour lui ordonner, avec menace, de se taire. Il répétait deux et trois fois cette défense de troubler, s'il en était besoin. Mais si celui à qui l'on imposait silence s'opiniâtrait à ne point obéir, alors l'appariteur lui coupait avec son épée la moitié de sa casaque, en sorte que le reste devenait inutile et ne pouvait faire qu'un accoutrement ridicule.

Cæs. de Bello Gall. v, 56.

Il n'est pas possible de ne pas condamner aussi de barbarie la pratique où ils étaient de faire périr par les plus cruels tourments celui qui, lors d'une convocation générale de toute la jeunesse pour prendre les armes, arrivait le dernier. Je ne parle point ici des sacrifices de victimes humaines, parce que ce genre d'horreur a été commun à toutes les nations païennes, même les mieux policées.

Caractère aimable du génie gaulois.

Tous ces traits, et plusieurs autres qu'il serait facile d'y joindre, prouvent, ce me semble, que ce n'est point à tort que les Gaulois de ces anciens temps ont été traités de barbares. Cela n'empêchait pas qu'ils eussent des qualités aimables, de la franchise, de la candeur, de l'éloignement pour les voies obliques et tortueuses, et une élévation de courage qui les portait à vouloir vaincre par la force, et non par la ruse. Il ne leur man-

quait qu'un peu de culture pour devenir comparables, par la douceur des mœurs, comme ils l'étaient par la bravoure et par l'audace militaire, aux nations les plus renommées et dont la gloire a le plus d'éclat.

Valeur des Gaulois.

Car, pour ce qui est de la valeur, elle leur était naturelle, et l'on conçoit bien que leur manière de vivre était propre à la nourrir et à l'échauffer. Aussi la terre a-t-elle été remplie de leurs exploits, et leurs colonies armées s'étaient fait de grands établissements dans l'Italie, dans la Germanie, sur les bords du Danube, et même dans l'Asie-Mineure.

Ils manquaient de persévérance.

Il est pourtant difficile de ne pas convenir qu'il leur manquait une qualité essentielle pour la guerre, je veux dire la persévérance à soutenir les fatigues. Dans les pays chauds leurs corps mêmes[1], accoutumés à l'humidité et au froid, ne pouvaient se soutenir, et leurs courages se sentaient de cet affaiblissement. Tout le monde sait le mot de Tite-Live : « que les Gaulois, dans le com« mencement d'une action, sont plus que des hommes, « et sur la fin moins que des femmes ». Par cette raison, ils n'étaient nullement propres à faire des siéges, opération laborieuse, et qui demande souvent un long espace de temps. Nul péril ne les effrayait; mais les travaux les rebutaient.

Leur légèreté.

C'était encore un obstacle considérable à leurs succès dans la guerre que la facilité avec laquelle tantôt ils concevaient des espérances téméraires et présomptueuses aux premiers rayons de bonne fortune, tantôt ils se laissaient aller à l'abattement et au désespoir dès

[1] « Gallorum..... corpora intolerantissima laboris atque æstûs fluere; primaque eorum prælia plùs quàm virorum, postrema minùs quàm feminarum esse. » (Liv. lib. 10, c. 28.)

qu'ils éprouvaient quelque disgrace. Cette légèreté, qui est commune à toutes les nations barbares, donne un grand avantage sur elles aux peuples plus cultivés, que l'éducation, la réflexion et les enseignements des sages ont accoutumés à se rendre plus maîtres d'eux-mêmes, et à ne pas se livrer aux impressions de la fortune favorable ou contraire.

Avantages du corps.

Toute l'antiquité a vanté dans les Gaulois les avantages du corps, la haute taille, la grande chevelure blonde, les yeux bleus, la peau blanche, et avec cela quelque chose de martial dans la physionomie. Ces traits de ressemblance se remarquaient en tous, parce que, renfermés entre eux, ils ne s'alliaient point par mariages avec d'autres peuples : en sorte que l'air national se conservait, n'étant point altéré par le mélange d'un sang étranger. Ils relevaient leur bonne mine par la magnificence de la parure. Les riches et les grands de la nation portaient des étoffes brillantes des plus vives couleurs, et où l'or éclatait avec profusion : ils avaient des hausse-cols d'or, des bracelets du même métal. En général, ils faisaient grand cas de l'or, et en étaient fort avides. Mais on sait que cette façon de penser ne leur est pas particulière.

Goût des Gaulois pour la magnificence.

Beaucoup d'or dans les Gaules.

Il fallait qu'il y eût une grande quantité de ce précieux métal dans les Gaules. On peut se souvenir de ce que nous avons rapporté des richesses du roi Luérius, et de ces trésors enfouis en divers lieux dans des lacs et des marais. Il est bien certain que la dépouille de la Gaule a valu des sommes prodigieuses à César. D'où leur venait cet or, c'est ce qu'il n'est pas peut-être bien aisé de déterminer. Mais on ne peut pas douter qu'il ne se fît un très-grand commerce dans les Gaules :

Commerce.

et Strabon remarque que la commodité des deux mers, et des rivières navigables qui se rendent les unes dans les autres, ou qui ne sont séparées que par d'assez petites distances, rendait extrêmement facile le transport des marchandises.

Religion des Gaulois. Victimes humaines.

Dans ce qui regarde la religion, les Gaulois étaient extrêmement superstitieux. César ne rapporte rien sur cet article avec un plus grand détail que leurs sacrifices abominables, dans lesquels ils faisaient périr des hommes pour apaiser, à ce qu'ils s'imaginaient, la colère de leurs divinités, pendant que réellement ils ne faisaient que contenter la rage implacable des démons contre le genre humain. Ces horribles impiétés faisaient partie du culte public : et de plus les particuliers, lorsqu'ils se trouvaient en quelque danger, soit par maladie ou autrement, faisaient vœu de sacrifier des victimes humaines, dans la persuasion où ils étaient que la vie d'un homme ne pouvait être rachetée que par celle d'un autre homme.

Le rit de l'immolation de ces malheureuses victimes n'était pas toujours le même. Quelquefois ils enfonçaient l'épée dans le dos de celui qu'ils avaient dévoué à la colère de leurs dieux, et, par les palpitations du mourant, ils prétendaient deviner et prédire l'avenir. Ils en perçaient d'autres à coups de flèches, ou les mettaient en croix. Mais leur façon la plus solennelle était de dresser des colosses d'osier, dans lesquels ils enfermaient des hommes vivants, avec des bestiaux et des animaux sauvages; puis ils y mettaient le feu, et consumaient ainsi hommes et bêtes dans les flammes. Il leur restait pourtant encore assez de lumière naturelle

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWENSIS

pour choisir, autant qu'il leur était possible, des criminels, et pour croire que ces sortes de victimes, qui méritaient la mort pour leurs forfaits, étaient plus agréables à leurs dieux. Mais, au défaut de criminels, ils ne se faisaient point scrupule d'immoler des innocents. Quand nous nous représentons que de pareilles horreurs se commettaient dans le pays que nous habitons, quelle reconnaissance ne devons-nous pas avoir pour la religion chrétienne, qui nous a délivrés d'un si effroyable aveuglement!

Les Romains, lorsqu'ils furent maîtres des Gaules, voulurent abolir ces sacrifices, l'opprobre de l'humanité. Mais étaient-ils de dignes réformateurs d'un abus qu'ils pratiquaient eux-mêmes? Le christianisme seul a eu la gloire de faire cesser, partout où il a prévalu, ce culte cruel et impie.

Leurs principales divinités.

Les principales divinités adorées par les Gaulois étaient, selon César, Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ce n'est pas à dire qu'ils connussent anciennement ces noms, qui sont ou grecs ou romains. Mais ils adoraient sous des noms gaulois des divinités auxquelles ils attribuaient les mêmes fonctions qui étaient chez les Grecs et les Romains l'apanage de Mercure, d'Apollon, et des autres qui viennent d'être nommés. *Teutatès* était leur Mercure. Ils regardaient ce dieu comme l'inventeur des arts, le protecteur du commerce et de toutes les façons de gagner de l'argent. Ils le faisaient aussi présider aux grands chemins, et il était invoqué par les voyageurs. *Hésus* était chez les Gaulois le dieu de la guerre; *Taranis*, le dieu du ciel; *Bélénus*, le dieu de la médecine. Je ne trouve point de nom

gaulois correspondant à celui de Minerve. Mais ils honoraient une déesse qui présidait aux ouvrages où l'on emploie le fil et la laine.

Dans une nation livrée aux armes, le dieu de la guerre ne pouvait manquer d'être extrêmement révéré. Ordinairement, quand ils avaient résolu de combattre, ils lui dévouaient tout ce qu'ils prendraient sur l'ennemi: et, après la victoire, ils immolaient tout ce qui avait vie, et élevaient le reste en monceaux. On voyait du temps de César plusieurs de ces amas de dépouilles en différents cantons: et il témoigne qu'il était rare qu'il se trouvât personne qui osât en voler, ou en cacher chez soi quelque partie. Si le cas arrivait, le coupable était puni par les supplices les plus rigoureux.

Hercule gaulois.

Lucien nous fait connaître un autre dieu honoré dans les Gaules, qui n'est point nommé par César. C'est l'Hercule gaulois, qui était appelé en langue celtique *Ogmius*. Les attributs avec lesquels ce dieu était représenté ont quelque chose de singulier, et en même temps de très-ingénieux. C'était un vrai Hercule avec la massue, la peau de lion, le carquois et les flèches. Mais on lui avait donné la forme d'un vieillard [1], et il tirait à lui une grande multitude d'hommes qui étaient liés par les oreilles. Leurs liens étaient des chaînes tissues d'or

[1] Ὁ γέρων Ἡρακλῆς ἐκεῖνον ἀνθρώπων πάμπολύ τι πλῆθος ἕλκει, ἐκ τῶν ὤτων ἅπανταδεδεμένους. Δέσμα δὲ εἰσίν οἱ σειραὶ λεπταὶ χρυσοῦ καὶ ἠλέκτρου εἰργασμέναι, ὅρμοις ἐοικυῖαι τοῖς καλλίσοις· Καὶ ὅμως ἀφ' οὕτως ἀσθενῶν ἀγόμενοι, οὔτε δρασμὸν βουλεύουσι, δυνάμενοι ἂν εὐμαρῶς, οὔτε ὅλως ἀντιτείνουσιν.... ἀλλὰ φαιδροὶ ἕπονται καὶ γεγηθότες, καὶ τὸν ἄγοντα ἐπαινοῦντες. Ἐπειγόμενοι ἅπαντες, καὶ τῷ φθάνειν ἐθέλειν τὸν δεσμὸν ἐπιχαλῶντες, ἐοικότες ἀχθεσθησομένοις εἰ λυθήσονται.... ὁ ζωγράφος... τρυπήσας τοῦ θεοῦ τὴν γλῶτταν ἄκραν, ἐξ ἐκείνης ἑλκομένους αὐτοὺς ἐποίησε. (LUCIAN. *Herc. gall.*)

et d'un métal qui passait encore pour plus précieux, travaillées avec une délicatesse infinie, et semblables aux plus beaux et plus magnifiques colliers. Cependant, ajoute Lucien, quoique leurs chaînes soient si faibles, et qu'ils pussent aisément s'enfuir, ils ne paraissent pas même y penser. Ils ne résistent point: au contraire, ils suivent leur vainqueur d'un air gai et content; ils paraissent le louer, et vouloir le prévenir, en sorte que leurs chaînes deviennent lâches, et que l'on dirait qu'ils seraient fâchés d'être mis en liberté. Le point d'où partent ces chaînes est la langue du dieu, qui est percée à l'extrémité.

On sent aisément que c'est là un emblème de l'éloquence, dont la force est invincible, et qui agit néanmoins avec tant de douceur qu'elle charme ceux mêmes sur qui elle remporte la victoire. On peignait le dieu avec les traits de la vieillesse, parce que l'âge adoucit le caractère du style [1] aussi-bien que celui des mœurs. Mais j'avoue que toute cette idée me paraît trop ingénieuse pour que je me détermine aisément à en faire honneur à ces anciens Gaulois, amis de la violence, et qui se vantaient de porter leur droit à la pointe de leur épée. Je croirais volontiers que l'Hercule gaulois, au moins tel qu'il est décrit par Lucien, est postérieur à César, et n'a été imaginé que depuis que les Romains eurent introduit dans les Gaules le goût des beaux-arts et de l'éloquence.

Les Gaulois se disaient issus du dieu des morts.

César fait encore mention du dieu des morts et des enfers, comme connu des Gaulois. Ils prétendaient même être issus de lui: ce qui ne signifie autre chose,

[1] « Diserti senis compta et mitis oratio. » (Cic.)

selon la remarque d'un savant et judicieux interprète, sinon qu'ils se regardaient comme *autochthones*, c'est-à-dire nés dans le pays même qu'ils habitaient. César ajoute qu'en conséquence de cette origine que les Gaulois s'attribuaient, ils semblaient vouloir honorer les ténèbres en comptant les espaces de temps par les nuits, et non par les jours. Mais le même interprète observe que cette pratique de renfermer le jour entre deux couchers du soleil, en sorte que la nuit marche la première, n'était point particulière aux Gaulois, et qu'elle était reçue non-seulement chez les Germains leurs voisins et leurs frères, mais chez les Athéniens et chez les Juifs.

Ils commençaient leur jour civil au coucher du soleil.

Il nous reste à rendre compte de quelques remarques de César sur la conduite domestique des Gaulois. Les fils n'accompagnaient jamais leur père qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Jusque-là on eût regardé comme honteux qu'un fils encore enfant fût vu en public aux côtés de son père. Cette nation était tellement possédée de l'amour de la guerre, qu'elle n'estimait rien que par rapport à cet unique objet: et si l'on permettait aux pères de satisfaire dans la maison les sentiments de la nature, on ne voulait point qu'ils parussent publiquement compter leur famille pour quelque chose, sinon autant qu'elle était capable de servir l'état dans les combats.

Us ages domestiques. Les fils ne paraissaient point devant leurs pères en public qu'ils ne fussent en âge de porter les armes.

La polygamie était en usage parmi eux, au moins pour les nobles et les grands. Leurs mariages étaient très-féconds; ce qui venait sans doute de la vie simple et laborieuse qu'ils menaient, hommes et femmes. De là cette multiplication prodigieuse qui obligeait à en détacher de temps en temps comme des essaims qui al-

Leurs mariages.

lassent chercher fortune ailleurs, parce que le trop grand nombre des habitants surchargeait une terre qui est pourtant l'une des plus fertiles du monde entier.

Quand ils se mariaient, ils prenaient sur leur bien une portion égale à la dot qui leur était apportée par leur femme : les deux lots ainsi réunis étaient possédés en commun, administrés en commun, par les deux époux, et on avait soin d'en réserver et d'en amasser les fruits. Après la mort de l'un des deux, le survivant demeurait seul propriétaire et du fonds total et des réserves.

Les femmes étaient tenues dans une grande dépendance. Leurs maris avaient sur elles droit de vie et de mort, comme les pères sur leurs enfants; et lorsque quelque homme illustre venait à mourir, ses parents s'assemblaient, et, sur le moindre soupçon que ses femmes eussent contribué à sa mort, ils leur faisaient donner la question comme à des esclaves. Si elles étaient trouvées coupables, le fer et le feu étaient employés pour les tourmenter et les faire périr.

Leurs funérailles.

Les funérailles des riches et des grands se célébraient avec magnificence. L'usage était de brûler les morts, et avec eux tout ce qui leur avait été agréable de leur vivant, jusqu'aux animaux. Et même, assez peu de temps avant César, ils mettaient sur le bûcher de celui dont ils faisaient les obsèques et consumaient dans les mêmes flammes ses esclaves et ses clients les plus chéris.

Les mœurs des Gaulois semblables à celles des anciens peuples du La-

Je pense ne pouvoir mieux terminer cette description des mœurs gauloises que par un morceau parallèle de Virgile, où ce grand poète, exposant les coutumes et le genre de vie des anciens habitants du Latium,

fera repasser sous les yeux du lecteur la plupart des traits par lesquels César et Strabon ont peint les Gaulois, surtout en ce qui regarde la fierté, la rudesse, et le goût pour la guerre. « Nous sommes une nation [1], dit le Ru- « tule Numanus, robuste et infatigable, depuis notre « première origine. Dès que nos enfants sont nés, nous « les plongeons dans les rivières, et nous les endurcis- « sons contre le froid des eaux et des glaces. A peine « sont-ils en état de marcher, que nous les occupons « de la chasse, et leur apprenons à faire la guerre aux « habitants des forêts. Dompter les chevaux, tirer de « l'arc, voilà les jeux de leur enfance. Notre jeunesse, « laborieuse et accoutumée à vivre de peu, ne connaît « que deux exercices, cultiver la terre, et livrer l'assaut « aux villes des ennemis. Toute notre vie se passe à « manier le fer; et c'est avec les pointes de nos lances « que nous piquons les bœufs attelés à nos charrues. La « froide et lente vieillesse ne change rien ni à la force « de nos corps, ni à la vigueur de nos courages: nous « couvrons d'un casque des cheveux déja blancs; et « notre gloire, comme notre joie, est de courir sans « cesse après un butin toujours nouveau, et de vivre « de pillage. »

tium, décrites par Virgile.

[1] Durum ab stirpe genus : natos ad flumina primùm
Deferimus, sævoque gelu duramus et undis.
Venatu invigilant pueri, sylvasque fatigant :
Flectere ludus equos et spicula tendere cornu.
At patiens operum parvoque assueta juventus
Aut rastris terram domat, aut quatit oppida bello.
Omne ævum ferro teritur, versâque juvencùm
Terga fatigamus hastâ. Nec tarda senectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem;
Canitiem galeâ premimus : semperque recentes
Convectare juvat prædas, et vivere rapto.
(Virg. *Æneid.* IX, 603-613.)

Gloire des armes gauloises.

Ces mœurs antiques du Latium, qui vraisemblablement ont été dans les premiers temps celles de tous les peuples de l'Europe, étaient bien propres à former des soldats. Il n'est pas étonnant que les Gaulois, qui les avaient toujours conservées, se fussent rendus redoutables à toutes les nations, et singulièrement aux Romains. On sait que les Sénonais prirent Rome : et depuis cet événement la terreur du nom gaulois était si grande parmi les Romains, que dans les guerres contre cette nation tout privilége cessait, et personne n'était exempt de prendre les armes; et de plus on gardait dans le trésor des sommes d'or et d'argent auxquelles il était défendu de toucher, s'il ne s'agissait d'une guerre de Gaulois. Aussi Cicéron, parlant en plein sénat, ne fait nulle difficulté d'avouer que les Romains ne l'emportaient point sur les Gaulois pour la force des corps et des courages, et qu'ils s'étaient toujours contentés de se tenir avec eux sur la défensive. C'est cette puissante et belliqueuse nation que César entreprit de subjuguer; et il ne fallait pas moins que tout le mérite du plus grand homme de guerre que Rome ait jamais produit pour achever ce projet dans l'espace de huit campagnes.

Cic. de Har. Resp. 19. et de Prov. ord. 32.

César, jusqu'ici citoyen factieux, va devenir le plus grand des guerriers.

César va donc paraître tout autre qu'il ne s'est montré jusqu'ici. Ce factieux, cet intrigant, cet homme toujours engagé dans les mauvais partis, toujours ennemi des bons citoyens, va devenir un guerrier dont le mérite sublime effacera tous les héros des siècles passés, et sera le désespoir de ceux qui le suivront. La supériorité de son génie, qui embrassait tous les talents, n'avait besoin que des occasions pour se développer dans tous les genres. Au reste le même esprit anima

toujours toutes ses démarches; la même ambition l'avait occupé des intrigues, et le porta à la guerre. Il se partagea entre ces deux objets pendant tout le temps qu'il employa à la conquête des Gaules; et, après avoir passé la belle saison à combattre, en hiver il se rapprochait de Rome pour y manœuvrer, comme il avait toujours fait.

Sa gloire efface celle de tous les autres généraux romains.

Mais, en ne le considérant ici que du côté des armes, on ne peut douter que sa gloire, comme je l'ai déja dit, ne surpasse celle de tous les autres généraux romains qui aient jamais été. Si on lui compare, dit Plutarque, les Scipions et les Fabius, les Marius et les Sylla, et enfin Pompée, dont la renommée s'élevait alors jusqu'au ciel, on trouvera qu'ils sont tous obligés de céder à César la prééminence. Il l'emporte sur l'un par la difficulté des lieux où il a fait la guerre, sur l'autre par la grandeur du pays qu'il a conquis; sur celui-ci par le nombre et le courage des ennemis qu'il a subjugués, sur celui-là par la férocité et l'infidélité des esprits et des caractères qu'il a adoucis et policés; sur quelques-uns par la clémence dont il usa envers les vaincus, sur d'autres par les largesses qu'il a faites à ses soldats; et sur tous par le nombre des batailles qu'il a gagnées, et des ennemis qu'il a tués : car dans ses huit campagnes il prit huit cents villes, soumit trois cents peuples, et, ayant combattu en différentes actions contre trois millions d'hommes, il en tua un million, et en fit un nombre égal de prisonniers.

Pline ajoute à ce détail que César a combattu cinquante fois en bataille rangée, et il fait monter le nombre des ennemis tués par lui à onze cent quatre-vingt-douze mille hommes, non compris ceux qui périrent

dans les guerres civiles. Sur quoi il a grande raison de remarquer [1] qu'il ne faut pas faire un sujet de gloire à César d'une perte si effroyable causée par lui au genre humain, quand même la nécessité excuserait le vainqueur.

Il se fait adorer des soldats, et les anime de son feu.

Entre les talents militaires de César, un de ceux qui méritent le plus d'être loués est celui d'avoir su non-seulement se faire aimer de ses soldats jusqu'à l'adoration, mais leur inspirer tout son feu et toute la noblesse de ses sentiments. On eût dit qu'il les eût transformés tous en héros. On peut se souvenir du trait que j'ai rapporté de P. Scéva dans le temps que César commandait en Lusitanie. Plutarque nous fournit ici trois autres faits semblables, qui tous appartiennent aux guerres civiles.

Traits merveilleux sur ce sujet. Suet. Cæs. cap. 68. Val. Max. III, 2.

Dans un combat naval près de Marseille, un soldat nommé Acilius eut la main droite coupée lorsqu'il l'appuyait sur la poupe d'un bâtiment ennemi. Il ne laissa pas de sauter dedans, et de se battre avec son bouclier, qu'il tint toujours de la main gauche; et il contribua, par l'exemple d'une valeur si héroïque, à la prise du vaisseau.

Id. ibid.

L'action d'un centurion dans un combat près de Dyrrachium en Épire ne tient pas moins du prodige. Ce centurion, qui est nommé par Valère-Maxime *M. Césius*, et *Scéva* par Lucain, avait eu un œil crevé d'une flèche, l'épaule et la cuisse percées de deux javelines, et son bouclier avait essuyé cent trente coups, tant d'épée que de traits lancés de loin. En cet état il appelle deux des ennemis comme pour se rendre. Ceux-ci ap-

[1] « Non equidem in gloria posuerim tantam, etiam coactam, humani generis injuriam. » (Plin. lib. 27, c. 25.)

prochent, comptant sur la situation où ils le voyaient. Césius abat à l'un l'épaule d'un coup de sabre, renverse l'autre en le frappant de son bouclier au visage; et lui-même se sauve, aidé par quelques-uns de ses gens qui vinrent à son secours.

Sur les côtes de Libye, un vaisseau de César qui portait quelques soldats avec Granius, questeur désigné, fut pris par Métellus Scipion. Tous furent passés au fil de l'épée, excepté le questeur, à qui l'on offrit la vie. Il la refusa : *Les soldats de César*, dit-il, *ont coutume de donner la vie, et non pas de la recevoir;* et en disant ces mots il se perça de son épée.

Il sait récompenser avec magnificence, et donne l'exemple du mépris des dangers et des fatigues.

C'est à César que l'on doit attribuer la principale gloire de ces actions généreuses de ceux qui servaient sous ses ordres, parce que c'était lui qui excitait et nourrissait en eux les sentiments qui les en rendaient capables. Pour cela il employait deux moyens : le premier, c'est qu'il récompensait avec magnificence; ses soldats voyaient que, s'il amassait des richesses, ce n'était point pour satisfaire son luxe ni ses plaisirs; elles n'étaient, à proprement parler, qu'en dépôt entre ses mains, comme des prix destinés à la valeur; il n'avait d'autre part à ces trésors que d'en être le distributeur pour ceux qui s'en montraient dignes : le second moyen, non moins efficace, c'est qu'il donnait l'exemple en tout, et qu'il n'y avait ni péril auquel il ne s'exposât s'il en était besoin, ni fatigue qu'il ne souffrît.

Faiblesse de son tempérament.

Son intrépidité dans les dangers n'était pas encore ce qui étonnait davantage : mais on avait peine à concevoir comment il pouvait prendre assez sur son tempérament pour supporter toute sorte de travaux; car

il était d'une santé très-délicate, qu'il annonçait assez par sa seule physionomie, ayant le teint fort blanc et un air de faiblesse. Il était sujet à de fréquents maux de tête, et même à des attaques d'épilepsie. Cependant il ne se fit point de sa mauvaise santé un prétexte pour se livrer à la mollesse[1], mais il voulut que la guerre servît de remède à sa mauvaise santé. Il combattait son mal par des marches pénibles, par une vie simple et frugale, et en passant les nuits à la belle étoile. Il s'était accoutumé à prendre le plus souvent son sommeil en chaise de poste, convertissant en action le temps même qu'il était forcé de donner au repos. Quand il marchait de jour, il avait assis avec lui dans sa chaise un secrétaire, accoutumé à écrire sous sa dictée tout en voyageant, et derrière lui un soldat; c'était là tout son train. Actif jusqu'au prodige, et ne sachant ce que c'était que de perdre jamais un moment, il ne voulait point s'embarrasser d'équipages, qui l'auraient nécessairement retardé.

Son activité prodigieuse.

Cette vivacité[2], comparable au feu et à la foudre, cet esprit toujours tendu, et dont les ressorts étaient perpétuellement en action, voilà un des traits les plus marqués du caractère de César. Il suffisait à tout à la fois. On assure qu'on le voyait en même temps écrire ou lire, dicter à un secrétaire, et donner audience à ceux qui venaient lui parler. Pour ce qui est de ses lettres, qui roulaient, comme il est aisé de le juger, sur

[1] Οὐ μαλακίας ἐποιήσατο τὴν ἀῤῥωςίαν προφάσιν, ἀλλὰ θεραπείαν τῆς ἀῤῥωςίας τὴν ςεατείαν, ταῖς ἀτρύτοις ὁδοιπορίαις, καὶ ταῖς εὐτελέσι διαίταις, καὶ τῷ θυραυλεῖν, ἀπομαχόμενος τῷ πάθει, καὶ τὸ σῶμα φρουρῶν δυσάλωτον. Plut.

[2] « Celeritatem quodam igne volucrem. » (Plin. lib. 7, c. 25.)

des affaires de la plus grande importance, quand il s'en occupait uniquement il en dictait quatre à la fois à quatre différents secrétaires. C'est donc avec juste raison que Pline le regarde comme celui de tous les hommes qui ait eu le plus de force et le plus d'étendue d'esprit en même temps [1].

Facilité et douceur de ses mœurs. Exemples.

Il y joignait une facilité et une douceur de mœurs qui le rendait infiniment aimable. Dans un repas qu'un de ses hôtes lui donnait à Milan, on servit des asperges sur lesquelles on avait mis du parfum au lieu d'huile. César en mangea tout simplement; et, comme ses amis furent plus délicats que lui et témoignèrent leur répugnance, il les réprimanda. *Il suffisait*, leur dit-il, *de ne point manger de ce qui vous déplaisait. Faire remarquer le défaut de savoir-vivre en pareille occasion, c'est en manquer soi-même.*

Un jour qu'il était en marche, l'orage et le mauvais temps le forcèrent de se retirer dans une chaumière, où il ne se trouva qu'une chambre, à peine suffisante pour un homme seul. César dit alors à ses amis qui l'accompagnaient que les distinctions d'honneur appartenaient à ceux qui tiennent le premier rang, mais que les commodités étaient nécessaires pour les plus faibles. Il força donc Oppius, qui était indisposé, à prendre la chambre; et pour lui il passa la nuit avec les autres sous le porche de la maison. Qui pourrait être comparé à César, si à tant de qualités excellentes il eût ajouté le respect pour la justice et l'amour de la vertu?

Ce portrait de César par les faits sera confirmé dans toute la suite de son histoire, et en particulier par la

[1] « Animi vigore præstantissimum arbitror genitum Cæsarem dictatorem. »

conduite qu'il tint dans la guerre des Gaules. Je vais en commencer le récit.

§ II. *Mouvements des Allobroges, quelque temps avant l'entrée de César dans les Gaules. Les Helvétiens, animés par Orgétorix, prennent la résolution de sortir de leur pays pour aller s'établir ailleurs. Orgétorix aspire à se faire roi. On veut lui faire son procès. Il meurt. Son plan n'en est pas moins suivi. Les Helvétiens se mettent en marche. Ils demandent à César la liberté de passer le Rhône, qui leur est refusée. Ils passent le défilé entre le mont Jura et le Rhône. César les atteint au passage de la Saône. Il bat les Tigurins en-deçà de cette rivière. Il la passe, et poursuit le gros de la nation. Ambassade des Helvétiens. Combat de cavalerie où les Helvétiens sont vainqueurs. Trahison de Dumnorix, Éduen. César lui pardonne en considération de son frère Divitiacus. César, par la faute d'un officier, perd l'occasion qu'il s'était ménagée de battre les Helvétiens. Ils viennent attaquer César et sont vaincus. Les restes de l'armée vaincue sont obligés de se rendre. César les renvoie dans leur pays. Il est prié par les Gaulois d'entreprendre la guerre contre Arioviste. Sujet de cette guerre. César demande une entrevue à Arioviste, qui la refuse. César lui dépêche des ambassadeurs pour lui faire ses propositions. Réponse fière d'Arioviste. César marche contre Arioviste. Il s'assure de Besançon. Terreur qui se répand dans l'armée romaine. Conduite admirable de César pour ranimer le*

courage des siens. Le succès y répond, et les troupes marchent avec confiance à l'ennemi. Entrevue d'Arioviste et de César. La perfidie des Germains rompt la conférence. César, sur la demande d'Arioviste, lui envoie des députés. Ce prince les fait charger de chaines. César offre plusieurs fois la bataille à Arioviste, qui la refuse. Raison superstitieuse de ce refus. César force les Germains d'en venir à une bataille et remporte la victoire. Il recouvre ses deux députés. César va passer l'hiver dans la Gaule citérieure.

Mouvements des Allobroges quelque temps avant l'entrée de César dans les Gaules. Dio, l. 32.

Il y avait eu depuis la conjuration de Catilina quelques mouvements parmi les Allobroges[1]. Ces peuples, s'étant révoltés sous la conduite d'un chef nommé *Catugnatus*, avaient porté la guerre dans le pays que nous appelons la *Provence*, qui depuis long-temps, comme nous l'avons dit, obéissait aux Romains. Mais C. Pontinius n'avait pas eu beaucoup de peine à repousser leurs efforts, et, content de les avoir fait rentrer dans le devoir, il crut que c'en était assez pour mériter le triomphe. Tout était donc paisible de ce côté, lorsque César arriva dans les Gaules. Les Helvétiens[2] lui fournirent l'occasion de la guerre qu'il souhaitait.

Cic. de prov. cons. n. 32.

Les Helvétiens animés par Orgétorix prennent la résolution de sortir de

Sous le consulat de Messala et de Pupius Pison, deux ans avant celui de César, Orgétorix, le plus illustre et le plus riche des Helvétiens, inspira à sa nation le désir de quitter le pays qu'elle habitait, et d'aller s'établir

[1] Peuples de la Savoie et du Dauphiné.

[2] Les Suisses.

leur pays pour aller s'établir ailleurs. Cæs. de Bell. gall. l. 1, c. 4. Plut. in Cæs. Dio, l. 38.

dans quelqu'une des plus fertiles contrées de la Gaule. Les raisons qu'il employa pour les persuader furent que, renfermés comme ils étaient entre le Rhin, le mont Jura, le lac Léman [1] et le Rhône, il leur était impossible de s'étendre, ni de faire des conquêtes sur leurs voisins; et que néanmoins, formant une multitude très-nombreuse, le pays qu'ils occupaient, et qui n'a que cent soixante et douze mille pas de long sur soixante et seize mille de large, était trop étroit pour les contenir et pour les nourrir. Ces motifs firent effet sur une nation guerrière et avide; mais Orgétorix avait ses vues particulières.

Orgétorix aspire à se faire roi. On veut lui faire son procès. Il meurt.

Il devait marcher à la tête de sa nation pour exécuter le dessein dont il était l'auteur. Peu content de la qualité de chef, il aspirait à celle de roi. Pour y parvenir, il chercha à se procurer des complices et des appuis parmi les peuples voisins. Il avait été réglé par les Helvétiens qu'on travaillerait à s'en assurer l'amitié. Orgétorix se chargea de ces négociations. Il alla chez les Séquanais [2], chez les Éduens [3], et engagea deux des plus grands seigneurs de ces deux peuples, Casticus et Dumnorix, à prendre des mesures pour s'élever à la royauté. Il leur promit de les seconder de toutes les forces helvétiennes, dont il aurait le commandement; bien entendu qu'ils lui prêteraient aussi réciproquement leurs secours. Et ce triumvirat se flattait d'être assez puissant pour soumettre ensuite toutes les Gaules.

Mais l'intrigue fut découverte; et les Helvétiens, jaloux de leur liberté, prétendirent faire le procès au coupable. Il fut arrêté; et, s'il eût été condamné, il

[1] Lac de Genève.

[2] Peuple de la Franche-Comté.

[3] Peuple d'Autun.

ne s'agissait pour lui de rien moins que d'être brûlé vif. Au jour du jugement, Orgétorix rassembla toute sa maison au nombre de dix mille hommes : ses clients et ses débiteurs, dont la multitude était très-grande, s'y rendirent aussi, et tous ensemble arrachèrent l'accusé par la force à la sévérité des juges. La nation voulut recourir aux armes pour faire respecter son autorité ; déja les magistrats levaient des troupes, lorsque Orgétorix mourut tellement à propos, que l'on crut que sa mort avait été volontaire.

Son plan n'en est pas moins suivi.

Le plan dont il avait donné l'idée aux Helvétiens n'en fut pas moins exécuté. Les préparatifs en durèrent deux ans, qui furent employés à rassembler de toutes parts des bêtes de somme et des chariots, et à faire des amas de blé qui pussent suffire à la subsistance de la nation pendant qu'elle serait en marche, et jusqu'à ce qu'elle eût fait la conquête d'un bon et fertile pays. Ils profitèrent aussi de ce temps pour se fortifier d'alliés et de compagnons, qui furent les Rauraques [1], les Tulinges, les Latobriges, et un essaim de Boïens transplantés dans le Norique. Ce furent ces mouvements qui donnèrent de l'inquiétude aux Romains sous le consulat de Métellus Céler et d'Afranius, comme je l'ai rapporté. Mais l'année de ce consulat, et la suivante, qui fut celle du consulat de César, n'étaient destinées par les Helvétiens qu'aux préparatifs.

[1] Ceux de Bâle, qui alors ne faisaient point partie du corps helvétique. Les Tulinges et les Latobriges étaient voisins des Helvétiens. C'est tout ce qu'on sait avec certitude. Les Boïens sont originairement les peuples du Bourbonnais, dont il s'était établi des colonies dans la Germanie et dans l'Italie. Le Norique est la Bavière, et partie de l'Autriche.

An. R. 694.
Av. J.C. 58.

L. CALPURNIUS PISO.
A. GABINIUS.

Les Helvétiens se mettent en marche.

Lorsque le temps de partir fut arrivé, c'est-à-dire dans les premiers mois du consulat de Pison et de Gabinius, les Helvétiens brûlent leurs villes, au nombre de douze, leurs bourgades et villages, qui se montaient à quatre cents, et le blé qu'ils avaient de trop, afin de s'ôter à eux-mêmes toute espérance de retourner jamais dans leur patrie, et pour s'encourager par ce motif à braver tous les dangers. Ainsi, n'emportant d'autre provision que de la farine pour trois mois, ils se mettent en marche, hommes, femmes et enfants, faisant tous ensemble trois cent soixante et huit mille têtes, dont quatre-vingt-douze mille combattants. Leur rendez-vous général était sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Genève, où ils devaient tous se trouver le 26 mars.

Ils demandent à César la liberté de passer le Rhône, qui leur est refusée.

Les Helvétiens, en passant le Rhône, entraient dans la province romaine. Ainsi César ne fut pas plus tôt averti de leur dessein, qu'il partit des environs de Rome, où il était resté jusque-là par les raisons que j'ai marquées ailleurs, et se rendit en toute diligence à Genève. Il commença par faire rompre le pont que cette ville avait sur le Rhône; et, comme il n'y avait qu'une seule légion romaine dans la Gaule transalpine, il ordonna de grandes levées de troupes dans toute la province.

Lorsque les Helvétiens furent instruits de l'arrivée de César, ils lui envoyèrent des ambassadeurs, choisis entre les plus qualifiés de la nation, pour lui demander le passage à travers la province romaine, sur laquelle ils promettaient de ne faire aucun dégât. César n'avait

garde de leur accorder une pareille permission. Il savait qu'une partie des Helvétiens avait autrefois taillé en pièces l'armée du consul L. Cassius; et, indépendamment de cette raison, on conçoit assez qu'un pays ne peut être qu'horriblement vexé par le passage d'une telle multitude, vraisemblablement assez mal disciplinée. Il était donc bien résolu de leur refuser leur demande. Mais, comme il n'avait que peu de forces autour de soi, il voulut gagner du temps, et il leur dit qu'il délibérerait sur la proposition qu'ils lui avaient faite, et leur rendrait sa réponse le 13 avril. Il profita de cet intervalle pour faire construire par les troupes qu'il avait sous sa main un mur de seize pieds de haut, sur une longueur de dix-neuf mille pas, avec un fossé et des redoutes d'espace en espace. Ce mur était destiné à empêcher le passage du Rhône, qui, dans ces quartiers, est guéable en plus d'un endroit.

Au jour marqué les Helvétiens reviennent. César, qui avait rassemblé déja un plus grand nombre de troupes, s'expliqua nettement, leur refusa le passage, et ajouta que, s'ils prétendaient le forcer malgré lui, il saurait bien les en empêcher. En effet, toutes les tentatives qu'ils firent et de jour et de nuit, soit avec des bateaux, soit en cherchant les gués, furent inutiles; et les Helvétiens furent contraints de prendre une autre route et de tourner du côté des Séquanais.

Ils passent le défilé entre le mont Jura et le Rhône.

Il leur fallait filer par une gorge fort étroite entre le mont Jura et le Rhône, où deux chariots ne pouvaient passer de front; en sorte que les Séquanais, en se postant sur la montagne, étaient maîtres de les arrêter tout court. Les Helvétiens s'adressèrent à Dumnorix, Éduen, gendre d'Orgétorix, et complice de ses

vues ambitieuses. Celui-ci, qui avait du crédit auprès des Séquanais, se chargea de la négociation. La liberté du passage fut accordée : des ôtages furent donnés de part et d'autre. Les Helvétiens se mirent donc à traverser le pays des Séquanais, qu'ils respectèrent suivant les conventions ; et ensuite celui des Éduens, où ils commirent toutes sortes d'hostilités et de ravages : leur plan était d'aller en Saintonge.

César les atteint au passage de la Saône.

César, instruit de leur marche et de leur dessein, laisse Labiénus à la garde de la muraille qu'il avait élevée près du Rhône, retourne en Italie, y lève deux légions, prend les trois qui étaient restées en quartiers d'hiver auprès d'Aquilée, et avec ces cinq légions revient aux Alpes, les passe, non sans avoir eu à combattre les habitants des montagnes, descend dans le pays des Vocontiens [1], traverse celui des Allobroges, passe le Rhône, entre sur les terres des Ségusiens [2] : tout cela avec une telle diligence, qu'il atteignit les Helvétiens au passage de la Saône. Il est vrai que cette effroyable multitude marchait fort lentement. Ils employèrent vingt jours à passer la Saône ; et César, quand il arriva, trouva encore en-deçà de la rivière le canton des Tigurins [3], qui faisait la quatrième partie de la nation.

Il bat les Tigurins en-deçà de cette rivière.

Il avait reçu sur son chemin les plaintes des Éduens et de ceux des Allobroges qui habitaient à la droite du Rhône, sur les dégâts que l'armée helvétienne avait faits dans leur pays ; et, en leur promettant de se charger de leur querelle, il avait exigé d'eux qu'ils lui fournissent des troupes, et surtout de la cavalerie. Ainsi les

[1] Le Diois.

[2] Le Lyonnais propre et le Forez.

[3] Ceux de Zurich.

premiers de la noblesse éduenne étaient dans l'armée des Romains, et entre autres Dumnorix, qui, favorisant de cœur les Helvétiens, n'avait pas laissé de se rendre au camp de César, dans le dessein de lui nuire et de le traverser autant qu'il pourrait. César n'était point encore informé de cette perfidie, et il n'eut pas lieu de s'en apercevoir dans le combat contre les Tigurins. Il avait pris trois légions avec lesquelles il tomba sur eux, les défit entièrement, et en tua un grand nombre sur la place : les autres se dispersèrent par la fuite dans les forêts.

C'étaient les peuples de ce même canton qui, cinquante ans auparavant, avaient vaincu et tué le consul L. Cassius. César fut charmé d'avoir vengé par sa première victoire la honte du nom romain sur ceux qui en étaient les auteurs. Il y avait lui-même un intérêt domestique, parce que L. Pison, aïeul de son beau-père, avait péri dans la même défaite avec Cassius.

Il la passe, et poursuit le gros de la nation. Ambassade des Helvétiens.

César, vainqueur des Tigurins, résolut de poursuivre le gros de la nation; et pour cela il fit un pont sur la Saône, et la passa en un jour. Les ennemis, surpris et effrayés d'une telle diligence, lui envoyèrent une ambassade, à la tête de laquelle était Divicon, autrefois chef des Helvétiens lorsqu'ils défirent l'armée de Cassius, et qui devait par conséquent être fort vieux. Je rapporterai son discours d'après César, parce que le caractère de la nation y est peint.

Divicon dit donc à César « que, si les Romains vou-
« laient faire la paix avec les Helvétiens, ceux-ci iraient
« s'établir dans le pays que César leur déterminerait;
« mais que, s'il s'opiniâtrait à leur faire la guerre, il
« se rappelât l'ancienne disgrace des Romains et la va-

« leur de la nation helvétienne : que, pour avoir surpris « un des cantons pendant que les autres, qui avaient « passé le fleuve, ne pouvaient secourir leurs camara- « des, il n'avait pas lieu d'être enflé de son avantage, « ni de mépriser ses ennemis : que pour eux, ils avaient « été instruits par leurs pères et par leurs ancêtres à « compter plus sur le courage que sur la ruse ou sur « les embûches : qu'il ne s'exposât donc pas à rendre « célèbre par une nouvelle défaite de l'armée du peuple « romain le lieu où ils s'étaient postés ».

Ce n'était pas là un langage de suppliant. César n'en parut point offensé, et il répondit avec modération, mais en homme qui donne la loi. Il prétendit prouver que les Helvétiens étaient tout-à-fait en tort à l'égard des Romains, et il conclut qu'il consentirait pourtant à leur accorder la paix, s'ils lui donnaient des ôtages, et promettaient satisfaction aux Éduens et aux Allobroges, dont ils avaient ruiné le pays. Divicon reprit fièrement « que les Helvétiens n'étaient pas accoutumés « à donner des ôtages, mais à en recevoir, et que per- « sonne ne le savait mieux que les Romains ». En effet, les débris de l'armée de Cassius n'avaient obtenu la vie qu'en donnant des ôtages et en passant sous le joug.

Combat de cavalerie où les Helvétiens sont vainqueurs.

Divicon s'en étant retourné vers les Helvétiens, ils se mirent en marche, conformément à leur ancien plan, et César les suivit. Il avait quatre mille chevaux levés dans les Gaules, parmi lesquels était un corps considérable d'Éduens commandés par Dumnorix. Toute cette cavalerie eut ordre de prendre les devants et de harceler l'ennemi. Mais s'étant engagée dans un combat en lieu désavantageux, elle fut battue par un détachement de la cavalerie helvétienne, qui n'était que de

cinq cents maîtres. Ce fut en cette occasion que commença à se manifester la trahison de Dumnorix; car il prit le premier la fuite avec ceux qu'il avait sous ses ordres. Malgré cet échec, où la honte fut plus grande pour les Romains que la perte, César avança toujours sur les pas des Helvétiens; en sorte que pendant quinze jours les deux armées campèrent toujours à cinq ou six milles de distance. S'il n'y eut point de combat pendant cet espace, ce n'est pas que les Helvétiens, encouragés par le succès qu'avait eu leur cavalerie, n'en cherchassent l'occasion; mais César l'évitait, attendant le lieu et le moment où il pourrait les attaquer à son avantage.

Trahison de Dumnorix, Éduen.

Cependant il n'était pas sans inquiétude sur la subsistance de son armée. Les blés que lui avaient promis les Éduens ne venaient point; et lorsqu'il les demandait, on le payait de belles paroles, dont il ne voyait aucun effet. Il voulut approfondir la cause de tous ces délais; et ayant interrogé le souverain magistrat des Éduens et les principaux de la nation, qui étaient dans son camp, il apprit qu'il devait s'en prendre aux intrigues de Dumnorix, qui, tout puissant auprès de la multitude, avait persuadé à plusieurs que, s'il leur fallait recevoir des maîtres, encore valait-il mieux obéir aux Helvétiens, Gaulois comme eux, qu'aux Romains. En cela cet Éduen ne raisonnait pas mal. Mais son plan secret était, comme nous l'avons vu, de s'élever à la tyrannie; et, dans cette vue, il se ménageait l'amitié des Helvétiens.

César se trouva fort embarrassé de la conduite qu'il devait tenir à l'égard de Dumnorix. Une telle trahison ne paraissait pas devoir demeurer impunie; mais le

César lui pardonne en considération de son

frère Divitiacus.

coupable était frère de Divitiacus, homme de probité, fidèle à l'alliance romaine, et qui vivait avec César sur le pied d'ami. Le général ne crut donc pas pouvoir agir contre Dumnorix qu'il n'eût prévenu Divitiacus, et obtenu son consentement. Il le mande, lui expose tous les griefs qu'il a contre son frère, et le prie de ne point trouver mauvais qu'il fasse lui-même ou fasse faire par la nation des Éduens le procès à Dumnorix. Divitiacus se jette à ses pieds; il lui avoue tous les torts de son frère; il ajoute que lui-même il a grand lieu de s'en plaindre, parce que, étant de beaucoup son aîné, il avait contribué infiniment à son élévation, et néanmoins n'en était payé que d'ingratitude. Mais il représenta à César que tout criminel qu'était Dumnorix, il était son frère; et que, si le cadet souffrait un traitement rigoureux pendant que l'aîné était en faveur, toute la Gaule s'en prendrait à Divitiacus du supplice de Dumnorix, et ne le regarderait plus qu'avec horreur. César eut assez de douceur et de clémence pour se rendre sur-le-champ à ces représentations. Il prit la main de Divitiacus, il le consola, il lui dit qu'il lui accordait la grace de Dumnorix; et ayant fait venir le coupable en présence de son frère, il lui fit connaître les sujets de plainte qu'il avait contre lui, l'exhorta à tenir une conduite qui le mît à l'abri de tout soupçon, et ensuite le renvoya. Comme néanmoins il ne pouvait se fier à lui, il lui donna des gardes, et l'affaire fut ainsi terminée. Mais Dumnorix, toujours inquiet et ami des nouveautés, trouva enfin la mort qu'il cherchait, comme nous le raconterons dans la suite.

César, par la faute d'un officier, perd

Le même jour que tout ceci se passait, César apprit par ses coureurs que les ennemis s'étaient postés au

pied d'une montagne à huit milles de son camp. Il s'informa de la nature des lieux; et ayant su qu'il y avait une route détournée par laquelle il était aisé d'arriver au haut de la montagne, il envoya Labiénus avec un détachement pour s'en emparer, et lui-même marcha droit à l'ennemi. Un officier qui avait de la réputation fut chargé de prendre les devants pour aller reconnaître l'état des choses. Lorsque l'armée romaine n'était qu'à quinze cents pas des Helvétiens, cet officier accourt et rapporte que le sommet de la montagne est occupé par les ennemis, et qu'il y a vu des armes et des enseignes gauloises. Il n'en était rien, et la peur lui avait fait prendre pour troupes gauloises le détachement de Labiénus. César, trompé par ce faux rapport, ne jugea pas à propos d'avancer, et perdit ainsi, par la faute de cet officier, l'occasion d'écraser les ennemis, qui n'auraient pu se défendre, attaqués en même temps, de deux côtés, par Labiénus et par César.

l'occasion qu'il s'était ménagée de battre les Helvétiens.

Comme il restait peu de vivres dans l'armée romaine, ce fut une nécessité à César d'abandonner la poursuite des ennemis et de tourner vers Bibracte[1], ville capitale des Éduens. Les Helvétiens, avertis de ce mouvement, au lieu de se trouver heureux d'être débarrassés des Romains qui les poursuivaient, viennent eux-mêmes les chercher. A leur approche, César retire ses troupes sur une colline, et envoie la cavalerie au-devant des Gaulois pour les arrêter. Il prend tous ses avantages, couvre toute la colline d'armes et de soldats, faisant son corps de bataille des quatre légions en qui il avait le plus de confiance, parce qu'elles avaient déja servi, et postant au-dessus, en corps de

Ils viennent attaquer César, et sont vaincus.

[1] Autun.

réserve, les deux légions qu'il avait nouvellement levées dans la Gaule cisalpine. Il avait raison de se précautionner. Les Helvétiens repoussèrent aisément la cavalerie romaine; et, s'étant formés en phalange carrée, qu'ils prirent soin de remparer d'une tortue militaire, c'est-à-dire de leurs boucliers serrés les uns contre les autres, tant en devant que sur les flancs, et par-dessus leurs têtes, ils s'avancent fièrement, et, malgré le désavantage du lieu, ils attaquent les Romains qui étaient placés à mi-côte. César sentit la grandeur du danger; et pour faire connaître à ses soldats qu'il prétendait le partager pleinement avec eux, il se mit à pied avec tous les officiers, et fit emmener tous les chevaux, afin qu'il ne restât d'espérance à personne que dans la victoire.

La bataille commença à une heure après midi, et se soutint jusqu'au soir sans que les Romains vissent le dos d'un seul des ennemis. Après même que l'armée helvétienne eut été obligée de reculer, elle revint de nouveau à la charge; et il se livra encore un troisième combat autour des bagages, qui dura bien avant dans la nuit. Tous ces efforts d'une bravoure opiniâtre furent néanmoins inutiles. Les Romains s'emparèrent et du camp et des bagages; mais ce ne put pas être sans une perte considérable. César, qui ne marque point le nombre de ses morts, avoue que le soin de les ensevelir et celui de panser les blessés l'obligèrent de demeurer sur le lieu trois jours, pendant lesquels les malheureux restes de la nation helvétienne, au nombre de cent trente mille têtes, se retirèrent par une fuite précipitée, et en quatre jours de marche arrivèrent sur les terres de ceux de Langres.

Ils n'échappèrent pas pour cela à leur vainqueur, dont l'activité incroyable n'a jamais laissé une victoire imparfaite. Après les trois jours donnés à un repos nécessaire, il se remit à poursuivre les Helvétiens; et en même temps il envoya des courriers et des ordres à ceux de Langres pour leur défendre de donner ni blé ni aucune sorte d'assistance aux fugitifs, s'ils ne voulaient être traités comme eux. Cette menace eut son effet, et les Helvétiens, réduits à une extrême disette, furent contraints de flechir leur orgueil, et d'envoyer des députés à César pour lui faire leurs soumissions et remettre leur sort entre ses mains. Ces députés trouvèrent César en pleine marche; et, s'étant jetés à ses pieds, ils lui demandèrent la paix avec d'humbles prières et avec larmes. César ne leur donna point d'autre réponse, sinon qu'il voulait que les Helvétiens l'attendissent au lieu où ils étaient actuellement campés.

Les restes de l'armée vaincue sont obligés de se rendre.

Lorsqu'il y fut arrivé, il leur demanda des ôtages, leurs armes, et les esclaves déserteurs qui avaient été reçus dans leur camp. Pendant que l'on faisait les recherches qu'exigeait l'exécution des ordres du vainqueur, il se passa quelque temps, et la nuit vint. Six mille hommes du canton appelé *Urbigénien* [1], soit par un reste de fierté, qui leur faisait regarder la soumission comme ignominieuse, soit par la crainte des suites, soit par quelque autre motif, prirent le parti de se dérober du camp au commencement de la nuit, et enfilèrent la route du Rhin et de la Germanie. César n'en fut pas plus tôt averti, qu'il dépêcha des ordres à tous les peuples dont ils devaient traverser les pays, de les

[1] Ce canton tirait son nom de la petite ville d'Orbe dans le pays de Vaud.

arrêter en quelques lieux qu'ils les trouvassent, et de les lui ramener. Il fut obéi, et les malheureux Urbigéniens furent traités par lui en ennemis, c'est-à-dire passés au fil de l'épée.

César les renvoie dans leur pays.

Pour ce qui est des autres, après qu'ils eurent livré les ôtages qu'il leur avait demandés, leurs armes et les transfuges, il leur accorda à tous la vie sauve. Ils étaient quatre peuples réunis, les Helvétiens [1], les Tulinges, les Latobriges et les Boïens. Les trois premiers de ces peuples eurent ordre de retourner dans leur pays, et d'y rebâtir leurs villes et leurs bourgades qu'ils avaient brûlées. César ne voulait pas que les Germains, attirés par la bonté d'un terroir qui passe aujourd'hui pour ingrat, mais qu'il croyait fertile, et qui apparemment était mieux cultivé que les terres de Germanie, fussent tentés de venir occuper les lieux que les Helvétiens et leurs alliés avaient laissés vacants. Quant aux Boïens, les Éduens demandèrent et obtinrent que cette brave nation fût incorporée avec eux.

Ainsi fut terminée la première guerre que César eut à faire dans les Gaules; le succès en fut complet. César montra qu'il savait et vaincre et profiter de la victoire. La perte des Helvétiens et de leurs alliés passa les deux tiers de leur nombre. De trois cent soixante et huit mille qu'ils étaient en partant, il n'en retourna que cent dix mille dans leur pays.

César entreprit une seconde guerre dès la même campagne, non contre les Gaulois, mais à leur prière, et pour leur défense.

Il est prié

J'ai dit que la Gaule était partagée en deux factions,

[1] César ne parle point ici des Rauraques. Il les comprend apparemment sous les Helvétiens.

dont l'une avait pour chefs les Éduens, et l'autre les Séquanais, soutenus des peuples de l'Auvergne. Ces deux factions s'étaient long-temps fait la guerre, et celle des Éduens avait l'avantage. Les vaincus, par une mauvaise politique pratiquée dans tous les temps, et toujours funeste, ne pouvant se résoudre à se soumettre à leurs compatriotes, eurent recours à l'étranger. Ils appelèrent Arioviste, roi des Suèves en Germanie, qui, moyennant les sommes qu'ils lui firent remettre, passa le Rhin, et vint à leur secours. Les Germains, plus fiers alors et plus belliqueux encore que les Gaulois, firent passer la victoire dans le parti qu'ils embrassèrent. Les Éduens et leurs confédérés furent vaincus. Arioviste leur imposa un tribut, et exigea qu'ils lui donnassent des ôtages. Il les força même de jurer qu'ils ne redemanderaient point leurs ôtages, qu'ils n'imploreraient point le secours du peuple romain, et qu'ils ne penseraient jamais à se soustraire à la domination des Séquanais, c'est-à-dire à la sienne; car les Séquanais, qui l'avaient appelé, furent assujettis par lui comme les autres, et même encore plus maltraités, puisqu'il s'appropria la troisième partie de leur territoire, et s'y établit, trouvant leur pays meilleur que celui qu'il avait quitté. Il augmenta ses forces, et, au lieu de quinze mille hommes qu'il avait d'abord amenés avec lui, il en eut bientôt six-vingt mille, en sorte que, se trouvant trop à l'étroit, il se préparait, dans le temps que César faisait la guerre aux Helvétiens, à s'emparer d'un second tiers du pays des Séquanais. Les Gaulois gémissaient donc dans l'oppression sous une nation qu'ils regardaient comme barbare, et ils craignaient de plus grands maux encore par la suite,

par les Gaulois d'entreprendre la guerre contre Arioviste. Sujet de cette guerre.

ne doutant point qu'Arioviste n'eût dessein de conquérir toute la Gaule et de la soumettre à son empire.

Dans ces circonstances, César leur parut un libérateur. Sa victoire sur les Helvétiens, dont l'invasion ne pouvait manquer d'être funeste au moins à une grande partie des Gaules, les avait délivrés d'un grand péril. Ils crurent qu'il ne leur serait pas moins utile contre Arioviste; en quoi ils ne se trompaient pas; mais ils ne voyaient pas, ou ne voulaient pas voir, que leur liberté courait de bien plus grands risques de la part des Romains et de César.

Ils commencèrent par lui demander la permission, comme s'ils l'eussent déja reconnu pour maître, de tenir une assemblée générale de tous les peuples de la Gaule. L'assemblée se tint, avec la précaution de faire prêter serment à tous ceux qui la composaient qu'ils garderaient un secret inviolable sur ce qui serait délibéré, et qu'il ne serait permis d'en ouvrir la bouche qu'à ceux qui seraient chargés des ordres de l'assemblée. En conséquence de la résolution que l'on y prit d'implorer le secours de César, plusieurs députés des premiers de la Gaule vinrent le trouver. Divitiacus porta la parole.

Il exposa d'abord tout ce que je viens de raconter touchant Arioviste. Il ajouta que, si l'on n'y mettait ordre, tous les Germains passeraient le Rhin, attirés par la douceur du climat des Gaules, bien différent du leur, et avides d'échanger leur façon de vivre sauvage contre les agréments et la politesse des mœurs gauloises. Il représenta qu'Arioviste était un barbare, emporté et cruel, qui exigeait qu'on lui donnât pour ôtages les enfants des meilleures maisons de la Gaule,

et qui ensuite, sur le moindre caprice, faisait souffrir les plus horribles tourments à cette illustre jeunesse. Il conclut que, si les Gaulois ne trouvaient de la protection dans César et dans les Romains, ils seraient obligés de faire ce qu'avaient fait les Helvétiens, d'abandonner leur pays, et d'aller chercher ailleurs une demeure tranquille. En finissant, il demanda le secret à César, parce que, si Arioviste était informé de leur démarche auprès des Romains, il n'y avait pas lieu de douter qu'il n'exerçât toute sorte de barbaries contre les ôtages qu'il avait entre ses mains.

Tous les autres députés se joignirent à Divitiacus pour conjurer César avec larmes de leur accorder sa protection. Les seuls Séquanais gardaient un morne silence, et, la tête baissée, ils tenaient les yeux fixés en terre. César leur demanda le motif de leur silence. Ils ne lui firent aucune réponse. Après qu'il les eut interrogés à diverses reprises, sans pouvoir tirer d'eux une seule parole, Divitiacus leur servit d'interprète. Il dit que la condition des Séquanais était si déplorable, qu'ils n'osaient même s'en plaindre, ne redoutant pas moins la cruauté d'Arioviste absent que s'ils l'avaient devant leurs yeux, parce qu'il occupait une partie de leur pays, et était maître de toutes leurs villes; que, par conséquent, il ne leur restait pas même la triste espérance de se dérober à leur tyran par une retraite volontaire, et qu'ils ne pouvaient s'attendre qu'aux plus horribles supplices, s'ils venaient à être découverts.

César demande une entrevue à Arioviste, qui la refuse.

Rien ne convenait mieux aux vues secrètes de César, et au désir qu'il avait d'acquérir de la gloire et de la puissance par les armes, que d'entreprendre la guerre contre Arioviste; mais il était attentif à colorer

son ambition de prétextes et de raisons spécieuses, et il ne voulait pas paraître évidemment injuste. Il avait fait lui-même, pendant son consulat, reconnaître Arioviste pour roi ami et allié du peuple romain ; il ne lui était donc point permis de l'attaquer sans tenter auparavant les voies de douceur et de pacification. Il prit le parti de lui envoyer demander une entrevue. Arioviste était d'une hauteur et d'une fierté intolérable : il répondit brutalement « que, s'il avait affaire à César, « il irait le trouver, et que César, ayant affaire à lui, « pouvait bien se donner la peine de venir ».

César lui dépêche des ambassadeurs pour lui faire des propositions.

César ne se rebuta pas, il lui dépêcha de nouveau des ambassadeurs avec ordre de lui dire « que, puisque, « honoré par César et par le sénat romain du titre de « roi ami et allié, il ne témoignait sa reconnaissance « d'un tel bienfait qu'en refusant une conférence qui « lui était proposée, ils allaient lui faire connaître ce « que César souhaitait de lui : qu'il lui demandait pre- « mièrement de ne plus amener en-deçà du Rhin, dans « les Gaules, aucune bande de Germains ; en second « lieu, de rendre lui-même et de permettre pareillement « aux Séquanais de rendre aux Éduens leurs otages ; « enfin de s'abstenir de toute violence envers les mêmes « Éduens, et de ne faire la guerre ni à eux ni à leurs « alliés : que, si Arioviste observait toutes ces choses, « l'amitié subsisterait entre les Romains et lui ; mais « que, s'il refusait des demandes aussi justes, César était « autorisé par un décret du sénat, rendu sous le consulat « de Messala et de Pison, à défendre les Éduens, an- « ciens alliés et frères des Romains, et qu'il était bien « résolu de ne pas les laisser opprimer. »

Réponse

La réponse d'Arioviste fut très-fière ; il prétendit

« que les Romains n'avaient pas plus de droit de lui « prescrire de quelle façon il devait traiter un peuple « vaincu par lui, qu'il n'en aurait de vouloir leur im- « poser à eux-mêmes de pareilles lois : qu'il ne rendrait « point les ôtages des Éduens ; qu'il consentait à ne leur « point faire la guerre, pourvu qu'ils fussent fidèles à « observer les conditions du traité qu'il avait fait avec « eux, et à lui payer le tribut annuel dont ils étaient « convenus ; mais que, s'ils y manquaient, la qualité de « frères des Romains serait pour eux un faible avantage : « que pour ce qui est de la menace que lui faisait César « de prendre en main leur querelle, il devait savoir « que personne n'était entré en guerre contre Arioviste « qu'il n'y eût trouvé sa perte ; qu'il en fît l'épreuve « quand il lui plairait, qu'il aurait lieu d'apprendre ce « que pouvait la valeur des Germains, toujours invin- « cibles, toujours exercés à manier les armes, et qui, « depuis quatorze ans, n'avaient jamais logé sous un « toit. »

fière d'Arioviste.

En même temps que César recevait cette réponse d'Arioviste, des députés des Éduens et de ceux de Trèves vinrent le trouver. Les premiers se plaignaient que les Harudes [1], nation germanique, qui avait depuis peu passé le Rhin pour se joindre à Arioviste, ravageaient leurs terres ; en sorte qu'avec toutes leurs soumissions ils ne pouvaient obtenir la paix de leur fier ennemi. Ceux de Trèves apprenaient à César qu'une très-grande multitude de Suèves s'étaient approchés des bords du Rhin, et se préparaient à le passer. Ces nouvelles déterminèrent César à ne pas tarder d'entre-

César marche contre Arioviste.

[1] On ignore de quel endroit de la Germanie venait ce peuple.

prendre la guerre; et dès qu'il eut fait les provisions nécessaires pour la subsistance de son armée, il marcha contre Arioviste.

Il s'assure de Besançon.

Après trois jours de marche, il apprit que le Germain s'avançait avec toutes ses forces pour s'emparer de Besançon. Cette place était remplie de toutes sortes de munitions de guerre; et elle est très-forte par elle-même, dit César. Le Doux fait autour d'elle comme un cercle qui semble tracé avec le compas. Il laisse seulement un intervalle de six cents pas, mais qui est fermé par une montagne dont le pied s'étend des deux côtés jusqu'aux bords du fleuve. Cette montagne est close d'un mur qui la joint avec la ville, à laquelle elle sert de citadelle. César fit tant de diligence, qu'il prévint Arioviste, et s'assura d'une place si importante. Il y fit quelque séjour pour prendre tous ses arrangements par rapport aux vivres.

Terreur qui se répand dans l'armée romaine.

Pendant ce séjour, les Romains, en s'entretenant avec les Gaulois, et particulièrement avec ceux à qui le commerce avait donné lieu de pratiquer plus familièrement les Germains, apprirent des choses terribles touchant les ennemis qu'ils allaient chercher. On leur exagérait la taille énorme des Germains, leur audace incroyable, et l'exercice continuel qu'ils faisaient des armes. Les Gaulois avouaient qu'il leur était souvent arrivé dans les combats de ne pouvoir pas même soutenir les regards de cette fière nation. Ces discours firent un grand effet, principalement sur les jeunes officiers de l'armée romaine, qui, trompés par la mollesse avec laquelle César vivait dans la ville, l'avaient suivi dans l'espérance de retrouver avec lui dans son camp les mêmes plaisirs, les mêmes amusements, et de plus une

occasion de s'enrichir. Cette jeunesse, qui n'avait point d'expérience de l'art militaire, était étrangement effrayée. Plusieurs demandaient leur congé sous divers prétextes; et ceux qui prenaient par honte le parti de rester, ne pouvaient ni cacher la peur qui paraissait sur leur visage, ni quelquefois même retenir leurs larmes. Tantôt enfermés dans leurs tentes, ils pleuraient leur malheureux sort; tantôt ils se lamentaient avec leurs amis sur le danger auquel ils devaient tous être exposés. Partout dans le camp chacun faisait son testament, comme allant à une mort certaine. Cette frayeur devint générale; elle se communiqua aux soldats, et même aux vieux officiers. Seulement, pour éviter le reproche de timidité, ils disaient que ce n'était point l'ennemi qu'ils craignaient, mais les défilés et les forêts qu'ils avaient à traverser, et la difficulté d'avoir des vivres. Quelques-uns avertissaient César que, s'il donnait l'ordre pour partir, il ne serait point obéi des soldats.

Conduite admirable de César pour ranimer le courage des siens.

C'est ici une des occasions où César se montra le plus digne de lui-même; car à qui le comparer? Il assemble un grand conseil, où il appelle non-seulement ceux qui avaient droit d'y entrer, mais tous les capitaines. Là il commença par les réprimander fortement de ce qu'ils s'imaginaient que ce fût à eux à examiner de quel côté ou à quel dessein on les faisait marcher. Il leur présenta ensuite différentes raisons pour leur prouver qu'ils avaient tort de regarder les Germains comme invincibles. Puis il ajouta : « Quant à ceux qui « couvrent leur timidité de faux prétextes[1], la rejetant

[1] « Qui suum timorem in rei frumentariæ simulationem angustiasque itinerum conferrent, facere arroganter; quum aut de officio imperatoris

« sur le danger prétendu de manquer de vivres et sur « la difficulté des chemins, ils s'oublient beaucoup en « manquant de confiance en leur général, ou prétendant « lui prescrire ce qu'il doit faire. J'ai soin de tout : les « Séquanais, les Leuques [1], les Langrois me fourniront « des blés; et d'ailleurs la moisson dans les campagnes « est toute prête. Pour ce qui est des embarras et des « périls de la route, vous serez incessamment à portée « d'en juger par vous-mêmes. On me dit que les soldats « refuseront de m'obéir, et ne partiront point à mon « ordre; c'est ce que je n'appréhende point. Je sais que « s'il est arrivé à quelques généraux d'éprouver la dés- « obéissance de leurs soldats, ils s'étaient attiré ce dés- « agrément ou par quelque mauvais succès, ou par « leur avidité et leur injustice. Pour moi, toute la vie « que j'ai menée me purge assez du soupçon d'aimer « l'argent, et ma bonne fortune s'est montrée dans la « guerre des Helvétiens. Ainsi je vous déclare que ce « que j'avais résolu de remettre à un terme plus éloigné, « je vais l'exécuter dans le moment; et je donnerai « l'ordre pour le départ dès la nuit prochaine trois heu-

desperare, aut ei præscribere viderentur. Hæc sibi esse curæ. Frumentum Sequanos, Leucos, Ligonesque subministrare; jamque esse in agris frumenta matura. De itinere ipsos brevi tempore judicaturos. Quòd non fore dicto audientes milites neque signa laturi dicantur, nihil se eâ re commoveri; scire enim, quibuscunque exercitus dicto audiens non fuerit, aut malè re gestâ fortunam defuisse, aut aliquo facinore comperto avaritiam esse convictam : suam innocentiam perpetuâ vitâ; felicitatem, Helvetiorum bello esse perspectam. Itaque se quod in longiorem diem collaturus esset repræsentaturum, et proximâ nocte de quarta vigilia castra moturum, ut quamprimùm intelligere posset, utrùm apud eos pudor atque officium, an timor, plus valeret. Quòd si prætereà nemo sequatur, tamen se cum sola decima legione iturum, de qua non dubitaret, sibique eam prætoriam cohortem futuram. » (Cæs. *de Bello Gall.* lib. I, cap. 40.)

[1] Ceux de Toul en Lorraine.

« res avant le jour, afin que je puisse voir au plus tôt « si l'honneur et le devoir ont plus de force sur vous « que la crainte. Et quand même tout le monde m'aban- « donnerait, je me mettrais en marche avec la dixième « légion seule, de la fidélité et du courage de laquelle « je ne doute en aucune façon; et cette légion me ser- « vira de garde prétorienne. »

Qui peut n'être pas enchanté de cette éloquence toute de choses, où les mots n'entrent précisément que pour le besoin, et qui tire tout son prix de la grandeur du courage et de l'élévation des sentiments? Mais pour être éloquent de cette façon, il faut être César.

Le succès y répond, et les troupes marchent avec confiance à l'ennemi.

Il eut lieu d'être content de l'impression que fit son discours. La disposition des esprits changea entièrement. Ce fut dans toute l'armée une ardeur incroyable pour marcher à l'ennemi. La dixième légion lui envoya faire de vifs remercîments de la bonne opinion qu'il avait eue d'elle, avec promesse d'y répondre par des effets. Les autres légions lui députèrent leurs premiers officiers pour lui protester que jamais il n'y avait eu parmi elles ni crainte, ni doute, ni hésitation; et qu'elles s'étaient toujours souvenues que c'était au général et non aux soldats à décider de l'entreprise et de la conduite des guerres. César profita de cette ardeur, et partit, comme il l'avait annoncé, dès la nuit même. Il s'était fait instruire des chemins par Divitiacus, qui était celui de tous les Gaulois en qui il avait le plus de confiance. Sur les lumières qu'il tira de lui, il prit un circuit qui allongeait sa marche de quarante milles[1], pour éviter les gorges et les bois, et n'avoir à traverser qu'un pays

[1] Plus de treize de nos lieues.

découvert; et après sept jours consécutifs de marche, il se trouva à vingt-quatre mille pas[1] du camp d'Arioviste.

Entrevue d'Arioviste et de César.

Quand le Germain vit César si près de lui, il lui envoya offrir l'entrevue qu'il avait auparavant refusée. César, toujours attentif à se mettre hors de reproche pour les procédés, ne se rendit point difficile sur cet article. On convint du jour, qui fut le cinquième à compter depuis celui où la proposition lui était faite. Dans l'intervalle il y eut de fréquentes députations de part et d'autre pour régler toutes les circonstances et conditions de l'entrevue; et Arioviste, qui ne paraît pas avoir agi de bonne foi dans toute cette affaire, exigea que César n'amenât point avec lui d'infanterie, sous prétexte qu'il craignait une embuscade. César y consentit. Mais comme il n'avait pas assez de cavalerie romaine pour faire face à celle des Germains, et qu'il ne croyait pas qu'il fût sûr pour lui de mettre sa personne et sa vie entre les mains de la cavalerie gauloise, il démonta tous les cavaliers gaulois, et leur ordonna de prêter leurs chevaux aux soldats de la dixième légion, qui était sa légion favorite; sur quoi un de ses soldats dit assez agréablement « que César faisait plus « pour eux qu'il n'avait promis : qu'il leur avait fait es- « pérer seulement un service plus noble dans l'infante- « rie en les destinant à sa garde, et que maintenant il « les élevait au rang de cavaliers ».

Il y avait entre les deux camps une grande plaine au milieu de laquelle à peu près était un tertre d'une médiocre largeur. Ce fut là que s'avancèrent César et Ario-

[1] Huit lieues.

viste, accompagnés chacun de dix amis ou principaux officiers; tout le reste de leur monde demeura à deux cents pas de distance. La conversation se fit à cheval. César représenta à Arioviste le bienfait dont lui-même et le sénat romain l'avaient honoré en le reconnaissant pour roi ami et allié de l'empire; bienfait qu'il releva avec beaucoup d'emphase, car les Romains savaient faire valoir les graces qu'ils accordaient. Il appuya ensuite fortement sur l'alliance étroite qui subsistait depuis très-long-temps entre les Romains et les Éduens. Il conclut en réitérant les mêmes demandes qu'il avait déja fait faire par ses députés.

Arioviste se défendit avec hauteur. Il justifia son entrée dans les Gaules sur ce qu'il n'était venu qu'à la prière des Gaulois eux-mêmes; et les tributs qu'il exigeait des Éduens, sur le droit de la guerre qui autorise les vainqueurs à imposer des lois aux vaincus. Quant à l'amitié du peuple romain, il dit qu'il l'avait souhaitée pour en tirer de l'honneur et de l'utilité, et non pas afin qu'elle lui fût préjudiciable : que si, sous prétexte de cette amitié, on prétendait lui faire perdre les tributs qui étaient le fruit de ses victoires, et ses droits sur des peuples soumis par la force des armes, il la refuserait avec autant d'empressement qu'il l'avait recherchée. Il alla plus loin, et il soutint que la Gaule, à l'exception de la province romaine, était son empire, et qu'on le troublait mal à propos dans la possession d'un pays qui lui appartenait. Il prétendit donc que César devait en sortir et en retirer ses troupes. « Si « vous ne le faites, ajouta-t-il, il n'est plus question « d'amitié entre nous, et je ne vous regarde que comme « un ennemi. Je sais même que, si je parviens à vous

« faire périr dans le combat, je ferai grand plaisir à « plusieurs des plus illustres citoyens de Rome. Ils s'en « sont expliqués avec moi par des courriers que j'ai « reçus d'eux, et votre mort sera pour moi le prix de « leur amitié. Si au contraire vous vous retirez et me « laissez maître des Gaules, je suis en état de vous ré- « compenser; et quelque guerre qu'il vous plaise d'en- « treprendre, je me chargerai de la terminer sans qu'il « vous en coûte ni peine ni péril. »

C'est un fait bien singulier, à mon avis, que ces intelligences entretenues par des seigneurs romains avec Arioviste contre César. Mais où ne porte point l'animosité des dissensions? Du reste toute la fierté germanique paraît bien dans ce discours, auquel César répondit avec autant de tranquillité que le roi des Suèves avait montré d'emportement. Mais il y avait trop loin des prétentions de l'un à celles de l'autre pour qu'ils pussent se rapprocher. César voulait donner la loi en tout, et Arioviste était résolu de ne rien accorder.

Dio.

La perfidie des Germains rompt la conférence.

La perfidie des Germains rompit la conférence. Pendant que César parlait encore, ils s'approchèrent du tertre, et lancèrent des traits et des pierres sur les Romains. César quitta sur-le-champ Arioviste, et se retira au milieu des siens, leur défendant néanmoins de faire aucun acte d'hostilité qui pût engager un combat. Il n'en craignait pas le succès, mais il voulait tenir sa conduite parfaitement nette, et laisser tout le tort aux ennemis. De retour dans son camp, il eut grand soin d'y répandre les propositions exorbitantes d'Arioviste, et l'arrogance qu'il avait eue d'interdire les Gaules aux Romains; ce qui, joint à la mauvaise foi avec laquelle les Germains avaient troublé une entrevue pacifique,

irrita de plus en plus le courage des soldats de César, et leur donna une plus grande ardeur de combattre.

César, sur la demande d'Arioviste, lui envoie des députés. Ce prince les fait charger de chaînes.

Deux jours après, Arioviste envoya demander à César une nouvelle entrevue, ou du moins qu'il députât quelqu'un qui pût continuer la négociation commencée. César en avait assez fait pour se mettre en règle. Ainsi il refusa l'entrevue. D'un autre côté, envoyer quelque illustre Romain à Arioviste, c'était exposer son député à un grand péril, et le livrer presque à des barbares. Il ne voulait pas néanmoins passer pour avoir le premier rompu toute espérance de paix. Il jeta donc les yeux sur C. Valérius Procillus, Gaulois de naissance, mais dont le père avait été fait citoyen romain. C'était un jeune homme qui avait de l'esprit, de la douceur, qui d'ailleurs pouvait conférer avec Arioviste sans interprète, parce que ce prince, par le long séjour qu'il avait fait dans les Gaules, avait appris la langue du pays. Enfin, comme ce n'était pas un personnage du premier rang, une perfidie à son égard était sans fruit. César lui joignit M. Mettius, qui était lié avec Arioviste par le droit d'hospitalité. Il parut par l'événement que la précaution de César était sage; car ses deux députés ne furent pas plus tôt arrivés dans le camp des Germains, qu'Arioviste leur demanda ce qu'ils venaient faire, et s'ils prétendaient espionner ce qui se passait dans son armée; et sur-le-champ il les fit charger de chaînes.

César offre plusieurs fois la bataille à Arioviste, qui la refuse.

Le lendemain Arioviste s'avança jusqu'à six mille pas du camp des Romains, et le jour suivant il passa deux milles au-delà pour leur couper la communication avec les pays qui étaient derrière eux, et empêcher qu'ils ne

reçussent des vivres des Séquanais et des Éduens. César, pendant cinq jours consécutifs, offrit aux Germains la bataille; mais Arioviste tint toujours ses troupes renfermées dans son camp; seulement il y eut quelques combats de cavalerie : c'était la partie de leurs forces dans laquelle les Germains avaient le plus de confiance, et avec raison. Leur cavalerie était nombreuse (elle se montait à six mille chevaux), bien dressée, bien exercée, et de plus soutenue d'un secours qui paraît fort bien imaginé. Chaque cavalier avait un fantassin qu'il avait choisi lui-même et qui lui était attaché. Ce corps d'infanterie légère accompagnait la cavalerie dans les combats, et lui servait comme d'une arrière-garde, où elle trouvait une retraite. Si l'action devenait périlleuse, ces fantassins s'avançaient et prenaient part au combat; si quelque cavalier, considérablement blessé, tombait de cheval, ils l'environnaient pour le défendre et pour le soulager; s'il fallait faire diligence, soit pour aller en avant, soit pour reculer, ils étaient si légers et si alertes, qu'en se soutenant avec les crins des chevaux ils couraient aussi vite qu'eux.

Quand César vit que les Germains s'opiniâtraient à refuser la bataille, il crut devoir assurer la liberté de ses convois. Dans cette vue, il choisit un lieu propre pour dresser un camp six cents pas au-delà de celui des ennemis. Il s'y rendit ensuite avec toute son armée, distribuée en trois corps, dont les deux premiers eurent ordre de se tenir sous les armes pendant que le troisième travaillerait à former les retranchements. Arioviste envoya seize mille hommes de pied et toute sa cavalerie pour empêcher cet ouvrage. Il ne put y réussir;

le camp fut fortifié ; et César, y ayant laissé deux légions avec une partie de ses auxiliaires, ramena les quatre autres légions dans son grand camp.

Le lendemain César, ayant fait sortir ses troupes de ses deux camps, présenta à l'ordinaire la bataille à l'ennemi. Ce fut encore inutilement. Mais, lorsqu'il se fut retiré, Arioviste fit attaquer le petit camp des Romains. Il y eut beaucoup de blessés de part et d'autre, sans aucun avantage décisif.

Raison superstitieuse de ce refus.

César était étonné de ce que ces fiers Germains n'acceptaient point le combat qu'il leur avait tant de fois offert. Il voulut savoir leur motif; et ayant interrogé des prisonniers, il apprit que la superstition tenait en bride cette nation fougueuse et indomptée. Des femmes, prétendues prophétesses, leur rendaient des oracles qu'ils recevaient avec respect; et elles leur avaient déclaré qu'ils ne pouvaient vaincre, s'ils combattaient avant la nouvelle lune.

César force les Germains d'en venir à une bataille, et remporte la victoire.

César pensa avec raison que cette crainte superstitieuse des ennemis était pour lui une occasion dont il devait profiter. Ainsi le lendemain, après avoir laissé dans ses deux camps une garde suffisante, il s'avança avec toutes ses troupes, rangées sur trois lignes, jusqu'au camp des Germains, comme pour y donner l'assaut. Ils furent donc forcés de sortir, et se mirent en ordre de bataille, distribués par nation, environnant toute leur armée de chariots, afin que personne ne pût avoir d'espérance dans la fuite. Les femmes, montées sur ces chariots, les cheveux épars, jetant des cris et versant des larmes, se recommandaient à leur valeur, et les conjuraient de ne les pas laisser devenir esclaves des Romains.

César remarqua que l'aîle gauche des ennemis était la plus faible. Il commença l'attaque de ce côté; apparemment, s'il m'est permis de conjecturer en pareille matière, parce qu'il jugea que l'une des deux ailes, une fois rompue, ne manquerait pas d'emporter la défaite de l'autre. On se heurta avec tant d'ardeur des deux parts, que les Romains n'eurent pas le temps ni l'espace de lancer leurs javelines; on en vint tout d'un coup à l'épée. Les Germains, selon leur pratique, se couvrirent de leurs boucliers en tortue. César rapporte que plusieurs des soldats romains sautaient sur cette tortue, et, levant les boucliers avec leurs mains, perçaient l'ennemi de haut en bas.

L'aile gauche des Germains ne tint pas long-temps contre César en personne; mais leur aile droite avait l'avantage. Le jeune Crassus fit avancer la troisième ligne ou corps de réserve des Romains, et par là détermina et acheva la victoire. Tous les Germains prirent la fuite, tirant vers le Rhin, qui était à cinquante milles du champ de bataille, et ils ne s'arrêtèrent point qu'ils n'y fussent arrivés. Quelques-uns, en fort petit nombre, passèrent le fleuve ou à la nage, ou, comme Arioviste, dans de petits bateaux qu'ils trouvèrent sur le bord; tous les autres furent taillés en pièces par la cavalerie de l'armée victorieuse. Deux femmes d'Arioviste périrent dans cette fuite : de deux filles qu'il avait, l'une fut tuée, l'autre fut faite prisonnière.

Il recouvre ses deux députés.

César eut la satisfaction de recouvrer ses deux députés, Procillus et Mettius. Il s'en félicite lui-même, dans ses Commentaires, d'une façon qui fait honneur à son humanité et à son bon cœur; et il assure en termes précis que la joie qu'il eut de sauver Procillus

ne fut pas moindre pour lui que celle de la victoire. ce jeune Gaulois avait couru un extrême danger : trois fois on avait tiré au sort pour décider si on le brûlerait vif sur-le-champ, ou si on le réserverait pour un autre temps; trois fois le dé favorable lui avait conservé la vie.

La victoire de César sur Arioviste effraya les Suèves, qui, comme je l'ai dit, s'étaient approchés des bords du Rhin. Ils se retirèrent en désordre dans leur pays ; et les Ubiens, qui habitaient le pays où depuis a été bâtie Cologne, les ayant poursuivis, en tuèrent un grand nombre.

César termina ainsi dans une seule campagne deux grandes guerres, et avec tant de promptitude, qu'il entra encore en quartier d'hiver avant la saison. Il distribua son armée dans le pays des Séquanais, et laissa Labiénus pour commander en son absence. Il passa lui-même dans la Gaule citérieure, voulant, dit-il, y faire sa ronde et y rendre la justice selon l'usage des magistrats romains ; mais il n'était pas moins attentif aux affaires de la ville. C'est apparemment pendant ce temps que l'on négocia avec lui, sans beaucoup de fruit, pour obtenir qu'il consentît au rappel de Cicéron.

César va passer l'hiver dans la Gaule citérieure.

§ III. *Seconde campagne de César dans les Gaules. Confédération des Belges contre les Romains. César se rend à son armée, et arrive sur la frontière du pays des Belges. Les Rhémois font leurs soumissions à César, et l'instruisent des forces de la ligue, qui se montaient à plus de* 300000 *combattants. César va se camper au-delà de la rivière d'Aisne. Diverses entreprises des Belges, toutes sans succès. Ils se séparent et se retirent*

chacun en son pays. César les poursuit et en tue un grand nombre. Il réduit ceux de Soissons, de Beauvais et d'Amiens. Fierté des Nerviens. Ils se préparent à bien recevoir l'armée romaine. Bataille sanglante où les Romains, après avoir couru un très-grand danger, restent enfin vainqueurs. César attaque les Aduatiques, qui entreprennent de se défendre dans leur ville principale. Surprise des Aduatiques à la vue des machines des Romains. Ils se rendent. Leur supercherie suivie du plus mauvais succès. La côte maritime de la Celtique soumise par P. Crassus. Ambassades des nations germaniques à César. Fête ordonnée pour quinze jours dans Rome au sujet des victoires de César. Galba, lieutenant de César, fait la guerre pendant l'hiver contre quelques peuples des Alpes.

An. R 695.
Av. J. C. 57.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Seconde campagne de César dans les Gaules. Confédération des Belges contre les Romains.

Les peuples de la Gaule proprement dite, ou les Celtes, paraissaient soumis, au moins pour la plus grande partie, et disposés à porter le joug des Romains. Il n'en était pas de même des Belges, qui jusqu'alors n'avaient jamais laissé entamer leur liberté. Ils étaient la plupart Germains d'origine, tous fiers, belliqueux, accoutumés à braver les fatigues et les périls. Leur valeur naturelle n'avait point été amollie par les délices, qu'ils ne connaissaient pas. Seuls entre tous les habitants de la Gaule, ils avaient préservé leur pays de l'inondation des Cimbres et des Teutons; et cette

gloire leur rehaussait encore le courage, et les portait à se regarder comme invincibles. Les victoires de César sur les Helvétiens et sur Arioviste ne les effrayèrent point, mais leur firent sentir la nécessité de réunir leurs forces pour s'opposer à ce redoutable ennemi. Animés de plus par les instigations secrètes de plusieurs d'entre les Celtes, qui souffraient impatiemment la domination romaine, mais qui n'osaient se déclarer ouvertement, ils travaillèrent pendant tout l'hiver à former entre eux une ligue, et à se mettre en état, au printemps, d'avoir une armée capable de venger la liberté de la Gaule.

César se rend à son armée et arrive sur la frontière du pays des Belges.

César apprit ces nouvelles lorsqu'il était encore dans la Gaule citérieure. Il y leva sur-le-champ deux légions, qu'il envoya au-delà des Alpes sous la conduite de Q. Pédius. Pour lui, dès qu'il y eut du fourrage dans les campagnes, il se rendit à son armée; et, s'étant assuré par lui-même de la vérité des faits, il se mit en marche au bout de douze jours, et en quinze autres jours il arriva sur la frontière du pays des Belges.

Les Rhémois font leurs soumissions à César, et l'instruisent des forces de la ligue, qui se montaient à plus de trois cent mille combattants.

Là, des ambassadeurs des Rhémois se présentèrent à lui, et lui déclarèrent que leur nation était parfaitement soumise aux ordres du peuple romain : qu'ils étaient les seuls d'entre les Belges qui n'eussent pas voulu entrer dans la confédération ni prendre les armes; et que la fureur de la guerre s'était tellement emparée de tous les esprits, qu'ils n'avaient pu ramener même ceux de Soissons, qui étaient leurs alliés, leurs frères, gouvernés par les mêmes lois et par les mêmes magistrats. César leur ayant demandé quelles étaient les forces des confédérés, ils lui dirent que les Bellovaques [1]

[1] Ceux de Beauvais.

étaient le peuple le plus puissant et le plus nombreux de tous; qu'ils pouvaient mettre cent mille hommes sous les armes, et qu'ils en avaient promis soixante mille : que le contingent de ceux de Soissons était de cinquante mille hommes; et que leur roi Galba, qui avait une grande réputation de justice et de prudence, avait le commandement général de toute la guerre. Ils lui nommèrent encore plusieurs autres peuples qui occupaient le pays jusqu'au Rhin, et dont les principaux sont les Nerviens [1] et les Aduatiques [2]. Des Germains établis en-deçà du Rhin étaient aussi entrés dans la ligue; et le nombre de toutes ces troupes réunies se montait à plus de trois cent mille combattants. On sera moins étonné de ce nombre, qui paraît prodigieux, si l'on se souvient qu'alors tout citoyen était soldat, et que ni les lettres ni les arts ne détournaient personne, excepté les druides, des fonctions militaires.

César, charmé de l'obéissance et de la soumission des Rhémois, prit néanmoins la précaution d'exiger d'eux des ôtages. En même temps il pensa à faire une diversion, afin de n'être pas obligé de combattre tout à la fois cette multitude effroyable de Belges; et pour cela, il engagea Divitiacus à persuader aux Éduens d'entrer en armes sur les terres des Bellovaques, se servant ainsi d'une partie des Gaulois pour subjuguer l'autre.

César va se camper au-

Bientôt il apprit que l'armée des Belges avançait à grandes journées et venait à lui. Il passa la rivière

[1] Les Nerviens occupaient les pays entre l'Escaut et la Sambre. On leur attribue pour villes principales Cambrai, Valenciennes et Tournai.

[2] Peuples qui habitaient sur la Meuse, aux environs de Namur, selon l'opinion de plusieurs géographes.

d'Aisne pour aller lui-même à leur rencontre, et il se campa avantageusement sur une colline, appuyant un de ses flancs à la rive droite du fleuve. Dans cette position, il assurait ses derrières, et se donnait la facilité de tirer ses vivres des Rhémois et des autres peuples alliés. Il y avait un pont sur cette rivière à quelque distance du camp. César plaça à la tête de ce pont un bon corps-de-garde, et fit construire de l'autre côté un fort où il laissa Q. Titurius Sabinus, lieutenant-général, avec six cohortes.

delà de la rivière d'Aisne.

Les Belges, trouvant sur leur route la ville de Bibrax [1], qui était à huit milles du camp de César, et qui appartenait aux Rhémois, voulurent l'insulter. Mais un secours que César y envoya les força d'abandonner cette entreprise, et ils vinrent se poster à deux mille pas des Romains. Leur camp occupait plus de huit milles en largeur.

Diverses entreprises des Belges, toutes sans succès.

César, à leur approche, ajouta de nouveaux retranchements à son camp, résolu de temporiser et de tâter d'abord l'ennemi par des escarmouches. Le succès en ayant été assez heureux, il crut pouvoir hasarder une action générale. Il laissa donc à la garde du camp les deux légions qu'il avait nouvellement levées, et sortit avec les six autres, qu'il rangea en bataille, sans vouloir cependant perdre l'avantage du terrain, et sans quitter la colline sur laquelle il était campé. Les Belges se mirent aussi en ordre de bataille à la tête de leur camp. Mais entre les deux armées était un marais, que ni les uns ni les autres ne voulurent passer en présence de l'ennemi. Ainsi il n'y eut qu'un combat de cavalerie,

[1] C'est aujourd'hui un petit lieu qui conserve encore des vestiges marqués de son ancien nom. On l'appelle *Bièvre*, entre Pont-à-Vère et Laon.

où les Romains eurent quelque supériorité : après quoi César retira ses troupes dans son camp.

Les Belges virent bien qu'ils ne pouvaient rien entreprendre contre César. Ainsi ils formèrent le dessein de passer la rivière à gué, et d'aller de l'autre côté attaquer le fort où commandait Titurius, l'emporter, s'il était possible, et rompre le pont. César, averti promptement par son lieutenant, part avec toute sa cavalerie, ses armés à la légère et ses gens de trait, passe le pont, et arrive à l'autre bord pendant que les ennemis étaient embarrassés au passage de la rivière. Il en eut bon marché, et quelque effort de bravoure qu'ils fissent, jusqu'à se servir des corps morts de leurs camarades comme de pont pour arriver au bord, il en tua beaucoup, et força le reste à se retirer.

Ils se séparent, et se retirent chacun dans leur pays.

Les Belges se rebutèrent, voyant que rien ne leur réussissait : d'ailleurs les vivres commençaient à leur manquer. Enfin les Bellovaques apprenaient qu'une armée d'Éduens, commandée par Divitiacus, était entrée sur leurs terres. On tint conseil; et les Bellovaques ayant déclaré qu'ils étaient résolus d'aller défendre leur pays, leur exemple entraîna tous les autres. Il fut dit que l'armée se séparerait; que chaque peuple se retirerait sur ses terres; et que, dès qu'un canton serait attaqué, tous les autres se rassembleraient pour marcher au secours de ceux qui seraient en péril.

César les poursuit, et en tue un grand nombre.

Cette résolution, mal entendue en elle-même, était encore de très-difficile exécution. Il s'agissait de faire retraite à la vue de l'ennemi, ce qui est toujours dangereux. C'est ce qu'éprouvèrent les Belges, d'autant plus qu'ils ne gardèrent aucun ordre, chacun tâchant à prendre les devants, dans l'extrême hâte qu'ils avaient

d'arriver chez eux : en sorte que leur départ ressemblait à une fuite. Ils sortirent de leur camp à la quatrième heure de la nuit; et sur-le-champ César en fut informé. Néanmoins il ne fit d'abord aucun mouvement, craignant quelque embuscade. Au point du jour, sur les nouveaux avis qu'il reçut, et qui l'assurèrent pleinement que les ennemis se retiraient, il détacha toute sa cavalerie, et ensuite trois légions sous les ordres de Labiénus, pour se mettre à la poursuite des Belges. Les Romains en tuèrent un très-grand nombre, et sans aucun péril, parce qu'il n'y avait que ceux qui étaient attaqués qui se défendissent. Les autres, qui se trouvaient à la tête, au lieu de soutenir leurs compatriotes, se voyant loin du péril, ne songeaient qu'à s'en éloigner encore davantage en gagnant pays. Ainsi le carnage fut très-grand tant que le jour dura. Sur le soir Labiénus et la cavalerie romaine revinrent au camp, suivant les ordres de César.

Il réduit ceux de Soissons, de Beauvais, et d'Amiens.

Ce général, toujours actif, ne manqua pas de profiter de la faute que les ennemis avaient faite en séparant leurs forces. Il se mit en marche dès le lendemain pour entrer dans le Soissonnais, et il fit tant de diligence, qu'il arriva devant la capitale avant même les troupes du pays qui venaient de quitter l'armée des Belges. Ceux de Soissons se soumirent, et furent désarmés. Beauvais et Amiens suivirent le même exemple, et eurent le même sort.

Fierté des Nerviens. Ils se préparent à bien recevoir l'armée romaine.

Les Nerviens ne furent pas si dociles. Bien loin d'être disposés à se rendre, ils taxaient de lâcheté ceux qui avaient fait cette démarche honteuse, et indigne, selon eux, de la gloire et du nom des Belges. Fiers et intraitables, ils n'avaient de goût que pour les armes, et ils

prenaient même soin d'ecarter tout ce qui pourrait amener parmi eux la connaissance et l'amour des délices. Par cette raison, ils ne souffraient point que les marchands entrassent dans leur pays, ni qu'on y apportât du vin, qu'ils regardaient avec raison comme capable, par sa douceur, d'amollir les courages et d'affaiblir leur vertu. On ne sera pas étonné, après cela, que la servitude leur parût le comble de l'ignominie. Ils inspirèrent ces mêmes sentiments aux Artésiens et aux habitants du Vermandois, leurs voisins; et ces trois peuples réunis se préparèrent à bien recevoir l'armée romaine. Ils prirent la précaution de mettre en sûreté leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants, en les retirant dans un lieu où une armée ne pouvait pénétrer à cause des marais qui l'environnaient.

Bataille sanglante où les Romains, après avoir couru un très-grand danger, restent enfin vainqueurs.

Lorsque César arriva à eux, il les trouva derrière la Sambre, qui pouvait en cet endroit avoir trois pieds de profondeur, et qui était bordée de deux collines à droite et à gauche. L'armée des Nerviens et de leurs alliés ne paraissait point, parce qu'elle était tout entière dans un bois fort épais au haut de la colline, à droite de la rivière. Seulement quelques gardes avancées de cavalerie se montraient au pied de la colline, qui était nu et découvert. La cavalerie romaine, qui marchait à la tête, ayant aperçu ce petit corps d'ennemis, passe la rivière et les met en fuite : mais, comme elle s'arrêtait à l'entrée du bois, ces mêmes troupes, revenant à la charge, puis se retirant, firent durer le combat un temps assez considérable. Cependant six légions romaines arrivent au haut de la colline à gauche de la Sambre, et commencent à y dresser un camp.

Les Nerviens avaient été avertis par des déserteurs

que dans la marche chaque légion était suivie de ses bagages; en sorte que de la première à la dernière il y avait un très-grand intervalle, et qu'il était aisé d'enlever une et deux légions avant que les autres pussent venir au secours. Mais César, lorsqu'il approcha de l'ennemi, avait changé cet ordre. Six légions marchaient à la file, puis tous les bagages de l'armée; et la marche était fermée par les deux légions levées en dernier lieu. Lorsque les Nerviens virent arriver les premiers bagages, ils conclurent que c'était là le moment d'attaquer. Ils sortent du bois en bon ordre, renversent la cavalerie romaine, passent la rivière, montent la colline où les six légions travaillaient à fortifier leur camp, tout cela avec une telle vivacité et une telle furie, que le trouble fut extrême parmi les Romains.

César avoue qu'il ne put trouver le temps de donner tous les ordres et de prendre tous les arrangements nécessaires pour une bataille. Deux choses suppléèrent à ce defaut : l'une était l'habileté et le grand exercice de ses soldats, qui savaient par eux-mêmes ce qu'il fallait faire, sans avoir besoin d'être instruits dans le détail lorsque le moment pressait; l'autre fut la précaution qu'il avait prise d'ordonner à ses lieutenants-généraux de rester chacun à la tête de leur légion, jusqu'à ce que les travaux du camp fussent entièrement finis. Ainsi chaque légion avait son commandant qui en réglait les mouvements, sans attendre les ordres que la circonstance ne permettait pas de prendre du général. Les soldats et les officiers n'eurent pas le temps de mettre leurs casques, ni d'ôter de dessus leurs boucliers les peaux dont ils les couvraient dans la marche. Ils s'arrangent d'eux-mêmes sous les premiers drapeaux qu'ils

aperçoivent, de peur de perdre du temps à chercher chacun le sien.

César se trouva proche de la dixième légion. Il y courut; et, après avoir donné le signal du combat et mis les choses en train, il se transporta d'un autre côté, où l'on en était déja aux mains. Le hasard présida aux divers arrangements plus que la prudence et les ordres du général. Il se forma trois combats distincts et séparés : deux légions se trouvèrent vis-à-vis des Artésiens, qu'elles défirent, et poussèrent d'abord au-delà de la rivière; puis, l'ayant passée elles-mêmes, elles recommencèrent un nouveau combat où les ennemis avaient l'avantage du lieu, mais furent néanmoins mis en fuite; en sorte qu'elles pénétrèrent jusqu'à leur camp et s'en emparèrent. Deux autres légions repoussèrent ceux du Vermandois, mais ne les rompirent pas entièrement, et l'on se battit sur les bords de la rivière.

Le camp des Romains demeurait ainsi presque sans défense : il n'y restait plus que deux légions. Les Nerviens tombent sur elles, et s'efforcent de les envelopper. Ce fut là que se donnèrent les plus grands coups. Les deux légions se battirent vaillamment; mais, la partie étant trop inégale, elles étaient extrêmement pressées. La cavalerie romaine, qui avait d'abord été mise en déroute par le premier choc des ennemis, revenant au camp, et y retrouvant les Nerviens, prit la fuite une seconde fois. Les valets de l'armée, qui avaient vu les Artésiens repoussés et vaincus, sortaient pour aller piller : ils furent bien étonnés de voir les ennemis derrière eux, et s'enfuirent à toutes jambes. En même temps on entendait les cris de ceux qui arrivaient avec les bagages. Le trouble et l'effroi étaient

si grands, que quelques escadrons de cavalerie de ceux de Trèves, qui servaient comme auxiliaires des Romains, prirent l'épouvante, malgré la bravoure dont se piquait leur nation entre toutes les nations gauloises, et coururent jusque dans leur pays, y portant la nouvelle de la défaite de l'armée de César.

Dans le moment du plus grand péril, César arrive. Il trouve la douzième légion toute serrée en un peloton, et presque dans un état désespéré. Tous les capitaines de l'une des cohortes qui la composaient avaient été tués; ceux des autres cohortes étaient aussi, pour la plupart, ou tués ou blessés; et en particulier le premier capitaine de la légion (P. Sextius), homme très-brave, était réduit par ses blessures au point de pouvoir à peine se soutenir. Les soldats combattaient mollement, plus attentifs à éviter les coups des ennemis qu'à leur en porter. César arrache à un soldat un bouclier de fantassin, et court se mettre à la tête de la légion. Il appelle les capitaines par leurs noms, il exhorte les soldats, et leur crie d'avancer sur l'ennemi, et d'élargir un peu leurs rangs, pour pouvoir se servir plus commodément de leurs épées. La vue du général ranime les courages languissants, et chacun cherche à mériter ses louanges par quelque belle action faite sous ses yeux.

La septième légion n'était pas loin. César lui fit donner ordre de s'approcher peu à peu de la douzième, et de se ranger sur une même ligne, afin de présenter un front plus large, et de mettre ainsi les ennemis hors d'état de les envelopper.

Les deux légions, qui s'étaient crues perdues, commencèrent ainsi à respirer; mais ce qui redoubla leur

confiance, ce fut l'arrivée des deux légions qui marchaient à la suite des bagages. En même temps Labiénus, qui avait pris le camp des ennemis, apercevant du haut de la colline où il était ce qui se passait dans le camp romain, détacha la dixième légion, qui vola au secours de son général. Ce renfort acheva de rendre le courage aux soldats de la douzième et de la septième légion; et César en vit plusieurs qui, s'étant couchés par terre, accablés qu'ils étaient de lassitude et de blessures, se relevaient et se soutenaient sur leurs boucliers pour recommencer à combattre. Enfin la cavalerie romaine, voulant effacer la honte de sa fuite, était revenue à la charge, et attaquait de toutes parts les ennemis.

Il fallut qu'ils succombassent sous tant d'efforts réunis, mais en faisant des prodiges de valeur. César témoigne qu'après que ceux des premiers rangs eurent été tués, les autres non-seulement faisaient ferme, mais avançaient, et combattaient de dessus les corps de leurs camarades. Et le nombre des morts étant devenu si grand, qu'on en faisait des monceaux, ils montaient dessus; et de là, comme d'une éminence, ils lançaient et leurs propres traits et les javelines des Romains dont ils avaient pu s'emparer.

Dans un combat si opiniâtre toute la nation fut exterminée, en sorte que leurs vieillards et leurs femmes, en envoyant implorer la clémence de César, lui exposèrent, pour le toucher de commisération, que de six cents sénateurs il ne leur en restait plus que trois; et que de soixante mille hommes capables de porter les armes à peine s'en était-il conservé cinq cents. César eut pitié des restes déplorables de ce brave peuple; il

les prit sous sa protection, et défendit expressément à tous leurs voisins de leur faire aucun mal : il leur en avait lui-même assez fait.

César attaque les Aduatiques, qui entreprennent de se défendre dans leur ville principale.

Un si terrible exemple ne put déterminer les Aduatiques à subir volontairement la loi du vainqueur. Cette nation était un reste des Cimbres, qui, avançant vers le midi, laissèrent leurs gros bagages en-deçà de la rive gauche du Rhin, avec six mille des leurs pour les garder. Après que les Cimbres et les Teutons eurent eté défaits et même détruits par Marius, ces six mille hommes se soutinrent par leur valeur au milieu des peuples voisins qui les attaquaient; et même il faut bien qu'ils se soient accrus par des conquêtes, et qu'ils aient incorporé avec eux les peuples vaincus, puisqu'au temps dont nous parlons, c'est-à-dire la quarante-quatrième année après la dernière victoire de Marius, les Aduatiques se trouvèrent en état de fournir pour contingent à la ligue des Belges dix-neuf mille combattants. Lorsqu'ils surent que les Nerviens étaient attaqués, ils se mirent en marche pour venir à leur secours; mais le combat s'étant donné avant leur arrivée, ils s'en retournèrent précipitamment dans leur pays; et, ayant abandonné tout ce qu'ils avaient de petits forts et de bourgades, il se renfermèrent dans leur ville principale, que quelques-uns croient être Namur. Cette ville était bien fortifiée, et ils se préparèrent à y faire une vigoureuse défense.

Lorsque l'armée romaine arriva devant la place, ils firent d'abord quelques sorties : mais bientôt une bonne ligne de contrevallation de douze pieds de profondeur sur quinze mille pas de circuit, et partout for-

tifiée de redoutes, leur en ôta le moyen. En même temps on dressait les galeries pour faire les approches, et César fit aussi construire une tour. Les Aduatiques, voyant de dessus leurs murailles travailler à cette tour à une distance considérable, se moquaient des Romains; ils leur demandaient avec insulte quel usage ils prétendaient faire contre eux d'une machine si éloignée, ou si de petits hommes comme ils étaient (car, dit César, les Gaulois, qui sont tous grands, méprisent beaucoup notre petite stature) auraient des bras et des forces suffisantes pour placer sur les murailles de la ville une tour d'un poids si énorme. Mais, lorsqu'ils virent la tour se remuer et s'approcher d'eux, ce spectacle nouveau et étrange les effraya tellement, qu'ils envoyèrent sur-le-champ des députés à César, qui lui dirent « qu'ils ne pouvaient douter que les dieux ne « combattissent pour les Romains, lorsqu'ils les voyaient « faire avancer avec tant de facilité et de promptitude « des machines si hautes et si pesantes; qu'ils se ren- « daient donc à lui, et remettaient leur sort entre ses « mains; mais que, s'il voulait user de sa clémence or- « dinaire, et conserver la nation des Aduatiques, ils le « priaient instamment de ne les point désarmer; qu'ils « avaient besoin de leurs armes pour se défendre con- « tre leurs voisins, qui tous portaient envie à leur vertu; « qu'ils aimaient mieux être exterminés, s'il le fallait, « par les Romains, que de souffrir toutes sortes d'in- « dignités et de supplices de la part de ceux dont ils « étaient en possession de se regarder comme les maî- « tres ». César leur promit la vie et la liberté s'ils se rendaient avant que le bélier eût frappé leurs murs;

Surprise des Aduatiques à la vue des machines des Romains. Ils se rendent.

mais il fut inflexible sur l'article des armes, qu'il voulut absolument qu'on lui livrât, leur offrant seulement la sauvegarde qu'il avait accordée aux Nerviens.

Leur supercherie suivie des plus mauvais succès.

Les députés rentrèrent dans la ville, et revinrent ensuite assurer César de la soumission des habitants. En effet, ils jetèrent dans le fossé une si grande quantité d'armes, que le monceau s'en éleva jusqu'à la hauteur de leurs murailles. Ils ouvrirent en même temps leurs portes, et reçurent les Romains. Sur le soir, César, ne se défiant point d'eux, leur permit de fermer leurs portes, et il fit sortir ses troupes de la ville, de peur qu'elles n'insultassent et ne maltraitassent les habitants : mais ils avaient agi de mauvaise foi ; ils avaient réservé environ le tiers de leurs armes ; et en ayant encore fabriqué d'autres grossièrement et à la hâte, ils sortirent sur le minuit, et vinrent attaquer les retranchements de César à l'endroit qu'ils crurent pouvoir plus aisément escalader. Ils espéraient surprendre les Romains, ils se trompèrent ; il y avait un si bon ordre établi dans le camp de César, qu'en un instant, les signaux s'étant donnés avec le feu de redoute en redoute, les Romains furent en état de défense. Le combat fut très-rude ; les Aduatiques montaient à l'assaut avec un courage incroyable, que le désespoir animait. Enfin, après avoir perdu quatre mille des leurs, ils furent repoussés dans leur ville, dont César, le lendemain, fit enfoncer les portes sans trouver aucune résistance ; et les hommes et le butin, tout fut vendu. Le nombre des prisonniers réduits en servitude se monta à cinquante-trois mille têtes.

La côte maritime de la Celtique

En même temps que César faisait la guerre en personne contre les Belges, le jeune Crassus, avec une

soumise par P. Crassus.

légion, soumit toute la côte maritime depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire.

Ambassade des nations germaniques à César.

Le bruit de ces exploits se porta au-delà du Rhin, et plusieurs nations germaniques envoyèrent des ambassadeurs pour faire leurs soumissions à César. Mais, comme il était bien aise de passer promptement en Italie, il ne put leur donner audience sur-le-champ, et il les remit au printemps prochain. Il ne prit que le temps nécessaire pour distribuer ses troupes en quartiers d'hiver dans le pays Chartrain, l'Anjou, et la Touraine : après quoi il s'en alla, selon sa coutume, dans la Gaule citérieure.

Fête ordonnée pour quinze jours dans Rome au sujet des victoires de César.

A Rome la nouvelle de ses victoires fut reçue avec tant d'applaudissement, qu'on ordonna des actions de graces aux dieux, dont la solennité dura quinze jours, nombre qui excédait celui qui avait été accordé à tous les autres généraux avant lui, et même à Pompée. Si Pompée en fut jaloux, il ne le fit pas paraître. Mais c'était à lui une grande imprudence d'accoutumer César à une supériorité dont il serait bien difficile de le faire redescendre.

Galba, lieutenant de César, fait la guerre pendant l'hiver contre quelques peuples des Alpes. Cæs. de Bello gall. l. 3.

César, en partant pour l'Italie, avait ordonné à Servius Galba, l'un de ses lieutenants-généraux, d'aller avec la douzième légion dans le pays des Nantuates, des Séduniens [1], et des Véragriens, pour assurer la liberté du passage des Alpes, que les marchands étaient souvent obligés d'acheter par bien de l'argent et par de grands périls. Galba éprouva d'abord peu de difficulté dans l'exécution de cet ordre. Quelques légers combats, suivis de la prise de quelques châteaux, suffirent pour

[1] Haut et bas Valais.

réduire ces peuples à donner des ôtages et à se soumettre. Il pensa donc pouvoir prendre en sûreté ses quartiers d'hiver dans un pays dont il était maître; et ayant laissé deux cohortes sur les terres des Nantuates, il vint avec les huit restantes s'établir à Octodure[1], bourgade des Véragriens, que la Dranse partage en deux. Il abandonna l'une des deux parties aux naturels du pays, et commença à se retrancher dans l'autre. Ses ouvrages n'étaient pas encore achevés lorsqu'il apprit que tout le pays était soulevé, et qu'il allait être assailli par une nuée de montagnards. Il tint conseil; et le danger parut si pressant à quelques-uns, qu'ils étaient d'avis de ne songer qu'à une prompre retraite, laissant les bagages au pouvoir de l'ennemi. Le plus grand nombre crut que l'on ne devait recourir à ce parti extrême que dans la dernière nécessité, et qu'il fallait commencer par défendre leurs retranchements.

A peine eurent-ils le temps de faire les préparatifs nécessaires, tant les ennemis étaient proches. Trente mille montagnards viennent attaquer huit cohortes, qui ne pouvaient faire plus de quatre mille hommes. Dans un nombre si inégal, les assaillants avaient l'avantage d'envoyer toujours des troupes fraîches, au lieu que, du côté des Romains, non-seulement ceux qui étaient fatigués, mais même les blessés, ne pouvaient pas prendre un repos nécessaire, parce qu'on manquait de monde pour les remplacer.

Le combat avait duré six heures, et les Gaulois commençaient déja à rompre les palissades et à combler les fossés. Dans cette extrémité, P. Sextius, ce

[1] Martigny.

brave capitaine dont il a été parlé dans le combat contre les Nerviens, et un tribun des soldats, excellent officier, nommé C. Volusénus, viennent trouver Galba, et lui représentent qu'il n'est pas possible de défendre leurs lignes, s'ils ne font une sortie vigoureuse qui puisse porter le trouble parmi les ennemis. Ce conseil est approuvé. Galba ordonne aux soldats de prendre quelques moments de relâche, en se contentant de parer les coups sans faire d'effort; puis, au signal donné, ils sortent en même temps par toutes les portes, et font une charge si brusque, que les montagnards, qui ne s'y attendaient pas, furent mis absolument en désordre. Il ne leur fut pas possible de se reconnaître, et ils furent contraints de s'enfuir, en laissant dix mille des leurs sur la place.

Galba ne jugea pas pourtant à propos de s'exposer à une seconde attaque. Il brûla tous les édifices de la bourgade d'Octodure, passa chez les Nantuates pour y reprendre ses deux cohortes, et vint achever ses quartiers d'hiver dans la province romaine.

§ IV. *Motif secret du voyage de César pendant l'hiver. Ptolémée Aulète chassé de l'Égypte. Théophane, ami de Pompée, soupçonné d'avoir engagé le roi d'Égypte à se retirer. Avis salutaire donné inutilement par Caton à Aulète. Aulète vient à Rome. Bérénice sa fille est mise sur le trône par les Alexandrins, et épouse d'abord Séleucus Cybiosactès, puis Archélaüs. Ambassadeurs des Alexandrins à Rome, assassinés, ou gagnés, ou intimidés par Ptolémée. L'emploi de rétablir le roi d'Égypte donné à Spinther par le*

sénat, mais désiré par Pompée. Oracle prétendu de la sibylle, qui défend d'entrer avec une armée en Égypte. Intrigues de Pompée pour se faire donner la commission de rétablir Aulète. L'affaire demeure suspendue. Cicéron y avait fait un beau personnage. Clodius, édile, accuse Milon devant le peuple. Pompée, plaidant pour Milon, est insulté par Clodius. Réponse des haruspices appliquée par Clodius à Cicéron, et rétorquée par Cicéron contre Clodius. Cicéron enlève du Capitole les tables des lois de Clodius. Refroidissement à ce sujet entre Cicéron et Caton. Situation singulière de Pompée en butte à tous les partis. Il était haï du bas peuple; objet de jalousie pour les zélés républicains; en défiance contre Crassus et contre César. Traits hardis de Cicéron contre César. Inquiétudes de César. Nouvelle confédération entre César, Pompée et Crassus. Leur entrevue. Cour nombreuse de César à Lucques. César se plaint à Pompée de Cicéron. Reproches faits à Cicéron par Pompée. Cicéron se résout à soutenir les intérêts de César. Il fait l'apologie de son changement. Quels étaient ses véritables sentiments. Cicéron opine dans le sénat pour laisser à César le gouvernement des deux Gaules. Pison rappelé de Macédoine. Gabinius reste en Syrie. Cicéron s'occupe beaucoup de la plaidoirie. Arrangements de Pompée et de Crassus pour parvenir au consulat. Trois tribuns, de concert avec Pompée, empêchent l'élection des magistrats. Efforts inutiles du consul Marcellinus et du sénat pour

vaincre l'obstination des tribuns. Clodius insulte le sénat. Le consul veut contraindre Pompée et Crassus de s'expliquer. Leurs réponses. Consternation universelle dans Rome. Interrègne. Domitius seul persiste à demander le consulat avec Pompée et Crassus. Il est écarté par la violence et par la crainte de la mort. Pompée et Crassus sont nommés consuls. Ils empêchent Caton de parvenir à la préture, et lui font préférer Vatinius. Pompée préside à l'élection des édiles. Sa robe y est ensanglantée. Le tribun Trébonius propose une loi pour donner aux consuls les gouvernements d'Espagne et de Syrie. La loi passe malgré l'opposition de Caton et de deux tribuns. Pompée fait continuer à César le gouvernement des Gaules pour cinq ans, malgré les représentations de Caton et de Cicéron. Nouvel arrangement introduit par une loi de Pompée dans le choix des juges. Loi contre la brigue. Projet d'une nouvelle loi somptuaire. Luxe des Romains. Théâtre de Pompée. Jeux donnés au peuple par Pompée pour la dédicace de son théâtre. Commisération du peuple pour les éléphants tués dans ces jeux. Le département de Syrie tombe à Crassus, et l'Espagne à Pompée, qui la gouverne par ses lieutenants. Joie folle et chimériques projets de Crassus. Murmures des citoyens contre la guerre que Crassus se préparait à faire aux Parthes. Cérémonie effrayante employée par un tribun pour le charger d'imprécations. Prétendu mauvais présage. Caunéas. *Scaurus, Philippus, Mar-*

cellinus et Gabinius, successivement gouverneurs de Syrie. Troubles excités dans la Judée par Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius y met ordre avec activité. Il demande l'honneur des supplications, *qui lui est refusé. Marc-Antoine commence à se signaler. Sa naissance. Première origine de sa haine contre Cicéron. Sa jeunesse très-débauchée. Il s'attache à Clodius, puis le quitte pour aller en Grèce. Gabinius lui donne dans son armée le commandement de la cavalerie. Il se fait adorer des soldats. Son excessive libéralité. Aristobule, s'étant sauvé de Rome, renouvelle la guerre en Judée, est vaincu et pris de nouveau. Gabinius laisse la guerre contre les Arabes pour aller la porter chez les Parthes. Ptolémée Aulète le ramène vers l'Égypte. Archélaüs régnait en Égypte avec Bérénice. Antoine, secondé d'Hyrcan et d'Antipatre, force les passages de l'Égypte, et prend Péluse. Lâcheté et mollesse des Alexandrins. Archélaüs est tué, et Ptolémée rétabli. Nouveaux troubles en Judée. Défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius est obligé de céder le commandement de son armée à Crassus. Soulèvement général des esprits à Rome contre Gabinius. Caractère des deux consuls. Gabinius revient à Rome. Il est accusé du crime de lèse-majesté publique, et absous. Indignation publique contre cet infame jugement. Il est accusé de concussion. Cicéron plaide pour lui. Gabinius est condamné. Vatinius défendu pareillement par Cicéron, et absous. Douleur profonde*

que ressentait Cicéron d'être forcé de défendre ses ennemis.

An. R. 695.
Av. J. C. 57.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Motif secret du voyage de César pendant l'hiver. Cæs. de Bello Gall. III, 1.

César donne pour motif du voyage qu'il fait pendant l'hiver le désir d'aller visiter l'Illyrie, qui faisait partie de son gouvernement, et où il n'avait point encore été. Des raisons secrètes, plus intéressantes sans comparaison, l'amenèrent en Italie. Il voulait s'aboucher avec ses amis et ses créatures de Rome, et surtout avec Pompée et Crassus. Avant que de rendre compte de cette entrevue et de ces intrigues, nous devons placer ici ce qui nous reste à raconter des événements et des affaires de la ville sous le consulat de Lentulus et de Métellus Népos.

Ptolémée Aulète chassé de l'Égypte. Dio, l. 39.

Un objet qui occupa beaucoup les esprits, ce fut le rétablissement de Ptolémée Aulète, roi d'Égypte. Ce prince avait fait des dépenses énormes et contracté de très-grandes dettes pour parvenir à être reconnu roi ami et allié de l'empire romain. Se trouvant donc épuisé et obéré, il chargea ses peuples d'impositions exorbitantes, qui le rendirent odieux. Il en était d'ailleurs méprisé pour sa conduite personnelle, qui ne présentait que débauches honteuses et accompagnées d'une bassesse tout-à-fait indigne de la majesté royale. Le surnom même d'Aulète, qui signifie *joueur de flûte*, en est la preuve. Il était passionné pour cet instrument, jusqu'à établir dans son palais des combats à la flûte, dans lesquels il ne rougissait point d'entrer en lice et de disputer le prix avec d'autres musiciens. Enfin, lorsque

Strab. l. 17, pag. 797.

les Romains se préparèrent à envahir l'île de Chypre, l'indifférence de Ptolémée sur cette riche et ancienne dépendance du royaume d'Égypte acheva de soulever contre lui toute la nation. Il ne se crut pas en sûreté; et, s'étant dérobé secrètement, il résolut d'aller à Rome implorer le secours de ses patrons contre des sujets rebelles, par lesquels il disait avoir été chassé et détrôné.

Théophane, ami de Pompée, soupçonné d'avoir engagé le roi d'Égypte à se retirer. Plut. Pomp.

Timagène, historien fameux par la liberté de sa plume et par son goût pour la médisance, avait écrit que c'était Théophane le Mitylénéen, ami et confident de Pompée, qui avait engagé Aulète à quitter l'Égypte sans de trop fortes raisons; et que le motif d'un si perfide conseil avait été de procurer à Pompée l'occasion de rétablir ce prince par une guerre, et de faire ainsi revivre sa gloire militaire, et reverdir ses lauriers qui commençaient à se faner. Cette noirceur ne me paraît point difficile à croire de la part de Théophane, homme sans honneur, et tellement vendu à Pompée, que, dans le dessein de lui faire sa cour, il n'avait pas craint, comme je l'ai dit ailleurs, d'employer dans ses ouvrages la calomnie la plus atroce et la plus folle contre le plus vertueux des Romains. Plutarque ne veut pas que l'on croie Pompée capable d'une ambition si pleine de malignité et d'indécence. Ce qui est pourtant certain, c'est que Ptolémée demanda à être rétabli par lui, et que Pompée, de son côté, appuya cette demande, et souhaita fort, quoique inutilement, qu'elle réussît.

Avis salutaire donné inutilement par Catou à Aulète. Plut. in Cat.

Ce roi fugitif reçut sur sa route un bon avis, dont il ne sut pas profiter. En arrivant à Rhodes, il y trouva Caton qui allait passer en Chypre. Ptolémée envoya le saluer, comptant qu'il le viendrait voir. Caton

répondit que, si le roi d'Égypte avait besoin de lui parler, il pouvait se donner la peine de venir lui-même. Il vint; et lorsqu'il entra, Caton ne se leva point, et ne lui fit aucune politesse, se contentant de lui montrer de la main un siége pour l'inviter à s'asseoir. Ptolémée fut extrêmement surpris de se voir traité avec cette hauteur, surtout par un homme dont l'extérieur n'avait rien que de simple et de modeste. Il ne se rebuta pas néanmoins, et il lui parla de ses affaires. Alors Caton lui représenta, avec un air d'autorité, qu'il n'était guère sage à lui de quitter une situation heureuse et brillante pour aller se rendre l'esclave des grands de Rome, se morfondre souvent dans leurs antichambres, et acheter la protection d'hommes avides, à qui ne suffirait pas l'Égypte entière, quand il l'aurait vendue, et qu'il leur en apporterait le prix. Il l'exhorta donc à se réconcilier avec ses sujets, et il s'offrit même de l'accompagner, et de se rendre le médiateur de cette paix. Ptolémée, à ce discours, se trouva comme un homme qui sort d'une ivresse ou d'un accès de frénésie: il vit clair. Il se résolut de suivre ce conseil. D'infidèles, ou du moins de téméraires amis, l'en détournèrent. Quand il fut à Rome, et qu'il éprouva le faste, la dureté, l'avidité de ceux à qui il était obligé de faire sa cour, il se repentit, mais trop tard, d'avoir négligé un avis si salutaire, qui lui parut alors, non le conseil d'un sage, mais l'oracle d'un dieu.

Aulète vient à Rome.

Cependant les Alexandrins, se voyant abandonnés par leur roi, mirent sur le trône Bérénice, l'aînée de ses filles; car ses deux fils étaient encore en bas âge. C'est ce qui fit qu'elle leur fut préférée. Ils cherchèrent ensuite un mari à cette princesse : et ils jetèrent les

Bérénice sa fille est mise sur le trône par les Alexandrins, et épouse d'abord Séleucus Cy-

yeux sur Séleucus, surnommé *Cybiosactès*, frère d'Antiochus l'Asiatique, de la race des Séleucides. Séleucus n'avait que des inclinations basses. On lui avait donné par mépris le surnom que je viens de rapporter, qui signifie *un vendeur* ou *chargeur de marée*[1]. Il n'estimait que l'argent; et son avidité le porta jusqu'à voler le cercueil d'or où était enfermé le corps d'Alexandre, et à en substituer un de verre. Les Égyptiens ne purent souffrir un roi ni Bérénice un mari de ce caractère : elle le fit étrangler. Elle épousa ensuite, comme nous le raconterons plus bas, Archélaüs, pontife de Comanes, fils du célèbre Archélaüs, général de Mithridate, vaincu d'abord par Sylla, et ensuite décoré par lui du titre d'allié des Romains.

biosactès, puis Archélaüs. Strabo. Dio.

Lorsque les Alexandrins eurent appris que Ptolémée était à Rome, ils y envoyèrent une ambassade nombreuse, composée de cent députés, pour se défendre contre les reproches de leur roi, et pour se plaindre de ses violences et de ses injustices. Jamais ambassade ne réussit plus mal. Aulète fit assassiner plusieurs des députés sur la route, d'autres dans Rome : quelques-uns furent gagnés, tout le reste intimidé; en sorte que le sénat n'aurait pas même entendu parler de cette ambassade, si Favonius, qui, en l'absence de Caton, tâchait de le remplacer, n'eût élevé sa voix contre cette multiplicité d'attentats. Le sénat ordonna que Dion, chef de l'ambassade, et philosophe académicien, serait appelé et entendu. Mais ce Dion lui-même fut bientôt après assassiné : et l'argent de Ptolémée, soutenu de la puissance de Pompée, qui le logeait chez lui et le

Ambassadeurs des Alexandrins à Rome assassinés, ou gagnés, ou intimidés par Ptolémée.

[1] Κυβιοσάκτης vient de κύβιον, qui signifie *thon préparé et salé*, et de τάττειν, *charger*.

protégeait ouvertement, étouffa presque entièrement cette odieuse affaire. Quelques Romains furent mis en justice, comme ayant trempé dans l'assassinat de Dion; et c'était un des chefs de l'accusation contre Cœlius, que Cicéron défendit l'année suivante. Non-seulement Cœlius fut absous, mais la plupart des autres, que l'on avait le plus de raisons de croire coupables; en sorte qu'il paraît bien qu'on regardait dans Rome avec beaucoup d'indifférence le triste sort de ces étrangers sans protection.

Cic. pro M. Cœl. n. 23, 24.

L'emploi de rétablir le roi d'Égypte donné à Spinther par le sénat, mais désiré par Pompée. Dio.

Ce qui attirait toute l'attention, comme un moyen de gagner et de l'honneur et de l'argent, c'était la commission de rétablir Aulète. Lentulus Spinther, actuellement consul, et qui devait, après son consulat, aller commander en Cilicie et en Chypre, se fit donner cet emploi par le sénat : et rien n'était plus naturel ni plus convenable. Mais Pompée en avait envie ; et il savait bien se faire accorder par le peuple ce qu'il ne pouvait obtenir par la voie du sénat. Il survint à cette affaire un incident que l'on n'aurait jamais deviné.

Oracle prétendu de la sibylle, qui défend d'entrer avec une armée en Égypte.

Sur ce qu'une statue de Jupiter au mont Albain avait été frappée du tonnerre, on consulta les livres de la sibylle, et l'on y trouva cet oracle : *Quand le roi d'Égypte viendra vous demander du secours, ne lui refusez point votre amitié, mais n'employez point une multitude d'hommes pour le défendre : sans quoi vous serez exposés à bien des dangers et bien des maux.* Il était visible que ce prétendu oracle avait été fabriqué à plaisir, et fourré dans les livres sibyllins, soit pour mortifier également Lentulus et Pompée, soit pour empêcher que l'emploi de rétablir Ptolémée ne devînt entre eux une pomme de discorde qui pût troubler la

république. La ruse n'en eut pas moins son effet : et C. Caton, tribun du peuple, qui était peut-être du complot, fit tant de bruit de l'oracle, qu'il fallut s'y soumettre, et renoncer au plan d'entrer en Égypte avec une armée. Pendant que tout ceci s'agitait, les nouveaux consuls entrèrent en charge.

CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS. An. R. 696.
L. MARCIUS PHILIPPUS. Av. J. C. 56.

Le consul L. Marcius est le second mari d'Atia, nièce de César et mère d'Auguste.

Intrigues de Pompée pour se faire donner la commission de rétablir Aulète. Cic. ad Fam.

L'emploi de rétablir le roi d'Égypte avait beaucoup perdu de son prix depuis qu'il excluait le commandement d'une armée qui fût destinée à cette opération. Cependant tel qu'il était, et dans cet état de dépouillement, il ne laissait pas d'être encore un objet de jalousie. Lentulus Spinther, à qui il avait été accordé, souhaitait ardemment de le retenir : Pompée continuait de l'ambitionner, mais à sa façon, cachant son jeu, témoignant hautement, et dans ses conversations particulières, et dans ses discours en plein sénat, favoriser Lentulus, pendant que ses amis, en opinant, lui déféraient à lui-même cet emploi, et que Ptolémée faisait répandre de l'argent pour lui gagner des suffrages. Les choses furent portées si loin, que, comme il paraissait clairement que Pompée ne réussirait point par le sénat, le tribun Caninius Gallus proposa au peuple d'ordonner qu'il fût envoyé sans autre cortége que deux licteurs, avec la commission de remettre Ptolémée sur le trône. En même temps, pour augmenter le trouble, C. Caton, quoiqu'il fût en guerre ouverte avec Pompée, poussa l'emportement contre Lentulus jusqu'à entreprendre de

le faire révoquer, et de lui ôter son gouvernement.

Aucun de ces projets ne vint à bien. Le sénat affecta de vouloir retenir Pompée par honneur, et comme jugeant sa présence nécessaire pour assurer dans la ville la tranquillité et l'abondance : et Pompée, trouvant trop de difficultés dans une affaire qui au fond n'en valait pas la peine, se refroidit, et forma d'autres plans. Pour ce qui est de Spinther, il fut aisé d'arrêter la fougue du tribun C. Caton contre lui, ou du moins d'empêcher qu'elle n'eût d'effet. Mais il résulta de tout cela que le rétablissement d'Aulète demeura suspendu : et ce prince eut tout le temps de s'ennuyer à Éphèse, où il s'était retiré sur la fin de l'année précédente.

L'affaire demeure suspendue.

Cicéron, dans toutes ces intrigues, fit un fort beau personnage. Il soutint hautement les intérêts de Lentulus, à qui il avait obligation de son rappel, mais en se ménageant néanmoins avec Pompée, à qui la reconnaissance et le soin de sa sûreté l'attachaient également. Placé entre ses deux bienfaiteurs, il servit l'un sans choquer l'autre. La dissimulation de Pompée, dont le langage fut toujours favorable à Lentulus, mettait Cicéron à son aise, et lui laissait la liberté de se déclarer pour celui qui avait un plus grand intérêt à la chose, et dont les prétentions paraissaient plus justes et plus raisonnables.

Cicéron y avait fait un beau personnage.

Il est étonnant que Clodius ne soit point acteur dans une scène si turbulente. L'accusation intentée par Milon contre lui, et la poursuite de l'édilité, lui donnèrent sans doute assez d'occupation : et dès qu'il se vit édile, c'est-à-dire au milieu du mois de janvier, il attaqua Milon à son tour, et le cita devant le peuple, l'accusant du même crime pour lequel il était lui-même ac-

Clodius, édile, accuse Milon devant le peuple. Cic. ad Q. fr. II, 2, et pro Mil. n. 40. Dio.

tuellement dans les liens de la justice. Il prétendait que Milon était coupable de violences attentatoires à la tranquillité publique, pendant que c'était lui-même dont les violences criminelles, menaçant également et la vie de ses adversaires et le repos de la ville, avaient forcé Milon de recourir à une défense légitime et nécessaire. Il n'espérait pas réussir dans son accusation, sachant bien que Milon était soutenu de tout le crédit de Cicéron et de toute la puissance de Pompée. Mais il se faisait une joie de rendre la pareille à son ennemi et d'en insulter les protecteurs. En effet, on ne croirait pas à quel excès il porta l'insolence dans cette occasion.

Pompée plaidant pour Milon est insulté par Clodius. Cic. ad Q. fr. II, 3.

Milon comparut devant le peuple le 2 et le 6 février. Ce dernier jour Pompée plaida pour lui. Mais pendant qu'il parlait, il fut troublé et interrompu grand nombre de fois par des clameurs, par des injures même et des outrages que vomissait contre lui la canaille payée par Clodius. Il tint ferme néanmoins, et, gardant toujours la gravité qui lui convenait, il acheva son plaidoyer. Clodius se leva alors, apparemment pour répliquer. Les gens de Cicéron et de Milon lui rendirent le change, et l'interrompirent par leurs cris; de sorte que ce qui se passait avait plus l'air d'une cohue de portefaix que d'une assemblée régulière et convoquée pour un jugement. Au milieu de tout ce vacarme, Clodius avait préparé une espèce de farce insultante pour Pompée. Il était sur la tribune aux harangues, et de là il demandait à la troupe de ses satellites : *Qui est-ce qui fait mourir le peuple de faim?* Ils répondaient, en formant comme un chœur, *C'est Pompée.—Qui est-ce qui veut aller à Alexandrie? — C'est Pompée. — Qui voulez-*

vous qui soit chargé de cet emploi? — Nous voulons Crassus. Crassus était présent, dans des dispositions peu favorables à Milon. Plutarque ajoute divers autres traits de cette espèce de comédie, qui attaquaient Pompée et dans sa conduite personnelle et dans ses mœurs. Tout cela finit par un combat entre les deux troupes ennemies. Clodius et Cicéron prirent chacun la fuite de leur côté.

Plut. Pomp.

Je ne trouve dans aucun écrivain quelle fut l'issue de cette affaire. Elle traîna encore pendant quelques mois, et fut vraisemblablement abandonnée par l'accusateur.

La haine était si violente entre Clodius et Cicéron, que tout servait d'occasion pour la faire éclater. Il arriva, vers le temps dont nous parlons, de prétendus prodiges pour lesquels les devins furent consultés. Dans leur réponse, ils entreprirent d'assigner les causes de la colère des dieux, manifestée par ces prodiges; et parmi ces causes ils exprimèrent *des lieux sacrés tournés à des usages profanes.* Clodius saisit ce mot; et, dans une harangue au peuple, il en fit l'application à la maison de Cicéron, consacrée, disait-il, par des cérémonies religieuses à la déesse de la Liberté, et que Cicéron néanmoins rétablissait pour en faire son logement.

Réponse des haruspices appliquée par Clodius à Cicéron. Dio.

Et rétorquée par Cicéron contre Clodius.

Le champ de bataille de Clodius était l'assemblée du peuple : celui de Cicéron était le sénat. Lors donc qu'il fut question dans cette auguste compagnie de délibérer sur la réponse des devins, notre orateur réfuta la harangue de son ennemi par un discours que nous avons sous le titre *de haruspicum responsis.* Il ne se contenta pas de prouver que sa maison était libre, et

ne pouvait être regardée comme un lieu religieux; il rétorqua contre Clodius les traits que ce furieux lui avait lancés. La réponse des devins embrassait plusieurs choses, et faisait mention en particulier de *sacrifices anciens et occultes souillés et profanés*. On voit bien que Cicéron devait apercevoir aisément dans ces termes le crime commis par Clodius dans les mystères de la bonne déesse. Il lui fit même l'application de toutes les autres parties de la réponse, accompagnant ses raisonnements des invectives les plus sanglantes.

Cicéron enlève du Capitole les tables des lois de Clodius. Dio, et Plut. in Cic. et Cat.

Des paroles ils passèrent tous deux aux effets. Clodius vint de nouveau attaquer les ouvriers qui travaillaient à la maison de Cicéron, et entreprit de la détruire avant qu'elle fût achevée; mais Milon, son antagoniste perpétuel et son fléau, accourut avec des gens armés, et repoussa son attaque. Cicéron, de son côté, tant pour se venger que pour anéantir les monuments de son exil et du tribunat de Clodius, ayant pris avec lui Milon et quelques-uns des tribuns, monta au Capitole, et voulut arracher les tables sur lesquelles étaient gravées les lois portées par son ennemi. Il ne put cette première fois réussir, parce que Clodius et son frère Caïus, qui était préteur, l'en empêchèrent. Mais quelque temps après, profitant d'un moment d'absence de Clodius, il revint à la charge, et enleva tous les actes de ce pernicieux tribunat.

Refroidissement à ce sujet entre Cicéron et Caton.

Cette affaire pensa le brouiller avec Caton; car Cicéron triomphait de son exploit; et, pour justifier sa conduite, il soutenait que tout ce qu'avait fait Clodius dans son tribunat était nul de plein droit, parce que son introduction dans l'ordre des plébéiens n'avait été faite qu'au mépris des auspices, et par conséquent était

nulle; d'où il s'ensuivait que Clodius, n'étant point plébéien, n'avait pu être tribun. Or, s'il n'était pas tribun légitime, tout ce qu'il avait fait en cette qualité tombait de soi-même. Ce raisonnement ne laissait pas d'avoir de la force, et, en justice réglée, il pouvait être victorieux. Mais comme Caton avait été envoyé en Chypre par Clodius, tribun; attaquer la légitimité du tribunat de Clodius, c'était attaquer la validité de tout ce que Caton lui-même avait fait en Chypre. Il s'en glorifiait néanmoins; et, par cette raison, il était piqué des discours de Cicéron, et prétendait qu'il était bien vrai que Clodius avait étrangement abusé de son pouvoir, mais que son pouvoir était légitime. La contestation devint vive entre Cicéron et Caton, et causa dans leur amitié quelque refroidissement, mais qui n'alla pas loin; et nous ne trouvons aucun vestige de cette querelle dans les ouvrages de Cicéron.

Tous ces mouvements n'étaient que de faibles nuages, qui ne pouvaient pas influer beaucoup dans le système général des affaires publiques. Il se préparait une bien autre tempête de la part de Pompée et de César.

Situation singulière de Pompée en butte à tous les partis. Dio, et Plut. in Pomp. Cic. ad Q. fr. II, 3.

La situation de Pompée était alors singulière: il se trouvait entre tous les partis, presque également odieux à tous; en sorte qu'il ne se soutenait que par ses créatures et par les gens de guerre qui avaient servi sous lui, et qui étaient toujours prêts à se rassembler à ses ordres; ce qui lui donnait sans doute une puissance prépondérante, mais ne le tirait pas entièrement d'inquiétude.

Il est haï du bas peuple.

Le bas peuple le haïssait comme l'ennemi de Clodius et le protecteur de Milon. De plus, les vivres, de la surintendance desquels il était chargé, n'étaient pas venus en suffisante quantité pour ramener l'abondance dans

Rome. Ce n'était pas sans doute sa faute. La stérilité des terres, l'épuisement du trésor public, dont on avait tiré des sommes très-considérables pour les donner à César, à Pison, et à Gabinius, c'étaient là les vraies causes de la disette : mais le peuple est intraitable sur la cherté des grains, et il ne manque jamais de s'en prendre à ceux qui par leur place sont chargés d'y pourvoir.

Objet de jalousie pour les zélés républicains.

Les chefs du parti aristocratique, Bibulus, Curion, Hortensius, M. Lucullus, le consul Marcellinus, n'étaient pas mieux disposés à l'égard de Pompée. Sa puissance, qui les écrasait, leur paraissait une tyrannie intolérable. Leur jalousie contre lui allait jusqu'à les porter, comme je l'ai déja remarqué ailleurs, à chérir et à caresser Clodius, qu'ils regardaient tous comme un scélérat, mais par lequel ils étaient charmés de voir mortifié et humilié celui à qui ils portaient envie.

En défiance contre Crassus et César.

Pompée était même en défiance contre ceux avec qui il s'était ligué pour opprimer la liberté commune. Il craignait des embûches secrètes de la part de Crassus, et il s'en expliqua en plein sénat. Car le tribun C. Caton ayant fait une invective contre lui, Pompée lui répondit avec véhémence, et désigna Crassus comme le protecteur et l'appui de ce jeune insolent. Il ajouta qu'il se tiendrait plus sur ses gardes que n'avait fait Scipion l'Africain, qui avait été assassiné par Carbon. Il s'ouvrit encore davantage en particulier avec Cicéron. Il lui dit que Crassus s'entendait avec ses envieux, c'est-à-dire avec les zélés républicains, pour soutenir C. Caton, et qu'il fournissait de l'argent à Clodius. Pompée prit effectivement des mesures pour mettre sa vie en sûreté, et il se fortifia d'un nombre de gens de guerre,

qui, sur ses ordres, vinrent des campagnes voisines se ranger autour de lui.

Les progrès rapides de la gloire et de la puissance de César donnaient à Pompée une autre sorte d'inquiétude. Il voyait avec douleur que les exploits de César, grands en eux-mêmes, et, de plus, relevés par le mérite et les graces de la nouveauté, attiraient tous les regards, pendant que lui il s'éclipsait de jour en jour, ne se soutenant que par le souvenir de ses victoires passées, dont l'éclat diminuait dans la proportion de l'éloignement des temps. L'habitude même où l'on était de le voir assidument dans Rome depuis un nombre d'années affaiblissait, comme il est ordinaire, l'estime et l'admiration; au lieu que César absent croissait en puissance, jusqu'à obtenir du sénat ce qu'à peine aurait-on cru autrefois qu'il pût emporter par des intrigues séditieuses auprès du peuple; car le sénat lui avait accordé des sommes considérables pour payer ses troupes, et avait choisi dix commissaires pour régler avec lui l'état de ses conquêtes; ce qui était regardé comme un grand honneur pour les généraux, et ne se décernait ordinairement qu'après la guerre entièrement terminée.

Cic. ad Fam. I, 7.

Et ce n'étaient pas ses victoires brillantes qui lui attiraient seules cette considération et ce pouvoir; c'était son argent, c'étaient ses manœuvres. Car, pendant qu'il paraissait être bien éloigné, faisant la guerre aux Suèves et aux Belges, il était en quelque façon présent au milieu de Rome, et donnait le branle à toutes les affaires. Il y élevait une puissance rivale de celle de Pompée, envoyant à Rome toutes les richesses qu'il tirait des pays vaincus, et, distribuant avec profusion l'or et l'argent aux édiles, aux

Plut. Cæs.

préteurs, aux consuls et à leurs femmes ; de façon qu'il se faisait un nombre prodigieux de créatures. Pompée voyait tout cela, et il était extrêmement piqué, lui qui, dès sa jeunesse, avait toujours été en possession du premier rang, de se trouver en péril d'être obscurci et supplanté par un homme dont la grandeur lui semblait être son ouvrage.

Traits hardis de Cicéron contre César.

Je soupçonne que ces dispositions secrètes de Pompée, qui étaient bien connues de Cicéron, inspirèrent à notre orateur la hardiesse de hasarder plusieurs traits contre César, comme il fit dans le temps dont nous parlons. P. Sextius, l'un des tribuns qui avaient travaillé et combattu pour son rappel, fut accusé cette année pour cause des violences commises, disait-on, par lui, pendant son tribunat. Cicéron le défendit et se montra reconnaissant envers un homme à qui véritablement il devait beaucoup, mais qui, par sa mauvaise humeur, lui avait donné bien des sujets de mécontentement. Dans cette cause, Vatinius, qui, étant tribun pendant que César était consul, l'avait servi dans toutes ses entreprises injustes et ambitieuses, parut comme témoin contre l'accusé. Il y eut entre lui et Cicéron une altercation vive, dans laquelle Vatinius reprocha à Cicéron que les prospérités de César l'avaient réconcilié avec cet heureux général. Cicéron répliqua qu'il préférait le sort de Bibulus, tout humilié qu'il parût, à toutes les victoires et à tous les triomphes de ses adversaires ; et il dit, dans une autre occasion, que ceux qui l'avaient chassé de sa maison étaient les mêmes qui avaient empêché Bibulus de sortir de la sienne. C'était désigner César fort clairement. Tout le discours qu'il prononça contre Vatinius, et que nous avons, est dans ce même goût. C'est d'un bout à l'autre

Cic. ad Fam. 1, 9, et ad Q. fr. 3, 4.

une censure très-forte du tribunat de Vatinius, et, par contre-coup, du consulat de César.

Cicéron fit plus. Dans une assemblée du sénat, qui se tint le 5 avril, Pompée ayant demandé de l'argent pour acheter des blés, on lui accorda quarante millions de sesterces [1]. De là on prit occasion de parler de l'épuisement du trésor public, et des moyens de le remplir. Alors Cicéron releva une proposition qui avait été faite par le tribun P. Rutilius Lupus quatre mois auparavant, et qui alors n'avait point eu de suite. Il fut d'avis qu'au 15 mai suivant le sénat délibérât sur le parti qu'il convenait prendre par rapport au territoire de Capoue, qui avait été partagé entre vingt mille citoyens par la loi de César; et il fut rendu un sénatus-consulte conforme à cet avis. C'était là couper dans le vif; car César n'avait rien tant à cœur que la manutention des actes de son consulat.

Cic. ad Q. fr. l. 2, n. 1.

Inquiétudes de César.

Ce décret donna beaucoup à penser à César. Il avait encore un autre grand sujet d'inquiétude. L. Domitius Ahénobarbus devait demander le consulat pour l'année suivante; et dans toutes les règles on ne pouvait le refuser à un homme de son nom et de son rang, qui [1], selon l'expression de Cicéron, était désigné consul depuis autant d'années qu'il en comptait depuis sa naissance. Or Domitius était ennemi déclaré de César; et il disait hautement que ce qu'il n'avait pu faire étant préteur, il l'exécuterait dans son consulat, et qu'il ôterait à César le gouvernement des Gaules.

Suet. Cæs. c. 24.

Nouvelle

Ainsi, César craignant qu'on ne lui enlevât l'occasion

[1] Cinq millions de livres tournois. = Environ 8 millions. — L.

[2] « Qui tot annos, quot habet, designatus consul fuerit. » (Cic. *ad Att.* IV, 8.)

d'acquérir de la gloire, et Pompée souhaitant passionnément de renouveler et d'augmenter la sienne, qui commençait à languir, le besoin mutuel les réunit plus étroitement que jamais, et resserra les nœuds de leur amitié, ou plutôt de leur conspiration. Le concours de Crassus, dont la puissance était très-grande dans Rome, leur était nécessaire; et lui-même, quoique le plus vieux des trois, il n'en était pas moins sensible à l'ambition. Les trophées de César lui donnaient de la jalousie, et il voulait s'égaler à ses rivaux par la gloire des armes.

confédération entre César, Pompée et Crassus. Plut. in Cæs. et Pomp. et Crass. et Cat. Dio.

Il fallut donc concerter entre eux un plan qui leur convînt à tous. Ils partagèrent l'empire presque comme leur patrimoine. Il fut réglé que Pompée et Crassus demanderaient ensemble un second consulat pour exclure Domitius, et que, lorsqu'ils seraient consuls, ils prorogeraient le commandement des Gaules à César pour cinq années, outre les cinq que lui avaient données la loi de Vatinius, et qu'ils prendraient eux-mêmes les départements et les provinces qui seraient à leur bienséance pour le même nombre d'années. Cette négociation était si importante, qu'ils ne s'en rapportèrent point à des entremetteurs. Ils voulurent se voir; et, comme il n'était pas permis à César de sortir des limites de sa province, Crassus vint le trouver à Ravenne, et Pompée le vit à Lucques, en partant pour l'Afrique, où il allait ramasser des blés pour soulager la disette de la ville de Rome.

Leur entrevue.

Pendant le séjour que César fit à Lucques il eut une cour si nombreuse, que l'on eût dit que les Romains allaient d'avance reconnaître leur maître futur. Le nombre de magistrats ou d'illustres personnages revêtus

Cour nombreuse de César à Lucques. Appian. Civ. I, 11.

de quelque commandement qui se rendirent auprès de lui fut si grand, que l'on compta à sa porte jusqu'à six-vingts licteurs. Outre Pompée, on y vit Q. Métellus Népos, proconsul d'Espagne, Ap. Clodius, propréteur de Sardaigne, et deux cents sénateurs.

César se plaint à Pompée de Cicéron. Reproches faits à Cicéron par Pompée. Cic. ad Fam. I, 9.

Dans l'entrevue de César avec Crassus, puis avec Pompée, il fut grande mention de Cicéron. Crassus, qui ne l'avait jamais aimé, irrita César contre lui; et lorsque celui-ci vit Pompée à Lucques, il se plaignit fortement de la rude atteinte que Cicéron avait portée aux actes de son consulat. Pompée n'avait pas ouvert la bouche pour s'en plaindre dans le temps que la chose s'était passée, sans doute parce qu'alors il n'était pas pleinement d'accord avec César. Mais lorsque son traité fut conclu, il s'intéressa dans cette querelle; et, ayant rencontré en Sardaigne, où il relâcha avant que de passer en Afrique, Q. Cicéron, qu'il avait fait l'un de ses lieutenants, il lui dit ces propres termes: « Si « vous ne persuadez à votre frère de changer de style, « je m'en prendrai à vous de l'inexécution des pro- « messes dont vous vous êtes rendu caution. » Il lui rappela le souvenir de ce qui s'était passé entre eux dans la négociation pour le rappel de Cicéron, dont une des conditions avait été qu'il n'attaquerait jamais les actes du consulat de César. Il prétendit même que César méritait bien cette reconnaissance de la part de Cicéron, au retour duquel il avait donné les mains, et même contribué. « Si votre frère, ajouta-t-il en finis- « sant, ne veut ou ne peut point soutenir les intérêts de « César, qu'au moins il ne s'en montre pas l'ennemi. » Pompée avait cela tellement à cœur, que, non content de cette forte représentation, il dépêcha un exprès à

Cicéron pour le prier instamment de ne rien entreprendre de nouveau par rapport au territoire de Capoue jusqu'à son retour d'Afrique.

Cicéron se résout à soutenir les intérêts de César.

Ces plaintes firent une terrible impression sur Cicéron. Il se voyait peu agréable aux chefs du parti aristocratique, que, selon lui, la jalousie poignardait, et qui avaient bien voulu le rappeler, mais qui n'étaient pas bien aises qu'il se rétablît dans une splendeur capable de leur faire ombrage. Leurs liaisons avec Clodius, son ennemi mortel, achevaient de le détacher d'eux. Si donc il ne se conservait l'amitié de Pompée, il pouvait être exposé à de nouveaux périls avec moins de secours qu'auparavant. Pour plaire à Pompée, il fallait de toute nécessité être ami de César : c'est à quoi il se résolut; et depuis ce moment, au grand mécontentement des zélés républicains, il loua César, et prit son parti dans toutes les occasions.

Il fait l'apologie de son changement.

Il se justifie avec soin sur ce changement dans une longue et belle lettre à Lentulus Spinther, qui lui en avait témoigné sa surprise. Il prétend que les circonstances sont changées ; que le concert des bons, si nécessaire pour résister aux méchants, ne subsiste plus ; que les principes aristocratiques par lesquels on s'était gouverné sous son consulat et sous celui de Spinther ne sont presque plus suivis de personne. Il ajoute que la principale autorité dans l'état n'est point envahie par des scélérats, auquel cas il faudrait combattre jusqu'à l'extrémité; mais se trouve entre les mains de personnages infiniment recommandables, Pompée et César. Et de tout cela il conclut qu'il a dû se conformer au temps. « Car[1], dit-il, jamais les habiles politiques

[1] « Nunquam enim præstantibus in republica gubernanda viris lauda-

« n'ont donné pour règle de s'attacher invariablement « à une même façon de penser. Dans la navigation l'art « prescrit de céder à la tempête, quand même, par cette « nouvelle manœuvre, on ne pourrait pas arriver au « port; mais, si on le peut à l'aide de ce changement, « il y aurait de la folie à s'en tenir avec danger à la « route que l'on a prise plutôt que d'en prendre une « autre qui nous conduit à notre but. Il en est de même « par rapport à l'administration des affaires publiques; « et pour tendre au terme que nous nous proposons, « qui est une tranquillité accompagnée d'honneur et de « dignité, nous ne devons pas toujours tenir le même « langage, quoique toujours nous devions envisager le « même point de vue. »

Quels étaient ses véritables sentiments.

Ainsi parlait Cicéron à Lentulus, qu'il connaissait pour ennemi de la puissance triumvirale, et qu'il eût été charmé de satisfaire par des raisonnements spécieux. Mais quand il ouvre son cœur à Atticus, ne cherchant plus à donner de belles couleurs à sa conduite, mais s'en représentant l'humiliation, telle qu'il la sentait, c'est avec une amertume de douleur qui touche de compassion. « Que vous êtes heureux [1], dit-il à ce fidèle

ta est in unâ sententiâ perpetua permansio. Sed ut in navigando tempestati obsequi artis est, etiamsi portum tenere non queas; quum verò id possis mutatâ velificatione, stultum est eum tenere cum periculo cursum quem cœperis, potiùs quàm, eo commutato, quò velis tandem pervenire: sic quum omnibus in administranda republica propositum esse debeat cum dignitate otium, non idem semper dicere, sed idem semper spectare debemus. » (Cic. *ad fam.* I, 9.)

[1] « Tu quidem nullam habes propriam servitutem: communi * frueris nomine. Ego verò, qui, si loquor quod oportet, insanus; si quod opus est, servus existimor; si taceo, oppressus et captus: quo dolore esse debeo? Quo sum scilicet: hoc etiam

* Le texte est ici corrompu, comme l'a remarqué Manuce. Le sens ne peut être autre que celui que j'ai exprimé dans ma version.

« ami, dans la condition honnête, mais médiocre, où « vous vivez! Vous n'avez aucune servitude personnelle; « et de la servitude commune, vous n'en portez que « votre part avec tous les autres. Mais moi, si j'opine « dans les affaires publiques comme je le dois, je suis « un fou qui veux me perdre : si je parle comme il est « à propos pour mes intérêts, je suis un esclave qui « m'avilis : si je garde le silence, j'avoue mon état d'op- « pression et de captivité. Quelle doit donc être ma « douleur? Elle doit être telle que je l'éprouve réelle- « ment; et le sentiment en est d'autant plus vif en moi, « que je ne puis même m'y livrer, de peur de paraître « ingrat envers Pompée à qui je dois tout... Quelle ré- « solution prendre? Tirer de ma situation le meilleur « parti qu'il soit possible, et louer ceux à qui je suis « attaché par nécessité? Je ne le puis; et je pardonne « au poète Philoxène[1], qui aima mieux se faire reme- « ner en prison que de louer les vers du tyran qui l'y « avait fait mettre. »

On voit donc que Cicéron était dans le cas de ceux qui, ayant des lumières supérieures, n'ont pas le courage de les suivre. Il ne pouvait ni s'aveugler sur ses devoirs, ni gagner sur lui de les remplir. Il était en

acriore, quòd ne dolere quidem possum, ut non ingratus videar.... Reliqui est, Σπάρταν ἔλαχες· ταύταν κόσμει. Non mehercule possum; et Philoxeno ignosco, qui reduci in carcerem maluit. » (Cic. *ad Att.* IV, 6.)

[1] Ceux qui ne se rappellent pas le trait du poète Philoxène le trouveront au tome III de l'Histoire ancienne, page 280. (t. V, p. 58.) Mais j'ai cru que les amateurs de l'éloquence latine seraient charmés que je leur présentasse ici ce même trait, raconté avec des graces exquises par l'un de mes plus illustres confrères, dans un discours prononcé et rendu public il y a plusieurs années. Comme le morceau est un peu long, et le devient encore davantage par la traduction que j'y ai ajoutée, je le place à la fin de ce volume.

perpétuelle contradiction avec lui-même, condamnant toutes les démarches qu'il faisait, et entraîné à les faire par une timidité qu'il ne pouvait vaincre. Ainsi, presque dans le même temps qu'il se plaignait à Atticus avec une douleur si profonde de la servitude sous laquelle il gémissait, il opinait dans le sénat en faveur de celui qui en était le principal auteur, c'est-à-dire de César.

Cicéron opine dans le sénat pour laisser à César le gouvernement des deux Gaules.

Car le consul Marcellinus, homme très-généreux et plein de l'esprit républicain, secondé par son collègue, ou du moins ne trouvant point en lui d'obstacle, malgré les liaisons qui unissaient Marcius à César, Marcellinus avait proposé au sénat de délibérer sur les départements qu'il convenait de décerner aux consuls; et le choix devait rouler entre quatre provinces, savoir les deux Gaules cisalpine et transalpine, tenues ensemble par César, mais qui jusqu'à lui avaient toujours fait deux gouvernements séparés, la Macédoine, occupée par Pison, et la Syrie par Gabinius. Il y avait des avis pour ôter à César les deux Gaules : il y en avait pour ne lui laisser au moins que l'une des deux. Cicéron, dans un discours que nous avons sous le titre *de Provinciis consularibus*, réfute ces sentiments. Il veut que l'on maintienne César dans l'administration des deux Gaules, c'est-à-dire qu'on lui laisse en main les forces dont il a besoin pour subjuguer et le sénat et la république.

Il appuie son avis par des éloges prodigués à César sur ses exploits, qui véritablement ne peuvent être dignement loués. Je ne rapporterai qu'un seul trait extrêmement éclatant. « La nature[1], dit-il, avait donné

[1] « Alpibus Italiam munierat ante natura, non sine aliquo divino numine. Nam si ille aditus Gallorum immanitati multitudinique patuisset,

« les Alpes pour rempart à l'Italie, et c'est un bienfait « spécial de la Providence envers notre ville. Si cette « fière et innombrable nation des Gaulois eût eu l'en- « trée libre dans ces pays que nous habitons, jamais « Rome ne serait devenue le siége de l'empire de l'u- « nivers. Mais aujourd'hui nous pouvons consentir sans « crainte que les Alpes abaissent leurs sommets et se « mettent au niveau de nos plaines : car au-delà de ces « montagnes, jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien qui « puisse causer de l'inquiétude à l'Italie. »

L'avis de Cicéron fut suivi, à son grand regret. Personne n'eût été plus charmé que lui qu'il eût été possible au sénat de prendre une délibération contraire.

Il aurait eu au moins quelque consolation si l'on eût rappelé Pison et Gabinius, ses ennemis déclarés, avec lesquels il ne gardait aucun ménagement. Ses désirs même en ce point étaient justes. Ce n'était pas seulement l'intérêt de sa vengeance, c'était le bien de la république qui demandait que l'on privât des hommes tout-à-fait vicieux du pouvoir qu'ils n'avaient acquis que par le crime, et dont ils ne se servaient que pour en commettre de nouveaux.

Pison rappelé de Macédoine. Gabinius reste en Syrie.

Pison, en particulier, ne rachetait ses vices par aucune vertu. Cruel envers les alliés, lâche vis-à-vis des ennemis, il avait si mal réussi dans quelques petites guerres tentées mal à propos contre les nations barbares voisines de la Macédoine, qu'il n'avait pas même osé écrire à Rome pour demander les honneurs les plus communs.

nunquam hæc urbs summo imperio domicilium ac sedem præbuisset. Quæ jam licet considant: nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Oceanum, quod sit Italiæ pertimescendum. » (Cic. *de Prov. cons.* n. 34.)

Gabinius, perdu de vices, avait au moins de la bravoure. Nous aurons lieu de rendre compte ailleurs de ses succès. Mais il était décrié, et si haï, qu'ayant écrit au sénat pour demander l'honneur des *supplications*, ou actions de graces aux dieux, il essuya un refus, dont il n'y avait dans toute l'histoire romaine, en pareil cas, qu'un seul exemple[1]. Et ce qui flatta beaucoup Cicéron, c'est que cet affront fut fait à son ennemi en son absence. Il n'était point à Rome lorsque le sénat traita si ignominieusement Gabinius.

Cic ad Q. fr. l. 2, n. 8.

Il est probable que le sénat l'aurait aussi très-volontiers destitué, s'il eût été le maître. Pompée apparemment protégea sa créature. Ainsi les vœux de Cicéron ne furent accomplis qu'à demi. Pison seul fut obligé d'abandonner son gouvernement, et revint à Rome l'année suivante. Gabinius garda le commandement encore une année au-delà.

In. Pis. n. 88.

Cicéron s'occupe beaucoup de la plaidoirie.

Dans tout le reste des mouvements de l'année où nous en sommes, qui furent très-vifs, Cicéron ne paraît plus. Il avait trop de pudeur pour appuyer les entreprises violentes de Pompée dont nous allons rendre compte, et trop de faiblesse pour s'y opposer. Le barreau l'occupa principalement, et lui rendit une partie du lustre qu'il perdait par d'autres endroits. J'ai déja parlé de ses plaidoyers pour Sextius, dont les services avaient contribué à le rappeler d'exil; et pour Cœlius, jeune homme de la plus haute espérance, si les talents suffisaient, et que la conduite ne fût pas encore plus nécessaire. Cicéron défendit encore cette même année L. Cornélius Balbus, à qui l'on contestait la qualité de

[1] Cet exemple unique est celui d'Albucius, dont il a été parlé ci-dessus.

citoyen romain, qu'il tenait de Pompée, étant né à Cadix en Espagne. Il plaida cette cause avec Crassus et avec Pompée lui-même ; et ce dernier est loué dans le discours de Cicéron de la façon du monde la plus magnifique. Mais si je m'y arrêtais, je craindrais de me trop écarter de mon objet.

Arrangements de Pompée et de Crassus pour parvenir au consulat. Pl. in Crass. Pomp. Cæs. et Cat. Dio, l. 39.

Pompée et Crassus étaient convenus avec César, suivant que je l'ai rapporté, de demander le consulat. Ils firent long-temps mystère de leur projet, ne doutant point qu'ils n'y trouvassent une très-grande opposition. On l'ignora donc d'abord dans le public. Seulement on pensait que ce n'était pour aucun bon dessein qu'ils avaient voulu se voir et se concerter ensemble. Dans la vue de mieux couvrir leur jeu, ils laissèrent même passer le temps prescrit par la loi pour se mettre au rang des candidats. Leur plan était de faire en sorte que l'année s'écoulât sans qu'il y eût d'élection, afin de donner le temps à Marcellinus de sortir de charge. Ce consul se montrait un si zélé et si intrépide défenseur de la liberté publique, et un ennemi si ardent de la ligue triumvirale, qu'ils n'espéraient pas réussir à se faire nommer consuls dans des assemblées auxquelles il présiderait. Son collègue Marcius suivait les mêmes errements, si ce n'est qu'il était homme doux et peu capable par lui-même d'une résolution forte. Mais il avait Caton pour gendre ; et Caton, respecté de Marcellinus pour sa vertu, chéri de Marcius en conséquence d'une alliance si étroite, gouvernait en quelque façon tout le consulat.

Trois tribuns, de concert avec Pompée, em-

Pour empêcher les élections il n'y avait d'autre voie que l'opposition de quelques tribuns. C. Caton se trouva tout prêt à offrir pour cela son ministère à Pompée et

pêchent l'élection des magistrats.

à Crassus. Ce jeune écervelé avait pris d'abord parti contre Pompée, comme nous l'avons vu, dans l'affaire du rétablissement de Ptolémée Aulète. Ensuite il avait proposé une loi pour révoquer Lentulus Spinther, et lui ôter le gouvernement de Cilicie. Il voulait encore en faire passer quelques autres dont l'objet ne nous est pas connu précisément, mais qui déplaisaient fort aux défenseurs de l'aristocratie. Marcellinus l'arrêta tout court en ne lui laissant aucun jour libre pour convoquer les assemblées du peuple. Le moyen qu'il employa fut apparemment de convertir en jours de fêtes tous les jours où ces assemblées auraient pu se tenir légitimement. Cette contestation entre Marcellinus et C. Caton disposa celui-ci à entrer dans les vues des triumvirs; et soutenu, à ce qu'il paraît, de deux de ses collègues, Procilius et Suffénas, il rendit le change au consul en s'opposant à toute assemblée où il serait question d'élire des magistrats.

Efforts inutiles du consul Marcellinus et du sénat pour vaincre l'obstination des tribuns.

Tout demeurait suspendu; et l'on commençait sans doute à voir où tendaient ces retardements. Le sénat, sur la proposition du consul Marcellinus, prit le deuil comme dans une calamité publique; et tous les membres de cette compagnie, le consul à leur tête, vinrent se présenter au peuple assemblé, avec toutes les marques d'une profonde tristesse pour tâcher d'émouvoir la multitude et de vaincre l'obstination des tribuns. Tout cet appareil n'eut aucun effet. Les tribuns, sans être effrayés de l'indignation qu'excitait contre eux un tel spectacle, se tinrent inébranlables; et Marcellinus ayant invectivé avec véhémence contre la puissance énorme de Pompée qui réduisait la république en servitude, le peuple répondit à ses discours par d'inutiles

acclamations. « Témoignez par vos cris [1], leur dit le « consul, témoignez vos sentiments, vous le pouvez « encore; bientôt vous n'aurez plus même cette liberté. »

Clodius insulte le sénat.

Il était digne de Clodius d'insulter à la douleur du sénat. Ce forcené, après que les sénateurs, tristes et confus, furent rentrés dans le palais, monta sur la tribune aux harangues avec les ornements de sa dignité, car il était édile; et voulant se regagner l'affection de Pompée, qu'il ne cessait de harceler et d'outrager depuis deux ans, il déclama contre Marcellinus et contre les autres zélés républicains, dont il avait affecté, depuis le même temps, de soutenir les intérêts. Non content de déchirer le sénat absent, il voulut le rendre témoin de ses emportements, et il se présenta aux portes du palais. On le repoussa; et dans le moment un gros de chevaliers l'ayant entouré, il allait être mis en pièces, si le peuple ne se fût soulevé en sa faveur jusqu'à menacer de mettre le feu au lieu où le sénat était assemblé.

Le consul veut contraindre Pompée et Crassus de s'expliquer. Leurs réponses.

Au milieu de tant d'affreux désordres Pompée paraissait tranquille, comme si la chose ne l'eût point regardé, et il ne se découvrait point. Marcellinus entreprit ou de le démasquer, ou peut-être de lui faire abandonner par honte un projet qui mettait toute la ville en combustion. Il l'interrogea donc en plein sénat sur ses intentions, et lui demanda s'il pensait à se mettre sur les rangs pour le consulat. Il fallait que Pompée ne s'attendît pas à cette question; car sa réponse fut assez mauvaise. Il dit que peut-être demanderait-il le consulat, peut-être ne le demanderait-il pas. Le consul in-

[1] « Acclamate, Quirites, acclamate, dum licet. Jam enim vobis impunè facere non licebit. » (VAL. MAX. VI, 2.)

sista, et voulut avoir une réponse plus précise. « Je « n'ai pas besoin, reprit Pompée, du consulat, si je ne « considère que les bons citoyens; mais les mauvais et « les turbulents me mettent dans la nécessité de le dé- « sirer. » Tout ce langage fut trouvé arrogant et déplacé. Crassus, interrogé de même, répondit plus modestement qu'il demanderait le consulat si les besoins de la république paraissaient l'exiger. Marcellinus s'emporta à son ordinaire contre Pompée, et s'attira une réponse dure et insultante. *Tu reconnais bien mal*, lui dit Pompée, *les services que je t'ai rendus. Tu devrais te souvenir que c'est par moi que de muet tu es devenu disert, et, de famélique, habitué à t'enivrer tous les jours*[1]. Je rapporte ce trait, non qu'il mérite fort par lui-même d'être conservé, mais pour faire connaître combien les grands de Rome se ménageaient peu quand ils contestaient ensemble. Les invectives qui nous étonnent et qui nous choquent souvent dans les discours de Cicéron contre ses ennemis étaient le ton ordinaire de leurs querelles.

Consternation universelle dans Rome.

Depuis ce jour le consul et le sénat découragés ne tentèrent plus une résistance désormais inutile. Ceux qui avaient aspiré au consulat se désistèrent. Le champ de bataille demeura à Pompée, mais avec toutes les marques d'une consternation universelle. Dans les assemblées du sénat, dans les cérémonies publiques de religion, où les magistrats devaient assister, régnait une triste solitude. On ne combattait plus, parce que l'on était opprimé; mais il paraissait clairement que l'on

[1] Le terme original dit encore plus. Il exprime le vomissement, suite de l'intempérance et de l'ivresse.

détestait l'oppression et les oppresseurs. Ainsi se passa le reste de l'année.

INTERRÈGNE.

An. R. 697.
Av. J. C. 55.

Interrègne.

Pompée et Crassus, ayant amené les choses au point qu'ils souhaitaient, ne rougirent point de leur indigne victoire, mais au contraire ils songèrent à en profiter. Le dernier décembre précédent, tous les magistrats, excepté les tribuns du peuple, étaient sortis de charge. C'était l'usage, lorsque la république se trouvait ainsi sans chefs, que les patriciens s'assemblassent pour choisir entre eux un magistrat dont l'autorité devait durer cinq jours, et qu'ils nommaient *interroi*. Au bout des cinq jours, on lui donnait un successeur, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on fût parvenu à avoir des consuls. Dès que les consuls étaient nommés, ils entraient en possession du gouvernement, et présidaient aux élections des autres magistrats, préteurs, édiles, questeurs. Pompée et Crassus firent donc leur déclaration à l'*interroi* comme ils demandaient le consulat.

Domitius seul persiste à demander le consulat avec Pompée et Crassus.

J'ai dit que les autres candidats s'étaient désistés. Il en faut excepter L. Domitius, qui, sans craindre la puissance de ces redoutables concurrents, ni même les nouveaux renforts de soldats de César qui avaient été envoyés pour les appuyer, osa entrer en lice contre eux, et soutenir jusqu'au bout le combat. Il se piquait de fermeté; et de plus il était puissamment encouragé par Caton, dont il avait épousé la sœur de père et de mère, Porcia. Caton lui fit un devoir de pousser son entreprise, en lui représentant qu'il ne s'agissait point ici de la poursuite du consulat, mais de la liberté des Romains. Cette résolution généreuse attira à Domitius la

faveur de tous les bons citoyens, et de ceux même dont les vues, sans être fort élevées ni fort étendues, étaient néanmoins droites et simples. Ils se demandaient les uns aux autres avec étonnement : « Quel besoin Pom-« pée et Crassus ont-ils d'un second consulat ? Pourquoi « faut-il qu'ils soient encore une fois consuls ensemble ? « N'y a-t-il donc aucun citoyen qui soit digne d'être « collègue de Pompée ou de Crassus ? » Outre ceux qui se déclaraient ainsi par leurs discours, on espérait que plusieurs autres qui gardaient le silence favoriseraient Domitius lorsque le moment serait venu. Les suffrages se donnaient par bulletins, et cette voie secrète était propre à enhardir ceux qui n'osaient pas montrer ouvertement ce qu'ils pensaient.

Il est écarté par la violence et la crainte de la mort. Pompée et Crassus sont nommés consuls.

Pompée et Crassus en eurent réellement peur, et, pour se délivrer de toute incertitude sur le succès, ils recoururent à la violence. Lorsque Domitius, accompagné de Caton, allait avant le jour au Champ-de-Mars pour solliciter les suffrages, il tomba dans une embuscade préparée par ses rivaux. L'esclave qui portait le flambeau devant lui fut tué, et Caton fut blessé au bras. Néanmoins cette ame intrépide, qui ne craignit jamais aucun danger, s'opiniâtrait à ne point céder, et exhortait Domitius à combattre jusqu'au dernier soupir pour la liberté contre les tyrans. Domitius, plus timide ou plus prudent, ne jugea pas à propos d'aller plus loin, et se retira dans sa maison. Ce fut par cette suite de violences et d'intrigues que Pompée et Crassus obtinrent un second consulat, dont les suites devaient être aussi funestes que les voies par lesquelles ils l'avaient acquis étaient odieuses.

CN. POMPEIUS MAGNUS. II.

M. LICINIUS CRASSUS. II.

Ils empêchent Caton de parvenir à la préture, et lui font préférer Vatinius.

Le premier soin qui occupa de nécessité les nouveaux consuls fut celui de créer tous les autres magistrats. Il était de l'ordre de commencer par l'élection des préteurs : ce qui ne fut pas pour eux une affaire peu difficile, mais ils s'en tirèrent à leur ordinaire, en foulant aux pieds les lois, la justice et toute pudeur.

Caton, que rien ne rebutait lorsqu'il était question de la défense de la cause commune, n'ayant pu réussir à faire Domitius consul, demanda lui-même la préture, afin que cette charge lui servît comme de place d'armes contre les consuls, et pour n'être point obligé de résister, simple particulier, à de souverains magistrats. Les consuls ne doutèrent point que la préture entre les mains de Caton ne devînt rivale du consulat, et ils résolurent de l'en écarter à quelque prix que ce pût être. La brigue la plus outrée et la plus criante, les distributions d'argent faites à découvert pour acheter les suffrages, toutes voies leur furent bonnes. Et, pour assurer l'impunité à ceux qui parviendraient à être nommés par ces indignes manœuvres, ils firent ordonner par le sénat que les préteurs désignés entreraient sur-le-champ en charge, n'ayant eu aucun égard aux avis d'un grand nombre de sénateurs qui voulaient qu'il y eût un intervalle de soixante jours entre la désignation et la prise de possession, afin que pendant ce temps ceux qui seraient coupables de brigue pussent être accusés. Munis de ce décret, ils mirent sur les rangs des candidats qui étaient leurs amis et leurs créatures, et en faveur desquels ils sollicitaient ouvertement.

La vertu seule de Caton, destituée de tout autre appui que celui qu'elle trouvait en elle-même, triomphait encore de toutes les intrigues des puissants, et les citoyens avaient honte de vendre leurs suffrages pour l'exclure, pendant qu'ils auraient dû acheter un préteur tel que lui au poids de l'or. Ainsi la première centurie qui alla aux voix nomma Caton préteur. Pompée eut recours alors à la plus basse et la plus indigne de toutes les ressources. Par un lâche et honteux mensonge, il dit qu'il avait entendu un coup de tonnerre, ce qui rompait nécessairement l'assemblée. Lui et son collègue redoublèrent ensuite de sollicitations et de largesses; ils remplirent de gens armés le Champ-de-Mars, et ils réussirent enfin à faire préférer à Caton un Vatinius, l'opprobre et le rebut de Rome, souverainement méprisé de ceux même à qui il était utile, et qui le mettaient en place.

Cic. in Vat. n. 38 et 39.

On rapporte que les citoyens qui avaient ainsi prostitué leurs suffrages s'enfuirent de honte et allèrent se cacher. Les autres s'assemblèrent autour de Caton, qui, toujours le même, monta sur la tribune aux harangues; et, comme s'il eût été inspiré d'en haut, dit Plutarque, il prédit tous les maux qui allaient suivre, faisant sentir à ceux qui l'écoutaient combien il était nécessaire de résister à des consuls qui craignaient d'avoir Caton pour préteur. Il fut ensuite reconduit à sa maison par un cortége plus nombreux que n'en avaient tous ensemble ceux qui venaient d'être nommés à la préture.

Pompée préside à l'élection des édiles. Sa

Les assemblées pour l'élection des édiles fournirent encore une scène plus terrible. Il y eut des hommes tués si près de Pompée, que le sang en rejaillit sur ses

habits. Comme il ne pouvait quitter l'assemblée, dont il était le président, il se fit apporter de sa maison une robe, et y renvoya celle qui était ensanglantée. Cette robe parut devant Julie, sa femme, qui l'aimait avec tendresse : car Pompée était bon mari ; et sa conduite, bien différente en ce point de celle de César, ne tenait rien des débordements qui étaient alors si communs dans Rome. Cette jeune dame fut extrêmement effrayée de voir la robe de son mari toute teinte de sang ; et comme elle était grosse, les suites de cet effroi furent plus fâcheuses. Elle fit une fausse couche, dont elle eut beaucoup de peine à se remettre.

robe y est ensanglantée.

Lorsque toutes les magistratures furent remplies, il fut question pour les consuls de recueillir le fruit des violences et des injustices qu'ils avaient commises. Ils affectèrent sur cet article une fausse modération et un silence hypocrite, ne demandant rien par eux-mêmes ni au peuple, ni au sénat. Leurs arrangements n'en étaient pas moins pris. Ils se destinaient pour provinces la Syrie, d'où il était temps de rappeler Gabinius, et l'Espagne, où Métellus Népos faisait la guerre avec peu de gloire et peu de succès. Le tribun Trébonius, qu'ils avaient gagné, proposa donc une loi qui assignait aux consuls les gouvernements de Syrie et d'Espagne pendant cinq ans, avec autant de troupes qu'ils jugeraient à propos, et avec le pouvoir de faire la guerre et la paix selon leur volonté.

Le tribun Trébonius propose une loi pour donner aux consuls les gouvernements d'Espagne et de Syrie.

On juge bien que Caton ne manqua pas de s'opposer à cette loi. Il fut même appuyé de deux tribuns, Ateïus Capito, et Aquillius Gallus. Je n'entrerai point dans le détail de la querelle, qui fut très-vive, mais qui ressemble trop à celles que j'ai déja exposées. Je me

La loi passe, malgré l'opposition de Caton et de deux tribuns.

contenterai de dire que Caton, après tous les efforts d'une constance également opiniâtre et inutile, fut saisi par les huissiers de Trébonius, qui, ne pouvant autrement s'en défaire, avait ordonné qu'il fût mené en prison; mais que, comme sur le chemin il continuait à haranguer contre la loi, et était écouté d'un grand nombre de personnes qui le suivaient vers la prison, Trébonius craignit les suites de son entreprise, et le fit relâcher. L'affaire de la loi ne put se terminer ce jour-là, et fut remise au lendemain.

Le tribun Gallus, qui pensa que, s'il attendait le matin, il trouverait toutes les avenues de la place gardées, en sorte qu'il ne lui serait pas possible d'y aborder, s'avisa de s'enfermer, et de passer la nuit dans le lieu où le sénat s'assemblait. Il espérait, moyennant cette précaution, se mettre avant ses adversaires en possession des rostres, qui étaient tout proche. Trébonius fut averti de son dessein, et il fit mettre des gardes à toutes les portes du sénat. Ainsi Gallus demeura comme emprisonné pendant un très-long temps. Il s'échappa enfin; mais, en voulant forcer le passage, il reçut plusieurs blessures, et c'est tout ce qu'il remporta de sa résistance opiniâtre. Si un tribun, dont la personne était sacrée, fut maltraité si cruellement, il est aisé de penser que les autres opposants ne furent pas épargnés davantage. Il y en eut de blessés, il y en eut de tués; et Crassus lui-même, pour faire taire un sénateur, nommé L. Annalis, qui résistait à la loi, lui donna sur le visage un coup de poing qui le lui mit tout en sang. C'est ainsi que la loi passa.

Pompée fait continuer à César le gou-

Restait alors à satisfaire aux engagements pris avec César. Pompée se chargea lui-même de proposer la loi,

pour lui continuer les gouvernements des Gaules et de l'Illyrie pendant l'espace de cinq ans, c'est-à-dire de porter le coup mortel à sa propre puissance, à sa gloire, et même à sa sûreté et à sa vie. Car ce fut cette continuation qui donna le temps à César d'acquérir de si profondes racines, qu'il ne fut pas possible de l'ébranler, et qu'il fallut, de toute nécessité, ou subir ses lois, ou lui faire la guerre. L'aveuglement de Pompée était d'autant plus étrange, qu'il n'y eut point d'efforts que l'on ne fît pour lui ouvrir les yeux.

vernement des Gaules pour cinq ans,

Caton ne prit point, pour résister à cette loi, les mêmes voies qu'il avait employées contre la précédente. Au lieu d'adresser ses discours au peuple, il se tourna vers Pompée. « Vous n'y pensez pas, lui disait-il, vous « vous donnez un maître. Lorsque vous aurez reçu le « joug, et que vous commencerez à en sentir la pesan- « teur, ne pouvant le secouer, ni le porter, vous re- « tomberez avec votre fardeau sur la république; et « vous vous souviendrez alors, mais trop tard, des avis « de Caton, où se trouvait autant votre intérêt per- « sonnel que celui de la justice, des lois et de la vertu. » Cicéron tenait en particulier le même langage à Pompée. Mais, ni les vives remontrances de l'un, ni les douces insinuations de l'autre, ne purent rompre le charme dont il était fasciné. Il croyait sa puissance au-dessus de tous les événements, et se persuadait que César aurait toujours besoin de lui.

malgré les représentations de Caton et de Cicéron.

Je ne sais si les consuls voulurent réparer le tort que faisaient à leur réputation tant d'entreprises irrégulières et violentes; mais ils s'appliquèrent à réformer divers abus par de nouvelles lois. Malheureusement le personnage de réformateurs leur convenait bien peu.

Nouvel arrangement introduit par une loi de Pompée dans le choix des juges. Suppl. Liv. v, 23.

La corruption était extrême dans les jugements. Pompée, pour y mettre ordre, introduisit quelque changement dans le choix des juges, et fit ordonner qu'ils seraient tirés d'entre les plus riches citoyens. Apparemment, comme le remarque Freinshémius, on pensait que la pauvreté avait été une occasion à quelques juges de se laisser gagner par des présents. Mais, ajoute le même écrivain, devait-on attendre plus d'amour et de respect pour la justice de ceux qui devenaient riches par toutes sortes de crimes?

Et nos législateurs eux-mêmes, que seraient-ils devenus, si on les eût jugés selon les lois? Un jeune homme d'un nom illustre le fit sentir à Pompée avec une grande liberté vers ces temps-ci. Valère Maxime, qui rapporte le fait, n'en marque point la date précise. Ce jeune homme, qui se nommait Cn. Pison, accusait un Manilius Crispus, notoirement et évidemment criminel, mais protégé par Pompée. Pison, voyant que le coupable allait lui échapper, s'en prenait à son protecteur, à qui il faisait les plus sanglants reproches. *Que ne m'accusez-vous donc moi-même?* lui dit Pompée. Pison repartit : *Donnez de bons garants à la république comme vous n'exciterez point, si je vous accuse, une guerre civile. En ce cas, je vous déclare que je poursuivrai votre condamnation avant même celle de Manilius.*

Val. Max. vi, 2.

Loi contre la brigue.

Personne n'avait exercé la brigue d'une manière plus ouverte, plus impudente, plus criminelle dans toutes ses circonstances, que Pompée et Crassus. Ils eurent

[1] « Da prædes reipublicæ, te, si postulatus fueris, civile bellum non excitaturum : etiam de tuo priùs quàm de Manilii capite in consilium judices mittam. » (*Val. Max.*)

néanmoins le front de renouveler les lois contre cet abus, et d'y ajouter de nouvelles peines, plus rigoureuses que celles dont on s'était contenté jusqu'alors.

Projet d'une nouvelle loi somptuaire. Luxe des Romains.

Ils se préparèrent aussi à combattre par de sévères règlements le luxe des tables; et c'était peut-être le genre de réforme dont il leur était le moins messéant de se mêler; car ils n'étaient l'un et l'autre ni fastueux ni voluptueux dans leurs dépenses domestiques. Dès long-temps on avait commencé à porter diverses lois pour arrêter les progrès de ce mal; et outre celles dont il a été parlé à la fin du vingt-septième livre de cet ouvrage, Sylla, pendant sa dictature, et Lépidus, qui était consul l'année de la mort de Sylla, en avaient fait passer de nouvelles. Mais le goût du plaisir, croissant avec l'opulence, avait forcé ces faibles digues. Les premiers citoyens de la république, et ceux même qui se piquaient d'un zèle plus pur et plus ardent pour la liberté, donnaient dans un luxe intolérable, et foulaient aux pieds les lois somptuaires.

Il y a plus. Dans les repas de cérémonies publiques, où l'on était obligé de garder la lettre de ces lois, la délicatesse et la gourmandise trouvaient l'art de se dédommager. C'est ce que Cicéron nous apprend dans une lettre où il raconte ingénument et agréablement ce qui lui était arrivé au repas donné par Lentulus Spinther à l'occasion de la promotion de son fils à la dignité d'augure. « Les lois somptuaires[1], dit-il, qui

[1] « Lex sumptuaria, quæ videtur λιτότητα attulisse, ea mihi fraudi fuit. Nam dum volunt isti lauti terrâ nata, quæ lege excepta sunt, in honorem adducere, fungos, helvellas, herbas omnes ita condiunt, ut nihil possit esse suavius. In eas quum incidissem in cœnâ augurali apud Lentulum, tanta me διάῤῥοια arripuit, ut hodiè primùm videar

« devaient introduire la frugalité, m'ont fait un très-« grand tort. Car, comme ces lois, sévères sur le reste, « laissent une pleine liberté pour ce qui regarde les « légumes et tout ce qui naît de la terre, nos voluptueux « font apprêter si délicatement des mousserons, des ra-« cines, et toutes sortes d'herbages, qu'il n'y a rien au « monde de si agréable. J'en ai été la dupe au repas de « Lentulus; et mon intempérance a été punie par une « indisposition considérable, qui m'a duré plus de dix « jours. Ainsi, moi qui m'abstiens sans peine d'huîtres « et de murènes, j'ai été pris par la bette et par la « mauve. Me voilà bien averti! Je m'en donnerai de « garde une autre fois. »

Peut-être ce qui animait le zèle des consuls pour la frugalité, était-ce le goût qu'avaient pour le luxe et pour les délices les principaux de leurs adversaires, c'est-à-dire les chefs du parti aristocratique. Hortensius ne s'en cacha pas. Il prit hautement la défense des excès que l'on voulait proscrire, en les colorant des beaux noms de magnificence et de noblesse, convenables à la grandeur de la république. Il voulut même intéresser les consuls dans sa cause, en les louant sur la manière honorable dont ils vivaient et dont ils soutenaient leur rang. Ce discours d'Hortensius, applaudi sans doute de plusieurs des premiers du sénat, fit tomber le projet de réforme, que vraisemblablement Pompée et Crassus n'avaient pas fort à cœur.

Théâtre de Pompée.

En effet, avec cette sévérité prétendue qu'il leur avait plu d'affecter, Pompée fit, cette même année, une

cœpisse consistere. Ita ego, qui me ostreis et murenis facilè abstinebam, a beta et a malva deceptus sum. Posthac igitur erimus cautiores. » (Cic. *ad Fam.* VII, 26.)

grande brèche à l'ancienne discipline par la construction et la dédicace d'un théâtre durable et permanent. Jusque-là il n'y avait point eu dans Rome de théâtres construits à demeure; et ils ne subsistaient qu'autant de temps que duraient les jeux qui devaient y être représentés. Il a été rapporté ailleurs comment des censeurs ayant eu la même idée que Pompée exécuta, avaient été arrêtés par un sénatus-consulte rendu sur les représentations de Nasica. L'édifice déja commencé fut non-seulement interrompu, mais démoli. Plut. Pomp. Dio.

Quoique les mœurs fussent bien changées dans les temps dont nous parlons, il n'était pas possible qu'une semblable nouveauté ne fût blâmée par bien des gens. Pompée le sentit; et pour faire passer plus aisément son théâtre, il y joignit un temple en l'honneur de Vénus victorieuse. Il ne nomma pas même le théâtre dans l'ordonnance par laquelle il invitait le peuple à la dédicace de ce magnifique ouvrage : il y parla seulement du temple de Vénus, *auquel*, disait-il, *nous avons ajouté des degrés pour servir de siéges aux citoyens dans la représentation des spectacles.* Tertullian. de Spectac.

Ce théâtre était extrêmement vaste, puisqu'il pouvait contenir quarante mille ames. Ainsi la dépense d'un tel édifice dut être énorme : et il y a lieu de s'étonner qu'un particulier fût en état d'y suffire sans s'incommoder. La surprise doit bien croître, s'il est vrai, comme Dion le rapporte, que ce ne fut pas Pompée qui en fit les frais, mais Démétrius son affranchi, dont nous avons eu déja occasion de parler, et qui était plus riche que lui. Plin. l. 36, c. 15.

L'ouvrage ne fut entièrement achevé, et en état de recevoir une inscription sur le frontispice, que sous le

Aul. Gell. x, 1.

troisième consulat de Pompée. Ce fut alors que Pompée, embarrassé comment il devait exprimer qu'il était consul pour la troisième fois, et doutant s'il devait mettre *consul tertiùm*, ou *tertiò*, consulta Cicéron, qui, voyant les gens habiles partagés de sentiments, éluda la difficulté en conseillant à Pompée de laisser imparfait le mot qui devait exprimer le nombre, et d'en écrire seulement les quatre premières lettres avec un point, *tert.* C'était pousser le scrupule bien loin. Mais il entrait dans l'indécision de Cicéron plus de ménagement pour les personnes que de doute sur la chose. Il ne voulut point offenser ceux qui avaient pris parti pour l'une ou pour l'autre des deux locutions.

Jeux donnés au peuple par Pompée pour la dédicace de son théâtre.

Quoique la dernière main n'ait donc été mise à l'édifice du théâtre et du temple que lorsque Pompée fut consul pour la troisième fois, il est certain qu'il en fit la dédicace pendant son second consulat. Il donna au peuple pour cette fête des jeux magnifiques de toute espèce, pièces de théâtre, combats d'athlètes et de gladiateurs dans le Cirque, chasses de lions et d'éléphants. Mais la magnificence y étouffait le goût : et Cicéron, qui assista à ces jeux, en fait la description, ou plutôt la critique, d'une manière qui vaut mieux que tout le spectacle.

Cic. ad Fam. VII, 1.

« L'appareil de nos jeux a été superbe, dit-il en écri-
« vant à un ami; mais je doute fort qu'ils vous eussent
« fait grand plaisir. Premièrement nous avons vu re-
« paraître sur le théâtre, pour faire honneur à Pompée,
« des acteurs qui avaient très-bien fait, pour leur pro-
« pre honneur, de se retirer. Ésope, si fameux dans le
« tragique, a joué de manière qu'il n'y a eu aucun des
« spectateurs qui ne lui donnât volontiers son congé.

« En voulant faire un serment, la voix lui a entière-
« ment manqué. Que vous dirai-je du reste? Vous avez
« souvent vu des jeux. Ceux-ci n'ont pas même eu l'a-
« grément qu'ont les jeux communs et ordinaires. Car
« la pompe de l'appareil en ôtait toute la gaîté. En ef-
« fet, à quoi sont bons six cents mulets qui ont paru
« sur le théâtre dans la représentation de la tragédie
« de Clytemnestre, ou trois mille vases dans la pièce
« du Cheval de Troie? Tout cela est propre à repaître
« la curiosité et à attirer l'admiration du vulgaire, mais
« ne peut faire aucun plaisir à des gens de goût. Pour
« ce qui est des farces de village qui nous ont été don-
« nées ensuite, vous n'avez pas lieu de les regretter,
« puisque vous en pouvez voir la copie dans les assem-
« blées du sénat. Les combats d'athlètes sont, de l'aveu
« de Pompée lui-même, un argent perdu. Restent les
« chasses, que l'on nous a données deux à deux, dix en
« cinq jours. Elles ont été magnifiques : il faut en con-
« venir. Cinq cents lions, dix-huit éléphants : il y a là Dio.
« de quoi étonner. Mais quel plaisir un homme d'esprit
« peut-il éprouver en voyant un petit homme faible dé-
« chiré par une bête grande et vigoureuse, ou une belle
« bête percée d'un épieu? C'est le dernier jour que pa-
« rurent les éléphants, qui causèrent une grande ad-
« miration à la multitude, mais nul plaisir. Le peuple
« même en fut touché de commisération, sur la pensée
« que cet animal a de l'intelligence, et une espèce de
« société avec l'homme. »

Avouons que Pompée était bien payé de sa peine et des dépenses prodigieuses qu'il avait faites, si beaucoup de spectateurs pensaient comme Cicéron! Mais il était dédommagé par l'estime des sots.

Sen. de Brev. Vitæ, c. 13. Plin. l. 8, c. 7.

Sur ce qui regarde les éléphants, j'ajouterai au récit de Cicéron, premièrement, que les hommes que l'on fit combattre contre eux étaient ou des criminels condamnés à mort, ou des Africains accoutumés à se défendre contre ces animaux, et même à les dompter et à les vaincre. Cette circonstance diminue beaucoup l'idée cruelle que sans cela l'on pourrait prendre de ce spectacle [1].

Commisération du peuple pour les éléphants tués dans ces jeux.

En second lieu, ce que Cicéron dit en un mot de la compassion du peuple pour les éléphants nous est expliqué par Pline avec plus de détail. Ils devinrent d'abord furieux lorsqu'ils se sentirent blessés; et, se réunissant tous ensemble, ils firent effort pour sortir de l'arène et briser les barrières de fer qui les enfermaient : ce qui causa bien de la frayeur et un grand tumulte dans l'assemblée. Les barrières résistèrent néanmoins, et les éléphants, ne pouvant se sauver, poussèrent des cris lamentables, et semblaient prendre un air de suppliants pour demander la vie. Ce fut cette vue qui toucha le peuple au point que, bien loin de savoir gré à Pompée de la magnificence du spectacle qu'il leur donnait, ils détestèrent sa cruauté contre ces animaux, et le chargèrent d'imprécations.

Ce récit n'a rien qui me paraisse passer le vraisemblable. Il n'en est pas de même de ce qu'ajoute Dion, que les éléphants levèrent leurs trompes au ciel, lui demandant justice contre ceux qui les avaient amenés à Rome en les trompant par de faux serments. Car on disait (ce sont les termes de l'historien) qu'ils ne s'étaient embarqués que sur la parole que leur avaient

[1] On eut sans doute la même attention dans le choix de ceux qui combattirent contre les lions.

donnée leurs conducteurs, avec serment, qu'il ne leur serait fait aucun mal. Il n'est pas impossible qu'un pareil bruit ait couru, et même ait trouvé crédit parmi le peuple de Rome. Mais un écrivain qui le consigne dans l'histoire comme n'étant pas destitué de probabilité ne donne pas une grande idée de son jugement.

Le département de Syrie tombe à Crassus, et l'Espagne à Pompée, qui la gouverne par ses lieutenants. Dio, Plut. in Crasso et in Pomp.

Aux jeux de Pompée succédèrent des affaires plus sérieuses en elles-mêmes, et dont les suites furent d'une extrême importance. Les consuls ayant tiré au sort les deux départements que leur assignait la loi de Trébonius, le sort les avait servis au gré de leurs vœux en faisant tomber la Syrie à Crassus, l'Espagne à Pompée. Celui-ci était bien aise de ne point s'éloigner. Son plan était de conduire toujours les affaires de la ville; et il le suivit si bien, que pendant six ans qu'il fut proconsul d'Espagne, il ne mit pas le pied dans sa province, et la gouverna par ses lieutenants: chose sans exemple dans la république. Quelques-uns ont dit que l'amour de sa femme Julie l'avait retenu dans le voisinage de Rome. Mais après la mort de Julie il ne changea point de conduite. La surintendance des vivres, dont il était toujours chargé, lui fournissait un prétexte spécieux pour ne point abandonner la ville, à la subsistance de laquelle il devait pourvoir.

Joie folle, et chimériques projets de Crassus.

Pour ce qui est de Crassus, dans le moment que le département de Syrie lui échut, il ne put contenir sa joie. La cérémonie de tirer au sort se faisait en public. Peu s'en fallut qu'au milieu d'une multitude de témoins, dont plusieurs lui étaient inconnus, ou même très-disposés à le critiquer, il ne se répandît en exclamations sur sa bonne fortune. Mais, dans le particulier et avec ses amis, il se livrait à des transports qui ne conve-

naient ni à son âge, ni même à son caractère, assez éloigné du goût de jactance et de fanfaronnade. La Syrie, les Parthes n'étaient que le prélude des projets dont il se repaissait. Il traitait de bagatelles les exploits de Lucullus contre Tigrane, et de Pompée contre Mithridate. La Bactriane, les Indes, et tous les pays qui s'étendent jusqu'à la mer Orientale, voilà les conquêtes qu'il se promettait. Rien de tout cela n'était contenu dans la loi de Trébonius, qui faisait son titre. Mais elle lui ouvrait le champ : cela suffisait. Et quoique ce fût un crime contre l'autorité de la république que de donner une extension si violente à la loi, la puissance de Crassus s'il eût réussi dans ses desseins, non-seulement l'eût mis à l'abri de toute poursuite, mais lui eût assuré les applaudissements et le triomphe. César, par quelque motif que ce puisse être, augmentait l'ivresse de Crassus en entrant dans ses vues, et en l'exhortant par lettres à entreprendre la guerre contre les Parthes.

Murmures des citoyens contre la guerre que Crassus se préparait à faire aux Parthes.

Les levées de soldats qu'il fallut faire pour l'exécution de cet ambitieux projet excitèrent de grands murmures parmi la multitude : et l'on commençait par témoigner tout haut que l'on avait eu grand tort de rejeter les salutaires remontrances de Caton. Les deux tribuns, Gallus et Capito, encouragés par cette disposition qu'ils voyaient dans les esprits, tentèrent d'arrêter les levées de troupes, et même d'empêcher les consuls de sortir de Rome. Pompée n'était point effrayé de ces menaces, qui étaient conformes aux arrangements qu'il avait pris avec lui-même. Crassus, qui était dans un cas bien différent, employa la force pour résister à l'opposition des tribuns.

Mais il n'apaisait pas par là l'indignation publique.

C'était un cri général dans Rome contre la guerre injuste qu'il prétendait aller faire à des peuples avec lesquels on était en paix. Il craignit donc de trouver, le jour de son départ, des obstacles de la part de la multitude; et il pria Pompée, qui était aimé et respecté des citoyens, de vouloir bien l'accompagner au Capitole, et jusqu'à la porte de la ville, afin que les choses pussent se passer avec décence et tranquillité. En effet, ceux qui s'étaient préparés à huer Crassus, et même à l'empêcher d'avancer, voyant Pompée qui marchait devant lui d'un air serein et majestueux, se calmèrent, et laissèrent le passage libre.

Cérémonie effrayante employée pour le charger d'imprécations.

Le tribun Ateïus Capito s'acharna néanmoins sur Crassus: et lorsque le consul faisait les sacrifices usités dans le Capitole, il voulut le troubler en annonçant de mauvais auspices. Ensuite il entreprit de le faire mener en prison; mais les autres tribuns prirent la défense du consul. Enfin, pour dernière ressource, il employa ce que la religion lui fournissait de plus redoutable. Il courut à la porte de la ville, où il attendit Crassus avec un brasier allumé, sur lequel il fit des libations et brûla des parfums, en prononçant des imprécations horribles au nom des divinités les plus étranges et les plus effrayantes. L'idée que l'on avait de ces imprécations était que jamais ceux qui y avaient été soumis n'en avaient évité le funeste effet, et qu'elles portaient aussi malheur à celui qui les avait prononcées. Sur ce principe, plusieurs condamnaient l'action d'Ateïus, qui, n'étant irrité contre Crassus que par zèle pour la république, la livrait à la vengeance divine en y livrant un consul et un général d'armée. Mais indépendamment de ces imaginations superstitieuses, ce qui est

constant, c'est que de pareilles imprécations, qui inspiraient une si grande terreur, pouvaient beaucoup décourager les soldats, et conséquemment attirer de grandes disgraces.

Prétendu mauvais présage. *Cauneas.*

Ces suites fâcheuses étaient d'autant plus à craindre, que jamais peuple ne porta plus loin la superstition que les Romains. Les choses du monde les plus simples leur paraissaient des présages ou heureux ou malheureux. C'est de quoi l'expédition de Crassus nous fournit plusieurs exemples. Ainsi, lorsqu'il embarquait ses troupes à Brindes, parce qu'il se trouva un homme sur le port qui criait des figues de Caune à vendre, en latin *cauneas*, mot qui, de la façon dont ils prononçaient, pouvait se confondre avec *cave ne eas*, « prends garde « de partir », on se persuada que ce cri était un avertissement que les dieux envoyaient à Crassus pour le détourner de son entreprise et lui en annoncer le mauvais succès.

Cic. de Div. II, 84.

Crassus, avant son départ, se réconcilie avec Cicéron. Cic. ad Fam. I, 9.

Je ne dois pas omettre que Crassus voulut partir ami de Cicéron. J'ai eu déja occasion de dire plus d'une fois qu'ils ne s'étaient jamais aimés. Mais l'étroite union de Pompée avec Crassus ne permit pas à Cicéron de demeurer ennemi de ce dernier. Il y eut donc une première réconciliation entre eux vers le temps où se forma la ligue triumvirale, et Cicéron se persuada de bonne foi qu'il avait lui-même oublié tout le passé. Il était pourtant resté dans son cœur un levain qui se développa à l'occasion d'une contestation qu'ils eurent ensemble dans le sénat.

Il s'agissait de Gabinius, qui venait, comme je vais le raconter tout à l'heure, de rétablir Ptolémée Aulète à main armée, sans être arrêté ni par les défenses du

sénat, ni par l'oracle de la Sibylle. Cicéron, ayant si beau champ contre son ennemi, en triomphait, et prenait à tâche d'irriter contre lui le sénat. Crassus, qui d'abord avait paru penser de la même façon, changea ensuite de langage; et il ne se contenta pas de prendre la défense du coupable, il lâcha même quelques traits piquants contre Cicéron. Notre orateur prit feu [1], et son indignation fut si vive, qu'il était aisé de voir qu'elle ne venait pas uniquement de la querelle qui y donnait occasion. Ce fond de ressentiment, qui dormait dans son cœur sans qu'il s'en aperçût lui-même, se réveilla et se déploya dans toute sa force.

Quand il eut satisfait le mouvement de sa colère, il réfléchit. Il vit une maligne joie dans les zélés républicains, qui ne s'en cachaient pas, et lui témoignaient à lui-même qu'ils étaient charmés de le voir brouillé à jamais avec les triumvirs. D'un autre côté Pompée le priait instamment, César le pressait par lettres, de se réconcilier de nouveau avec Crassus. Il le fit; et Crassus voulut sceller cette réconciliation par un repas qu'il lui demanda la veille de son départ, ou du moins très-peu de jours auparavant. Cicéron fut fidèle à ces derniers engagements : il défendit Crassus dans le sénat contre les attaques que les consuls de l'année suivante voulurent lui livrer en son absence. Cic. ad Fam. v, n. 8.

Avant que d'entrer dans le récit de la malheureuse expédition de Crassus, j'ai à rendre compte des exploits de Gabinius, auquel il succédait. J'ai aussi laissé

[1] « Exarsi, non solùm præsenti, credo, iracundiâ (nam ea tam vehemens fortasse non fuisset) : sed quum inclusum illud odium multarum ejus in me injuriarum, quod ego effudisse me arbitrabar, residuum tamen insciente me fuisset, omne repentè apparuit. » (Cic. *ad Fam.* 1, 9.)

en arrière deux campagnes de César, dont il me faudra raconter les événements, et y joindre encore les deux suivantes, pour revenir ensuite à Crassus.

Scaurus, Philippus, Marcellinus, et Gabinius, successivement gouverneurs de Syrie. Appian. Syr. et Parth.

Nous avons vu que Scaurus, laissé par Pompée en Syrie, ne s'y était pas fait beaucoup d'honneur, et que dans de petites guerres contre les Arabes Nabatéens il s'était plutôt acquis la réputation d'homme avide que celle de grand guerrier. Marcius Philippus, et Lentulus Marcellinus, qui eurent le département de Syrie successivement après lui, et qui furent ensuite consuls ensemble, ne se distinguèrent pas non plus par de grands exploits. Les courses des mêmes Arabes, qu'ils ne purent totalement réprimer, servirent de prétexte à Clodius pour faire de la Syrie une province consulaire, et pour récompenser par ce beau gouvernement Gabinius, qui pendant son consulat avait si bien servi la haine de ce tribun furieux contre Cicéron.

Troubles excités dans la Judée par Alexandre, fils d'Aristobule. Joseph. Antiq. XIV, 11; et de Bello Jud. I, 6.

La Judée était comme une dépendance du gouvernement de Syrie. Elle se trouva agitée de grands troubles quand Gabinius arriva. Il faut se rappeler ici qu'après bien des débats et une assez longue guerre entre Hyrcan et Aristobule, frères qui se disputaient la royauté, Pompée avait décidé la querelle en faveur d'Hyrcan, à qui il donna la souveraine sacrificature et l'autorité du commandement, mais sans le diadème; au lieu qu'il emmena Aristobule prisonnier avec toute sa famille, composée de deux fils, Alexandre et Antigonus, et de deux filles. Sur la route Alexandre s'échappa; et étant revenu en Judée, il s'y tint caché quelque temps. Enfin il parvint à réchauffer le parti de son père, et, devenu aisément supérieur au faible Hyrcan, il songeait même à se fortifier contre la puissance romaine en re-

levant les murs de Jérusalem, que Pompée avait abattus.

Gabinius mit ordre avec beaucoup d'activité à ces troubles naissants. Il entra dans le pays avec son armée, gagna des combats, prit et rasa des forteresses, et réduisit enfin Alexandre à lui demander grace, et à se trouver trop heureux de conserver la vie et la liberté. Il rétablit aussi plusieurs villes qui avaient été désolées par les guerres tant civiles qu'étrangères, et il y rappela les anciens habitants, qui s'étaient dispersés de tous côtés. La plus considérable de ces villes rétablies par Gabinius est Samarie. Il remena Hyrcan à Jérusalem, et le remit en possession du souverain sacerdoce; mais il donna une nouvelle forme au gouvernement de la nation, qu'il rendit aristocratique, ayant partagé toute la contrée en cinq provinces, dans chacune desquelles il érigea un conseil souverain.

Gabinius y met ordre avec activité.

C'est après avoir ainsi pacifié la Judée qu'il demanda l'honneur des *supplications*, qui lui fut refusé, quoiqu'on l'eût souvent accordé à d'autres pour de moindres sujets. Outre que sa conduite personnelle déparait en lui les qualités du général, outre la haine du sénat, qu'il avait méritée par sa cruauté contre Cicéron, Freinshémius conjecture avec beaucoup de vraisemblance que la vengeance des fermiers des revenus publics, qu'il traitait fort mal dans sa province, contribua beaucoup à lui attirer cet affront. Ces fermiers, ou publicains, étaient de l'ordre des chevaliers, comme nous l'avons dit plusieurs fois, et ils avaient un grand crédit dans Rome. Gabinius s'était attiré leur haine en prenant à tâche de les vexer, non par zèle pour le soulagement des peuples (il n'était pas capable d'un motif si honnête et si louable), mais sans doute par

Il demande l'honneur des Supplications, qui lui est refusé. Suppl. Liv. l. cv, 12.

une suite du ressentiment qu'il avait conçu contre eux pour les avoir toujours trouvés opposés à lui pendant son consulat : il est à croire qu'ils profitèrent de l'occasion de se venger.

Marc-Antoine commence à se signaler. Sa naissance. Plut. Anton.

La guerre de Gabinius dans la Judée est la première où Marc-Antoine ait signalé sa bravoure. Je prends cette occasion de commencer à faire connaître un personnage si fameux, et qui jouera un si grand rôle dans la suite. J'ai déja dit qu'il était fils de M. Antonius, surnommé par dérision *le Crétique*, pour avoir échoué dans son expédition contre l'île de Crète, et d'une Julie. Ainsi, du côté maternel il était uni par le sang à la maison des Césars. Les Antoine s'attribuaient aussi une haute noblesse, et se prétendaient issus d'Hercule. Les exemples et les leçons de sa mère, qui était une dame respectable par sa vertu, n'eurent pas un grand pouvoir sur lui ; mais il hérita de son père la dissipation, la prodigalité, la fureur de dépenser. Les affaires d'Antoine le Crétique avaient été si mal conduites, que son fils se crut obligé de renoncer à sa succession. Tel est, si je ne me trompe, le sens du reproche que lui fait Cicéron d'avoir fait banqueroute portant encore la robe de l'enfance.

Cic. Phil. II. Première origine de sa haine contre Cicéron.

Julie, peu heureuse en maris, épousa en secondes noces Lentulus Sura, que Cicéron, étant consul, fit étrangler, par ordre du sénat, dans la prison. Antoine avait passé une grande partie de son enfance dans la maison de Lentulus, mari de sa mère ; et ce fut là qu'il prit les premières semences de sa haine contre Cicéron.

Sa jeunesse très-débauchée.

Sa jeunesse fut extrêmement débauchée. Il eut des liaisons plus que suspectes avec Curion, jeune homme

de beaucoup d'esprit, mais très-dérangé dans ses mœurs. Comme une pareille vie entraîne toujours beaucoup de dépenses folles et outrées, Antoine s'endetta de six millions de sesterces (sept cent cinquante mille livres), dont Curion répondit pour lui. Curion le père, lorsqu'il fut instruit de ces désordres, en devint malade de douleur. Cicéron, qui était son ami, et qui estimait les talents de son fils, s'entremit dans cette affaire d'une façon dont Antoine ne dut pas lui savoir gré. Il persuada au père de payer les dettes de son fils; mais il lui conseilla en même temps d'employer toute l'autorité paternelle pour empêcher qu'il ne vît jamais Antoine ni ne lui parlât.

Il s'attache à Clodius, puis le quitte pour aller en Grèce.

Les premières pointes de l'ambition commençaient à se faire sentir dans le cœur d'Antoine, et il s'attacha à Clodius, alors tribun; nouvelle liaison qui l'aliénait toujours de plus en plus de Cicéron. Il se dégoûta pourtant bientôt des fureurs de ce forcené; et d'ailleurs, craignant le parti qui se formait contre lui, il quitta Rome, et s'en alla en Grèce pour s'y préparer, par les exercices du corps, au métier des armes, et en même temps pour cultiver son esprit en se formant à l'éloquence. Plutarque a observé que le goût de son éloquence était conforme au caractère de ses mœurs, fastueux, aimant l'étalage et la pompe, bruyant bien plus que solide.

Gabinius lui donne dans son armée le commandement de la cavalerie. Il se fait adorer des soldats.

Gabinius, en allant en Syrie, souhaita de l'y mener avec lui. Antoine ne voulut le suivre qu'avec un emploi honorable, et il fut nommé commandant de la cavalerie. Il était fait pour être aimé des soldats. Familier jusqu'à l'indécence, il buvait avec eux, et comme eux; il faisait assaut avec eux de mauvaises

plaisanteries; nulle délicatesse dans le goût ni dans les manières, des airs fanfarons soutenus d'une bravoure réelle, tout cela le faisait adorer dans une armée. Sa façon même de se mettre avait quelque chose de soldat, la tunique relevée et attachée sur la cuisse, une grande épée à son côté, un bouclier des plus épais; il prétendait ainsi imiter Hercule, auteur de son origine, et avec les statues duquel il se vantait d'avoir quelque ressemblance de visage, une barbe bien fournie, un front large, un nez aquilin.

Son excessive libéralité.

Mais surtout ce qui lui gagnait les cœurs, c'était sa libéralité, qui allait jusqu'à la profusion; et dans la suite cette qualité seule soutint long-temps ses affaires, qu'il ruinait d'ailleurs à plaisir par des vices de toute espèce.

Un trait, du temps de son opulence, va nous faire connaître combien il outrait la libéralité. Il avait commandé un jour que l'on donnât à l'un de ceux qui lui étaient attachés un million de sesterces [1] (cent vingt-cinq mille livres). Son intendant, qui trouva cette largesse exorbitante, fit étaler la somme dans un endroit où il devait passer. Antoine demanda effectivement ce que c'était que cet argent; l'intendant ayant répondu que c'était la somme qu'il voulait que l'on donnât, *Je croyais*, dit Antoine, qui comprit parfaitement sa pensée, *qu'un million de sesterces faisait plus que cela. C'est trop peu de chose; ajoutez-en encore autant.*

Aristobule, s'étant sauvé de Rome, re-

Pendant qu'il servait sous Gabinius, il n'était guère en état de satisfaire le penchant qu'il avait à donner.

[1] 204,500 fr. — L.

Mais il fit preuve de valeur, soit dans la guerre contre Alexandre, fils d'Aristobule, soit dans celle qu'il fallut faire bientôt après à Aristobule lui-même : car ce roi captif trouva moyen de rompre ses fers, et de s'enfuir de Rome avec son fils Antigonus. Il vint en Judée, et tâcha de s'y cantonner avec quelques troupes que la faveur de son nom avait rassemblées autour de lui. Il est malheureux pour ce prince d'avoir eu affaire à d'aussi puissants ennemis que les Romains, car il avait du courage et de la résolution; mais il faut des forces, et la partie était trop inégale. Gabinius envoya contre lui un détachement de son armée sous la conduite de Marc-Antoine, de son fils Sisenna, et d'un autre officier-général. Aristobule avait ramassé huit mille hommes bien armés, qui, forcés d'en venir à une action, se battirent en braves gens. Cinq mille demeurèrent sur la place; deux mille se dispersèrent; et l'infortuné Aristobule, avec les mille qui lui restaient, s'enferma dans un fort. Il ne lui fut pas possible d'y faire une longue défense; au bout de deux jours il fut pris de nouveau, et son fils Antigonus avec lui. On les mena chargés de chaînes à Gabinius, qui les envoya à Rome; le sénat retint Aristobule prisonnier. Pour ce qui est de ses enfants, ils furent rendus à leur mère, qui avait toujours servi fidèlement Gabinius dans ces derniers mouvements de la Judée.

nouvelle la guerre en Judée, est vaincu, et pris de nouveau. Joseph.

Gabinius se préparait à porter la guerre dans le pays des Arabes, dont les courses incommodaient beaucoup la Syrie. Il est vrai qu'il était lui-même le brigand le plus redoutable aux peuples de son gouvernement, qu'il vexait par toutes sortes de concussions et de rapines; aussi son zèle contre les voleurs arabes ne le mena pas

Gabinius laisse la guerre contre les Arabes pour aller la porter chez les Parthes. Dio, App. Joseph. Plut.

loin. L'occasion et l'espérance d'un plus riche butin le déterminèrent à se tourner du côté des Parthes.

Phraate, roi des Parthes, avait été tué par ses fils. Ces parricides abominables étaient tout communs dans la maison des Arsacides. Orode et Mithridate, aussi mauvais frères que mauvais fils, se disputèrent la couronne. Mithridate, se trouvant le plus faible, eut recours à Gabinius. Il vint dans son camp avec Orsane, le plus illustre seigneur de la nation des Parthes, et il n'eut pas de peine, en employant et les présents et les promesses, à obtenir sa protection. Déja le proconsul de Syrie avait passé l'Euphrate avec son armée, lorsqu'une nouvelle proie, plus facile et plus opulente, le ramena sur ses pas, et frustra Mithridate de son secours.

Ptolémée Aulète le ramène vers l'Égypte.

Ptolémée Aulète vint le trouver avec des lettres de Pompée; et de plus il lui promit dix mille[1] talents (trente millions), s'il le remettait sur le trône d'Égypte. Une somme aussi prodigieuse était un puissant appât pour Gabinius. Il comptait presque sur l'impunité, étant appuyé de Pompée. Cependant le décret du sénat et l'oracle de la sibylle, qui défendaient en termes formels d'employer des troupes pour rétablir le roi d'Égypte, étaient des barrières qu'il avait quelque peine à franchir; la plupart des officiers n'approuvaient point une entreprise si irrégulière. Marc-Antoine, peu scrupuleux, avide de gloire, et d'ailleurs gagné par Ptolémée, décida Gabinius en faveur d'un parti auquel ce général n'avait que trop de penchant.

Archélaüs régnait en Égypte avec

J'ai dit qu'Archélaüs régnait en Égypte conjointement avec Bérénice. Après la mort de Séleucus Cybio-

[1] 55 millions. — L.

sactès, les Alexandrins avaient invité à venir prendre la place qu'il laissait vacante un autre prince de la maison des Seleucus, Philippe, fils d'Antiochus Grypus. Mais Gabinius l'arrêta au passage, et empêcha ainsi l'exécution de ce projet. Archélaüs était alors dans l'armée de Gabinius, avec lequel il avait fait connaissance pendant la guerre de Pompée contre Mithridate, et qu'il était venu joindre pour l'accompagner dans son expédition contre les Parthes. Il était fils, comme je l'ai dit, d'Archélaüs, général des armées de Mithridate; mais il se faisait passer pour fils de Mithridate lui-même. Il s'offrit sur ce pied aux Alexandrins, qu'il voyait embarrassés, et fut accepté. La difficulté fut pour lui de partir; car Gabinius, instruit de son dessein, le faisait garder à vue : il parvint à s'échapper. Dion même rapporte qu'il y eut collusion de la part du général romain, qui ne fut pas fâché que l'Égypte, acquérant un chef habile et courageux, se trouvât en état de lui faire une plus grande résistance, et lui fournît ainsi une raison de se faire payer plus chèrement de ses services. Archélaüs vint donc à Alexandrie, épousa la reine, fut reconnu roi, et se prépara à défendre la couronne qui venait de lui être mise sur la tête.

Bérénice. Freinshem. Supplem. l. cv, 41.

Gabinius de son côté se mit en marche, et traversa la Judée. L'entrée de l'Égypte était difficile, et inquiétait presque plus les Romains que la guerre même. Il fallait passer par un pays sec et sablonneux, qui formait un défilé entre le lac Serbonide et la mer; et au sortir de cette gorge on rencontrait Péluse [1], place très-

Antoine, secondé d'Hyrcan et d'Antipatre, force les passages de l'Égypte, et prend Péluse. Dio, Plut. Joseph.

[1] Damiette. = Péluse n'a rien de commun avec la position de Damiette: cette ville était située à l'embouchure de la branche Pélusiaque, près de

forte et munie d'une nombreuse garnison. Antoine fut détaché avec la cavalerie pour préparer les chemins au gros de l'armée; et, secondé d'Antipatre, ministre d'Hyrcan, il réussit parfaitement. Cet Iduméen, habile et intelligent, non-seulement lui fournit de l'argent, des armes, des vivres, mais il lui facilita la conquête de Péluse en gagnant les Juifs qui en gardaient les approches. Il y en avait un grand nombre établis dans ces cantons, où ils avaient même un temple bâti par Onias sur le modèle de celui de Jérusalem. Les Pélusiotes eurent lieu de se féliciter d'être tombés sous la puissance d'Antoine : car Ptolémée, prince lâche et cruel, voulait satisfaire sur eux sa vengeance par les pillages et les meurtres. Antoine l'en empêcha, et sauva la ville qu'il avait prise. Gabinius, s'étant rendu à Péluse, entra en Égypte avec son armée, partagée en deux corps.

Lâcheté et mollesse des Alexandrins. Val. Max. IX, I.

Il aurait peut-être trouvé une résistance capable de l'arrêter long-temps, si les Alexandrins eussent répondu par leur bravoure à celle de leur roi. Mais ce peuple, le plus audacieux et le plus téméraire qui fut jamais dans les séditions, était très-peu propre à la guerre. Les travaux surtout leur faisaient peur; et l'on rapporte qu'Archélaüs leur ayant ordonné de se fortifier un camp, ils se récrièrent qu'il fallait faire marché avec des entrepreneurs pour cet ouvrage. On conçoit bien que de pareilles troupes ne pouvaient pas tenir contre les Romains.

l'endroit appelé maintenant Faramah. Damiette, au contraire, dont l'emplacement est voisin de celui de l'ancienne *Tamiathis*, est un peu au-dessus de l'embouchure de la branche Sébennytique, à environ 16 lieues de Péluse en droite ligne. — L.

Il se donna pourtant plusieurs combats, dans lesquels Antoine se distingua toujours beaucoup. Enfin, Archélaüs ayant été tué dans une dernière action, Gabinius demeura maître et de la ville d'Alexandrie et de tout le royaume d'Égypte, qu'il remit à Ptolémée. Antoine, qui était généreux et humain, fit chercher le corps d'Archélaüs, avec lequel il avait été lié par le droit de l'hospitalité, et il lui rendit avec pompe les honneurs funèbres. Cette attention et ce respect pour les devoirs de l'amitié malgré l'opposition des intérêts et des partis, attirèrent à Antoine beaucoup de louanges. Ptolémée n'avait pas l'ame assez noble pour en mériter de pareilles. Il mit à mort, premièrement sa fille Bérénice, et ensuite les premiers et les plus riches des Alexandrins. Outre le motif de vengeance, il était bien aise de trouver dans leur dépouille de quoi satisfaire aux engagements qu'il avait pris avec Gabinius.

Archélaüs est tué, et Ptolémée rétabli.

Ce général ne fit pas un long séjour en Égypte : mais il y resta plusieurs de ses soldats, gagnés sans doute par les promesses et par l'argent de Ptolémée, qui ne se fiait pas à ses sujets, et croyait avoir besoin, pour se soutenir sur le trône, de ceux qui l'en avaient remis en possession. Ces Romains s'établirent à Alexandrie, s'y marièrent; et César les y trouva, huit ans après, devenus de vrais Alexandrins, et ayant presque totalement oublié les mœurs romaines.

Cæs. de Bello Civ. III, 110.

De nouveaux troubles en Judée y rappelèrent Gabinius. Il avait laissé pour commander en son absence, lorsqu'il passa en Égypte, Sisenna son fils, qui était extrêmement jeune, sans expérience et sans autorité. Alexandre, fils d'Aristobule, profita d'une occasion si favorable pour soulever encore une fois tout le pays,

Nouveaux troubles en Judée. Défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Joseph.

et il commença par faire main basse sur tout ce qu'il rencontra de Romains. Ceux qui purent lui échapper s'étant retirés sur le mont Garizim, il les y assiégea avec une armée qui devait être très-nombreuse, puisque, après qu'Antipatre lui en eut débauché une grande partie, il lui resta encore trente mille hommes. Malgré la diminution de ses forces, il attendit de pied ferme Gabinius. La bataille se donna; il fut vaincu. Et cette dernière révolte, aussi-bien que les précédentes, ne fit qu'aggraver le joug des Juifs et les rendre encore plus dépendants de la domination des Romains.

Gabinius est obligé de céder le commandement de son armée à Crassus. Dio.

Gabinius, après avoir arrangé les affaires de la Judée et de Jérusalem selon qu'il convenait à Antipatre, marcha contre les Arabes, qui, en son absence, avaient beaucoup vexé la Syrie par leurs courses. Il remporta sur eux quelques avantages, et il se préparait ensuite à porter la guerre chez les Parthes, suivant son ancien plan, lorsqu'il arriva un lieutenant de Crassus, qui venait prendre en son nom le commandement de l'armée. Gabinius ne voulut point reconnaître ni recevoir cet officier, comme s'il eût prétendu se perpétuer dans son emploi; et c'est peut-être ce qui engagea Crassus à hâter son départ. Gabinius ne jugea pas à propos de l'attendre; mais, avant que de se retirer, il se vengea en renvoyant Mithridate et Orsane, et privant ainsi Crassus du secours qu'il pouvait tirer d'eux pour la guerre contre les Parthes. Comme le trait était noir et capable d'aigrir l'armée romaine, il fit courir le bruit qu'ils s'étaient enfuis.

Soulèvement général des esprits à Rome

Il s'agissait pour Gabinius de retourner en Italie; et c'est ce qui l'inquiétait beaucoup. Le soulèvement des esprits y était général contre lui. Il n'avait pas osé

écrire à Rome pour rendre compte du rétablissement de Ptolémée. Mais, lorsque la nouvelle en fut arrivée par les bruits publics, le peuple fut extrêmement indigné du mépris qu'il avait fait de la religion et de l'oracle de la sibylle ; le sénat, de longue main irrité contre lui, ne pouvait lui pardonner d'avoir foulé aux pieds son autorité; les publicains, dont il s'était montré l'ennemi implacable, jetaient les hauts cris; et les Syriens même se plaignaient, soit de ses injustices, soit des ravages auxquels il les avait exposés de la part des Arabes en sortant de sa province. Cicéron à tant de sujets de mécontentement joignait ses violentes invectives; et il aurait sans doute obtenu un décret du sénat contre Gabinius, si les consuls Pompée et Crassus ne l'eussent protégé puissamment, Pompée par un effet de son ancienne affection pour un homme qui lui avait toujours été attaché, et Crassus tant par considération pour son collègue qu'à cause de l'argent qu'il avait reçu du coupable.

contre Gabinius.

Ce premier orage fut donc ainsi dissipé. Mais il se renouvela l'année suivante, qui eut pour consuls L. Domitius Ahénobarbus, et Ap. Claudius Pulcher.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

An. R. 698.
Av. J. C. 54.

De ces deux consuls le premier, dévoué de tout temps au parti aristocratique, faisait gloire d'être l'ennemi déclaré de la ligue triumvirale, qui lui avait même fait manquer le consulat l'année précédente : le second était un homme mal décidé, ami de Pompée jusqu'à un certain point, accessible à la corruption et aux présents, capable néanmoins, par vanité et par travers,

Caractère des deux consuls.

d'affecter de la sévérité, et de faire le personnage de zélateur de la liberté et des lois. Ainsi Gabinius était assuré d'avoir Domitius contre lui, et il ne pouvait guère compter sur la protection d'Appius.

Gabinius revient à Rome. Dio. Cic. ad Q. fr. III.

Quoiqu'il eût fait remettre à Rome des sommes considérables à tous ceux dont il croyait avoir besoin, sa conscience le rendait si tremblant, qu'il traîna son voyage en longueur le plus qu'il lui fut possible. Il n'arriva que dans les derniers jours de septembre, entra de nuit dans la ville, et passa un temps enfermé dans sa maison sans oser se montrer. Il fallut pourtant qu'il vînt au sénat, suivant l'usage, pour exposer l'état des forces ennemies, et celui des troupes romaines qu'il avait laissées dans sa province. Il fut extrêmement maltraité, surtout par Cicéron, contre lequel il n'eut d'autre ressource que de lui reprocher son exil. A ce mot, tout le sénat, ému d'indignation, se leva, et, prenant fait et cause pour Cicéron, accabla Gabinius de cris et de menaces. Ainsi se sépara l'assemblée.

Il est accusé du crime de lèse-majesté publique et absous.

Il y eut presse à qui accuserait un homme si odieux et si criminel. Trois compagnies (car c'était la pratique dans Rome qu'un principal accusateur se faisait soutenir de plusieurs seconds) se présentèrent au préteur qui connaissait du crime de lèse-majesté publique, et lui demandèrent qu'il leur fût permis d'accuser Gabinius. Cicéron aurait eu grande envie de se mettre sur les rangs; mais il était retenu par la considération de Pompée, qui était si peu disposé à trouver bon qu'il accusât Gabinius, qu'il le pressait même de se réconcilier avec lui. Notre orateur refusa pour-lors la réconciliation; mais il ne crut pas devoir heurter de front Pompée en se portant pour accusateur.

Parmi ceux qui prétendaient accuser Gabinius était C. Memmius, tribun du peuple, qui, pour préluder à l'accusation en forme, invectiva contre lui dans une assemblée avec tant de véhémence, que la multitude, transportée, demandait presque déja le supplice du criminel. Sisenna, fils de Gabinius, vint se jeter, en présence de tout le monde, aux pieds du tribun, et, dans les mouvements qu'il fit pour lui embrasser les genoux, l'anneau d'or qu'il avait au doigt tomba. La vue de ce jeune homme ainsi prosterné et humilié commençait à attendrir le peuple; et la hauteur de Memmius, qui rebuta avec dureté Sisenna, acheva de changer en commisération la haine que l'on portait auparavant à Gabinius. Val. Max. l. 8, c. 1.

Je ne sais si cette aventure contribua à empêcher les juges de déférer à Memmius le rôle d'accusateur; mais L. Lentulus lui fut préféré. C'était celui que Gabinius eût choisi lui-même, s'il en eût été le maître : homme sans talents, qui agissait dans cette affaire avec beaucoup de froideur, et qui en effet plaida très-mal. Le bruit public l'accusa d'intelligence avec celui qu'il poursuivait. Néanmoins la cause de Gabinius était si mauvaise, et sa contravention à un décret du sénat et à un oracle reconnu pour divin si formelle, qu'il ne semblait pas qu'il pût éviter la condamnation. Des témoins très-graves, et Cicéron entre autres, le chargèrent beaucoup. Mais la protection de Pompée, qui seul pouvait tout alors, et l'argent de l'accusé, triomphèrent des lois, des règles des jugements, et de l'honnêteté publique. Gabinius fut absous à la pluralité de trente-huit voix contre trente-deux.

Un jugement si indigne souleva tous les esprits; et Indignation

publique contre cet infame jugement.

comme Gabinius, outre le crime de lèse-majesté dont il venait d'être déchargé, avait encore à répondre à deux autres accusations, celle de brigue et celle de concussion, Cicéron augura dès-lors qu'il succomberait à l'une ou à l'autre. Un événement imprévu, et totalement étranger, lui fit un grand tort, et ralluma contre lui toute l'indignation du peuple. Le Tibre se déborda, et fit beaucoup de ravages dans la ville. Ce fut pour la multitude une preuve de la colère des dieux; et la cause en fut attribuée, sans balancer, à l'impunité dont les juges laissaient jouir un impie qui avait méprisé les oracles du ciel.

Il est accusé de concussion. Cicéron plaide pour lui. Dio. Cic.

Dans ces circonstances, il fut obligé de comparaître devant le tribunal de Caton, alors préteur, pour y répondre sur l'accusation de concussion. Il eut pour défenseur dans cette seconde affaire (qui le croirait?) Cicéron. Pompée avait voulu obtenir de notre orateur qu'il se chargeât de la cause de Gabinius, accusé du crime de lèse-majesté. Cicéron s'en était défendu; et, en écrivant à son frère, il protestait que, tant qu'il pourrait conserver une ombre de liberté, il ne ferait jamais une pareille démarche. Il regardait avec raison comme une infamie de plaider pour un coupable qu'il avait raison de haïr, et contre lequel il s'était déchaîné dans toutes les occasions. Mais cette fois Pompée redoubla ses instances, et exigea à toute force qu'il partageât avec lui le déshonneur de protéger un criminel haï du ciel et des hommes. Cicéron avait déja fait tant de fausses démarches, qu'il se crut comme obligé d'y ajouter encore celle-ci. Gabinius s'était même ménagé avec lui depuis un temps : et lorsque Cicéron l'avait attaqué en dernier lieu par une déposition sanglante,

l'accusé, au lieu de lui répondre sur le même ton, avait déclaré que, s'il sortait d'affaire à son honneur, et qu'il lui fût permis de demeurer dans la ville, il ferait en sorte de regagner son amitié. Cette protestation, si obligeante et si soumise, avait plu à Cicéron; et Pompée, revenant à la charge de manière à ne vouloir pas être refusé, vainquit enfin toutes ses répugnances. Ce n'était pas la première fois qu'il entreprenait la défense de causes reconnues par lui-même pour mauvaises. Il plaida donc pour Gabinius.

Gabinius est condamné.

Pompée joignit toute sa puissance à l'éloquence de Cicéron. Comme, en qualité de proconsul, il ne pouvait pas entrer dans Rome, il fit inviter le peuple à s'assembler hors la ville, et il harangua fortement en faveur de l'accusé. Il obtint de César des lettres de recommandation; il sollicita lui-même les juges. Mais le peuple, frappé de la crainte du courroux céleste, n'eût pas souffert aisément qu'on lui dérobât sa victime. D'ailleurs Gabinius, qui avait été tiré d'un danger plus grand que celui qu'il croyait courir actuellement, ménagea la dépense, et ne fit pas aux juges des largesses bien abondantes. Il fut condamné, et obligé d'aller en exil, où il demeura jusqu'à la guerre entre César et Pompée. Cicéron en fut donc pour la honte de s'être démenti à l'égard de Gabinius, non par générosité, ce qui aurait été louable, mais par une complaisance servile pour les puissants.

Vatinius, défendu pareillement par Cicéron, est absous. Cic. ad Fam. I, 9.

Il avait défendu cette même année, avec aussi peu d'honneur, mais avec plus de succès, un autre de ses anciens ennemis qu'il méprisait souverainement : c'est Vatinius. L'année précédente, pendant que cet indigne compétiteur de Caton disputait contre lui la préture,

Cicéron l'avait plusieurs fois maltraité dans le sénat. Mais, lorsqu'il l'eut emporté par les voies que j'ai exposées plus haut, le même Cicéron, à la prière de Pompée, qui toujours l'affaiblissait, se réconcilia avec Vatinius. De là il n'y avait qu'un pas à faire pour prendre sa défense, lorsqu'il fut accusé de brigue en sortant de la préture. César vint à l'appui; et c'était une sollicitation bien puissante auprès de Cicéron, qui se ménageait avec soin un tel ami, et dont le frère servait alors en Gaule comme lieutenant-général. Enfin les caresses et les marques de bienveillance que les zélés républicains continuaient de prodiguer à Clodius piquaient vivement notre orateur; et il fut bien aise, comme il le déclara lui-même en plaidant, de les piquer à son tour, et de leur rendre le change en favorisant Vatinius. Il gagna donc sur lui de se charger de la cause d'un homme également odieux et méprisable, et dont le crime était plus évident que le soleil en plein midi. Nulle éloquence n'aurait pu lui en sauver la peine : mais la faction triumvirale y réussit. L'accusateur, homme plein d'esprit, eut beau déployer ses talents, qui étaient grands, et qui lui ont assuré un rang honorable parmi les plus célèbres orateurs de son siècle, tous les efforts de Calvus échouèrent contre l'autorité de César et de Pompée. Vatinius fut absous.

Le plaidoyer que fit Calvus en cette occasion est souvent cité avec éloge par les anciens : mais nous n'avons point ceux de Cicéron pour Gabinius et pour Vatinius; et il paraît qu'il en laissa seulement dans ses papiers les esquisses sans les polir, et sans y mettre la dernière main. Vraisemblablement la honte ne lui permit pas de les rendre publics.

Car il n'était pas capable de s'aveugler sur ses torts : il les sentait. La lumière ne lui manqua jamais : le courage n'y répondait pas. Aussi en soupirait-il amèrement. Il se plaignait à son frère de la servitude dans laquelle il vivait, jusqu'à n'être pas libre même dans ses haines; et cela dans un temps où il aurait dû être l'arbitre des plus grandes affaires de la république. Pline nous a conservé un mot célèbre de lui, qui exprime le même sentiment. Cicéron, comparant sa situation avec celle de Caton, qu'il voyait respecté de ceux même qui étaient bien éloignés d'imiter sa vertu : *O Caton*, s'écria-t-il, *que vous êtes heureux*[1]*! vous à qui personne n'ose demander rien qui soit contraire à l'honneur.* Il ne tenait qu'à lui de se rendre également heureux ; il ne s'agissait que d'être aussi ferme.

Douleur profonde que ressentait Cicéron d'être forcé de défendre ses ennemis. Cic ad Q. fr. III, 5. Plin. præf. Hist. Nat.

Les suites de l'affaire de Gabinius m'ont amené jusqu'ici : il faut maintenant retourner en arrière, et reprendre les exploits de César à sa troisième campagne, où nous en sommes demeurés.

[1] « O te felicem, M. Porci ! a quo rem improbam nemo petere audet. »

LIVRE QUARANTE-UNIÈME

QUATRE campagnes de César dans les Gaules. Malheureuse expédition de Crassus contre les Parthes. Ans de Rome 696-699.

§ I. *État des Gaules après les deux premières campagnes de César. Les Vénètes forment une puissante ligue contre les Romains. César distribue ses forces en différents pays de la Gaule, et marche en personne contre les Vénètes. Bataille navale où les Vénètes sont vaincus. Ils se rendent à discrétion, et sont traités à la rigueur. Victoire de Sabinus, lieutenant de César, sur trois peuples alliés des Vénètes. L'Aquitaine soumise par P. Crassus. César entreprend de dompter les Morins et les Ménapiens, et est arrêté par la mauvaise saison.*

An. R. 696.
Av. J. C. 56.

CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS.
L. MARCIUS PHILIPPUS.

État des Gaules après les deux premières campagnes de César.

La Gaule paraissait presque soumise par les exploits des deux premières campagnes de César. Les Helvétiens vaincus et forcés de retourner dans leur pays, les Germains chassés au-delà du Rhin, les nombreuses armées des Belges dissipées ou détruites, et leurs villes ou reçues à composition ou prises de force, tant et de si

grandes victoires avaient rendu les Romains maîtres de tous les pays qui s'étendaient depuis le lac de Genève et le Rhône jusqu'à l'océan Germanique, et de tout le cœur de la Gaule. En même temps que César faisait la guerre en personne contre les Belges, P. Crassus, l'un de ses lieutenants, avait parcouru la partie occidentale de la Gaule, ce que nous appelons aujourd'hui Normandie, Maine, Anjou, Bretagne, et avait obligé les peuples de ces contrées à reconnaître l'empire romain, et à donner des ôtages. Mais l'amour de la liberté et la haine d'une domination étrangère n'étaient pas des sentiments faciles à éteindre chez les Gaulois; et particulièrement les peuples qui avaient traité avec Crassus, ayant plutôt été surpris par une subite terreur que vaincus par la force, ne tardèrent pas à se révolter.

Cæs. de Bello Gall. II, 34.

Ce furent les Vénètes [1] qui donnèrent le signal de la rébellion. Cette nation était très-puissante, surtout par les forces maritimes. Ils avaient beaucoup de vaisseaux, avec lesquels ils faisaient le commerce de la Grande-Bretagne. Ils l'emportaient sur leurs voisins pour l'habileté et pour l'expérience dans la marine; et comme leur côte n'a qu'un petit nombre de ports, dont ils étaient seuls maîtres, ils donnaient la loi à tous ceux qui naviguaient sur ces mers, et en tiraient des tributs. P. Crassus, qui avait établi ses quartiers d'hiver en Anjou, et qui y manquait de vivres, leur ayant envoyé deux officiers pour leur demander des blés, les Vénètes les retinrent prisonniers; et leur exemple fut suivi des Curiosolites [2] et des Eusubiens [3], qui avaient reçu des

Les Vénètes forment une puissante ligue contre les Romains. Cæs. de Bello Gall. I. 3.

[1] Habitants des environs de Vannes en Bretagne.

[2] Ceux de Cornouailles. = Ils habitaient aux environs de Dinant et de Lamballe, département des Côtes-du-Nord. — L.

[3] Ce nom est inconnu. Quelques-uns soupçonnent qu'il faut lire dans

députés de Crassus chargés des mêmes ordres. Ces trois peuples, réunis pour la défense de leur liberté, en firent bientôt entrer plusieurs autres dans la ligue; et d'un commun avis ils dénoncent tous à Crassus qu'il ait à leur rendre leurs ôtages, s'il veut retirer ses députés.

César, instruit de ces mouvements par Crassus, usa de sa diligence accoutumée. Quoiqu'il fût fort loin [1], il donna sur-le-champ ses ordres pour faire construire une flotte sur la Loire, et pour tirer de la province romaine des rameurs, des matelots, des pilotes. Il commanda aussi à ceux de Poitou et de Saintonge, qui demeuraient soumis, de lui fournir des vaisseaux; après quoi il vint se mettre promptement à la tête de son armée.

Son arrivée n'intimida point les Vénètes, mais les porta à se fortifier d'un plus grand nombre d'alliés; et ils y réussirent si bien, que tous les peuples de la côte, depuis Nantes jusqu'aux embouchures du Rhin, entrèrent dans la confédération. Ils firent même venir des secours de la Grande-Bretagne.

Ces forces étaient considérables, et pouvaient croître aisément par la jonction de plusieurs autres peuples gaulois, qui portaient le joug avec impatience, ou appréhendaient de s'y voir assujettis.

César distribue ses forces en différents pays de la Gaule, et

César, pour contenir ceux qui ne s'étaient point encore déclarés, et, de plus, pour empêcher les confédérés de se réunir tous ensemble en un seul corps d'armée, prit le parti de partager ses troupes et de les répandre

le texte de César *Lexobios*, ceux de Lisieux.

[1] César ne dit point précisément où il était. Je laisse son expression dans sa généralité.

dans les différentes parties de la Gaule. Il envoya Labiénus du côté de Trèves avec un corps de cavalerie. P. Crassus, à la tête de douze cohortes légionaires, et d'une cavalerie nombreuse, passa la Garonne, et entra dans l'Aquitaine. Un autre lieutenant-général, nommé Q. Titurius Sabinus, fut chargé, avec trois légions, de donner de l'occupation chez eux aux peuples qui habitaient les côtes que nous appelons de Basse-Bretagne et de Normandie jusqu'à Lisieux. D. Brutus fut nommé commandant de la flotte qui devait combattre les Vénètes. Et César mena lui-même contre eux les troupes de terre.

marche en personne contre les Vénètes.

Il mit le siége devant plusieurs de leurs places, mais avec beaucoup de peine, et très-peu de fruit. La plupart de leurs villes étaient bâties sur des promontoires et des langues de terre dont le pied était baigné des eaux de la mer lorsqu'elle était haute, et découvert lorsqu'elle s'était retirée. Ainsi, ni les troupes de terre ne pouvaient attaquer ces places inondées pendant six heures, ni les vaisseaux tenir devant elles, parce qu'elles étaient à sec pendant les six heures suivantes. Et lorsque les Romains, par des travaux immenses, avaient élevé des digues qui arrêtassent le flot, les Vénètes retiraient tout le monde et toutes les provisions sur leurs vaisseaux, et allaient s'enfermer dans une autre place.

César comprit qu'il se donnait une peine inutile, et qu'il ne pouvait réduire les Vénètes que par une bataille navale. Il prit donc le parti d'attendre sa flotte. Lorsqu'elle fut arrivée, les ennemis ne tardèrent pas à sortir de leurs ports pour la combattre. Ils avaient

Bataille navale où les Vénètes sont vaincus.

grande confiance en leur marine; et ils vinrent fondre sur les Romains avec deux cent vingt bâtiments très-bien équipés, et construits de la manière la plus commode pour voguer sur ces mers. C'étaient des vaisseaux de haut bord qui allaient à voiles, et dont le fond assez plat les mettait à couvert du danger de toucher lors même qu'ils avaient peu d'eau. Les Romains, au contraire, n'avaient que des galères si basses, que même les tours qu'ils dressaient dessus pouvaient à peine égaler le bord des vaisseaux ennemis. Ainsi ils souffraient beaucoup des traits que leur lançaient les Gaulois, et ne leur faisaient guère de tort par ceux qu'ils jetaient de bas en haut. Leur unique ressource était d'en venir à l'abordage, où la bravoure de leurs soldats et le nombre de leurs bâtiments devaient leur donner la supériorité. Pour amener à ce point le combat, voici quel expédient ils mirent en œuvre.

Ils avaient des faux très bien aiguisées, et emmanchées de longues perches. Avec ces faux ils saisissaient les cordages qui attachaient les vergues au mât; puis, s'éloignant à force de rames, ils rompaient ou coupaient le cordage auquel la faux s'était accrochée. Les vergues tombaient; plus de voiles: le vaisseau gaulois devenait immobile; il n'était plus possible de manœuvrer. Alors deux ou trois galères romaines environnaient le vaisseau : les soldats romains sautaient dedans de toutes parts; et leur valeur, animée par les regards de César lui-même et de toute l'armée de terre, qui couvrait toutes les falaises voisines, triomphait aisément d'ennemis déja à demi vaincus par la perte de ce qui faisait leur principal avantage. Un grand nombre de

vaisseaux gaulois ayant été forcés de cette façon, les autres songèrent à prendre la fuite; mais il survint tout à coup un calme qui les livra aux vainqueurs. La nuit seule en sauva quelques-uns : tout le reste fut pris par les Romains.

Ils se rendent à discrétion, et sont traités à la rigueur.

Cette bataille termina la guerre, car toutes les forces de la nation des Vénètes s'étaient rassemblées sur cette flotte. Ils avaient perdu toute leur jeunesse, tous ceux qu'un rang illustre et une autorité respectée mettaient à la tête des affaires, tous leurs vaisseaux. Il fallut qu'ils se rendissent à discrétion. César les traita à la rigueur, comme coupables d'avoir violé le droit des gens en la personne de ces officiers romains qui leur avaient été envoyés par P. Crassus, et qu'ils avaient retenus prisonniers. Il prétend qu'il était nécessaire d'apprendre à ces barbares à respecter ceux qui sont revêtus d'un caractère public. Je ne sais si ce n'est pas trop relever des hommes dont la commission se réduisait à acheter des blés, et si la fierté et la hauteur romaine n'influaient pas beaucoup dans le jugement que César porta et exerça dans cette occasion. Quoi qu'il en soit, les malheureux Vénètes en furent les victimes. Tous leurs sénateurs furent mis à mort, et les autres vendus à l'encan.

Victoire de Sabinus, lieutenant de César, sur trois peuples alliés des Vénètes.

Les armes de César prospéraient de tous côtés. Dans le même temps qu'il vainquait les Vénètes, Titurius Sabinus gagna une grande bataille sur les Unelles[1], les Éburovices[2] et les Lexoviens réunis. La fureur des deux derniers de ces peuples pour la guerre était telle, qu'ils avaient massacré leur sénat, parce qu'il s'y opposait.

[1] Les peuples du Cotentin.

[2] Ceux d'Évreux.

Après cette cruelle exécution, ils joignirent leurs troupes à celles des Unelles, dont le chef Viridovix fut reconnu pour généralissime de l'armée des trois peuples. Sous ses ordres ils marchèrent aux Romains, et vinrent se poster à deux mille pas de leur camp, les défiant au combat, et étalant tous les jours à leurs yeux leurs troupes nombreuses.

Sabinus se conduisit en officier habile et prudent. Il ne croyait pas qu'il convînt à un simple lieutenant, en l'absence de son général, de hasarder sans nécessité la bataille contre une armée beaucoup plus forte en nombre que la sienne. Ainsi, malgré les bravades des ennemis et le mécontentement de ses propres soldats, il se tint enfermé dans son camp, étant bien aise d'augmenter par cette apparence de timidité le mépris que les Gaulois avaient pour lui. Il fit plus, il leur détacha un prétendu transfuge, qui vint leur donner un faux avis, et leur dire que César était fort embarrassé à soutenir la guerre contre les Vénètes, et que Sabinus devait, la nuit suivante, sortir furtivement de son camp et se mettre en marche pour aller au secours de son général. Cette nouvelle n'avait rien que de vraisemblable; et d'ailleurs on se persuade aisément ce que l'on souhaite. Ainsi les Gaulois, pleins de joie et de confiance, forcent leurs généraux de les mener sur-le-champ à l'attaque du camp des Romains. Ils font provision de fascines pour combler les fossés, et s'avancent comme sûrs de vaincre.

Les Romains étaient campés sur une hauteur. Nos Gaulois la montèrent avec précipitation, et ils arrivèrent tout hors d'haleine. Dans le moment Sabinus fit sortir sur eux toutes ses troupes par deux portes à la fois.

Cette sortie fut si vive, que les assaillants, fatigués d'une marche trop rude, et embarrassés des fascines dont ils s'étaient chargés, ne purent pas même soutenir le premier choc. Ils prirent la fuite, laissant un grand nombre de morts sur la place. La cavalerie romaine les poursuivit, et acheva de détruire cette nombreuse armée, de façon qu'il n'en échappa qu'une très-petite partie.

Les Gaulois étaient aussi prompts à se décourager dans les disgraces qu'ardents à entreprendre les guerres. Ainsi cette défaite abattit totalement les peuples vaincus, et ils se soumirent à Sabinus.

L'Aquitaine soumise par P. Crassus.

P. Crassus ne réussit pas moins heureusement en Aquitaine. Il gagna une bataille, prit une ville importante, et força un camp. Je ne m'arrêterai point à raconter en détail ses exploits. Je remarquerai seulement que les ennemis qu'il vainquit firent une très-belle défense. Les Sotiates[1], qu'il attaqua les premiers, avaient eu grande part à la défaite de L. Manilius, proconsul de la Gaule narbonnaise du temps de la guerre de Sertorius. Fiers de cette victoire, ils se battirent contre Crassus avec beaucoup de courage; et, après avoir été vaincus, ils s'enfermèrent dans leur ville, où ils soutinrent le siége en braves gens. Ils firent preuve de valeur dans plusieurs sorties; et comme ils savaient parfaitement l'usage des mines, ils en poussèrent quelques-unes sous les ouvrages des assiégeants. Tout fut inutile; et il fallut qu'ils se rendissent à Crassus, qui les désarma.

[1] Samson prétend que la ville des Sotiates était *Lectoure*. D'autres croient trouver un vestige du nom de cet ancien peuple dans le village de *Sos* en *Estarac*.

La défaite des Sotiates et la prise de leur ville fut un avertissement aux autres peuples de l'Aquitaine de se réunir contre le vainqueur. Ils implorèrent même le secours des Espagnols leurs voisins, et firent venir, pour les commander, des élèves du grand Sertorius. Sous ces nouveaux chefs la guerre ne se fit point avec l'impétuosité et la fougue ordinaire aux barbares : ils évitèrent le combat ; ils se tinrent dans un camp bien fortifié, voulant profiter de l'avantage qu'ils avaient de faire la guerre dans un pays ami et sur leurs terres, et ruiner, par le temps, des ennemis qui tiraient leurs vivres de loin et avec beaucoup de peine. C'est ce qui obligea Crassus à livrer l'assaut à leur camp ; et il aurait eu bien de la peine à le forcer, si les derrières de ce camp eussent été gardés avec soin. Mais ils étaient négligés ; et Crassus, qui en fut averti, y envoya sa cavalerie avec quatre cohortes de réserve. Ces troupes entrèrent dans le camp des ennemis sans résistance ; et les Aquitains, enveloppés par derrière, attaqués avec vigueur par devant, se trouvèrent hors d'état de se défendre, et furent taillés en pièces. De cinquante mille qu'ils étaient, à peine en resta-t-il la quatrième partie. Le fruit de cette victoire fut la soumission de toute l'Aquitaine, à la réserve de quelques peuples reculés et enfoncés dans les Pyrénées.

Ce fut là le dernier service que P. Crassus rendit à César. Il alla ensuite à Rome, y mena même un nombre considérable de soldats pour appuyer Pompée et Crassus dans la demande du consulat, et suivit son père dans la malheureuse expédition contre les Parthes.

César entreprend de dompter les

Lorsque César eut terminé la guerre contre les Vénètes, la saison était déja fort avancée. Néanmoins,

comme les Morins [1] et les Ménapiens, peuples situés dans la partie septentrionale de la Gaule, après être entrés dans la ligue qui venait d'être dissipée et vaincue, n'avaient fait encore aucune démarche de soumission vers les Romains, César, qui croyait n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire [2], marcha contre eux pour achever pleinement sa victoire. Il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensait. Ces peuples avaient compris, par l'exemple des autres, que nulle armée gauloise ne pouvait tenir la campagne contre les Romains; et comme leur pays était tout couvert de bois et de marais, ils s'y retirèrent avec tous leurs effets.

Morins et les Ménapiens, et est arrêté par la mauvaise saison.

César arrive à l'entrée de ces bois, et commence à s'y fortifier un camp. Les Gaulois sortent sur les travailleurs; il s'engage un combat, dans lequel, se voyant pressés, ils gagnent leurs retraites. L'ardeur de la victoire porte les Romains à les y poursuivre : mais ils s'en trouvèrent mal; et dans ces routes embarrassées ils perdirent plusieurs de leurs plus braves soldats.

Nul obstacle n'arrêtait César. Il résolut d'abattre ces immenses forêts; et des arbres qu'il coupait, il s'en faisait une espèce de rempart, les plaçant aux deux côtés de son armée pour en couvrir les flancs contre les incursions subites des barbares. Déja il avait nettoyé un très-grand espace de terrain avec une diligence incroyable, et il était parvenu jusqu'au lieu où étaient les bestiaux et les bagages des ennemis; de sorte qu'ils

[1] Les Morins habitaient le long de la mer, entre la Somme et l'Escaut. Les Ménapiens, du temps de César, occupaient les deux bords du Rhin, au-dessous de l'endroit où fut depuis bâtie la ville de Cologne.

[2] Nil actum credens dum quid superesset agendum.
(Lucan. II, 657.)

avaient été obligés de s'enfoncer eux-mêmes dans des forêts plus épaisses et plus profondes. Mais les mauvais temps qui survinrent, les pluies continuelles, ne lui permirent plus de tenir son armée sous les toiles. Il fallut céder à la nécessité, et laisser sa victoire imparfaite; seulement il ravagea tout le pays, et brûla les hameaux et tous les édifices de ces malheureux peuples: après quoi il se retira, et distribua ses troupes en quartiers d'hiver sur les terres des Aulerques[1] et des autres nations récemment subjuguées.

§ II. *La Gaule demeure tranquille par nécessité. Les Usipiens et les Tenctères, nations germaniques, passent le Rhin. César marche contre eux. Négociation commencée entre ces peuples et César, puis rompue par un combat, sans qu'il soit bien clair de quel côté en est la faute. Les Germains sont surpris par César, et entièrement défaits. César prend la résolution de passer le Rhin : ses motifs. Description du pont construit par César sur le Rhin. Ses exploits en Germanie se réduisent à peu de chose. Il forme le projet de passer dans la Grande-Bretagne : ses motifs. Il prépare toutes choses pour le trajet. Il part. Combat à la descente. Démarche de soumission de la part des barbares. La cavalerie de César ne peut aborder. Sa flotte est maltraitée par les hautes marées. Les barbares renouvellent la guerre. Usage qu'ils faisaient de leurs chariots dans les combats. Traité*

[1] Les Aulerques Éburovices sont ceux d'Évreux; les Aulerques Cénomans sont les Manceaux.

entre César et ces insulaires. César repasse en Gaule.

CN. POMPEIUS MAGNUS. II.
M. LICINIUS CRASSUS. II.

An. R. 697.
Av. J.C. 55.

La Gaule ne donna pas beaucoup d'exercice à l'activité de César pendant l'année où Pompée et Crassus furent consuls pour la seconde fois. Attaquée successivement dans toutes ses parties, frappée coup sur coup de tant de violentes défaites, l'étonnement, l'effroi, et, plus que tout cela, l'impuissance, après les pertes qui l'avaient épuisée, la forcèrent de demeurer tranquille et soumise, au moins pour un temps. Deux nations germaniques vinrent, pour ainsi dire, la relayer, et présenter à César l'occasion d'éviter un repos qui lui eût été insupportable.

La Gaule demeure tranquille par nécessité.

Les Usipiens et les Tenctères étaient voisins des Suèves, nation très-puissante, qui occupait une grande partie de la Germanie, et qui était composée de cent peuples ou cantons, de chacun desquels il sortait tous les ans mille hommes pour aller faire la guerre. Les Suèves étaient de très-méchants voisins. Ils pensaient que c'était une gloire pour eux d'être bornés par de vastes solitudes qui prouvassent qu'un grand nombre de peuples n'avaient pu soutenir leurs efforts. Les Tenctères et les Usipiens se trouvèrent dans le cas. Après avoir résisté aux Suèves pendant plusieurs années, ils furent chassés de leurs terres : ils se virent obligés d'errer çà et là, l'espace de trois ans, par différents pays de la Germanie, et enfin ils arrivèrent, pendant

Les Usipiens et les Tenctères, nations germaniques, passent le Rhin. Cæs. de Bello Gall. I, IV.

l'hiver de l'année où nous en sommes, aux bords du Rhin, à l'endroit qu'habitaient les Ménapiens, qui avaient des hameaux et des bourgades des deux côtés du fleuve.

A l'approche de cette nuée de Germains (car ce n'était pas une armée, c'étaient les deux nations qui marchaient en corps, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de quatre cent trente mille têtes), ceux des Ménapiens qui occupaient la rive droite du Rhin se retirèrent en-deçà, du côté de la Gaule, et disposèrent des troupes pour empêcher leurs ennemis de passer. Les Germains, n'ayant point de bateaux, et voyant le bord opposé gardé avec soin, usèrent de ruse. Ils firent courir le bruit qu'ils s'en retournaient dans leur pays, et réellement ils s'éloignèrent du fleuve de trois journées de marche. Les Ménapiens les crurent partis, et revinrent à leurs hameaux; mais la cavalerie des Germains, ayant rebroussé chemin, et regagné le voisinage du fleuve en une seule nuit, vint surprendre les trop crédules Gaulois, les égorgea, s'empara de leurs bateaux, passa à l'autre bord avant que la partie des Ménapiens qui l'occupait fût instruite de ce qui venait d'arriver. Les vainqueurs demeurèrent maîtres du pays, et vécurent, pendant tout l'hiver, des provisions qu'ils y avaient trouvées.

César marche contre eux.

Dès que César eut appris le passage des Usipiens et des Tenctères, il craignit que les Gaulois n'appelassent ces nouveaux venus à leur secours, et que l'on ne vît renaître une guerre plus difficile et plus périlleuse que celle qu'il avait eu tant de peine à terminer. Il accuse ici nos Gaulois d'une incroyable légèreté. Il dit que,

sur les grands chemins et dans les rues des villes, ils arrêtent les voyageurs, et surtout les marchands; qu'ils les questionnent au sujet des pays d'où ils viennent, et les forcent de leur répondre; et que, sur ces réponses, qui souvent ou n'ont pour fondement que des bruits incertains, ou sont dictées par l'envie de plaire, ils prennent leur parti par rapport aux affaires les plus importantes, sauf à s'en repentir bientôt lorsque l'événement leur a fait voir qu'on les a trompés. La connaissance qu'avait César de cette facilité des Gaulois à s'engager dans de nouvelles entreprises le détermina à venir plus tôt que de coutume se mettre à la tête de son armée pour arrêter par sa présence les projets d'une révolte.

Il sut en arrivant que, selon qu'il l'avait soupçonné, quelques peuples gaulois avaient déja fait porter des paroles aux Usipiens et aux Tenctères, qui, en conséquence, avaient quitté les bords du Rhin, et s'étaient avancés sur les terres des Éburons [1] et des Condruses [2], clients de ceux de Trèves. En homme habile il feignit d'ignorer ce qu'il n'était pas temps de punir. Il appela auprès de sa personne les principaux chefs de la Gaule, leur parla avec bonté, et, leur ayant demandé de la cavalerie, il marcha contre les Germains.

Négociation commencée entre ces peuples et César, puis rompue par un combat, sans qu'il soit bien clair de quel

Lorsqu'il fut à peu de journées d'eux, il vit venir à lui des ambassadeurs de leur part, qui lui tinrent un langage où, à travers des traits de fierté et de bravade dans le goût des barbares, il était aisé d'apercevoir quelque inquiétude et quelque crainte. Ils lui dirent « que ceux qui les envoyaient n'avaient nul dessein

[1] Ceux de Liège.

[2] Le Condros retient encore cet ancien nom.

côté en est la faute.

« d'entrer en guerre avec les Romains : que, si on les « attaquait, ils sauraient se défendre, ayant appris de « leurs pères à ne demander jamais quartier : que ce- « pendant ils voulaient bien lui protester qu'ils n'étaient « entrés en Gaule que malgré eux, et parce qu'ils « avaient été chassés de leur pays : que, si les Romains « les voulaient pour amis, les Usipiens et les Tenctères « pouvaient ne leur pas être inutiles : qu'ils étaient « prêts, soit à accepter les terres que César voudrait « leur donner, ou à s'établir sur celles qu'ils avaient « conquises : qu'ils ne cédaient la gloire de la valeur « qu'aux Suèves, à qui les dieux immortels eux-mêmes « ne seraient pas capables de résister; mais qu'il n'y « avait aucun autre peuple au monde qu'ils n'eussent « pleine confiance de pouvoir vaincre ».

César leur déclara nettement qu'ils n'avaient point de terres à espérer en-deçà du Rhin; mais il leur fit une proposition, qui fut de s'incorporer avec les Ubiens, peuple germain, et vexé comme eux par les Suèves. Ces Ubiens, qui habitaient alors sur la rive droite du Rhin, avaient imploré le secours de César; et il leur aurait procuré sans frais et sans peine un puissant renfort en leur joignant les Usipiens et les Tenctères. La proposition du général romain donna lieu à une négociation pendant laquelle il avançait toujours. Lorsqu'il n'était plus qu'à huit mille pas, il se livra un combat de cavalerie dans lequel huit cents Germains défirent et mirent en fuite cinq mille chevaux romains.

Parmi ceux qui périrent en cette occasion, César regretta particulièrement un illustre Aquitain, d'une très-haute naissance, qui avait été fait citoyen romain, comme il paraît par le nom de *Pison* qu'il portait. Ce

brave homme, voyant son frère enveloppé par les ennemis, courut à lui, et le dégagea; mais lui-même, ayant eu son cheval blessé, il fut obligé de mettre pied à terre, et, après s'être défendu long-temps et vaillamment, enfin, accablé par le nombre, il succomba et resta sur la place. Son frère, qui s'était retiré, aperçut de loin ce qui se passait; et, ne pouvant survivre à un frère tendrement aimé et son libérateur, il revint à toute bride se jeter au milieu des ennemis, et se fit tuer pareillement.

Ce combat fut extrêmement important, par la circonstance d'avoir été donné dans un temps où il y avait une négociation ouverte entre César et les Germains. Par qui il fut engagé, et conséquemment sur qui doit tomber le reproche de perfidie, c'est un problème qui souffre de la difficulté. César en rejette la faute sur les barbares : mais à Rome bien des gens furent persuadés que c'était lui qui avait violé la foi de la négociation; et lorsqu'on lui décernait des honneurs dans le sénat pour les exploits de la campagne dont il s'agit actuellement, Caton opina pour le livrer aux Germains, afin qu'il portât seul la peine de son infidélité, et que la république n'en fût pas responsable envers les dieux et envers les hommes. Plut. Cæs.

Il est difficile de se décider sur un point si obscur, et touchant lequel, d'une part, l'intérêt de César diminue le poids de son témoignage, et de l'autre la haine et la partialité peuvent avoir emporté Caton au-delà des bornes. On sait que César n'était point scrupuleux en fait de morale; mais ses procédés étaient francs et généreux, au moins à l'extérieur; et autant qu'il s'embarrassait peu d'avoir pour lui la vérité et la justice

dans le fond, autant affectait-il toujours d'en garder les dehors. Il faut néanmoins avouer qu'ici les apparences ne sont pas pour lui. Il n'est pas vraisemblable que huit cents cavaliers se soient déterminés les premiers à en attaquer cinq mille, et une démarche des Germains qui semble prouver leur bonne foi, c'est que, le lendemain du combat, ils envoyèrent encore leurs députés à César pour lui faire des excuses et pour continuer la négociation.

Les Germains sont surpris par César, et entièrement défaits.

César retint prisonniers ces députés; et il avait raison, s'il est vrai, comme il les en accuse, qu'ils venaient le tromper et l'amuser par de belles paroles, pendant que leurs nations faisaient contre les Romains des actes d'hostilités. En même temps, jugeant que les Germains ne craignaient point d'être attaqués, et ne se tenaient point sur leurs gardes pendant qu'ils envoyaient négocier avec lui, il fait sortir son armée du camp, et marche en ordre de bataille aux ennemis. Il avait rangé ses troupes sur trois lignes, laissant la cavalerie à la queue, à cause de l'effroi dont il ne la croyait pas encore bien revenue depuis sa défaite.

Il trouva les choses telles qu'il les avait prévues. Les Germains furent surpris, et n'eurent pas le temps nécessaire pour se mettre en défense. Les uns voulaient que l'on restât dans le camp, les autres que l'on sortît en plaine. Pendant ce trouble et cette confusion les Romains tombèrent sur eux, et ils en eurent bon marché. Ce ne fut pas un combat, ce fut une déroute. Après que quelques-uns des plus braves eurent tenté inutilement une légère résistance, tous prirent la fuite. Les femmes et les enfants, qui couvraient toute la campagne, furent massacrés par la cavalerie romaine.

Les autres, poursuivis jusqu'au confluent de la Meuse et du Rhin, se précipitèrent dans ces rivières, et y périrent presque tous; en sorte que de cette multitude prodigieuse il ne s'en échappa que très-peu. Les Romains ne perdirent pas un seul homme, et n'eurent qu'un très-petit nombre de blessés.

César prend la résolution de passer le Rhin : ses motifs.

Ce fut alors que César résolut de passer le Rhin. Il rapporte différents motifs qui l'y déterminèrent; mais on peut soupçonner qu'il supprime le véritable, qui n'était autre que le désir immodéré d'une gloire toute nouvelle, et l'envie de faire du bruit. Le Rhin et la Germanie étaient alors très-peu connus des Romains. C'était donc un honneur singulier et très-brillant d'être le premier qui passât ce grand fleuve, et de porter la terreur dans un pays barbare, avec lequel Rome jusqu'alors n'avait presque jamais eu aucun commerce.

Les raisons qu'allègue César ne sont pourtant pas destituées de toute solidité. La première, et, selon lui, la plus juste, c'est que, voyant les Germains se porter si facilement à passer le Rhin et à venir en Gaule, il était bien aise de leur faire comprendre qu'ils pouvaient craindre aussi de voir l'ennemi sur leurs terres. De plus la cavalerie des Usipiens et des Tenctères, qui ne s'était point trouvée à la bataille, parce que, plusieurs jours auparavant, on l'avait envoyée au-delà de la Meuse pour piller le pays et enlever des fourrages, s'était retirée, après la victoire de César, au-delà du Rhin, chez les Sicambres; et, le vainqueur ayant demandé qu'on lui livrât ces fugitifs, les Sicambres avaient répondu que le Rhin bornait la domination romaine, et que, si les Romains prétendaient en interdire le passage aux nations germaniques, ils devaient subir la

même loi, et ne s'arroger aucun droit ni aucune autorité au-delà de ce fleuve. Enfin les Ubiens, toujours fatigués par les Suèves, priaient César de se montrer en Germanie, prétendant que cette seule démarche suffirait pour leur procurer à jamais la tranquillité. Ils offraient même des bateaux aux Romains pour le transport des légions.

César ne crut pas devoir accepter les offres des Ubiens. Il pensait qu'il n'y avait ni sûreté ni dignité pour lui et pour l'armée romaine à passer dans des bateaux. La construction d'un pont sur un fleuve si rapide, si large et si profond (car c'est au-dessous de l'endroit où est bâtie Cologne qu'il se préparait à le passer) était sans doute un ouvrage très-difficile; mais César, accoutumé à vaincre les obstacles, tenta l'entreprise et réussit.

Description du pont construit par César sur le Rhin.

J'insérerai ici la description qu'il a donnée de ce pont, y ajoutant seulement quelques circonstances qu'il a laissé à suppléer, mais qui m'ont paru des éclaircissements nécessaires. Si je me trompe en quelque chose, j'espère qu'on le pardonnera à un écrivain obligé par la nécessité de son sujet de parler de matières infiniment éloignées de sa profession, et d'ailleurs très-résolu de se corriger si les maîtres de l'art daignent lui montrer son erreur.

On joignait ensemble des pieux deux à deux, à la distance de deux pieds l'un de l'autre, de la grosseur d'un pied et demi chacun, et d'une longueur proportionnée à la hauteur de la rivière; et après les avoir un peu aiguisés par le bout, et peut-être armés de fer, on les descendait avec des machines dans l'eau, puis on les enfonçait à coups de mouton, non pas perpendicu-

lairement, mais inclinés suivant la direction du fleuve. Vis-à-vis de ces deux pieux et au-dessous, à la distance de quarante pieds, on en enfonçait pareillement deux autres qui regardaient les premiers, et étaient inclinés en un sens contraire au courant du fleuve. Ces deux pilotis, composés chacun de deux pieux, étaient tenus en état par une grosse poutre étendue de l'un à l'autre, et qui, étant de deux pieds d'épaisseur, remplissait exactement l'intervalle des deux pieux, et avait pour appui la pièce de bois qui les joignait. Les têtes de cette poutre étaient assujetties et liées de chaque côté au pilotis par de grosses chevilles ou boulons, l'un en dedans, l'autre en dehors; en sorte que les deux pilotis ne pouvant se rapprocher, et les deux boulons qui liaient la poutre à chaque pilotis se résistant mutuellement, la construction était si ferme, que, par les lois de la nature, plus le fleuve devenait rapide, plus l'ouvrage acquérait de solidité. Voilà ce que je trouve de plus difficile à concevoir dans cette description. J'avoue même que rien de ce que j'ai pu imaginer ne me satisfait pleinement. Ainsi je laisse ce problème à résoudre à de plus habiles que moi. Outre la difficulté de la chose en elle-même, il semble de plus qu'il y ait contradiction entre ce que dit ici César et la précaution dont il sera parlé plus bas, d'établir des arcs-boutants pour soutenir le pont contre la violence du fleuve. Cette précaution paraîtrait superflue, si la rapidité du fleuve ne fait qu'augmenter la solidité de l'ouvrage. Après ce premier rang on en établissait un autre à quelque distance; puis sur les poutres, qui étaient couchées de long suivant le fil de l'eau, on mettait en travers des perches, des claies, et sans doute de la terre et du

gazon pour former un plancher solide et continu. Au-dessous du pont[1] on avait enfoncé d'autres pieux en forme d'arcs-boutants, qui soutenaient le pont contre la violence du fleuve; et au-dessus, à quelque distance, il y en avait d'autres pour lui servir de défense; afin que, si les barbares lâchaient des troncs d'arbres ou des bateaux pour renverser l'ouvrage, cette palissade en amortît l'effet, et empêchât qu'ils n'endommageassent le pont.

La diligence avec laquelle fut exécuté un si grand ouvrage n'est pas moins digne d'admiration que l'ouvrage même. Il fut achevé en dix jours, à compter de celui où l'on avait commencé à apporter les bois sur le bord du fleuve. César, ayant laissé un corps de troupes considérable à la tête du pont de chaque côté entra sur les terres des Sicambres.

Ses exploits en Germanie se réduisirent à peu de chose.

Ses exploits en Germanie se réduisirent à assez peu de chose. Il y reçut les députés de quelques peuples qui lui demandaient la paix et son amitié, qu'il leur accorda en exigeant d'eux des ôtages. Les Sicambres s'étaient retirés dans des déserts et des forêts : il ravagea leur pays, brûla les édifices, et coupa les blés. Les Suèves en avaient fait autant que les Sicambres, avec cette différence qu'après avoir mis en sûreté leurs femmes, leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient, ils avaient rassemblé au cœur du pays tout ce qui faisait la force de la nation, c'est-à-dire ceux qui étaient

[1] Le texte porte, *vers la partie inférieure du fleuve;* expression vague, et qui peut donner lieu à une interprétation différente de celle que j'ai suivie. On pourrait concevoir les pieux dont il est question comme placés avant le dernier rang des pilotis, et les soutenant du côté où ils étaient inclinés; de sorte qu'ils leur servissent comme d'avant-mur pour amortir la fougue du fleuve.

en état de porter les armes; et là ils attendaient l'armée romaine, en résolution de la bien recevoir. César ne jugea pas à propos d'aller les attaquer. Il prétendit avoir rempli toutes les différentes vues qu'il s'était proposées en passant le Rhin, puisqu'il avait répandu dans la Germanie la terreur de son nom, s'était vengé des Sicambres, et avait délivré les Ubiens de l'oppression des Suèves. Ainsi il ne demeura que dix-huit jours au-delà du fleuve, après lesquels il le repassa, et rompit son pont, remportant de son entreprise la gloire assez frivole d'avoir fait ce que nul Romain avant lui n'avait tenté.

Il forme le projet de passer dans la Grande-Bretagne : ses motifs.

Son goût pour les choses d'éclat lui inspira tout de suite un autre projet du même genre que le précédent, et aussi peu utile. Ce fut de passer dans la Grande-Bretagne, et de porter la guerre dans un nouveau monde : car c'était sur ce pied que l'on regardait alors la Grande-Bretagne, si peu connue dans ces temps-là, que plusieurs doutaient encore si elle était une île, et que, selon Tacite, on n'en fut bien assuré que plus de cent ans après, lorsqu'une flotte romaine, par les ordres d'Agricola, en eut fait le tour. César néanmoins en parle partout comme d'une île; et tel est aussi le langage et le sentiment de Strabon, habile et judicieux géographe, qui écrivait au commencement du règne de Tibère.

César colore l'ambition qui le menait dans la Grande-Bretagne du prétexte de la justice et de l'utilité. Il dit que les Bretons avaient presque toujours envoyé du secours aux Gaulois dans leurs guerres contre les Romains; et il ajoute qu'il devait lui être tout-à-fait avantageux de connaître les ports et les côtes de cette île,

les mœurs des habitants, et leur manière de combattre. Or, c'est à quoi il ne pouvait parvenir qu'en y passant lui-même : car les Gaulois n'en avaient que des connaissances fort confuses, parce qu'il n'y avait que leurs marchands qui en fissent le voyage; encore ne pénétraient-ils jamais dans le pays : en sorte qu'ils n'avaient d'idée précisément que des ports où ils faisaient le commerce. Je ne sais de quelle utilité pouvait être à César la connaissance qu'il souhaitait acquérir de tout ce qui regardait la Grande-Bretagne, à moins qu'il ne roulât dans son esprit le dessein d'en faire quelque jour la conquête : mais les Gaulois ne lui en laissèrent pas le loisir.

Suet. Cæs. 47.

A ces motifs Suétone en joint un bien futile; savoir, la passion pour les perles que produit l'Océan britannique. Le luxe insensé de César peut autoriser ce soupçon. En tout cas il fut bien trompé dans son attente. Ces perles sont ternes et sombres, et n'approchent point de cette belle eau qui fait le prix de celles d'Orient.

Il prépare toutes choses pour le trajet.

La saison était déja fort avancée lorsque César forma le projet dont nous parlons. C'était un nouvel aiguillon ajouté à son activité naturelle. Il vint donc en toute diligence dans le pays des Morins, d'où il savait que le trajet est le plus court pour passer dans la Grande-Bretagne : il rassembla le plus de vaisseaux qu'il lui fut possible des pays voisins, et manda la flotte qu'il avait fait construire l'année précédente pour la guerre contre les Vénètes. Comme il n'avait pas moins de prévoyance que de vivacité et d'ardeur, il tâcha de s'instruire de tout ce qu'il lui était important de connaître touchant le pays où il se préparait à entrer; et, peu satisfait des éclaircissements qu'il put tirer des Gaulois,

il envoya un officier romain, nommé C. Volusénus, avec un vaisseau de guerre, pour visiter les côtes de la Grande-Bretagne, et venir ensuite lui faire son rapport de tout ce qu'il aurait vu et remarqué. Volusénus fut cinq jours en mer; et, n'ayant osé descendre en aucun endroit, il ne put rendre compte que des dehors et des approches de l'île.

Cependant le bruit du dessein de César s'était répandu dans la Grande-Bretagne et y avait jeté l'alarme. Plusieurs peuples lui envoyèrent des députés pour lui faire leurs soumissions, et pour offrir de lui donner des ôtages. César crut devoir profiter de ces favorables dispositions : il répondit gracieusement aux députés des barbares, et les renvoya dans leur pays en les faisant accompagner de Comius, Artésien, qu'il avait fait roi de sa nation, et en qui il avait alors beaucoup de confiance. Comius, dont le nom était connu et considéré dans la Grande-Bretagne, avait ordre de parcourir différents peuples, de les exhorter à reconnaître l'empire romain, et d'annoncer la prochaine arrivée de César.

Le soin d'assembler sa flotte retint quelque temps César dans le pays des Morins. Sa présence n'y fut pas inutile. Cette nation avait toujours jusque-là refusé opiniâtrément de se soumettre. Alors la plus grande partie des cantons qui la composaient vinrent par députés lui demander pardon pour le passé, et lui déclarer qu'ils obéiraient à tout ce qu'il leur ordonnerait à l'avenir. Rien ne pouvait lui arriver plus à propos. Charmé de ne point laisser de sujet d'inquiétude derrière lui pendant qu'il serait dans la Grande-Bretagne, il reçut

les soumissions des Morins, et se contenta d'exiger d'eux beaucoup d'ôtages.

La flotte de César consistait en vaisseaux longs, comme il les appelle, c'est-à-dire galères armées en guerre, et en vaisseaux de charge qui allaient à la voile. Il embarqua sur quatre-vingts vaisseaux de charge deux légions. Il ne nous dit point quel nombre de troupes montait les galères, qu'il distribua en escadres sous le commandement du questeur et de ses lieutenants-généraux. Il destina au transport de la cavalerie dix-huit vaisseaux de charge, qui étaient retenus par le vent dans un port situé à huit mille pas au-dessus de celui d'où il partait lui-même. Il ne nomme ici ni l'un ni l'autre de ces deux ports. Mais si celui d'où il partait cette année est le port Itius[1], où il s'embarqua l'année suivante pour faire le même trajet, il paraît que le port inférieur est Wissan, et le supérieur Calais. En s'embarquant, il laissa un lieutenant-général avec des troupes pour garder le port, et il envoya le reste de son armée sous les ordres de deux autres lieutenants-généraux, Titurius Sabinus et Aurunculéius Cotta, dans les cantons des Morins qui n'étaient pas encore soumis, et sur les terres des Ménapiens.

Il part. Combat à la descente.

Tous les arrangements étant pris, César profita d'un vent favorable pour sortir du port. Il partit sur le minuit, et envoya sa cavalerie s'embarquer à l'autre port, avec ordre de le suivre incessamment. Mais il fut mal obéi en cette partie. Pour lui, voguant à la tête de sa flotte, il commença à voir terre vers la quatrième heure

[1] La chose en soi est vraisemblable ; et Strabon ne permet pas d'en douter. (Liv. IV, page 199.)

du jour. Le rivage qu'il découvrait n'était pas propre pour une descente. Il était dominé par des dunes, de dessus lesquelles on pouvait lancer des traits jusqu'au bord de l'eau, et toutes ces dunes étaient couvertes des troupes des barbares. Il fit donc jeter l'ancre, attendant que tous ses vaisseaux l'eussent joint. A la neuvième heure, aidé en même temps du vent et de la marée, il avança encore huit mille pas, et trouva un rivage aisé et uni, où il résolut de descendre.

Les barbares n'avaient point perdu de vue la flotte romaine; et, ayant fait prendre les devants à leur cavalerie et à leurs chariots (car l'usage des chariots dans les combats subsistait parmi eux), ils menèrent leur infanterie avec assez de diligence pour être à temps de s'opposer avec toutes leurs forces au débarquement. Les vaisseaux romains prenaient trop d'eau pour pouvoir approcher du rivage, en sorte qu'il fallait que les soldats se jetassent à la mer. On conçoit comment des troupes pesamment armées, accoutumées à combattre sur un terrain ferme et solide, et qui n'étaient point au fait des endroits où l'eau se trouvait plus ou moins profonde, avaient de désavantage contre des barbares agiles et dispos, que rien n'embarrassait, et qui connaissaient parfaitement les lieux.

Le courage commençait à manquer aux Romains. Celui qui portait l'aigle de la dixième légion les ranima. Comme il voyait que ses camarades n'osaient se jeter à l'eau, dont la profondeur les effrayait : *Suivez-moi*, leur cria-t-il, *si vous ne voulez que cette aigle tombe au pouvoir des barbares*. En disant ces mots il s'élance le premier hors du vaisseau. La crainte de l'ignominie vainquit celle du péril, et tous les autres le suivirent.

En même temps César remplissait de soldats les esquifs et les frégates légères pour aller au secours de ceux qui combattaient dans l'eau; et de plus, ce qui contribua principalement au succès de la descente, c'est qu'il fit faire aux galères un mouvement pour prendre en flanc les ennemis, et lancer sur eux une grêle de traits avec les machines usitées chez les Romains, mais absolument inconnues de ces insulaires; en sorte qu'outre le monde qu'ils perdaient, l'aspect seul de ces étranges machines les frappait d'un horrible effroi. Enfin, après bien des peines et des périls, les Romains parvinrent au rivage; et, dès qu'ils eurent pris terre, ils poussèrent si vigoureusement les barbares, qu'ils les dissipèrent absolument. Mais, comme la cavalerie de César n'était point arrivée, il ne fut pas possible de les poursuivre.

Démarche de soumission de la part des barbares.

Des barbares se découragent aisément. Ainsi, ces mêmes peuples qui venaient de s'opposer avec tant de vigueur à la descente de l'armée romaine, n'ayant pu y réussir, envoyèrent à César des députés qui avaient charge de lui faire toutes sortes de protestations de soumission et d'obéissance. Ils lui rendirent aussi Comius, roi des Artésiens, qu'ils avaient retenu prisonnier. César les écouta avec douceur, et leur demanda des ôtages. Tout paraissait s'acheminer à la paix et à un bon accord. Mais c'était la crainte seule qui guidait ces barbares; et, l'occasion s'étant présentée de revenir contre leurs engagements et de renouveler la guerre, ils ne la manquèrent pas.

La cavalerie de César ne peut aborder.

Le quatrième jour depuis l'arrivée de César dans la Grande-Bretagne, on aperçut du camp les dix-huit vaisseaux de charge qui amenaient la cavalerie. Mais dans le moment il s'éleva une furieuse tempête qui en dis-

persa une partie dans la Manche, où ils coururent un très-grand danger, et se trouvèrent heureux de pouvoir regagner la terre ferme.

Sa flotte est maltraitée par les hautes marées.

La nuit même de ce jour c'était pleine lune, et l'on approchait de l'équinoxe. Le concours de ces deux circonstances produit les plus hautes marées. César ne le savait pas, et il n'avait pris aucune précaution contre un danger qu'il ignorait. Ainsi et ses galères, qui étaient à sec sur le rivage, et ses vaisseaux de transport, qui étaient à l'ancre, furent soulevés, battus, fracassés par le flot, sans qu'il fût possible d'apporter remède à un si grand mal. Cet accident jeta César dans un extrême embarras. Le retour devenait comme impossible, puisqu'il n'avait point d'autres vaisseaux que ceux qui venaient d'être si fort maltraités, et qu'il manquait de toutes les choses nécessaires pour le radoub. D'ailleurs, ayant compté hiverner en Gaule, il n'avait apporté ni bagages, ni provisions suffisantes de blé.

Les barbares renouvellent la guerre.

Les barbares, voyant leurs ennemis sans vaisseaux, sans vivres, sans cavalerie, conçurent l'espérance de les exterminer, et de faire passer pour jamais aux Romains l'envie d'entrer dans leur île. D'ailleurs ils jugeaient du petit nombre de troupes de César par le peu d'espace qu'occupait son camp : et quoique cette marque ne fût pas absolument sûre, parce que l'armée romaine, comme je l'ai dit, n'avait point de bagages, ils ne se trompaient que du plus au moins, et ils avaient réellement une grande supériorité par leur multitude. Ils commencèrent donc à se liguer de nouveau, à se rassembler secrètement en corps de troupes, cachant leur jeu, ne se déclarant point ouvertement, et atten-

dant le moment favorable pour surprendre les Romains et tomber sur eux avec avantage.

Mais César n'était pas un ennemi aisé à surprendre. La situation où il était lui faisait deviner ce que devaient penser et faire des barbares : et comme ils avaient cessé de lui envoyer des ôtages, la preuve de leur révolte devenait complète. Ainsi il se préparait à tout événement. Il envoyait tous les jours couper les blés dans les campagnes, et il en faisait des amas dans son camp. Il sacrifia les vaisseaux les plus blessés, et en prit les bois et les fers pour radouber ceux qui l'étaient moins, faisant venir de la terre ferme les autres matières et les instruments nécessaires pour ce travail. Par ce moyen il en fut quitte pour la perte de douze vaisseaux, et il mit tout le reste en état de tenir la mer.

Cependant les barbares trouvèrent l'occasion qu'ils cherchaient. Ils avaient remarqué que, toute la campagne des environs ayant été moissonnée, il ne restait plus qu'un seul endroit où les Romains pussent venir couper des blés. Ils se postèrent dans le voisinage, embusqués dans une forêt; et César, comme ils l'avaient prévu, ayant envoyé la septième légion dans le quartier qu'ils environnaient, pendant que les soldats romains se répandent dans la plaine, et que, la faucille à la main au lieu de l'épée, ils ne pensent qu'à scier les blés, les barbares sortent brusquement de leur bois, attaquent les fourrageurs, en tuent quelques-uns, et portent le trouble et la confusion parmi les autres. Ils entreprennent même de les envelopper, en étendant autour d'eux leurs chariots de guerre. Voici quelle était leur façon de se servir de ces chariots dans les combats.

Usages qu'ils faisaient de leurs chariots dans les combats.

Ils commençaient par les pousser avec impétuosité tout à travers les rangs des ennemis; et lorsqu'ils avaient pénétré dans les intervalles, ils sautaient à terre et combattaient à pied. Pendant ce temps, les écuyers s'écartaient un peu, mais toujours à portée de recueillir leurs maîtres, s'ils se trouvaient trop pressés. Il paraît que César ne méprise pas cette manière de combattre, qui réunissait, dit-il, la légèreté du cavalier et la stabilité du fantassin. Du reste, ils étaient d'une adresse et d'une agilité surprenantes, accoutumés par un long usage, soit à arrêter sur un chemin en pente leurs chevaux courant à bride abattue, soit à tourner court lorsque l'espace leur manquait. On les voyait quelquefois sortir de leur chariot, se glisser le long du timon, et venir se poster sur le joug; puis en un instant ils regagnaient le chariot, et reparaissaient à leur place.

La légion romaine, ainsi assaillie, ne pouvait se sauver, s'il ne lui fût venu du secours. Heureusement les gardes avancées du camp remarquèrent, du côté où on savait qu'elle était allée, un nuage de poussière. Ils en avertirent César, qui ne perdit pas un moment. Il prend avec lui sur-le-champ les deux cohortes qui étaient de garde, et, après avoir ordonné à deux autres de les remplacer, et à tout le reste des troupes de s'armer en diligence et de le suivre, il marche vers l'endroit où se donnait le combat. Il trouva ses gens en mauvais ordre et fort embarrassés à se défendre. Sa présence rétablit toutes choses, arrêta la fougue des ennemis, ranima le courage des Romains. Il ne jugea pas à propos néanmoins de pousser les barbares, et il se contenta de ramener ses légions dans son camp.

Les insulaires eurent la hardiesse de venir l'y attaquer au bout de quelques jours, pendant lesquels ils avaient encore fortifié et grossi leurs troupes. César, qui n'avait point de cavalerie, vit bien qu'il ne pouvait remporter sur eux d'avantage tout-à-fait décisif. Cependant, ne voulant pas refuser le combat, il tâcha de s'aider de trente cavaliers que l'Artésien Comius avait amenés avec lui, et il sortit de ses retranchements pour livrer la bataille. L'événement fut tel qu'il l'avait prévu. Les ennemis prirent la fuite, mais avec très-peu de perte; seulement les Romains firent le dégât dans les environs et brûlèrent quelques bourgades.

Traité entre César et les insulaires. César repasse en Gaule.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les barbares à renouer la négociation qu'ils avaient rompue. Dès le jour même César vit arriver des députés qui venaient lui demander la paix : c'était tout ce qu'il souhaitait. Il craignait l'approche de l'équinoxe, temps où la mer devient orageuse; et ses vaisseaux n'étaient pas en état de résister à une tempête. Il saisit donc l'occasion de se retirer avec honneur, en ordonnant qu'on lui fournît un nombre d'ôtages double de celui qui avait été stipulé la première fois, et qu'on les lui amenât en Gaule. Les insulaires conçurent qu'ils seraient les maîtres de l'exécution d'un pareil traité; ils promirent tout pour renvoyer hors de leur île ces incommodes étrangers, qui, de leur côté, étaient fort empressés d'en sortir. Aussitôt après le traité conclu, César, au premier beau temps, appareilla, et repassa en Gaule.

Quelques cantons des Morins et les Ménapiens persistaient toujours dans leur obstination, et refusaient de reconnaître les Romains pour maîtres. César les fit attaquer par ses lieutenants, qui ne purent encore ache-

ver de les soumettre. Il établit tous ses quartiers d'hiver dans le pays des Belges, et y reçut des ôtages de deux des peuples avec lesquels il avait fait la guerre dans la Grande-Bretagne. Tous les autres ne tinrent compte de leurs engagements : et voilà tout le fruit que tira César d'une expédition qui peut passer pour hasardeuse, et où il avait risqué beaucoup plus qu'il ne pouvait gagner; car toute cette île était alors très-pauvre, sans or ni argent, et le butin qu'il était permis d'en espérer se réduisait à des prisonniers grossiers et brutaux. Pour un si petit objet, il s'était exposé, comme nous l'avons vu, à des dangers aussi grands qu'il en ait jamais courus dans sa vie. Il faisait cependant sonner fort haut les avantages qu'il avait remportés dans un pays et sur des peuples dont l'existence était à peine connue avant lui; et le bruit en fut si grand dans Rome, qu'on y décerna encore en son honneur des actions de graces aux dieux pendant vingt jours.

Cic. ad Fam. VII, 7; et ad Att. IV, 16.

§ III. *César se prépare à retourner dans la Grande-Bretagne. Avant que de faire le trajet il réduit ceux de Trèves, qui méditaient une révolte. Il emmène avec lui toute la haute noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué. Passage et exploits de César dans la Grande-Bretagne. Il accorde la paix aux peuples vaincus et repasse en Gaule. Il la trouve tranquille en apparence, et distribue ses légions en quartiers. Tasgétius, roi des Carnutes, ami des Romains, tué. Ambiorix, roi des Éburons, joignant la perfidie à la force ouverte, détruit entièrement une légion romaine, et cinq cohortes, qui avaient été envoyées*

en quartiers d'hiver sur ses terres. Ambiorix, vainqueur, soulève les Aduatiques et les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron. Résistance vigoureuse des Romains. Exemple singulier d'émulation, de bravoure entre deux centurions romains. César vient au secours de Cicéron avec une activité digne d'admiration. Les Gaulois, au nombre de soixante mille, sont vaincus et mis en fuite par César, qui n'avait avec lui que sept mille hommes. Douleur et deuil de César pour la perte de sa légion exterminée par Ambiorix. Il passe l'hiver dans la Gaule, qui tout entière était en mouvement. Indutiomarus[6], roi de Trèves, est tué dans un combat contre Labiénus.

An. R. 698.
Av. J. C. 54.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

César se prépare à retourner dans la Grande-Bretagne. Cæs. de Bello Gall. v.

César ne comptait que pour un essai ce qu'il avait fait dans la Grande-Bretagne. Ce n'était pas de quoi le satisfaire que des avantages médiocres et un traité demeuré sans exécution. Il résolut donc d'y retourner avec de plus grandes forces; et, en partant pour l'Italie, il chargea ses lieutenants de lui construire pendant son absence le plus grand nombre qu'il serait possible de barques et de petits bâtiments de transport, leur prescrivant même la forme qu'il jugeait la plus convenable pour la navigation sur ces mers.

Son hiver ne fut pas oisif. Il le passa, partie à tenir les grands jours dans la Gaule cisalpine, partie à aller se montrer en Illyrie, où sa présence était nécessaire pour réprimer les courses des Pirustes. C'était un peu-

ple illyrien qui avait fatigué par des hostilités et par des ravages la province romaine, c'est-à-dire la partie de l'Illyrie qui reconnaissait les Romains. Il n'en coûta à César que de paraître dans le pays pour obliger ces barbares à lui donner des ôtages et à réparer les dommages qu'ils avaient causés.

Avant que de faire le trajet, il réduit ceux de Trèves, qui méditaient une révolte.

Quand il revint en Gaule il trouva bien de l'ouvrage fait. On avait radoubé les vieux bâtiments; on avait construit à neuf vingt-huit vaisseaux longs, et environ six cents barques de transport. Il ordonna que toute cette flotte se rendît au port Itius; et pour lui, comme il paraissait que ceux de Trèves méditaient une rébellion, et que l'on disait même qu'ils sollicitaient les Germains à passer le Rhin pour venir à leur appui, il se transporta de ce côté avec quatre légions et huit cents chevaux, voulant pacifier la Gaule avant que de s'engager dans l'entreprise de la Grande-Bretagne.

Ceux de Trèves formaient une nation puissante, surtout en cavalerie; mais il y avait de la division parmi eux. Deux rivaux, Cingétorix et Indutiomarus, se disputaient le premier rang et la principale autorité. Cingétorix, qui se trouvait apparemment le plus faible, vint se jeter entre les bras de César, l'assurant de son attachement et de celui de tout son parti pour les Romains. Indutiomarus, au contraire, assemblait des troupes; et, après avoir retiré les femmes et les enfants dans le fond de la forêt d'Ardenne, il se préparait à soutenir la guerre. Mais, comme il vit que plusieurs de ceux sur lesquels il avait le plus compté, effrayés par les armes de César, ou gagnés par les sollicitations de Cingétorix, se détachaient de lui, il craignit d'être abandonné, et prit enfin, quoique de mauvaise grace,

le parti de la soumission. César, qui ne voulait pas s'arrêter dans ce pays, feignit de recevoir ses excuses, et lui accorda la paix, mais en exigeant de lui deux cents ôtages, et entre autres son propre fils. Indutiomarus, déja peu content, fut encore extrêmement piqué des caresses que César faisait à Cingétorix, et du soin qu'il prenait de lui concilier les esprits des principaux de la nation; et il se retira, le dépit dans le cœur, et avec le dessein de renouveler la guerre à la première occasion.

Il emmène avec lui toute la haute noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué.

César, qui le croyait hors d'état de pouvoir lui nuire, au moins de quelque temps, s'en revint au port Itius, où s'étaient rendus par ses ordres quatre mille cavaliers gaulois et toute la haute noblesse de la nation. Son plan était d'emmener avec lui ces seigneurs du premier rang pour lui tenir lieu d'ôtages, et de n'en laisser dans la Gaule qu'un très-petit nombre, de la fidélité desquels il se croyait assuré. Dumnorix, Éduen, dont nous avons beaucoup parlé ailleurs, devait être du voyage. César s'en défiait beaucoup, comme d'un homme qui avait et le génie et le pouvoir et la volonté de briller. L'Éduen se défendait de le suivre, alléguant de mauvais prétextes : qu'il craignait la mer, que des motifs de religion l'obligeaient de rester dans le pays. Lorsqu'il vit que ses raisons n'opéraient rien, il se mit à cabaler parmi la noblesse gauloise, disant que le dessein de César était de les tuer tous; et que, comme il n'osait exécuter ce projet en Gaule, il les faisait passer en terre étrangère pour être en liberté de les sacrifier à sa cruelle politique.

Quelque criminelle que dût paraître cette conduite à César, il ménageait toujours Dumnorix, ou plutôt

la nation des Éduens, pour laquelle il avait beaucoup d'égards, et qu'il craignait d'offenser en répandant le sang de celui qui en était comme le chef, très-résolu néanmoins à ne se point relâcher, et à préférer à toute autre considération les intérêts de sa république et la tranquillité des Gaules. Pendant vingt-cinq jours que le vent de nord-ouest le retint au port, il se contenta d'employer auprès de Dumnorix les voies d'exhortation et de persuasion, le faisant veiller en même temps par des gens sûrs qui lui rendaient compte de toutes ses démarches. Enfin le temps étant devenu favorable, César ordonna l'embarquement : on sait quel est l'embarras et la multitude des soins qui occupent les esprits en pareille occasion. Dumnorix profita de ce moment, et se retira avec la cavalerie éduenne. Dès que César en fut averti, il suspendit son départ ; et, toute affaire cessante, il détacha à la poursuite du fugitif une grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener s'il consentait à obéir, ou de le tuer s'il voulait faire résistance. Dumnorix prit, malheureusement pour lui, ce dernier parti. Il prétendit que, étant libre, et d'une nation qui jouissait des droits de la liberté, on ne pouvait pas le faire marcher malgré lui. Les gens de César exécutèrent leurs ordres : Dumnorix fut tué ; et la cavalerie éduenne, ayant perdu son chef, revint sans difficulté au camp de César.

Passage et exploits de César dans la Grande-Bretagne.

Ce général, libre de tout autre soin, ne songea plus qu'à partir. Il laissa Labiénus en terre-ferme à la garde des ports et de la côte des Morins, avec trois légions et deux mille chevaux. Il embarqua sur sa flotte pareil nombre de cavalerie et cinq légions ; et, étant parti vers le coucher du soleil, il fut retardé par quelques

contre-temps, de façon qu'il n'arriva à la vue de la Grande-Bretagne que le lendemain à midi. Il loue dans le trajet la vigueur de ses soldats, qui, dans leurs barques de transports, faisaient la fonction de rameurs avec tant d'activité et de force, qu'ils égalèrent la vitesse des vaisseaux qui allaient à la voile.

César aborda au même endroit où il avait débarqué l'année d'auparavant, et il fut étonné de ne trouver personne qui s'opposât à la descente. Le nombre de ses vaisseaux, qui passait huit cents, avait fait peur aux insulaires, et ils s'étaient retirés sur les hauteurs.

Après le débarquement, qui se fit sans peine ni danger, le premier soin de César fut de se fortifier un camp, dans lequel il laissa dix cohortes et trois cents chevaux sous le commandement d'un officier-général, et avec le reste de son armée il avança dans les terres et marcha aux ennemis. Mais à peine les avait-il tâtés par une légère escarmouche, qu'il reçut nouvelle que ses vaisseaux, qui étaient à la rade, avaient été battus d'une violente tempête et considérablement endommagés. Il revint aussitôt à la mer, et résolut, pour éviter un semblable inconvénient, de faire tirer tous ses bâtiments à sec, et de les enfermer dans une même enceinte de retranchements avec son camp. C'était un grand travail. Mais ses soldats s'y portaient avec tant de courage, qu'ils le poussèrent nuit et jour également sans interruption; et l'ouvrage ayant été fini en dix jours, César, après avoir donné ses ordres pour le radoub des vaisseaux, retourna contre les barbares.

Leurs forces s'étaient accrues pendant son absence. Plusieurs peuples avaient fait entre eux une ligue, et reconnaissaient pour généralissime Cassivellaunus, qui

régnait au-delà de la Tamise, et qui, avant l'arrivée de César, était en guerre avec ses voisins. Mais la crainte de l'ennemi commun avait fait cesser les animosités particulières. Il y eut divers combats, dans lesquels les chariots des insulaires incommodaient beaucoup la cavalerie de César. Cependant, comme, après tout, les Romains étaient supérieurs, et qu'ils allaient toujours en avant, Cassivellaunus se retira derrière la Tamise pour en défendre le passage.

Il n'y avait qu'un seul endroit où il fût possible, et même avec bien de la peine, de la passer à gué. Les barbares avaient augmenté la difficulté en hérissant le bord qu'ils occupaient d'une palissade de pieux aigus; et ils en avaient planté aussi dans le lit du fleuve, qui demeuraient cachés et ensevelis sous les eaux. César, instruit de tout par les prisonniers et les déserteurs, entreprit néanmoins de traverser une rivière si bien défendue. Ses soldats secondèrent son ardeur; et, quoiqu'ils n'eussent que la tête hors de l'eau, ils allèrent à l'ennemi avec tant de vigueur et d'audace, que les barbares ne purent soutenir leur choc, et, prenant la fuite, se dissipèrent comme une nuée de timides oiseaux.

Cassivellaunus résolut alors d'éviter toute action générale; et, ayant séparé son armée, il ne se réserva que quatre mille chariots de guerre, avec lesquels il épiait le moment de tomber sur ceux qui s'écartaient; ou bien, après avoir attiré les Romains dans quelque lieu désavantageux par l'espérance d'un butin qu'il leur présentait, il sortait de son embuscade, et les mettait en désordre par une attaque imprévue. Ces surprises lui réussissaient si heureusement, que César fut obligé d'ordonner à sa cavalerie de ne s'éloigner jamais à une

distance où elle ne pût pas être soutenue des légions; et il ne faisait le dégât dans le pays qu'à proportion du chemin que pouvait faire son infanterie.

Cependant quelques peuples de ces cantons se soumirent à César. Les Trinobantes furent les premiers [1]. Leur roi Imanuentius avait été tué par Cassivellaunus; et Mandubratius, fils de ce malheureux prince, était dans l'armée de César, auprès duquel il était venu jusqu'en Gaule chercher une retraite et un appui. Dès-lors les Gaules étaient l'asyle des rois de la Grande-Bretagne dépossédés et persécutés. Les Trinobantes avaient conservé de l'attachement pour Mandubratius, et ils prièrent César de le leur renvoyer pour les gouverner. Ils obtinrent l'effet de leur demande; et, moyennant quarante ôtages et des blés qu'ils fournirent aux Romains, leur pays fut épargné, et même protégé par César. Cinq autres nations du voisinage, voyant que les Trinobantes se trouvaient si bien du parti qu'ils avaient pris, les imitèrent; et le général romain, ayant su de ces nouveaux amis que la ville de Cassivellaunus n'était pas loin, résolut de l'y aller attaquer.

Cette ville n'était rien moins que ce que nous appelons de ce nom. Les habitants de la Grande-Bretagne nommaient ville une portion de forêt défendue d'un fossé et d'un rempart, où ils se retiraient avec leurs troupeaux pour se mettre à couvert des courses de leurs ennemis. Quoique la place de Cassivellaunus fût très-bien fortifiée et par la nature et par l'art, elle ne fit aucune résistance. César, y ayant fait donner l'assaut par deux endroits en même temps, les barbares se

[1] Ils habitaient sur la rive gauche et au nord de la Tamise, aux environs de Londres.

jetèrent dehors par le côté qui n'était point attaqué, et laissèrent leurs bestiaux, qui faisaient toutes leurs richesses, au pouvoir du vainqueur.

Cassivellaunus ne tint pas encore ses affaires pour désespérées; et, voulant faire une dernière tentative, il envoya ordre à quatre petits princes qui occupaient le pays de Kent, de tâcher de surprendre la flotte romaine, et, s'ils pouvaient, de la brûler. C'eût été un grand coup : mais l'attaque ne réussit pas; et même un des principaux chefs des insulaires, nommé Lugotorix, fut fait prisonnier.

Il accorde la paix aux peuples vaincus, et repasse en Gaule.

Tant de mauvais succès accumulés les uns sur les autres découragèrent enfin Cassivellaunus. Il eut recours à la médiation de Comius, roi des Artésiens, pour obtenir la paix de César, qui la lui accorda sans beaucoup de difficulté. La fin de la belle saison approchait, et les mouvements de la Gaule donnaient de l'inquiétude à César. Il se fit donc amener des ôtages, imposa aux insulaires un tribut, qui vraisemblablement ne fut pas payé avec beaucoup d'exactitude, prit sous sa protection Mandubratius et les Trinobantes, et défendit étroitement à Cassivellaunus de les molester : après quoi il repassa en Gaule, avec la gloire d'avoir montré aux Romains la Grande-Bretagne [1], mais non de l'avoir domptée.

Il la trouve tranquille en apparence, et distribue ses légions en quartiers.

Il s'en fallait bien que la Gaule même fût domptée, quoique depuis deux ans tout y parût assez tranquille. Mais c'était un feu caché sous la cendre, et non pas éteint. Le désir de recouvrer leur liberté vivait dans le

[1] « Primus omnium Romanorum D. Julius cum exercitu Britanniam ingressus... potest videri ostendisse posteris, non tradidisse. » (Tacit. *Agric.* n. 13.)

cœur des Gaulois; et sans doute l'éloignement de César, qui avait passé la plus grande partie des deux dernières campagnes ou en Germanie, ou dans la Grande-Bretagne, avait facilité à des peuples qui ne portaient le joug qu'à regret les moyens de s'arranger ensemble, et de prendre des mesures pour parvenir à le secouer.

César ignorait cette disposition des esprits, qui n'avait point encore éclaté. A son retour de la Grande-Bretagne, il tint paisiblement l'assemblée générale de la Gaule à Samarobrive [1]; après quoi il ne songea qu'à établir ses quartiers d'hiver. La distribution qu'il en fit était favorable aux desseins des Gaulois. L'année avait été sèche, et en conséquence la récolte peu abondante. Par cette raison César crut devoir changer quelque chose au plan qu'il avait jusque-là suivi par rapport à l'établissement de ses quartiers d'hiver; et au lieu qu'il avait toujours eu soin d'y mettre plusieurs légions ensemble, il aima mieux, pour la commodité des vivres et des fourrages, les placer une à une dans des cantons différents: une dans le pays des Morins, sous le commandement de C. Fabius, lieutenant-général; une autre chez les Nerviens, sous Q. Cicéron, frère de l'orateur; la troisième sur les terres des Essuens [2], sous L. Roscius; la quatrième dans le Rhémois, sur les confins du pays de Trèves, sous Labiénus; trois dans le Belgium [3], sous trois commandants; M. Crassus son questeur, fils puîné du fameux Crassus qui actuelle-

[1] Amiens.

[2] Ce nom n'est point connu. Peut-être *Essuens*, *Eusubiens*, *Sésuviens*, ne sont-ils que différentes altérations du nom des *Lexoviens*, ceux de *Lisieux*. Vossius croit qu'il faut lire ici, dans le texte de César, *Æduos*, les Éduens, ceux d'Autun; et cette opinion a aussi de la vraisemblance.

[3] Le *Belgium* n'est pas la même chose que la Gaule belgique. Ce

ment se préparait à attaquer les Parthes, L. Plancus et C. Trébonius; enfin la huitième, que César avait levée en dernier lieu dans le pays au-delà du Pô, fut envoyée avec cinq cohortes sur les terres des Éburons [1], entre le Rhin et la Meuse, où régnaient Ambiorix et Cativulcus. A la tête de ce dernier corps de troupes étaient deux lieutenants-généraux, Titurius Sabinus et Aurunculeïus Cotta. César, en séparant ses quartiers, avait eu néanmoins attention à ne les pas trop éloigner l'un de l'autre; et excepté Roscius, qui hivernait dans un pays ami et tranquille, tous les autres quartiers étaient renfermés dans un espace de cent mille pas [2], c'est-à-dire d'environ trente-cinq lieues. Il eut encore la précaution de ne point trop se presser d'aller en Italie, comme il avait coutume de faire tous les hivers; et il résolut de ne point partir qu'il n'eût reçu nouvelle de tous ses lieutenants-généraux, et ne sût leurs quartiers établis, fortifiés et mis hors d'insulte.

Tasgétius, roi des Carnutes, ami des Romains, tué.

Un événement inopiné engagea César à dégarnir le Belgium d'une des légions qu'il y avait placées. Les Carnutes [3] avaient un roi, ami des Romains, qui se nommait *Tasgétius*. Ce roi fut assassiné publiquement par ses ennemis, soutenus d'un parti puissant dans la nation. César appréhenda que ce ne fût là le signal d'une révolte; et il donna ordre à Plancus de se transporter dans le pays Chartrain avec sa légion, et d'y passer l'hiver.

n'en est qu'une partie, qu'on peut regarder comme répondant à ce que nous appelons *la Picardie*.

[1] Le pays de Liége.

[2] D'une extrémité des quartiers à l'autre il y a plus de cent mille pas. Peut-être César conçoit-il un centre d'où à la ronde la distance jusqu'aux quartiers les plus éloignés de ce centre ne peut pas s'étendre plus loin que l'espace marqué ici.

[3] Ceux de Chartres.

A peine quinze jours s'étaient-ils écoulés depuis l'arrivée des légions dans leurs différents quartiers, lorsque la conjuration des Gaulois éclata par la révolte des Éburons. Leurs deux chefs ou rois, Ambiorix et Cativulcus, avaient été, comme amis, au-devant de Sabinus et de Cotta, et leur avaient fourni des blés. Mais voilà que tout d'un coup, trouvant épars un nombre de soldats romains qui étaient allés couper du bois et des fascines, ils tombent sur eux, les taillent en pièces, et vont ensuite attaquer le camp même où la légion était retranchée. Repoussés avec perte, ils ont recours à la ruse et à la perfidie.

Ambiorix, roi des Éburons, joignant la perfidie à la force ouverte, détruit entièrement une légion romaine et cinq cohortes, qui avaient été envoyées en quartiers d'hiver sur ses terres.

Ambiorix, ayant demandé et obtenu qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût conférer, tint un langage fort adroit, et qui, partant d'un prince barbare, peut servir de preuve que les leçons de la nature suffisent pour rendre les hommes fort savants dans l'art de tromper. Il commença par protester « qu'il n'avait « point perdu la mémoire des bienfaits de César, qui « l'avait délivré du joug des Aduatiques, et qui lui avait « rendu son fils et son neveu, que ces peuples, les ayant « reçus en ôtage, tenaient dans une dure captivité : « que, s'il venait de faire un acte d'hostilité contre les « Romains, ce n'avait point été par esprit d'animosité « et de haine, mais parce qu'il n'avait pu résister aux « désirs de sa nation : que, de la façon dont se gouver- « naient les Gaulois, les peuples n'avaient guère moins « de pouvoir sur leurs rois que les rois sur leurs peu- « ples : que sa nation elle-même, dans le mouvement « subit auquel elle s'était portée, n'avait fait que suivre « l'impression de toute la Gaule : qu'il avait été réglé, « de concert entre tous les Gaulois, d'attaquer en un

« seul jour, qui était celui même où il parlait, tous les « quartiers ds l'armée romaine, afin que de l'un on ne « pût pas donner du secours à l'autre : qu'il pouvait al- « léguer, pour preuve de la vérité de ce qu'il disait, sa « propre faiblesse ; qu'il savait très-bien que les Ébu- « rons n'étaient pas capables de mesurer leurs forces « avec celles des Romains : mais qu'après avoir satisfait « à ce que semblait demander de lui la cause commune « de la patrie, il croyait devoir écouter la voix de la « reconnaissance ; que, par attachement pour César, « par amitié pour Sabinus, il se sentait obligé de don- « ner avis de l'extrême péril auquel allait être exposée « la légion qui se préparait à hiverner sur ses terres : « qu'un corps de Germains avait passé le Rhin, et ar- « riverait dans deux jours ; que c'était à Sabinus et à « Cotta à voir s'il leur convenait de se retirer, et d'aller « se joindre, ou à Labiénus, ou à Cicéron : que, pour « lui, il promettait, avec serment, de leur assurer la li- « berté des passages ; qu'il s'y porterait d'autant plus vo- « lontiers que c'était une occasion pour lui de gagner « doublement, en se montrant reconnaissant envers Cé- « sar, et en soulageant son pays de l'incommodité des « quartiers d'hiver ».

Le discours d'Ambiorix, rapporté aux deux lieutenants-généraux, causa entre eux partage de sentiments, et en conséquence une contestation des plus vives. Cotta ne voulait point que l'on quittât sans l'ordre de César des quartiers d'hiver où il les avait envoyés. Il prétendait « qu'ayant toutes les provisions nécessaires, ils sou- « tiendraient sans peine l'attaque des Germains, au « moins jusqu'à ce qu'ils pussent être secourus par les « légions qui étaient dans leur voisinage ; et qu'en un

« mot, il n'y avait rien de plus honteux, ni de plus mal « pensé, que de prendre conseil d'un ennemi sur une « démarche de la dernière importance ». Sabinus, au contraire, qui ajoutait une entière foi aux discours d'Ambiorix, représentait « que le danger était pres- « sant, qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et que « l'unique voie de salut était de réunir ensemble plu- « sieurs légions pour les empêcher d'être toutes détrui- « tes les unes après les autres ».

C'était dans le conseil de guerre que l'affaire s'agitait; et les officiers se partageaient aussi-bien que les chefs. Les plus braves et les plus autorisés suivaient Cotta. Sabinus s'opiniâtra pour son malheur, et pour celui des troupes qui lui étaient confiées. Il éleva sa voix afin de pouvoir être entendu des soldats qui étaient en dehors. *Vous le voulez*, dit-il avec emportement à Cotta et à ceux qui embrassaient le même avis : *il faut vous céder. Mais ceux qui m'écoutent, s'il arrive une disgrace, sauront à qui s'en prendre. Dans deux jours, si vous y consentiez, rejoints avec leurs camarades, ils n'auraient tous ensemble qu'un même sort. Vous aimez mieux, en les tenant écartés et relégués loin des autres, les réduire à la nécessité de périr par le fer ou par la faim.*

Il se leva en prononçant ces derniers mots, et le conseil allait se séparer. Les officiers se mettent autour des deux lieutenants-généraux, et les conjurent de se concilier, leur représentant que, quelque parti que l'on prît, soit de demeurer ou de s'en aller, le danger ne pouvait pas être fort grand; mais que leur discorde menaçait les troupes d'une perte certaine. On se remet à conférer : la délibération dura jusqu'à minuit : enfin

Cotta se laissa vaincre; et l'avis de Sabinus l'ayant emporté, on donne ordre aux soldats de se préparer à partir à la pointe du jour. Le reste de la nuit se passa dans le mouvement et sans dormir, parce que les soldats étaient occupés à faire le choix de ce qu'ils devaient emporter avec eux, et de ce qu'ils pouvaient laisser. On fit, comme le remarque César, tout ce qu'il fallait faire pour ne pouvoir ni rester avec sûreté, ni se défendre avec succès, supposé qu'on fût attaqué sur la route. Des soldats harassés par le défaut de sommeil n'étaient pas en état de faire beaucoup de résistance : et de plus, comme on se fiait pleinement aux promesses d'Ambiorix, les troupes marchaient en une longue file, emmenant tous leurs gros bagages.

Les Éburons s'étaient rendus attentifs à ce qui se passerait pendant la nuit dans le camp des Romains; et ayant jugé, par le bruit et par le grand mouvement, qu'on se préparait à partir, ils se partagèrent en deux corps, et allèrent se placer à deux mille pas, autour d'un vallon qui était sur le chemin par lequel devait se faire la retraite. Lors donc que les Romains s'y furent imprudemment engagés, voilà que les Gaulois sortent de leur embuscade, et viennent fondre sur eux, les prenant en même temps en tête et en queue.

Sabinus, qui ne s'attendait à rien moins, fut absolument déconcerté. Cotta ne fut point surpris d'un événement qu'il avait prévu, et commença à donner ses ordres avec beaucoup de présence d'esprit, faisant en même temps les fonctions de général et de soldat. Mais comme la longueur de la file que formaient les quinze cohortes l'embarrassait, parce qu'il ne pouvait ni voir d'un bout à l'autre, ni se transporter dans tous

les endroits où sa présence était nécessaire, de concert avec Sabinus il ordonna aux soldats d'abandonner les bagages, et de se ranger en cercle, faisant face de tout côté. César observe que ce parti avait de grands inconvénients : c'était décourager le soldat, c'était augmenter la confiance de l'ennemi, c'était enfin donner occasion à bien des particuliers de quitter le combat pour aller chercher parmi leurs bagages ce qu'ils y avaient laissé de plus précieux.

Ambiorix se conduisit en habile général. *Enfants*, cria-t-il aux siens, *les bagages sont à nous : c'est le fruit de la victoire ; ne songeons qu'à l'achever.* Il fut obéi ; et les Romains, attaqués vivement et pressés par le désavantage des lieux, avaient, malgré l'égalité du nombre, beaucoup de peine à se défendre ; seulement, lorsqu'ils pouvaient joindre l'ennemi et le serrer de près, ils gardaient leur supériorité et en tuaient beaucoup. Ambiorix remédia à cet inconvénient en ordonnant à ses gens de ne se point trop approcher, de se retirer lorsque les Romains avanceraient sur eux, et de les accabler de loin d'une nuée de traits. Par cette façon de combattre, les Romains avaient tout le désavantage. Si quelque cohorte se séparait du gros pour donner sur ceux des ennemis qu'elle voyait à sa portée, elle ne leur faisait aucun mal, parce qu'ils se dissipaient dans le moment, et elle présentait elle-même ses flancs découverts à ceux qui occupaient les hauteurs de côté et d'autre. Si les Romains se tenaient tous serrés en un peloton, leur valeur devenait inutile et n'avait point occasion de s'exercer.

Le combat se soutint ainsi depuis la pointe du jour jusqu'à la huitième heure. Enfin plusieurs des plus

braves officiers romains ayant été blessés ou tués, et Cotta lui-même ayant reçu un coup de fronde à la bouche, Sabinus, qui avait été la première cause du désastre par sa timide crédulité, y mit la dernière main par la même voie. Ayant aperçu Ambiorix qui animait les siens au combat, il lui envoya son interprète pour le prier de lui faire quartier et à ses soldats. Ambiorix répondit que, s'il voulait conférer avec lui, rien ne l'en empêchait : qu'il espérait obtenir de ses troupes qu'elles laissassent la vie sauve aux Romains; et que, pour ce qui était de Sabinus lui-même, il lui donnait sa parole qu'il ne lui serait fait aucun mal. Sabinus communiqua cette réponse à Cotta, et il voulut lui persuader d'aller ensemble trouver Ambiorix. Mais Cotta se tint ferme à refuser de faire une pareille démarche vers un ennemi qui avait les armes à la main. Sabinus, toujours aveugle, toujours fermé aux bons conseils, prit avec lui ce qu'il trouva d'officiers sous sa main, et s'avança vers Ambiorix, qui, le voyant approcher, lui ordonna de mettre bas les armes. Le Romain obéit, et commanda à sa suite d'en faire autant. Le prince barbare traîna exprès l'entretien en longueur, disputant sur les conditions, afin de donner à ses gens le temps d'envelopper Sabinus; et, après qu'il l'eut ainsi fait tuer par une horrible perfidie, il revient charger de nouveau les Romains avec ses troupes, qui criaient victoire, poussant, selon leur usage, d'effroyables hurlements.

Ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Cotta est tué en combattant avec la plus grande partie des Romains : les autres se retirent vers le camp d'où ils étaient partis. Celui qui portait l'aigle la conserva jus-

qu'aux retranchements; et lorsqu'il en fut à portée, il l'y jeta : après quoi il se retourna vers les ennemis, et mourut en brave homme, en se battant à la tête du camp. Ce qui restait de soldats après une si cruelle journée eurent encore assez de courage pour se défendre jusqu'à la nuit. Mais, se voyant sans espérance et sans aucune ressource, ils se tuèrent les uns les autres jusqu'au dernier. Un petit nombre, qui s'étaient échappés du combat, gagnèrent par diverses routes le camp de Labiénus, et lui portèrent la nouvelle de ce triste événement.

Ambiorix, vainqueur, soulève les Aduatiques, et les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron.

Cependant Ambiorix, qui avait de la tête et de l'habileté, songeait à profiter de sa victoire. Il passe en diligence chez les Aduatiques ses voisins, et les soulève. De là il entre sur les terres des Nerviens, et les anime par son exemple, et par la promesse de son secours, à aller attaquer Q. Cicéron, qui avait établi dans leur pays ses quartiers d'hiver. Les Nerviens, aisément persuadés, convoquent les peuples qui étaient sous leur obéissance; et en très-peu de temps une armée formidable, composée de toutes ces différentes nations, marcha contre Cicéron avec tant de promptitude, qu'ils arrivèrent avant qu'il fût informé du désastre de Sabinus. Leur cavalerie, qui avait pris les devants, surprit et enveloppa un assez grand nombre de soldats romains, qui s'étaient répandus dans les forêts, et qui y coupaient les bois nécessaires, soit pour le chauffage, soit pour les fortifications du camp. Ils vont ensuite avec toutes leurs forces livrer l'assaut au camp même de Cicéron : et, ayant été repoussés, ils recommencent le lendemain et les jours suivants avec une nouvelle furie, et toujours avec aussi peu de succès.

Résistance vigoureuse des Romains.

Le premier soin de Cicéron avait été d'écrire à César pour l'instruire du péril où il se trouvait. Mais comme tous les chemins étaient gardés par les ennemis, les différents courriers qu'il dépêcha furent arrêtés. Il fut donc réduit pendant un temps aux seules ressources que lui fournissaient son courage et son habileté dans la guerre. Il mit en usage tous les moyens connus alors pour la défense des places. Ses soldats employaient à construire des tours, à fortifier leurs lignes, à garnir de parapets leur rempart, tous les intervalles où ils n'étaient pas obligés de combattre. Leur ardeur à l'ouvrage était incroyable. On ne cessait de travailler ni jour ni nuit : les malades même et les blessés y mettaient la main. Cicéron, quoique d'une très-faible santé, animait tout, présidait à tout : et il fallait que les soldats le forçassent de prendre de temps en temps quelques moments de repos.

Ambiorix, après avoir plusieurs fois tenté inutilement d'emporter par la force le camp romain, voulut essayer de la ruse, qui lui avait si bien réussi auprès de Sabinus. Mais Cicéron ne fut point la dupe de tous ses artificieux discours, et il n'écouta aucune proposition.

Alors les Nerviens entreprirent d'enfermer les Romains par des lignes, donnant quinze pieds de profondeur à leur fossé, et onze de hauteur au rempart. C'était un ouvrage nouveau pour ces peuples : mais ils en avaient pris l'idée dans leurs guerres contre César, et les prisonniers qu'ils avaient parmi eux leur servaient de maîtres et de guides. Les outils leur manquaient. Ils y suppléèrent le mieux qu'ils purent, coupant les pièces de gazon avec leurs épées, remuant la

terre avec leurs mains, et l'emportant dans leurs habits, qu'ils employaient à cet usage au lieu de sacs et de gabions. Ils étaient en si grand nombre, qu'en moins de trois heures ils eurent achevé leurs lignes, qui étaient de quinze mille pas de circuit. Ils y ajoutèrent d'autres ouvrages, ou machines, à l'imitation de ce qu'ils avaient vu pratiqué par les Romains, des tours, de longues faux, des tortues ou galeries.

Le soldat romain était logé dans le camp sous des huttes couvertes de chaume. C'est ce qui fit naître aux assaillants la pensée d'y mettre le feu. Le septième jour de l'attaque, un grand vent s'étant élevé, les Nerviens lancèrent dans le camp romain des balles d'argile enflammées et des javelots brûlants. Le feu, aidé par le vent, se répandit en un instant dans toute l'étendue de la place : et les ennemis, encouragés par l'espérance d'achever promptement la victoire, firent avancer leurs tours et leurs tortues, et se disposèrent à escalader le rempart. La constance des soldats romains fut telle, que, pendant qu'ils étaient environnés de flammes et accablés d'une grêle de traits, pendant qu'ils voyaient brûler leurs cabanes, leurs bagages et toute leur petite fortune, non-seulement aucun ne quitta son poste pour aller sauver quelque chose de ce qui lui appartenait, mais il ne s'en trouva que très-peu qui regardassent seulement en arrière : tous étaient occupés du soin de combattre et de repousser l'ennemi. Une si haute valeur fut récompensée par le succès : et si ce jour fut le plus difficile et le plus dur pour les Romains, ce fut aussi celui où les ennemis perdirent le plus de monde.

Exemple sin. César a jugé digne de passer à la postérité un exem-

ple singulier d'émulation entre deux officiers. Deux centurions ou capitaines, Pulfio et Varénus, se disputaient sans cesse le prix de la bravoure; et chacun voulait être préféré à son rival. Dans le plus fort du combat dont nous parlons, Pulfio défie Varénus. *Voici*, dit-il, *l'occasion de décider nos anciennes querelles. Voyons qui de nous deux fera preuve d'une plus grande valeur.* En même temps il s'élance hors des retranchements, et va attaquer un gros d'ennemis qui étaient très-serrés. Varénus, piqué d'honneur, le suit à peu de distance. Pulfio tue d'abord un des Nerviens : mais bientôt il est enveloppé. Varénus court à lui, et le dégage; mais il se trouve, le moment d'après, dans le même péril d'où il vient de tirer son émule, et est à son tour dégagé par lui. Ainsi les deux rivaux se furent mutuellement redevables de la vie, et la gloire de la vaillance demeura encore indécise entre eux.

gulier d'émulation de bravoure entre deux centurions romains.

La défense devenait de jour en jour plus difficile et plus périlleuse pour les Romains à cause du grand nombre de leurs blessés : et César n'était point averti; aucun des courriers de Cicéron n'avait pu passer. Enfin, un esclave gaulois, que l'on engagea, en lui promettant la liberté, à se charger d'une lettre d'avis, échappa aux Nerviens à la faveur de la conformité de l'habillement et du langage, et arriva heureusement. César ne nous dit point où il était alors, mais il fallait qu'il ne fût pas fort éloigné.

César vient au secours de Cicéron avec une activité digne d'admiration.

Rien ne me paraît plus digne d'admiration dans César que son activité, qui est comparable à celle de la foudre. Il reçut la lettre de Cicéron sur le soir, lorsqu'il n'y avait plus qu'une heure de soleil. Sur-le-champ il envoie ordre à M. Crassus, qui était dans le

pays des Bellovaques, de partir à minuit avec sa légion, et de le venir joindre. Il dépêche un autre courrier à C. Fabius, qui hivernait chez les Morins, et lui ordonne de mener sa légion dans l'Artois, qui était sur le chemin pour aller à Cicéron. Il écrit à Labiénus pour lui commander de se rendre sur les terres des Nerviens. César lui-même rassemble environ quatre cents chevaux.

Le lendemain, à la troisième heure du jour, il fut averti de l'approche de Crassus. Il fit ce jour-là vingt mille pas, c'est-à-dire près de sept lieues. Fabius se trouva aussi à sa rencontre au lieu marqué. Mais Labiénus, que ceux de Trèves, encouragés par la victoire d'Ambiorix, se préparaient à attaquer, ne crut pas pouvoir quitter le pays sans un trop grand péril, et il rendit compte à César des obstacles qui l'empêchaient d'exécuter ses ordres. Il lui donna en même temps les premières nouvelles du désastre de Sabinus.

César approuva les raisons de Labiénus : mais il se trouvait pourtant réduit à deux légions, au lieu de trois sur lesquelles il avait compté. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise, persuadé que la promptitude du secours était l'essentiel en pareille circonstance. Il marche à grandes journées, et fait prendre les devants à un cavalier gaulois porteur d'une lettre dans laquelle il donnait avis à Cicéron de son arrivée, mais qu'il prit la précaution d'écrire en grec, afin que, si elle tombait entre les mains des ennemis, elle ne fût pas entendue. Le Gaulois avait ordre, en cas qu'il ne pût pénétrer jusqu'au camp, d'y jeter la lettre avec un javelot autour duquel il l'aurait attachée. La chose fut ainsi exécutée; et la lettre, portée par le javelot, s'ar-

rêta par hasard à une tour, où elle demeura pendant deux jours sans être aperçue. Le troisième jour un soldat, l'ayant remarquée, la prit, et la remit à Cicéron, qui la lut sur-le-champ en pleine assemblée, et répandit ainsi la joie dans tout son camp. En même temps on voyait la fumée qui s'élevait des villages voisins incendiés par César; ce qui ne permettait pas de douter de l'approche du secours.

Les Gaulois, au nombre de soixante mille, sont vaincus et mis en fuite par César, qui n'avait avec lui que sept mille hommes.

Les Gaulois en eurent aussi avis par leurs coureurs, et ils prirent le parti de laisser Cicéron, et d'aller au-devant de César. Leur armée était de plus de soixante mille hommes. Cicéron fit sur-le-champ donner nouvelle à son général de la marche des ennemis; et le lendemain César les découvrit lui-même au-delà d'un grand vallon traversé d'un ruisseau. Comme rien ne l'obligeait plus de se hâter, il campa dans l'endroit où il se trouvait, pour se préparer à combattre.

Ses deux légions n'étaient pas complètes, et faisaient à peine sept mille hommes. Tenter la fortune avec des forces si étrangement inégales, c'était risquer beaucoup. Il s'y résolut néanmoins; seulement il se proposa d'engager les Gaulois à venir à lui, mais tout prêt à aller à eux si son artifice ne réussissait pas. La ruse qu'il employa fut de tâcher de se rendre méprisable. Son camp devait occuper un très-petit espace, puisqu'il n'avait que sept mille hommes sans bagages : il le rétrécit encore le plus qu'il lui fut possible. Il s'étudia à donner toutes sortes de marques de crainte : il fit beaucoup élever les remparts, et boucher avec soin les portes du camp; et la cavalerie gauloise s'étant approchée pour braver et défier les Romains, celle de César se retira, affectant un air de timidité et d'inquiétude.

Des barbares qui croient qu'on les craint ne peuvent manquer de devenir présomptueux. Toute l'armée passe le ravin, et, montant à l'ennemi, ils se mettent dans le cas d'être attaqués avec avantage. Leur confiance allait si loin, qu'ils firent proclamer tout autour du camp que, si quelque Gaulois ou Romain voulait passer de leur côté, il le pouvait jusqu'à la troisième heure du jour; mais qu'après ce moment ils ne feraient quartier à personne. Déja ils se préparaient à escalader le rempart et à combler le fossé, lorsque César fait une sortie générale par toutes les portes du camp à la fois. Infanterie et cavalerie, tout se jette sur les barbares, que la surprise et l'effroi mirent hors d'état de faire aucune résistance. Tous prirent la fuite, et un très-grand nombre restèrent sur la place.

Aussi sage que hardi, César ne voulut point pousser trop loin la poursuite des fuyards, à cause des bois et des marais dont le pays était couvert. Comme il avait peu de monde avec lui, il sentait que le moindre échec pouvait lui être funeste. Ainsi, sans avoir souffert aucune perte, il délivra et joignit Cicéron. Quand il vit les ouvrages des barbares, leurs tours, leurs lignes, il en fut frappé d'admiration. Ayant ensuite fait la revue des soldats, il trouva que sur dix à peine y en avait-il un qui fût resté sans blessure : ce qui lui fit juger quelle avait été la grandeur du péril et la vigueur de la résistance. Il loua beaucoup et le commandant et la légion. Il donna des marques particulières d'estime et de bienveillance aux officiers dont Cicéron lui rendit un honorable témoignage. Il savait combien les caresses distribuées à propos sont puissantes pour encourager les gens de guerre, toujours sensibles à l'honneur; et

qu'une armée devient capable de tout oser pour un général qui sait estimer le mérite et le récompenser.

Douleur et deuil de César pour la perte de sa légion exterminée par Ambiorix. Suet. Cæs. 67.

Ce fut aussi de Cicéron que César apprit tout le détail de la malheureuse affaire de Sabinus. Comme il aimait beaucoup ses soldats, un tel désastre le pénétra de la douleur la plus amère. Il laissa croître sa barbe et ses cheveux, ce qui était chez les Romains la marque d'un deuil extrême; et il ne se rasa point qu'il n'eût vengé le sang de ces braves gens. C'est l'expression de Suétone, d'où il résulte que le deuil de César dura au moins jusqu'à la fin de la campagne suivante.

Il passe l'hiver dans la Gaule, qui tout entière était en mouvement.

César renvoya C. Fabius à son quartier d'hiver dans le pays des Bellovaques; et pour lui, il s'établit autour de Samarobrive[1] avec trois légions, distribuées en trois quartiers différents, mais peu éloignés l'un de l'autre. Les circonstances ne lui permettaient point d'aller passer l'hiver, selon sa coutume, en Italie. Toute la Gaule était en mouvement, et songeait à une rébellion générale. Les Sénonais avaient chassé leur roi Cavarinus, ami des Romains, après avoir tenté inutilement de le tuer. Nous avons vu que les Carnutes avaient tué leur roi Tasgétius. Les peuples Armoriques, c'est-à-dire ceux qui habitaient la côte de la mer depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine, travaillaient à renouer leur ligue, qui avait été dissipée trois ans auparavant. Les Nerviens, les Éburons, ceux de Trèves, étaient en armes. Enfin, excepté les Éduens et les Rhémois, attachés aux Romains, les uns par une ancienne alliance, et les autres par des engagements pris avec César, et cultivés avec fidélité de part et d'au-

[1] Amiens.

tre, il n'y eut pas un seul des peuples de la Gaule qui ne se disposât à la révolte.

Indutiomarus, roi de Trèves, est tué dans un combat contre Labiénus.

Ceux de Trèves se hâtèrent d'entrer en action. Leur roi Indutiomarus sollicita d'abord les Germains à passer le Rhin pour venir l'appuyer. Mais la défaite d'Arioviste et celle des Usipiens et des Tenctères étaient de puissantes leçons pour les nations germaniques. Aucune ne répondit favorablement aux invitations du roi de Trèves. Cet inquiet et impatient Gaulois, réduit à ses forces nationales et à celles de ses plus proches voisins, ne laissa pas d'attaquer les quartiers de Labiénus. Il y trouva sa perte. Comme il s'était approché avec une confiance téméraire du camp des Romains, Labiénus sortit sur lui avec toutes ses troupes, auxquelles il avait recommandé d'attaquer le seul Indutiomarus, et de ne blesser aucun des ennemis qu'ils ne vissent leur chef renversé et mort. La chose réussit, Indutiomarus fut tué en passant une rivière qui se trouvait sur le chemin de sa fuite. Alors toute l'armée, ayant perdu son général et son roi, se dissipa; et depuis cette victoire la Gaule fut plus tranquille pendant le reste de l'hiver.

§ IV. *César lève deux nouvelles légions en Italie, et s'en fait prêter une par Pompée. Expéditions de César durant l'hiver. Mesures que prend César pour assurer sa vengeance contre Ambiorix et les Éburons. Il subjugue les Ménapiens. Ceux de Trèves sont vaincus et soumis par Labiénus. César passe une seconde fois le Rhin. Il vient enfin aux Éburons, et entreprend de les exterminer. Danger extrême et imprévu que court de la part des Sicambres une légion commandée par Q. Ci-*

céron. Le pays des Éburons est saccagé; mais Ambiorix échappe à César. César fait condamner à mort et exécuter Accon, chef des Sénonais. Il va passer l'hiver en Italie.

CN. DOMITIUS CALVINUS[1]. An. R. 699.
M. VALÉRIUS MESSALLA. Av. J. C. 53.

Une légion et cinq cohortes totalement exterminées avec Sabinus faisaient une diminution considérable dans les forces de César. Pour réparer cette perte, il fit de nouvelles levées dans la Gaule cisalpine; et de plus, comme Pompée, pendant son consulat, avait enrôlé un nombre d'hommes considérable, mais sans les rassembler sous le drapeau, parce que, demeurant autour de Rome, il n'avait pas besoin de leur service, César le pria de mettre ces troupes sur pied, et de les lui envoyer. « L'amitié, dit César, et le bien de la ré- « publique déterminèrent également Pompée à consentir « à cette demande. » C'était réellement un secours utile pour la guerre des Gaules. Mais quel gouvernement que celui où des particuliers usaient ainsi à leur gré des forces publiques! Caton sentait bien les conséquences d'un pareil désordre, et il s'en plaignit dans le sénat. « Pompée, disait-il, vient de prêter une légion « à César sans que l'un vous l'ait demandée, ni que « l'autre ait obtenu votre consentement pour la donner: « en sorte que des corps de six mille hommes avec

César lève deux nouvelles légions et s'en fait prêter une par Pompée. Cæs. de Bello gall. VI, 5.

Plut. Cat.

[1] Ces consuls n'entrèrent en charge qu'au mois de juillet. Les six premiers mois de l'année se passèrent en interrègne. Mais comme il ne s'agit point ici des affaires de la ville, j'ai cru devoir désigner l'année à l'ordinaire par les noms des consuls.

« armes et chevaux, ce sont là des présents d'amitié « entre particuliers. » Mais c'était la destinée de Caton de représenter toujours le vrai, et de n'être jamais écouté. César se dédommagea ainsi avec avantage de ce qu'il avait perdu. Au lieu de quinze cohortes, il se renforça de trois légions, qui en comprenaient le double.

Ces mesures étaient justes et nécessaires. Les Gaulois n'étaient point abattus, tous les peuples qui avaient fait l'année précédente les préparatifs d'une révolte persistaient dans leur dessein; et ceux de Trèves même, loin d'être découragés par la mort d'Indutiomarus, se montraient fidèles à sa mémoire et aux engagements qu'il leur avait fait prendre. Après avoir déféré à ses proches le commandement suprême, ils se lièrent de nouveau par un traité avec Ambiorix, et ils firent tant auprès des Germains, qu'enfin ils en obtinrent un secours.

Expédition de César durant l'hiver.

César crut, par ces raisons, devoir se hâter d'entrer en campagne; et, sachant que les Nerviens et la plupart de leurs voisins étaient en armes, il prend avec lui les quatre légions les plus proches de ces pays; il y fait le dégât, ravage les terres, enlève beaucoup de prisonniers et de bestiaux, et force ainsi ces peuples à se soumettre et à lui donner des ôtages.

Après cette expédition, qui fut courte, il revint tenir l'assemblée générale de la Gaule celtique. Mais, voyant que les Sénonais et les Carnutes n'y avaient point envoyé leurs députés, il remet l'assemblée, et la transfère à Lutèce[1], dont les habitants, quoique unis depuis une

[1] Paris.

génération aux Sénonais, ne paraissaient pas avoir trempé dans leur révolte. Le même jour qu'il avait déclaré cette résolution, il part, et fait tant de diligence, qu'Accon, chef des Sénonais, fut pris au dépourvu, et n'eut pas le temps de rassembler ses forces. Il fallut recourir aux prières. Les Éduens, dont les Sénonais étaient clients, leur servirent d'intercesseurs. César, qui n'avait pas l'intention de passer la saison d'agir à instruire le procès des coupables, reçut leurs excuses, et exigea d'eux cent ôtages. Les Carnutes, effrayés, se soumirent pareillement, et obtinrent le même traitement par le crédit des Rhémois leurs patrons. Alors César vient à Lutèce, achève la tenue des états, et commande aux Gaulois de lui fournir de la cavalerie.

Mesures que prend César pour assurer sa vengeance contre Ambiorix et les Éburons.

On n'en était encore qu'au commencement du printemps; et César, comptant désormais la Celtique paisible, ne s'occupa que du soin de la guerre contre ceux de Trèves et contre Ambiorix : c'était surtout à ce dernier qu'il en voulait; et il prétendait venger par sa mort et par la destruction de la nation des Éburons les cohortes romaines qu'ils avaient exterminées. Il s'étudia donc à connaître quelles étaient les ressources d'Ambiorix pour les lui ôter toutes, et empêcher qu'il ne lui échappât. Il sut qu'il était hôte et ami des Ménapiens, nation féroce, et qui, habitant un pays de bois et de marais, avait toujours éludé les efforts de l'armée romaine, sans jamais faire aucune démarche de soumission vers César. De plus, Ambiorix avait lié, par le moyen de ceux de Trèves, des correspondances avec les Germains. César, avant que d'aller à lui, résolut de le priver des deux appuis sur lesquels ce rusé barbare comptait. Il envoie deux légions dans le pays de

Trèves à Labiénus, qu'il charge aussi de la garde des bagages de l'armée; et lui-même avec cinq légions, qui ne portaient que leurs armes, il marche contre les Ménapiens.

Il subjugue les Ménapiens.

Ces peuples, qui sentaient qu'ils ne pouvaient tenir la campagne, eurent recours à leur artifice accoutumé; et, au lieu d'assembler des forces, ils se dispersèrent et se cachèrent dans leurs bois et dans leurs marais, avec tout ce qu'ils purent emporter. Mais César, ayant partagé son armée en trois corps, fit un si horrible dégât dans le pays, ravageant et brûlant tout, enlevant hommes et bestiaux, que les Ménapiens furent obligés d'envoyer lui demander la paix. Il la leur accorda, à condition qu'ils ne recevraient ni Ambiorix, ni député de sa part, leur déclarant que, s'ils le faisaient, il les traiterait en ennemis. Il laissa dans le pays Comius avec un corps de cavalerie pour les tenir en respect, et il se disposa à aller réduire ceux de Trèves. Il trouva la chose faite par la valeur et la bonne conduite de Labiénus.

Ceux de Trèves sont vaincus et soumis par Labiénus.

Les ennemis s'étaient avancés d'eux-mêmes pour attaquer ce lieutenant. Mais, ayant appris qu'il lui était arrivé un renfort de deux légions, ils s'arrêtèrent, et résolurent d'attendre aussi le secours que leur avaient promis les Germains. Labiénus alors crut devoir aller à eux, et il s'approcha jusqu'à la distance de mille pas. Entre les deux camps coulait une rivière[1] dont le passage était difficile et les rives fort hautes. Le Romain forma son plan de tâcher de les attirer en-deçà de cette rivière, afin de pouvoir les combattre dans un lieu

[1] C'est, assez vraisemblablement, la Moselle.

désavantageux pour eux, et avant que les Germains eussent eu le temps de les joindre. Dans cette vue, il dit publiquement qu'il était résolu de décamper pour aller occuper un meilleur poste, et où les bagages de toute l'armée dont il avait la garde fussent plus en sûreté. Comme son camp était plein de Gaulois, la chose fut sur-le-champ rapportée aux ennemis. La nuit venue, il assemble les tribuns et les premiers capitaines, et leur déclare ses véritables intentions; après quoi il donne le signal du départ. Les Gaulois en furent bientôt avertis; et, se reprochant à eux-mêmes leur lâcheté, si, pendant qu'ils étaient fort supérieurs en nombre, ils n'osaient pas attaquer un ennemi qui fuyait devant eux, ils se mettent dès la pointe du jour à passer le fleuve.

Labiénus leur donna le temps de passer tous : alors il arrête sa marche, et, après avoir placé les bagages sur une hauteur avec une bonne escorte, il anime ses soldats à bien faire. « Voilà, leur dit-il, l'occasion que « vous désiriez. L'ennemi se livre à vous dans un poste « où il ne peut soutenir vos efforts. Montrez sous mes « ordres le même courage que vous avez tant de fois « prouvé à votre général. Persuadez-vous qu'il est ici « présent, qu'il vous voit et vous regarde. » A ces mots, les Romains jettent un grand cri et font leur décharge. Les Gaulois, qui voient marcher fièrement à eux des gens dont ils avaient compté qu'ils ne verraient que le dos, se troublent, se deconcertent, ne peuvent résister même au premier choc, et prennent la fuite. La victoire fut complète; grand nombre de morts, beaucoup de prisonniers : et le peuple de Trèves, abattu par ce rude coup, se soumit à la domination romaine.

Les Germains, ayant appris la défaite de ceux qu'ils venaient secourir, repassèrent le Rhin, et avec eux toute la famille d'Indutiomarus. Cingétorix, qui était toujours fidèlement attaché aux Romains, fut établi chef et roi de sa nation.

César passe une seconde fois le Rhin.

Lorsque César fut arrivé dans le pays de Trèves, trouvant que tout était pacifié, il résolut de passer une seconde fois le Rhin. Deux motifs l'y portaient, le secours envoyé de Germanie à ceux de Trèves, dont il prétendait tirer vengeance, et le désir d'intimider tellement les peuples de ces contrées, qu'ils n'osassent promettre ni donner retraite à Ambiorix. Il fit donc construire un pont suivant la méthode qu'il avait déja pratiquée, mais un peu au-dessus de l'endroit où il avait dressé le premier; et l'ouvrage ayant été achevé en peu de jours, il passa de l'autre côté du Rhin.

C'était de la nation des Suèves qu'était venu ce secours, dont il était si fort irrité. A son approche, ils s'enfoncèrent bien avant dans la Germanie, et ils l'attendirent en bonne disposition à l'entrée d'une grande forêt, qu'ils nommaient *Barcénide*[1]. César dit qu'il appréhenda, s'il allait aux Suèves, de manquer de vivres, parce que les Germains cultivaient fort peu et fort négligemment leurs terres. Il est bien vraisemblable aussi qu'il ne voulait pas s'engager trop avant dans un pays ennemi, d'où la retraite pouvait devenir difficile et hasardeuse. Il retourna donc en Gaule. Mais, pour tenir les Germains dans la crainte, il ne détruisit pas son pont en entier. Il n'en rompit qu'une longueur de deux cents pas du côté de la rive germanique; et, pour

[1] Cellarius croit que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *le Hartz*, forêt en Basse-Saxe, dans la principauté de Wolfembutel.

garder ce qu'il en laissait subsister, il éleva sur le pont une tour de quatre étages, où il plaça douze cohortes sous un officier-général.

Il ne lui restait plus que la guerre des Éburons, dont il avait extrêmement à cœur de se venger. Surtout c'eût été pour lui une grande joie de se voir maître de la personne d'Ambiorix. Il se proposa de surprendre cet adroit et habile Gaulois; et pour cela il détacha toute sa cavalerie sous le commandement de Minucius Basilius, avec ordre de traverser les Ardennes en toute diligence, et de cacher sa marche autant qu'il lui serait possible, afin d'arriver sans être attendu. Il s'en fallut très-peu que la chose ne réussît à souhait. Basilius pénétra dans le pays avant que l'on eût aucune nouvelle de sa venue; et il fit quelques prisonniers, qui lui indiquèrent l'endroit où se retirait Ambiorix. C'était un bâtiment tout environné de grands bois. Ces bois le sauvèrent : car pendant que ses cavaliers arrêtaient les Romains à un chemin étroit, il eut le temps de monter à cheval, et s'enfuit à toute bride. Il en fut quitte pour la perte de ses chariots, de ses chevaux, et de tous ses équipages.

Il vient enfin aux Éburons, et entreprend de les exterminer.

Ambiorix, voyant la tempête qui allait fondre sur son pays, prit l'unique parti convenable, qui fut d'ordonner aux Éburons de songer chacun à sa propre sûreté, parce qu'il n'était pas possible d'assembler un corps d'armée qui pût tenir contre toutes les forces de César. La chose fut ainsi exécutée. Les Éburons se retirèrent, les uns dans les bois, les autres dans des marais presque inaccessibles, quelques-uns dans des lieux proches de la mer, et qui deviennent des îles lorsqu'elle est haute. Ceux qui avaient des liaisons particulières

dans les nations voisines allèrent y chercher un asyle. Tout le plat pays demeura abandonné. Cativulcus, qui régnait avec Ambiorix sur les Éburons, étant âgé et infirme, et ne pouvant, par cette raison, supporter les fatigues ni de la guerre ni de la fuite, s'empoisonna lui-même[1], en accablant d'imprécations son collègue qui l'avait entraîné dans une si funeste entreprise.

Le dessein de César était d'exterminer les Éburons : la difficulté était de les trouver. Il résolut de partager ses troupes : et d'abord il commença par déposer tous les bagages dans le fort d'Atuatique[2], situé au cœur du pays, lieu des infortunés quartiers d'hiver de Sabinus et de Cotta. Comme les ouvrages n'en étaient pas encore tout-à-fait ruinés, il comptait épargner de la peine à la légion qu'il y laissait, et qui était l'une des trois dernièrement levées en Italie. Il confia le commandement de la légion et du fort à Q. Cicéron, à qui il déclara en partant qu'il reviendrait le septième jour. Il prit donc avec lui trois légions; il en donna trois à Labiénus, trois à C. Fabius : et ces trois corps, répandus en trois cantons différents, firent un horrible dégât dans tout le pays des Éburons.

Mais les habitants, épars çà et là, échappaient à sa vengeance. Pour aller à eux, il fallait pénétrer dans des lieux de difficile accès et inconnus; enfiler des routes étroites, et exposées à des embûches à droite et à gauche. Si les Romains demeuraient en corps de lé-

[1] César ajoute que ce fut avec de l'if, c'est-à-dire, apparemment, avec un suc exprimé de cet arbre, qui passe chez plusieurs naturalistes pour être d'une très-mauvaise qualité.

[2] *Tongres*, dans le pays de Liège. Les Aduatiques, dont il est parlé ailleurs, étaient un peuple distingué des Éburons; et leur ville principale, comme nous l'avons dit, était, selon plusieurs géographes, Namur.

gions, ils ne pouvaient arriver à l'ennemi; s'ils se séparaient en petits pelotons, ou si même des soldats s'écartaient seuls, comme il arrivait souvent, par l'espérance du pillage, ils tombaient dans des piéges qui leur étaient tendus partout, et périssaient eux-mêmes. Enfin César s'avisa d'un expédient singulier : ce fut d'inviter tous les peuples du voisinage à venir piller et ravager les terres et les habitations des Éburons. Ces nouveaux ennemis, connaissant parfaitement les lieux, étaient plus à portée de réussir; et s'ils périssaient, César s'en consolait aisément.

Danger extrême que court de la part des Sicambres une légion commandée par Q. Cicéron.

Cette invitation donna lieu à un événement des plus surprenants et des plus capables de faire voir combien il est important dans la guerre de se tenir toujours sur ses gardes. Non-seulement les peuples Gaulois des environs accoururent attirés par l'appât d'un butin facile et assuré; mais la nouvelle ayant été portée au-delà du Rhin, les Sicambres voulurent aussi profiter de l'occasion. Ils passent le Rhin dans des barques au nombre de deux mille chevaux, et ils commencent par piller les Éburons et enlever ce qu'ils trouvent de bestiaux. Comme ils avançaient dans le pays, un de leurs prisonniers leur dit : « A quoi vous amusez-vous de courir « après un chétif et misérable butin, pendant qu'en « trois heures de marche vous pouvez arriver à Atua- « tique, où sont tous les bagages et toutes les richesses « de l'armée romaine? César est actuellement fort loin. « Le petit nombre de soldats qu'il y a laissés suffit à « peine pour garnir les parapets; et la crainte qui les « domine est si forte, qu'ils n'osent pas sortir hors de « leurs retranchements ». Cet avis fut trouvé excellent;

et les Sicambres tournent sur-le-champ leurs pas vers Atuatique.

C'était le septième jour depuis le départ de César, et celui auquel il avait fixé son retour. Jusque-là Q. Cicéron avait obéi ponctuellement aux ordres de son général, et n'avait pas laissé même un valet sortir du camp. Mais enfin n'ayant point de nouvelles de César, qu'il savait s'être avancé assez loin dans le pays ennemi, et doutant qu'il revînt exactement au jour marqué; d'ailleurs fatigué des plaintes de plusieurs, qui étaient mécontents de se voir enfermés, comme s'ils soutenaient un siége; croyant de plus qu'il était bon de mettre des blés dans son camp pour avoir de quoi distribuer l'étape aux soldats de sa légion, qui devaient la recevoir ce jour-là même, il envoya cinq cohortes dans un champ éloigné seulement de trois mille pas, pour en couper les blés.

Précisement en ce moment arrivent les Sicambres. L'alarme fut extrême dans le camp romain. Ils ne se voyaient que la moitié de leur nombre. Ils ne s'attendaient à rien moins qu'à une attaque. Ces barbares leur semblaient tombés des nues, et ils se persuadaient qu'il fallait que l'armée de César fût détruite, sans quoi on n'aurait jamais osé venir les insulter. Quelques-uns même craignaient l'infortune attachée, ce leur semblait, au lieu qu'ils occupaient; et ils se mettaient devant les yeux le triste sort des soldats de Sabinus.

Il s'en trouva néanmoins qui firent ferme à la porte à laquelle se présentaient les ennemis. César a fait mention en particulier d'un vieux capitaine, Sextius Baculus, qui avait par-devers lui grand nombre de

belles actions, et qui étant actuellement malade, et n'ayant pas mangé depuis cinq jours, se traîna comme il put à l'endroit qu'il voyait menacé; et, ayant encouragé par son exemple les capitaines de la cohorte qui était de garde, il arrêta la première fougue des ennemis. Dans l'état de faiblesse où l'avait réduit la maladie et la diète, les blessures qu'il reçut achevèrent de l'accabler. Il tomba ou mort ou en défaillance[1], et l'on eut bien de la peine à l'emporter hors du combat. Cependant, par sa résistance courageuse, il avait donné le temps aux soldats de se remettre de leur frayeur. Les Sicambres ne purent forcer la porte du camp; et les retranchements se défendaient suffisamment tout seuls contre des barbares qui ignoraient la manière de les attaquer.

Cependant les fourrageurs romains reviennent. Les Sicambres crurent d'abord que c'était l'armée de César, et ils quittèrent l'attaque du camp. Mais bientôt, ayant remarqué leur petit nombre, ils se jettent sur eux, et tâchent de les envelopper. Ce qu'il y avait de vieux soldats dans cette troupe prirent le parti de se faire jour à travers les ennemis et de pénétrer dans le camp. Les autres, qui ne s'étaient jamais vus en pareil cas, doutent, balancent, font divers mouvements contraires les uns aux autres. Il en périt un nombre considérable. Le reste, animé par la bravoure des capitaines, qui étaient gens de cœur et d'expérience, choisis par César dans de vieux corps, gagna enfin les retranchements. Les Sicambres, désespérant alors de forcer le camp romain, allèrent reprendre le butin qu'ils avaient déposé

[1] L'expression de César paraît susceptible des deux sens : *Relinquit animus Sextum.*

dans les bois, et repassèrent tranquillement le Rhin.

La consternation était si grande dans le camp romain, même après la retraite des barbares, que Volusénus étant arrivé pendant la nuit avec la cavalerie, il ne put leur persuader que César le suivait. Ils s'opiniâtraient à croire que l'infanterie était détruite, et que la cavalerie seule avait pu échapper aux ennemis. Ils ne furent rassurés que lorsqu'ils virent leur général en personne de retour avec son armée.

César, s'étant fait instruire de tout, se plaignit que ses ordres n'eussent pas été fidèlement exécutés. Du reste, il admira le jeu bizarre de la fortune, et comment des peuples venus exprès pour nuire à Ambiorix, l'avaient servi comme s'il les eût mandés à son secours.

Le pays des Éburons est saccagé : mais Ambiorix échappe à César.

Pendant le reste de la campagne il fit continuer et par ses troupes, et par les peuples du voisinage, le dégât commencé sur les terres des Éburons. Tout fut détruit et ravagé; en sorte que ceux qui, cachés dans leurs retraites, évitèrent le fer des ennemis, étaient réduits à périr de faim. Mais il ne put parvenir à achever sa vengeance sur Ambiorix. Souvent ce fugitif fut tout près d'être pris ou tué : on le voyait, on croyait le tenir, et toujours il échappait. Changeant perpétuellement d'asyle, et n'ayant autour de lui que quatre cavaliers, il rendit inutiles les efforts d'une multitude d'ennemis, que la haine, le désir de plaire à César, l'espoir de la récompense, animaient à le poursuivre.

César fait condamner à mort et exécuter Accon, chef des Sénonais.

Après cette expédition, César ramena son armée à Durocortorum, ville capitale des Rhémois. Il y tint une assemblée générale de la Gaule, dans laquelle il fit le procès à ceux qui avaient excité les soulèvements des Sénonais et des Carnutes. Accon, ayant été convaincu

d'en être le principal auteur, fut condamné à mort et exécuté. Plusieurs autres, qui craignaient le même sort, s'enfuirent; et César prononça contre eux la peine du bannissement.

Il distribua ensuite ses légions en quartiers, deux sur les frontières de ceux de Trèves, deux dans le pays de Langres, six dans le Sénonais. Après quoi il passa en Italie pour faire la visite de la Gaule cisalpine, et y tenir les grands jours, selon l'usage des magistrats romains.

Il va passer l'hiver en Italie.

La suite des faits nous oblige d'interrompre ici ce qui regarde la guerre de César dans les Gaules. Nous allons passer en Orient, et parler d'un général d'une capacité bien différente, et dont les succès ne le furent pas moins.

§ V. *Origine des Parthes. Arsace, fondateur de cet empire, qui s'étend sous les successeurs de ce prince. Leurs mœurs d'abord féroces, puis amollies par le luxe. Leur façon de combattre. Ils étaient toujours à cheval. Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves. Caractère de leur esprit. Parricides tout communs dans la maison des Arsacides. Le mépris que Crassus faisait des superstitions populaires lui nuisit. La guerre qu'il faisait aux Parthes était constamment injuste. Mot de Déjotarus à Crassus sur son âge. Crassus entre en Mésopotamie, et, après y avoir soumis quelques villes, il revient passer l'hiver en Syrie. Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis et celui de Jérusalem. Pompée et Crassus, toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le tem-*

ple du vrai Dieu. Prétendus présages du malheur de Crassus. Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son père. Folle et aveugle confiance de Crassus. Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes. Artabaze, roi d'Arménie, allié des Romains. Le roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, et envoie Suréna contre Crassus. Naissance, richesses, caractère de Suréna. Crassus passe l'Euphrate et rentre en Mésopotamie. Abgare, roi d'Édesse, trahit Crassus. Crassus se prépare à combattre les Parthes. Bataille. Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu et réduit à se faire tuer par son écuyer. Constance héroïque de Crassus le père. La nuit met fin au combat. Douleur et découragement des soldats romains et de leur général. Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres. Les Parthes les poursuivent. Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, et se fie encore à un traître. Cassius, son questeur, se sépare de l'armée, et se sauve en Syrie. Crassus se trouve à portée d'échapper aux Parthes. Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence. La mutinerie des soldats romains force Crassus à y aller. Il y est tué. Il était également incapable et présomptueux. Insolence de Suréna après la victoire. La tête de Crassus est portée au roi des Parthes en Arménie.

Avant que de raconter la funeste expédition de Crassus contre les Parthes, je crois qu'il est à propos d'ex-

poser ici l'origine, les mœurs, et une idée sommaire de l'histoire de cette nation, qui fut pour l'empire romain une barrière insurmontable, et qui arrêta toujours ses conquêtes du côté de l'Orient. Nous avons déja eu occasion de nommer plus d'une fois les Parthes: mais c'est ici proprement que leur histoire commence à faire une partie importante de celle des Romains.

Origine des Parthes. Justin. XLI.

Les Parthes étaient originaires de Scythie, d'où ayant été chassés, ils furent obligés de chercher ailleurs un établissement tranquille. Leur nom même était la preuve de leur origine, et contenait en quelque façon leur histoire, s'il est vrai, comme l'a dit Trogue Pompée, qu'en langue scythique il signifie *bannis* ou *exilés*. Et la conformité des mœurs entre les deux nations achève de donner à ce sentiment toute la vraisemblance que comportent des faits si anciens et si reculés.

Le pays qu'ils occupèrent est au midi de l'Hyrcanie, et touche la Médie à l'occident, pays étroit, et encore plus ingrat, puisqu'il ne consiste presque qu'en montagnes arides et plaines sablonneuses: en sorte que sous ce climat on éprouve les rigueurs contraires des deux saisons, un froid violent dans les montagnes, et un chaud excessif dans les plaines. C'est donc une habitation très-désagréable, mais très-propre à endurcir les tempéraments et à les rendre capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Pendant une longue suite de siècles les Parthes sont demeurés tout-à-fait obscurs et inconnus. Sous les Assyriens et les Mèdes, sous les Perses, sous les premiers rois macédoniens de Syrie, à peine est-il fait aucune mention de ce peuple. Ce fut l'an 502 de Rome, 250 ans

Arsace, fon-

dateur de leur empire, qui s'étend sous les successeurs de ce prince.

avant Jésus-Christ, pendant qu'Antiochus surnommé *le Dieu* était roi de Syrie, qu'Arsace souleva les Parthes, poussés à bout par les injustices et la tyrannie des gouverneurs macédoniens. Qui était Arsace? c'est sur quoi les auteurs varient. Mais ce qui n'est point douteux, c'est qu'il fut toujours regardé par les Parthes comme le fondateur de leur empire, et que sa mémoire fut tellement en vénération parmi eux, que tous ses successeurs voulurent porter son nom.

Arsace, ayant une fois mis sa nation en liberté, ne se renferma pas dans les limites de la Parthiène : il étendit ses conquêtes, qui furent encore poussées plus loin par les princes ses successeurs, presque tous guerriers et avides de gloire : en sorte que, par les guerres qu'ils firent avec succès contre les rois de Syrie, dont la puissance alla toujours s'affaiblissant, contre les Scythes, contre les Bactriens, contre l'Arménie, ils donnèrent enfin une telle étendue à leur domination, qu'au temps de Crassus elle embrassait presque tous les pays entre l'Oxus et l'Euphrate. Leurs villes royales étaient Ctésiphon sur le Tigre, et Ecbatane en Médie. Les rois des Parthes passaient l'hiver dans la première de ces deux villes, et l'été dans l'autre, ou en Hyrcanie.

Strabo, XVI, p. 743.

Leurs mœurs d'abord féroces, puis amollies par le luxe.

Les mœurs de cette nation se sentirent d'abord de la férocité de leur origine et de la rudesse du climat qu'ils habitaient. Mais, lorsqu'ils eurent fait des conquêtes, et soumis des pays délicieux, les richesses et les plaisirs les amollirent. Ils donnèrent dans le luxe des habillements, et l'incontinence devint excessive parmi eux. On en peut juger par Suréna [1], le vainqueur de Crassus.

[1] Et surtout par la conduite infame de Phéréclès à l'égard de son frère Tiridate. (Appian. *Parth.* ap. Phot. cod. LVIII.) — L.

Ses bagages occupaient mille chameaux : et il traînait après lui deux cents chariots remplis de ses concubines. Le sérail du roi était sans doute bien plus nombreux, composé de femmes de toutes les nations, et dont la beauté faisait le seul mérite. Ainsi ces fiers Arsacides, à qui l'origine paternelle enflait si fort le cœur, avaient souvent des mères dont la naissance et la conduite eussent été bien capables de les faire rougir. Au reste, l'état des femmes était dès-lors à peu près tel qu'il est aujourd'hui dans ces pays orientaux. On les retenait dans une dure captivité, enfermées sous cent clefs, et totalement séquestrées de la vue des hommes.

Plut. Crass.

Justin.

Pour ce qui est de l'armure et de la façon de combattre, ils les conservèrent telles qu'ils les avaient reçues des Scythes, si ce n'est en ce qui regarde les cavaliers bardés de fer, dont ils avaient, je pense, emprunté l'usage des Perses, leurs voisins, et long-temps leurs maîtres. Leurs autres troupes n'employaient presque pour arme offensive que l'arc et la flèche, et combattaient toujours à cheval. Tout le monde sait qu'ils n'étaient pas moins redoutables dans la fuite que lorsqu'ils faisaient face à l'ennemi[1]. Ils avaient l'adresse de tirer parfaitement de l'arc en fuyant ; et ceux qui les poursuivaient en étaient blessés d'autant plus sûrement, qu'ils s'en défiaient moins.

Leur façon de combattre.

Le cheval était pour eux d'un usage universel, non-seulement à la guerre, mais en tout temps. S'ils allaient à un repas ou faire une visite, dans les affaires

Ils étaient toujours à cheval.

[1] .....Versis animosum equis
Parthum.....
(Horat. I, Od. 19.)
.....Sagittas et celerem fugam
Parthi.....
(Id. II, 13.)

publiques et particulières, à la ville et à la campagne, dans les marchés, dans les entretiens qu'ils avaient ensemble, on les voyait toujours à cheval; en un mot, la différence entre les libres et les esclaves, c'est que les premiers paraissaient partout à cheval, au lieu que les autres marchaient à pied.

Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves.

Cette différence n'avait lieu néanmoins que dans la paix : car leurs armées, qui consistaient toutes en cavalerie, n'étaient presque composées que d'esclaves. Ils en avaient un nombre prodigieux, et qui augmentait toujours sans jamais diminuer, parce que les maîtres n'avaient point droit d'affranchir leurs serfs; aussi en prenaient-ils autant de soin que de leurs enfants. Ils leur faisaient apprendre à monter à cheval et à tirer de l'arc. Les riches et les grands seigneurs se piquaient de fournir au roi dans les guerres un plus grand nombre de cavaliers. Enfin, lorsque Antoine attaqua les Parthes, sur cinquante mille hommes de cavalerie il n'y en avait, dit Trogue Pompée, que quatre cents qui fussent de condition libre.

Caractère de leur esprit.

Le caractère d'esprit de la nation nous est peint par le même auteur avec des couleurs qui n'en donnent pas une idée avantageuse[1]. Fiers, séditieux, portés

[1] Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia: quippè violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti: naturâ taciti, ad faciendum quàm ad dicendum promptiores, proindè secunda adversaque silentio tegunt. Principibus metu, non pudore, parent. In libidinem projecti, in cibum parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenùs expedit. = Le portrait des Parthes ne nous est parvenu que de la main d'auteurs latins, ou qui vivaient sous la domination romaine. Aussi peut-on croire aisément qu'ils ne l'auront pas flatté. Les Romains ne pardonnèrent pas aux Parthes d'avoir défait leurs armées, et arrêté leurs conquêtes sur les bords de l'Euphrate. — L.

également à la fraude et à l'insolence, ils regardent la douceur comme une vertu de femmes; la violence, selon eux, fait la gloire des hommes. Toujours inquiets, il leur faut ou des guerres avec l'étranger, ou des troubles domestiques. Ils sont naturellement taciturnes, plus propres à agir qu'à parler; ni les prospérités, ni les disgraces, ne les tirent de leur sombre silence. Ils n'obéissent à leurs rois que par la crainte, et non par devoir; effrénés dans la débauche, sobres pour le manger; nulle foi dans leurs discours ni dans leurs promesses, sinon autant qu'ils y trouvent leur intérêt.

Parricides tout communs dans la maison des Arsacides.

Ajoutons pour dernier trait, que la fureur de régner produisit dans la famille royale les crimes les plus horribles. Rien n'est plus fréquent dans l'histoire des Arsacides que de voir des rois détrônés, tués par leurs proches, par leurs frères, par leurs enfants. Orode, qui régnait sur les Parthes lorsque Crassus vint les attaquer, avait d'abord fait périr son père Phraate, comme nous l'avons dit ailleurs, de concert avec Mithridate, l'un de ses frères; et ensuite la guerre s'étant élevée entre ces deux fils parricides, et tous deux ambitieux du trône, après divers événements Mithridate tomba au pouvoir d'Orode, et fut traité par lui, non en frère, mais en ennemi.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

An. R. 698.
Av. J.C. 54.

Le mépris que Crassus faisait des superstitions populaires lui nuisit. Plut. Crass. Dio, XL.

Crassus était parti de Rome, et même de Brindes, au milieu de prétendus mauvais présages, et chargé des imprécations de plusieurs Romains. Il ne faisait aucun cas de ces objets de la superstition populaire; et ce mépris lui nuisit. L'antiquité nous offre des exemples

de généraux aux affaires desquels une imbécile crédulité a fait beaucoup de tort [1]. Ici c'est tout le contraire : Crassus, qui avait pris soin d'éclairer son esprit par les connaissances philosophiques, était si intimement pénétré de mépris pour tous ces signes imaginaires de la colère céleste, qu'il semblait supposer que tout le monde pensait comme lui. Ses soldats étaient pourtant très-susceptibles de ces craintes superstitieuses; et leur général, n'y faisant aucune attention et n'apportant aucun remède au mal, laissa se répandre et croître à l'excès dans son armée le découragement et le désespoir.

La guerre qu'il faisait aux Parthes était constamment injuste.

Cette attention lui eût été néanmoins d'autant plus nécessaire, que la guerre qu'il faisait aux Parthes était constamment injuste; ce qui disposait à croire que les Dieux se déclaraient contre lui. Il n'avait ni sujet légitime, ni ordre de qui que ce soit, de les attaquer. Mais j'ai remarqué, d'après Plutarque, que Crassus, dans sa conduite particulière, comptait pour rien le vrai ou le faux, le juste ou l'injuste. Il ne sauvait pas même sur ce point les apparences. Il porta cette façon de penser dans une entreprise où il engageait toute la république, et dont les suites pouvaient être si terribles. Il ne considéra nullement que les Parthes étaient en paix avec les Romains, et ne leur avaient donné aucune occasion de plainte; il lui suffit de se persuader qu'il y avait pour lui des richesses et de la gloire à gagner. Et la Providence divine, qui punit souvent les injustes dès cette vie, lui fit trouver une mort funeste et honteuse où il croyait acquérir un surcroît d'honneur et de puissance.

[1] Témoin Nicias, sur lequel on peut consulter l'Hist. Anc., tome III, page 477.

Il parut en tout un homme frappé d'aveuglement, et qui ne faisait aucun retour sur lui-même. Son âge seul pouvait être une raison suffisante pour le détourner de se jeter dans des périls et dans des fatigues qui ne lui convenaient plus. Il avait plus de soixante ans, et en paraissait encore davantage. Il s'attira même sur cet article un avertissement de la part de Déjotarus : car, en traversant la Galatie, où ce prince déja âgé fondait une nouvelle ville, Crassus voulut le railler sur ce sujet. *Roi des Galates*, lui dit-il, *vous bâtissez lorsqu'il ne vous reste plus qu'une heure de jour.* Déjotarus lui répondit très à propos : *Vous même, seigneur, vous ne vous êtes pas levé de fort bon matin pour aller porter la guerre chez les Parthes.* Il n'est pas dit que Crassus se soit piqué de ce mot; mais il n'en poursuivit pas moins ce qu'il avait commencé.

Mot de Déjotarus à Crassus sur son âge.

Arrivé en Syrie, il ne perdit pas un moment; et, ayant jeté un pont sur l'Euphrate, il eut d'abord quelques succès heureux, parce que les Parthes n'avaient fait aucun préparatif contre une irruption si subite et si imprévue. Il prit plusieurs villes en Mésopotamie, ou plutôt il en reçut les soumissions volontaires : car c'étaient presque toutes colonies grecques qui n'obéissaient qu'à regret à des barbares autrefois esclaves de leurs ancêtres, et qui se jetaient volontiers entre les bras des Romains, dont ils savaient que leur nation était aimée.

Crassus entre en Mésopotamie; et après y avoir soumis quelques villes, il revient passer l'hiver en Syrie.

Il ne trouva donc d'ennemi à combattre qu'un officier parthe nommé Sillacès, qui, avec une poignée de cavaliers, vint à sa rencontre auprès de la bourgade d'*Ichnæ*, et qui, ayant été vaincu et blessé, alla por-

ter à son maître la nouvelle de l'entrée des Romains en Mésopotamie. Crassus eut encore à tirer l'épée contre les habitants de Zénodotium, qui avaient massacré environ cent Romains après les avoir reçus dans leur ville. Cette perfidie fut vengée par la prise de la place, qui fut saccagée, et les habitants passés au fil de l'épée ou vendus. Pour de si minces exploits Crassus, s'étant laissé proclamer *imperator* par ses soldats, se fit regarder comme ayant peu d'élévation de courage et de faibles espérances pour l'avenir.

Mais la plus grande faute qu'il fit, après néanmoins l'entreprise en elle-même, qui, dit Plutarque, était la plus énorme de toutes les fautes, ce fut qu'au lieu d'aller en avant et de pousser jusqu'à Séleucie [1], ville toujours ennemie des Parthes, il voulut retourner passer l'hiver en Syrie, et laissa seulement au-delà de l'Euphrate, dans les places qu'il avait soumises, sept mille hommes de pied et mille chevaux. Par là il donnait le temps aux ennemis de se reconnaître, et de faire leurs apprêts pour la campagne suivante.

Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis et celui de Jérusalem.

Les occupations dans lesquelles il passa son hiver ne furent pas moins blâmées, et à juste titre; car il ne songea point du tout à faire des amas de munitions de guerre et de bouche, ni à exercer ses troupes. Livré à son triste penchant, l'argent fut presque son seul objet. Il se faisait rendre un compte exact des revenus des villes, sans doute pour porter les taxes aussi haut

[1] Plutarque dit *jusqu'à Babylone et à Séleucie.* Mais l'ancienne Babylone ne subsistait plus alors, et son nom même, aussi-bien que ses habitants, avait passé à Séleucie. Je tire cette remarque de M. Prideaux, Hist. des Juifs, tom. III, pag. 258, édit. d'Amsterd., 1728. Il restait pourtant encore quelques ruines de Babylone, mais qui ne pouvaient pas faire un poste important dans une guerre.

qu'elles pouvaient aller. Il leur commandait un certain nombre de soldats, qu'il les dispensait ensuite de fournir moyennant les sommes qu'il en recevait. Il pillait les temples; et en particulier celui de la déesse syrienne, honorée spécialement dans la ville d'Hiérapolis, le tenta par ses riches offrandes, qu'il eut soin d'examiner curieusement pendant plusieurs jours, et de peser avec la balance. Cette déesse, que l'on représentait en plusieurs lieux sous une image monstrueuse, moitié femme, moitié poisson, paraît être la même que le dieu Dagon mentionné dans nos livres saints, et dont le nom signifie *poisson*.

Crassus n'épargna pas davantage le temple du vrai Dieu, qu'il avait le malheur de ne pas connaître. Il en enleva deux mille talents [1], qui y étaient dès le temps de Pompée, et que ce général y avait laissés. On y gardait encore huit mille talents [2], qui étaient des dépôts de tous les Juifs répandus dans l'univers. Éléazar, qui avait la garde des trésors du temple, voulut au moins sauver ces dépôts; et, pour les racheter du pillage, il crut pouvoir sacrifier un morceau d'un prix immense. C'était une poutre d'or, comme l'appelle Josèphe, pesant trois cents mines, ou sept cent cinquante livres en poids romains [3], et enfermée dans une poutre de bois, sur laquelle étaient attachés les voiles magnifiques qui séparaient le sanctuaire d'avec la partie antérieure appelée *le lieu saint*. Éléazar avait seul connaissance de ce riche lingot; et il exigea du général romain, avant que de le lui livrer, un serment par lequel il s'engageait à

Joseph. Antiq. Jud. XIV, 12.

[1] Six millions. = On ne sait de quel talent il s'agit. L.

[2] Vingt-quatre millions.

[3] Près de onze cent soixante et douze marcs de notre poids.

s'en contenter, et à ne rien enlever de toutes les autres richesses qui étaient dans le temple. Crassus reçut la poutre, jura, et n'en mit pas moins la main sur les huit mille talents.

Pompée et Crassus toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le temple du vrai Dieu.

C'est une chose très-digne de remarque que le triste sort des deux généraux romains qui, les premiers et les seuls jusqu'au temps dont nous parlons, avaient violé le respect dû au temple de Jérusalem. Pompée, depuis qu'il eut osé porter ses regards téméraires dans un lieu redoutable, où jamais aucun profane n'était entré, ne réussit en rien, et il termina enfin malheureusement une vie jusque-là remplie de gloire et de triomphes. Crassus, encore plus criminel, fut puni plus promptement, et périt dans l'année même.

Prétendus présages du malheur de Crassus.

J'espère que le lecteur judicieux ne confondra point cette observation, conforme aux principes du christianisme et à l'idée d'une Providence, avec les prétendus présages de malheur arrivés à Crassus, suivant l'opinion du vulgaire et le récit des historiens. Je ne daignerais pas même donner place dans un ouvrage sérieux à ces événements fortuits et de très-peu d'importance, s'ils ne nous servaient à connaître la façon de penser des anciens, de laquelle peut-être y a-t-il encore des gens qui ne sont pas bien revenus parmi nous. On observa, par exemple, que Crassus et son fils, en sortant du temple d'Hiérapolis, tombèrent l'un sur l'autre, ce qui présageait leur mort prochaine; et le fils le premier, parce qu'il devait être tué avant son père. On sent assez combien cela est frivole. Je raconterai dans la suite d'autres faits semblables, dont il sera aisé de porter le même jugement.

Le jeune

Le jeune Crassus était revenu de Gaule joindre son

père en Syrie avec mille cavaliers gaulois. L'histoire le loue comme ayant fait preuve de talents et de courage : mais Cicéron le taxe de témérité et de présomption. « Parce qu'il avait, dit-il, servi sous un grand « général (c'est-à-dire sous César), il prétendait deve- « nir incessamment lui-même général d'armée. Il ne se « proposait rien moins que les exemples d'Alexandre « et de Cyrus. En courant à pas précipités vers la « grandeur et la gloire, il tomba d'une chute déplo- « rable. »

Crassus vient de Gaule joindre son père. Cic. in Bruto, n. 281, 282.

CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. VALERIUS MESSALLA.

An. R. 699. Av. J. C. 53.

Crassus le père, que l'âge aurait dû rendre sans doute plus modéré, montrait dans toute sa conduite une folle et aveugle confiance. Lorsqu'il rassemblait ses troupes de leurs quartiers pour rentrer en Mésopotamie, arriva une ambassade du roi des Parthes, chargée d'ordres assez pacifiques, mais tournés d'une façon très-fière et très-insultante pour Crassus. « Si « c'est Rome qui vous envoie avec votre armée, lui « dirent ces ambassadeurs, la guerre sera irréconci- « liable. Mais, si c'est malgré votre république, comme « nous l'apprenons, et par l'avidité de vous enrichir « personnellement, que vous avez attaqué les Parthes « et que vous êtes entré sur leurs terres, Arsace [1] veut « bien user de modération : il a pitié de votre vieil- « lesse, et il vous permet de retirer les soldats romains, « qui sont plutôt captifs dans les places de Mésopota- « mie que capables de les garder pour vous. » Crassus

Folle et aveugle confiance de Crassus.

[1] C'est le nom que les Parthes donnaient à tous leurs rois.

ne parut point offensé d'un langage si haut et si méprisant : mais, toujours plein de son projet, il dit qu'il rendrait sa réponse au roi des Parthes dans Séleucie. Vagisès, chef de l'ambassade, se mit à rire; et montrant avec les doigts de sa main droite le dedans de sa main gauche, « Il croîtra ici des poils, reprit-il, avant « que Crassus voie Séleucie ». On se prépara donc de part et d'autre à la guerre.

Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes.

Mais l'armée romaine commença à être découragée avant même que d'avoir vu les ennemis. Rien n'était plus effrayant que les discours que tenaient à leur sujet quelques-uns de ceux qui avaient été mis en garnison par Crassus dans les places au-delà de l'Euphrate, et qui, dépêchés apparemment par leurs commandants, étaient arrivés au camp avec bien de la peine et du danger. Ils exagéraient, comme c'est l'ordinaire de ceux qui sont frappés de crainte, la grandeur du péril, la multitude des combattants, la difficulté de leur résister. « Ce sont des gens, disaient-ils, qu'il n'est pas « possible d'éviter lorsqu'ils poursuivent, ni de prendre « lorsqu'ils fuient. Leurs flèches préviennent les re- « gards, et l'on se sent frappé avant que d'avoir vu le « tireur. Les armes défensives et offensives de leurs « cuirassiers leur sont également avantageuses : les « unes sont impénétrables aux coups, et les autres « percent avec violence tout ce qu'on leur oppose. » Les soldats de Crassus furent d'autant plus effrayés de ce qu'ils entendaient dire des Parthes, qu'ils s'en étaient fait une tout autre idée. Ils ne les croyaient en rien différents des Arméniens et des Cappadociens, que Lucullus avait menés battant avec une supériorité étonnante; et ils s'étaient imaginé que la plus grande peine

de cette guerre consisterait pour eux dans les longues marches, et dans la difficulté de joindre des ennemis qui éviteraient le combat. Le péril, sur lequel ils n'avaient nullement compté, se trouvant très-réel, faisait une grande impression sur leurs esprits.

Quelques-uns même des principaux officiers en furent émus, et entre autres Cassius, qui s'est depuis rendu si fameux par le meurtre de César, et qui pour-lors était questeur de Crassus. Plein de courage, mais néanmoins précautionné et circonspect, il voulait, et plusieurs autres avec lui, que l'on soumît l'entreprise de la guerre à une nouvelle délibération, et que l'on examinât s'il était à propos de s'y engager. Ils étaient appuyés des devins et des aruspices, qui prétendaient que tous les présages étaient fâcheux. Mais Crassus n'écoutait que ce qui flattait l'empressement incroyable qu'il avait d'avancer.

Artabaze, roi d'Arménie, allié des Romains.

Il fut encore fortifié dans sa résolution par l'arrivée d'Artabaze, roi d'Arménie, qui avait succédé au vieux Tigrane son père. Ce prince vint dans le camp des Romains avec six mille chevaux qui formaient sa garde. Il promettait de plus un corps de dix mille cuirassiers à cheval, et trente mille hommes de pied qu'il entretiendrait à ses dépens. Il donnait en même temps un conseil, qui, s'il eût été suivi, aurait prévenu vraisemblablement le désastre de l'armée romaine : c'était de prendre la route de l'Arménie pour entrer dans le pays des Parthes : moyennant quoi les Romains auraient eu des vivres en abondance dans un pays ami; et la cavalerie des Parthes, qui faisait toute leur force, n'aurait pu agir parmi les montagnes dont toute l'Arménie est remplie. Crassus fit un médiocre accueil à Artabaze sur

les secours qu'il lui amenait et lui offrait; et il rejeta absolument son conseil, par la raison qu'il avait laissé en Mésopotamie un nombre de bonnes troupes qu'il ne lui était pas permis d'abandonner. L'Arménien se retira peu content de Crassus, et prévoyant apparemment qu'il aurait à défendre ses propres états. En effet, le roi des Parthes, se trouvant deux ennemis sur les bras, Crassus et Artabaze, crut devoir prudemment les empêcher de se joindre. Dans cette vue il partagea ses forces; et comme, malgré ses bravades et ses airs de hauteur, il craignait beaucoup les Romains, il marcha en personne du côté où le danger était moindre, c'est-à-dire en Arménie, et il envoya une armée nombreuse en Mésopotamie sous la conduite de Suréna.

Le roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, et envoie Suréna contre Crassus.

Naissance, richesses, caractère de Suréna.

Ce nom n'est point un nom d'homme, mais de dignité, et il marquait la seconde personne de l'empire, et comme le visir du roi des Parthes. Celui qui était alors revêtu de cette grande charge, et que nous désignerons toujours par le seul nom de Suréna, parce que nous ne lui en connaissons point d'autre, était de la plus haute noblesse. C'était à sa famille qu'appartenait, dans la cérémonie de l'inauguration des rois des Parthes, le droit de leur ceindre le diadème sur le front. Ses richesses répondaient à la splendeur de sa naissance. J'ai déja dit un mot de ses équipages et de son luxe dans l'armée qu'il commandait. Mais, ce qui est bien plus considérable, il y avait amené mille cuirassiers à cheval, et un bien plus grand nombre de simples cavaliers, levés les uns et les autres sur ses terres : et son monde, en y comprenant ses soldats, ses domestiques et ses clients, se montait à plus de dix mille hommes. Il était brave de sa personne; et par sa valeur il avait

rendu les plus importants services à Orode, qui régnait actuellement, l'ayant ramené de l'exil sur le trône, et ayant forcé la ville de Séleucie, dans le siége de laquelle il se signala jusqu'à monter le premier sur la muraille et tuer de sa main ceux qui voulurent s'opposer à lui. A la bravoure il joignait, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans, l'habileté et l'adresse, qu'il portait sans scrupule jusqu'à la fraude et à la perfidie; et ce fut principalement par ces voies obliques qu'il triompha de Crassus, que d'abord une confiance téméraire, et ensuite le découragement inspiré par ses malheurs, disposaient à donner dans tous les piéges qui lui furent tendus. Tel était le général qu'Orode mit en tête aux Romains.

Crassus passe l'Euphrate, et rentre en Mésopotamie.

Crassus passa l'Euphrate à la ville de Zeugma, qui avait un pont sur cette rivière, et qui même en tirait son nom : car *zeugma* veut dire *pont* en grec. Pendant le trajet il survint un orage affreux, avec des éclairs, des tonnerres, une pluie horrible, un vent violent; enfin l'ouragan fut si furieux, qu'il rompit une partie du pont, qui n'était que de bois. Le soldat superstitieux fut surtout effrayé de cette dernière circonstance, qui semblait lui annoncer l'impossibilité du retour. Crassus voulut dissiper cette crainte en assurant avec serment que son dessein avait toujours été de ramener son armée par l'Arménie; et ce discours fit un bon effet. Mais comme il voulut insister, et ajouta, *oui, vous pouvez compter sur ce que je vous déclare, aucun de nous ne reviendra par ici*, le double sens de ces paroles renouvela toutes les frayeurs qui s'étaient emparées des esprits; et Crassus, qui s'en aperçut, ne tint compte de corriger son expression.

Il arriva, peu après, un autre fait du même genre. Lorsque l'armée eut passé le fleuve, Crassus en fit la revue : on célébrait un sacrifice solennel dans ces occasions. Le prêtre qui avait immolé la victime, en ayant remis les entrailles selon l'usage entre les mains du général, celui-ci les laissa tomber par terre. Nouveau sujet d'effroi pour les assistants. Crassus ne fit qu'en rire : *Voilà*, dit-il, *les inconvénients de la vieillesse; mais les armes ne me tomberont pas des mains :* il ne pouvait rien dire de mieux. Cependant les troupes conservèrent une impression de crainte, en conséquence de ces accidents, qu'elles prenaient pour de mauvais présages, et de quelques autres que j'omets à dessein.

L'armée de Crassus était très-belle : sept légions, quatre mille chevaux, et un pareil nombre d'armés à la légère. Elle s'avança d'abord le long du fleuve pour aller chercher les ennemis; des coureurs, que l'on avait envoyés à la découverte, rapportèrent qu'ils n'avaient point rencontré d'hommes, mais bien les traces des pieds d'une grande multitude de chevaux qui s'éloignaient. Crassus en conclut que les Parthes fuyaient devant lui, et résolut de les poursuivre. Néanmoins Cassius, et ceux qui pensaient comme lui, firent encore des représentations à leur général, et lui proposèrent, ou de faire séjourner l'armée dans quelqu'une des villes qui avaient garnison romaine, ou de gagner Séleucie en côtoyant toujours l'Euphrate. Cette marche eût été longue, mais elle avait de grands avantages. Les vivres ne pouvaient manquer, au moyen des barques, chargées de toutes les munitions, qui, en descendant le fleuve, accompagneraient l'armée; et, de plus, le même fleuve était une barrière qui mettait les Romains à couvert

du danger d'être enveloppés. Crassus balançait, et il aurait peut-être suivi cet avis salutaire; un traître l'en empêcha.

Abgare[1], roi d'Édesse, dans l'Osroène, selon la pratique des petits princes, toujours obligés de subir la loi de leurs voisins trop puissants, s'était montré ami des Romains, tandis que les armes de Pompée faisaient trembler l'Orient; et ensuite, depuis l'éloignement de ce général, il avait renoué amitié et alliance avec les Parthes. S'il eût fait paraître ses sentiments à découvert, il n'aurait pas été capable de faire grand mal à Crassus; mais, de concert avec Suréna, il vint dans le camp des Romains, cachant sous les dehors d'une amitié frauduleuse la plus noire perfidie; et comme il était beau parleur, et que d'ailleurs, connaissant le faible de Crassus, il lui avait apporté des présents considérables, il gagna toute sa confiance.

Abgare, roi d'Édesse, trahit Crassus.

La commission d'Abgare était de persuader au général romain de s'engager dans les vastes plaines de la Mésopotamie, où des troupes pesamment armées ne pouvaient se défendre contre une cavalerie innombrable. Après donc qu'il se fut insinué dans les bonnes graces de Crassus par des protestations de reconnaissance pour les bienfaits qu'il avait reçus de Pompée, et par la haute idée qu'il témoignait avoir des forces romaines : « Vous n'y pensez pas, lui disait-il, avec une « armée telle que la vôtre, de perdre le temps à de « longs préparatifs. Il n'est point question de faire usage « des armes contre des gens qui ne songent qu'à fuir; « vous n'avez besoin que de pieds agiles pour les at-

[1] Ce nom, commun à tous les rois d'Édesse, tire son origine de l'arabe, et signifie *grand, puissant.*

« teindre, et de mains pour prendre et emporter leurs « trésors. Et, quand il faudrait combattre, lequel vous « est le plus avantageux, ou d'avoir affaire à Suréna « seul, ou de donner à Orode, que la crainte réduit « maintenant à se cacher, le temps de reprendre cou- « rage, et de réunir contre vous toutes les forces de son « empire ? » Crassus ne savait pas que le roi des Parthes était allé porter la guerre en Arménie; et il prit tous les mensonges qu'il plut au perfide Osroénien de lui débiter, pour autant de vérités incontestables. Il s'éloigna donc de l'Euphrate, et, selon les vœux de Suréna, il enfila la route de la plaine.

Le chemin fut d'abord assez doux et assez aisé; mais bientôt on rencontra des sables brûlants et des campagnes désertes à perte de vue. Ainsi non-seulement la soif et les incommodités d'une marche pénible fatiguaient les Romains, mais l'aspect d'une solitude immense leur portait le découragement jusqu'au fond de l'ame : car ils ne voyaient ni arbre, ni plante, ni ruisseau, ni colline, ni herbe qui sortît de terre, mais comme une vaste mer de sables qui les environnait de toutes parts.

Cependant Crassus reçut des nouvelles d'Artabaze qui auraient dû lui ouvrir les yeux, et lui faire connaître qu'Abgare le trompait. Le roi d'Arménie lui mandait qu'il était actuellement attaqué par Orode, et que, par cette raison, il ne pouvait lui envoyer les secours qu'il lui avait promis. Il le priait en conséquence de venir le joindre; sinon, il lui conseillait au moins d'éviter les lieux où la cavalerie pouvait agir avec avantage, de gagner les montagnes et de s'y retrancher. Rien n'était plus sage que cet avis, et Artabaze y allait

de très-bonne foi. Crassus, petit esprit, livré à ses préventions, pendant qu'il se fiait aveuglément au traître Abgare, soupçonna de la trahison où il n'y en avait point; il ne fit aucune réponse par écrit à Artabaze, et il se contenta de dire à son député qu'il n'avait pas le temps, pour le présent, d'aller châtier les Arméniens, mais qu'il irait, dans peu, tirer vengeance de leur perfidie.

Cassius était désolé; et n'osant plus faire de nouvelles remontrances à son général, qui entrait en colère contre lui, il attaquait l'Osroénien dans le particulier. « Misérable, lui dit-il, quel mauvais génie t'a amené « parmi nous? Par quels enchantements et par quels « prestiges as-tu ensorcelé Crassus pour lui persuader « de jeter son armée dans des déserts qui ressemblent à « des abîmes sans fond et sans rive, et d'entreprendre « des marches qui conviennent mieux à un chef de vo- « leurs arabes qu'à un général des Romains? »

Le rusé barbare, qui savait prendre toutes sortes de formes, se tenait humble et bas devant Cassius, et lui disait qu'il n'y avait plus que peu de temps à patienter. Avec les soldats, c'étaient d'autres manières; il tournait la chose en plaisanterie : « Vous vous imagi- « nez, leur disait-il, voyager dans la Campanie; et vous « regrettez les sources, les bains d'eaux chaudes, la fraî- « cheur des ombres, les hôtelleries commodes de ce « pays délicieux. Vous ne vous souvenez donc pas que « vous traversez les confins des Assyriens et des Ara- « bes? » Enfin néanmoins, craignant que ses perfidies ne fussent découvertes, il partit, non pas furtivement, mais en faisant entendre à Crassus qu'il allait travailler à le servir, et à mettre le trouble dans les affaires et

dans le conseil des ennemis. Il allait au contraire avertir les Parthes qu'il était temps d'attaquer les Romains, qui étaient venus se livrer à leur discrétion.

Crassus se prépare à combattre les Parthes.

En effet, Crassus ne fut pas long-temps sans avoir de leurs nouvelles. Pendant qu'il se hâte, craignant toujours que les ennemis ne lui échappent, ses batteurs d'estrade reviennent en fuyant à toute bride, et rapportent que la plupart de leurs camarades ont été tués, qu'eux-mêmes ne se sont sauvés qu'avec peine, et que les Parthes arrivent sur leurs pas en grand nombre, en bon ordre, et avec beaucoup de confiance et d'audace. Ce rapport, si contraire à ce que Crassus attendait, commença à le déconcerter; il lui était arrivé, ce jour-là même, deux prétendus mauvais présages; dont il eût été à souhaiter que ses troupes n'eussent pas conçu plus d'effroi que lui. En s'habillant il avait pris par distraction une casaque noire au lieu d'une cotte d'armes de couleur de pourpre, et quelques-uns des drapeaux ne s'étaient laissé arracher de terre qu'avec difficulté : tout cela n'avait fait aucune impression sur Crassus; seulement il avait changé d'habillement; mais il n'en était pas moins plein d'assurance, et même de présomption.

L'arrivée des ennemis le troubla, et lui fit perdre en grande partie la présence d'esprit nécessaire à un général dans le péril. D'abord, suivant le conseil de Cassius, il rangea son infanterie en colonne pour donner moins de prise, et se garder du danger d'être tourné et enveloppé par ses derrières : ensuite il changea d'avis, et se forma en bataillon carré, donnant à chaque face douze cohortes; et il voulut que chaque cohorte fût flanquée d'un escadron, afin que, contre un ennemi

dont la cavalerie faisait toute la force, il n'y eût aucune partie qui ne fût soutenue de cavalerie. Il se plaça au centre, et distribua le commandement des deux ailes à son fils et à Cassius, et marcha en cet ordre du côté où était l'ennemi, que l'on ne découvrait pas encore.

L'armée romaine, en avançant, rencontra un ruisseau qui ne roulait pas une eau fort abondante, mais dont la vue réjouit et consola les soldats dans un pays sec et brûlant. La plupart des officiers voulaient que l'on campât en cet endroit, et que l'on y passât la nuit en attendant que l'on fût informé plus exactement du nombre des ennemis et de leur façon de s'arranger et de combattre ; mais le jeune Crassus, plein d'ardeur et de confiance, persuada à son père d'aller en avant. Ainsi on fit seulement une petite halte pour donner le temps de se rafraîchir et de repaître à ceux qui le voudraient; et, avant que tous eussent achevé, Crassus reprit sa marche, non pas doucement et en ménageant de temps en temps des repos, afin que les troupes n'arrivassent point fatiguées en présence de leur ennemi, mais en grande hâte et à pas précipités.

Bataille.

Bientôt les Parthes parurent, et leur abord n'eut rien de cet appareil terrible sous lequel ils avaient été annoncés. Les premiers rangs cachaient ceux qui venaient derrière, de façon que le nombre des troupes ne semblait pas considérable; de plus, leurs armes étaient couvertes de cuirs qui empêchaient qu'on ne les vît briller. Suréna avait été bien aise de rassurer un peu les Romains, afin qu'ensuite la surprise fît un plus grand effet et augmentât la terreur. C'est ce qui arriva lorsqu'au signal donné par lui, toute la plaine retentit d'un bruit, non pas de trompettes et de cors, qui

étaient les instruments dont se servaient les Romains, mais d'espèces de tambours, accompagnés de clochettes; ce qui faisait un mélange de sons sourds et aigus tout-à-fait capable d'effrayer ceux qui n'y étaient pas accoutumés. Dans le même temps on lève les surtouts qui couvraient les armes; et les Parthes, hommes et chevaux, parurent tout resplendissants de fer et d'acier; spectacle imprévu, et non moins propre à troubler les regards que le bruit de leurs tambours ne l'était à épouvanter les oreilles. Suréna se montrait à la tête, grand de taille, beau de visage, mais orné d'une façon efféminée, et qui convenait peu à la gloire de sa bravoure : car, imitant les mœurs médoises, il mettait du rouge, et portait une chevelure frisée et parfumée, au lieu que les Parthes conservaient encore dans ces temps-là l'air négligé, et même féroce, des Scythes leurs auteurs.

Lorsque les deux armées furent à portée de se choquer, les Parthes, qui avaient de longues piques, voulurent d'abord en faire usage pour enfoncer les Romains. Bientôt ils reconnurent qu'un aussi épais bataillon, et composé de soldats accoutumés à combattre de pied ferme, était impénétrable à leur attaque. Ils s'éloignèrent donc, et firent mine de se disperser, mais pour s'étendre et parvenir à envelopper les ennemis. Crassus détacha sur eux les armés à la légère, qui n'allèrent pas loin; car, se trouvant accueillis d'une grêle de flèches, ils se replièrent sur les légions, où ils commencèrent à jeter le trouble, et un effroi encore plus grand. Le soldat romain considérait avec étonnement et avec crainte la violence des coups que portaient ces flèches, dont la roideur était telle, qu'elles brisaient et fracassaient les armes, et qu'il n'y avait point de défense, si

ferme et si solide qu'elle pût être, qui pût leur résister. En effet, les arcs dont se servaient les Parthes étaient grands, forts, et bandés vigoureusement; et la sécheresse d'un climat très-chaud disposant les cordes à souffrir une forte tension, rendait cette sorte d'arme encore plus terrible.

Déja les Parthes, s'étant partagés et placés à une distance considérable, tiraient sur les légions, et tiraient à coups sûrs : car les Romains étaient si serrés, qu'il n'était presque pas possible qu'aucun coup portât à faux; et ils ne pouvaient prendre aucun parti dont ils ne se trouvassent très-mal : s'ils se tenaient dans leur poste, ils essuyaient la décharge de l'ennemi sans avoir même la consolation de se venger : s'ils avançaient, le Parthe fuyait, et n'en tirait pas moins en fuyant; pratique louée ici par Plutarque avec raison, puisqu'elle réunit la sûreté et la gloire, qui semblent ordinairement se combattre.

Les Romains se flattèrent durant quelque temps que les Parthes épuiseraient enfin leurs flèches, et qu'alors ils seraient obligés ou de se retirer, ou de venir se battre de près. Mais, lorsqu'ils surent que cette espérance était vaine, et qu'à la queue de l'armée ennemie était un grand nombre de chameaux chargés de ces flèches redoutables, que les Parthes allaient prendre à mesure qu'ils en manquaient, le désespoir s'empara de ces braves gens, à qui toute leur valeur devenait inutile.

Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu et

Le jeune Crassus néanmoins, par ordre de son père, tenta de joindre les ennemis, qui s'approchaient davantage de l'aile qu'il commandait, et se préparaient à l'envelopper. Il prit donc avec lui les mille chevaux

réduit à se faire tuer par son écuyer.

gaulois qu'il avait amenés, trois cents autres cavaliers, cinq cents archers, et huit cohortes légionaires; et, se séparant du reste de l'armée, il s'avança pour livrer l'attaque. Les Parthes reculèrent devant lui, et même prirent la fuite, voulant apparemment l'éloigner tout-à-fait de son père. Le jeune guerrier se crut vainqueur, et courut sur eux, accompagné de deux de ses amis, Censorinus et Mégabacchus [1]. Toute la cavalerie les suivit, et les gens de pied ne montrèrent pas moins d'ardeur et de courage, se persuadant que la victoire était à eux, et que l'ennemi fuyait. Ils le poursuivirent ainsi fort loin. Mais tout à coup les prétendus fuyards se retournent, et, d'autres troupes s'y joignant encore, tous ensemble ils reviennent sur les Romains. Ceux-ci s'arrêtèrent, comptant que leur petit nombre serait une amorce qui inviterait les Parthes, supérieurs de beaucoup, à en venir aux mains avec eux. Ils se trompaient; les cuirassiers ennemis se placèrent en front, et tout le reste de la cavalerie se mit à battre la plaine en courant sans ordre tout autour des Romains, et excita une poussière de sable si affreuse, qu'elle ôtait en même temps et la vue et la respiration. Pressés dans un petit espace, et se heurtant les uns les autres, les Romains étaient en butte aux flèches des Parthes sans pouvoir se défendre contre des ennemis qu'ils ne voyaient même pas. Ils périssaient donc en grand nombre, et d'une mort lente et cruelle. Ils voulaient arracher les flèches dont ils étaient percés : mais le fer en était armé de crochets et d'hameçons; en sorte qu'ils se déchiraient les veines et les nerfs où il était

[1] Ce nom n'est point romain, et pourrait bien être corrompu. L'ancien traducteur latin, au rapport de Xylander, portait *Cn. Plancus*.

entré, et expiraient ainsi dans les plus grandes douleurs; et ceux qui restaient en vie n'étaient point en état de combattre. Leur chef ayant voulu les exhorter à aller attaquer les cuirassiers parthes, ils lui montraient leurs mains enfilées avec leurs boucliers, et leurs pieds percés de part en part et attachés à la terre; en sorte qu'ils ne pouvaient ni fuir ni se défendre.

Dans cette extrémité le jeune Crassus, qui montra jusqu'à la fin dans ce combat une fermeté de courage digne d'un meilleur sort, a recours à la cavalerie, comme à sa dernière espérance; et il fait si bien, qu'avec elle il joint enfin les cuirassiers ennemis : mais le combat était très-inégal. Les demi-piques des Gaulois ne faisaient guère d'effet sur des cavaliers bardés de fer; au lieu que les longues et fortes lances de ceux-ci portaient de terribles coups aux Gaulois, dont les armes défensives, selon l'usage de la nation, étaient très-légères, si même ils en avaient aucune. Cependant ces Gaulois firent des prodiges. Ils prenaient à pleines mains les lances des ennemis, et ensuite, les joignant au corps, ils les renversaient à bas de leurs chevaux, ce qui les mettait absolument hors de combat, parce que la pesanteur de leur armure les empêchait de se relever ni de faire aucun mouvement. Quelquefois ces mêmes Gaulois descendaient de cheval, et, se glissant sous le ventre de ceux des ennemis, ils les perçaient. Le cheval blessé s'agitait et jetait à bas son cavalier, foulant aux pieds en même temps le vainqueur et le vaincu. Mais la chaleur et la soif accablaient ces braves Gaulois transportés dans un climat si différent du leur. D'ailleurs la plupart de leurs chevaux étaient tués, s'étant enferrés dans ces longues lances des cui-

rassiers parthes. Ainsi, après un combat des plus vifs, ils furent contraints de se retirer vers leur infanterie, emmenant avec eux le jeune Crassus dangereusement blessé.

Une petite hauteur sablonneuse qu'ils aperçurent près d'eux leur parut une ressource. Ils s'y établirent, placèrent au centre leurs chevaux, et se rangèrent eux-mêmes en cercle, se faisant un rempart de leurs boucliers : moyennant quoi ils espéraient repousser plus aisément les barbares. Mais il en arriva tout le contraire. Car sur un terrain uni, au moins les premiers mettaient à l'abri ceux qui étaient derrière eux; au lieu que, sur une colline, les suivants étant toujours plus élevés que ceux qui les précédaient, tous étaient également exposés aux flèches des ennemis, et ils se voyaient, avec la plus amère douleur, réduits à périr sans défense et sans gloire.

Il ne restait plus aucune espérance à ces troupes infortunées : et deux Grecs établis dans le pays conseillèrent au jeune Crassus de se sauver dans la ville d'*Ichnæ*, qui n'était pas loin, et qui avait reçu garnison romaine. Le jeune guerrier répondit en héros, qu'il n'y avait point de mort si terrible qui pût le faire résoudre à abandonner de braves gens qui se faisaient tuer pour lui. Il exhorta les deux Grecs à profiter eux-mêmes du conseil qu'ils lui donnaient; et, leur ayant fait un signe d'amitié, il les renvoya. Pour lui, comme il était blessé à la main et ne pouvait s'en servir, il présenta le flanc à son écuyer, et lui ordonna de le percer. Censorinus en fit autant. Mégabacchus et plusieurs autres des principaux officiers se tuèrent eux-mêmes. Les soldats, destitués de chefs, et pressés par

les ennemis, qui leur enfonçaient leurs lances dans le corps, se rendirent enfin, ne restant plus guère que cinq cents de plus de sept mille qu'ils avaient été d'abord. Les Parthes coupèrent la tête du jeune Crassus, et, la portant au bout d'une pique, ils allèrent la montrer à son père.

Il avait lieu de s'attendre à ce malheur : car, après une lueur de joie que lui avait causée pendant quelques moments la fuite des Parthes attaqués par son fils, il avait reçu des courriers de sa part qui lui annonçaient l'extrême péril où il était, et le besoin pressant d'un secours prompt et considérable. Comme Crassus n'avait plus vis-à-vis de lui que la moindre partie de l'armée des ennemis, il était supérieur en force; et, profitant de cet avantage, déja il se mettait en mouvement pour aller, s'il en était encore temps, sauver son fils, lorsqu'il vit arriver les Parthes vainqueurs qui élevaient en l'air sa tête pâle et sanglante, la donnant en spectacle à tous les Romains, et demandant avec insulte de qui était fils ce jeune héros. « Car, « disaient-ils, il n'est pas possible que, brave et intré- « pide guerrier comme il était, il soit né d'un père « aussi timide et aussi lâche que Crassus. » Cette vue et ces discours, loin d'inspirer aux Romains le désir de la vengeance, les jetèrent dans un abattement et une consternation inexprimables.

Constance héroïque de Crassus le père.

C'est ici le plus beau trait de la vie de Crassus. Ce malheureux père, au lieu de se livrer à sa douleur, consolait lui-même et encourageait ses soldats. « C'est « une perte qui ne regarde que moi, leur criait-il. La « fortune et la gloire de Rome subsistent en vous, et « n'ont reçu ni défaite ni brèche, puisque vous vivez,

« et que vous êtes en état de combattre. Mais si la com-
« passion de mon malheur vous touche, si vous plai-
« gnez la perte que j'ai faite du meilleur de tous les
« fils, faites-le paraître par votre juste ressentiment
« contre les ennemis; changez leur joie en deuil, punis-
« sez leur cruauté. Ne vous effrayez point de ce qui
« vient d'arriver : on n'achète les grands succès que
« par quelques disgraces. Nos ancêtres en ont souvent
« fait l'épreuve. Ce n'est pas par une continuité de
« bonheur, mais par la patience et par un courage
« invincible aux injures de la fortune, que Rome s'est
« élevée au point de grandeur dont elle jouit. »

La nuit met fin au combat.

Ces paroles si généreuses ne purent ranimer les soldats : et Crassus, leur ayant ordonné de jeter un cri, ne fit que manifester leur consternation et leur découragement, tant ce cri fut faible, discordant et mal soutenu, au lieu que celui que poussèrent les barbares annonçait la joie et la confiance. On se battit jusqu'au soir, toujours avec le même désavantage pour les Romains. Enfin, lorsque le soleil se couchait, les Parthes se retirèrent en disant qu'ils accordaient une nuit à Crassus pour pleurer son fils, et qu'ils reviendraient le lendemain achever la victoire, à moins qu'il n'aimât mieux, prenant sagement son parti, aller de bonne grace se remettre entre les mains d'Arsace que de s'y faire mener de force. C'était la coutume des Parthes de ne jamais passer la nuit dans le voisinage de l'ennemi, parce qu'ils ne fortifiaient point leur camp, et que, pendant l'obscurité, on ne peut faire aucun bon usage ni de la cavalerie ni des flèches.

Douleur et découragement des

On juge aisément combien la nuit fut triste et cruelle pour les Romains. Personne ne songeait ni à ensevelir

les morts, ni à panser les blessés; chacun pleurait sur soi-même : car le danger paraissait inévitable, soit qu'ils attendissent le jour dans le lieu où ils étaient, soit qu'ils s'engageassent pendant la nuit dans une plaine immense où rien ne pouvait les mettre à l'abri. Les blessés faisaient un nouvel embarras par rapport au dessein de partir. Les emmener, c'était retarder la marche: en les laissant, outre l'inhumanité d'une pareille conduite, on s'exposait au péril certain d'être décelé par leurs cris; et dans une si douloureuse situation le général ne paraissait point. Quoiqu'il fût la cause de tous les maux, les soldats eussent souhaité de le voir et d'entendre sa voix; mais il n'avait pas la force de se montrer. Le courage ne lui était pas naturel. Il avait fait un effort sur lui-même dans le combat. Le succès n'y ayant pas répondu, il était atterré par la douleur et par la crainte, et se tenait caché dans l'obscurité : grand exemple pour le vulgaire[1], dit Plutarque, de l'inconstance de la fortune; mais, pour les gens sensés, grande leçon sur les malheurs qu'entraîne une ambition folle et effrénée, qui lui avait persuadé qu'il ne devait point être content à moins qu'il ne devînt le premier et le plus grand de l'univers, et que de voir deux hommes au-dessus de lui, c'était une humiliation qui l'anéantissait.

soldats romains et de leur général.

Octavius, lieutenant-général, et Cassius, ayant tenté en vain de tirer Crassus de son abattement, prirent sur eux d'assembler le conseil de guerre. Il y fut ré-

Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la

[1] Παραδεῖγμα τοῖς πολλοῖς τύχης· τοῖς δ'εὖ φρονοῦσιν ἀβουλίας καὶ φιλοτιμίας, δὶ ὧν οὐκ ἠγάπα μὴ πρῶτος ὢν καὶ μέγιστος ἐν μυριάσιν ἀνθρώπων τοσαύταις, ἀλλ'ὅτι δυοῖν μόνον ἀνδρῶν ὕστερος ἐκρίνετο, τοῦ πάντος ἀποδεῖν νομίζων.

ville de Carres.

solu que l'on partirait sur-le-champ. L'armée décampa donc sans bruit, et sans que la trompette donnât le signal du départ. Mais, lorsque ceux qui ne pouvaient suivre s'aperçurent qu'on les abandonnait, leurs cris et leurs lamentations, qui perçaient le cœur, portèrent le trouble et le désordre dans la marche. Ajoutez la crainte d'être poursuivis et atteints par les ennemis, les mouvements que l'on se donna plusieurs fois pour se mettre en bataille sur de fausses alarmes, les soins qu'exigeaient ceux des blessés qui, ayant encore quelque force, se traînaient à la suite de l'armée : tout cela fit que l'on avança très-peu.

Seulement un officier qui se nommait Egnatius, s'étant séparé avec trois cents chevaux du gros de l'armée, arriva au pied des murs de la ville de Carres[1] sur le minuit; et ayant appelé en latin la sentinelle, lorsqu'on lui eut répondu, il recommanda d'aller avertir Coponius, gouverneur de la place, qu'il s'était donné un grand combat entre Crassus et les Parthes. Il n'ajouta rien de plus, et même ne se fit point connaître; et il poursuivit ensuite sa route jusqu'à Zeugma. Il se sauva ainsi avec sa troupe : mais il fut blâmé d'avoir abandonné son général.

Cependant l'avis qu'il avait fait donner à Coponius ne fut pas inutile à Crassus et à son armée. La précipitation avec laquelle Egnatius avait passé outre, et les expressions vagues dont il s'était servi sans entrer dans aucun détail, firent juger au gouverneur de Carres que la nouvelle était mauvaise. Il fit donc sur-le-champ

[1] Plusieurs auteurs, anciens et modernes, pensent que cette ville est la même que celle de Haran, où Abraham séjourna quelque temps avec Tharé son père. (*Gen. c.* II, *v.* 31.)

prendre les armes à toute sa garnison, et, étant venu au-devant de Crassus, il le fit entrer avec ses troupes dans la ville.

Les Parthes n'avaient pas ignoré la retraite des Romains; mais, suivant leur pratique, ils attendirent le jour. Alors ils s'approchèrent du camp, où ils tuèrent environ quatre mille, tant blessés que malades qui y étaient demeurés. Ils assommèrent pareillement plusieurs soldats qu'ils rencontrèrent çà et là dans la plaine. Enfin, quatre cohortes qui s'étaient égarées, ayant été enveloppées par eux, furent taillées en pièces, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que vingt hommes, qui, continuant à se défendre avec un courage invincible, frappèrent leurs ennemis d'une telle admiration, qu'ils s'ouvrirent, et leur laissèrent le chemin libre pour arriver à Carres. Les Parthes les poursuivent.

Suréna, en approchant de cette ville, reçut un faux avis; on lui dit que Crassus s'était sauvé avec les principaux des Romains, et qu'il n'y avait dans la place que la partie des troupes la moins considérable en toute façon. Le général parthe craignit alors d'avoir manqué le principal fruit de sa victoire; et, pour s'éclaircir du fait, il envoya près des murailles un de ses gens qui savait et parlait les deux langues, et qui avait ordre d'inviter à haute voix Crassus ou Cassius à une entrevue avec Suréna. Cet homme était accompagné d'Arabes qui, ayant servi dans l'armée romaine avant la bataille, connaissaient parfaitement Crassus et Cassius. Ce dernier parut sur la muraille, et il lui fut dit que Suréna consentait à faire la paix avec les Romains, pourvu qu'ils abandonnassent la Mésopotamie. La proposition était avantageuse dans les circonstances où se trouvait

l'armée romaine. Cassius promit d'en faire son rapport à son général, qui serait charmé de conférer sur ce pied avec celui des Parthes. Suréna, s'étant ainsi assuré de ce qu'il voulait savoir, se moqua de la crédulité des Romains; et le lendemain, se préparant à attaquer la place, il leur fit crier que, s'ils voulaient obtenir la liberté de se retirer sans crainte, il fallait qu'ils lui livrassent Crassus et Cassius pieds et poings liés. Les Romains, très-mortifiés de se voir ainsi trompés, ne songèrent plus qu'à s'enfuir pendant la nuit.

Crassus fuit de Carres pendant la nuit, et se fie encore à un traître.

Il était important qu'une pareille résolution ne fût sue d'aucun des habitants de Carres avant le temps. Crassus, toujours dupe et toujours aveugle, en fit confidence à un traître qu'il prit même pour guide dans sa marche. Ce malheureux, nommé Andromachus, fit sur-le-champ avertir les Parthes de ce qui se passait; et, pour livrer les Romains à la merci de leurs ennemis, il leur fit faire des tours et des détours qui les empêchaient d'avancer chemin; et enfin il les jeta dans des marais et dans un pays coupé de fossés, où tout les arrêtait et les fatiguait.

Cassius, son questeur, se sépare de l'armée, et se sauve en Syrie.

Plusieurs se défièrent de la supercherie, et surtout Cassius, qui revint à Carres, et, ayant choisi pour guides des Arabes, leur ordonna de le mener par une autre route en Syrie. Les Arabes avaient sur la lune des idées superstitieuses, et ils prétendaient qu'il fallait attendre qu'elle eût passé le scorpion. « Je crains davantage le sagittaire, leur dit Cassius, faisant allusion aux flèches des Parthes; et, sans perdre un moment, il se sauva en Syrie avec cinq cents chevaux. Le lieutenant-général Octavius, homme de tête, s'aperçut aussi de la mauvaise foi d'Andromachus; et, se faisant

conduire par des guides fidèles, il gagna, avec cinq mille hommes qui le suivirent, une hauteur appelée *Sinnaca*, où il n'avait plus à craindre la cavalerie des ennemis.

Crassus se trouve à portée d'échapper aux Parthes.

Le jour surprit Crassus accompagné de son traître, lorsqu'il était encore dans ces lieux difficiles et fâcheux dont j'ai parlé. Pressé par les Parthes, qui accouraient en grande hâte, il eut néanmoins le temps d'arriver à une petite colline éloignée de douze stades[1] de celle qu'occupait Octavius; mais ces deux hauteurs communiquaient l'une à l'autre par une espèce de col qui traversait le vallon. Octavius voyait donc le danger où était Crassus. Il va à lui, et ses cinq mille hommes, animés par son exemple, le suivent. Ils se rangent autour de Crassus; et, lui faisant un rempart de leurs boucliers et de leurs corps, ils s'encouragent à le défendre, et protestent qu'aucune flèche n'arrivera jusqu'à leur général avant qu'ils aient tous perdu la vie en combattant pour lui.

Perfidie de Suréna qui l'invite frauduleusement à une conférence.

Suréna, voyant que les Parthes n'avaient plus ni la même supériorité que dans la plaine, ni le même courage, et comprenant que, la nuit une fois venue, les Romains, à la faveur des montagnes, allaient lui échapper, eut recours, selon son caractère, à la ruse et à la perfidie. Il laissa la liberté de s'enfuir à quelques prisonniers, devant lesquels les barbares, s'entretenant les uns avec les autres, avaient dit à dessein que le roi ne prétendait point faire une guerre implacable aux Romains, et qu'il serait charmé de regagner leur amitié en traitant humainement Crassus. De plus, Suréna fit

[1] Une demi-lieue.

cesser toute attaque. Enfin il s'avança lui-même tranquillement vers la colline avec les premiers officiers de son armée, ayant son arc débandé, tendant la main comme ami, et invitant Crassus à entrer avec lui en négociation. « Arsace, disait-il, est fâché d'avoir été con-« traint de faire éprouver aux Romains sa puissance et « la valeur de ses peuples ; mais ce sera avec joie qu'il « leur donnera des témoignages de sa douceur et de sa « bonté. »

La mutinerie des soldats romains force Crassus à y aller.

Ces discours ne faisaient aucune impression sur Crassus. Trompé tant de fois par les Parthes, et ne voyant aucune raison au changement subit de Suréna, il ne voulait point écouter ses propositions. Les soldats romains ne l'en laissèrent point le maître; ils se plaignirent séditieusement qu'il voulût les exposer aux risques d'un combat contre des gens qui lui faisaient peur même désarmés. Crassus tenta toutes choses pour ramener ses soldats à la raison. Il leur représenta qu'ils n'avaient besoin que d'un peu de patience pendant le reste du jour, et qu'à la faveur de la nuit ils se sauveraient par les montagnes. Il leur montrait leur route de la main, et il les conjurait de ne point renoncer à une espérance de salut prochaine et assurée. Mais un général malheureux a peu d'autorité sur ses troupes. Crassus, voyant ses soldats s'irriter, et frapper de leurs javelines contre leurs boucliers avec indignation et avec menaces, craignit de les pousser à bout. Il prit généreusement son parti d'aller à une mort certaine; et rien n'est plus louable que les sentiments qu'il fit paraître en ce moment fatal. Il se retourna vers Octavius et quelques autres officiers-généraux qui le suivaient. « Vous voyez, « leur dit-il, la nécessité qui me force à la démarche

« que je fais, et vous m'êtes témoins que je suis traité « violemment et indignement. Mais, en quelque lieu « que vous conduise une meilleure fortune, dites par- « tout que Crassus a péri trompé par les ennemis, et « non pas livré par ses soldats. » Octavius et ceux qui l'accompagnaient ne purent se résoudre à abandonner leur général. Mais Crassus renvoya ses licteurs.

Il vit d'abord venir à sa rencontre deux espèces de députés ou hérauts, moitié Grecs, moitié barbares, qui, du plus loin qu'ils l'aperçurent, descendirent de cheval, se prosternèrent devant lui, et, parlant grec, lui proposèrent d'envoyer quelques-uns des siens pour s'assurer que Suréna et tout son cortége étaient sans armes. Crassus répondit que, s'il eût fait le moindre cas de sa vie, il ne serait pas venu se livrer au pouvoir des Parthes. Cependant il détacha deux Romains, frères, qui se nommaient Roscius, pour s'informer des conditions de l'entrevue et du nombre des personnes que Suréna y amenait. Les deux Roscius furent arrêtés, et aussitôt Suréna s'avance lui-même à cheval avec sa suite; et, continuant à jouer son personnage, il se récrie sur ce que Crassus était à pied. « Comment, dit-il, « le général des Romains à pied! et nous, nous sommes « à cheval! » Crassus lui répondit froidement qu'ils n'étaient en faute ni l'un ni l'autre, puisqu'ils suivaient chacun l'usage de leur nation.

Ensuite Suréna entra en matière; et, comme s'il eût traité de bonne foi, il dit que de ce moment la paix était conclue et arrêtée entre le roi des Parthes et les Romains, mais qu'il fallait écrire. Car, ajouta-t-il, vous ne nous avez pas donné lieu, vous autres Romains,

de compter beaucoup sur la fidélité de votre mémoire par rapport aux conventions des traités. Il proposa donc à Crassus de s'approcher vers le fleuve pour dresser et signer les articles. Le général romain, résolu de consentir à tout, donna ordre qu'on lui amenât un cheval. Il n'en est pas besoin, reprit Suréna, en voici un dont le roi vous fait présent. En même temps on présenta à Crassus un cheval superbement harnaché; et des écuyers le mirent dessus, et commencèrent à hâter le pas du cheval à coups de fouet.

Il y est tué.

Le dessein de Suréna devenait clair : il voulait prendre Crassus vivant. Les Romains s'en aperçurent, et, dans le moment, Octavius saisit la bride du cheval. Pétronius, tribun des soldats, et les autres officiers, environnent leur général, veulent forcer le cheval de reculer, et écartent les barbares qui pressaient Crassus. Tout cela ne se fit pas sans bruit et sans tumulte; bientôt on en vient aux coups. Octavius tue le palefrenier de l'un des barbares, et est lui-même renversé mort d'un coup de lance dont il fut percé par-derrière. Pétronius est jeté à bas de son cheval. Crassus lui-même se défendait avec vigueur pour ne point être pris vivant. Il y réussit, et fut tué, soit par les Parthes, soit par quelqu'un des siens, qui, entrant dans ses vues, voulut lui épargner la honte de devenir prisonnier des barbares. On lui coupa la tête et la main droite pour les porter en triomphe à Orode. Au reste, le détail des circonstances de la mort de Crassus n'est pas absolument certain; et Plutarque nous en avertit : car les témoins oculaires nous manquent. Du nombre de ceux qui accompagnèrent cet infortuné général dans la

Liv. Epit. CVI. Dio.

plaine, les uns furent tués sur la place, les autres, dès qu'ils virent le péril, se retirèrent promptement vers la colline.

Après la mort du chef et des principaux commandants, les soldats, qui, par leur mutinerie, avaient été cause de ce dernier malheur, ne furent pas long-temps sans y être enveloppés. Le perfide Suréna vint encore les leurrer de ses belles promesses. Il s'approche : il leur dit que la vengeance d'Arsace est satisfaite par la mort du coupable, et que maintenant les troupes innocentes pouvaient descendre dans la plaine en sûreté. Plusieurs le crurent; et, s'étant remis entre ses mains, ils furent faits prisonniers. Les plus courageux et les plus sensés attendirent la nuit pour se disperser de côté et d'autre. Mais il s'en sauva fort peu, parce que les Arabes, battant tout le pays, leur donnèrent la chasse si vivement, qu'ils en prirent et tuèrent le plus grand nombre. On compte qu'en rassemblant toutes les pertes que les Romains firent dans les différentes actions, il y en eut vingt mille de tués, et dix mille faits prisonniers.

Ainsi périt une florissante armée qui avait fait trembler tout l'Orient, et que l'incapacité et l'aveuglement de son général livra en proie à des ennemis qu'il ne fut jamais aisé aux Romains de vaincre, mais qui n'étaient pas faits assurément pour vaincre les Romains.

Il était également incapable et présomptueux.

Crassus était encore moins fait pour être à la tête d'une grande entreprise. On l'a vu par toute sa conduite : et en général un cœur infecté du vice honteux de l'avarice est un cœur bas et incapable d'aucune élévation, si ce n'est tout au plus par saillies et par intervalles. Crassus fut un génie étroit et borné, qui ne se connaissait point du tout. Habile à flatter les autres,

il était très-aisément la dupe des flatteurs; et, pendant qu'il avait à se reprocher une avidité excessive pour l'argent, il plaisantait de ceux qui donnaient dans le même défaut. Ce caractère vain et moqueur s'allie parfaitement avec une confiance présomptueuse : et c'est cette présomption qui fut la première cause de la ruine de Crassus. Car il méprisa souverainement les Parthes, jusqu'au moment où il se vit écrasé par eux; bien éloigné de pratiquer et même de connaître cette maxime des grands capitaines, qu'il faut craindre les ennemis de loin pour ne les plus craindre de près et se réjouir à leur approche[1].

Insolence de Suréna après la victoire. Val. Max. l. 1, c. 6. Plutarch.

Suréna montra après la victoire toute l'insolence d'un barbare. Il laissa le corps de Crassus exposé avec les autres aux chiens et aux oiseaux de proie. Il envoya sa tête et sa main, comme je l'ai dit, à Orode, qui était alors en Arménie : et, pour lui, il voulut entrer dans Séleucie avec une pompe comique, qu'il qualifia de triomphe, pour insulter aux Romains. Ayant envoyé un courrier aux habitants de cette ville pour leur annoncer qu'il amenait Crassus vivant, il choisit celui des prisonniers qui lui ressemblait le plus, le fit habiller à la façon des barbares, et même, selon le texte d'Appien, en femme barbare. Dans cet équipage, on le mit sur un cheval; et tous ceux qui étaient autour de lui le saluaient du nom de *Crassus*, le traitaient de général : et il était obligé de souffrir cette comédie, et même d'y faire son rôle en répondant comme s'il eût été véritablement Crassus. Devant lui marchaient des trompettes et des espèces de licteurs montés sur des

[1] C'était la maxime du grand Condé. (Bossuet, *Oraison funèbre de M. le Prince.*)

chameaux. Aux faisceaux de ces prétendus licteurs pendaient des bourses, et auprès des haches on voyait plusieurs têtes de Romains encore toutes sanglantes. La marche était fermée par des courtisanes et des musiciennes de Séleucie, qui chantaient à l'envi des chansons pleines de railleries et de traits piquants sur la lâcheté et la mollesse de Crassus.

Tel fut le spectacle que donna le général des Parthes à toute la ville de Séleucie. Dans le sénat, il fit trophée de contes milésiens peu conformes aux règles des bonnes mœurs, qui avaient été trouvés dans les bagages d'un officier romain, et il censura avec beaucoup de sévérité ce goût de lectures libertines, porté jusque dans l'armée, et en présence de l'ennemi. Cette critique était judicieuse en elle-même; mais elle ne convenait guère à celui qui la faisait : et elle rappela aux Séleuciens, dit Plutarque, la fable de la Besace. Il semblait qu'Ésope, dans cet apologue, eût eu en vue Suréna, qui mettait dans la poche de devant des contes trop libres lus par un ennemi, et portait dans celle de derrière ses propres débauches plus outrées que toutes celles que l'on reproche aux Sybarites, et la licence d'un sérail où il comptait ses concubines par centaines: en sorte, ajoute l'historien, que rien n'était plus mal assorti que la tête et la queue de l'armée des Parthes. Cette armée offrait un front terrible, des lances, des flèches, des chevaux bardés de fer; et elle se terminait par des tambours de basque, des chœurs de danses dissolues, et un tas de femmes sans pudeur.

La tête de Crassus est portée au roi des

J'ai déja dit qu'Orode était allé en Arménie. C'est là que lui fut portée la tête de Crassus. La paix venait d'être conclue entre Orode et Artabaze, et cimentée par

Parthes en Arménie.

le mariage d'une sœur du roi d'Arménie avec Pacorus, l'aîné des fils du roi des Parthes. On célébrait actuellement les réjouissances de ces noces, et l'on jouait devant les deux rois la tragédie des Bacchantes d'Euripide : car ces princes savaient et aimaient la langue grecque ; et Artabaze y était même assez habile pour l'écrire, et pour composer des ouvrages grecs en prose et en vers. L'officier parthe qui était chargé de la tête de Crassus l'ayant présentée au roi pendant la pièce, un acteur prit cette tête ; et faisant le rôle d'Agavé portant la tête de Penthée, il prononça les vers qu'Euripide met dans la bouche de cette mère furieuse : *J'apporte de la montagne au palais un gibier fraîchement tué, heureuse et magnifique chasse !* Cette application fit un très-grand plaisir, et au roi des Parthes, et à toute l'assemblée. Quelques auteurs ont rapporté qu'Orode fit verser de l'or fondu dans la bouche de Crassus pour insulter à son insatiable avidité.

[Bacch. v. 1169.]

Dio. Flor. III, 11.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

TROUBLES domestiques. Mort de Clodius. Troisième consulat de Pompée. Condamnation de Milon. Septième et huitième campagnes de César dans les Gaules. Proconsulat de Cicéron en Cilicie. Ans de Rome 698-702.

§ I. *La mort de Crassus funeste à la liberté de Rome. Mort de Julie, fille de César et femme de Pompée. Elle est inhumée dans le Champ-de-Mars. Plancius accusé. Reconnaissance de Cicéron. Trois anciens tribuns accusés, dont un condamné. Scaurus accusé et absous. Caton préteur. Singularité dans sa manière de se vêtir. Brigue outrée de la part des candidats. Caton lutte contre ce désordre; et en conséquence insulté par la populace, il la calme d'autorité. Compromis des candidats du tribunat entre les mains de Caton. Brigues pour le consulat. Convention infame entre les candidats et les consuls. Triomphe de Pontinius. Long interrègne, dont la durée avait pour cause principale l'ambition de Pompée. Les tribuns y contribuaient aussi de leur part. On parvient, par le secours de Pompée, à nommer des consuls. Tentatives infructueuses des consuls pour se faire nommer des successeurs. Édilité de Favonius, imitateur de Caton. Caton fait la dépense des jeux de Favonius avec une grande*

simplicité, qui est néanmoins goûtée de la multitude. Brigue furieuse des candidats du consulat, Milon, Hypséus et Métellus Scipion. Les vœux des meilleurs citoyens étaient pour Milon. Ses compétiteurs avaient pour eux Pompée et Clodius. Clodius tué par Milon. Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort et des funérailles de Clodius. Nomination d'un interroi. Milon revient à Rome, et continue à demander le consulat. Continuation des troubles. Salluste, alors tribun, ennemi personnel de Milon. Cœlius au contraire le protége. Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon. Pompée est créé seul consul. Satisfaction de Pompée. Ses remercîments à Caton, qui lui répond durement. Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. Nouvelles lois de Pompée contre la violence et contre la brigue. Il réforme et abrége la procédure judiciaire. Milon est accusé. Cicéron en le défendant se trouble et se déconcerte. Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon. Habileté de l'orateur à manier ce qui regarde Pompée. Il substitue ses prières et ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignait de s'abaisser. Milon est condamné. Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Autres jugements, suite de la même affaire. Métellus Scipion, accusé de brigue, est sauvé par Pompée, qui au contraire refuse son secours à Hypséus et à Scaurus. Pompée se donne pour collègue Métellus Scipion. Endroits louables

de la conduite de Pompée dans son troisième consulat. Il fait une faute énorme en souffrant que César soit dispensé de demander le consulat en personne. Motif de cette condescendance de Pompée. Métellus Scipion rétablit la censure dans ses anciens droits. Horrible débauche de ce restaurateur de la censure. Caton demande le consulat avec Sulpicius et Marcellus. Il est refusé. Sa fermeté après ce refus. Il renonce à demander jamais le consulat.

La mort de Crassus funeste à la liberté de Rome. Flor. IV, 2. Plut. Pomp.

La défaite et la mort de Crassus ne furent pas seulement funestes à la gloire de Rome, mais aussi à sa tranquillité et à sa liberté. Il est à croire que, tant que Crassus eût vécu, la rupture entre Pompée et César ne serait point arrivée. Il les tenait en respect; il les obligeait de se craindre mutuellement, parce que, de quelque côté qu'il eût penché, il aurait emporté la balance. Quand il ne fut plus, Pompée et César se trouvèrent en situation de pousser leurs prétentions et leurs querelles à l'extrême, sans qu'il restât entre eux de surarbitre, ni personne pour faire le contrepoids. Dès ce moment, ils se préparèrent à en venir aux mains : « Tant la fortune [1], même la plus grande, « dit Plutarque, est insuffisante pour remplir la capa-

[1] Οὕτως ἡ τύχη μικρόν ἐςι πρὸς τὴν φύσιν · οὐ γὰρ ἀποπίμπλησιν αὐτῆς τὴν ἐπιθυμίαν, ὅπου τοσοῦτον βάθος ἡγεμονίας καὶ μέγεθος εὐρυχωρίας δυοῖν ἀνδροῖν οὐκ ἐπέσχεν *. Ἀλλ' ἀκούοντες καὶ ἀναγινώσκοντες ὅτι τριχθὰ δὲ πάντα δέδαςαι τοῖς θεοῖς, ἕκαςος δ' ἔμμορε τιμῆς, ἑαυτοῖς οὐκ ἐνόμιζον ἀρκεῖν δυσὶν οὖσι τὴν Ῥωμαίων ἀρχήν.

* Un savant éditeur anglais, au lieu de ce mot, qui fait une obscurité, lit ὑπήρκει, *suffisait.*

« cité du cœur humain! Une si prodigieuse étendue « d'empire, un si vaste et immense contour de terres et « de mers ne pouvait contenir deux hommes. Ils enten- « daient dire et ils lisaient dans Homère que les dieux « ont partagé le monde en trois parts, et que chacun « a son lot. Et ils pensaient que pour eux deux l'empire « romain était trop petit. »

Il. l. xv, v. 189.

An. R. 698. Av. J. C. 54. Mort de Julie, fille de César et femme de Pompée.

Un autre lien de la concorde entre ces deux fameux rivaux venait d'être rompu par la mort de Julie, fille de l'un et femme de l'autre. Cette dame était tendrement aimée de son père et de son époux, et formait ainsi un nœud puissant entre le gendre et le beau-père. Dans le temps que Pompée, fatigué par l'insolence de Clodius après l'exil de Cicéron, cherchait les moyens de se réconcilier avec le sénat et avec le parti aristocratique, un de ses amis lui avait conseillé de répudier Julie. Sa tendresse ne lui permit pas d'écouter ce conseil. Rien que la mort n'était capable de le séparer d'une épouse chérie et digne de l'être. Julie mourut en couche; et, peu de jours après, l'enfant qu'elle avait mis au monde suivit sa mère. Ainsi il ne resta plus aucun vestige ni aucun gage d'une affinité qui n'empêchait pas l'ambition de vivre au fond du cœur de César et de Pompée, mais qui en suspendait les effets.

Elle est inhumée dans le Champ-de-Mars.

Julie, au lieu d'être portée dans un tombeau domestique, fut enterrée dans le Champ-de-Mars, le peuple ayant voulu rendre un honneur extraordinaire à la fille de César. Pompée avait fait les préparatifs de la sépulture dans le voisinage de sa maison d'Albe, et les tribuns s'opposèrent au désir de la multitude. Mais il fallut que tout cédât à un peuple accoutumé à donner la loi, et qui s'empressait à témoigner son zèle et pour le père

et pour la fille. Ceci arriva sous le consulat de Domitius et d'Ap. Claudius.

L. DOMITIUS AHÉNOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

J'ai raconté ce qui s'est passé hors de Rome sous ce consulat et pendant l'année suivante. Les événements du dedans, accusations d'hommes illustres, brigues, cabales, troubles dans le gouvernement, c'est ce que je dois maintenant exposer aux yeux du lecteur.

Plancius accusé. Reconnaissance de Cicéron. Cic. pro Planc.

Je commence par l'affaire de Plancius, accusé de brigue dans la poursuite de l'édilité curule, et défendu par Cicéron. Il avait eu pour compétiteur M. Juventius Latérensis, homme de naissance et de mérite, et il l'avait emporté sur lui, quoique fils d'un simple chevalier romain. Latérensis, qui, des deux côtés, paternel et maternel, comptait des consuls parmi ses ancêtres, et qui de plus se sentait personnellement supérieur par toutes sortes d'endroits à son rival, fut très-piqué de cette préférence, et il accusa Plancius comme l'ayant supplanté par cabales et par largesses. Il nous est difficile et peu important de savoir au juste ce qui en est. Mais une circonstance tout-à-fait intéressante, c'est la vive reconnaissance de Cicéron envers un bienfaiteur.

Nous avons vu avec quelle cordialité Plancius, étant questeur en Macédoine, avait recueilli et protégé Cicéron pendant son exil. Notre orateur s'en souvint dans l'occasion où Plancius avait besoin du secours de son éloquence, et, malgré ses liaisons avec Latérensis, il prit chaudement la défense de l'accusé. Comme il pouvait beaucoup, non-seulement par son talent sublime,

mais par son crédit, par l'estime universelle que l'on faisait de sa probité, par le souvenir des services qu'il avait rendus à la république, et dont il avait été si cruellement récompensé, Latérensis sentait que c'était une forte recommandation pour son adversaire d'être défendu par Cicéron sur le pied d'un bienfaiteur qui lui avait rendu des services essentiels. C'est pourquoi il avançait que Cicéron exagérait ce que Plancius avait fait pour lui, et que pour le bien de la cause il amplifiait extrêmement de petites attentions, qui n'avaient pas beaucoup coûté à Plancius.

Cicéron répond à ce reproche d'une manière vraiment admirable. Il commence par prouver la grandeur réelle du bienfait de Plancius; puis il ajoute qu'après tout, le reproche qu'on lui fait est trop beau pour qu'il veuille s'en défendre. « Car[1], dit-il, je souhaite sans « doute d'être orné de toutes les vertus : mais il n'y en

[1] « Etenim, quum omnibus virtutibus me affectum esse cupiam, tamen nihil est quod malim, quàm me et gratum esse, et videri. Hæc est enim una virtus non solùm maxima, sed etiam mater virtutum omnium reliquarum. Quid est pietas, nisi voluntas grata in parentes? Qui sunt boni cives, qui belli, qui domi de patria benè merentes, nisi qui patriæ beneficia meminerunt? Qui sancti, qui religionum colentes, nisi qui meritam diis immortalibus gratiam justis honoribus, et memori mente persolvunt? Quæ potest esse jucunditas vitæ sublatis amicitiis? quæ porrò amicitia potest esse inter ingratos? Quis est nostrùm liberaliter educatus, cui non educatores, cui non magistri atque doctores, cui non locus ille mutus ubi ipse alitus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur? Cujus opes tantæ esse possunt, aut unquam fuerunt, quæ sine multorum amicorum officiis stare possint? quæ certè, sublatâ memoriâ et gratiâ, nulla exstare possunt. Equidem nil tam proprium hominis existimo, quàm non modò beneficio, sed etiam benevolentiæ significatione alligari; nihil porrò tam inhumanum, tam immane, tam ferum, quàm committere, ut beneficio non dicam indignus, sed victus esse videare. Quæ quum ita sint, jam succumbam, Laterensis, isti tuo crimini: meque in eo ipso in quo nihil potest esse nimium, quoniam ita tu vis, nimium, gratum esse concedam: petamque

« a aucune dont la gloire me touche plus que celle de « la reconnaissance. Cette vertu, à mon avis, est non-« seulement la plus grande, mais la mère de toutes les « autres. Qu'est-ce que la piété filiale, sinon un atta-« chement produit par la reconnaissance des biens que « nous avons reçus de nos parents? Qui sont les bons « citoyens, attentifs à se rendre utiles à la patrie, soit « en paix, soit en guerre, sinon ceux qui conservent « chèrement le souvenir des bienfaits de la patrie? Peut-on « mieux définir les hommes pieux et zélés pour la reli-« gion, qu'en les regardant comme animés du désir de « s'acquitter de ce qu'ils doivent à la Divinité par de « justes adorations et par un cœur reconnaissant? Quelle « douceur resterait-il dans la vie si l'on en bannissait « l'amitié? et l'amitié peut-elle subsister entre des in-« grats? Qui de nous, ayant reçu une éducation hon-« nête, n'a pas sans cesse présent à l'esprit, avec un « vif sentiment de tendresse, le souvenir de ceux qui « ont veillé sur son enfance, de ses précepteurs et de « ses maîtres, du lieu même muet et inanimé où il a « été élevé et instruit? Y eut-il jamais, ou peut-il même « y avoir un homme si puissant qui se soutienne tout « seul et sans les services d'un grand nombre d'amis? « Or les services supposent la reconnaissance, et péri-« raient avec elle. Pour moi, je ne trouve rien de si « digne de l'homme que d'être touché non-seulement « d'un bienfait, mais encore d'un simple témoignage de « bienveillance : et au contraire rien ne me paraît si « opposé à l'humanité, si ressemblant à la brute, que

a vobis, judices, ut eum beneficio complectamini, quem qui reprehendit, in eo reprehendit quòd gratum præter modum dicat esse. » (Cic. *pro Plancio*, n. 80-82.)

« de mériter d'être regardé, je ne dis pas comme indigne « d'un bienfait reçu, mais comme demeurant véritable- « ment au-dessous. C'est pourquoi, Latérensis, je vous « donne gain de cause vis-à-vis de moi. Je suis persuadé « qu'on ne peut pousser trop loin la reconnaissance : « mais, puisque vous le voulez, j'avoue que je la porte « à l'excès. Et je vous prierai, vous, messieurs, qui êtes « nos juges, d'accorder vos bienfaits à un homme que « son censeur n'accuse que d'être trop reconnaissant. »

Qui peut refuser son estime et son affection à celui qui exprime en soi de pareils sentiments? Je pense que Latérensis se repentit beaucoup d'avoir critiqué et même voulu tourner en ridicule la sensibilité de Cicéron pour ses bienfaiteurs. Il y a lieu de croire que Plancius fut absous, et exerça l'édilité pendant l'année dont nous parlons actuellement.

Trois anciens tribuns accusés, dont un condamné.

Les trois tribuns qui, deux ans auparavant, avaient empêché l'élection des magistrats et amené les choses à un interrègne, n'avaient pu être mis en justice sous le consulat de Pompée et de Crassus, qui leur étaient redevables en partie d'avoir été nommés consuls. Ils furent accusés cette année : mais le crédit de Pompée les sauva, à l'exception de Procilius, qui, s'étant trouvé coupable d'un meurtre, ne put éviter la condamnation.

Cic. ad Att. IV, 15.

« Il paraît par ce jugement, dit Cicéron à Atticus avec « une ironie pleine d'indignation, que nous avons des « juges plus sévères que ceux de l'Aréopage; des juges « qui comptent pour rien la brigue, les nominations « des magistrats, l'interrègne, la majesté de l'état, en « un mot toute la république. Seulement nous devons « nous abstenir de tuer un père de famille dans sa « maison. Encore tout ne serait-il pas perdu : car Pro-

« cilius a eu vingt-deux suffrages favorables contre « vingt-huit qui l'ont condamné. »

Cicéron ne fit point de personnage dans cette affaire : mais il eut d'ailleurs bien de l'occupation par le grand nombre d'accusés qu'il défendit. Outre Gabinius et Vatinius, dont nous avons parlé ailleurs, et encore quelques autres, il plaida pour M. Scaurus, qui, ayant été gouverneur de Sardaigne l'année précédente, et étant ensuite revenu à Rome pour demander le consulat, fut accusé par Triarius de concussions et de vexations exercées sur les peuples soumis à son autorité.

Scaurus accusé et absous. Ascon. in Cic. pro Scauro.

Ce fut une cause d'un grand éclat. Le nom et la naissance de l'accusé, ses liaisons avec Pompée, dont les enfants étaient frères des siens (car il avait épousé Mucia depuis que Pompée avait fait divorce avec elle); la faveur populaire qu'il s'était attirée par les dépenses énormes de son édilité; la gloire et la splendeur de ses avocats, au nombre de six, savoir Clodius, M. Marcellus, M. Calidius, Cicéron, M. Messala et Hortensius; les recommandations de neuf personnages consulaires, dont les uns le louèrent de vive voix, et les autres envoyèrent leur éloge par écrit, qui fut lu à l'audience : tant de circonstances réunies rendirent cette affaire une des plus brillantes et des plus intéressantes qui eussent été plaidées depuis long-temps.

Scaurus avait besoin de tout cet appui étranger pour se soutenir contre des accusations trop bien fondées. Nous avons vu que, dès le temps qu'il servait en Syrie sous Pompée, il avait fait preuve d'avidité et d'injustice. Le mauvais état où les folies de son édilité avaient mis ses affaires fut pour lui un nouveau motif de piller les malheureux Sardiotes. Son accusateur lui portait ce

Val. Max. VIII, I.

défi : « La loi me permet de faire entendre six-vingts « témoins [1]. Si vous pouvez produire un pareil nombre « d'habitants de l'île à qui vous n'ayez rien enlevé, je « consens que vous soyez absous. » Et Scaurus ne pouvait pas profiter d'une offre si avantageuse.

Nous serions en état de donner un plus grand détail sur le fond de cette affaire, si nous avions le plaidoyer de Cicéron; mais il est perdu. Ce que nous savons, c'est qu'il n'y eut point de prières ni d'humiliations que n'employât Scaurus pour fléchir ses juges. Il plaida lui-même sa cause après tous ses avocats, et versa beaucoup de larmes. Lorsqu'on alla aux voix, il partagea en deux bandes les personnes de sa famille qui sollicitaient pour lui; et lui-même à la tête de l'une, Faustus Sylla, son frère de mère, à la tête de l'autre, ils se jetèrent aux pieds des juges, et y demeurèrent prosternés pendant tout le temps de la délibération. Il fut absous, et même honorablement : car de soixante-huit opinants il n'en eut que huit contre lui.

Caton préteur. Singularité dans sa manière de se vêtir. Plut. in Cat.

Caton présida à ce jugement; ce qui en assurerait l'intégrité, si nous étions aussi certains de la vertu des juges que de celle du président. Il était préteur cette année; et, par une singularité que je ne puis louer, il paraissait en public, et dans les fonctions de sa charge, sans tunique sous sa robe; et au lieu de souliers il n'avait que des semelles liées par-dessus le pied. Il prétendait rappeler en cela la pratique des anciens; et il

[1] On peut conjecturer que la loi avait ordonné que l'on se bornât, en matière de concussion, à six-vingts témoins, afin que l'accusateur, par trop de chaleur et d'empressement, n'en multipliât pas le nombre à l'infini: ce qui aurait allongé la procédure, dépeuplé pour un temps la province maltraitée, et surchargé Rome d'une multitude d'étrangers.

s'autorisait des statues de Romulus et de Camille, qui n'étaient habillées que de simples toges sans tuniques. Mais, dans les choses indifférentes, la règle, ce me semble, est l'usage actuel et présent.

Ce qui lui fait véritablement honneur, c'est la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, et le respect que lui attira sa vertu de la part de ceux que toutes les lois ne pouvaient retenir.

Brigue outrée de la part des candidats.

La brigue était un mal invétéré dans Rome, et qui prenait toujours de nouvelles forces. Tous les auteurs qui ont parlé de ces temps ont regardé comme un des désordres les plus funestes, et ont compté pour une des principales causes des guerres civiles, « les faisceaux « consulaires extorqués par des largesses illicites [1], le « peuple vendant lui-même sa faveur, et une brigue « détestable qui ramenait tous les ans au Champ-de-« Mars des combats violents où l'argent seul décidait « des suffrages d'une multitude vénale ». Elle s'exerçait, cette brigue, tout publiquement, comme si c'eût été une chose permise; et c'était pour le grand nombre des citoyens un métier, et le fondement de leur subsistance.

Caton lutte contre ce désordre; et en conséquence insulté par la populace, il la calme d'autorité.

Caton, s'opiniâtrant à attaquer ce désordre avec d'autant plus de vigueur qu'il était plus enraciné et plus universel, engagea le sénat à ordonner par un décret que ceux qui auraient eté nommés aux charges seraient obligés, quand même ils n'auraient point d'accusateurs, à se présenter aux juges pour rendre compte des voies par lesquelles ils seraient parvenus à se faire élire. Cette

[1] Hinc rapti pretio fasces, sectorque favoris
Ipse sui populus, letalisque ambitus Urbi
Annua venali referens certamina campo.
(Lucan. I, 178.)

ordonnance déplut beaucoup aux candidats, et encore davantage à la multitude, accoutumée aux profits qu'elle tirait de ses suffrages. Le matin donc, Caton étant venu à son tribunal, voilà qu'une canaille séditieuse s'attroupe autour de lui, et par ses clameurs, accompagnées de coups et de violences, met en fuite ceux qui environnaient le préteur. Lui-même, poussé et ballotté dans la foule, il eut bien de la peine à gagner la tribune aux harangues. Mais, lorsqu'il y fut une fois monté, par son regard seul, et par cet air d'autorité que donne la vertu, il fit cesser le trouble et obtint silence : son discours, plein de force et de noblesse, acheva de calmer les esprits. On le loua beaucoup dans le sénat de sa fermeté et de sa constance. *Et moi*, répondit-il avec sa liberté accoutumée, *je ne vous loue pas d'avoir laissé sans secours un préteur qui courait un très-grand danger.*

Compromis des candidats du tribunat entre les mains de Caton.

Quoique le décret du sénat touchant les candidats ne paraisse pas avoir eu son exécution, ils ne laissaient pas d'être fort embarrassés. S'ils briguaient, ils craignaient d'armer contre eux l'austère vertu de Caton : s'ils s'abstenaient de briguer, chacun appréhendait d'être exclu par quelque compétiteur moins scrupuleux. Ceux qui demandaient le tribunat se concertèrent; et ils firent un compromis entre les mains de Caton, le reconnaissant pour arbitre et pour juge de leur conduite, et se soumettant chacun, en cas de brigue et de mauvaise manœuvre, à payer cinq cent mille sesterces au profit des autres. Ils voulaient même déposer ces sommes chez lui; mais il refusa de s'en charger, et se contenta qu'ils donnassent caution. Cicéron, en écrivant cette nouvelle à son frère et à Atticus, ne savait ce qu'il devait au-

Cic. ad Att. IV, 15, et ad Q. fr. II, 15.

gurer de l'événement. Mais « si les choses se passent « dans les règles, disait-il, le seul Caton aura plus de « pouvoir que toutes les lois et tous les juges ensemble ». Plutarque nous apprend que réellement le jour de l'élection des tribuns étant venu, Caton se trouva à l'assemblée, examina curieusement ce qui se passait, et prononça sa sentence de condamnation contre l'un des candidats. Les autres dispensèrent le coupable de payer l'amende, se croyant assez vengés par l'infamie dont il était couvert, et par l'exclusion que sans doute il lui fallut souffrir.

Cet hommage rendu à la vertu de Caton est assurément bien singulier, et peut presque être regardé comme un trait unique dans l'histoire. Mais Plutarque observe qu'il excita contre lui l'envie, et que plusieurs voulurent lui en faire en quelque façon un crime, comme s'il eût usurpé la puissance du sénat, des juges et des magistrats. Cette malignité ne doit pas nous étonner. « Car [1], ajoute ce sage historien, il n'y a point « de gloire plus sujette à l'envie que celle de la probité « et de la justice, parce qu'il n'y en a point de plus « capable d'accréditer un homme et de lui attirer la « confiance du grand nombre. On admire l'homme « brave, mais on le craint; on estime le prudent, mais « on est en garde contre lui. On est tout autrement « disposé à l'égard de l'homme juste; on l'aime, on se « fie à sa parole, on se livre à lui sans réserve. » Ainsi

[1] Οὐδεμιᾶς γὰρ ἀρετῆς δόξα καὶ πίστις ἐπιφθόνους ποιεῖ μᾶλλον ἢ τῆς δικαιοσύνης, ὅτι καὶ δύναμις αὐτῇ καὶ πίστις ἕπεται μάλιστα παρὰ τῶν πολλῶν. Οὐ γὰρ τιμῶσι μόνον, ὡς τοὺς ἀνδρείους, οὐδὲ θαυμάζουσιν, ὡς τοὺς φρονίμους, ἀλλὰ καὶ φιλοῦσι τοὺς δικαίους, καὶ θαῤῥοῦσιν αὐτοῖς καὶ πιστεύουσιν· ἐκείνων δὲ τοὺς μὲν φοβοῦνται, τοῖς δὲ ἀπιστοῦσι.

les amateurs de la puissance et de la gloire ne peuvent manquer d'être jaloux de l'éclat d'une vertu pure et inviolablement attachée à la justice. Tel est donc le sort que l'homme de bien doit attendre parmi les citoyens de ce monde. Heureux celui qui connaît et qui aime une autre patrie, où l'envie n'a plus d'entrée ni de lieu !

Brigues pour le consulat. Cic. ad Att. IV, 15, 16, 17, 18.

Les candidats pour le consulat furent bien éloignés d'imiter la conduite de ceux qui avaient demandé la charge de tribuns du peuple. Leur brigue fut si vive, et pour acheter des voix ils firent des emprunts si considérables, que l'intérêt de l'argent doubla sur la place, et tout d'un coup monta de quatre à huit pour cent. Ces candidats étaient au nombre de quatre; deux patriciens, Messala, et Scaurus, qui venait d'être accusé de concussion et absous; deux plébéiens, Domitius Calvinus et Memmius. Ce dernier était protégé par César. Pompée appuyait Scaurus plutôt en apparence que sincèrement : car, quoiqu'ils fussent en quelque façon alliés de fort près, puisque les enfants de l'un, comme je l'ai dit, étaient frères de ceux de l'autre, Pompée était moins touché de cette espèce d'affinité que choqué de ce que Scaurus avait paru faire peu de cas de son jugement en épousant une femme répudiée par lui pour cause de mauvaise conduite. Domitius et Messala avaient aussi des amis et un parti. Mais, après tout, aucun des candidats n'était en possession d'une supériorité marquée sur ses compétiteurs. L'argent seul décidait et faisait disparaître toute autre distinction.

Le débat dura entre eux fort long-temps. Toujours quelque nouvel incident retardait l'élection; et enfin tous quatre ils furent accusés de brigue. Cicéron, supposant qu'il aurait à plaider toutes ces mauvaises cau-

ses, en badine avec Atticus. « Vous me demandez sans « doute[1], dit-il, ce que je pourrai dire pour de tels accu- « sés. Que je meure si je le sais. Au moins n'en trouvé-je « rien dans les livres que j'ai faits sur la rhétorique, et « dont vous êtes si content. »

Convention infame entre les candidats et les consuls.

Il devait assurément y être embarrassé; car les choses y furent poussées à un tel excès d'impudence, qu'il y eut convention entre les deux consuls et deux des candidats, Domitius et Memmius, convention non pas verbale, mais faite par acte, et garantie par plusieurs amis des contractants, moyennant laquelle les deux candidats devaient, s'ils étaient nommés, payer à chacun des deux consuls quatre cent mille sesterces, si mieux ils n'aimaient leur faire trouver trois augures et deux personnages consulaires qui autorisassent, par une déclaration solennelle et authentique, une loi fausse et un sénatus-consulte faux, dont les consuls avaient besoin par rapport au gouvernement des provinces où ils devaient aller en sortant de charge. Cette convention fut lue par Memmius lui-même en plein sénat, en supprimant seulement tous les noms, excepté ceux des parties contractantes. Il y avait là de quoi faire mourir de honte les consuls. En effet, Ahénobarbus, qui avait toujours affecté le personnage d'homme de bien, demeura horriblement confus. Appius, qui n'avait rien à perdre du côté de la réputation, ne parut nullement déconcerté; et ce fut là toute la suite qu'eut une affaire aussi criante et aussi infame, dont je ne m'imagine pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire. Toute cette complication de manœuvres fit tellement traîner les élec-

[1] « Quid poteris, inquies, pro iis dicere? Ne vivam, si scio. In illis quidem libris, quos tu dilaudas, nihil reperio. » (*Ad Att.* IV, 16.)

tions, que la fin de l'année arriva sans qu'il y eût de consuls nommés.

Triomphe de Pontinius.

Dans une telle confusion, le triomphe de Pontinius fut encore une occasion de trouble. Ce général, ayant fait la guerre assez heureusement contre les Allobroges, avant que César prît le commandement des armées dans les Gaules, était revenu avec le désir et l'espérance du triomphe, et demeurait depuis cinq ans aux portes de la ville sans pouvoir l'obtenir, apparemment parce que la médiocrité des avantages qu'il avait remportés ne paraissait pas digne d'un tel honneur. Il vint à bout enfin d'aplanir les principales difficultés, avec l'aide surtout de Galba, actuellement préteur, et auparavant lieutenant de César; mais il avait encore à vaincre Caton, qui protestait que, lui vivant, Pontinius ne triompherait jamais. Caton s'était trop avancé. Le consul Appius, la plus grande partie des préteurs et des tribuns appuyaient Pontinius. Il y eut du tumulte, il y eut même du sang répandu. Mais enfin Pontinius triompha le 3 novembre.

Dio, l. 39. Cic. ad Att. IV, 16.

An. R. 699. Av. J. C. 53.

INTERRÈGNE.

Long interrègne, dont la durée avait pour cause principale l'ambition de Pompée.

La république se trouva le premier janvier sans consuls, et il fallut recourir à des interrois. Les mêmes causes qui avaient empêché jusque-là l'élection des magistrats ordinaires la reculèrent encore pendant un très-long temps. Entre ces causes la principale et celle qui donnait de la force à toutes les autres, c'était l'ambition de Pompée. Lui seul il pouvait alors plus que toute la république; et il lui aurait été aisé, s'il eût voulu, d'arrêter la brigue et de faire respecter les lois. Tout au contraire, il laissait à dessein croître le

Dio, l. 40. Plut. Pomp. Cic. ad Q. fr. III, 8, 9.

désordre, afin qu'il arrivât à un tel excès, qu'on fût obligé de recourir à lui.

Il est plus probable que son plan était de se faire nommer dictateur : mais il cachait sa marche; et toujours dissimulé, jamais ne tendant à ses fins par le chemin le plus droit, il prenait ici comme en tout des voies obliques, et voulait paraître amené malgré lui à ce qu'il désirait passionnément. D'ailleurs il respectait jusqu'à un certain point l'ordre public; il se montrait ennemi de la violence, et il n'avait point, comme César, un esprit ardent, qui forçât les barrières, qui s'acharnât à emporter de haute lutte ce qu'il n'obtenait pas de bonne grace, et qui comptât pour rien les lois et les bienséances. Il aurait pourtant fallu qu'il agît selon ce plan pour parvenir à la dictature. Le nom en était détesté depuis Sylla : et tout le parti aristocratique, qui était abaissé, mais non pas écrasé ni anéanti, aurait combattu avec une obstination invincible contre le rétablissement de cette odieuse magistrature. Pompée en hasarda l'épreuve par un aventurier, tribun du peuple (car le tribunat marchait indépendamment de l'élection des consuls, et subsistait même pendant l'interrègne). Ce tribun, nommé C. Lucceïus Hirrus, ayant jeté quelques propos qui tendaient à la dictature, Caton l'entreprit si rudement, que peu s'en fallut qu'il ne le réduisît à être obligé de se démettre.

Les tribuns y contribuaient aussi de leur part.

Ce qui contribuait encore à reculer la nomination des consuls, c'est que le collége des tribuns avait intérêt à l'empêcher. Durant la vacance des autres magistratures, la leur en devenait bien plus importante; et quelques-uns d'entre eux s'ingérèrent [1], cette année,

[1] Parmi les tribuns qui empêchaient l'élection des consuls, Dion

de donner au peuple les jeux dont le soin regardait les préteurs. Ils proposèrent aussi, si nous en devons croire Dion, de mettre à la tête de la république, comme il s'était pratiqué autrefois, non des consuls, mais des tribuns des soldats avec la puissance consulaire, dont le nombre avait été porté jusqu'à six. Cette multiplication de charges aurait satisfait l'ambition d'un plus grand nombre de candidats, et semblait convenir à l'immense étendue de l'empire. Mais si ce projet fut mis en avant, il n'eut au moins aucune suite, et ne fut goûté de personne.

On parvient par le secours de Pompée à nommer des consuls.

Toutes ces intrigues durèrent six mois entiers, pendant une partie desquels Pompée fut même absent de Rome, pour mieux couvrir la part qu'il avait aux troubles qui désolaient la ville. Enfin y étant revenu, et se voyant loué par Caton sur le refus qu'il faisait extérieurement de la dictature, la honte l'empêcha de démentir ces éloges. Il voulut bien protéger le bon ordre et les lois : et par le secours d'un de ses citoyens, la république se trouva assez puissante pour se donner des magistrats. Domitius et Messala furent nommés consuls au mois de juillet.

CN. DOMITIUS CALVINUS.

M. VALERIUS MESSALA.

Tentatives

A peine ces consuls eurent-ils pris possession de leur

nomme Q. Pompeïus Rufus, et ajoute que le sénat le fit mettre en prison. C'est un fait que j'ai peine à croire, vu qu'il est sans exemple dans toute l'histoire de la république romaine. La personne des tribuns était sacrée; et c'était ce privilège qui les rendait si fiers et si audacieux. D'ailleurs il est certain, par le témoignage d'Asconius Pédianus, que ce Pompeïus Rufus fut tribun l'année suivante. Or ce n'était plus l'usage de continuer ces magistrats plusieurs années; et s'il y eût eu une exception en faveur de Pompeïus, Asconius en aurait dû faire la remarque.

charge, qu'il leur fallut songer à l'élection de leurs successeurs, et les mêmes difficultés se renouvelèrent. Ainsi tout ce que nous avons à dire de leur gestion se réduit aux tentatives infructueuses qu'ils firent pour la nomination des consuls de l'année suivante : si ce n'est qu'à leur réquisition il fut rendu un décret du sénat qui portait que dorénavant les consuls et les préteurs ne seraient pourvus de gouvernements de provinces que cinq ans après l'expiration de leur magistrature. Comme ces gouvernements étaient le grand objet de la cupidité des premiers citoyens de Rome, on s'imaginait qu'en les reculant d'un intervalle de temps considérable, on diminuerait l'ardeur effrénée avec laquelle se poursuivaient les charges qui y donnaient droit : faible remède, et qui était bien éloigné d'aller à la source du mal!

infructueuses des consuls pour se faire nommer des successeurs.

Outre ce motif de bien public et de réforme, que l'on avait soin de montrer, César nous apprend que l'on avait une vue secrète dans ce nouvel arrangement. Il prétend que l'on travaillait par là contre lui, et que l'on voulait que, les gouvernements de provinces n'étant plus affectés aux consuls et aux préteurs en charge, un petit nombre de personnes, c'est-à-dire Pompée et ses partisans, disposassent à leur gré de ces importants emplois, et tinssent ainsi toutes les provinces sous leur main. Nous verrons en effet que ce qui n'est ici ordonné que par un simple décret du sénat, Pompée, l'année suivante, le fera autoriser par une loi solennelle qu'il proposera au peuple.

Cæs de Bello Civ. I, 85.

Dion rapporte à cette année l'édilité de Favonius [1]; Édilité de

[1] Cet historien raconte que l'édile Favonius fut mis en prison par le tribun Q. Pompeïus Rufus, qui lui-même y avait été mis auparа-

Favonius, imitateur de Caton. Plut. in Cat.

et c'est ce qui m'autorise à en faire ici mention. Favonius se donnait pour imitateur de Caton; mais, comme c'était une imagination échauffée, qui portait toutes choses à l'extrême, il outra encore son modèle, qui déja, comme je l'ai remarqué ailleurs, passait un peu les bornes. Caton ne laissait pas de l'aimer et de le protéger : et il lui rendit même un très-grand service dans la poursuite de l'édilité; car Favonius allait être exclu par la brigue de ses compétiteurs. Caton découvrit leur mauvaise manœuvre, et fit rompre l'assemblée par l'autorité des tribuns, dont il implora le secours.

Caton fait la dépense des jeux de Favonius avec une grande simplicité.

Comme c'était à Caton que Favonius était redevable de sa charge, il ne s'y gouverna que par ses conseils, et il lui en laissa en quelque façon toute l'autorité et tous les honneurs. En particulier les jeux, qui faisaient une des fonctions les plus brillantes de l'édilité, furent ordonnés par Caton : ce fut lui qui y présida, et qui en fit la dépense, mais à sa manière et dans son goût. Il en retrancha tout le faste et toute la somptuosité, et il affecta de ramener la simplicité des vieux temps. Au lieu de couronnes d'or, il donna pour prix aux acteurs et aux musiciens des couronnes d'olivier, comme il se pratiquait aux jeux olympiques. C'était l'usage de faire de grandes largesses à l'occasion de ces spectacles. Caton fit distribuer toutes choses communes : aux Grecs, des légumes et des fruits; savoir, des bettes, des laitues, des raves, des poires: aux Romains, du

vant, par ordre du sénat. Comme le fait de l'emprisonnement du tribun m'est très-suspect, et que je doute même beaucoup que Q. Pompeïus ait été tribun cette année, la date de l'édilité de Favonius, telle qu'elle nous est donnée par Dion, me paraît très-incertaine. Mais c'est une discussion peu importante.

vin, de la chair de porc, des figues, des concombres et du lait.

Cette simplicité fut traitée par plusieurs de mesquinerie : ce n'est pas ce qui m'étonne. Il en était arrivé autant autrefois à Tubéron dans le repas qu'il donna au peuple à l'occasion de la mort de Scipion l'Africain. Mais ce qui fait bien voir que, même dans les temps d'une corruption générale, il reste dans le peuple un discernement de la vertu, et que les grands seraient les maîtres de donner le bon ton à la multitude, s'ils en avaient le courage, au lieu de se laisser entraîner par le torrent, c'est que, généralement parlant, on fut content des jeux de Caton. On quittait ceux du collègue de Favonius, qui étaient magnifiques, pour venir voir Caton se dérider et prendre part aux divertissements publics. Favonius, qui aurait dû présider, se mêlait dans la foule, applaudissait et invitait les spectateurs à applaudir à Caton, qui occupait la première place. Tout se passa avec cette gaîté simple et unie qui se trouve rarement jointe avec les superbes appareils. Caton fut charmé d'avoir fait sentir combien il était aisé de donner ces sortes de fêtes, qui coûtaient à la plupart tant de soins et tant d'argent. Pour les autres c'étaient de grandes et sérieuses affaires; pour lui c'était un jeu sans frais, sans peines et sans efforts.

Cette simplicité est néanmoins goûtée de la multitude.

Les assemblées pour l'élection des consuls se tinrent un très-grand nombre de fois, sans que l'on pût parvenir à une conclusion : et nous n'avons rien de remarquable à en rapporter, sinon que, dans un des combats qui s'y livrèrent, le consul Domitius fut blessé. L'année s'écoula ainsi, et l'on rentra de nouveau dans un interrègne.

Dio.

An. R. 700.
Av. J. C. 52.

INTERRÈGNE.

Brigue furieuse des candidats du consulat, Milon, Hypséus et Métellus Scipion. Ascon. in Cic. pro Milone.

Les premiers jours du mois de janvier se passèrent sans qu'il y eût même d'interroi dans Rome. Cette anarchie totale avait pour causes les brigues et les violences des aspirants au consulat. Milon, Hypséus et Métellus Scipion se disputaient cette grande place, non pas avec passion, mais avec fureur; et tout ce qu'on avait vu jusque-là de désordres et d'excès en ce genre n'approchait pas de ceux auxquels se portèrent ces trois compétiteurs. Chacun avait sa petite armée, et tous les jours il se livrait entre eux des combats sanglants.

Les vœux des meilleurs citoyens étaient pour Milon.

A travers le blâme qu'ils méritaient en commun par une conduite si contraire aux lois de toute société, il y avait pourtant une distinction à faire en faveur de Milon. On se souvient qu'il avait eu la plus grande part, après Pompée, au rappel de Cicéron. Depuis ce temps il ne s'était jamais démenti. Toujours attaché au meilleur parti, il avait combattu avec un courage héroïque pour l'autorité du sénat et pour le maintien du repos public contre les fureurs de Clodius. Aussi les vœux des plus gens de bien étaient-ils déclarés pour lui. Il s'était aussi gagné la multitude par des largesses immenses, par des jeux et des spectacles, dont la dépense énorme lui avait absorbé trois patrimoines très-amples et très-opulents. Comptant sur ces appuis, et naturellement avantageux, il hâtait, autant qu'il lui était possible, les élections, comme sûr de réussir. Et ses rivaux semblaient reconnaître la supériorité qu'il avait sur eux, en cherchant au contraire à traîner et à différer.

Cependant ils étaient portés par Pompée, qui avait eu autrefois Hypséus pour questeur, et dont Méteïlus Scipion allait devenir le beau-père. Ils avaient pour eux Clodius qui demandait actuellement la préture, et qui, ne craignant rien tant au monde que d'avoir Milon pour consul pendant que lui-même il serait préteur, employait, pour l'écarter, tout son crédit, toutes ses forces, tout ce qu'il savait mettre en œuvre d'intrigues et de violences. Avec tant et de si puissants secours, tout ce qu'ils crurent pouvoir faire de plus utile pour eux, ce fut d'empêcher que les patriciens ne s'assemblassent pour nommer un interroi. Pompée, qui avait toujours la dictature en vue, et qui, par cette raison, se plaisait à fomenter le désordre, les servit de tout son pouvoir : et T. Munatius Plancus Bursa, tribun du peuple, qui leur était vendu, arrêta, par une opposition en forme, la nomination de l'interroi, qui était un préliminaire absolument nécessaire pour parvenir à l'élection des consuls.

Ses compétiteurs avaient pour eux Pompée et Clodius. Cic. pro Mil. 24, 25. Ascon.

On arriva ainsi au 18 janvier, jour auquel Milon se trouva obligé d'aller à Lanuvium, petite ville à peu de distance de Rome. Il était ou originaire, ou même natif de cette ville, et il en exerçait actuellement la première magistrature. A ce titre, il devait présider à l'élection d'un prêtre de Junon, divinité tutélaire de Lanuvium. Il se mit donc en chemin dans son carrosse, avec sa femme Fausta, fille du dictateur Sylla, et un ami; menant d'ailleurs un très-grand train, et spécialement nombre de gladiateurs qui lui appartenaient. Clodius était aussi ce jour-là sorti de Rome à cheval, et accompagné de trente esclaves bien armés : et lorsqu'il revenait, il rencontra le cortége de Milon. Comme les

Clodius tué par Milon.

deux maîtres étaient ennemis, leurs gens, accoutumés à en venir souvent aux mains les uns contre les autres, prirent aisément querelle. Clodius y accourut, et, s'étant jeté dans la mêlée, il fut blessé considérablement à l'épaule par un des gladiateurs de Milon. Il se fit porter dans une auberge voisine. Mais Milon, qui était devant, ayant su ce qui se passait, prit sur-le-champ son parti d'achever Clodius, prévoyant qu'il ne courrait pas moins de risque pour la blessure que pour le meurtre, et voulant, s'il fallait périr, avoir au moins la consolation de s'être défait de son ennemi. Il fit donc attaquer l'auberge par ses esclaves, qui avaient à leur tête un certain M. Saufeïus. La maison fut forcée. Clodius en fut tiré, égorgé, et laissé mort au milieu du chemin : après quoi Milon poursuivit sa route, et alla, suivant son premier dessein, à Lanuvium. Toute la précaution qu'il prit, ce fut d'affranchir ceux de ses esclaves qui avaient blessé et tué Clodius, afin qu'on ne pût point le forcer de les livrer pour être appliqués à la question : car, selon les lois romaines, on ne donnait point la question aux personnes libres.

Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort et des funérailles de Clodius.

Un sénateur, nommé Sex. Tédius, qui revenait de la campagne, passant par hasard à l'endroit où était étendu le corps mort de Clodius, le prit dans sa voiture, et le porta à la ville. Fulvie, veuve de Clodius, cette même Fulvie, que dans la suite son mariage avec Antoine et ses fureurs contre Cicéron ont rendue si fameuse, femme ambitieuse, hautaine, et qui, pour l'audace et le caractère factieux, ne le cédait en rien aux hommes les plus déterminés, fit exposer dans la salle de sa maison le corps de son mari tout sanglant, et, se tenant auprès, elle montrait, fondant en larmes, à

tous ceux que ce spectacle attirait, les blessures qu'il avait reçues. Il y accourut, et la nuit même et le lendemain, une multitude infinie de cette vile canaille à qui Clodius avait été si cher pendant sa vie, et dont il s'était si bien servi pour toutes ses entreprises séditieuses. La foule fut si grande, que plusieurs personnes de nom furent étouffées, et entre autres un sénateur, qui se nommait C. Vibiénus.

Il ne manquait que des tribuns pour autoriser cette populace à se porter aux plus grands excès. Plancus Bursa et Q. Pompeïus Rufus vinrent remplir cet indigne ministère. Sous leur autorité, le corps de Clodius, dans l'état où il était, à demi nu, est porté sur la tribune aux harangues. Là, les deux tribuns invectivent contre Milon comme des forcenés. La multitude, échauffée plus que jamais par ces discours, et ayant à sa tête Sex. Clodius, qui avait été le porte-enseigne et le boute-feu de toutes les séditions excitées tant de fois par son patron, transporte le cadavre dans le palais Hostilien, et lui forme un bûcher de tous les bois qu'elle trouve à sa portée, tribunaux des préteurs, bancs des juges ou du sénat, comptoirs et tablettes des boutiques de libraires qui environnaient la place. Tout cela se fit avec tant d'emportement, que le palais Hostilien et plusieurs maisons de particuliers furent brûlés, et la basilique Porcienne, bâtie autrefois par Caton le censeur, considérablement endommagée par les flammes. En même temps plusieurs se détachèrent avec des torches allumées et des tisons brûlants, pour aller mettre le feu à la maison de Milon. Mais elle était pourvue de gens capables de la défendre, qui repoussèrent aisément cette canaille. D'autres prirent les fais-

ceaux du lit funèbre, et coururent les porter aux maisons de Scipion et d'Hypséus, comme pour leur déférer le consulat : et ensuite ils allèrent aux jardins de Pompée avec ces mêmes faisceaux, le proclamant tantôt consul, tantôt dictateur.

Nomination d'un interroi.

Le sénat, alarmé d'un tumulte si affreux, s'assembla sur le soir du même jour, et prit des mesures efficaces pour la nomination d'un interroi. M. Lépidus ayant été élu dans le moment par les patriciens, il fut rendu un sénatus-consulte qui chargeait l'interroi, les tribuns du peuple, et Pompée, en sa qualité de proconsul, de veiller à la sûreté de la république. Ce même décret donnait pouvoir à Pompée de lever des troupes dans toute l'Italie.

Milon revient à Rome, et continue à demander le consulat.

Les ennemis de Milon l'avaient servi parfaitement en attirant sur eux-mêmes par leurs excès l'indignation publique, et diminuant d'autant, par une suite nécessaire, la haine que la mort violente de Clodius avait d'abord excitée contre celui qui en était l'auteur. Surtout l'incendie du palais Hostilien, lieu destiné de toute antiquité aux assemblées du sénat, paraissait avec raison un attentat des plus horribles. Cicéron, lorsqu'il plaida pour Milon, en fit sentir parfaitement l'énormité par ce peu de paroles : « Nous avons vu le temple où préside « la sainteté des anciennes maximes [1], et la majesté de « l'empire, le sanctuaire de la sagesse politique et du « conseil public, le chef-lieu de la ville, l'asyle de nos « alliés, le port de toutes les nations, nous avons vu ce « lieu redoutable souillé par un cadavre impur, livré

[1] « Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici, caput urbis, aram sociorum, portum omnium gentium,... inflammari, exscindi, funestari! » (Cic. *pro Mil.* n. 90.)

« en proie aux flammes, et détruit sans qu'il en reste « de vestige. »

Milon profita de la faute de ses ennemis en homme habile tout ensemble et courageux. Son voyage de Lanuvium, fondé sur une raison solide, lui fournit un prétexte honnête de s'absenter dans les premiers commencements, et lui donna le temps de voir quelle couleur prendrait son affaire. Lorsqu'il sut que les partisans de Clodius tenaient la conduite la plus capable de les rendre odieux, il jugea que c'était pour lui le moment de reparaître dans Rome. Il y rentra dans le temps précisément que le palais Hostilien était en feu : il s'y montra avec le même air d'assurance et de fierté qu'il avait toujours eu, continuant à demander le consulat comme auparavant : et pour regagner les esprits de la multitude, il fit même distribuer mille as [1] par tête à chaque citoyen.

Continuation des troubles.

Ses compétiteurs en conçurent de l'inquiétude, et pensèrent qu'il était de leur intérêt de hâter l'élection avant qu'il eût eu le temps de calmer et de ramener entièrement les esprits. Dans les règles néanmoins, il fallait qu'ils attendissent quelques jours ; car ce n'était point l'usage que le premier interroi procédât à l'élection des consuls : et, par cette raison, Lépidus refusait de convoquer l'assemblée du peuple. Scipion et Hypséus entreprirent de l'y forcer. Pendant les cinq jours que dura sa magistrature, leurs troupes assiégèrent continuellement sa maison : elles y livrèrent des assauts, dans l'un desquels elles vinrent à bout d'enfoncer les portes, et d'entrer dans les appartements, où elles com-

[1] Trente et une livres cinq sous.

mirent toutes sortes de désordres, et brisèrent même le lit de Cornélie, femme de l'interroi, qui était une dame d'une rare vertu. C'en était fait de Lépidus, si la troupe de Milon ne fût survenue. Alors les factions ennemies se tournèrent les unes contre les autres. Ainsi fut sauvée la maison de Lépidus.

Salluste, alors tribun, ennemi personnel de Milon. Varro, apud Gell. XVII, 18.

Cependant les tribuns, qui s'étaient d'abord déclarés contre Milon, continuaient à irriter et à échauffer la multitude par leurs violentes invectives. Aux deux que j'ai nommés il faut ajouter Salluste, que des raisons fortes, mais peu honorables pour lui, rendaient personnellement ennemi de Milon. Celui-ci, l'ayant surpris avec sa femme Fausta, l'avait fait rudement fouetter, et l'avait encore forcé d'acheter par une somme d'argent considérable la permission de se retirer. Le désir de la vengeance devait donc être vif dans Salluste. Il ne fut pourtant pas le plus implacable. Lui et Pompeïus Rufus se laissèrent enfin persuader de garder le silence. Mais Plancus Bursa poussa les choses à l'extrême avec un acharnement que rien ne put vaincre.

Ascon.

Cœlius au contraire le protége.

Milon avait néanmoins un protecteur parmi les tribuns. C'était l'orateur Cœlius, jeune homme plein d'esprit et de feu, comme j'ai déja eu occasion de le dire, et que ses talents mettaient à portée de briller dans la république, s'il y eût joint la bonne conduite. Dans l'affaire dont nous parlons il se fit honneur. Il épousa en ami chaud les intérêts de Milon; il le produisit devant le peuple : c'est de concert avec lui que Milon donna alors à son affaire la tournure que Cicéron a suivie dans son plaidoyer. Dans la vérité du fait, le combat s'était engagé par hasard, ainsi que je l'ai raconté, entre les gens de Clodius et ceux de Milon.

Mais comme Clodius était à cheval, sans nul embarras, escorté uniquement d'esclaves bien armés; et qu'au contraire Milon était dans son carrosse avec sa femme, suivi de tout son domestique, Cœlius et lui profitèrent de ces circonstances pour imputer à Clodius d'avoir voulu assassiner Milon, d'où il résultait que Milon ne l'avait tué qu'à son corps défendant.

Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon.

L'amitié seule faisait agir Cœlius; mais la reconnaissance animait le zèle de Cicéron : et il fit bien voir ici que ses idées spéculatives sur cette aimable vertu étaient pour lui des règles de pratique auxquelles il se croyait étroitement obligé. Rien ne fut capable de le détacher de Milon; et, pour lui demeurer fidèle, il affronta de très-grands périls avec un courage admirable. Les tribuns ennemis de Milon ne déclamaient pas avec moins de fureur contre Cicéron lui-même : ils avançaient qu'il était le principal auteur de la mort de Clodius, et que Milon n'avait fait que lui prêter son bras; et enfin ils allèrent jusqu'à le menacer plus d'une fois de l'accuser en forme, et de le citer devant le peuple. Une partie de la multitude entrait dans les sentiments de ces tribuns; et Cicéron pouvait craindre de voir renouveler contre lui un orage pareil à celui auquel il avait succombé. Ce qui devait encore l'intimider davantage, s'il eût été susceptible de timidité en cette occasion, c'est qu'il savait que son zèle ardent pour la cause de Milon déplaisait fort à Pompée.

Pompée depuis un temps s'était réconcilié avec Clodius, et extrêmement refroidi à l'égard de Milon; et même alors il le craignait, ou du moins il feignait de le craindre. Il autorisait des bruits également faux et injurieux qui couraient sur le compte de Milon. Il

paraissait appréhender d'être assassiné par lui; et, comme si sa vie n'eût pas été en sûreté, il avait une nombreuse garde autour de sa personne et de sa maison. Dans la suite, il remplit Rome de gens armés; et ceux qui les avaient levés par ses ordres disaient tout publiquement que sa vue était de s'opposer aux desseins violents de Milon, à qui l'on n'imputait pas moins que de vouloir mettre le feu à la ville, et renouveler les fureurs de Catilina. Ainsi, quoique Pompée, par une modération tout-à-fait louable, continuât de témoigner de l'amitié à Cicéron, et le protégeât même contre les fureurs de la populace, notre orateur ne pouvait point douter qu'il ne lui fît très-mal sa cour en défendant Milon; et par conséquent, pour s'acquitter de ce qu'il croyait devoir à son bienfaiteur, il avait à résister à la crainte et des tribuns, et du peuple, et de Pompée. Il lui aurait été aisé au contraire de les regagner tous, s'il eût voulu modérer l'activité de son zèle. Mais il préféra la reconnaissance à toute autre considération. Il pria, il sollicita tous ceux de qui il pouvait espérer quelque secours pour son ami; il parla en sa faveur dans le sénat autant de fois que l'occasion s'en présenta; il prit à tâche de détruire les soupçons odieux dont on le chargeait, et qui étaient quelquefois appuyés par Pompée. En un mot, il n'est sorte de services, qui fût en son pouvoir, qu'il ne persistât jusqu'au bout à rendre à Milon, avec une constance qui me paraît un des traits les plus glorieux de sa vie.

Cic. ad Fam. III, 10.

Pompée est créé seul consul.

Les troubles durèrent encore près de deux mois dans Rome depuis la mort de Clodius, sans que l'on pût y apporter de rémède. Plusieurs interrois se succédèrent les uns aux autres de cinq jours en cinq jours, selon

l'usage. Mais ces magistrats, dont l'autorité était de si peu de durée, ne pouvaient pas arrêter les brigues, les combats entre les candidats, ni les querelles tumultueuses au sujet de l'affaire de Milon. Les tribuns attisaient le feu au lieu de l'éteindre. Pompée, suivant toujours son plan, ne s'embarrassait pas de faire cesser une confusion qui forcerait enfin la république de se jeter entre ses bras. C'est apparemment dans cet esprit qu'il rejeta la soumission que lui fit Milon de se désister, si telle était sa volonté, de la demande du consulat. Dès que Milon aurait cessé de paraître au rang des candidats, Scipion et Hypséus devenaient infailliblement consuls; et les vues secrètes de Pompée n'étaient pas remplies. Il n'avait garde de renoncer à une si flatteuse espérance, d'autant plus que le nombre de ceux qui le demandaient pour dictateur croissait de jour en jour. D'autres voulaient que l'on élevât au consulat César, qui était actuellement, dans la Gaule cisalpine, à portée de veiller sur tout ce qui se passait dans Rome, et occupé à lever des troupes, comme pour se conformer au sénatus-consulte qui avait ordonné des levées de soldats dans toute l'Italie.

Dio. Cæs. de Bello Gall. VII, I

Le sénat ne craignait pas moins d'avoir César pour consul, que Pompée pour dictateur. Il convint donc à cette compagnie de céder à la nécessité. Sur la fin du mois intercalaire, les premiers sénateurs s'étant concertés ensemble, Bibulus ouvrit dans le sénat l'avis de faire Pompée seul consul. « Car, en prenant cette voie, « ajouta-t-il, ou bien la république sortira de l'abîme « de maux où elle est plongée; ou, s'il faut qu'elle soit « réduite en servitude, elle aura le meilleur maître « qu'elle puisse espérer. » Cet avis surprit beaucoup

Plut. in Pomp. et Cat.

dans la bouche de Bibulus, qui s'était toujours montré ennemi de Pompée.

Caton augmenta la surprise. Il se leva; et tout le monde s'attendait qu'il allait s'opposer à une proposition si contraire à toutes ses maximes. Il avait fait preuve, encore quelque temps auparavant, de son attachement, toujours le même, aux principes républicains et aristocratiques, lorsque, quelques-uns demandant que Pompée fût chargé du soin des élections, il s'était élevé contre ce discours, en disant « que Pompée « devait être protégé par les lois, et non pas les lois « par Pompée ». Mais alors il s'accommoda aux circonstances, et dit « qu'il n'aurait jamais gagné sur lui « d'ouvrir un avis tel que celui qui venait d'être pro- « posé par Bibulus; que néanmoins, un autre en ayant « fait la démarche, il y donnait son consentement, « persuadé que toute forme de gouvernement était pré- « férable à l'anarchie, et comptant que Pompée userait « avec modération du pouvoir exorbitant que la néces- « sité des temps contraignait de lui remettre entre les « mains ».

Ç'avait été en effet l'espérance des zélés républicains, lorsqu'ils s'étaient prêtés à ce nouvel arrangement. Ils avaient cru que Pompée, flatté de voir le sénat faire pour lui ce qu'il n'avait jamais fait pour personne, se laisserait regagner entièrement en faveur de l'aristocratie, et se détacherait de César et de la faction populaire. Ils pensaient juste. Pompée commençait à se défier beaucoup de César, et, de ce moment, il se retourna entièrement du côté du sénat.

L'avis de Bibulus passa donc sans difficulté; et le vingt-cinq février, Ser. Sulpicius étant interroi, Pom-

pée fut créé consul pour la troisième fois sans collègue, avec cette clause expresse : qu'il serait maître de s'en donner un, pourvu que ce ne fût pas avant l'espace de deux mois.

CN. POMPEIUS MAGNUS. III. Seul consul.

L'ambition de Pompée fut satisfaite par cette distinction unique et sans exemple d'être créé seul consul, et mis ainsi seul à la tête de toute la république. Ce suprême degré de grandeur le charmait d'autant plus qu'il y était parvenu par la voie qui convenait à son goût ; non par la force ni par la terreur des armes, mais par la déférence volontaire de ses concitoyens.

Satisfaction de Pompée.

Il en fit de grands remercîments à Caton, et en même temps il le pria de l'aider de ses conseils. Caton, avec cette liberté stoïque et toujours un peu dure, lui répondit : « Vous ne m'avez aucune obligation ; car, « dans ce que j'ai dit et fait, c'est à la république, et « non à vous, que j'ai prétendu rendre service. Quant « à mes conseils, je vous les donnerai volontiers dans « le particulier lorsque vous me les demanderez ; mais, « quand vous ne me les demanderiez pas, je vous les « donnerais en public et dans le sénat. »

Ses remercîments à Caton, qui lui répond durement.

Ce fut alors que Pompée célébra son mariage avec Cornélie, fille de Métellus Scipion, et veuve du jeune Crassus qui venait de périr dans la guerre contre les Parthes. Cornélie était encore à la fleur de l'âge ; et, outre les graces de son sexe, elle avait l'esprit fort cultivé. Non-seulement elle savait la musique, mais elle était instruite dans les lettres, dans la géométrie, dans la philosophie ; et à ces connaissances elle joignait quelque chose de plus estimable, un caractère simple

Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. Plut. Pomp.

et uni, éloigné de l'arrogance et de la curiosité, vices que la science, dit Plutarque, inspire quelquefois aux jeunes dames. Ce mariage ne laissa pas d'attirer des censeurs à Pompée. Quelques-uns relevaient la disproportion de l'âge, parce que réellement par cet endroit Cornélie convenait mieux à son fils qu'à lui. Et ceux qui faisaient cas des bienséances trouvaient qu'il était indécent à Pompée, dans un temps où la patrie affligée l'avait imploré comme son libérateur, de se couronner de fleurs et de faire les réjouissances d'une noce, au lieu qu'il devait regarder comme une infortune son consulat même, qui ne lui aurait pas été donné d'une façon si contraire à toutes les règles, si la république n'était pas dans le malheur et dans les larmes.

Nouvelles lois de Pompée contre la violence et contre la brigue. Ascon.

Cette réflexion pourra paraître trop sévère à bien des lecteurs, d'autant plus que Pompée ne négligea point l'objet pour lequel il avait été mis en place. Dès le troisième jour après sa prise de possession, il assembla le sénat, et proposa de délibérer sur les remèdes qu'il convenait d'apporter aux maux publics. Son intention était d'établir de nouvelles lois, tant contre la brigue que contre les actes de violence qui s'étaient commis en dernier lieu, et d'ériger une commission extraordinaire pour informer nommément du combat qui s'était donné sur le grand chemin d'Appius et où Clodius avait été tué, de l'incendie qui avait consumé le palais Hostilien, et de l'assaut livré à la maison du premier interroi M. Lépidus.

Cic. pro Mil. n. 13.

Si nous en croyons Cicéron, l'inclination du sénat n'était point que l'on recourût à de nouvelles lois, ni à l'érection de tribunaux extraordinaires, au moins quant aux faits de violence que je viens de spécifier;

mais que, se contentant des anciennes lois portées contre ces sortes de crimes, on ordonnât au préteur qui serait chargé de leur exécution de mettre les causes qui rouleraient sur ces faits récents les premières au rôle, afin qu'elles fussent plaidées et jugées avant toutes les autres de même espèce. Les tribuns, qui voulaient perdre Milon, empêchèrent l'effet de la bonne volonté que le sénat témoignait pour lui.

Cœlius, au contraire, qui le protégeait, entreprit de s'opposer à la loi de Pompée, disant, avec assez de fondement, que ce n'était pas une loi, mais une espèce de proscription personnelle. Pompée entra dans une grande colère, et déclara que, si on l'y contraignait, il emploierait la force des armes pour la défense de la république. Ainsi la loi passa : la commission fut établie; et L. Domitius Ahénobarbus, personnage consulaire, en fut déclaré le président. Ascon.

Pompée trouva aussi de la résistance par rapport à la loi qu'il porta contre la brigue. Il augmentait la peine de ce crime, et en même temps il ordonnait qu'on recherchât ceux qui s'en étaient rendus coupables depuis son premier consulat, ce qui remontait jusqu'à près de vingt ans. Or, Caton ne trouvait pas juste que même des criminels subissent la peine d'une loi qui n'existait pas lorsqu'ils avaient péché. D'un autre côté, les amis de César représentaient que son consulat était compris dans cet espace, et qu'il semblait que l'on cherchât à lui susciter une mauvaise affaire. Pompée répondit à ces derniers qu'ils faisaient tort à César, dont la conduite, au-dessus de tout soupçon, le mettait par conséquent à l'abri de tout danger. Il n'écouta point non plus la remontrance de Caton, et soutint Appian. Civ. l. II. Plut. in Cat.

qu'il ne pouvait remédier aux désordres de l'état, si l'on ne faisait des exemples de sévérité par rapport au passé. Il proposa donc et fit recevoir sa loi contre la brigue, selon le plan qu'il en avait dressé; mais il ne paraît pas que, pour celle-ci, il ait établi de commission extraordinaire.

Il réforme et abrége la procédure judiciaire. Pl. in Pomp. et Cat. Ascon.

Il réforma aussi sur plusieurs chefs et abrégea la procédure judiciaire. Il réduisit à un moindre nombre cette multitude d'avocats que l'on employait pour une seule et même cause; ce qui ne servait qu'à troubler les juges. Il interdit l'usage de ces éloges mendiés que les accusés se faisaient souvent donner dans les jugements par les personnes les plus puissantes de la république. Il ne donna que trois jours pour l'audition des témoins; après quoi il fallait que l'accusateur et l'accusé plaidassent en un même jour, se renfermant dans les bornes, l'un de deux heures, l'autre de trois; ensuite le jugement. Un auteur s'est plaint que cet arrangement mettait l'éloquence bien à l'étroit; mais il favorisait l'expédition, avantage tout autrement important dans l'administration de la justice. Enfin Pompée eut une attention extrême au choix des juges; et en particulier le tribunal qui jugea Milon était composé de tout ce qu'il y avait de plus gens de bien dans Rome, et de citoyens d'une réputation plus entière.

Auct. de Caus. corr. eloq. n. 38.

Milon est accusé.

Dès que toutes choses furent en règle, deux neveux de P. Clodius, fils de l'un de ses frères, se portèrent pour accusateurs contre Milon par-devant Domitius, et l'attaquèrent en vertu de la nouvelle loi de Pompée, où la mort de Clodius était exprimée nommément. En même temps trois autres actions criminelles, qui roulaient ou sur le même fait, ou sur la brigue, furent

encore intentées contre Milon à différents tribunaux. Quand un homme est dans le malheur, c'est à qui tombera sur lui. L'affaire liée au tribunal de Domitius, comme la plus importante, et celle dont le succès devait vraisemblablement décider de toutes les autres, passa la première. Milon comparut le quatre avril, toujours montrant la même constance, et sans rien rabattre de sa fierté. Il ne prit point le deuil, comme faisaient tous les accusés; il ne daigna point s'abaisser aux prières ni aux supplications. Il prétendait n'avoir rien à se reprocher, et par conséquent ne devoir témoigner que du mépris pour les accusations de ses adversaires.

Le danger était pourtant réel, à ne considérer même que la canaille attachée à la mémoire de Clodius. Le premier jour que les témoins furent entendus, pendant que M. Marcellus, celui-là même pour qui Cicéron rend graces à César par le discours si connu qui porte son nom, homme recommandable par sa naissance, par sa vertu, par son éloquence, et qui alors aidait Cicéron dans la défense de Milon; pendant que ce respectable sénateur interrogeait C. Cassinius Schola, ami et compagnon de Clodius, il s'éleva de la part de cette vile populace une clameur si effroyable, que Marcellus craignit pour sa vie, et se retira auprès du président. Pompée lui-même, qui était assis à peu de distance, en fut troublé; et à la requête de Domitius et de Marcellus, qui ne se croyaient pas en sûreté, il amena, le lendemain et le jour suivant, des troupes, qu'il distribua dans toute la place. Moyennant cette précaution les témoins furent interrogés et entendus paisiblement.

Fulvie parut la dernière, et par ses larmes elle attendrit beaucoup toute l'assemblée.

Tous les interrogatoires étant finis le troisième jour, le tribun Plancus Bursa, sur le soir du même jour, assembla le peuple, et l'exhorta à se trouver le lendemain en grand nombre au jugement, *et à ne pas laisser échapper Milon;* ce furent ses termes. Son exhortation fut suivie ponctuellement. Le onze avril, jour destiné à terminer cette grande affaire, toutes les boutiques furent fermées dans la ville, et la multitude remplit la place avec une telle affluence, que les fenêtres même et les toits des maisons étaient garnis de spectateurs. Pompée assista à l'audience, toujours accompagné de gens armés qu'il plaça tant autour de sa personne que dans les postes de quelque importance.

Cicéron, en le défendant, se trouble et se déconcerte. Cic. de Orat. I, 121. Plut. in Cic.

Les accusateurs parlèrent pendant deux heures, suivant le nouveau réglement de Pompée. Cicéron fut chargé seul de leur répondre; mais il ne s'en acquitta pas avec son éloquence ordinaire. Il était timide, comme tout le monde sait; et il s'est peint lui-même sous le nom de L. Crassus, lorsqu'il fait dire à cet orateur que très-souvent, lorsqu'il commence à parler, il lui arrive de pâlir et de trembler de tout son corps. Milon, qui connaissait le caractère de son défenseur, lui conseilla de se faire apporter dans une chaise fermée, pour s'épargner le spectacle des gens de guerre et d'une multitude furieuse. Mais, lorsque Cicéron sortit de sa chaise, et qu'il aperçut Pompée assis en haut et environné de gardes, et toute la place remplie de soldats, il commença à se troubler. Ce qui acheva de le déconcerter, ce furent les cris forcenés

Dio, Ascon.

que poussèrent les partisans de Clodius lorsqu'il se préparait à répondre. Il ne fut donc pas maître de lui-même, et ne put se remettre; en sorte qu'il plaida fort mal. Car le plaidoyer que nous avons de lui pour Milon, et qui est un chef-d'œuvre, n'est pas celui qu'il prononça, mais un discours qu'il composa dans son cabinet après l'affaire jugée.

Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon.

J'ai déja dit sur quel pied Cicéron défendit la cause de Milon. Il prétendit qu'il ne s'agissait point d'une rencontre, encore moins d'un guet-apens dressé par Milon; mais que Clodius, au contraire, ayant voulu assassiner celui qu'il craignait et haïssait également, avait subi la juste peine de son injustice et de sa violence. Quelques-uns souhaitaient qu'il donnât un autre tour à l'affaire, et qu'il soutînt que, Clodius ayant été un citoyen pernicieux, sa mort était un bien pour la république. Mais comme il n'est pas permis à un particulier de tuer de son autorité privée un homme même qui mériterait la mort, s'en tenir à cet unique moyen, c'était avouer que Milon était coupable; et Brutus, qui, au rapport d'Asconius, avait fait, en vue de s'exercer, un plaidoyer pour Milon, dans lequel il ne faisait usage que de cette seule voie de défense, paraît avoir plutôt suivi en cela les principes audacieux du stoïcisme que ceux d'une jurisprudence bien régulière.

Cependant ce même moyen, employé subsidiairement, pouvait être utile à la cause : car quelques-uns des juges, et Caton entre autres, croyaient devoir moins examiner scrupuleusement la vérité du fait que le bien qui revenait à l'état d'être délivré de Clodius. Cicéron n'a pas voulu se priver de cet avantage; et, après avoir consacré sa première partie à innocenter Milon,

comme n'ayant tué qu'à son corps défendant, il en ajoute une seconde où il déploie toute la force de son éloquence pour invectiver contre Clodius, et pour prouver que, quand même Milon avouerait, ce qui est faux, qu'il a tué Clodius de dessein prémédité, il devrait se promettre, pour un tel service rendu à la république, plutôt des récompenses que l'exil. Tel est le plan général de la défense de Milon; plan dressé avec toute l'habileté possible dans une affaire si délicate.

Habileté de l'orateur à manier ce qui regarde Pompée.

Mais, outre les difficultés qui naissaient du fond de la cause, Cicéron en avait une terrible dans la disposition fâcheuse où paraissait être Pompée à l'égard de l'accusé. Pompée, alors seul consul, et armé de toute la puissance publique, faisait connaître fort clairement par toutes ses démarches qu'il comptait rendre un second service à la république en la défaisant de Milon après que Milon l'avait délivrée de Clodius. Il était extrêmement à craindre qu'une autorité d'un si grand poids ne fît une forte impression sur les juges; et réellement rien n'influa davantage dans la condamnation de Milon.

Vell. II, 47.

Cicéron se tourne en toutes sortes de formes pour prévenir ce funeste effet, et pour écarter l'idée que Pompée lui soit contraire. Il tire à soi, par une interprétation favorable, tout ce qui en est susceptible; il glisse sur ce qui ne peut être présenté sous une face avantageuse; il détruit les soupçons auxquels Pompée avait donné du poids par rapport au danger de sa personne et de sa vie; mais c'est avec tant de témoignages d'amitié et de respect, tout ce qu'il dit de plus capable de lui déplaire est tellement entremêlé d'éloges,

qu'en même temps que l'orateur sert sa cause, il ôte à Pompée tout prétexte de s'offenser. Enfin il le prend par son propre intérêt; et ce motif est traité d'une façon d'autant plus remarquable, que nous y trouvons une prédiction claire de la rupture entre Pompée et César dans un temps où ils paraissaient encore fort unis.

« Si Milon, dit Cicéron à Pompée, ne pouvait arra-
« cher de votre esprit les soupçons et les alarmes que
« vous avez semblé prendre à son sujet, il ne refuserait
« pas de se retirer volontairement de sa patrie; mais
« auparavant il vous ferait une observation importante,
« comme il vous la fait actuellement par ma bouche.
« Voyez-vous[1], dit-il, par l'exemple de ce qui m'arrive,
« à quelle variété sont sujets les événements de la vie,
« combien la fortune est incertaine et chancelante,
« quelles infidélités l'on éprouve de la part de ses amis,
« sous combien de faux semblants se cache la duplicité,
« combien l'on se trouve abandonné dans les périls,
« comment tout tremble autour de celui que frappe la
« foudre. Il viendra, oui certes, il viendra un temps, et
« nous verrons tôt ou tard arriver telle circonstance où
« votre fortune se soutenant, comme je l'espère, sans
« atteinte, mais ayant souffert peut-être quelque ébranle-
« ment par les révolutions publiques auxquelles l'expé-

[1] « Vide quàm sit varia vitæ commutabilisque ratio, quàm vaga volubilisque fortuna, quantæ infidelitates in amicis, quàm ad tempus aptæ simulationes, quantæ in periculis fugæ proximorum, quantæ timiditates. Erit, erit illud profectò tempus, et illucescet aliquandò ille dies, quum tu, salutaribus, ut spero, rebus tuis, sed fortassè motu aliquo communium temporum immutatis, qui quàm crebrò accidat experti debemus scire, et amicissimi benevolentiam, et gravissimi hominis fidem, et unius post homines natos fortissimi viri magnitudinem animi desideres. » (Cic. *pro Mil.* n. 69.)

« rience du passé ne doit nous avoir que trop accou-
« tumés, où, dis-je, votre situation vous donnera lieu
« de regretter la bienveillance d'un ami de cœur, la
« fidélité d'un homme constant et inébranlable, et la
« grandeur d'ame du plus courageux de tous les mor-
« tels. » La réflexion valait bien la peine que Pompée s'y rendît attentif; mais il était fermé depuis long-temps aux conseils les plus salutaires.

Il substitue ses prières et ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignait de s'abaisser.

Un autre obstacle que Cicéron avait encore à tâcher de détruire venait de la part de Milon même, dont l'assurance et la fierté étaient capables d'indisposer plusieurs de ses juges, qui se croyaient presque bravés par un homme dont le sort était entre leurs mains. Cicéron prend sur lui le personnage de suppliant que Milon dédaignait. Tout ce qui peut s'imaginer de plus tendre, de plus humble, de plus soumis, il le met en œuvre avec une vérité et une amertume de douleur qui devait toucher d'autant plus les juges, qu'ils étaient, comme je l'ai remarqué, tous gens de bien, et par conséquent amis de Cicéron, en faveur duquel ils avaient signalé leur zèle dans l'affaire de son rétablissement. « Si je perds Milon [1], leur dit-il, je ne jouirai pas même « de la triste consolation de me livrer au ressentiment « contre ceux qui m'auront fait une plaie si cruelle: « car j'aurai à m'en prendre, non à des ennemis, mais

[1] « Nec verò, si mihi eriperis, reliqua est illa saltem ad consolandum querela, ut his irasci possim a quibus tantum vulnus accepero. Non enim inimici mei te mihi eripient, sed amicissimi; non malè aliquandò de me meriti, sed semper optimè. Nullum unquam, judices, mihi tantum dolorem inuretis, (etsi quis potest esse tantus?) sed ne hunc quidem ipsum, ut obliviscar quanti me semper feceritis. Quæ si vos cepit oblivio, aut si aliquid in me offendistis, cur non id meo capite potiùs luitur, quàm Milonis? Præclarè enim vixero, si quid mihi acciderit priùs quàm tantùm mali videro. » (Cic. *pro Mil.* n. 99.)

« à mes amis les plus fidèles ; non à des hommes qui « m'aient rendu, en quelque occasion, de mauvais ser- « vices, mais à ceux qui toujours ont le mieux mérité « de moi. Non, messieurs, il n'est point de douleur si « cuisante que vous puissiez me causer, quoique, après « tout, celle que je crains maintenant est tout ce qu'il « y a pour moi de plus dur au monde ; mais cette dou- « leur-là même, quelque violente qu'elle soit, ne le « sera pas assez pour me faire oublier ce que je vous « dois, et quels sentiments vous m'avez toujours té- « moignés. Si vous l'avez oublié vous-mêmes, messieurs, « ou si quelque chose vous a déplu en moi, pourquoi « la peine n'en retombe-t-elle pas plutôt sur ma tête « que sur celle de Milon ? car ma vie sera heureusement « terminée, si je la perds avant que de voir le malheur « dont je suis menacé. »

Cicéron trouve même l'art de faire dire à Milon les choses les plus touchantes en lui conservant toute la dignité et toute la fermeté de son caractère. Ces nuances, si difficiles à concilier, sont fondues ensemble avec une habileté merveilleuse, qui produit en même temps l'attendrissement et l'admiration. Mais je crains de paraître oublier que je dois écrire une histoire, et non pas faire l'extrait d'un plaidoyer souverainement éloquent. Je viens donc à l'événement de la cause, qui fut triste pour Milon. Quatre-vingt-un juges avaient écouté la plaidoirie. Avant que l'on allât aux voix, l'accusateur et l'accusé en rejetèrent chacun quinze. Ainsi le nombre des opinants fut réduit à cinquante et un. Sur ce nombre Milon n'eut que treize suffrages favorables; mais il en eut un bien glorieux, et qui seul pouvait être regardé presque comme équivalent à

Cic. pro Mil.

Milon est condamné.

Ascon. et Vell.

tous les autres ensemble : s'il m'est permis d'appliquer ici une pensée célèbre dont Lucain a abusé [1], je dirai que le parti victorieux compta pour lui trente-huit juges, mais que le vaincu eut le suffrage de Caton de son côté.

Ascon.

Le désastre de Milon fut complet. Après cette première condamnation, il en essuya trois autres dans l'espace de peu de jours à trois tribunaux différents, devant lesquels il ne comparut point. Ses biens furent vendus : mais, quelque grands qu'ils fussent, il s'en fallut beaucoup qu'ils ne suffissent pour payer ses dettes, qui se montaient à soixante et dix millions de sesterces, c'est-à-dire huit millions sept cent cinquante mille livres de notre monnaie; somme prodigieuse, et qui est pourtant de près d'un tiers au-dessous de ce que devait César après sa préture.

Plin. l. 36, c. 15.

Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Dio.

Milon se retira à Marseille, et il y soutint, au moins à l'extérieur, le même caractère de fierté qu'il avait fait paraître avant sa disgrace; car Cicéron, lui ayant envoyé son plaidoyer tel qu'il l'avait composé depuis le jugement : *Je suis charmé*, lui dit-il dans la lettre qu'il lui écrivit en réponse, *que vous n'ayez pas si bien plaidé. Si vous aviez prononcé ce discours devant mes juges, je ne mangerais pas de si bon poisson à Marseille.* Il fit néanmoins dans la suite, comme nous le verrons, quelques efforts pour rétablir sa fortune; mais il périt à la peine, ayant eu le malheur singulier d'être également odieux à Pompée et à César.

[1] Tout le monde connaît ce vers de Lucain,

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

« Le parti vainqueur a eu pour lui le « suffrage des dieux, mais le vaincu « fut approuvé de Caton. » Et l'on a remarqué avec fondement que cette pensée est impie si les dieux de Lucain sont quelque chose, et qu'elle est frivole s'ils ne sont rien.

Ce qui prouve que la haine de Pompée lui avait nui plus que toute autre chose, c'est que Saufeïus, dont la cause était plus mauvaise que la sienne, échappa à la condamnation. Ce Saufeïus s'était mis à la tête des gladiateurs de Milon pour forcer l'hôtellerie où Clodius s'était fait porter après sa blessure. Cependant, ayant été accusé, et par-devant le même tribunal qui avait condamné Milon, et ensuite par-devant le tribunal ordinaire qui connaissait des crimes de violence, il fut absous. Au contraire, Sex. Clodius fut condamné à l'exil pour l'incendie du palais Hostilien, et plusieurs autres du même parti éprouvèrent un pareil sort. Les plus remarquables de ce nombre sont les tribuns Q. Pompeïus et T. Plancus Bursa, qui ne furent pas plus tôt sortis de charge, qu'ayant été mis en justice, ils subirent la peine justement due à leur conduite séditieuse.

Autres jugements, suites de la même affaire. Ascon.

Dio.

L'accusateur de Q. Pompeïus fut Cœlius, qui avait été son collègue; homme dérangé, comme je l'ai déja remarqué plus d'une fois, mais pourtant capable de générosité, et qui, bien loin d'insulter à un ennemi malheureux, contribua à soulager son infortune : car la mère de Pompeïus abusant de la situation d'un fils exilé pour lui retenir injustement une partie de ses biens, celui-ci implora son accusateur; et Cœlius le servit avec tant de fidélité et de courage, qu'il força cette mère avide à lâcher prise et à faire justice à son fils.

Val Max. IV, 2, 7.

Quant à ce qui regarde Plancus Bursa, il n'est point d'effort que ne tentât Pompée pour le sauver. Il alla jusqu'à se déshonorer lui-même en faveur de ce misérable. J'ai dit qu'il avait abrogé par une loi expresse l'usage des éloges que les accusés se faisaient donner

Pl. in Pomp. et Cat.

par des personnes accréditées auprès de leurs juges; et il n'eut pas honte d'envoyer aux juges de Plancus un éloge de cet accusé. Pendant qu'on le lisait, Caton, qui était membre de ce tribunal, se boucha les oreilles, et il fut en conséquence rejeté par Plancus. Mais ce n'était pas un préjugé favorable pour un accusé que de refuser d'avoir Caton pour juge. Plancus fut condamné, au grand contentement de Cicéron, qui s'en félicite dans une de ses lettres, et qui compte que les juges avaient voulu le venger d'un petit compagnon qui semblait avoir pris à tâche de le braver.

Cic. ad Fam. VII, 2.

Métellus Scipion accusé de brigue est sauvé par Pompée;

L'affaire de Plancus n'est point la seule ni la première où Pompée ait mérité le titre que Tacite lui donne de *violateur des lois* [1] *dont il était lui-même l'auteur.* Il avait porté une nouvelle loi contre la brigue, et même plus sévère que toutes les précédentes. En vertu de cette loi, Métellus Scipion, son beau-père, fut accusé; et il était manifestement coupable. Pompée sollicita pour lui avec tant de chaleur, qu'il prit même le deuil; ce qui détermina quelques-uns des juges à en faire autant, par une démarche sans pudeur comme sans exemple. L'accusateur se désista; mais ce ne fut pas sans invectiver contre la partialité des juges et du consul.

Pl. in Pomp. Dio, Appian.

qui au contraire refuse son secours à Hypséus et à Scaurus.

Une telle conduite amène nécessairement l'inégalité dans les procédés, selon la différence des personnes; car on ne peut pas arrêter toujours le cours de la justice : aussi Pompée tomba-t-il encore dans cet inconvénient, si indigne d'un souverain magistrat. Hypséus, qui avait été son questeur, et qui se trouvait dans le

[1] « Cn. Pompeius tertiùm consul.... suarum legum auctor idem ac subversor. » (Tacit. *Annal.* III, 28.)

même cas que Métellus Scipion, eut recours à la protection du consul, et vint se jeter à ses pieds lorsqu'il allait se mettre à table. Mais Pompée le rebuta durement en lui disant qu'il ne faisait là que retarder son souper.

Il ne fut pas plus favorable à Scaurus, qui était accusé de brigue et de largesses illicites, quoique infructueuses, employées par lui, l'année précédente, pour parvenir au consulat. Le peuple s'intéressait pour lui jusqu'à troubler le jugement par des clameurs. Pompée arrêta ce tumulte, non-seulement par une ordonnance sévère, mais par voie de fait, en commandant aux soldats qui l'environnaient d'écarter la multitude et de la réduire au silence. Quelques-uns du peuple, ayant été tués, servirent d'exemple aux autres. Le jugement se passa paisiblement, et Scaurus fut condamné.

Pompée se donne pour collègue Métellus Scipion.

Toutes ces affaires remplirent un espace de temps considérable. Au mois d'août, Pompée prit pour collègue son beau-père Métellus Scipion.

CN. POMPEIUS MAGNUS. III.

Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Endroits louables de la conduite de Pompée dans son troisième consulat. Cæs. de Bello Gall. VII, 6. Cic. ad Att. VII, I.

Malgré les irrégularités et les inconséquences de la conduite de Pompée, il faut avouer, à sa gloire, qu'il rétablit l'ordre dans Rome, qu'il y fit respecter les lois que l'on n'y connaissait plus, et qu'il en bannit la confusion. C'est aussi de ce temps qu'il faut dater son attachement sincère et sérieux au sénat, auquel il se joignit pour ne plus s'en séparer. C'est pour cela que Cicéron a loué souvent en termes énergiques le troisième consulat de Pompée, jusqu'à le traiter de *divin*.

Il eût été à souhaiter qu'à ces traits vraiment louables il eût ajouté une sage précaution contre César. Mais il fit, par rapport à ce redoutable rival, une dernière faute, qui mit le comble à toutes les autres, et qui fournit à César un prétexte spécieux de tourner ses armes contre la patrie.

Il fait une faute énorme en souffrant que César soit dispensé de demander le consulat en personne. Suet. Cæs. 26-28. Plut. Dio. Appian.

Nous avons vu que quelques-uns avaient pensé à faire César consul cette année. Ce n'était point son plan. Il prétendait achever la conquête des Gaules, qui n'étaient rien moins que soumises; et se voyant encore quatre ans à demeurer à la tête des armées, il n'avait garde de se priver d'un si grand avantage, et de l'occasion d'affermir de plus en plus sa puissance avant que de retourner à Rome. Il voulut donc que ses amis, au lieu de le faire actuellement consul, lui obtinssent une permission de demander, quand il en serait temps, le consulat par procureur et sans être présent lui-même sur les lieux. On sent tout d'un coup où cela allait. Si, conformément aux lois, César était obligé de demander le consulat en personne, il fallait qu'il quittât sa province et vînt se présenter au Champ-de-Mars. Au contraire, moyennant la dispense qu'il sollicitait, il pouvait demander le consulat demeurant en Gaule à la tête de ses troupes, et passer ainsi sans milieu du commandement des armées à un second consulat, ou plutôt joindre l'un à l'autre, afin que l'autorité de consul, appuyée de dix légions, qui continueraient à le reconnaître pour leur chef, le mît en état d'exécuter les plus vastes projets que l'ambition pourrait lui suggérer.

Pompée vit de quoi il s'agissait, et il tâcha de parer le coup. Il porta une loi qui renouvelait les anciennes

défenses d'avoir égard aux absents dans l'élection des magistrats. Les amis de César jetèrent à ce sujet les hauts cris; et quoique la loi fût déja gravée sur l'airain et portée aux archives publiques, Pompée eut la faiblesse de la corriger et d'y ajouter cette exception : *à moins que l'on n'eût été dispensé nommément de demander en personne.*

Il fut donc question d'obtenir cette dispense, et les tribuns gagnés par César se préparèrent à en faire la proposition au peuple. L'affaire ayant d'abord été débattue dans le sénat, Caton s'éleva avec vigueur contre une démarche d'une si dangereuse conséquence : et Pompée fit encore ici connaître ce qu'il pensait. Car, après avoir défendu mollement la cause de César, et avoir représenté qu'un aussi grand homme méritait bien qu'on se relâchât en sa faveur de la rigueur des lois, comme Caton revint à la charge et insista avec une nouvelle véhémence, Pompée se tut, et parut se rendre à la force des raisons qu'on lui alléguait.

Cicéron était dans le même sentiment; et si les ménagements qu'il gardait alors avec César ne lui permettaient pas de s'expliquer nettement en public, au moins dans le particulier il encourageait Pompée à tenir ferme. Mais il n'y a nulle fermeté à espérer de ceux que l'ambition domine. Non-seulement Pompée plia, mais il engagea Cicéron à obtenir de Cœlius son ami, actuellement tribun, qu'il ne s'opposât point à la proposition de ses collègues, et qu'il concourût avec eux à donner satisfaction à César. Ainsi les dix tribuns, d'un commun accord, proposèrent la dispense, et elle passa sans difficulté.

Cic. Phil. II, 24.

Cic. ad Att. VII, 1-3.

Je ne vois qu'un motif qui ait pu déterminer Pom- Motif de

cette condescendance de Pompée.

pée à cette condescendance, par laquelle il signait, à proprement parler, l'arrêt de sa ruine et de sa mort. Les cinq années de son commandement en Espagne expiraient un an avant les dix du commandement de César dans les Gaules. Par cette raison, il lui était extrêmement important de se faire continuer le gouvernement des Espagnes, de peur de se trouver désarmé dans le temps que son antagoniste serait encore en armes. C'est à quoi il travaillait. Il s'agissait pour lui d'obtenir une prorogation pour cinq autres années, avec attribution de vingt-quatre millions[1] de sesterces par an à prendre sur le trésor public. Il appréhenda sans doute de trouver en son chemin César et ses partisans. Et il est vrai que César aurait eu beau jeu à contredire en ce point Pompée, qui venait tout récemment de faire ratifier par une loi le sénatus-consulte rendu l'année précédente pour défendre que les consuls et les préteurs pussent être nommés à aucun gouvernement de province avant qu'il se fût écoulé cinq ans depuis leur sortie de charge. Pompée violait donc ouvertement une loi qu'il venait d'établir lui-même. On conçoit assez ce qu'un pareil moyen pouvait valoir entre les mains de César. Ce fut là, selon mon idée (car je ne trouve cette observation nulle part), ce qui força Pompée, pour obtenir ce qu'il souhaitait, de consentir au désir de son rival. Ils s'accordèrent mutuellement de quoi se mettre en garde l'un contre l'autre : ils firent entre eux une espèce d'échange, dont le plus habile profita.

Métellus

Métellus Scipion voulut partager avec son collègue

[1] Trois millions de notre monnaie. = 4,900,000 fr. — L.

la gloire de réformer l'état en rétablissant la censure dans tous ses droits. J'ai dit que cette magistrature avait été affaiblie, ou plutôt anéantie, par une loi de Clodius, qui avait ôté aux censeurs le pouvoir de noter aucun citoyen, à moins qu'il n'eût été accusé en forme, et convaincu devant eux de quelque action honteuse. Le consul Métellus leur rendit le libre exercice d'une juridiction volontaire, telle qu'ils l'avaient eue de toute antiquité. Mais ce rétablissement servit moins à l'extirpation des désordres qu'il ne tourna à la honte des censeurs : car, la loi de Clodius subsistant, ils auraient eu les mains liées, et par conséquent ils n'auraient pas été responsables de l'impunité des vices, au lieu que, rentrés dans tous leurs droits, leur mollesse n'avait plus d'excuse; et néanmoins la sévérité paraissait impraticable, vu le nombre et la puissance des vicieux. Aussi les plus sages ne pensèrent-ils plus à demander la censure, et nous la verrons tomber entre les mains de gens plus dignes d'en être l'objet que les ministres.

Scipion rétablit la censure dans ses anciens droits. Dio.

Métellus lui-même, qui en était le restaurateur, y donnait étrangement prise par sa conduite. Il se trouva, étant consul, à un repas infame, dont je ne parle ici que pour faire voir jusqu'à quel excès le luxe fait monter la corruption. Ce repas fut donné au consul et à quelques tribuns par un misérable huissier, qui y amena deux femmes d'une naissance et d'un nom illustres, et un jeune homme de condition, pour satisfaire la brutale débauche de ses convives. Une telle extinction de tout sentiment de pudeur et de tout respect pour les lois même de la nature fait horreur au simple récit. Mais le vice ne connaît point de bornes; et l'unique

Horrible débauche de ce restaurateur de la censure. Val. Max. IX, I.

moyen de ne pas se laisser entraîner aux derniers excès, c'est de résister aux premiers commencements.

Caton demande le consulat avec Sulpicius et Marcellus. Plut. in Cat. et Dio.

Les assemblées pour l'élection des consuls de l'année suivante donnèrent lieu à des débats, mais bien différents de ceux qui avaient mis toute la ville en combustion les deux années précédentes. Tout s'y passa avec une tranquillité qui fut le fruit des lois de Pompée d'une part, et, de l'autre, de la sagesse et de la modération des candidats qui se mirent sur les rangs. Ces candidats furent Caton, Ser. Sulpicius, ce fameux jurisconsulte qui avait manqué, quelques années auparavant le consulat, en concurrence avec Muréna, et M. Marcellus, dont nous avons déja parlé à l'occasion de l'affaire de Milon.

Les vues de Caton ne pouvaient être ni plus droites ni plus élevées. Il voyait toute la puissance partagée entre Pompée et César, qui, en se réunissant, écraseraient la république, ou la déchireraient en se divisant. Caton se proposait, s'il parvenait au consulat, d'arracher des mains de deux particuliers la puissance publique pour la rendre au sénat et au peuple, à qui elle appartenait. Sulpicius n'avait pas des pensées si hautes: c'était un homme doux, et qui n'épousait chaudement aucun parti. Marcellus haïssait César. Ainsi, de quelque manière que le choix du peuple se déterminât entre ces candidats, César ne pouvait manquer d'avoir au moins un des deux consuls contre lui; mais les deux derniers convenaient bien mieux à Pompée.

Il est refusé.

Ce leur était une grande avance pour réussir; et Caton les y aida encore en indisposant contre lui la multitude par sa sévérité. Car il obtint du sénat un décret qui ordonnait que les candidats sollicitassent

uniquement par eux-mêmes, et n'employassent point leurs amis pour leur rendre cet office. Les gens du peuple furent très-indignés qu'après avoir contribué plus que personne à leur retrancher l'argent qu'ils tiraient de leurs suffrages, il les privât encore de la satisfaction de se voir sollicités et caressés, en sorte qu'il leur ôtait en même temps l'honneur et le profit. Ajoutez qu'il demandait avec gravité, et non pas avec ces manières souples et insinuantes que prenaient d'ordinaire les aspirants aux charges. Il aimait mieux [1], dit Plutarque, conserver la dignité de son caractère et de ses mœurs que d'acquérir celle que le consulat pouvait lui donner. Il n'est pas étonnant que ces causes d'exclusion aient prévalu sur son mérite. Sulpicius et Marcellus furent nommés.

Sa fermeté après ce refus.

Caton, ainsi refusé, montra une fermeté digne de la modération avec laquelle il avait poursuivi la charge. Car, comme quelques-uns trouvaient mauvais que Sulpicius, qui lui avait des obligations, se fût déclaré son compétiteur : « Est-il surprenant, dit-il, qu'on ne « veuille pas céder à un autre ce que l'on regarde « comme le plus grand de tous les biens ? » Après l'événement, il se maintint dans la même égalité d'ame. Ordinairement le jour où un candidat avait manqué une charge qu'il demandait était un jour de deuil pour lui, pour ses proches, pour ses amis. Souvent même la douleur et la honte faisaient que l'on se tenait longtemps comme caché. Caton ne changea rien à sa façon accoutumée. On le vit, le jour même, jouer à la longue paume dans le Champ-de-Mars, et ensuite se promener

[1] Ἐν ἤθει τὸ τοῦ θέου μᾶλλον ἀξίωμα βουλόμενος φυλάσσειν, ἢ προσλαβεῖν τὸ τῆς ἀρχῆς.

sur la place avec ses amis, d'un air aussi tranquille que s'il ne lui était rien arrivé de fâcheux.

Il renonce à demander jamais le consulat.

Au reste, il prit son parti de ne plus demander le consulat. Il disait qu'il était d'un honnête homme et d'un bon citoyen de ne pas refuser l'administration des affaires publiques, si on jugeait à propos de l'employer, mais aussi de ne pas la rechercher au-delà des justes bornes. Cicéron, dont les maximes n'étaient pas à beaucoup près si sévères, le blâmait de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour obtenir le consulat dans un temps où la république avait besoin de ses services; et il trouvait même de l'inconséquence dans ses procédés, en ce qu'ayant pareillement essuyé un refus par rapport à la préture, il n'avait pas laissé de se mettre une seconde fois sur les rangs. Mais Caton répliquait qu'il y avait une grande différence: que, lorsqu'il avait manqué la préture, ç'avait été malgré le peuple, dont une partie avait été corrompue, et l'autre violentée; mais qu'ici tout s'était passé dans les règles, et que par conséquent il ne pouvait douter que ce ne fût son caractère et sa façon d'agir qui eussent déplu au peuple. « Or, ajoutait-il, je ne changerai pas assurément de « conduite; et, d'un autre côté, il ne serait pas d'un « homme sensé d'aller de gaîté de cœur chercher un « second refus en tenant la même conduite qui m'a « attiré le premier. »

Tout ce qui se passa dans Rome sous le consulat de Sulpicius et de Marcellus, et pendant l'année suivante, se rapporte presque uniquement aux préparatifs de la guerre civile et aux préliminaires de la rupture entre César et Pompée. Je remets donc à parler de ces intrigues et de ces querelles domestiques après que j'aurai

raconté d'abord les derniers exploits de César dans les Gaules, et ensuite le proconsulat de Cicéron en Cilicie, qui fut précédé et accompagné de quelques mouvements des Parthes en Orient.

§ II. *Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Les Carnutes donnent le signal en massacrant les citoyens romains dans Génabum. Méthode dont usaient les Gaulois pour porter promptement les nouvelles. Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule. César repasse en Gaule, et se trouve fort embarrassé sur les moyens de rejoindre ses légions. Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver. Il arrive à ses légions. Marche de César depuis le Sénonais jusque dans le Berri. Génabum surpris et brûlé. Vercingétorix, pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, et en brûle les villes. Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége. Les Romains ont beaucoup à souffrir. César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire. Attention de César à ménager ses troupes. Vercingétorix, devenu suspect aux Gaulois, se justifie. Défense vigoureuse et savante des assiégés. Structure des murs des villes gauloises. Dernier effort des assiégés. Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois. Ils veulent fuir, et sont forcés. Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp, ce qu'ils n'avaient jamais fait. César envoie Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais. Il passe*

l'Allier avec les six autres, et assiége Gergovie. Vercingétorix le suit, et vient se camper sur des hauteurs voisines. Les Éduens se détachent de l'alliance romaine. César songe à lever le siége de Gergovie. Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable. César blâme la témérité des siens. Il lève le siége. La révolte des Éduens éclate. César passe la Loire à gué, et va joindre Labiénus. Labiénus, après une tentative sur Lutèce, retourne à Agendicum, et de là dans le camp de César. Vercingétorix est confirmé généralissime de la ligue. Son plan de guerre. César tire de Germanie de la cavalerie et de l'infanterie légère. Vercingétorix engage un combat de cavalerie. Circonstances singulières de ce combat en ce qui regarde César. Vercingétorix, vaincu, se retire sous Alise. Siége d'Alise, grand et mémorable événement. Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place. Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine. Arrivée de l'armée gauloise. Trois combats consécutifs où César demeure toujours vainqueur. L'armée gauloise est dissipée. Les assiégés se rendent. Vercingétorix prisonnier. César passe l'hiver dans la Gaule. Commentaires de César, continués par un de ses amis. Nouveau plan des Gaulois pour soutenir et continuer la guerre. César, pendant l'hiver, subjugue les Bituriges et disperse les Carnutes. Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure. Ils sont

vaincus et se soumettent. Comius, résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance. César travaille à pacifier la Gaule, en mêlant la douceur et la clémence à la force des armes. Exploits de Caninius et de Fabius entre la Loire et la Garonne. Siége d'Uxellodunum. César s'y transporte en personne, et force les assiégés à se rendre à discrétion. Comius trompe par un artifice singulier Volusénus qui le poursuivait. Il blesse Volusénus dans un combat, et fait ensuite sa paix. La Gaule entièrement pacifiée. César emploie toute la neuvième année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois et à les gagner par la douceur.

CN. POMPEIUS MAGNUS. III. — AN. R. 700. AV. J.C. 52.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Cæs. de Bello Gall. l. VII.

Pendant que César était au-delà des Alpes, du côté de l'Italie, et que ses dix légions avaient toutes leurs quartiers d'hiver dans la partie septentrionale et orientale de la Gaule, dans le Sénonais, dans le Langrois, dans le pays de Trèves, les Gaulois méditaient une révolte générale, et ils firent un effort plus puissant que tous les précédents pour secouer le joug de leurs injustes oppresseurs. Le supplice d'Accon, chef des Sénonais, avait irrité et alarmé tous les esprits, chacun craignant pour soi-même un pareil traitement. D'ailleurs les troubles qui s'étaient élevés dans Rome à l'occasion de la mort de Clodius parurent aux Gaulois, lorsqu'ils en surent la nouvelle, une occasion favorable, parce qu'ils s'imaginèrent que ces séditions domestiques

retiendraient long-temps César en Italie. Enfin, la position même des légions romaines, toutes placées vers une des extrémités de la Gaule, leur fit espérer que, si le cœur du pays se révoltait, il leur serait aisé de couper la communication entre César et son armée, et d'empêcher le général et les troupes de pouvoir se rejoindre.

Les Carnutes donnent le signal en massacrant les citoyens romains dans Génabum.

Les Carnutes furent les premiers à se déclarer. La chose était ainsi convenue, et le temps en avait été fixé dans un conseil des principaux de presque toutes les nations gauloises, où les députés des Carnutes avaient promis de donner le signal de la révolte, pourvu qu'ils pussent s'assurer d'être soutenus par les autres peuples. Et comme les confédérés n'osaient s'envoyer mutuellement des ôtages, de peur d'éventer leur complot, ils se lièrent par le serment le plus auguste et le plus sacré qui fût en usage dans les Gaules; c'est-à-dire, suivant le goût de cette nation belliqueuse, par un serment prêté sur les drapeaux militaires réunis et rassemblés.

Au jour marqué les Carnutes se soulèvent; et, s'étant de toutes parts rendus en armes à Génabum [1], l'une de leurs places les plus importantes, ils massacrent les citoyens romains qui s'y étaient établis pour le commerce, et, entre autres, un chevalier romain des plus distingués, que César avait chargé de la fourniture des vivres pour son armée.

Méthode dont usaient les Gaulois pour porter

Le bruit de ce massacre vola rapidement dans toute la Gaule. La méthode que suivaient les Gaulois pour répandre promptement les nouvelles attendues, était

[1] Orléans.

de disposer d'espace en espace des hommes qui jetassent de grands cris pour s'avertir successivement. Par ce moyen, ce qui s'était passé à Génabum au lever du soleil fut su aux frontières du pays des Arverniens, à une distance de cent soixante milles, c'est-à-dire de plus de cinquante lieues, avant la fin de la première veille de la nuit.

promptement les nouvelles.

Vercingétorix attendait ce signal pour faire révolter les Arverniens. C'était un jeune homme très-accrédité et très-puissant, dont le père Celtillus s'était vu à la tête de toute la Celtique : mais, ayant voulu se faire roi, il avait été tué par ses compatriotes. Son fils, qui vraisemblablement n'avait pas moins d'ambition que lui, ne fut pas plus tôt instruit du soulèvement des Carnutes, qu'il prit aussi les armes dans l'Auvergne; et il s'empara de Gergovie [1] malgré son oncle, qui craignait les suites d'une démarche si hasardeuse. Il fut proclamé roi par les siens, et, presque à l'instant, reconnu chef de toute la ligue, qui se manifesta pourlors, et dans laquelle entrèrent les Sénonais, les Parisiens, les peuples du Poitou, du Quercy, de la Touraine; les Aulerques [2], les Limosins, ceux de l'Anjou, et toutes les provinces de la Celtique qui bordent l'Océan.

Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule.

Vercingétorix donna tous ses soins pour assembler en diligence de grandes forces, taxant chaque peuple à un certain nombre d'hommes, d'armes et de chevaux, et exigeant l'obéissance avec rigueur, ou, pour mieux dire, avec cruauté, puisque ceux qui avaient commis

[1] Ville d'Auvergne, dont on voit les ruines à deux lieues de Clermont, au sud-est; et la montagne même porte encore le nom de *Gergoie*.

[2] Ils habitaient le Maine et le pays d'Évreux.

des fautes considérables étaient brûlés vifs après avoir été déchirés par toutes sortes de tourments; et, pour les fautes plus légères, il faisait ou couper les oreilles, ou arracher un œil aux coupables, et les renvoyait ainsi dans leur pays, afin qu'ils servissent d'exemple aux autres. Par la terreur de ces supplices il eut bientôt formé une très-nombreuse armée, avec laquelle il entreprit de réunir à la ligue les peuples qui balançaient encore. Il donna une partie de ses troupes à Lutérius, qui était du Quercy, avec ordre d'entrer dans le Rouergue, et ensuite dans le pays des Nitiobriges [1] et des Gabales [2], pour faire soulever ces différents peuples. Lutérius était aussi chargé d'attaquer, s'il en trouvait l'occasion, la province romaine. Pour ce qui est de Vercingétorix lui-même, il marcha vers le Berri à la tête de ses principales forces, et il en attira les habitants à son parti.

César repasse en Gaule, et se trouve fort embarrassé sur les moyens de rejoindre ses légions.

De si grands mouvements demandaient la présence de César. Il était jusque-là resté dans la Gaule cisalpine, attendant, selon toutes les apparences, l'événement des troubles de Rome, et se promettant d'en tirer quelque fruit. Lorsqu'il vit que la sagesse et la fermeté de Pompée, comme il le dit lui-même, avaient pacifié toutes choses, et que par conséquent il n'y avait rien à espérer pour lui, il se hâta de repasser les Alpes pour éteindre l'incendie qui s'était allumé dans les Gaules. En arrivant, il ne se trouva pas peu embarrassé sur les moyens de joindre ses légions. Les mander auprès de lui dans la province romaine, c'était les exposer à combattre dans leur marche en son absence.

[1] L'Agenois.

[2] Le Gévaudan.

S'il allait à elles, il craignait de hasarder sa personne en traversant des peuples sur la fidélité desquels il ne pouvait pas compter.

Il courut au plus pressé, et se porta d'abord vers Narbonne, plaça de bonnes garnisons dans cette ville et dans celles des environs, et assura tout ce pays contre l'irruption dont le menaçait Lutérius. Il se disposa ensuite à entrer sur les terres des Arverniens; et pour cela il assembla au pied des Cévennes une partie des troupes de la province et les nouvelles levées qu'il avait faites en Italie. On était dans la plus rigoureuse saison de l'année, et la neige couvrait les montagnes. Il fallut en enlever jusqu'à six pieds de haut pour se frayer un passage. Les soldats de César, animés par le courage de leur général, vainquirent toutes les difficultés; et les Arverniens, qui se croyaient défendus par les Cévennes comme par une barrière impénétrable, furent étrangement surpris de voir arriver des troupes par des chemins regardés comme impraticables dans cette saison, même pour un homme seul. La cavalerie romaine fit de grands ravages dans tout le plat pays; ce qui obligea Vercingétorix à quitter le Berri pour revenir au secours de l'Auvergne.

Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver.

César avait bien prévu que cela arriverait; et son dessein était d'occuper l'ennemi de ce côté pendant qu'il se déroberait pour aller joindre ses légions. Ainsi, n'ayant séjourné que deux jours en Auvergne, il part, en y laissant sous la conduite de D. Brutus les troupes qu'il y avait amenées. Il prit prétexte d'aller leur chercher du renfort, et leur promit de faire en sorte de n'être absent que trois jours, trompant les Romains, afin que les Gaulois fussent plus sûrement trompés. Il

Il arrive à ses légions.

vint donc à Vienne, où il trouva un corps de cavalerie qui, par ses ordres, s'y était rendu plusieurs jours auparavant. Avec cette cavalerie toute fraîche, marchant nuit et jour, il passa à travers le pays des Éduens, dont il commençait à se défier ; et, prévenant par sa diligence les obstacles et les embûches qu'il pouvait craindre de leur part, il arriva heureusement dans le Langrois, où hivernaient deux de ses légions. Bientôt il eut rassemblé toutes les autres autour de lui avant que les Arverniens en fussent seulement informés.

Marche de César depuis le Sénonais jusque dans le Berri. Génabum surpris et brûlé.

L'hiver n'était point encore fini ; et si Vercingétorix fût demeuré sans rien entreprendre, il paraît que César était résolu d'attendre la belle saison. Mais le général gaulois vint mettre le siége devant une place occupée par les Boïens, que César, à sa première campagne, avait établis dans le pays des Éduens. Cette place, qui se nommait *Gergovie*, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville de même nom sur le territoire des Arverniens, devait être située dans la partie du Bourbonnais qui est entre la Loire et l'Allier [1]. L'entreprise de Vercingétorix mettait César dans la nécessité d'opter entre deux extrémités fâcheuses, l'une d'abandonner ses alliés, l'autre d'éprouver de grandes difficultés pour les vivres et pour les fourrages, s'il se mettait en campagne dans un temps où les terres étaient encore toutes nues. Mais de tous les objets le plus important et le plus essentiel aux yeux de César, c'était le devoir de protéger ceux qui s'étaient fiés à sa parole, et de ne point ouvrir la porte aux défections en négligeant de secourir ses alliés dans leur besoin. Il écrivit donc aux

[1] Je parle d'après M. d'Anville, dont je me fais gloire de suivre les lumières supérieures en géographie.

Éduens pour les exhorter à fournir des rafraîchissements aux assiégés; il écrivit aux Boïens eux-mêmes pour les encourager à tenir jusqu'à ce qu'il vînt en personne leur donner du secours. En même temps il partit, laissant à Agendicum [1] deux légions avec les bagages de toute l'armée.

Il ne prit pas néanmoins le chemin le plus court, comptant sans doute sur l'impéritie des Gaulois pour tout ce qui regarde l'attaque des places. Il avait à cœur de venger le sang des citoyens romains égorgés par les Carnutes dans Génabum. Il dirigea donc sa marche vers cette ville; prit, chemin faisant, Vellonaudunum [2], poste important, qui ne l'arrêta que trois jours. Il arriva de là en deux jours devant Génabum; et comme cette ville avait dès-lors un pont sur la Loire, il se douta que les habitants tâcheraient de s'enfuir par ce pont pendant la nuit, et, pour les en empêcher, il plaça de ce côté deux légions en embuscade. En effet, sur le minuit, les Génabiens sortirent en foule par le pont : mais ils furent presque tous pris comme au filet; la ville fut pillée et ensuite livrée aux flammes.

Après la prise de Génabum, César continue sa route, entre dans le Berri; et, étant venu à Noviodunum, aujourd'hui *Nouan*, à quatre ou cinq lieues au sud-est de Bourges, suivant sa pratique de ne laisser rien derrière lui qui pût l'incommoder, il attaque cette ville. Déja elle avait capitulé, lorsque parurent les coureurs de l'armée de Vercingétorix qui, à l'approche de César, avait levé le siége de Gergovie. Les habitants de Noviodunum voulurent profiter d'un secours

[1] Sens.

[2] Beaune en Gâtinais.

auquel ils ne s'attendaient pas, quoiqu'ils eussent déja reçu dans leur place quelques centurions romains, qui, voyant leurs mouvements, prirent le parti de se retirer. Mais la cavalerie de Vercingétorix ayant été battue par celle de César, fortifiée de six cents chevaux germains, il fallut que les Noviodunois recourussent à la clémence du vainqueur et fléchissent sa colère en lui livrant ceux qui avaient rompu la capitulation. César, non content d'avoir pris trois villes sur sa route, et délivré les Boïens par la seule terreur de son approche, se résolut à faire le siége d'Avaricum [1], capitale des Bituriges, persuadé qu'en réduisant cette place il réduirait toute la nation.

Vercingétorix, pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, et en brûle les villes.

Avant qu'il fût arrivé devant Avaricum, Vercingétorix tint un grand conseil, dans lequel il proposa un plan de guerre fâcheux pour le pays, mais bien entendu contre les Romains. Il dit qu'il ne fallait point songer à livrer des combats, mais uniquement à couper aux ennemis les vivres et les fourrages; ce qui était très-facile, vu qu'il n'y avait point encore de vert dans la campagne, et que les Gaulois, ayant beaucoup de cavalerie, pouvaient aisément empêcher qu'aucun peloton de Romains ne s'écartât impunément du gros de l'armée pour aller chercher dans les maisons et dans les villages ce qui était nécessaire pour leur subsistance et pour celle de leurs chevaux; au moyen de quoi l'armée de César, manquant de toutes provisions, ou se retirerait en désordre, ou périrait de faim et de misère. Il ajouta qu'il fallait même pousser la précaution plus loin, et mettre le feu à toutes les villes qui ne seraient pas en état de défense, et d'où les Ro-

[1] Bourges.

mains pourraient tirer du butin et des vivres. « Je « sais, dit-il, que ce que je propose est triste et dou- « loureux; mais il est encore bien plus triste de voir « nos femmes et nos enfants traînés en esclavage, et « de perdre nous-mêmes la vie, ce qui est pourtant le « sort inévitable des vaincus. » Ce conseil fut suivi, et plus de vingt places des Bituriges furent détruites et brûlées en un seul jour. Les peuples voisins en firent autant : de toutes parts on ne voyait qu'incendies. L'espérance de la liberté consolait de tant de pertes si cruelles.

Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége.

La ville d'Avaricum était comprise dans le projet de Vercingétorix; il voulait qu'on la brûlât comme les autres. Les Bituriges se jetèrent aux pieds de tous ceux qui composaient le conseil, demandant grace pour leur capitale, l'une des plus belles villes de la Gaule, place fortifiée et par la nature et par l'art, et qu'ils promettaient de défendre avec courage. On se laissa toucher par leurs prières, et l'on se contenta de mettre une bonne garnison dans Avaricum. Tel était l'état des choses, lorsque César mit le siége devant cette ville. Vercingétorix le suivit, et vint se camper à la distance de quinze mille pas. Ainsi César se vit obligé d'assiéger une place forte et bien munie, à la vue d'une armée ennemie pour le moins aussi nombreuse que la sienne.

Les Romains ont beaucoup à souffrir.

Il est incroyable combien les Romains eurent à souffrir dans ce siége. Le pays des environs était ravagé; et, dès que quelques-uns s'éloignaient du camp pour aller chercher des vivres, Vercingétorix les faisait attaquer par ses partis de cavalerie. Toute leur ressource était dans les Éduens et dans les Boïens, à qui César

ne cessait d'écrire pour leur demander des convois. Mais de ces deux peuples le plus opulent avait peu de bonne volonté, et l'autre très-peu de pouvoir. La chose alla au point que pendant plusieurs jours les soldats romains manquèrent absolument de pain, et furent réduits à la chair des bestiaux qu'ils avaient pu ramasser dans les campagnes.

César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire.

César appréhenda que les troupes ne se rebutassent; et, en parcourant les quartiers des légions, il proposait aux soldats de lever le siége, s'ils avaient trop de peine à supporter les incommodités de la disette. Mais tous se réunirent à le prier de n'en rien faire. Ils lui disaient et lui faisaient représenter par leurs officiers « que, depuis tant d'années qu'ils servaient sous ses « ordres, ils n'avaient jamais reçu aucun affront, ni « rien entrepris qu'ils n'eussent amené à bien : qu'ils « regarderaient comme une ignominie d'abandonner « un siége commencé, et qu'ils aimaient mieux sup- « porter tout ce qu'il y a de plus dur, que de laisser « sans vengeance les mânes des citoyens romains qui « avaient péri à Génabum par la perfidie des Gaulois ». Qu'y a-t-il d'impossible à un général qui a su inspirer de tels sentiments à ses soldats?

Attention de César à ménager ses troupes.

Cependant César apprit que Vercingétorix, ayant consumé tout le pays où il était campé d'abord, s'était approché de la place, et qu'ensuite il était sorti lui-même de son nouveau camp, avec toute sa cavalerie, pour venir se poster en embuscade à l'endroit où il pensait que les Romains iraient le lendemain au fourrage. C'était une belle occasion d'attaquer le camp gaulois demeuré sans chef. César résolut d'en profiter; et, étant parti sur le minuit, il arriva le matin en présence

des ennemis : mais il les trouva postés sur une colline, ayant devant eux un marais dont le passage était difficile, et faisant très-bonne contenance; de sorte qu'il fallait compter, si l'on allait à eux, perdre bien du monde. Les soldats romains voulaient donner, et trouvaient même indigne que les Gaulois osassent soutenir leur présence : mais César modéra ce grand feu. Il leur fit envisager la position des ennemis, le danger que l'on courait à les attaquer, la perte inévitable d'un grand nombre de braves gens, et il ajouta ces paroles pleines d'humanité et de bonté : *S'il n'y a aucun péril que vous ne soyez prêts à affronter pour ma gloire, moi je serais le plus injuste des hommes de ne pas ménager des vies qui doivent m'être infiniment précieuses.* Il les ramena donc dans le camp devant Avaricum, aimant mieux paraître reculer que d'exposer ses troupes à un danger qui n'était pas absolument nécessaire.

Vercingétorix, devenu suspect aux Gaulois, se justifie.

Cet événement pensa causer de la division parmi les Gaulois, qui, voyant combien à propos les Romains avaient saisi le moment de l'absence de Vercingétorix pour venir se présenter devant eux, soupçonnèrent de l'intelligence entre lui et César. Vercingétorix, dont toute la conduite prouve qu'il avait de l'habileté et de la tête, se justifia aisément d'un soupçon mal fondé. Mais de plus, voulant remplir les siens de confiance, il fit paraître des esclaves romains qui avaient été pris dans les fourrages, et qui, matés par les mauvais traitements, vinrent réciter la leçon qui leur avait été dictée. Ils dirent qu'ils étaient soldats légionaires; que, pressés de la faim, ils s'étaient écartés pour tâcher de trouver des vivres; et que la disette était si grande dans l'armée romaine, que César était résolu de se re-

tirer, si la ville tenait encore trois jours. Sur ce rapport, Vercingétorix triompha, et fit sentir aux Gaulois quelle indignité il y avait à soupçonner de trahison un général qui leur donnait la victoire sans tirer l'épée. Tous applaudirent à son discours en frappant, selon leur coutume, de leurs lances sur leurs écus; et, persuadés qu'ils allaient dans peu se voir pleinement victorieux, et qu'il ne s'agissait pour cela que de mettre Avaricum en état de résister encore quelque temps, ils y firent entrer dix mille hommes de renfort; ce qui leur fut aisé, parce que César n'avait pu enfermer entièrement la place.

Défense vigoureuse et savante des assiégés.

La défense des assiégés était non-seulement vigoureuse, mais savante. La nation gauloise [1], dit César, a beaucoup d'intelligence, apprend aisément, et imite parfaitement ce qu'elle voit pratiquer d'utile. Ainsi, depuis sept ans que les Romains portaient la guerre dans toutes les parties de la Gaule, les Gaulois s'étaient beaucoup perfectionnés dans l'art militaire, et ils tournaient contre leurs ennemis les inventions qu'ils en avaient apprises. Il n'est point de moyen, propre à arrêter les efforts et les attaques de l'armée de César, que les Bituriges ne missent en œuvre. Ils saisissaient leurs longues faux avec des lacs et des nœuds coulants, et ensuite les tiraient en dedans des murs avec des machines, qui étaient apparemment des espèces de treuils ou de cabestans. Toute la muraille était surmontée de tours de bois aussi hautes que celles des Romains, et garnies de peaux fraîches qui les défendaient contre le feu. Ils faisaient de fréquentes sorties. Ils minaient

[1] « Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia imitanda atque efficienda, quæ ab quoque tradantur, aptissimum. »

sous les terrasses des assiégeants pour faire affaisser et tomber l'ouvrage. Enfin ils éventaient leurs mines ; et lorsqu'ils en avaient trouvé l'embouchure, ils la fermaient avec de grosses pierres, ou bien ils y jetaient de la poix fondue; ou enfin, avec de longs bâtons brûlés par le bout et extrêmement aigus, ils repoussaient et les mineurs et les soldats.

Structure des murs des villes gauloises.

Les murailles des villes gauloises étaient très-capables par elles-mêmes de tenir bon contre tout ce qui se pratiquait alors pour l'attaque des places. Elles étaient formées de grosses et longues pièces de bois et de pierres de taille posées alternativement les unes sur les autres. César loue cette construction, en ce que la pierre résiste au feu, et le bois au bélier.

Dernier effort des assiégés.

Malgré tant d'obstacles, malgré les incommodités du froid, de la pluie et de la boue, les Romains, après vingt-cinq jours de siége, étaient venus à bout d'élever une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cent trente de largeur; et déja elle touchait presque la muraille. Mais voici que tout d'un coup, au milieu de la nuit, ils s'aperçoivent que leur terrasse fume. C'étaient les assiégés qui l'avaient minée par-dessous, et qui y avaient mis le feu. Ils firent en même temps une sortie, portant des torches allumées, du bois sec, de la poix, et tout ce qui peut exciter et nourrir un incendie. Les Romains se défendirent avec autant de vigueur qu'ils étaient attaqués. Le combat fut long et opiniâtre; et César nous a conservé un trait qui marque bien l'intrépidité et l'acharnement des Gaulois. Un soldat placé devant la porte de la ville jetait dans le feu, pour l'allumer de plus en plus, des boules de poix et de suif pétris ensemble. Ce soldat était vu d'une

Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois.

batterie romaine, d'où il part un trait qui le perce et le renverse mort. Le suivant passe par-dessus son corps, et vient se mettre en sa place. Le second, ayant encore été tué de la même façon, un troisième lui succède, et à celui-ci un quatrième; et ce poste si périlleux ne demeura point vide tant que dura le combat. Enfin les Romains furent vainqueurs; et, ayant éteint totalement le feu, ils repoussèrent les ennemis dans la place.

Ils veulent fuir, et sont forcés.

Ce fut là le dernier effort des assiégés. Ils comprirent qu'il n'était plus possible d'empêcher la prise de la ville; et ils résolurent, de concert avec Vercingétorix, de s'enfuir pendant la nuit. Ils comptaient y réussir aisément à la faveur d'un marais qui couvrirait leur fuite, d'autant plus que le camp de Vercingétorix n'était qu'à une très-petite distance. Mais les femmes, voyant qu'elles allaient être abandonnées, les conjurèrent avec larmes de ne les point livrer, elles et leurs tendres enfants, à la merci d'un ennemi vainqueur. Elles ne gagnaient rien par leurs prières : car la crainte, dit César[1], quand elle est extrême, ferme le cœur à la compassion. Alors, furieuses et désespérées, elles avertissent les Romains, de dessus les murailles, que la garnison se prépare à s'enfuir; et ainsi ce projet fut rompu.

Le lendemain, lorsque César se disposait à donner l'assaut, il survint une grande pluie. Il n'en fut pas fâché, parce qu'il remarqua qu'en conséquence les assiégés se relâchaient de leur vigilance à faire la garde. Pour augmenter cette sécurité, il différa de quelques moments l'attaque, et ordonna aux siens d'agir à dessein plus mollement. Puis tout d'un coup, après avoir

[1] « In summo periculo timor misericordiam non recipit. »

promis des récompenses à ceux qui les premiers monteraient sur la muraille, il donna le signal. En un instant le mur fut escaladé, et les Romains s'en trouvèrent les maîtres. Les assiégés, voyant la ville forcée, se rassemblèrent par pelotons, et se mirent en bataille dans la place d'armes et dans les autres endroits qui avaient quelque largeur. Mais, ayant attendu inutilement que les Romains descendissent, et remarquant qu'ils s'arrangeaient pour border toute la muraille, ils appréhendèrent de ne trouver plus d'issue pour s'enfuir, et ils se portèrent tous en tumulte vers une extrémité de la ville. C'est alors que commença le carnage. Les uns, en se pressant de sortir, furent tués par les gens de pied; la cavalerie tomba sur les autres, qui avaient déja gagné la campagne. La ville fut mise à feu et à sang. Le soldat romain, irrité par une longue résistance, et, de plus, avide de venger le massacre de Génabum, ne fit aucun quartier : les vieillards, les femmes, les enfants, furent passés au fil de l'épée; et de plus de quarante mille hommes qui étaient enfermés dans la place, à peine s'en sauva-t-il huit cents qui, s'étant enfuis au premier cri qu'ils entendirent, furent assez heureux pour arriver au camp des Gaulois.

Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp, ce qu'ils n'avaient jamais fait.

Vercingétorix se montra encore ici homme de ressource et de courage. Il assembla les Gaulois, et leur représenta « que l'avantage que les Romains venaient « de remporter n'était point l'effet d'une supériorité de « forces ou de bravoure, mais simplement d'une plus « grande habitude dans l'art d'attaquer les places : « qu'après tout, pour lui, il ne pouvait rien se repro- « cher sur la prise d'Avaricum, puisque son avis n'avait « point été d'entreprendre la défense de cette ville : que

« de plus, si la perte que l'on y avait faite était consi-
« dérable, il trouverait moyen de la réparer avantageuse-
« ment : qu'il travaillait, avec grande espérance de suc-
« cès, à réunir à la ligue les peuples qui jusque-là
« avaient refusé d'y entrer; et que, lorsqu'une fois toute
« la Gaule serait d'accord, l'univers entier conjuré contre
« elle ne serait pas capable de lui résister : qu'il fallait
« que de leur côté ils se prêtassent à ce qui était né-
« cessaire pour leur défense contre l'ennemi, et ne
« craignissent point la fatigue de fortifier un camp ».
C'est ce que n'avaient jamais jusqu'alors pratiqué les Gaulois, hardis contre les dangers, mous pour le travail.

Le discours de Vercingétorix ranima ses soldats, et leur donna une haute idée de leur chef. Ainsi, au lieu que les mauvais succès, comme le remarque César, décréditent ordinairement un général, ici Vercingétorix acquit par la perte d'Avaricum plus d'autorité sur ses troupes. Il fut obéi plus ponctuellement que jamais. Les Gaulois se soumirent à une fatigue qu'ils ne connaissaient point, et fortifièrent leur camp selon ses ordres. Il ne manqua pas aussi de donner ses soins pour effectuer ce qu'il avait promis. Il manœuvra chez tous les peuples de la Gaule, tâchant de les attirer à son parti, et il réussit auprès de quelques-uns. Il fit de nouvelles levées dans tous les pays qui reconnaissaient son commandement, pour remplacer le monde qu'il avait perdu au siége d'Avaricum : et Teutomatus, roi des Nitiobriges, vint le joindre avec un renfort de cavalerie.

César envoie Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais. Il passe

César avait trouvé dans Avaricum d'amples provisions de vivres. Il y séjourna plusieurs jours, afin de donner le temps à ses soldats de se remettre des fatigues d'un siége également long et laborieux : et lorsque la belle

saison fut venue, il partit pour aller à l'ennemi. Comme il voulait empêcher que toutes les forces de la ligue ne se réunissent en un seul corps d'armée, il partagea lui-même ses troupes. Il envoya Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais et les Parisiens : et lui-même, avec les six restantes, il résolut d'attaquer la ligue par la tête, en portant la guerre dans le pays des Arverniens. Il lui fallait pour cela passer l'Allier : et Vercingétorix entreprit de l'en empêcher. Mais César lui donna le change par une marche feinte qu'il fit faire à la plus grande partie de son armée, pendant qu'il restait lui-même en arrière, avec deux légions, caché dans d'épaisses forêts qui le dérobaient à la vue de l'ennemi. Vercingétorix ayant donc avancé chemin vis-à-vis des quatre légions, qu'il prenait pour toute l'armée romaine, César eut la liberté et le temps de refaire un pont détruit par les Gaulois, mais dont les pilotis subsistaient encore dans le lit de la rivière. Alors il fit promptement revenir les quatre légions qui avaient été en avant, passa l'Allier, entra dans l'Auvergne, et alla mettre le siége devant Gergovie.

l'Allier avec les six autres, et assiége Gergovie.

La place était très-forte, située sur une haute montagne, dont toutes les approches étaient difficiles ; et Vercingétorix, avec sa nombreuse armée, était campé à peu de distance, couvrant de ses bataillons et escadrons plusieurs collines : ce qui faisait un aspect effrayant. Il avait distribué ses troupes en différents postes, suivant la différence des nations : et tous les jours, au matin, les chefs de chaque nation se rendaient auprès du généralissime, pour délibérer avec lui, ou pour prendre ses ordres. Il ne se passait aussi guère de jours où il ne harcelât les Romains par de petits combats, dé-

Vercingétorix le suit, et vient se camper sur les hauteurs voisines.

tachant quelque partie de sa cavalerie avec des tireurs d'arcs, qui tombaient tantôt sur un quartier, tantôt sur un autre : et s'il ne causait pas de grands dommages à l'ennemi, au moins il exerçait et fortifiait les siens.

Les Éduens se détachent de l'alliance romaine.

Pour comble de difficulté et d'embarras, César vit les Éduens se détacher de lui et se joindre à la ligue. Ces peuples, les plus anciens alliés que les Romains eussent dans la Gaule, protégés par César contre Ariovisto, tirés par lui de l'oppression où les avait réduits le roi des Germains, rétablis dans leur ancienne splendeur, comblés de bienfaits et de témoignages de confiance, oublièrent ce qu'ils devaient à leur libérateur, et suivirent l'impression de révolte qui entraînait alors tous les Gaulois.

La chose ne se fit pas tout d'un coup. J'ai observé que dès le temps de l'hiver César commençait à se défier d'eux. Ils ne l'aidèrent ensuite que faiblement pendant le siége d'Avaricum. Cependant il usa à leur égard de ménagements infinis; autant sans doute par politique, que par bonté. Avant qu'il vînt attaquer Gergovie, ayant été averti d'une contestation qui s'était émue entre deux aspirants à la suprême magistrature, et qui partageait toute la nation, comme leurs lois ne permettaient point que le premier magistrat sortît de leur pays, César eut la complaisance de s'y transporter lui-même, et de mander les contendants à Décize pour arbitrer leur différend. Pendant le siége de Gergovie, les Éduens levèrent le masque, et commirent même d'horribles attentats contre les Romains. Les chefs de la nation, sans en excepter celui à qui César avait adjugé la souveraine magistrature, gagnés par les sollicitations et par l'argent de Vercingétorix, mirent tout

en œuvre pour soulever les peuples, jusqu'à employer la plus noire calomnie, et répandre faussement le bruit de la mort de deux seigneurs éduens, qu'ils disaient avoir été égorgés par ordre de César, pendant qu'ils étaient pleins de vie dans le camp romain, et même bien traités par ce général. Ce faux bruit fit un effet prodigieux, et parmi les troupes des Éduens, et dans leurs villes. Les citoyens romains sont arrêtés, maltraités, quelques-uns mis à mort, les biens de tous abandonnés au pillage.

César songe à lever le siége de Gergovie.

De tels excès auraient sans doute, en toute autre circonstance, attiré de la part de César une prompte et sévère vengeance. L'embarras où il se trouvait le força de dissimuler. Il travailla à calmer et à ramener les esprits par les voies de douceur; et il y réussit en partie. Mais les Éduens en avaient trop fait pour ne pas aller jusqu'au bout. César apprit que, sous une fausse apparence de réconciliation, ils se préparaient à une révolte déclarée, et sollicitaient même d'autres peuples à suivre leur exemple. Il craignit donc que toute la Gaule en armes ne vînt l'attaquer pendant qu'il était embarqué dans une entreprise difficile et périlleuse; et il crut devoir songer à lever le siége, et aller rejoindre Labiénus, afin de réunir toutes ses forces en un seul corps.

Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable.

Il ne voulait pas néanmoins paraître fuir, de peur d'augmenter la confiance et l'orgueil des ennemis. C'est pourquoi il résolut de faire quelque coup d'éclat, afin de se retirer ensuite en vainqueur. Pour cela, il ménagea habilement une occasion d'attaquer les ennemis avec avantage. Mais, comme il appréhendait que l'ardeur des troupes ne les emportât trop avant, il re-

commanda soigneusement aux lieutenants-généraux qui commandaient chaque légion, de retenir leurs soldats, et d'éviter de s'engager dans des lieux difficiles. « Il « s'agit ici, leur dit-il, d'un coup de main. Profitons « d'un moment rapide, mais ne prolongeons point un « combat qui deviendrait trop inégal. »

L'attaque réussit telle que César l'avait projetée, et les Romains se rendirent maîtres avec une étonnante facilité de trois camps différents des ennemis. Alors César, ayant ce qu'il voulait, donna le signal de la retraite; et la dixième légion, qui combattait près de sa personne, obéit. Mais les autres, qui étaient trop éloignées, n'ayant point entendu le signal, ne purent être retenues par leurs officiers. Les soldats se voyaient à portée de la ville; ils étaient vainqueurs, l'espérance d'un butin semblable à celui qu'ils avaient fait à Avaricum les animait; enfin ils ne croyaient rien impossible à leur bravoure. Ils arrivent au pied de la muraille: quelques-uns trouvent moyen de monter dessus; et déja ils se regardaient comme maîtres de la place. Mais les ennemis, revenus de leur première terreur, se rallient, et viennent fondre à leur tour sur ces téméraires assaillants. Les Romains sont repoussés, et forcés de combattre en lieu très-désavantageux. Ceux qui les premiers avaient insulté la muraille sont tués, et plusieurs autres avec eux.

Un centurion fit alors une action bien généreuse, et qui réparait en quelque sorte la faute de sa témérité. « C'est moi, dit-il à ses soldats, qui, poussé d'un « trop ardent désir de gloire, vous ai amenés ici. C'est « à moi à vous sauver aux dépens de ma vie. Ne son- « gez qu'à vous mettre en sûreté. » En disant ces mots,

il s'avance contre l'ennemi, et tue deux des Gaulois. Ses soldats voulaient le secourir. « Vous prenez une « peine inutile, leur dit-il. Je perds tout mon sang, la « vie m'abandonne. Allez rejoindre la légion. » Il mourut en combattant et assurant la retraite des siens.

La perte des Romains fut considérable; et elle l'aurait encore été davantage, si la dixième légion n'eût soutenu celles qui reculaient, et ne leur eût donné moyen de se reformer. Ainsi les Gaulois prirent le parti de se retirer. Les Romains laissèrent sur la place près de sept cents soldats et quarante-six capitaines.

César blâme la témérité des siens. Il lève le siége.

César, qui se connaissait bien en valeur, et qui n'avait garde de la placer où elle n'est pas, convoqua le lendemain une assemblée générale, et blâma fortement la témérité et la cupidité des soldats, qui avaient pris sur eux de juger et de décider jusqu'où ils devaient aller, et ce qu'ils devaient entreprendre, sans être arrêtés ni par le signal de la retraite, ni par les ordres de leurs officiers. Pour les mieux convaincre de leur tort, il rappela la conduite qu'il avait tenue lui-même dans le temps qu'il assiégeait Avaricum, lorsque, ayant surpris les ennemis sans chef et sans cavalerie, il avait mieux aimé renoncer à une victoire certaine que de s'exposer à souffrir une perte même légère. Il mêla pourtant quelques éloges à ces reproches. Il dit [1] qu'il admirait la grandeur du courage de ceux dont l'ardeur invincible n'avait pu être retardée ni par les retran-

[1] « Quantoperè eorum animi magnitudinem admiraretur, quos non castrorum munitiones, non altitudo montis, non murus oppidi tardare potuisset, tantoperè licentiam arrogantiamque reprehendere; quòd plus se, quàm imperatorem, de victoria atque exitu rerum sentire existimarent : nec minùs se in milite modestiam et continentiam, quàm virtutem atque animi magnitudinem, desiderare. »

chements de plusieurs camps, ni par la hauteur de la montagne, ni par les murailles de la ville. Mais il ajouta qu'il ne condamnait pas moins la licence et l'arrogance des soldats, qui croyaient en savoir plus que leur général, et voir mieux que lui le chemin qui conduit à la victoire. « L'obéissance, leur dit-il, et la re-« tenue dans le désir du pillage, ne sont pas des vertus « moins essentielles que la bravoure et la grandeur « d'ame. » Il finit en les exhortant néanmoins à ne pas se décourager pour un mauvais succès, qui ne devait être attribué qu'au désavantage des postes, et non à la valeur des ennemis.

Ce même jour et le suivant, César, toujours occupé du même dessein, présenta la bataille aux Gaulois : mais Vercingétorix ne crut pas devoir descendre en plaine pour l'accepter. Le premier de ces deux jours, il s'engagea pourtant un petit combat de cavalerie où les Romains eurent le dessus. César, jugeant alors qu'il en avait assez fait pour rabattre la fierté gauloise, et pour rassurer les courages des siens, leva le siége, et se mit en marche pour aller dans le pays des Éduens. Les Gaulois le laissèrent faire sa route sans le poursuivre : il rétablit son pont sur l'Allier, et passa cette rivière.

La révolte des Éduens éclate.

Ce fut dans ces circonstances que la révolte des Éduens éclata ouvertement. Des députés de la nation allèrent négocier avec Vercingétorix : l'association fut conclue, et ils la scellèrent par une horrible perfidie contre les Romains. César avait déposé dans la ville de Noviodunum, aujourd'hui *Nevers*, tous les ôtages de la Gaule, ses provisions de blé, sa caisse militaire, et une grande partie de ses bagages et de ceux de son

armée. Il y avait aussi envoyé un grand nombre de chevaux, qu'il avait fait acheter en Italie et en Espagne pour le service de la guerre. Les Éduens, à qui la ville de Noviodunum appartenait, massacrèrent les gardes que César y avait laissées, et tout ce qu'ils y trouvèrent de Romains : ensuite de quoi ils partagèrent entre eux les chevaux et l'argent, firent conduire à Bibracté[1] les ôtages des peuples gaulois, brûlèrent la ville, ne croyant pas être assez forts pour la défendre : enfin, pour ce qui est des blés, ils en chargèrent, le plus qu'il leur fut possible dans le moment, sur des barques, et jetèrent le reste dans la rivière, ou le consumèrent par le feu. En même temps ils bordèrent la Loire de troupes d'infanterie et de cavalerie, espérant d'autant plus aisément en empêcher le passage, qu'elle était grossie considérablement par les fontes des neiges, et se proposant de contraindre ainsi César à retourner dans la province romaine[2].

César passe la Loire à gué et va joindre Labiénus.

Il se trouvait dans des circonstances très-embarrassantes. Se retirer dans la province, c'était une honte et une infamie : et quand il l'aurait voulu, la difficulté des chemins et les montagnes des Cévennes lui opposaient un obstacle presque invincible. Sa gloire et le bien des affaires lui conseillaient également de rejoindre Labiénus. Mais, pour cela, il fallait passer la Loire. S'il entreprenait de rétablir les ponts sur cette rivière, outre que la chose n'était pas aisée à la vue des ennemis, il leur donnait le temps d'accroître leurs forces. Il prit le parti de chercher un gué, et, en ayant trouvé un, où néanmoins les soldats avaient de l'eau

[1] Autun.

[2] Le texte de César paraît ici corrompu. Je m'imagine avoir rendu sa pensée.

jusqu'aux épaules, il plaça plus haut sa cavalerie dans toute la largeur du fleuve pour en rompre l'impétuosité. Les ennemis, effrayés d'une telle hardiesse, n'osèrent défendre leur bord. L'armée romaine passa heureusement; et, ayant trouvé des vivres en abondance, elle marcha vers le Sénonais.

Labiénus, après une tentative sur Lutèce, retourne à Agendicum, et de là dans le camp de César.

Labiénus n'avait pas fait de grands exploits, et il s'était trouvé fort heureux de conserver les quatre légions dont il avait le commandement. Étant parti d'Agendicum [1], où il laissa pour garder les bagages les nouvelles recrues amenées d'Italie, il était venu, en côtoyant l'Yonne et la Seine, jusqu'à Lutèce, dans le dessein de s'emparer de cette capitale des Parisiens, qui passait dès-lors pour une place importante, quoiqu'elle fût renfermée dans l'île que nous appelons *l'île du Palais*. Au bruit de son approche, il s'assembla de tous les pays voisins une nombreuse armée, à la tête de laquelle fut mis Camulogène, homme extrêmement avancé en âge, mais qui était regardé comme sachant très-bien la guerre. Il se conduisit réellement en habile capitaine : il évita le combat; il profita de l'avantage des lieux; et, comme alors sur la gauche de la Seine, au-dessus de Lutèce, était un grand marais [2], dont les eaux s'écoulaient dans la rivière, il se couvrit de ce marais pour arrêter les ennemis et les empêcher de passer. Labiénus voulut forcer le passage; mais n'ayant pu y réussir, il retourna vers Mélodunum [3] et, ayant surpris cette ville, dont la plupart des habitants étaient dans l'armée de Camulogène, il y passa la Seine, et revint vers Lutèce en suivant la rive droite du fleuve.

[1] Sens.

[2] Le marais était formé vraisemblablement par la rivière de Bièvre.

[3] Melun.

Le général gaulois, voulant empêcher qu'il ne s'emparât de Lutèce et ne s'y fortifiât, mit le feu à la ville, en fit rompre les ponts, et, toujours défendu par le marais [1] dont j'ai parlé, il demeura dans son camp vis-à-vis les Romains, la rivière entre deux, pendant que les Bellovaques, qui avaient appris la révolte des Éduens, se hâtaient de prendre les armes et d'assembler des troupes : en sorte que Labiénus courait risque de se trouver enfermé entre deux grandes armées.

Les nouvelles qu'il reçut, en même temps, de la levée du siége de Gergovie, et des nouvelles forces qu'acquérait la ligue gauloise, augmentèrent beaucoup ses craintes. Il entendait même dire que César avait été contraint de reprendre le chemin de la province romaine : et c'était encore pour lui un sujet d'inquiétude de se voir séparé par un grand fleuve de tous les bagages de l'armée, qui étaient déposés à Agendicum. Il conclut qu'il était question de songer, non à faire des conquêtes, mais à se retirer sans perte. Pour y réussir, voici de quelle façon il se conduisit.

Il avait amené de Mélodunum cinquante bateaux, qu'il fit partir sur le soir à petit bruit, sous la conduite d'autant de chevaliers romains, avec ordre de descendre la rivière jusqu'à quatre mille pas au-dessous de Lutèce, c'est-à-dire à peu près à l'endroit où est maintenant le village d'Auteuil, et là de l'attendre tranquillement. Son dessein était de passer en cet endroit. Mais, pour donner le change aux ennemis, il envoya vers le côté opposé, c'est-à-dire vers le lieu où est aujourd'hui Conflans, près Charenton, cinq cohortes qui

[1] Je lis dans le texte de César *protecti palude*, suivant la conjecture d'un savant interprète, au lieu de *profecti*.

conduisaient tous les bagages, et qui se mirent en marche avec beaucoup de fracas, étant accompagnées de quelques barques que Labiénus avait ramassées, et qui faisaient aussi grand bruit avec leurs rames. Il laissa aussi cinq autres cohortes pour la garde de son camp; et, prenant avec lui le reste de son armée, c'est-à-dire trois légions, il s'avança en silence pour aller chercher ses bateaux, qui l'attendaient.

Les ennemis ne furent instruits de ce mouvement que peu avant le jour. Ils vinrent aussitôt avec la plus grande partie de leurs forces pour attaquer Labiénus, dont l'infanterie et la cavalerie étaient déja sur la rive gauche du fleuve avant qu'ils arrivassent. Le combat se livra donc dans la plaine où sont maintenant les villages d'Issi et de Vaugirard : il fut vif et opiniâtre. Les Gaulois se battirent avec un courage admirable. Camulogène leur en donna l'exemple, et, malgré son grand âge, il faisait le devoir de capitaine et de soldat : il se portait à tous les endroits les plus périlleux; il se jetait au plus fort de la mêlée; enfin il y trouva la mort, et fut tué en combattant. La victoire des Romains fut complète, et Labiénus se retira, sans aucun obstacle, à Agendicum, d'où il se rendit, avec ses quatre légions, auprès de César.

Vercingétorix est confirmé généralissime de la ligue. Son plan de guerre.

La révolte des Éduens avait entraîné plusieurs autres peuples de la Gaule. Outre que leur autorité était grande dans tout le pays, les ôtages qu'ils avaient pris à Nevers les mettaient à portée de forcer à les imiter ceux même qui auraient été dans des dispositions plus pacifiques. Leur ardeur pour la guerre était si vive, qu'ils y sacrifièrent même l'intérêt national et la jalousie du commandement. Ils prétendaient devoir être

les chefs de la ligue, et il se tint à ce sujet un conseil des députés de tous les peuples confédérés; mais les suffrages s'étant réunis en faveur de Vercingétorix, et lui ayant confirmé le titre et l'autorité de généralissime, les Éduens se soumirent à cette décision, et consentirent, quoiqu'à regret, à prendre les ordres d'un Arvernien.

Vercingétorix, à la tête de toute la Celtique et d'une partie des Belges, ne se laissa point enivrer d'une folle confiance dans les forces d'une ligue si puissante. Il n'oublia pas que les Romains étaient invincibles dans les batailles, et il résolut de continuer la guerre suivant le plan qui lui avait réussi jusqu'alors. Il ordonna donc aux peuples qui lui obéissaient de faire eux-mêmes le dégât dans leurs campagnes tout autour de l'armée de César; et, pour mater plus sûrement l'ennemi par la famine, et se mettre en état de lui couper les vivres et les fourrages, il grossit sa cavalerie jusqu'au nombre de quinze mille maîtres.

Il se crut néanmoins assez fort pour agir offensivement du côté de la province romaine. Il la fit attaquer par trois endroits : dix mille hommes de pied et huit cents chevaux, partie Éduens, partie Ségusiens[1], marchèrent par son ordre contre les Allobroges, avec lesquels il négociait en même temps, les flattant de l'espérance de parvenir à la dignité de chefs de toute la province; les Gabales[2], et quelques peuples des Arverniens, firent une irruption sur les terres des Helviens, qui occupaient le Vivarais; et ceux du Rouergue et du Quercy, dans le pays des Volques Arécomiques,

[1] Peuples du Lyonnais.
[2] Ceux de Gévaudan.

dont la capitale était la ville de Nîmes. Cette entreprise était bien entendue ; mais le succès dépendait de la guerre qui se faisait contre César en personne.

César tire de Germanie de la cavalerie et de l'infanterie légère.

Ce général sentait quel avantage donnait aux Gaulois sur lui leur supériorité en cavalerie ; et, ne pouvant tirer aucun secours ni de la province romaine ni de l'Italie, avec lesquelles toute communication lui était fermée, il eut recours aux nations germaniques qu'il avait soumises dans les attaques précédentes. Il fit venir d'au-delà du Rhin nombre de cavaliers accompagnés de l'infanterie légère qui les soutenait dans les combats ; et comme il les trouva mal montés, il leur distribua les chevaux des officiers et chevaliers romains de son armée : ce renfort fut très-utile à César.

Vercingétorix engage un combat de cavalerie.

Il avait pris le parti de gagner le pays des Séquanais en passant sur les terres de ceux de Langres, qui lui étaient demeurés fidèles. Son dessein était, dit-il, de se faciliter les moyens de secourir la province attaquée : peut-être songeait-il à s'y retirer pour sa propre sûreté ; au moins Vercingétorix le crut ainsi, et, s'étant persuadé que les Romains fuyaient, il s'écarta, malheureusement pour lui, du plan de conduite auquel il s'était jusqu'alors attaché.

Il assembla les commandants de la cavalerie, et leur dit que le moment de la victoire était venu. « S'il ne « s'agissait, ajouta-t-il, que d'un avantage présent, nous « pourrions laisser les Romains fuir tranquillement dans « leur province. Mais qui peut douter que bientôt ils « ne revinssent avec de plus nombreuses troupes livrer « de nouveaux assauts à notre liberté ? Il faut que vous « les attaquiez maintenant qu'ils marchent embarrassés « de leurs bagages. Leur cavalerie n'osera pas même pa-

« raître devant vous : et pour leur infanterie, si elle dé-
« fend les bagages, elle ne pourra avancer ; si, ce que
« je crois plus probable, elle les abandonne, ce sera une
« perte et une honte qui leur ôteront à jamais l'envie
« de rentrer dans notre pays. Pour vous encourager à
« bien faire, je tiendrai toute l'armée rangée en ba-
« taille à la tête de notre camp. » A peine eut-il fini de parler, qu'il se fit une acclamation générale; et dans le transport où entrèrent tous les assistants, ils jurèrent, et firent ensuite jurer à leurs cavaliers, qu'ils se soumettaient à n'être plus reçus dans leurs maisons, à ne revoir jamais ni leurs pères, ni leurs enfants, ni leurs femmes, s'ils ne traversaient deux fois à cheval toute l'armée ennemie d'un bout à l'autre.

Le lendemain le général gaulois exécuta ce qu'il avait projeté. Il mit toutes ses troupes en ordre de bataille, et détacha sa cavalerie distribuée en trois corps, avec ordre d'attaquer les Romains en même temps par les flancs et en front. César se conforma à la disposition des ennemis ; il partagea aussi sa cavalerie en trois corps, pour faire tête de tous les côtés à la fois, ordonna à son infanterie de demeurer tranquille sous les armes, et retira les bagages au centre.

Circonstances singulières de ce combat en ce qui regarde César. Plut. in Cæs.

A s'en tenir au simple récit de ses Commentaires, il paraît bien que le combat fut rude ; mais nous apprenons d'ailleurs des circonstances qui prouvent qu'il fut d'abord très-dangereux pour les Romains, et que César lui-même pensa y être pris. Plutarque rapporte qu'il y perdit son épée, et que les Arverniens la suspendirent comme un trophée dans un de leurs temples. Il ajoute que César, dans la suite, passant par le pays, vit cette épée, et que, ses amis lui ayant conseillé de

la faire ôter, il ne le voulut pas, parce qu'il la regardait comme sacrée; ou plutôt (car César n'était pas assurément susceptible d'un pareil scrupule) parce qu'il savait bien que rien ne pouvait nuire à sa gloire, et qu'il y eût fait brèche lui-même s'il eût appréhendé qu'elle ne fût obscurcie par un tel monument. Dans son journal, qui semble devoir être distingué de ses Commentaires, et qui est perdu depuis plusieurs siècles, il racontait lui-même, selon le témoignage de l'ancien commentateur de Virgile, qu'il avait été pris dans la mêlée, et que déja un Gaulois l'emportait tout armé sur son cheval; mais qu'un autre Gaulois, qui était sans doute un officier supérieur, l'ayant vu en cet état, et s'étant mis à crier pour lui insulter, *César! César!* l'ambiguité de ce mot, qui signifiait, en langue celtique, *relâchez-le, mettez-le en liberté*, le sauva, et fut cause que celui qui le tenait prisonnier le laissa aller.

Serv. ad Virg. AEn. xi, 743.

Vercingétorix vaincu se retire sous Alise.

Ce dernier fait n'est guère vraisemblable, et je ne sais si l'autorité du grammairien que j'ai cité est assez grande pour nous le faire recevoir. Mais ce qui est constant, par l'aveu de César lui-même dans ses Commentaires, c'est que la cavalerie romaine pliait, et que ce furent les Germains qui lui donnèrent la victoire. Par eux la cavalerie gauloise fut mise en déroute, et ensuite taillée en pièces pour la plus grande partie. Vercingétorix, découragé de ce mauvais succès, se retira vers Alise, et se campa sous les murs de cette ville. César l'y suivit et entreprit de l'y assiéger.

Siége d'Alise, grand et mémorable événement.

Le siége d'Alise est l'événement le plus mémorable de toutes les guerres de César dans les Gaules, et celui où, selon Plutarque, cet incomparable capitaine donna de plus éclatantes preuves d'une audace et d'une ha-

bileté dignes de toute notre admiration. En effet, il paraît presque incroyable qu'avec dix légions, qui ne pouvaient faire tout au plus que soixante mille hommes de pied, et peut-être dix à douze mille chevaux, en y comprenant la cavalerie étrangère, un général ait pu enfermer au-dedans de ses lignes quatre-vingt mille ennemis, et résister au-dehors à une armée de plus de deux cent quarante mille, qui vinrent pour secourir la place assiégée. Aussi Paterculus, dans son style d'exagération et de flatterie, assure-t-il qu'à peine conçoit-on qu'un homme ait été capable de tenter une telle entreprise [1], mais qu'il n'y avait qu'un dieu qui pût l'achever. Tenons-nous-en à l'expression plus modeste et plus sensée de Plutarque, et joignons-y le jugement qu'a porté de ce siége un grand capitaine du siècle passé; c'est le duc de Rohan, dont voici les propres termes.

« César n'est pas moins admirable aux siéges des « places qu'à ses autres actions de guerre : car tout ce « que les plus excellents capitaines modernes pratiquent « est puisé de ses actions; et tout ce que nous admirons « d'Ostende, de Bréda, de Bolduc, et de plusieurs siéges « du feu prince Maurice, qui a surpassé tous les autres « en cette matière-là, est infiniment au-dessous des deux « circonvallations d'Alise, où l'industrie, le travail, et « le peu de temps auquel elles ont été achevées, sur- « passent de bien loin tout ce qui s'est fait ailleurs. Je « sais que l'invention de la poudre et de l'artillerie a « changé la manière des fortifications, des attaques et « défenses des places; mais non de telle sorte, que les « principaux fondements sur lesquels on les a établies ne

Le parfait Capitaine, p. 54, édit. de 1744.

[1] « Circa Alesiam tantæ res gestæ, quantas audere vix hominis; perficere, penè nullius, nisi dei. » (Vell. II, 47.)

« soient pris particulièrement de César, qui en cette « affaire a surpassé tous les capitaines romains. »

Ainsi parlait le duc de Rohan, il y a plus de six-vingts ans. Comme, depuis ce temps, la science de la guerre s'est extrêmement perfectionnée, je n'ose étendre sa réflexion jusqu'à nos jours; mais autant qu'il m'est permis de raisonner sur un art si fort au-dessus de mes connaissances, je m'imagine que les principes sont toujours les mêmes, quelque différence qu'il y ait dans la manière de l'exécution.

Ceux de mes lecteurs qui voudront s'instruire des détails du siége d'Alise et de tous les travaux de César devant cette place, trouveront satisfaction dans un morceau inséré à la fin des éclaircissements géographiques sur la Gaule, donnés par M. d'Anville. Ce morceau explique très-doctement le texte de César, et est accompagné d'une carte topographique des environs d'Alise, qui jette une grande lumière sur la description du siége. Si je me proposais de le raconter avec étendue, je ne pourrais mieux faire que de transporter ici le savant écrit dont je parle; mais, suivant mon plan ordinaire, j'abrégerai ce récit, m'attachant plus à ce qui fait connaître les hommes qu'à ce qui regarde précisément l'art de la guerre.

César avait observé que les Gaulois, comme je l'ai dit, étaient consternés de la défaite de leur cavalerie, qui était la partie de leurs forces sur laquelle ils comptaient davantage. Il s'en détermina d'autant plus facilement à une entreprise aussi hasardeuse que celle d'assiéger une place très-grande et très-forte, qui avait actuellement au pied de ses murs une armée de quatre-vingt mille hommes : car la ville d'Alise occupait le

haut de la montagne que l'on appelle aujourd'hui le Mont-Auxois, et Vercingétorix était campé à mi-côte. César commença donc à former une ligne de contre-vallation, dans laquelle il enfermait et la ville et le camp gaulois, et dont le circuit devait être de onze mille pas, c'est-à-dire d'un peu moins de quatre lieues. Avant que l'ouvrage fût achevé, Vercingétorix tenta un nouveau combat de cavalerie; mais le succès en fut le même que du précédent, et les Germains donnèrent encore la victoire à la cavalerie romaine.

Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place.

Le général gaulois ne vit plus alors d'autre ressource que celle d'une puissante armée qui vînt le dégager. Il renvoya sa cavalerie, ordonnant à chacun de se rendre dans sa ville et dans son pays, et d'obtenir de ses compatriotes qu'ils enrôlassent tous ceux qui étaient en âge de porter les armes. Il recommanda surtout la diligence, leur représentant qu'il n'avait du blé que pour trente jours, et quelque peu au-delà, en le ménageant avec une extrême économie; qu'ils ne perdissent donc pas un moment, puisque de la célérité du secours dépendait la liberté de la nation et le salut de l'élite de toute la jeunesse gauloise. Après que la cavalerie fut partie, il fit entrer toute son armée dans la ville, se rendit maître de tout ce qu'il y avait de blés et de vivres, qu'il distribuait par compte et par mesure; et il se disposa ainsi à attendre le secours.

Cependant César poussait ses travaux, et il vint à bout d'en achever le contour, malgré les fréquentes sorties des assiégés. Mais comme ses lignes occupaient un grand terrain, et conséquemment devenaient difficiles à garder, il en défendit toutes les approches par de nouveaux fossés garnis de fortes palissades, et par

des puits remplis de pieux pointus qui ne débordaient de terre que de quatre doigts; il sema aussi toute la campagne de chausse-trapes; en sorte que les ennemis rencontraient à chaque pas des piéges et des obstacles qui les empêchaient d'avancer. Lorsque les lignes de contrevallation furent finies, et la place par conséquent bien enfermée, César ajouta du côté de la campagne une circonvallation toute pareille, qui avait quatorze mille pas de tour, c'est-à-dire près de cinq lieues. Les nouvelles lignes étaient opposées au secours que Vercingétorix attendait.

Toute la Gaule, tant celtique que belgique, se mettait en mouvement pour préparer ce secours. On ne jugea pas néanmoins à propos d'assembler tous ceux qui étaient en état de porter les armes, comme l'avait souhaité Vercingétorix. On se contenta d'imposer à chaque peuple un contingent; et toutes ces forces réunies formèrent un corps de deux cent quarante mille hommes de pied et huit mille chevaux. Parmi les chefs de cette nombreuse armée se distinguait Comius roi des Artésiens, qui jusqu'alors avait paru très-attaché aux intérêts des Romains, et en avait été bien récompensé. Mais le zèle pour la liberté commune et pour la gloire de la nation l'emportait en lui sur tout autre motif, et effaçait tout autre souvenir. Le rendez-vous général de tant de troupes fut le pays des Éduens. On y en fit la revue; on nomma quatre commandants; on forma un conseil. Après quoi, tous s'avancèrent vers Alise, pleins de courage et de confiance, persuadés que les Romains ne soutiendraient pas même la vue d'une si prodigieuse multitude d'ennemis qui les attaquerait d'un côté, pendant que de l'autre les assiégés feraient une vigoureuse sortie.

Quelque diligence qu'eussent faite les chefs et les peuples de la Gaule, ils n'avaient pu se rendre au jour marqué, et la disette devenait extrême dans Alise. Comme il n'y avait aucun moyen de recevoir des nouvelles de ce qui se passait au-dehors, l'incertitude augmentait le sentiment de la misère; et, Vercingétorix ayant tenu conseil, quelques-uns voulaient qu'on se rendît, d'autres que l'on sortît sur les assiégeants, pour avoir au moins la consolation de mourir les armes à la main. Un Arvernien, d'une haute naissance et d'une grande autorité, nommé *Critognatus*, proposa un avis différent, avis horrible et inhumain, mais qui fait connaître jusqu'où les Gaulois portaient le désir de conserver leur liberté.

Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine.

« Je ne daigne pas faire mention, dit-il, du sentiment « de ceux qui se déterminent pour une lâche et hon- « teuse servitude; ils ne méritent ni d'être comptés « pour citoyens, ni d'avoir entrée dans ce conseil. J'en « ai d'autres à réfuter, qui veulent que nous sortions « de la place pour mourir en gens de cœur. Ce parti a « une apparence de dignité, et seul il paraît soutenir la « gloire de notre ancienne vertu. Mais, pour moi, je ne « crains point de dire que c'est mollesse d'ame[1], et non « pas courage, qui inspire cette façon de penser, et qui « nous détourne de supporter une disette de quelques « jours. Il est plus aisé de trouver des combattants qui « se livrent à la mort que des hommes patients qui « souffrent la douleur avec constance. Cependant j'ap- « prouverais ce sentiment, qui a quelque chose de gé-

[1] « Animi est ista mollities, non virtus, inopiam paulisper ferre non posse. Qui se ultrò morti offerant faciliùs reperiuntur, quàm qui dolorem patienter ferant. »

« néreux, s'il ne s'agissait que de nos vies. Mais dans la « délibération que nous avons à prendre, il nous faut « envisager toute la Gaule que nous avons appelée à « notre secours. Quatre-vingt-mille hommes égorgés ici, « quel découragement et quelle consternation ne por- « teront-ils pas dans le cœur de leurs amis et de leurs « proches, qui se verront obligés de combattre parmi « des monceaux de cadavres! Ne privez point de votre « secours ceux qui, pour vous sauver, s'exposent eux- « mêmes aux plus grands périls; et ne veuillez pas, par « une témérité inconsidérée et par faiblesse de courage, « ruiner toutes les espérances de la Gaule, et la con- « damner à une perpétuelle servitude. Quoi! parce que « le secours n'est point arrivé au jour préfixe, doute- « riez-vous de la fidélité et de la constance de vos com- « patriotes? Pensez-vous donc que ce soit par manière « de passe-temps que les Romains travaillent à ces li- « gnes plus reculées vers la campagne? Si vous ne re- « cevez aucune nouvelle, parce que tout accès est fermé, « assurez-vous de l'approche du secours sur le témoi- « gnage de vos ennemis mêmes, qui, dans la frayeur « qu'ils en ont, demeurent attachés à l'ouvrage sans se « donner de relâche ni le jour ni la nuit.

« Quel est donc l'avis que je propose? c'est d'imiter « ce qu'ont fait nos pères dans une guerre dont l'objet « était bien moins intéressant que celui qui nous met « aujourd'hui les armes à la main. Contraints par les « Cimbres et les Teutons à se renfermer dans les villes, « et réduits à une disette semblable à celle que nous « éprouvons, plutôt que de se rendre aux ennemis ils « aimèrent mieux sacrifier à leur subsistance les corps « de ceux que la faiblesse de l'âge empêchait de pouvoir

« servir la patrie. Cet exemple nous autorise. Mais quand « nous ne l'aurions pas, et qu'il s'agirait pour nous de le « donner à la postérité, le motif qui nous anime, l'in- « térêt de la liberté commune, suffirait pour justifier « notre conduite. Quelle différence entre la guerre des « Cimbres et celle-ci? Les Cimbres, après avoir ravagé « la Gaule, et y avoir causé bien du dégât, sortirent « enfin de dessus nos terres, et allèrent chercher d'au- « tres pays, nous laissant en possession de nos usages, « de nos lois, de nos campagnes, de notre liberté. « Mais les Romains, que veulent-ils? à quoi tendent- « ils? Vous le savez. Piqués de jalousie contre les peu- « ples dont la gloire des armes fait ombrage à la leur, « ils prétendent s'établir dans leurs terres et dans leurs « villes, et leur imposer un esclavage éternel. Jamais « dans toutes leurs guerres ils n'ont eu d'autre objet. « Et si vous êtes moins instruits de ce qui se passe « chez les nations éloignées, jetez les yeux sur cette « partie de la Gaule qui, réduite en province romaine, « a perdu tous ses droits, ne se gouverne plus par les « lois de ses ancêtres, et, soumise aux faisceaux et aux « haches, souffre toutes les indignités de la servitude. »

Ce conseil, qui révolte si fort l'humanité, ne fit point horreur à ceux qui l'entendaient. Ils résolurent d'en venir jusque-là, si la nécessité les y contraignait, plutôt que de se rendre. Cependant ils tentèrent une autre ressource, moins odieuse, mais qui n'est guère moins inhumaine : ce fut de mettre dehors les bouches inutiles. Les Mandubiens, à qui appartenait la ville, en furent chassés avec leurs femmes et leurs enfants. César ne voulut point les recevoir. Ainsi cette troupe

infortunée périt misérablement entre le camp et les murs de la place.

Arrivée de l'armée gauloise. Trois combats consécutifs où César demeure toujours vainqueur.

Enfin l'armée tant attendue arrive, et vient se camper sur une colline à cinq cents pas des lignes des Romains. Le lendemain, la cavalerie gauloise remplit une plaine d'environ trois mille pas de longueur, qui était vue de la ville. Ce fut une joie inexprimable pour les assiégés: ils comptent que le moment de leur délivrance est proche; et, pour ne pas se manquer à eux-mêmes, ils sortent de la place, et se préparent à seconder par une vive attaque les efforts de ceux qui venaient à leur secours. Mais leur espérance fut vaine : ils ne firent pas de grands exploits par eux-mêmes; et la cavalerie de l'armée gauloise, après avoir combattu jusqu'au soir, fut enfin repoussée par la valeur surtout des Germains, et se retira avec perte.

Après l'intervalle d'un jour, les Gaulois reviennent à la charge, et sur le minuit ils entreprennent de forcer les lignes du côté de la plaine. En même temps Vercingétorix, averti par leurs cris, fait aussi une sortie. Les Romains, qui se tenaient alertes, et qui tous avaient leurs postes marqués, accourent au bruit, et se mettent de toutes parts en état de défense. L'assaut fut rude du côté de la campagne. Les Gaulois aidaient leur bravoure de toutes les inventions propres à combler des fossés, ou à détruire des remparts, fascines, crocs et mains de fer, et autres semblables. Les Romains ne se défendaient pas avec moins de valeur; et de plus les ouvrages de César se défendaient par eux-mêmes. Toutes les approches étaient tellement embarrassées par ces puits, ces pieux, ces chaussetrapes dont

j'ai parlé, que la plupart des assaillants ou tombaient, ou s'enferraient avant que de pouvoir aborder. Le jour venu, ils n'avaient pu forcer aucune partie des lignes; et, craignant d'être pris en flanc par des troupes romaines qui occupaient une hauteur à leur gauche, ils abandonnèrent leur entreprise. Les assiégés, qui, avec beaucoup de peine, avaient encore moins fait, rentrèrent pareillement dans la ville.

Deux tentatives inutiles n'avaient point rebuté les Gaulois. Ils cherchèrent l'endroit faible des lignes des Romains, et ils le trouvèrent. Au septentrion de la ville était une colline d'un trop grand contour pour être enfermée dans la circonvallation; en sorte que les Romains s'étaient logés sur la pente, dominés conséquemment par le sommet. Là campaient deux légions, sous les ordres de deux lieutenants-généraux, Antistius Réginus et Caninius Rébilus. Les Gaulois, instruits de tout ce détail par les gens du pays, détachent cinquante-cinq mille hommes de leurs meilleures troupes, qui, ayant marché pendant la nuit, et s'étant tenus pendant tout le matin derrière la montagne pour se rafraîchir et se reposer, vers midi paraissent tout d'un coup, et livrent un assaut furieux au quartier des deux légions. En même temps la cavalerie s'avance dans la plaine, toute l'armée se montre à la tête du camp; et Vercingétorix qui, de la citadelle d'Alise, voyait tous ces mouvements, fait une nouvelle sortie plus vive que les précédentes.

Les Romains, attaqués de tant de côtés à la fois, avaient peine à suffire à tout. Ce qui les inquiétait le plus, ce n'étaient pas les ennemis que chacun avait en tête, mais les cris des combattants qu'ils entendaient

derrière eux, et qui les avertissaient que leur salut dépendait de la valeur d'autrui. D'ailleurs, comme l'imagination se joue sur les objets absents, et souvent les grossit, le péril des endroits éloignés était celui qu'ils jugeaient le plus grand. César se choisit un poste d'où il découvrait tout, et de là il donnait ses ordres et envoyait du renfort à ceux qui en avaient besoin.

Vercingétorix d'une part, et de l'autre ceux qui attaquaient le camp d'Antistius et de Rébilus, firent des prodiges en ce jour. Peu s'en fallut que par ces deux endroits les lignes ne fussent forcées. César remédia à tout. Il fit marcher à diverses reprises des troupes fraîches pour soutenir celles qui étaient fatiguées du combat : il se transporta en personne de l'un et de l'autre côté; et sa présence détermina partout la victoire. La déroute du détachement de l'armée gauloise fut entière. Le commandant fut fait prisonnier; un autre des principaux chefs resta mort sur la place; soixante et quatorze drapeaux furent pris et apportés à César. Enfin d'un si grand nombre de combattants il y en eut très-peu qui pussent regagner le camp des Gaulois. Ils y portèrent l'épouvante et le désordre. Tout prit la fuite; et si la lassitude, après un si rude combat, eût permis aux vainqueurs de se mettre à la poursuite des fuyards, une armée si nombreuse aurait pu être entièrement exterminée. Sur le minuit César détacha sa cavalerie, qui atteignit les plus tardifs, en fit un grand carnage, en emmena plusieurs prisonniers, et dissipa si bien le reste, qu'il n'en demeura pas un seul peloton qui osât paraître en campagne.

L'armée gauloise est dissipée.

Les assiégés se rendent. Vercingéto-

Les assiégés n'avaient plus de ressource, ni par conséquent d'autre parti que celui de se rendre à dis-

crétion. Vercingétorix assembla le conseil et parla en héros. Il dit que ce n'était point son intérêt particulier, mais la cause commune de la liberté de la nation, qui avait été le motif de tout ce qu'il avait fait; et que, puisque c'était une nécessité de céder à la fortune, il s'offrait pour être leur victime, soit qu'ils voulussent par sa mort désarmer la colère du vainqueur, ou le livrer vivant. On députa sur-le-champ à César pour lui demander ses ordres. Il exigea que les armes et tous les chefs lui fussent livrés sur-le-champ. Les assiégés ne se refusèrent à rien. Ils jetèrent leurs armes dans le fossé; ils amenèrent tous leurs commandants à César, qui était à la tête de ses lignes. Vercingétorix, au rapport de Plutarque, affecta de la pompe et du faste jusque dans ce moment d'une si profonde humiliation. Armé de pied en cap, montant un cheval richement orné, il s'approcha de César; et, après avoir caracolé autour de lui, il descendit de cheval, quitta ses armes, et vint se prosterner aux pieds du vainqueur. S'il espérait obtenir sa grace, comme l'a écrit Dion, il se trompa. Il fut retenu prisonnier, et gardé pour être mené en triomphe.

rix prisonnier.

Tous ceux qui étaient dans Alise demeurèrent prisonniers de guerre et esclaves. César les distribua à ses soldats, un à chacun. Seulement il se réserva vingt mille, tant Éduens qu'Arverniens, dont il voulait se servir pour regagner ces deux puissants peuples. Il réussit : les uns et les autres recoururent à sa clémence; et, ayant obtenu la paix, ils recouvrèrent leurs concitoyens.

Ainsi finit cette campagne, la plus difficile et la plus périlleuse qui ait exercé le courage et l'habileté

de César dans les Gaules. Quelque grande et quelque glorieuse que fût la victoire qu'il y avait remportée, il ne comptait point encore avoir entièrement dompté la fierté gauloise; et il avait raison. Il résolut donc de ne point s'éloigner de son armée pendant l'hiver, et il se fixa à Bibracté, capitale des Éduens, ayant envoyé ses légions prendre leurs quartiers sur les terres de différents peuples, mais à portée pour la plupart de se donner la main, si le besoin le requérait.

César passe l'hiver dans la Gaule.

An. R. 701. Av. J.C. 51.

SER. SULPICIUS RUFUS.

M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Commentaires de César, continués par un de ses amis. Cæs. de Bello Gall. l. 8.

Jusqu'ici nous avons eu César pour guide dans le récit de ses exploits. Le temps lui a manqué pour rédiger ses deux dernières campagnes dans les Gaules. Un de ses amis, soit Hirtius, soit Oppius, soit quelque autre, y a suppléé et a composé un huitième livre, qui sert de continuation et d'achèvement aux sept livres écrits par César.

Cet écrivain, dans une courte préface adressée à Balbus, qui était comme lui étroitement lié avec César, fait des Commentaires de son général un éloge que l'on me saura gré, comme je l'espère, d'insérer ici. « On convient [1], dit-il, que les ouvrages les plus tra-« vaillés ne peuvent entrer en comparaison avec l'élé-« gance et les graces naturelles des Commentaires de

[1] « Constat inter omnes, nihil tam operosè ab aliis esse perfectum, quod non horum elegantiâ Commentariorum superetur: qui sunt editi, ne scientia tantarum rerum scriptoribus deesset; adeòque probantur omnium judicio, ut prærepta, non præbita facultas scriptoribus videatur. Cujus tamen rei major nostra quàm reliquorum est admiratio : cæteri enim, quàm benè atque emendatè, nos etiam quàm facilè atque celeriter eos confecerit scimus. »

« César[1]. Il ne les a donnés que comme des mémoires « qui pussent servir à l'instruction des historiens fu- « turs. Mais ils sont tellement goûtés et estimés de tout « le monde, que, loin de servir de matériaux à ceux « qui voudraient écrire l'histoire, ils leur font tomber « la plume des mains ; et c'est ce qui nous paraît encore « plus digne d'admiration qu'aux autres, qui ne peuvent « juger que de la bonté de l'ouvrage en lui-même, au « lieu que nous savons de plus avec quelle facilité et « quelle rapidité il a été écrit. »

Il n'est pas étonnant que le continuateur, ayant une si haute idée de l'ouvrage qu'il complète, redoute la comparaison, et se croie même incapable de la soutenir. Il est réellement au-dessous de son modèle pour cette clarté inimitable du tour de phrase et pour cette simplicité, je ne dirai pas ingénue, mais imitant parfaitement l'ingénuité, qui semble ne prévenir presque sur rien le jugement du lecteur, et le mettre simplement à portée de juger. On sent dans ce huitième livre une attention qui ne paraît point du tout dans les sept précédents, soit à faire valoir les actions de César,

[1] C'est précisément le même jugement que Cicéron a porté des Commentaires de César. « Rien de plus « uni, dit Cicéron, rien de plus sim- « ple. César y expose les choses tou- « tes nues, sans aucun ornement, « comme ne se proposant que de « fournir les matériaux d'une histoi- « re. En cela il a fait plaisir aux sots, « qui entreprendront d'ajuster et « de farder cette aimable simplicité. « Mais les hommes sensés et judi- « cieux se donneront bien de garde « d'y toucher. Car, en histoire, rien « n'est plus parfait qu'une telle briè- « veté accompagnée de la pureté du « langage et de la clarté. » *Nudi sunt (Commentarii Cæsaris), recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquàm veste, detracto. Sed dum alios voluit habere parata, undè sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortassè fecit qui volunt illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est in historia purâ et illustri brevitate dulcius.* (Cic. in *Bruto*, n. 262.)

soit à excuser celles qui pourraient sembler dignes de blâme. Mais on peut être inférieur à César, et mériter encore beaucoup d'estime. Le morceau dont je parle, et d'après lequel je vais travailler, est dans ce cas; et nous devons nous estimer heureux d'avoir du même auteur des mémoires sur les guerres de César en Égypte et en Afrique. Les écrivains grecs ne nous offrent rien qui en approche sur ces grands événements.

Nouveau plan des Gaulois pour soutenir et continuer la guerre.

La précaution que César avait prise d'hiverner dans la Gaule ne fut point inutile. Les Gaulois ne se façonnaient point au joug; et, voyant que, l'année précédente, la réunion de leurs forces ne leur avait point réussi, ils suivirent un autre système; ce fut d'exciter autant de guerres et de former autant d'armées différentes qu'ils étaient de peuples considérables. Ils pensèrent que les Romains n'auraient ni assez de troupes ni assez de temps pour les réduire tous l'un après l'autre, et que, si quelqu'un en souffrait, il ne devait pas se plaindre d'acheter au prix de son mal particulier la liberté commune de toute la nation.

César, pendant l'hiver, subjugue les Bituriges, et disperse les Carnutes.

César, qui fut instruit de leur dessein, ne leur laissa pas le temps de l'exécuter. Au plus fort de l'hiver, il marcha avec deux légions contre les Bituriges, les soumit en quarante jours, et les força de lui donner des ôtages. De retour à Bibracté, il apprit que les Carnutes remuaient. Aussitôt il part; et, prenant deux autres légions, il entre sur les terres des rebelles, y fait le dégât et dissipe les attroupements qui commençaient à se former. Ceux qui échappèrent au fer des vainqueurs n'eurent d'autre ressource que de se disperser de côté et d'autre chez les peuples voisins. C'est à ces deux expéditions que César passa son hiver.

Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure.

Au commencement du printemps, les Bellovaques lui donnèrent une occupation plus sérieuse et plus difficile. Ces peuples, les plus fiers et les plus belliqueux des Belges, n'avaient point voulu fournir leur contingent pour l'armée qui marchait au secours de Vercingétorix, prétendant faire la guerre par eux-mêmes, et ne recevoir les ordres de personne. Seulement les sollicitations pressantes de l'Artésien Comius les avaient engagés à donner à la ligue deux mille hommes. Comme donc ils n'avaient eu que très-peu de part à la disgrace que la Gaule avait éprouvée devant Alise, ils avaient conservé toute leur fierté, aussi-bien que toutes leurs forces; et, s'étant réunis avec quelques peuples leurs voisins, ils assemblèrent de nombreuses troupes, se préparant à entrer dans le Soissonnais, qui dépendait des Rhémois, alliés des Romains. Les chefs de l'armée confédérée étaient, Corréus, de la nation des Bellovaques, et Comius. A ces nouvelles, César mena contre eux un corps de quatre légions, choisissant celles qui étaient reposées : car, pendant qu'il ne se ménageait point lui-même, courant sans cesse de péril en péril et de fatigue en fatigue[1], il avait grande attention à ménager ses soldats et à faire rouler entre ses légions les travaux et les dangers des expéditions militaires.

Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, qui fut conduite par les Bellovaques et leurs alliés avec autant d'habileté que de bravoure. Voici un trait qui fera connaître leur adresse et leur ruse. Les armées avaient été long-temps en présence, et il s'était livré presque tous les jours de petits com-

[1] « Perpetuo suo labore in vicem legionibus expeditionum opus injungebat. »

bats, dans lesquels les Gaulois avaient eu souvent l'avantage. César, ne se croyant point assez fort avec ce qu'il avait de troupes, manda trois légions, qui lui furent amenées par Trébonius. A l'approche de ce renfort, les Bellovaques crurent devoir se retirer; mais la retraite n'était pas facile devant un ennemi tel que César. Ils s'avisèrent d'un stratagème : ce fut d'amasser à la tête de leur bataille tout ce qu'ils avaient de fascines dans leur camp. Lorsque la pile fut élevée, sur le soir ils y mirent le feu. A la faveur de cet incendie, qui les dérobait à la vue des Romains, ils partirent en toute diligence; et, ayant échappé ainsi à César, qui se douta de leur dessein, mais dont la flamme arrêta la poursuite, et qui craignit même quelque embuscade, ils allèrent se camper dans un lieu très-fort, à dix mille pas de celui qu'ils avaient abandonné.

Pour ce qui est de la bravoure des Bellovaques, elle est louée en toute occasion dans les Commentaires de César. Mais je ne dois pas omettre ici l'exemple signalé qu'en donna leur commandant. Dans la dernière action, où ils furent entièrement défaits, lorsque tout était désespéré, et que chacun ne songeait qu'à la fuite, nul danger ne put forcer Corréus à quitter le combat; nulle invitation des ennemis ne put l'engager à se rendre. Il combattit jusqu'au bout avec un courage invincible; et, comme il blessait plusieurs des Romains, il les contraignit enfin de tirer sur lui, et fut tué sur la place.

Une pareille valeur s'était fait remarquer dans le commandant des Rhémois, qui combattaient pour le parti contraire, et avaient envoyé à César un secours de cavalerie. Le chef de cette cavalerie était Vertiscus, l'un

des premiers de la nation, mais tellement avancé en âge, qu'il pouvait à peine se tenir à cheval. Cependant, suivant les maximes gauloises, il ne crut point que sa vieillesse le dispensât ni d'accepter le commandement qu'on lui offrait, ni d'aller aux coups dans l'occasion. Il mourut dans le lit d'honneur, en combattant à la tête de sa cavalerie, qui avait été surprise dans une embuscade dressée par les Bellovaques.

Ils sont vaincus et se soumettent.

J'ai déja dit que l'action dans laquelle Corréus fut tué termina la guerre. Les vaincus en furent quittes pour donner des ôtages à César et lui promettre fidélité. Il n'y eut que Comius qui ne voulut point entendre parler de se soumettre, ayant une raison particulière et personnelle de se défier des Romains. Voici le fait.

Comius, résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance.

Nous avons vu cet Artésien constamment attaché à César, jusqu'à lui rendre d'importants services, surtout dans l'expédition contre la Grande-Bretagne. Depuis il avait changé de système, et la gloire de rétablir la nation gauloise en liberté avait touché son cœur. Ainsi, pendant l'hiver qui précéda la grande révolte des Gaules, il travaillait à soulever les peuples de son canton et à les faire entrer dans la ligue générale. César était alors dans la Gaule cisalpine. Labiénus, instruit des manœuvres secrètes de Comius, crut qu'avec un perfide il était permis d'user de perfidie. Il ne voulut pas le mander pour se rendre maître de sa personne, craignant de n'être pas obéi, et de lui donner par là un avertissement de se tenir sur ses gardes. Il lui détacha Volusénus Quadratus pour l'attirer à une entrevue, dans laquelle des centurions romains avaient ordre de le tuer. Comius vint à l'entrevue, et, Volusénus lui ayant pris la main, un centurion lui déchargea un coup

d'épée sur la tête. Aussitôt les Gaulois qui accompagnaient Comius tirent eux-mêmes leurs épées : les Romains en font autant. Il n'y eut pas néanmoins de combat ; et ils ne cherchèrent de part et d'autre qu'à se retirer, les Romains parce qu'ils croyaient que la blessure de Comius était mortelle, et les Gaulois parce qu'ils appréhendaient une embuscade. De ce moment, Comius prit une ferme résolution de ne jamais se trouver en un même lieu avec aucun Romain ; et en conséquence, lorsque les Bellovaques firent leur paix, il alla chercher une retraite chez les Germains.

César travaille à pacifier la Gaule en mêlant la douceur et la clémence à la force des armes.

César passa le reste de la campagne à achever de pacifier la Gaule par lui-même ou par ses lieutenants. C'était la huitième année de son commandement, et il se faisait un point capital de laisser la province parfaitement soumise lorsqu'il en sortirait. Ainsi il crut ne devoir rien omettre pour éteindre dans les différentes parties de la Gaule toutes les étincelles du grand feu qui l'avait embrasée l'année précédente, et pour forcer tous ceux qui persistaient encore dans la révolte à mettre bas les armes.

Pendant que ses lieutenants agissaient en divers endroits selon ce plan, il se chargea lui-même de venger de nouveau les quinze cohortes qu'Ambiorix lui avait détruites dans le pays des Éburons. Il était extrêmement piqué de n'avoir pu parvenir à réduire sous sa puissance ce perfide Gaulois. Il voulut au moins, par les dégâts horribles qu'il renouvela dans son pays, le rendre tellement odieux à ses compatriotes, qui souffraient de très-grands maux à cause de lui, que jamais il ne pût espérer de regagner leur amitié, ni d'être reçu par eux dans ses anciens domaines.

Cette expédition ne le retint pas long-temps. Au retour il laissa Marc-Antoine, son questeur, avec quinze cohortes, dans le pays des Bellovaques, afin de tenir les Belges dans le respect. Il alla lui-même se montrer aux autres peuples chez qui la tranquillité n'était pas pleinement rétablie; et, en même temps qu'il exigeait d'eux des ôtages en vue de s'assurer de leur fidélité, il les consolait par des manières pleines de douceur, et tâchait de bannir de leurs cœurs des craintes qui auraient pu les porter à une nouvelle révolte.

Il visita en particulier les Carnutes, qui avaient donné le signal de la rébellion générale, et, de plus, massacré dans Génabum un grand nombre de Romains. La grandeur d'un tel forfait leur faisait appréhender une vengeance rigoureuse qui s'étendît sur toute la nation. César leur promit le pardon, pourvu qu'ils lui livrassent Guturvatus, qui avait été le boute-feu de la guerre et l'auteur du massacre. Quoique ce malheureux se cachât soigneusement, il ne lui fut pas possible de se dérober aux recherches de tout un peuple qui avait un si grand intérêt à le découvrir. Il fut donc amené à César, qui, dit son continuateur, se vit forcé, par les cris de ses soldats, de faire violence à sa clémence naturelle. Les Romains imputaient à ce Guturvatus tous les dangers qu'ils avaient courus, toutes les pertes qu'ils avaient faites. Il fut donc battu de verges, et eut la tête tranchée. La politique de César, qui voulait mêler la sévérité à la douceur, eut, je crois, pour le moins autant de part à ce supplice que les clameurs des soldats. C'est une ruse qu'il a employée plus d'une fois, que de se faire demander

par les troupes ce qu'il eût cru trop odieux d'ordonner par lui-même.

Exploits de Caninius et de Fabius entre la Loire et la Garonne. Siége d'Uxellodunum.

Ce fut dans ce pays qu'il apprit que la résistance opiniâtre des habitants d'Uxellodunum[1], dans le Quercy, arrêtait les progrès des armes romaines, commandées dans ces cantons par Caninius Rébilus, et C. Fabius. Ces deux lieutenants-généraux, ayant sous leurs ordres, l'un deux légions, l'autre vingt-cinq cohortes, avaient d'abord dissipé une armée nombreuse, qui s'était formée, dans le Poitou, des restes de la grande rébellion, et qui avait pour principaux chefs Dumnacus, Angevin, et Drapès, Sénonais. Dumnacus se retira aux extrémités de la Gaule; Drapès alla joindre Lutérius, prince, ou du moins l'un des premiers seigneurs du Quercy, ennemi irréconciliable des Romains, qui, sous les ordres de Vercingétorix, avait tenté une irruption dans la province romaine, et qui ensuite, enfermé dans Alise, et s'en étant sauvé sans que nous puissions dire comment, se tenait toujours en armes, et ne pouvait se résoudre à fléchir sous la loi du vainqueur. Comme ils ne se sentaient pas en état de tenir la campagne en présence de Caninius, qui s'était mis à la poursuite de Drapès, ils se renfermèrent dans Uxellodunum, place très-forte, et environnée de toutes parts de rochers si escarpés, qu'il était difficile à des gens armés d'y monter, quand même il n'y eût eu personne pour leur en défendre les ap-

[1] La position de cette ville n'est pas constante. Plusieurs pensent que la montagne sur laquelle elle était située est le *Puech d'Usselou*, sur les confins du Querci et du Limousin, près de *Martel*. = Dans une dissertation publiée récemment, M. Champollion-Figeac a prouvé qu'*Uxellodunum* répond à l'emplacement de Capdenac, village du département du Lot, sur la rivière de ce nom. — L.

proches. Caninius néanmoins vint camper devant la place, et se prépara à l'assiéger.

L'expérience du siége d'Alise avait appris à Lutérius de quelle façon les Romains savaient enfermer une ville et empêcher que rien n'y pût entrer. Il connut donc et représenta la nécessité de se hâter de munir Uxellodunum de toutes les provisions nécessaires avant que les ennemis eussent eu le temps de former leurs lignes redoutables. En conséquence, il sortit avec Drapès à la tête de la plus grande partie des forces qui étaient dans la place, pour aller assembler un grand convoi. Mais quand il s'agit de le faire entrer, Caninius tomba sur eux, pilla le convoi, défit leurs troupes. Drapès fut pris dans le combat, et Lutérius eut assez de peine à s'échapper. La garnison restée dans Uxellodunum n'était que de deux mille hommes : mais les habitants étaient braves. Ainsi, quoique Caninius commençât à tracer une ligne de contrevallation, et que Fabius fût venu se joindre à lui, ils s'opiniâtrèrent à défendre leur place.

César s'y transporte en personne, et force les assiégés à se rendre à discrétion.

César, averti de l'état des choses, crut sa présence nécessaire à ce siége, et il s'y transporta en diligence avec sa cavalerie, ordonnant à deux légions de le suivre. Il y vint dans la résolution de faire un exemple des Uxellodunois, de peur que, si leur résistance demeurait impunie, les autres villes situées dans des lieux forts et avantageux ne fussent tentées de les imiter, ce qui pouvait d'autant plus aisément arriver que tous les peuples de la Gaule savaient qu'il ne lui restait plus qu'une campagne à passer dans sa province : en sorte qu'ils n'avaient besoin que de se soutenir encore une année pour être désormais délivrés de toute crainte.

La place était fournie de vivres pour le nombre de

bouches qu'elle avait à nourrir. C'est pourquoi, si on se réduisait à l'affamer, le siége pouvait devenir fort long.

César résolut de couper l'eau aux assiégés. Ils la tiraient, partie de la rivière qui environnait presque entièrement le pied de la montagne sur laquelle la ville était bâtie, partie d'une grande et abondante source qui coulait au pied des murs. César commença par leur rendre l'accès de la rivière impraticable, en disposant des archers et des frondeurs, et même des machines de guerre, qui accablaient de traits tout ce qui se montrait à l'autre bord.

Restait la fontaine, qui était à une grande hauteur, et sous la main des habitants. Tout le monde dans le camp romain souhaitait de les priver de cette ressource. César seul vit le moyen d'y réussir. Il dressa une terrasse de soixante pieds de haut, sur laquelle il éleva une tour à dix étages; et en même temps il fit travailler à une mine pour pénétrer jusqu'à la naissance de la source. La terrasse fut achevée la première; et comme la tour qu'elle portait et les batteries placées sur cette tour dominaient la fontaine, les assiégés commencèrent à en être fort incommodés, ne pouvant plus faire eau sans s'exposer à un très-grand danger; en sorte que non-seulement les bêtes, mais beaucoup d'hommes périssaient par la soif. Ils résolurent donc de tenter un puissant effort pour ruiner cet ouvrage des assiégeants.

Ils remplissent des tonneaux de suif, de poix, et de menu bois; et après y avoir mis le feu, ils les roulent vers les travaux des assiégeants. En même temps, pour les empêcher d'éteindre le feu, ils sortent en armes et les attaquent avec vigueur. Ils avaient l'avantage du terrain. Ainsi les Romains se trouvaient fort embarrassés

pour suffire en même temps à combattre et à défendre leurs ouvrages. César fit faire une fausse attaque, comme voulant forcer les murs par escalade. La crainte de ce péril obligea les Uxellodunois de rentrer; et alors les Romains n'eurent pas de peine à éteindre le feu, dont leurs travaux n'avaient été que médiocrement endommagés.

Cependant la constance des assiégés se soutenait encore. Mais les Romains, ayant enfin poussé leur mine jusqu'à la naissance de l'eau, et, en conséquence, la fontaine ayant tout d'un coup tari, le désespoir s'empara des Uxellodunois, qui regardèrent cet événement comme l'effet, non de l'industrie humaine, mais de la puissance des dieux. Ils perdirent absolument courage, et se rendirent à discrétion. César les traita avec une rigueur qui ne lui était pas ordinaire, et que son continuateur tâche d'excuser et de justifier en disant que ce général avait assez donné de preuves d'indulgence et de douceur pour ne pas craindre qu'on le soupçonnât d'être enclin à la cruauté; mais qu'il ne voyait aucun moyen de mettre fin à la guerre et aux rébellions des Gaulois, si la sévérité ne prenait ici la place de sa clémence accoutumée. Il fit donc couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes dans Uxellodunum, leur laissant la vie, afin qu'ils servissent d'exemples subsistants qui intimidassent les autres. Drapès, effrayé apparemment de cette rigueur, se laissa mourir de faim dans sa prison. Quelque temps après, Lutérius, qui avait erré çà et là, n'osant faire un long séjour en un même lieu, et changeant souvent d'asyle, fut livré à César par Epasnactus, Arvernien. Surus, Éduen, le seul de sa nation qui fût jusque-là demeuré en armes, fut pris aussi, vers ce

même temps, dans un combat de cavalerie que Labiénus donna sur les terres de ceux de Trèves, et où il remporta la victoire.

Comius trompe par un artifice singulier Volusénus qui le poursuivait.

De tous les chefs de la dernière révolte il ne restait plus que Comius qu'il n'eût pas encore été possible de réduire. Ses Artésiens l'avaient même abandonné, et s'étaient soumis aux vainqueurs. Il n'avait qu'un nombre de cavaliers attachés à sa personne, avec lesquels il faisait des courses, et enlevait souvent les convois que l'on conduisait aux quartiers d'hiver des Romains. Antoine commandait dans ces cantons; et, trouvant sans doute peu digne de lui de poursuivre un ennemi errant et fugitif, il chargea de ce soin ce même Volusénus, qui, ayant eu commission de le tuer, n'avait pu parvenir qu'à le faire blesser par un centurion. Volusénus, animé par la haine et par le dépit d'avoir une première fois manqué son coup, se mit en quête de grand courage. Il se laissa pourtant tromper d'une façon singulière [1], et qui a quelque chose d'assez plaisant. Comius avait quelques barques à sa disposition pour passer dans la Grande-Bretagne, s'il se trouvait trop pressé. Il se vit réduit à tenter cette ressource dans un moment où le vent était favorable, mais où la mer était retirée, et avait laissé les bâtiments à sec. Il était perdu, si son ennemi se fût approché du rivage. Mais Comius, pour l'en détourner, étala les voiles au haut des mâts; et comme le vent les enflait, Volusénus, qui les vit de

Frontin. Strat. II, 13.

[1] Selon Frontin, auteur de ce fait, ce fut César lui-même qui fut ainsi trompé par Comius. Mais, outre qu'il paraît peu probable que César ait été la dupe d'un semblable artifice, je ne trouve rien dans les Commentaires qui marque qu'il se soit jamais attaché à poursuivre ce Gaulois. C'est ce qui m'a engagé à réformer le récit de Frontin en substituant Volusénus à César.

loin en cet état, crut que les Gaulois étaient en pleine navigation, et s'en retourna.

Il y eut entre eux divers combats. Enfin, dans une dernière occasion, où Comius fuyait, le Romain, emporté par l'ardeur de la poursuite, courut sur lui assez mal accompagné. Comius s'en aperçut, et, tournant bride subitement, il vient fondre sur Volusénus, et lui perce la cuisse d'un violent coup de lance. Il ne put point l'achever, et même sa troupe fut mise en désordre par les cavaliers romains, qui s'étaient rassemblés autour de leur commandant. L'Artésien se sauva, laissant son ennemi dans un état où l'on désespérait presque de sa vie.

Il blesse Volusénus dans un combat, et fait ensuite sa paix.

Après ce combat, soit qu'il fût satisfait de s'être vengé, soit qu'il craignît de succomber à la fin, parce qu'il avait perdu une grande partie de son monde, il députa à Antoine, offrant de se soumettre à tout ce qu'on lui ordonnerait, et de se retirer dans le lieu qui lui serait prescrit. Seulement il demanda que l'on eût cet égard pour ses justes craintes, de ne point exiger qu'il parût devant aucun Romain. Antoine, qui avait un fonds de bonté et de générosité naturelle, trouva ses excuses valables, reçut ses ôtages, et lui accorda la paix. Ceci se passa vers les commencements de l'hiver.

César, après la prise d'Uxellodunum, avait employé la fin de la campagne à parcourir l'Aquitaine, où jusque-là il n'avait jamais été en personne. Tous les peuples de cette contrée reconnurent ses lois, et lui donnèrent des ôtages. Ayant ainsi achevé de pacifier entièrement la Gaule, il vint à Narbonne, y fit la distribution des quartiers d'hiver de toutes ses légions, tint les grands jours de la province romaine, et récom-

La Gaule entièrement pacifiée.

pensa les villes qui s'étaient distinguées par leur zèle et par leur fidélité à l'occasion de la révolte des Gaules; après quoi il se rendit chez les Belges pour passer l'hiver à Némétocenna[1]. En y arrivant, il apprit la soumission de Comius.

An. R. 702.
Av. J.C. 50.

L. ÆMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

César emploie toute la neuvième année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois, et à les gagner par la douceur.

La neuvième et dernière année que César passa dans les Gaules fut toute pacifique. Deux causes le déterminèrent à cette tranquillité. Il se trouvait dans la nécessité de fixer sa principale attention du côté de Rome, où les négociations pour et contre ses intérêts furent poussées avec la dernière vivacité Et de plus il s'était proposé pour objet, dès la fin de la campagne précédente, de travailler à remettre les esprits des Gaulois et à calmer par la douceur ce mouvement et cette fermentation violente que la terreur, quand elle est seule, est plus capable d'aigrir que d'apaiser. Il voulait les accoutumer à vivre en paix sous l'empire du peuple romain après leur avoir fait éprouver la force de ses armes.

Il s'étudia donc, non-seulement à éviter tout ce qui pouvait rallumer un feu encore mal éteint, mais à étouffer les haines par un sentiment contraire d'amour et d'attachement, traitant les peuples avec honneur, accordant de grandes récompenses à ceux qui tenaient le premier rang parmi eux, n'imposant aucune nouvelle charge : de sorte que la Gaule, fatiguée et épuisée par les disgraces continuelles d'une guerre toujours malheureuse, se livra volontiers aux charmes de la

[1] Arras.

douceur et du repos qu'elle trouvait dans la soumission. Il voulut néanmoins qu'elle payât un tribut annuel. Mais la somme était très-modique; et quarante millions de sesterces, qui font cinq millions de livres tournois, peuvent plutot être regardés comme une redevance par laquelle la Gaule reconnaissait la supériorité de Rome que comme une imposition onéreuse. Suet. Cæs. 25.

Au commencement de la belle saison il fit un voyage dans la Gaule cisalpine pour entretenir et échauffer le zèle qu'avaient eu de tout temps pour lui les villes municipales et les colonies de ces cantons, qui influaient beaucoup dans les affaires de Rome. Car son plan était, s'il n'eût point trouvé d'obstacles, de demander le consulat l'année suivante, 703 de la fondation de la ville, pour le gérer en 704. Il fut reçu partout avec des honneurs incroyables. Les portes des villes étaient ornées d'arcs de triomphe, les chemins semés de fleurs : on n'avait rien épargné pour décorer tous les lieux où il devait passer. Les peuples sortaient en foule au-devant de lui : les riches étalaient leur magnificence, les pauvres témoignaient leur affection et leur zèle. On immolait des victimes, on dressait des tables dans les places publiques et dans les temples. Rien ne ressemblait davantage à la pompe d'un triomphe; et la Gaule cisalpine semblait prévenir celui que Rome ne pouvait manquer de lui décerner.

Après avoir parcouru tout ce pays, César retourna promptement à ses quartier d'hiver, et assembla ses légions dans le pays de Trèves. Il passa la campagne à parcourir les différents peuples de la Gaule, réglant ses marches sur le besoin de ses troupes, qu'il ne laissait point trop long-temps séjourner dans un même lieu

afin de les entretenir dans un mouvement utile pour la santé des corps, et propre à prévenir les suites fâcheuses d'une entière oisiveté.

Aux approches de l'hiver, il distribua ses légions en quartiers, et en plaça une partie chez les Belges, et l'autre chez les Éduens. Ces deux peuples étaient les plus capables de donner le ton à tous les autres; les Belges par leur bravoure, et les Éduens par l'autorité et la considération dont ils jouissaient. Ainsi César comptait qu'en les maintenant tranquilles, il assurait la tranquillité de toute la Gaule.

§ III. *Les Parthes entrent en Syrie, et sont repoussés par Cassius. Bibulus, proconsul de Syrie, ne fait pas de grands exploits contre les Parthes. Constance de Bibulus à la mort de ses fils. Cicéron, proconsul de Cilicie. Raisons qui le déterminèrent à accepter cet emploi. Ses exploits militaires. Il est proclamé* imperator. *Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil. Il demande et obtient l'honneur des* supplications, *contre l'avis de Caton, qu'il avait pourtant pressé de lui être favorable. Modération et sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur. Équité, douceur, désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa magistrature. Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus. Il tire d'un grand danger Ariobarzane, roi de Cappadoce. Il désire avec impatience la fin de son emploi. Dernier trait de son désintéressement et de sa fermeté. Il part, et sur sa route il apprend la mort d'Hortensius. Triomphe de Lentulus Spinther. Appius accusé par Dolabella,*

et absous. Il est créé censeur avec Pison. Il se rend ridicule par une sévérité qui ne convenait pas au reste de sa conduite.

MOUVEMENTS DES PARTHES.

Avant que d'entrer dans ce qui regarde les violentes contestations qui amenèrent enfin la guerre civile entre César et Pompée, je dois placer ici quelques faits qui en sont indépendants.

Les Parthes, après la défaite et la mort de Crassus, se contentèrent d'abord de reprendre tout ce que ce général leur avait enlevé dans la Mésopotamie. L'année suivante, ils passèrent eux-mêmes l'Euphrate, et se jetèrent sur la Syrie, mais avec peu de forces, parce qu'ils comptaient trouver cette province dégarnie et sans défense. Ils se trompaient. Cassius, qui s'était sauvé du commun désastre, comme je l'ai rapporté, ayant rassemblé autour de lui les débris de la malheureuse armée de Crassus, en avait formé un corps qui repoussa aisément des troupes plus préparées à courir et à piller qu'à combattre. Ce mauvais succès apprit aux Parthes qu'il ne leur était pas si facile qu'ils l'avaient pensé d'entamer la Syrie; mais la perte qu'ils avaient faite n'était pas assez considérable pour leur en faire perdre l'espérance et le désir. Ils revinrent donc l'année d'après en plus grand nombre, ayant à leur tête Pacorus, fils d'Orode leur roi, et Osacès, général expérimenté, qui avait été donné au jeune prince pour conseil et pour modérateur. Ils se flattaient d'autant mieux de réussir qu'ils comptaient sur l'affection des peuples, qui, n'ayant pas lieu d'être

An. R. 700. Les Parthes entrent en Syrie, et sont repoussés par Cassius. Dio, l. 40.

An. R. 701.

satisfaits du gouvernement de leurs nouveaux maîtres, devaient être portés d'inclination à se jeter entre les bras d'une nation voisine, et avec laquelle ils étaient en commerce depuis long-temps.

Cœl. ad Cic. l. 8, ep. 10.

La nouvelle de l'irruption des Parthes en Syrie alarma beaucoup les esprits dans Rome. On parlait déja d'envoyer ou Pompée ou César contre ces terribles ennemis. D'autres voulaient que les consuls partissent en diligence. La fermeté et la prudence de Cassius dissipèrent toutes ces terreurs.

Les Parthes avaient poussé jusqu'à Antioche, qu'ils entreprirent d'insulter. Cassius, qui était dans la ville, les ayant repoussés avec vigueur, comme ils ignoraient totalement l'art d'assiéger les places, ils prirent le parti de se retirer, et tournèrent vers une autre ville, nommée *Antigonie* [1]. Cassius les y suivit; et, lorsque, après une tentative inutile faite par eux sur cette dernière place, il les vit contraints de songer à s'en éloigner, il leur dressa sur la route une embuscade dans laquelle il les enveloppa, en tua un nombre considérable, et entre autres leur général Osacès. Après cette perte, Pacorus ne crut pas qu'il fût sûr pour lui de rester sur les terres des Romains. Ainsi Cassius, en-

[1] Je parle d'après Dion. Cependant Strabon, liv. XVI [p. 750], et Diodore de Sicile, liv. XX [§ 47] rapportent que la ville d'Antigonie en Syrie, fondée par Antigonus, ne subsista que très-peu de temps, et fut détruite par Sélencus. Ce qui augmente mes soupçons contre l'exactitude de Dion, c'est que Cicéron, en parlant des exploits de Cassius (ad Fam. l. II, ep. X, et ad Att. V, 20), ne fait aucune mention d'Antigonie: et ses termes conduisent à penser que ce fut devant Antioche que se donna le combat où Osacès fut tué. Je serais assez porté à croire que ce n'est que sous Antioche que Cassius a battu les Parthes, mais qu'il y a eu deux actions, dont la dernière fut décisive. = Il est vraisemblable qu'il faut lire Ἀντιοχίαν au lieu de Ἀντιγονίαν dans Dion Cassius. — L.

core jeune, et n'ayant exercé d'autre charge que la questure, eut la gloire d'avoir préservé la Syrie de l'invasion des Parthes.

L. ÆMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

An. R. 702.
Av. J. C. 50.

Sur ces entrefaites arriva Bibulus, qui avait été nommé peu de temps auparavant gouverneur de cette province. Bibulus était peu guerrier; et pendant l'année de son administration, les Parthes étant revenus à la charge, le proconsul de Syrie, si nous en croyons Cicéron, ne mit pas le pied hors la porte d'Antioche tant que les ennemis tinrent la campagne. Un mot de César nous apprend qu'il se laissa même assiéger par eux. Dion rapporte qu'il donna de l'occupation aux Parthes dans leur propre pays, en fomentant la rébellion d'un satrape contre le roi Orode. Nous avons très-peu de détail sur toutes ces choses. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que pendant le proconsulat de Bibulus il ne se fit pas de grands exploits en Syrie, ni du côté des Parthes, ni du côté des Romains.

Bibulus, proconsul de Syrie, ne fait pas de grands exploits contre les Parthes. Cic. ad Att. VI, 8. Cæs. de Bello Civ. III, 31.

Tout ce que l'histoire nous a conservé de plus capable de faire honneur à Bibulus dans les temps dont nous parlons, c'est l'exemple qu'il donna de constance et de respect pour les lois dans la plus cruelle disgrace que puisse éprouver un père. Ses deux fils, jeunes gens de grande espérance, ayant été tués à Alexandrie par des déserteurs romains restés dans le pays depuis l'expédition de Gabinius, une si triste nouvelle ne lui fit interrompre ses fonctions publiques que pendant un seul jour; et Cléopatre, qui régnait alors en Égypte conjointement avec son frère, lui ayant envoyé les

Constance de Bibulus à la mort de ses fils. Val Max. IV, I. Sen. Cons. ad Marc. n. 14.

meurtriers pour en faire justice, Bibulus, au lieu de satisfaire sa vengeance par le sang de ces misérables, les fit mener à Rome, disant que c'était au sénat et non pas à lui à punir cet attentat.

Cicéron, proconsul en Cilicie. Raisons qui le déterminèrent à accepter cet emploi.

En même temps que Bibulus avait été chargé du gouvernement de Syrie, celui de Cilicie, qui comprenait une partie considérable de l'Asie-Mineure avec l'île de Chypre, échut à Cicéron. Cette nomination était une suite du sénatus-consulte, par lequel il avait été ordonné, sous le troisième consulat de Pompée, que les consuls et les préteurs ne fussent envoyés dans aucune province que cinq ans après leur magistrature. C'est ce qui avait obligé de remonter jusqu'aux plus anciens consulaires qui n'avaient point encore eu de gouvernement.

Cic. ad Fam. II, III, XV; et ad Att. V et VI.

Cicéron avait toujours fui ces sortes d'emplois. Il dit qu'il n'accepta celui-ci que parce qu'il lui était impossible de le refuser. Il est très-probable que la nouvelle façon de penser où il était entré depuis son exil contribua à sa détermination. Il croyait qu'à proportion que ses ennemis avaient tâché de l'humilier, à proportion devait-il travailler à se décorer davantage. C'est par cette raison qu'il avait souhaité d'être nommé augure : et il fut réellement pourvu de ce sacerdoce en la place du fils de Crassus, tué dans la guerre des Parthes. Conséquemment à ce même principe, on peut croire qu'il fut bien aise d'être chargé d'un gouvernement de province qui lui présentait matière à mériter le triomphe. En effet, il désira beaucoup tous les honneurs militaires, comme nous le verrons par la suite, et en particulier celui qui mettait le comble à tous les autres.

Au reste, il ne se mêla point mal de la guerre; et bien des hommes, avec plus d'expérience que lui dans le métier des armes, ne s'en seraient pas tirés avec autant d'honneur. Il est vrai, et c'est une chose qui prouve sa sagesse et son jugement, qu'il eut soin de suppléer à ce qui lui manquait de capacité en ce genre par de bons lieutenants-généraux. Ceux que nous connaissons le mieux sont, Q. Cicéron, son frère, qui avait été à portée de se former et de devenir habile pendant plusieurs campagnes qu'il avait faites sous César, et C. Pontinius, qui avait triomphé des Allobroges.

Ses exploits militaires. Il est proclamé *imperator*.

L'armée de Cicéron n'était point forte par elle-même. Plutarque la fait monter à douze mille hommes de pied et deux mille six cents chevaux. Il paraît que ce nombre n'était pas complet, puisque Cicéron se plaint de n'avoir que le nom et l'apparence de deux légions. Il est vrai qu'il s'y joignit quelques corps de troupes auxiliaires. Mais des Lyciens, des Pisidiens, des Galates, ne passaient pas pour de fort bons soldats. Avec cette armée Cicéron ne laissa pas, sur le bruit des mouvements des Parthes, de se présenter de bonne grace pour les arrêter et les empêcher d'entrer dans sa province. Et lorsque ce danger fut passé, il attaqua un peuple de brigands qui, du mont Amanus qu'ils occupaient, faisaient des courses dans le plat pays : il leur prit plusieurs places, et surtout Pindénissus, qui lui coûta cinquante-sept jours de siége; et pour ces succès il fut proclamé par ses soldats *imperator*.

Ce titre était brillant, comme je l'ai observé plus d'une fois. Mais une gloire plus véritable et plus solide, à mon sens, pour Cicéron, c'est de ne s'être point laissé éblouir par cet éclat, et d'en parler avec froideur

Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil.

et indifférence comme d'une chose vaine et frivole. J'aime à le voir badiner avec ses amis sur sa qualité de général. « J'ai campé [1], dit-il à Atticus, près de la « ville d'Issus, précisément au même endroit où campa « autrefois Alexandre, qui, sans mentir, était un meil- « leur général que ni vous ni moi. » Il écrit à Cœlius : « J'ai une armée assez bien fournie de troupes auxi- « liaires [2]; et, de plus, mon nom ne laisse pas de lui « donner un certain relief auprès de gens qui ne me « connaissent pas. Car on me regarde ici avec admi- « ration; et tous se demandent les uns aux autres : Est-ce « là celui qui a sauvé la ville, que le sénat regarde comme « le libérateur de la patrie? » Ce langage n'est pas assurément celui d'un homme qui se confond avec sa place, et qui, pour avoir été nommé général, croit en posséder les talents.

Il demande et obtient l'honneur des supplications, contre l'avis de Caton, qu'il avait pourtant pressé de lui être favorable.

Il ne négligea pas néanmoins, comme je l'ai remarqué d'avance, les honneurs que l'on avait coutume d'accorder à ceux qui avaient réussi dans la guerre; et il faut convenir que plusieurs les ont obtenus pour des succès qui n'étaient pas plus grands que les siens. Il demanda que l'on ordonnât de solennelles actions de graces aux dieux pour les avantages qu'il avait remportés sur les ennemis : et comme il connaissait la rigidité de Caton, craignant de le trouver contraire à ses vœux, il lui écrivit une lettre très-longue et très-pres-

[1] « Castra habuimus ea ipsa quæ contra Darium habuerat apud Issum Alexander, imperator haud paulò melior, quàm aut tu, aut ego. » (Cic. *ad Att.* v, 20.)

[2] « Ad Amanum exercitum adduxi, satis probè ornatum auxiliis, et quâdam auctoritate, apud eos qui me non nôrunt, nominis nostri. Multùm est enim in his locis, *Hiccine est ille qui Urbem...*, *quem senatus...?* nôsti cætera. » (Cic. *ad Fam.* II, 10.)

sante pour tâcher de se le rendre favorable. Après lui avoir fait un détail bien circonstancié de ses exploits, à cette considération il en ajoute une autre qui paraissait capable de faire impression sur Caton. « Je crois « avoir remarqué [1], lui dit-il, car vous savez avec quelle « attention je vous écoute toujours, que, lorsqu'il s'agit « d'accorder des honneurs ou de les refuser aux géné- « raux, vous n'avez pas uniquement égard à leurs ac- « tions militaires, mais vous considérez encore plus « leurs mœurs, leurs procédés, l'intégrité de leur vie. « Or, si vous suivez cette vue dans ce qui me regarde, « vous connaîtrez que, n'ayant qu'une armée très-faible, « c'est dans l'équité et dans la noblesse de ma conduite « que j'ai trouvé ma plus ferme défense contre le danger « d'une guerre considérable. Par cette voie j'ai acquis « ce qu'aucune légion n'aurait pu me donner. J'ai ra- « mené les esprits des peuples, auparavant aliénés de « nous : d'infidèles alliés qu'ils étaient, je les ai rendus « très-affectionnés; et au lieu qu'ils ne respiraient que « le changement de domination, j'ai renouvelé en eux « les sentiments d'amour et d'attachement pour notre « empire. »

Des sollicitations si étudiées et si insinuantes échouèrent contre l'austérité inflexible de Caton, qui ne

[1] « Equidem etiam mihi illud animum advertisse videor (scis enim quàm attentè te audire soleam), te non tam res gestas, quàm mores, instituta, atque vitam imperatorum spectare solere in habendis, aut non habendis honoribus. Quod si in meâ causâ considerabis, reperies me, exercitu imbecillo, contra metum maximi belli firmissimum præsidium habuisse æquitatem et continentiam. His ego subsidiis ea sum consecutus, quæ nullis legionibus consequi potuissem, ut ex alienissimis sociis amicissimos, ex infidelissimis firmissimos redderem, animosque novarum rerum exspectatione suspensos ad veteris imperii benevolentiam traducerem. » (Cic. *ad Fam.* xv, 4.)

jugeait pas que les exploits de Cicéron méritassent l'honneur qu'il demandait. En récompense il exalta la sagesse, la justice, la douceur du gouvernement du proconsul de Cilicie. Cicéron lui témoigna poliment qu'il était charmé de se voir loué par un homme si digne de louange [1]. Mais au fond il fut très-offensé, comme il paraît par une de ses lettres à Atticus, de la conduite de Caton, qui donnait ce qu'on ne lui demandait pas, et refusait ce qui lui était demandé. Les autres sénateurs ne furent pas si rigides; et, à la pluralité des suffrages, il passa que l'on rendrait des actions de graces aux dieux pour le succès des armes romaines sous le commandement de Cicéron, présage heureux qui lui donnait lieu d'espérer le triomphe.

Cic. ad Att. VII, 2.

Equité, douceur et désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa magistrature.

Nous venons de voir que Cicéron vantait hautement la sagesse de son administration, et que Caton y rendit publiquement témoignage. Cet objet vaut la peine que nous nous y arrêtions un peu. Cicéron, comme général, ne laissa pas de se faire quelque honneur; mais, comme magistrat, il est au-dessus de tout éloge; et son proconsulat, considéré sous ce point de vue, devient un des plus beaux endroits de sa vie.

Cic. ad Att. V, VI. Plut. Cæs.

Ce ne fut point assez pour lui de ne point suivre le mauvais exemple alors presque universel parmi les Romains, et de s'abstenir de piller sa province. Loin de chercher à s'enrichir par des injustices, il poussa le désintéressement jusqu'à ne vouloir point profiter des droits établis par l'usage et autorisés par les lois mêmes. Il ne souffrit point que ni les villes ni les particuliers fissent aucune dépense, quelque légère qu'elle pût être,

[1] « Lætus sum laudari me abs te laudato viro. » (*Epist.* 6.)

soit pour lui, soit pour les officiers qui l'accompagnaient et qui servaient sous ses ordres. Un seul de ses lieutenants-généraux s'écarta de cette règle, sans néanmoins passer les bornes prescrites par la loi; et Cicéron lui en sut très-mauvais gré. Tous les autres se firent une gloire d'honorer leur proconsul par un désintéressement semblable au sien; et c'était une merveille qui excitait en même temps l'amour et l'admiration des peuples, qu'un gouverneur de province passant avec tout son cortége sans être à charge à personne, et sans constituer qui que ce fût en dépense. Au contraire, il donnait lui-même à manger aux principaux habitants des villes; et sa table était honnête, mais sans magnificence.

Une disette affligeait l'Asie lorsqu'il la traversa, parce qu'il n'y avait point eu de récolte. Cette misère de la province tourna encore à la gloire du proconsul, qui, sans violence, sans perquisitions, sans même être obligé de faire usage de son autorité, uniquement par ses exhortations et par ses bonnes manières, engagea et les Grecs et les Romains qui avaient serré des blés à ouvrir leurs greniers pour le soulagement des peuples.

Dans l'administration de la justice, on peut regarder Cicéron comme un modèle accompli pour l'equité, pour la clémence, pour la facilité des accès. Il tint les grands jours dans toutes les principales villes de sa province; et pendant ces temps-là tout le monde avait une liberté entière de l'aborder. On n'avait pas même besoin d'être introduit. Il se promenait de grand matin dans sa maison, et donnait audience à tous ceux qui avaient affaire à lui, à mesure qu'ils se présentaient.

Il reconnut que les magistrats municipaux des villes

avaient souvent vexé leurs communautés. Il manda ceux des dix dernières années; et, sur l'aveu qu'ils lui firent de leurs rapines, sans les flétrir par des jugements infamants il leur persuada de restituer de leur propre volonté ce qu'ils avaient enlevé avec injustice.

On sait quelle est la difficulté d'accommoder les intérêts des peuples avec ceux des fermiers des impôts. Cicéron en trouva le moyen. Il prit de si sages tempéraments, que les publicains furent payés même de ce qui leur était dû depuis plusieurs années, sans que la province fût foulée ni mécontente. Il réussit ainsi à se faire aimer également et de ceux qui levaient les impôts et de ceux qui les payaient.

Sa justice et sa bonté parurent encore en ce qu'au lieu de s'arroger le jugement de toutes les affaires, il laissa aux Grecs la satisfaction d'être jugés, dans les contestations qui naissaient entre eux, par leurs compatriotes, et selon leurs lois. Et dans les affaires qu'il jugea par lui-même il usa d'une telle clémence, que l'on assure que pendant toute l'année de sa magistrature il ne fit battre personne de verges, ne dit jamais une parole offensante à qui que ce fût, et n'imposa aucune peine flétrissante.

Cic. ad. Att. VI, I.

Je ne sais pas s'il est possible de rien ajouter à une conduite si parfaite dans toutes ses parties. Le bon ordre et la paix régnaient tellement dans sa province, qu'il ne craint point d'assurer que nulle maison particulière ne peut être mieux réglée, ni tenue sous une meilleure discipline. La fraude et la violence en étaient bannies; ce qui lui fournit occasion de plaisanter agréablement avec Cœlius. Car ce jeune orateur, qui était alors édile curule, et qui, en cette qualité, devait faire

représenter des jeux, ayant souhaité de régaler le peuple de combats de panthères, et s'étant adressé à Cicéron pour avoir un nombre de ces animaux, notre proconsul lui répond : « J'ai donné mes ordres pour la chasse des « panthères [1] : mais l'espèce est rare ; et celles qui restent « se plaignent beaucoup, à ce qu'on prétend, de ce « qu'elles sont les seules, dans ma province, à qui l'on « tende des piéges et des embûches. C'est pourquoi elles « ont résolu, par délibération commune, de quitter le « pays et de se retirer en Carie. »

Il se félicite lui-même un peu plus sérieusement en écrivant à Atticus, qui l'avait exhorté, lorsqu'il partait, à soutenir l'honneur des lettres, de la philosophie et de sa propre vertu. « Vous serez content de moi [2], lui « dit-il ; que je meure, si tout ne va pas au mieux. Au « reste, je ne me vanterai pas d'avoir sacrifié mon « plaisir à mon devoir ; car je trouve dans ma fidélité « à le remplir le plaisir le plus vif que j'aie jamais « goûté de ma vie. Et ce n'est pas tant la gloire qui me « plaît, quoiqu'elle soit grande, que la pratique de la « vertu en elle-même. Que voulez-vous ? la peine que « me donne cet emploi n'est pas perdue : je ne me con- « naissais pas, et je ne savais pas encore de quoi j'étais « capable. » C'était avec cette candeur que Cicéron ou-

[1] « De pantheris... agitur mandato meo diligenter. Sed mira paucitas est : et eas quæ sunt valdè aiunt queri, quòd nihil cuiquam insidiarum in mea provincia, nisi sibi, fiat. Itaque constituisse dicuntur in Cariam ex nostra provincia decedere. » (Cic. *ad Fam.* II, 11.)

[2] « Moriar, si quidquam fieri potest elegantius. Nec jam ego hanc continentiam appello, quæ virtus voluptati resistere videtur. Ego in vita mea nunquam voluptate tantâ sum affectus, quantâ afficior hâc integritate. Nec me tam fama, quæ summa est, quàm res ipsa, delectat. Quid quæris ? Fuit tanti : me ipse non nôram, nec sciebam quid in hoc genere facere possem. » (Cic. *ad Att.* V, 20.)

vrait son cœur à son ami, et qu'il s'applaudissait d'une gloire si sage, si douce, si conforme à l'humanité, et préférable sans doute à la conquête des Gaules par César.

Il disait vrai lorsqu'il déclarait à Atticus que la vertu lui paraissait porter avec elle sa récompense. Il refusa tout témoignage de reconnaissance qui avait l'air trop fastueux : statues, temples, chars de triomphe. Il fallut que les villes qui jouissaient par lui d'un état si heureux et si tranquille se contentassent de simples décrets en son honneur. Il leur interdit tout ce qui aurait pu être à charge à sa modestie, et les jeter elles-mêmes dans de trop grandes dépenses.

Modération et sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur.

Toute cette conduite de Cicéron charma d'autant plus les peuples soumis à son commandement, que celui à qui il succédait en avait tenu une bien différente. C'etait Appius, frère de Clodius son ennemi, consul en 698, et qui, au sortir du consulat, avait été remplacer en Cilicie Lentulus Spinther, principal auteur, avec Milon et Pompée, du rappel de Cicéron. Appius, sans être aussi méchant que son frère parce qu'il était moins audacieux, n'avait guère plus de respect que lui pour les lois de la probité et de l'honneur. Il avait rendu sa province malheureuse, et Cicéron fait un portrait horrible de l'état où il la trouva : « Je n'entends parler « d'autre chose, dit-il à Atticus, que de capitations « excessives, et qu'il n'est pas possible de payer; de re- « venus des villes engagés et aliénés : partout des pleurs « et des gémissements ; des procédés monstrueux [1], plus « dignes d'une bête féroce que d'un homme. Les peuples

[1] « Monstra quædam, non hominis, sed feræ nescio cujus immanis. » (Cic. *ad Att.* v, 16.)

« sont si outrés, que la vie leur en est devenue en-
« nuyeuse. » Ceux qui avaient quelque autorité sous Appius avaient imité son exemple, comme il ne manque jamais d'arriver. Le chef et les subalternes, de concert, avaient épuisé et accablé la province par toutes sortes de rapines, d'exactions, et même d'outrages et de violences.

Cicéron, dans le bien qu'il faisait à ces peuples infortunés, avait néanmoins des ménagements à garder avec Appius. C'était un ennemi réconcilié; et par conséquent il y avait lieu de craindre que, si l'on manquait à aucun des égards qu'il pouvait justement prétendre, on ne donnât lieu de penser que la réconciliation n'avait pas été sincère. D'ailleurs Appius avait deux filles mariées, l'une au fils aîné de Pompée, l'autre à Brutus; liaisons que Cicéron respectait et chérissait également. Ces motifs ne l'empêchèrent point de soulager les sujets de l'empire maltraités par son prédécesseur; mais il évita de le choquer gratuitement. Il n'omit rien de ce que demandaient l'utilité des peuples et le soin de sa propre gloire; et, d'un autre côté, il eut pour Appius toutes les attentions possibles de politesse et de bienséance.

Il ne put néanmoins prévenir entièrement ses plaintes; et dès l'abord, Appius trouva fort mauvais que Cicéron, en entrant dans sa province, ne fût pas venu au-devant de lui. Comme il était fier de sa noblesse, il s'exprima même en des termes offensants pour son successeur. *Quoi!* disait-il, *Appius a été au-devant de Lentulus*, (c'est Lentulus Spinther dont nous venons de parler, homme d'une grande naissance); *Lentulus, au-devant*

d'Appius; et Cicéron n'a pas rendu ce devoir à Appius!

Il faut voir de quel ton Cicéron répond à ce reproche. Il commence par se justifier sur le fait, et prouve qu'il s'est mis en règle, et qu'il n'y a nullement de sa faute s'il ne s'est point acquitté de ce qu'il savait très-bien être dû à son prédécesseur. Mais au discours hautain et méprisant d'Appius il oppose une noble et sage fierté. « Eh quoi [1]! lui dit-il, vous en êtes encore là! « vous êtes encore occupé de ces futilités! vous en qui « j'ai toujours reconnu beaucoup de prudence, toutes « les belles connaissances qui ornent et qui élèvent « l'ame, une grande expérience des affaires; j'ajoute « une politesse aimable, qui est une vertu, au jugement « des philosophes les plus austères. Vous vous imaginez « que je fais plus de cas des noms d'Appius ou de Lentulus que de la gloire de la vertu! Lors même que « je n'étais pas encore parvenu à ce qui est regardé « comme le faîte des grandeurs humaines, je n'ai cependant jamais été ébloui de vos grands noms; seulement je pensais que ceux de qui vous les avez hérités « ont été de grands hommes. Mais, depuis que j'ai

[1] « Quæso, etiamne tu has ineptias? homo (meâ sententiâ) summâ prudentiâ, multâ etiam doctrinâ, plurimo rerum usu, addo urbanitate, quæ est virtus, ut stoici rectissimè putant. Ullam *Appietatem* aut *Lentulitatem* valere apud me plus quàm ornamenta virtutis existimas! Quum ea consecutus nondùm eram, quæ sunt hominum opinionibus amplissima, tamen ista vestra nomina nunquam sum admiratus; viros esse, qui ea vobis reliquissent, magnos arbitrabar. Posteà verò quàm ita et cepi et gessi maxima imperia, ut mihi nihil neque ad gloriam, neque ad honorem, acquirendum * putarem, superiorem quidem nunquam, sed parem vobis me speravi esse factum. » (Cic. *ad Fam.* III, 7.)

* J'aimerais mieux *reliquum*, ou *reliqui* : à moins que l'on ne préfère *requirendum*.

« obtenu et exercé les premières charges de la répu-
« blique d'une manière qui ne me laisse plus rien à
« désirer ni pour la fortune ni pour la gloire, si je ne
« dois pas me flatter de vous être devenu supérieur, au
« moins me persuadé-je être devenu votre égal. »

Les plaintes d'Appius se renouvelèrent avec encore plus de vivacité lorsqu'il vit que Cicéron réformait ses injustices et cassait plusieurs de ses ordonnances. Cicéron ne fit de ses plaintes que le cas qu'elles méritaient. Il compare les discours d'Appius à ceux d'un médecin qui [1], après que son malade serait passé en d'autres mains, se fâcherait de ce qu'on lui aurait prescrit d'autres remèdes. « Il a, dit-il, épuisé de sang sa pro-
« vince, et il voit avec peine que je la traite par un
« régime plus doux, et que je lui fais reprendre son
« embonpoint et ses forces. » Cicéron s'exprimait ainsi dans une lettre à Atticus. Mais, comme dans toutes les occasions publiques il se montrait attentif à ménager autant qu'il lui était possible la réputation de son prédécesseur, et qu'il parlait toujours de lui très-honorablement, Appius, quoique piqué au fond, prit néanmoins patience; et le commerce d'amitié entre eux, ou du moins de politesse, ne souffrit point d'interruption.

Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus.

Le zèle de Cicéron pour les peuples confiés à ses soins eut encore à soutenir les attaques d'un autre homme qui ne semblait pas fait pour lui donner de l'exercice, je veux dire Brutus. Je crois avoir déja remarqué que

[1] « Ut si medicus, quum ægrotus alii medico traditus sit, irasci velit ei medico qui sibi successerit, si, quæ ipse in curando constituerit, mutet ille : sic Appius, quum ἐξ ἀφαιρέσεως provinciam curârit, sanguinem miserit, quidquid potuit detraxerit, mihi tradiderit enectam, προσανατρεφομένην eam a me non libenter videt.» (Cic. *ad Att.* VI, 1.)

les Romains, même ceux qui passaient parmi eux pour les plus gens de bien, étaient dans la pratique de faire valoir leur argent et d'en tirer de gros intérêts. Brutus suivait cette coutume, et se trouvait en liaison d'affaires avec deux négociants, Scaptius et Matinius, qui avaient prêté des sommes considérables aux Salaminiens dans l'île de Chypre. Cette île était, comme je l'ai dit, une dépendance du gouvernement de Cicéron. Lors donc qu'il partit pour sa province, Brutus lui recommanda ces deux négociants comme gens de sa connaissance, sans lui dire que ses intérêts fussent mêlés avec les leurs. Bientôt Cicéron eut lieu de connaître que Scaptius était indigne de sa protection; car, en arrivant à Éphèse, il reçut une députation des Salaminiens qui imploraient sa justice contre ce négociant, dont l'avidité et la violence étaient telles, qu'il voulait leur faire payer des usures énormes, et que, pour les y contraindre, il avait obtenu d'Appius un corps de troupes avec lequel il était venu à Salamine, et avait tenu enfermé leur sénat pendant un si long temps, que, dans cette espèce de siége, cinq sénateurs étaient morts de faim. Cicéron envoya ordre sur-le-champ à ces troupes de sortir de l'île.

Quand il fut dans sa province, Scaptius se présenta à lui. Le proconsul, se souvenant de la recommandation de Brutus, prit connaissance de l'affaire, et il la régla d'une manière que l'usurier le moins traitable aurait dû trouver à son gré; car il ordonnait que les intérêts des fonds de Scaptius lui fussent payés à douze pour cent (c'était le taux de l'argent chez les Romains), et de plus les intérêts des arrérages échus et non acquittés. Les Salaminiens étaient contents; et ils flattè-

rent même Cicéron en lui disant : « C'est à vos dépens « que nous paierons nos dettes; car nous emploierons « à nous libérer la somme que nous donnions à vos « prédécesseurs. » Mais Scaptius eut l'insolence de demander que les intérêts fussent portés au quadruple, à quarante-huit pour cent. Cicéron refusa cette impudente demande, et il s'attendait à recevoir à ce sujet des compliments de Brutus. Tout au contraire, celui-ci lui écrivit durement et avec hauteur; il lui découvrit alors que lui-même il était intéressé dans cette créance sur les Salaminiens; et il engagea Atticus à prier Cicéron de donner à Scaptius cinquante cavaliers pour aller forcer ses débiteurs à le satisfaire aux conditions qu'il exigeait d'eux.

Rien n'est plus beau que la réponse de Cicéron à son ami sur cet article. « Eh quoi! lui dit-il, Atticus[1], « vous, le panégyriste de l'intégrité et de la netteté de « ma conduite, vous avez osé proférer une telle parole, « et me proposer de donner des cavaliers à Scaptius « pour se faire payer! Vous m'écrivez quelquefois que « vous êtes fâché de n'être pas avec moi : si vous y « étiez, et que je voulusse faire pareille chose, le souf- « fririez-vous? Je ne vous demande que cinquante cava- « liers, me dites-vous. Eh! ne vous souvenez-vous pas

[1] « Ain? tandem, Attice, laudator integritatis et elegantiæ nostræ, *ausus es hoc ex ore tuo?* inquit Ennius: ut equites Scaptio ad cogendam pecuniam darem, me rogare? An tu, si mecum esses, qui scribis morderi te interdùm, quòd non simul sis, paterere me id facere, si vellem? Non ampliùs, inquis, quinquaginta. Cum Spartaco minùs multi primò fuerunt. Quid tandem isti mali in tam tenerâ insulâ non fecissent?... Sed jam quid opus equitatu? Solvunt enim Salaminii. Nisi fortè id volumus armis efficere, ut fœnus quaternis centesimis ducant... Nimis, nimis, inquam, in isto Brutum amâsti, dulcissime Attice: nos, vereor ne parùm. » (Cic. *ad Att.* VI, 2.)

« que Spartacus avait moins d'hommes avec lui dans « le commencement? Quel mal cinquante cavaliers ne « feraient-ils pas dans une île si délicieuse, et dont les « habitants sont si mous! Et qu'est-il besoin de cava- « liers? Les Salaminiens sont tout prêts à satisfaire « leur créancier. Quoi! nous emploierons la force des « armes pour faire payer des intérêts à quarante-huit « pour cent! Mon cher Atticus, vous avez trop écouté « votre amitié pour Brutus, et n'avez pas assez con- « sulté celle que vous avez pour moi. » Quelle fermeté et quelle douceur! Une semblable remontrance ne souffrait point de réplique. Aussi ne paraît-il pas qu'Atticus ait insisté. Quant à ce qui regarde Brutus, il n'en coûtait pas beaucoup à Cicéron pour résister à ses instances. Elles étaient fières, dures, hautaines, et par conséquent plus capables d'irriter que de séduire.

Il tire d'un grand danger Ariobarzane, roi de Cappadoce.

Tout ce qui environnait Cicéron se ressentait des effets de sa bonté et de sa justice. Ariobarzane, roi de Cappadoce, prince faible et pauvre, lui avait été recommandé par le sénat. Lorsque Cicéron entra en Cappadoce, il y avait une conspiration toute formée pour détrôner ce roi. Plusieurs de ses sujets des mieux intentionnés en étaient instruits; mais ils n'osaient parler, de peur d'être opprimés par la puissance des conspirateurs. Lorsqu'ils virent au milieu d'eux un proconsul romain plein de bonne volonté et accompagné de troupes, leur crainte cessa, et ils découvrirent ce qu'ils savaient. La mine étant ainsi éventée, il fut aisé à Ariobarzane de se précautionner contre les entreprises de ses ennemis. Cicéron encouragea à le défendre avec zèle ceux qui lui étaient attachés. Les conspirateurs, loin de pouvoir espérer de le gagner par

argent, ne trouvèrent même aucun accès auprès de lui. Ainsi, par sa sagesse et par l'autorité seule de son nom, il sauva la vie et la couronne au roi de Cappadoce.

Comme Cicéron ne faisait servir ni à l'ambition ni à l'avidité des richesses l'autorité du proconsulat, il n'avait pas pour en désirer la continuation les raisons qui la faisaient souhaiter communément aux autres gouverneurs de provinces. Il ne craignait rien tant au contraire que d'être obligé de demeurer en place au-delà de son année. Il témoigna ce désir en partant à tous ses amis; et dans toutes les lettres qu'il leur écrit de sa province il renouvelle ses instances, et les presse d'empêcher, à quelque prix que ce puisse être, qu'il n'y ait une prolongation. Les raisons qu'il avait de penser ainsi sont exprimées très-naturellement dans une de ses lettres à Atticus. « Dès le premier jour, dit-il, que je « mets le pied dans ma province, je sens un ennui in- « croyable de cet emploi. Je n'ai point là un théâtre où « puissent s'exercer mes talents. Je rends la justice à « Laodicée, et A. Plotius la rend à Rome : quel con- « traste! Mon armée est très-faible. En un mot[1], ce n'est « point là ce que j'aime. Je regrette le grand jour de la « capitale, la place publique, la ville, ma maison, la so- « ciété de mes amis. Voilà ce qui me convient. » Il se rendait justice. Son éloquence, les connaissances sublimes qu'il avait acquises en tout genre, la grandeur et l'élévation de ses vues par rapport au gouvernement, son goût pacifique, tout cela lui marquait sa place à la tête du sénat, et non à la tête d'une armée. Son mé-

[1] « Denique hæc non desidero : lucem, forum, urbem, domum, vos desidero. » (Cic. *ad Att.* v, 15.)

rite brillait dans le siége de l'empire, il était enterré dans une province.

Il désire avec impatience la fin de son emploi.

L'impatience qu'il avait d'être délivré d'un fardeau qui lui était à charge, s'accrut à mesure que le terme approchait. Deux nouveaux motifs se joignaient aux anciens. Il avait acquis tant de gloire par la sagesse de son gouvernement, qu'il ne croyait pas pouvoir y rien ajouter; et d'ailleurs il appréhendait que la guerre des Parthes ne devînt sérieuse, et ne lui donnât plus d'occupation qu'il ne voulait.

Ses désirs furent satisfaits. On ne lui continua point le commandement; et quoique les troubles de la république, qui était alors dans la crise des plus violents débats entre Pompée et César, ne permissent pas que l'on songeât à lui donner un successeur, il se prépara à partir, recommandant à son questeur le soin de la province.

En août 702.

Dernier trait de son désintéressement et de sa fermeté.

Il soutint jusqu'au bout la gloire d'une sage économie et d'un parfait désintéressement: car, sur la somme qui lui avait été fournie par l'état pour la dépense de son année, il se trouva avoir fait une épargne considérable, qu'il n'eut garde de s'approprier. Il partagea ce restant entre son questeur, qu'il laissait pour tenir sa place, et le trésor public de Rome, où il reportait un million de sesterces (cent vingt-cinq mille livres). Ici la générosité de ceux qui lui étaient attachés se démentit; ils s'attendaient que tout cet argent leur serait distribué, et ils se plaignirent hautement lorsqu'ils virent leur attente frustrée. « La pratique de la vertu est difficile[1], dit « Cicéron à ce sujet; et surtout lorsqu'elle ne part point

[1] « Quàm non est facilis virtus! quàm verò difficilis ejus diuturna simulatio! » (Cic. *ad Att.* VII, 1.)

« du cœur et qu'elle est pour ainsi dire de commande, « elle ne manque point de se démasquer au bout d'un « temps. » Cicéron n'eut aucun égard à leurs plaintes. Il trouvait qu'après avoir ménagé les finances des Phrygiens et des Ciliciens, il lui conviendrait bien mal de n'avoir pas la même attention pour celles du peuple romain. D'ailleurs l'intérêt de sa gloire le touchait plus que l'injuste avidité de ses officiers; il ne laissa pas d'avoir toujours pour eux de bons procédés, et il leur donna toutes sortes de témoignages de considération et d'estime.

Il part, et sur sa route il apprend la mort d'Hortensius.

Il partit de sa province content de sa situation personnelle, mais agité de vives inquiétudes au sujet des divisions qui déchiraient la république et de la guerre civile qui la menaçait. Dans l'île de Rhodes, il apprit la mort d'Hortensius, et il en fut sensiblement affligé. Les sujets de plainte qui avaient autrefois jeté un petit nuage sur leur amitié étaient effacés par le temps; et, écrivant à Atticus pendant qu'Hortensius vivait encore, il marque expressément qu'il avait résolu de vivre avec lui dans une étroite union. Rien n'est plus tendre que les regrets qu'il témoigne de la perte de cet illustre ami dans la préface de son livre *des Orateurs illustres*, composé trois ans après; mais les malheurs que la république avait soufferts dans cet intervalle, et auxquels Cicéron avait eu lui-même tant de part, le portent à envier le sort d'un homme qui [1], après avoir joui d'un bonheur continuel, est sorti de la vie dans des circon-

Cic ad Att. VI, 6.

[1] « Perpetuâ quàdam felicitate usus ille cessit e vita, suo magis, quàm suorum civium tempore: et tum occidit, quum lugere faciliùs rempublicam posset, si viveret, quàm juvare; vixitque tamdiù quàm licuit in civitate benè beatèque vivere. » (Cic. *in Bruto*, n. 4.)

stances favorables pour lui, quoique douloureuses pour ses concitoyens; qui est mort au moment où il lui aurait été plus aisé, s'il eût vécu, de pleurer la république que de la secourir; et qui a vécu aussi long-temps qu'il a été possible de vivre dans Rome avec honneur et avec tranquillité. Cicéron arriva à Brindes au mois de décembre, c'est-à-dire très-peu de temps avant que la guerre éclatât entre César et Pompée.

Il revenait avec l'espérance du triomphe, et l'aurait vraisemblablement obtenu, si les troubles de la république n'y eussent mis obstacle, et n'eussent tourné les esprits vers des objets tout autrement importants. Lentulus Spinther, dont les exploits en Cilicie doivent avoir été peu de chose, puisque l'histoire ne nous en apprend rien, avait néanmoins triomphé pendant l'absence de Cicéron. Ap. Claudius demanda aussi le même honneur; et, s'il le manqua, ce ne fut pas pour n'en avoir pas été jugé assez digne, mais à cause de l'accusation que lui intenta Dolabella.

Triomphe de Lentulus Spinther.

Ce jeune homme était d'une illustre naissance, patricien de la maison Cornélia. Il avait du feu, de l'activité, des talents. Mais la folie du plaisir l'avait emporté, comme il est trop ordinaire, dans ses premières années; et ensuite l'ambition lui fit faire bien des fautes, dont il fut enfin lui-même la victime. Nous ne savons point s'il eut d'autres motifs d'accuser Appius que celui de s'illustrer et de se faire un nom, suivant une pratique assez usitée alors, dont nous avons déja rapporté plusieurs exemples. Cet événement jeta Cicéron dans un nouvel embarras vis-à-vis d'Appius. Pendant qu'il cherchait à lui prouver son amitié par toutes sortes de voies, il devint tout d'un coup le beau-père de son ac-

Appius, accusé par Dolabella, et absous. Il est créé censeur avec Pison.

cusateur. Tullie s'était séparée, quelque temps auparavant, de son second mari Furius Crassipès. Dolabella la rechercha en mariage précisément dans le temps qu'il entamait l'accusation contre Appius ; et comme l'affaire parut convenable à Térentia, elle la conclut sans attendre le consentement de son mari. Cicéron ne fut point fâché de la chose en elle-même, quoiqu'il eût eu d'autres vues, et qu'il eût écouté les propositions que lui avait fait faire Tib. Néron, qui épousa dans la suite Livie, et qui fut père de l'empereur Tibère; mais il se trouva gêné par rapport à Appius, qu'il était bien aise de ménager. Il lui écrivit des lettres d'excuse; il s'intéressa même en sa faveur dans le procès qui lui était suscité; enfin il réussit à prévenir une rupture. Ce qui rendit Appius plus traitable, ce fut sans doute qu'il se retira honorablement de cette affaire.

Dès qu'il s'était vu accusé, il avait renoncé à la demande du triomphe, et il était entré dans la ville pour se présenter en justice. L'accusation roulait sur des crimes vrais ou prétendus de lèse-majesté publique. Son innocence, ou le crédit de Pompée, le sauva; il fut ensuite accusé de brigue, et absous pareillement. Ainsi il se trouva à portée de demander la censure, à laquelle il fut nommé avec L. Pison, beau-père de César.

Ces deux censeurs, les derniers qu'ait vus Rome libre, n'avaient pas assurément de quoi faire honneur à la censure expirante. L'un était un indolent épicurien, qui n'avait pris cette magistrature qu'à regret et comme par force; tout lui était indifférent, hormis sa tranquillité et son repos, qu'il n'avait garde de troubler en se faisant des ennemis par une juste sévérité. D'ailleurs, étant beau-père de César, il cherchait, en usant Dio, l. 40.

d'indulgence, à gagner à son gendre des amis et des créatures.

Il se rend ridicule par une sévérité qui ne convenait pas au reste de sa conduite.

Pour ce qui est d'Appius, nous venons de le peindre, d'après Cicéron, avec des couleurs qui font aisément connaître combien le personnage de réformateur lui convenait peu. Il fit pourtant le sévère, et força son collègue à noter avec lui plusieurs chevaliers romains et sénateurs; en quoi il rendit service, contre son intention, à César, qu'il haïssait, car ce furent autant de partisans qu'il lui donna.

Dans les notes qu'il infligea, il suivit différents objets. Entêté des priviléges de la noblesse, à l'exemple de ses ancêtres, qui avaient toujours été fiers et hautains, il crut devoir chasser du sénat tous les fils d'affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaise conduite. Ce fut pour cette raison que l'historien Salluste fut dégradé du rang de sénateur. Il méritait cet affront par ses débauches, qui étaient publiques, et qu'il n'eut pas honte d'avouer en plein sénat, les couvrant seulement de cette indigne et misérable excuse, que ce n'était point aux femmes de condition qu'il en voulait, mais à celles du dernier rang. Ateïus, ce tribun du peuple qui avait chargé d'imprécations Crassus au moment de son départ, fut flétri par Appius, comme ayant attiré à la république une des plus grandes calamités qu'elle eût jamais éprouvées. C'était prendre la chose assurément de travers. Ateïus était coupable d'imprudence et d'emportement, mais il était bien innocent de la défaite de Crassus; la superstition avait dicté ce jugement à Appius. Esprit étroit, il donnait encore dans toutes ces rêveries dont on était bien revenu dans le siècle où il vivait. Il se piquait même d'habileté dans

Hor. Sat. 1, 2, et ibi Acron.

l'art des augures, dont il avait fait une étude très-particulière; et il porta ce faible jusqu'aux derniers moments de sa vie, comme on peut le voir dans Lucain. Lucan. lib. v. Ce censeur attaqua aussi, mais sans succès, Curion, actuellement tribun du peuple. Je parlerai ailleurs de ce fait.

Tous ces traits de sévérité lui seyaient fort mal. Mais rien n'excita davantage la risée que la réforme qu'il voulut faire par rapport au luxe, dans lequel il donnait lui-même beaucoup. Il faut entendre l'agréable et ingénieux Cœlius plaisanter sur ce sujet avec Cicéron. « Savez-vous [1], lui dit-il, que notre censeur Appius fait « ici des prodiges? Ses éclats de zèle sont admirables « contre les statues et les tableaux; sur la fixation et « la mesure des terres, qu'il nous sera permis de possé- « der; sur les dettes. Il s'imagine que la censure est une « lessive capable de tout nettoyer. Il se trompe : car, « en prétendant emporter les taches dont il est cou- « vert, il s'écorche, et s'ouvre même toutes les veines « et les entrailles. Accourez, de par tous les dieux, et « venez rire avec nous d'un tel spectacle! venez voir « Appius réformer le luxe des tableaux et des statues! »

Le fruit que la république tira de cette dernière censure fut, comme l'on voit, bien médiocre. Elle servit plutôt à aigrir les maux de l'état, que la guerre civile entre César et Pompée acheva de renverser. C'est ce

[1] « Scis Appium censorem hic ostenta facere? de signis et tabulis, de agri modo, de ære alieno acerrimè agere? Persuasum est ei censuram lomentum aut nitrum esse. Errare mihi videtur. Dum sordes eluere vult, venas sibi omnes et viscera aperit. Curre, per deos atque homines, et quamprimùm hæc risum veni.... Appium de tabulis, et signis agere. » (Coel. *ad Cic.* ep. 14.)

grand événement que j'ai maintenant à mettre sous les yeux du lecteur. Il fut précédé de vives contestations qui occupèrent pendant deux ans le sénat, et par le récit desquelles je dois commencer.

FIN DU TOME VINGT-DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME VINGT-DEUXIÈME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

§ I. Défaut de mémoires sur le détail des intrigues secrètes qui opérèrent l'exil de Cicéron. Clodius soutenu par les deux consuls. Leur caractère. Les triumvirs favorisent Clodius. Clodius, pour se préparer les voies à attaquer Cicéron, propose différentes lois : pour la distribution gratuite du blé; pour le rétablissement des confréries d'artisans ; pour la diminution de la puissance des censeurs ; pour l'abolition des lois Ælia et Fusia. Cicéron, trompé par Clodius, laisse passer tranquillement toutes ces lois. Clodius propose une loi qui condamne à l'exil quiconque aura fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron prend le deuil. Réflexions sur cette démarche. Tous les ordres de l'état s'intéressent pour Cicéron. Loi proposée par Clodius pour assigner des gouvernements aux consuls. Le sénat, par délibération publique, prend le deuil avec Cicéron. Clodius arme toute la canaille de Rome. Emportements de Gabinius. Ordonnances des consuls qui enjoint aux sénateurs de quitter le deuil. Pison déclare nettement à Cicéron qu'il ne prétend point le défendre; Pompée l'abandonne. Assemblée du peuple où les consuls et César s'expliquent d'une façon désavantageuse pour la cause de Cicéron. Double danger de Cicéron, de la

part de Clodius et de la part des consuls et de César. Hortensius et Caton conseillent à Cicéron de se retirer. Il sort de Rome. Songe de Cicéron. Loi portée contre Cicéron nommément. Observations sur cette loi. Elle passe; et en même temps celle qui regardait les départements des consuls. Biens de Cicéron vendus, ses maisons pillées par les consuls. Clodius s'empare du terrain de la maison de Cicéron, et en consacre une partie à la déesse de la Liberté. Cicéron, rebuté par le préteur de Sicile, passe en Grèce, et vient à Dyrrachium. Plancius lui donne un asyle à Thessalonique. Douleur excessive de Cicéron. Ses plaintes contre ses amis. Justification de leur conduite. Apologie de Cicéron sur l'excès de sa douleur. Réflexion de Plutarque sur la faiblesse de Cicéron. Caton et César partent, l'un pour l'île de Chypre, l'autre pour la Gaule. Droits prétendus par les Romains sur l'Égypte et sur l'île de Chypre. Clodius offensé par Ptolémée, roi de Chypre. Loi de Clodius pour réduire cette île en province romaine. Le roi de Chypre n'a pas le courage de jeter ses trésors dans la mer. Il se fait mourir par le poison. Exactitude excessive de Caton à recueillir les trésors de ce roi. Précaution qu'il prend pour le transport. Ses livres de comptes perdus. Son retour à Rome. Chicanes que lui fait inutilement Clodius. Édilité de Scaurus. Faste incroyable des jeux qu'il donne au peuple. Jeux donnés par Curion. Page 1.

§ II. Dispositions favorables des esprits pour la cause de Cicéron. Pompée, insulté par Clodius, revient à Cicéron. Délibération du sénat, dès le premier juin, en faveur de Cicéron. Opposition du tribun Ælius. Combats entre Clodius et Gabinius, qui s'était rangé du côté de Pompée. Arrivée du frère de Cicéron à Rome. La haine publique se déclare en toutes façons contre Clodius. Clodius se tourne vers le parti des républicains rigides. Pompée, dans la crainte que Clodius n'attente sur sa vie, se renferme dans sa maison. Les consuls demeurent toujours contraires à Cicéron. Nouveaux efforts des tribuns en faveur de Cicéron sans fruit. Chagrin que cause à Cicéron un décret du sénat en faveur des consuls désignés. Sextius, tribun du peuple, va en Gaule pour obtenir le consentement de César au rappel de Cicéron. Deux tribuns du nouveau collége gagnés par la faction de Clodius. Lentulus propose au sénat l'affaire de Cicéron. Avis de Cotta. Avis de Pompée. Le tribun Gavianus empêche la conclusion. Huit tribuns proposent l'affaire au peuple. Violence de Clodius. Carnage, Milon entreprend de réprimer cette fureur. Son caractère. Il accuse Clodius. Il oppose la force à la force. Suspension totale des affaires dans Rome. Le bon parti prend le dessus. Lettres circulaires du consul Lentulus à tous les peuples de l'Italie. Applaudissements de la multitude. Mouvements incroyables dans Rome et dans toute l'Italie en faveur de Cicéron. Assemblée du sénat au Capitole, et sénatusconsulte pour ordonner le rappel

de Cicéron. Assemblée du peuple où Lentulus et Pompée exhortent et animent les citoyens. Nouveau décret du sénat en faveur de Cicéron. Assemblée solennelle par centuries, où l'affaire est terminée en dernier ressort. Séjour de Cicéron à Dyrrachium pendant huit mois. Son départ de cette ville. Son retour triomphant à Rome. Ses maisons de ville et de campagne rebâties aux dépens de la république. Sur l'avis de Cicéron, on décerne à Pompée la surintendance des blés et des vivres dans tout l'empire. Murmures des républicains rigides contre Cicéron. Sa réponse. Pompée ramène l'abondance dans Rome. Violences de Clodius contre Cicéron et contre Milon. Clodius est nommé édile. Mort de Lucullus. Caractère de l'éloquence de Callidius. Page 48.

LIVRE QUARANTIÈME.

§ I. Réflexion préliminaire. Bornes et division de la Gaule. Mœurs des Gaulois. Différence entre les Aquitains, les Belges et les Celtes. Les Gaulois se servaient de la langue grecque dans leurs actes. Multiplicité de peuples dans la Gaule formant un seul corps de nation. Deux factions partageaient toute la Gaule. Factions particulières dans chaque peuple et chaque canton. Deux ordres distingués et illustres dans la Gaule, les druides et les nobles. Le peuple compté pour rien. Les druides étaient les pontifes, les philosophes, les poètes, les juges de la nation. Éducation des druides. Chef des druides. Leurs assemblées générales dans le pays Chartrain. Les nobles combattaient tous à cheval ; toujours occupés de la guerre. La forme du gouvernement était aristocratique. Silence imposé aux particuliers sur les affaires d'état. Coutumes barbares des Gaulois. Caractère aimable du génie gaulois. Valeur des Gaulois. Ils manquaient de persévérance. Leur légèreté. Avantages du corps. Goût des Gaulois pour la magnificence. Beaucoup d'or dans les Gaules. Commerce. Religion des Gaulois. Victimes humaines. Leurs principales divinités. Hercule gaulois. Les Gaulois se disaient issus du dieu des morts. Ils commençaient leur jour civil au coucher du soleil. Usages domestiques. Les fils ne paraissaient point devant leurs pères en public qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Leurs mariages. Leurs funérailles. Les mœurs des Gaulois semblables à celles des anciens peuples du Latium décrites par Virgile. Gloire des armes gauloises. César, jusqu'ici citoyen factieux, va devenir le plus grand des guerriers. Sa gloire efface celle de tous les au-

tres généraux romains. Il se fait adorer des soldats et les anime de son feu. Traits merveilleux sur ce sujet. Il sait récompenser avec magnificence, et donner l'exemple du mépris des dangers et des fatigues. Faiblesse de son tempérament. Son activité prodigieuse. Facilité et douceur de ses mœurs. Page 83.

§ II. Mouvements des Allobroges quelque temps avant l'entrée de César dans les Gaules. Les Helvétiens, animés par Orgétorix, prennent la résolution de sortir de leur pays pour aller s'établir ailleurs. Orgétorix aspire à se faire roi. On veut lui faire son procès. Il meurt. Son plan n'en est pas moins suivi. Les Helvétiens se mettent en marche. Ils demandent à César la liberté de passer le Rhône, qui leur est refusée. Ils passent le défilé entre le mont Jura et le Rhône. César les atteint au passage de la Saône. Il bat les Tigurins en-deçà de cette rivière. Il la passe, et poursuit le gros de la nation. Ambassade des Helvétiens. Combat de cavalerie où les Helvétiens sont vainqueurs. Trahison de Dumnorix, Éduen. César lui pardonne en considération de son frère Divitiacus. César, par la faute d'un officier, perd l'occasion qu'il s'était ménagée de battre les Helvétiens. Ils viennent attaquer César, et sont vaincus. Les restes de l'armée vaincue sont obligés de se rendre. César les renvoie dans leur pays. Il est prié par les Gaulois d'entreprendre la guerre contre Arioviste. Sujet de cette guerre. César demande une entrevue à Arioviste, qui la refuse. César lui dépêche des ambassadeurs pour lui faire ses propositions. Réponse fière d'Arioviste. César marche contre Arioviste. Il s'assure de Besançon. Terreur qui se répand dans l'armée romaine. Conduite admirable de César pour ranimer le courage des siens. Le succès y répond, et les troupes marchent avec confiance à l'ennemi. Entrevue d'Arioviste et de César. La perfidie des Germains rompt la conférence. César, sur la demande d'Arioviste, lui envoie des députés. Ce prince les fait charger de chaînes. César offre plusieurs fois la bataille à Arioviste, qui la refuse. Raison superstitieuse de ce refus. César force les Germains d'en venir à une bataille, et remporte la victoire. Il recouvre ses deux députés. César va passer l'hiver dans la Gaule citérieure. Page 112.

§ III. Seconde campagne de César dans les Gaules. Confédération des Belges contre les Romains. César se rend à son armée, et arrive sur la frontière du pays des Belges. Les Rhémois font leurs soumissions à César, et l'instruisent des forces de la ligue, qui se montaient à plus de 300000 combattants. César va se camper au-delà de la rivière d'Aisne. Diverses entreprises des Belges toutes sans succès. Ils se séparent et se retirent chacun en son pays. César les poursuit et en tue un grand nombre. Il réduit ceux de Soissons, de Beauvais et d'Amiens. Fierté des Nerviens. Ils se préparent à bien recevoir l'armée romaine. Bataille sanglante où les Romains, après avoir couru un très-grand

danger, restent enfin vainqueurs. César attaque les Aduatiques, qui entreprennent de se défendre dans leur ville principale. Surprise des Aduatiques à la vue des machines des Romains. Ils se rendent. Leur supercherie suivie du plus mauvais succès. La côte maritime de la Celtique soumise par P Crassus. Ambassades des nations germaniques à César. Fête ordonnée pour quinze jours dans Rome au sujet des victoires de César. Galba, lieutenant de César, fait la guerre pendant l'hiver contre quelques peuples des Alpes. Page 143.

§ IV. Motif secret du voyage de César pendant l'hiver. Ptolémée Aulète chassé de l'Égypte. Théophane, ami de Pompée, soupçonné d'avoir engagé le roi d'Égypte à se retirer. Avis salutaire donné inutilement par Caton à Aulète. Aulète vient à Rome. Bérénice sa fille est mise sur le trône par les Alexandrins, et épouse d'abord Séleucus Cybiosactès, puis Archélaüs. Ambassadeurs des Alexandrins à Rome, assassinés, ou gagnés, ou intimidés par Ptolémée. L'emploi de rétablir le roi d'Égypte donné à Spinther par le sénat, mais désiré par Pompée. Oracle prétendu de la sibylle qui défend d'entrer avec une armée en Égypte. Intrigues de Pompée pour se faire donner la commission de rétablir Aulète. L'affaire demeure suspendue. Cicéron y avait fait un beau personnage. Clodius, édile, accuse Milon devant le peuple. Pompée, plaidant pour Milon, est insulté par Clodius. Réponse des haruspices appliquée par Clodius à Cicéron, et rétorquée par Cicéron contre Clodius. Cicéron enlève du Capitole les tables des lois de Clodius. Refroidissement à ce sujet entre Cicéron et Caton. Situation singulière de Pompée en butte à tous les partis. Il était haï du bas peuple; objet de jalousie pour les zélés républicains; en défiance contre Crassus et contre César. Traits hardis de Cicéron contre César. Inquiétudes de César. Nouvelle confédération entre César, Pompée et Crassus. Leur entrevue. Cour nombreuse de César à Lucques. César se plaint à Pompée de Cicéron. Reproches faits à Cicéron par Pompée. Cicéron se résout à soutenir les intérêts de César. Il fait l'apologie de son changement. Quels étaient ses véritables sentiments. Cicéron opine dans le sénat pour laisser à César le gouvernement des deux Gaules. Pison rappelé de Macédoine. Gabinius reste en Syrie. Cicéron s'occupe beaucoup de la plaidoirie. Arrangements de Pompée et de Crassus pour parvenir au consulat. Trois tribuns, de concert avec Pompée, empêchent l'élection des magistrats. Efforts inutiles du consul Marcellinus et du sénat pour vaincre l'obstination des tribuns. Clodius insulte le sénat. Le consul veut contraindre Pompée et Crassus de s'expliquer. Leurs réponses. Consternation universelle dans Rome. Interrègne. Domitius seul persiste à demander le consulat avec Pompée et Crassus. Il est écarté par la violence et par la crainte de la mort. Pompée et Crassus sont nommés consuls. Ils empêchent Caton de parvenir à la

préture, et lui font préférer Vatinius. Pompée préside à l'élection des édiles. Sa robe y est ensanglantée. Le tribun Trébonius propose une loi pour donner aux consuls les gouvernements d'Espagne et de Syrie. La loi passe malgré l'opposition de Caton et de deux tribuns. Pompée fait continuer à César le gouvernement des Gaules pour cinq ans, malgré les représentations de Caton et de Cicéron. Nouvel arrangement introduit par une loi de Pompée dans le choix des juges. Loi contre la brigue. Projet d'une nouvelle loi somptuaire. Luxe des Romains. Théâtre de Pompée. Jeux donnés au peuple par Pompée pour la dédicace de son théâtre. Commisération du peuple pour les éléphants tués dans ces jeux. Le département de Syrie tombe à Crassus, et l'Espagne à Pompée, qui la gouverne par ses lieutenants. Joie folle et chimériques projets de Crassus. Murmures des citoyens contre la guerre que Crassus se préparait à faire aux Parthes. Cérémonie effrayante employée par un tribun pour le charger d'imprécations. Prétendu mauvais présage. *Cauneas*. Scaurus, Philippus, Marcellinus et Gabinius, successivement gouverneurs de Syrie. Troubles excités dans la Judée par Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius y met ordre avec activité. Il demande l'honneur des *supplications*, qui lui est refusé. Marc-Antoine commence à se signaler. Sa naissance. Première origine de sa haine contre Cicéron. Sa jeunesse très-débauchée. Il s'attache à Clodius, puis le quitte pour aller en Grèce. Gabinius lui donne dans son armée le commandement de la cavalerie. Il se fait adorer des soldats. Son excessive libéralité. Aristobule, s'étant sauvé de Rome, renouvelle la guerre en Judée, est vaincu et pris de nouveau. Gabinius laisse la guerre contre les Arabes, pour aller la porter chez les Parthes. Ptolémée Aulète le ramène vers l'Égypte. Archélaüs régnait en Égypte avec Bérénice. Antoine, secondé d'Hyrcan et d'Antipatre, force les passages de l'Égypte, et prend Péluse. Lâcheté et mollesse des Alexandrins. Archélaüs est tué, et Ptolémée rétabli. Nouveaux troubles en Judée. Défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius est obligé de céder le commandement de son armée à Crassus. Soulèvement général des esprits à Rome contre Gabinius. Caractère des deux consuls. Gabinius revient à Rome. Il est accusé du crime de lèse-majesté publique, et absous. Indignation publique contre cet infame jugement. Il est accusé de concussion. Cicéron plaide pour lui. Gabinius est condamné. Vatinius défendu pareillement par Cicéron et absous. Douleur profonde que ressentait Cicéron d'être forcé de défendre ses ennemis. Page 160.

LIVRE QUARANTE-UNIÈME.

§ I. État des Gaules après les deux premières campagnes de César. Les Vénètes forment une puissante ligue contre les Romains. César distribue ses forces en différents pays de la Gaule, et marche en personne contre les Vénètes. Bataille navale où les Vénètes sont vaincus. Ils se rendent à discrétion, et sont traités à la rigueur. Victoire de Sabinus, lieutenant de César, sur trois peuples alliés des Vénètes. L'Aquitaine soumise par P. Crassus. César entreprend de dompter les Morins et les Ménapiens, et est arrêté par la mauvaise saison. Page 228.

§ II. La Gaule demeure tranquille par nécessité. Les Usipiens et les Tenctères, nations germaniques, passent le Rhin. César marche contre eux. Négociation commencée entre ces peuples et César, puis rompue par un combat, sans qu'il soit bien clair de quel côté en est la faute. Les Germains sont surpris par César, et entièrement défaits. César prend la résolution de passer le Rhin: ses motifs. Description du pont construit par César sur le Rhin. Ses exploits en Germanie se réduisent à peu de chose. Il forme le projet de passer dans la Grande-Bretagne: ses motifs. Il prépare toutes choses pour le trajet. Il part. Combat à la descente. Démarche de soumission de la part des barbares. La cavalerie de César ne peut aborder. Sa flotte est maltraitée par les hautes marées. Les barbares renouvellent la guerre. Usage qu'ils faisaient de leurs chariots dans les combats. Traité entre César et ces insulaires. César repasse en Gaule. Page 238.

§ III. César se prépare à retourner dans la Grande-Bretagne. Avant que de faire le trajet il réduit ceux de Trèves, qui méditaient une révolte. Il emmène avec lui toute la haute noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué. Passage et exploits de César dans la Grande-Bretagne. Il accorde la paix aux peuples vaincus et repasse en Gaule. Il la trouve tranquille en apparence, et distribue ses légions en quartiers. Tasgétius, roi des Carnutes, ami des Romains, tué. Ambiorix, roi des Éburons, joignant la perfidie à la force ouverte, détruit entièrement une légion romaine, et cinq cohortes, qui avaient été envoyées en quartiers d'hiver sur ses terres. Ambiorix, vainqueur, soulève les Aduatiques et les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron. Résistance vigoureuse des Romains. Exemple singulier d'émulation, de bravoure, entre deux centurions romains. César vient au secours de Cicéron avec une activité digne d'admiration. Les Gaulois, au nombre de soixante mille, sont vaincus et mis en fuite par César, qui n'avait avec lui que sept mille hommes. Douleur et deuil de César pour la perte de sa légion exterminée par Ambiorix. Il passe l'hiver dans la Gaule, qui tout entière était en

mouvement. Indutiomarus, roi de Trèves, est tué dans un combat contre Labiénus. Page 259.

§ IV. César lève deux nouvelles légions en Italie, et s'en fait prêter une par Pompée. Expéditions de César durant l'hiver. Mesures que prend César pour assurer sa vengeance contre Ambiorix et les Éburons. Il subjugue les Ménapiens. Ceux de Trèves sont vaincus et soumis par Labiénus. César passe une seconde fois le Rhin. Il vient enfin aux Éburons, et entreprend de les exterminer. Danger extrême et imprévu que court de la part des Sicambres une légion commandée par Q. Cicéron. Le pays des Éburons est saccagé; mais Ambiorix échappe à César. César fait condamner à mort et exécuter Accon, chef des Sénonais. Il va passer l'hiver en Italie. Page 284.

§ V. Origine des Parthes. Arsace, fondateur de cet empire, qui s'étend sous les successeurs de ce prince. Leurs mœurs d'abord féroces, puis amollies par le luxe. Leur façon de combattre. Ils étaient toujours à cheval. Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves. Caractère de leur esprit. Parricides tout communs dans la maison des Arsacides. Le mépris que Crassus faisait des superstitions populaires lui nuisit. La guerre qu'il faisait aux Parthes était constamment injuste. Mot de Déjotarus à Crassus sur son âge. Crassus entre en Mésopotamie, et, après y avoir soumis quelques villes, il revient passer l'hiver en Syrie. Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis et celui de Jérusalem. Pompée et Crassus toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le temple du vrai Dieu. Prétendus présages du malheur de Crassus. Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son père. Folle et aveugle confiance de Crassus. Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes. Artabaze, roi d'Arménie, allié des Romains. Le roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, et envoie Suréna contre Crassus. Naissance, richesses, caractère de Suréna Crassus passe l'Euphrate et rentre en Mésopotamie. Abgare, roi d'Édesse, trahit Crassus. Crassus se prépare à combattre les Parthes. Bataille. Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu, et réduit à se faire tuer par son écuyer. Constance héroïque de Crassus le père. La nuit met fin au combat. Douleur et découragement des soldats romains et de leur général. Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres. Les Parthes les poursuivent. Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, et se fie encore à un traître. Cassius, son questeur, se sépare de l'armée, et se sauve en Syrie. Crassus se trouve à portée d'échapper aux Parthes. Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence. La mutinerie des soldats romains force Crassus à y aller. Il y est tué. Il était également incapable et présomptueux. Insolence de Suréna après la victoire. La tête de Crassus est portée au roi des Parthes en Arménie. Page 297.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

§ I. La mort de Crassus funeste à la liberté de Rome. Mort de Julie, fille de César et femme de Pompée. Elle est inhumée dans le Champ-de-Mars. Plancius accusé. Reconnaissance de Cicéron. Trois anciens tribuns accusés, dont un condamné. Scaurus accusé et absous. Caton préteur. Singularité dans sa manière de se vêtir. Brigue outrée de la part des candidats. Caton lutte contre ce désordre : et en conséquence insulté par la populace, il la calme d'autorité. Compromis des candidats du tribunat entre les mains de Caton. Brigues pour le consulat. Convention infame entre les candidats et les consuls. Triomphe de Pontinius. Long interrègne, dont la durée avait pour cause principale l'ambition de Pompée. Les tribuns y contribuaient aussi de leur part. On parvient, par le secours de Pompée, à nommer des consuls. Tentatives infructueuses des consuls pour se faire nommer des successeurs. Édilité de Favonius, imitateur de Caton. Caton fait la dépense des jeux de Favonius avec une grande simplicité, qui est néanmoins goûtée de la multitude. Brigue furieuse des candidats du consulat, Milon, Hypséus et Métellus Scipion. Les vœux des meilleurs citoyens étaient pour Milon. Ses compétiteurs avaient pour eux Pompée et Clodius. Clodius tué par Milon. Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort et des funérailles de Clodius. Nomination d'un interroi. Milon revient à Rome, et continue à demander le consulat. Continuation des troubles. Salluste, alors tribun, ennemi personnel de Milon. Cœlius au contraire le protége. Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon. Pompée est créé seul consul. Satisfaction de Pompée. Ses remercîments à Caton, qui lui répond durement. Pompée épouse Cornélie fille de Métellus Scipion. Nouvelles lois de Pompée contre la violence et contre la brigue. Il réforme et abrége la procédure judiciaire. Milon est accusé. Cicéron en le défendant se trouble et se déconcerte. Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon. Habileté de l'orateur à manier ce qui regarde Pompée. Il substitue ses prières et ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignait de s'abaisser. Milon est condamné. Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Autres jugements, suites de la même affaire. Métellus Scipion, accusé de brigue, est sauvé par Pompée, qui au contraire refuse son secours à Hypséus et à Scaurus. Pompée se donne pour collègue Métellus Scipion. Endroits louables de la conduite de Pompée dans son troisième consulat. Il fait une faute énorme en souf-

frant que César soit dispensé de demander le consulat en personne. Motif de cette condescendance de Pompée. Métellus Scipion rétablit la censure dans ses anciens droits. Horrible débauche de ce restaurateur de la censure. Caton demande le consulat avec Sulpicius et Marcellus. Il est refusé. Sa fermeté après ce refus. Il renonce à demander jamais le consulat. Page 339.

§ II. Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Les Carnutes donnent le signal en massacrant les citoyens romains dans Génabum. Méthode dont usaient les Gaulois pour porter promptement les nouvelles. Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule. César repasse en Gaule, et se trouve fort embarrassé sur les moyens de rejoindre ses légions. Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver. Il arrive à ses légions. Marche de César depuis le Sénonais jusque dans le Berri. Génabum surpris et brûlé. Vercingétorix, pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, et en brûle les villes. Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége. Les Romains ont beaucoup à souffrir. César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire. Attention de César à ménager ses troupes. Vercingétorix, devenu suspect aux Gaulois, se justifie. Défense vigoureuse et savante des assiégés. Structure des murs des villes gauloises. Derniers efforts des assiégés. Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois. Ils veulent fuir, et sont forcés. Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp, ce qu'ils n'avaient jamais fait. César envoie Labiénus, avec quatre légions, contre les Sénonais. Il passe l'Allier avec les six autres, et assiége Gergovie. Vercingétorix le suit, et vient se camper sur les hauteurs voisines. Les Éduens se détachent de l'alliance romaine. César songe à lever le siége de Gergovie. Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable. César blâme la témérité des siens. Il lève le siége. La révolte des Éduens éclate. César passe la Loire à gué, et va joindre Labiénus. Labiénus, après une tentative sur Lutèce, retourne à Agendicum, et de là dans le camp de César. Vercingétorix est confirmé généralissime de la ligue. Son plan de guerre. César tire de Germanie de la cavalerie et de l'infanterie légère. Vercingétorix engage un combat de cavalerie. Circonstances singulières de ce combat en ce qui regarde César. Vercingétorix, vaincu, se retire sous Alise. Siége d'Alise, grand et mémorable événement. Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place. Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine. Arrivée de l'armée gauloise. Trois combats consécutifs où César demeure toujours vainqueur. L'armée gauloise est dissipée. Les assiégés se rendent.

Vercingétorix prisonnier. César passe l'hiver dans la Gaule. Commentaires de César, continués par un de ses amis. Nouveau plan des Gaulois pour soutenir et continuer la guerre. César, pendant l'hiver, subjugue les Bituriges et disperse les Carnutes. Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure. Ils se soumettent. Comius, résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance. César travaille à pacifier la Gaule, en mêlant la douceur et la clémence à la force des armes. Exploits de Caninius et de Fabius entre la Loire et la Garonne. Siége d'Uxellodunum. César s'y transporte en personne, et force les assiégés à se rendre à discrétion. Comius trompe par un artifice singulier Volusénus qui le poursuivait. Il blesse Volusénus dans un combat, et fait ensuite sa paix. La Gaule entièrement pacifiée. César emploie toute la neuvième année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois et à les gagner par la douceur. Page 393.

§ III. Les Parthes entrent en Syrie, et sont repoussés par Cassius. Bibulus, Proconsul de Syrie, ne fait pas de grands exploits contre les Parthes. Constance de Bibulus à la mort de ses fils. Cicéron, proconsul de Cilicie. Raisons qui le déterminèrent à accepter cet emploi. Ses exploits militaires. Il est proclamé *imperator*. Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil. Il demande et obtient l'honneur des *supplications*, contre l'avis de Caton, qu'il avait pourtant pressé de lui être favorable. Modération et sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur. Equité, douceur, désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa magistrature. Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus. Il tire d'un grand danger Ariobarzane, roi de Cappadoce. Il désire avec impatience la fin de son emploi. Dernier trait de son désintéressement et de sa fermeté. Il part, et sur sa route il apprend la mort d'Hortensius. Triomphe de Lentulus Spinther. Appius accusé par Dolabella, et absous. Il est créé censeur avec Pison. Il se rend ridicule par une sévérité qui ne convenait pas au reste de sa conduite. Page 452.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-DEUXIÈME.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

NOV 2 6 1988

DEC 0 6 1988

DEC 2 0 1988

DEC 1 4 1988

a39003 001013996
D 57 .R6 1830 V22
ROLLIN, CHARLES.
OEUVRES COMPLETES.

CE D 0057
.R6 1830 V022
COO ROLLIN, CHAR OEUVRES COMP
ACC# 1055309

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 08 06 14 9